

**Renforcer la Compétitivité
Et Promouvoir la Diversification
En Haïti**

2013

CADRE INTEGRE
ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR
L'INTEGRATION DU COMMERCE



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**GROUPE BANQUE
MONDIALE**

ETUDE DIAGNOSTIQUE SUR L'INTEGRATION DU COMMERCE

REPUBLIQUE D'HAÏTI



Map No. 3855 Rev. 3 UNITED NATIONS
June 2004

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section

**Port-au-Prince
Septembre 2013**

SOMMAIRE

Carte d'Haïti.....	i
Sigles et Abréviations	viii
Préface du Gouvernement haïtien.....	xii
Avant-propos.....	xiii
Note d'information de l'EDIC en créole	xvii
Résumé Analytique.....	xx
Première partie: Economie, Commerce, Questions transversales et Compétitivité.....	xx
Deuxième partie: Principaux secteurs de la croissance	xxviii
Troisième partie: Pauvreté, Commerce international et Micro Simulations.....	x1
Matrice d'Actions de l'EDIC pour Haïti	xliv
Chapitre I: Performances économiques et aide extérieure.....	1
1.1 Introduction	1
1.2 Structure de l'économie	1
1.3 Impact à court terme du séisme.....	3
1.4 Politique budgétaire et dette publique	4
1.5 Politique monétaire et politique de change.....	6
1.6 Secteur extérieur.....	7
1.7 Programmes des donateurs.....	11
Annexe.....	14
Chapitre II: Politique commerciale et développement institutionnel	15
2.1 Introduction.....	15
2.2 Contexte des échanges commerciaux	16
2.3 Potentiel commercial	23
2.4 Questions.....	38
2.5 Cadre institutionnel pour le commerce.....	41
2.6 Défis stratégiques.....	46
2.7 Recommandations.....	51
Annexe	54
Chapitre III: Questions transversales et compétitivité.....	55
3.1 Climat de l'investissement en Haïti	55
3.2 Coûts et Qualité des Facteurs.....	64
3.3 Transport et Infrastructure	73
3.4 Facilitation du Commerce.....	81
3.5 Contexte légal des affaires.....	87
3.6 Recommandations.....	88
Chapitre IV: Secteur du Textile et de l'habillement.....	91
4.1 Etat des Lieux du Secteur	91
4.2 Potentiel du Secteur	96

4.3	Contraintes au Développement du Secteur	97
4.4	Défis stratégiques	100
4.5	Politique gouvernementale pour le Secteur	102
4.6	Recommandations	103
	Annexe	106
Chapitre V: Opportunités offertes par le Tourisme		107
5.1	Contexte mondial et régional du secteur	107
5.2	Caractéristiques du secteur touristique haïtien	110
5.3	Contraintes au développement du tourisme haïtien	114
5.4	Cadre institutionnel et réglementaire	119
5.5	Cadre de politique publique	123
5.6	Recommandations	128
Chapitre VI: Des filières pour l'Agriculture		132
6.1	Aperçu du secteur	132
6.2	Potentiel global et contraintes	133
6.3	Exportations dans les filières actuelles à plus grande importance	136
6.4	Examen du potentiel et contraintes des filières actuellement dominantes et potentielles	139
6.5	Questions clés de politique publique	152
6.6	Résumé, recommandations et idées pour la matrice d'actions	154
6.7	Recommandations	158
Chapitre VII: Les TIC et les services facilités par les Technologies de l'Information		161
7.1	Etat des Lieux	161
7.2	Services de télécommunication à valeur ajoutée	165
7.3	Rôle, potentiel et contraintes de développement	169
7.4	Recommandations	176
Chapitre VIII: Les industries culturelles et créatives		182
8.1	Clarification des concepts	182
8.2	Industries culturelles et créatives dans la CARICOM	183
8.3	Industries culturelles et créatives en Haïti	184
8.4	Cadre institutionnel et réglementaire	186
8.5	Politique d'appui aux Industries culturelles et créatives en Haïti	190
8.6	Produits culturels haïtiens exportables	192
8.7	Performances économiques	193
8.8	Recommandations	194
Chapitre IX: Le secteur minier en Haïti		198
9.1	Contexte historique	198
9.2	Situation actuelle	201
9.3	Cadre juridique et institutionnel de l'exploitation minière en Haïti	203
9.4	Potentiel économique futur de l'exploitation minière en Haïti et la bonne gouvernance	206

9.5	Conclusions	209
-----	-------------------	-----

Chapitre X: Le Commerce international compte-t-il pour les pauvres en Haïti? 211

10.1	Introduction.....	211
10.2	Profil de la pauvreté en Haïti	212
10.3	Lien entre les ménages pauvres haïtiens et le commerce international	215
10.4	Simulations des effets de l'accroissement du commerce et des réformes commerciales sur la pauvreté en Haïti	223
10.5	Conclusions.....	230
	Annexe : Profil de la pauvreté: Evaluation des secteurs clés.....	231

Liste des Encadrés

2. 1	L'Unité de mise en oeuvre	45
2.2	Le conseil de l'Unité des Investissements pour le Développement des interrelations industrielles (BUILD) en Thaïlande	48
3.1	Les initiatives Hope I, HOPE II et HELP	57
3.2	L'aide internationale devrait-elle être exonérée des frais de warfage ?	76
3.3	Les répercussions du pauvre état des routes sur les prix des produits agricoles.....	78
3.4	Le cycle informatisé de la procédure de dédouanement.....	84
5.1	Le port de Labadie, Un modèle de Partenariat Public-Privé	111
5.2	Modèle de Construction de La Chaîne de Valeur : Tourisme – Agriculture	117
6.1	<i>Blue Skies</i> Du Ghana et <i>Cooperativa Agricola Union Integral</i> , Guatemala.....	153
7.1	Exploitation de la banque de données d'Eurostat par l'ACDI.....	175
9.1	Le 1 ^{er} Forum Minier.....	202
10.1	Limites des données des enquêtes sur les ménages utilisées pour analyser l'impact du Commerce en Haïti	212
10.2	Présentation des principales équations.....	223

Liste des Figures

1.1	Croissance annuelle du PIB	1
1.2	Importations américaines de vêtements	3
1.3	Indice d'activité du secteur industriel	3
1.4	Exportations d'Haïti vers les Etats-Unis.....	8
1.5	Envois de fonds et autres prestations versées aux salariés	8
1.6	Flux des ressources extérieures à Haïti	9
1.7	Déficits budgétaires et dons	10
1.8	Aide Extérieure	10
2.1	Balance commerciale	16
2.2	Croissance annuelle des exportations	17
2.3	Exportations de biens et services (Amérique Latine, le Monde et Haïti)	17
2.4	Ouverture commerciale.....	18
2.5	Exportation de biens et de services (comparaison de pays de la région)	19
2.6	Haïti : Principales destinations des exportations	22
2.7	Diversification des exportations	22
2.8	Concentration des produits exportés.....	23

2.9	Résidus du modèle de gravité	26
2.10	Exportations de services	34
2.11	Orientations de la croissance des produits et marchés	39
2.12	Décomposition de la croissance des exportations	40
2.13	Changement dans la classification technologique des exportations	40
2.14	Changement dans la sophistication des exportations	41
2.15	Organigramme du Ministère du Commerce et de l'Industrie à partir du web	44
2.16	Organigramme du Ministère du Commerce et de l'Industrie provenant des consultations	44
3.1	Indices globaux de performance qui influent sur le climat des affaires en Haïti	60
3.2	Evolution d'Haïti dans le classement Doing Business	61
3.3	Comparaison d'Haïti avec les pays de la région pour la facilité de faire des affaires	62
3.4	Flux des IDE vers les Caraïbes	63
3.5	Flux des IDE entrant en Haïti	63
3.6	Haïti : consommation de courant électrique	70
3.7	Comparaison des réseaux routiers	78
5.1	Nombre d'arrivées par pays d'origine	113
5.2	Nombre d'arrivées et but du voyage	113
6.1	Valeur des exportations formelles haïtiennes	137
6.2	Valeur des exportations de boissons alcoolisées, du cuir et des articles en cuir, des plantes médicinales	137
6.3	Production haïtienne de cacao	144
6.4	Production de café en Haïti	148
6.5	Exportations de grain de café d'Haïti	148
6.6	Exportations en valeur de grain de café d'Haïti	148
7.1	Inputs des TIC pour le marketing dans la chaîne de valeurs du secteur agricole	169
9.1	Licences en cours EMX/NEM et SOMINE	200
9.2	Permis d'exploitation de VCS Mining	201
9.3	La chaîne de valeur - ITIE	208
10.1	Population selon qu'elle est liée ou non au commerce	216
10.2	Répartition géographique des ménages ayant un lien étroit avec le commerce	217
10.3	Qualification des chefs de ménages ayant des liens commerciaux forts	219
10.4	Sexe des chefs de ménage par lien commercial	219
10.5	Revenu par tête salarié et non salarié des ménages selon la dépendance aux exportations	220
10.6	Incidence de l'extrême pauvreté par lien commercial	220
10.7	Origine des transferts de fonds; Part des receveurs de transferts	221
10.8	Courbe d'incidence de la croissance résultant de coûts des transactions réduites (Simulation 1)	226
10.9	Courbe d'incidence de la croissance résultant de la croissance du secteur textile	227
10.10	Courbe d'incidence de la croissance résultant de la croissance du tourisme	228
A.1		237
A.2		238

Liste des Tableaux

1.1	Structure de l'économie haïtienne	2
-----	---	---

1.2	Structure de l'économie d'un ensemble de groupes de comparaison de pays	2
1.3	Ressources intérieurs	4
1.4	Exécution des budgets au cours des exercices 2010/11 et 2011/12	5
1.5	Dette publique externe d'Haïti	5
1.6	Inflation et taux de change	7
1.7	Principaux partenaires commerciaux	7
1.8	Envois de fonds par pays d'origine	9
1.9	Envois de fonds par pays d'origine: Engagement par année	14
1.10	Envois de fonds par pays d'origine : Décaissements par année	14
1.9	Aide pour le commerce à Haïti	11
2.1	Haïti : Parts des exportations de marchandises par secteur	20
2.2	Top 20 des produits exportés par Haïti	21
2.3	Top 10 des catégories de produits avec la moyenne la plus élevée de droits tarifaires, droits NPF 2009	25
2.4	Commerce Bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine	28
2.5	Règles de préférence sur les vêtements sous HOPE I et II	29
2.6	Comparaison des tarifs NPF entre Haïti, Jamaïque et Trinité-et-Tobago pour le top 20 des produits importés par Haïti en 2009	32
2.7	Principaux produits importés de l'UE	33
2.8	Croissance nominale du commerce des services	34
2.9	Résumé des engagements de l'AGCS	35
2.10	Mesures spécifiques prises par les gouvernements (des pays d'origine et d'accueil) pour promouvoir les interrelations	47
3.1	Regards croisés 2009-2012 sur le secteur privé	56
3.2	Haïti et ses compétiteurs, Doing Business 2013	58
3.3	Flux d'IDE vers Haïti	64
3.4	Evolution des salaires dans l'industrie textile en Haïti et la compétitivité	65
3.5	Rémunération de la journée de travail dans les zones franches	66
3.6	Création d'emploi par l'industrie d'assemblage dans trois pays	66
3.7	Activités du port de Port-au-Prince	74
3.8	Tarifs et taxes portuaires après le 12 janvier 2010	76
3.9	Tarifs et taxes portuaires avant le 12 janvier 2010	76
3.10	Evolution de la performance logistique d'Haïti	82
4.1	Entreprises de textile – habillement opérant en Haïti	92
4.2	Comparaison des prix moyens des importations de vêtements aux Etats-Unis en provenance de différents pays	94
4.3	Résumé de la répercussion de la hausse du salaire minimum sur le salaire total d'un ouvrier	98
5.1	Contribution du Secteur Voyage et Tourisme pour la Région Caraïbes	108
5.2	Fréquentation des 7 plus grandes destinations de la Région Caraïbes	108
5.3	Nombre de croisiéristes	110
5.4	Recettes de l'Etat	111
5.5	Nombre d'arrivées	113
5.6	Dépenses des touristes	114
5.7	Impacts Economiques pour Haïti	114
5.8	Investissements hôteliers bénéficiant d'avantages incitatifs	116
5.9	Interrelations possibles entre tourisme et autres secteurs	120

5.10	Matrice SWOT (Forces et Faiblesses, Opportunités et Menaces)	125
6.1	Valeur et part des exportations haïtiennes en 2011	133
6.2	Quatre principaux importateurs du Vétiver haïtien en 2011	140
6.3	Exportations haïtiennes de cacao	144
6.4	Moyenne annuelle des exportations de fruits de mer en provenance d'Haïti	146
6.5	Tableau récapitulatif des exportations de l'agro-industrie de l'EDIC d'Haïti : Potentiel pour l'expansion des exportations, risques et impacts probables	154
7.1	Opérateurs de service internet.....	165
7.2	Mobile Broadband Readiness Index	167
8.1	Contribution des Industries culturelles et créatives	184
8.2	Projet de Loi de finances 2013-2014	191
8.3	Distribution des crédits	191
8.4	Exportations haïtiennes de produits artisanaux vers les Etats-Unis d'Amérique.....	193
8.5	Forces et faiblesses des ICC en Haïti (Matrice SWOT)	194
9.1	Permis et conventions minières	199
9.2	Permis de prospection minière.....	200
9.3	Types de roches et aires d'exploitation.....	201
9.4	Proposition de feuille de route pour le secteur minier en Haïti	210
10.1	Pauvreté haïtienne par région de résidence.....	214
10.2	Incidence de la pauvreté selon les principaux secteurs.....	215
10.3	Secteurs ayant des liens étroits avec le commerce international	218
10.4	Effets des transferts de fonds sur le taux de pauvreté et les inégalités (contrefactuel) ..	222
10.5	Coûts commerciaux dans le secteur agricole rural	225
10.6	Evolution des exportations des activités agricoles, avec une forte liaison commerciale nécessaire pour atteindre la réduction de la pauvreté d'un point de pourcentage	229
10.7	Variation de l'incidence de l'extrême pauvreté selon les principales zones	229
10.8	Variation du revenu de la catégorie des pauvres (croissance pro-pauvres)	229
A.1	Répartition de la pauvreté par industrie.....	232
A.2	Emploi par industrie, quintile et zone	234
A.3	Répartition de la pauvreté dans l'industrie: 27 secteurs	235
A.4	Lien entre le commerce et la pauvreté	236
A.5	Taux de croissance du commerce haïtien sur 5 ans pour les produits sélectionnés.....	238

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACURIL	Association des Bibliothèques Universitaires, de Recherche et Institutionnelles de la Caraïbe
ADASE	Association pour le développement de l'artisanat du Sud-est
ADIH	Association des Industries d'Haïti
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AGD	Administration Générale des Douanes
AGOA	African Growth and Opportunities Act
AMCHAM	American Chamber of Commerce in Haiti
AHPL	Association Haïtienne des Professionnels du Livre
ANEM	Association Nationale des Exportateurs de Mangues
ANMH	Association Nationale des Médias Haïtiens
AOSIS	Association of Small Island States
APDIC	Accord sur les Aspects des Droits de la Propriété Intellectuelle
APE	Accord de Partenariat Economique
APTECH	AtelierPilote de Technologie de Cayes Jacmel
APHIS	Animal and Plant Health Inspection Service
APN	National Port Authority
ARCADES	Appui au Renforcement de la Culture et de l'Art pour le Développement Economique et Social
ATH	Association Touristique d'Haïti
BHDA	Bureau Haïtien du Droit d'Auteur
BHN	Bureau Haïtien de la Normalisation
BID	Banque Inter-américaine de Développement
BNC	Banque Nationale de Crédit
BPH	Banque Populaire Haïtienne
BPO	Business Process Outsourcing
BREA	Business Research and Economic Advisors
BRH	Banque de la République Haïtienne
CAH	Comité Artisanal Haïtien
CARICOM	Communauté et Marché Commun de la Caraïbe
CBI	Initiative du Bassin des Caraïbes
CCI	Centre du Commerce International
CCIH	Chambres de Commerce et d'Industrie d'Haïti
CERT	Computer Emergency Response Team
CFI	Centre de Facilitation des Investissements
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CITES	Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CMAH	Chambre des Métiers de l'Artisanat
CNNCPQ	National Center for Standards, Certification and Quality Control
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

CNZF	Conseil National des Zones Franches
CONATEL	Conseil National des Télécommunications
CSME	Marché Unique de la Caraïbe
CTMO-HOPE	Commission Tripartite de la Mise en Œuvre de la Loi HOPE
DBI	Doing Business Indicators
DNL	Direction Nationale du Livre
DZF	Direction des Zones Franches
EDH	Electricité d'Haïti
EDIC	Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce
ENAM	Ecole Nationale des Arts et Métiers
ENARTS	École Nationale des Arts
FACN	Fédération des Associations Caféières Natives
FAO	Organisation des Nations Unies Pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCC	Fondation Culture Création
FESP	Forum Economique du Secteur Privé
FIM	Multilateral Investment Fund
FMI	Fonds Monétaire International
FOKAL	Fondation Culture et Liberté
FONDTAH	Fondation pour le Développement du Tourisme Alternatif
FOSAJ	Fondation Culturelle Sant d'A
GATS	Accord Général sur le commerce des services
GATT	Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce
GH	Gouvernement d'Haïti
GSMA	Global Trade Association of Mobile Operators
HAINET	Haiti Networking Group
HARP	Haiti Agricultural Renaissance Program
HELP	Haiti Economic Lift program
HHI	Indice de Hirschman-Herfindahl
HOPE	Opportunités hémisphériques d'Haïti par l'encouragement de partenariat
HS	Harmonized System
HTG	Gourde Haïtienne
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
ICA	Investment Climate Assessment
ICC	Industries Culturelles et Créatives
IDA	International Development Association
IDE	Investissement Direct Etranger
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
INDC	Institut National pour le Développement de la Couture
INFP	National Institute for Professional Training
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
ISBN	International System Book Number
KPO	Knowledge Process Outsourcing
KwH	Kilowatt hour

LAC	Latin America and Caribbean region
MARNDR	Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MC	Ministère de la Culture
MCI	Ministère du Commerce et de l’Industrie
MEEDA	Mennonite Economic Development Associates
MICE	Meetings, Incentives, Conventions and Exhibitions
MINUSTAH	United Nations Stabilization Mission in Haiti
MOU	Memorandum of Understanding
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
NAA	National Airport Authority
NPF	Nation la Plus Favorisée
NSP	Normes Sanitaires et Phytosanitaires
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODA	Official Development Assistance
OECD	Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale
OIC	Organisation Internationale du Café
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Organisation Mondiale du Commerce
OMPI	Organisation Internationale de la Propriété Intellectuelle
ONART	Office National de l’Artisanat
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PI	Propriété Intellectuelle
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
RTNH	Radiotélévision Nationale d’Haïti
SACEM	Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique
SEDREN	Société d’Exploitation et de Développement des Ressources Naturelles d’Haïti
SFI	Société Financière Internationale
SFTI	Services Facilités par les TI
SGS	Société Générale de Surveillance
SGP	Système Système Généralisé de Préférence
SME	Square Meter Equivalent
SMG	Strategic Management Group
SODEC	Société de Développement des Entreprises Culturelles
SOFIHDES	Société Financière Haïtienne de Développement
SONAPI	Société Nationale des Parcs Industriels
SVE	Small and Vulnerable Economies
SYDONIA	(ASYCUDA) Automated System for Customs Data
T&T	Tourism and Travel

TAINCAR	Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation program
TEC	Tarif Extérieur Commun
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TSA	Tout Sauf les Armes
UE	Union Européenne
UPR	United Port Operators
USAID	U.S. Agency for International Development
USDA	U.S. Department of Agriculture
ZEI	Zone Economique Intégrée

Au moment de la rédaction le taux de change de la Gourde haïtienne était approximativement de 42,60 gourdes par unité de Dollar US (1,00 USD = 42,60 HTG).

L'exercice fiscal haïtien va du 1^{er} Octobre au 30 Septembre.

Dans la suite, le symbole '\$' fait référence au Dollar des Etats-Unis d'Amérique

PREFACE DU GOUVERNEMENT D'HAÏTI

Haïti s'est résolument engagée dans le processus du Cadre Intégré renforcé (CIR), pour le réussir. La récente restitution de l'Étude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (ÉDIC) avec l'imposante participation de l'ensemble des acteurs impliqués le prouve de manière éloquente. Cependant, cet exercice n'est qu'une étape vers la validation de l'ÉDIC, qui devra se poursuivre jusqu'à un total endossement de cette étude par les différentes parties prenantes. Si l'ÉDIC doit effectivement servir de document de référence pour le pays, elle doit être agréée comme telle par tous les secteurs politiques, économiques et sociaux. De même, elle doit être acceptée par les partenaires techniques et financiers appelés à contribuer à la réalisation des projets de catégorie 2 devant découler des priorités de la matrice d'actions. Cette matrice a l'avantage d'être construite sur les bonnes priorités, c'est-à-dire celles définies par les acteurs des secteurs eux-mêmes. Elle est donc plus facile à promouvoir auprès des représentants des secteurs qui, pour y avoir contribué, seront plus disposés à s'impliquer véritablement dans le processus en cours et, plus particulièrement, dans la phase de mise en œuvre.

Toutefois, pour garantir le succès de l'ÉDIC et son impact sur le développement et la réduction de la pauvreté en Haïti, il faut un engagement à tous les niveaux jusqu'à ce que les activités convenues soient effectivement mises en œuvre. Le Gouvernement est tout à fait conscient de la nécessité pour tous les secteurs d'assumer cette appropriation nationale de l'ÉDIC et d'en tenir compte dans leurs exercices de programmation. Aussi, est-il prêt à envoyer un message clair pour montrer que l'appropriation de l'ÉDIC est réelle au plan national en intégrant, de manière consensuelle, les priorités dans le cadre stratégique national (plans sectoriels, plan stratégique de développement d'Haïti, budget d'investissements et documents subsidiaires).

Des relations adéquates seront donc renforcées ou nouées entre les secteurs public et privé, en vue d'améliorer l'efficacité de leurs actions et d'en garantir l'impact sur la croissance et le développement. Parallèlement, la communauté des partenaires techniques et financiers présents dans le pays devra continuer à appuyer, sur la base des besoins identifiés et des priorités définies, les efforts de mise en œuvre des acteurs nationaux. Il leur faudra, par-dessus tout, coordonner leurs efforts avec ceux des autorités d'Haïti de manière à éviter toute duplication dans un contexte mondial caractérisé par une crise financière. Le rôle du Facilitateur des donateurs sera, à ce titre, important et impliquera de la part de ce dernier un engagement ferme de veiller, dans le cadre des relations avec le Gouvernement haïtien, à la prompte disponibilité des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan issu de la matrice d'actions de l'ÉDIC.

Wilson LALEAU
Ministre du Commerce et de l'Industrie

AVANT-PROPOS DE L'EQUIPE TECHNIQUE DE L'EDIC

Le Cadre Intégré (CI) pour l'assistance technique liée au commerce des pays les moins avancés a été créé en Octobre 1997, sous les auspices de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Le CI a été conçu comme un processus impulsé par les pays visant à mener à l'intégration de la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement, et à coordonner l'assistance technique liée au commerce (ATLC) des partenaires au développement, en réponse aux besoins identifiés. À la suite des leçons tirées des premières expériences du CI, le Cadre Intégré Renforcé (CIR) a été développé comme un moyen d'améliorer la prestation de l'ATLC. En conséquence, le CIR peut être considéré comme un instrument de cohérence pour assurer une utilisation optimale des ressources limitées en faveur des pays les moins avancés (PMA), afin qu'ils deviennent acteurs à part entière et bénéficiaires de l'économie mondiale et du système multilatéral. Dans cette mesure, il s'agit d'une initiative internationale unique basée sur un partenariat à travers lequel six principaux organismes, le Fonds Monétaire International (FMI), le Centre du Commerce International (CCI), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la Banque Mondiale, joignent leurs efforts à ceux des PMA et des donateurs pour répondre à l'expansion des besoins de commerce des pays bénéficiaires.

Une partie essentielle du processus du CIR est la préparation d'une étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) comme fondement analytique des recommandations politiques et pratiques de l'ATLC / des interventions de renforcement de capacité qui sont contenues dans une matrice d'actions prioritaires à mettre en œuvre. L'objectif ultime du CIR est d'induire une croissance durable, créer des emplois et réduire la pauvreté. A cette fin, le CIR doit s'inscrire dans le plan de développement national et dans d'autres documents stratégiques du gouvernement.

L'EDIC est précédée d'une note succincte de présentation qui donne l'agenda et l'objet du travail d'analyse à mener.

Les objectifs immédiats de l'EDIC sont:

- la formulation d'un diagnostic en profondeur des échanges internationaux en Haïti et de leurs relations avec les politiques macroéconomiques et les lignes politiques;
- l'identification d'un ensemble d'actions prioritaires à développer pour un commerce plus inclusif qui revitalise la croissance et contribue à la réduction de la pauvreté.

Plus précisément, l'EDIC:

- i. fait le point sur les préférences commerciales et des accords auxquels Haïti est partie ou dont elle bénéficie, afin de maximiser les avantages liés à la mise en œuvre de la politique commerciale;
- ii. identifie les contraintes spécifiques qui abaissent la compétitivité, de même que celles qui entravent la diversification et l'intégration du pays dans l'économie mondiale;

- iii. identifie les secteurs prioritaires pour la diversification et la promotion des exportations, avec une attention particulière à leur impact sur la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté; et
- iv. propose des stratégies à court et à moyen termes intégrant des actions concrètes qui permettraient à Haïti de tirer pleinement parti des possibilités découlant de l'intégration dans l'économie mondiale.

A la demande du gouvernement, le Cadre Intégré d'Haïti a débuté en 2011. La Banque Mondiale a été désignée comme chef de file dans la conduite de ce processus. En mai 2012, le chef d'équipe de l'EDIC, M. Emmanuel Pinto Moreira, économiste principal et coordonnateur du commerce régional, LCSPE, et Philippe Hein, consultant, coordonnateur technique, ont visité Port-au-Prince pour rencontrer le Point Focal du CIR, qui était alors Pierre-André Dunbar, et l'équipe haïtienne afin de les informer, d'échanger des vues sur les contraintes et les priorités, d'examiner des documents d'information et de recueillir des données pour préparer la note succincte de présentation. La note conceptuelle révisée a été validée par le gouvernement en Juillet 2012. La mission principale a eu lieu en Octobre 2012. Emmanuel Pinto Moreira, économiste principal et coordonnateur du commerce régional, a dirigé la mission. Tout au long de la mission principale, des consultants nationaux et internationaux ont eu des discussions approfondies avec les ministères concernés, des donateurs, des représentants du secteur privé et d'autres parties prenantes. Les contributions des consultants ont été, dans certains cas, réparties entre les différents chapitres au cours du processus d'édition.

En Juin 2013, le projet de rapport EDIC a été distribué au sein des ministères, des partenaires du CIR et des parties prenantes nationales. Le rapport et la matrice d'actions ont été discutés lors de l'atelier national de restitution EDIC en Septembre 2013, à Port-au-Prince, réunion à laquelle tous les ministères et les parties prenantes étaient représentés. Les commentaires des ministères, des acteurs nationaux et des partenaires du CIR ont été incorporés dans le présent document.

REMERCIEMENTS

L'EDIC Haïti est le fruit du travail d'une équipe d'experts conduite par Emmanuel Pinto Moreira (Economiste Principal, Banque mondiale), Luc Razafimandimby (Economiste Principal, Banque mondiale), et Calvin Djiofack Zebaze (Economiste, Banque mondiale). Georges Chapelier a été le coordonnateur technique de l'étude.

Nos remerciements vont aux principaux auteurs énumérés ci-dessous par ordre alphabétique avec les domaines d'expertise: Calvin Djiofack, la pauvreté et l'impact des réformes des politiques commerciales sur les pauvres; Daniel Gay, la politique commerciale et le développement institutionnel; David Wilcock, l'agriculture; Georges Chapelier, les questions transversales, le climat d'investissement et la compétitivité; John Hargreaves, le secteur du textile et de l'habillement; Martine Deverson, le tourisme; Pascal Jaupart, la performance de l'économie et de la politique macro-économique; Remi Pelon et Susana Moreira, le secteur minier; Richard Labelle et Jean-Daniel Elie, la technologie de l'information et de la communication.

L'équipe tient également à remercier le personnel de la Banque Mondiale travaillant sur Haïti, et notamment Alexandre Abrantes, Mary A. Barton-Dock, Deo Ndikumana, Evans Jadotte, Diego Arias, Pierre Bonneau, Ary Naim, Luc Razafimandimby, Miriam Beatriz Villarroel et Betonus

Pierre. Sans leurs constantes et dévouées contributions professionnelles pendant et entre les réunions, la préparation de ce rapport n'aurait pas été possible. Un merci spécial à Auguste Tano Kouame (Manager de l'unité LCSPE) pour son soutien à l'équipe dans la conception et l'orientation stratégique du rapport.

Par ailleurs, toute l'équipe tient à adresser ses remerciements au Ministre du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Wilson Laleau, à la Ministre du Tourisme, Madame Stéphanie Balmir Villedrouin, et à tous les acteurs nationaux, pour leur hospitalité, l'étroite coopération et les discussions franches qui ont prévalu tout au long des consultations. Nous sommes spécialement reconnaissants à l'équipe nationale de l'EDIC Haïti, constituée notamment de Luc Especa, Point focal national de l'EDIC, Henry Robert Sévère, coordonnateur de la Cellule CIR du MCI, et Yves Robert Jean, président du Comité mixte public/privé de pilotage du CIR, aussi bien pour l'excellente collaboration à la réalisation de l'étude que pour la promotion de l'appropriation nationale.

Finalement, l'EDIC a bénéficié des consultations étendues avec des personnalités et experts issus des administrations publiques, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales intervenant sur les questions de commerce en Haïti. Qu'ils reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude. Ci-dessous, une liste non-exhaustive des institutions et personnalités rencontrées, dans un ordre aléatoire: Rode Préal, Directeur Général des Zones Franches; Me. Fresnel Jean-Baptiste, Directeur Général de l'Administration Générale des Douanes (AGD); Maryse Noel, Directeur Général au Ministère du Tourisme; Alix Célestin, Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN); Oswald Rousseau, Secrétaire Exécutif à l'APN; Andy René, Directeur Général du Centre de Facilitation des Investissements (CFI); Mme. Danila Altidor, Directeur Général de l'IHSI; Georges Sassine, Directeur Général, Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI); Chenet Saint-Vil, Coordonnateur du Bureau de Coordination des Accords de la CARICOM (BACOUZ); Alfred F. Metellus, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances; Martine Jean-Claude, consultant au Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie; Revel Mompremier, membre du Cabinet particulier du Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications; Jean Pierre Mangones, Directeur de Cabinet au CFI; Mme Michelle Paultre, Directeur de la Qualité et Protection des Consommateurs au MCI; Me Rodrigue Josaphat, Directeur des Affaires Juridiques au MCI; Jean G. Nelson, Directeur financier à l'APN; Ulrick Emmanuel Noel, Directeur de l'Investissement au Ministère du Tourisme; Robert Badio, Directeur au Ministère de l'Agriculture; Mme Marie-France Mondésir, Directeur du Travail au Ministère des Affaires Sociales et du Travail; Jean Bélinette, Directeur des Etudes au CFI; Renand Dorelien et Daniel Milmain directeurs à l'IHSI; Schiller Jean-Baptiste du CONATEL; Ludner Remarais, Directeur au Bureau des Mines et de l'Energie; Saint L. Mildor, Directeur de la Géologie et des Mines au Bureau des Mines et de l'Energie; Louis H. Pierre, consultant technique au Bureau des Mines et de l'Energie; Allen Henrys, Bureau de l'Ordonnateur National; Jerry Tardieu, président du Conseil de Développement Economique et Social (CDES); Louis Naud, coordonnateur général du CDES; Henri-Claude M. Poitevien, président de la Commission Tripartite de Mise en Oeuvre de la loi HOPE (CTM-HOPE); Lionel Delatour, membre de CTM-HOPE; Gregor Avril, Directeur exécutif de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH); Me Bernard Gousse, membre de la Commission présidentielle sur la Réforme du droit des affaires (CPRDA); Me Frédéric Sales et Me Nathalie Alcindor, membres de la CPRDA; Gregory Mevs, Co-président de la Commission Présidentielle sur la Croissance Economique et l'Investissement (PACEGI); Bernard Craan, président du CLED et Directeur Exécutif a.i. du Forum Economique du Secteur Privé (FESP);

Hervé Denis, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH) ; François Chavenet, Trésorier de la CCIH; Pierre-Henry Dennery, président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Sud; Moïse Jovenel, président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des professions du Nord'Ouest; Paul Duret, membre de la Chambre d'Agriculture Biologique; Edouard Baussan, président de l'Association Maritime d'Haïti (AMARAH); Ralph Perry, président de l'Association Nationale des Exportateurs de Mangués (ANEM) ; Reynold Guerrier, président de l'Association Haïtienne pour le Développement des TIC; Mme Manalangsang, Directrice Administration et Finance de Horizon Manufacturing s.a.; René Hubert, Directeur du Group IBI DAA; Frantz Verella et Daniel Dorsainvil, consultants du Group IBI DAA, Karl O'Connor, DIGICEL ; Richard Lebrun, responsable des opérations portuaires de Win Group; Huswald Thimoté, Directeur financier de Win Group ; Pierre Léger, président d'Agri Supply Co; Philippe Mathieu, vice-président d'Agroconsult Haïti s.a.; Claude Derenoncourt, président d'Agrotechnique; Jean Marc Ewald, Compagnie REBO ; Wiener Douglas, exportateur de cacao; Dominique Boisson, Manager général d'Haïti, Eurasian Minerals; Angelo Viard, Directeur général de VCS Mining; Michel Lamarre, président de Somine; Jean-Robert Estimé, Directeur du Projet WINNER-USAID ainsi que les cadres du projet; Participants au focus group agriculture et tourisme : Association touristique d'Haïti (ATH) ; Association des hôteliers de la Côte des Arcadins ; Associations des agriculteurs de la région de Montrouis et les autorités locales; Greta Greathouse, Directeur du World Council Credit Union (COP, USAID HIFIVE / HT Integrated Financing for Value Chains & Enterprises); Mme Chantal Pierre-Louis, Program Manager de TechnoServe-HIFIVE; Michel S. Bruno, consultant HIFIVE; Sébastien Cocard, Bureau de la Commission européenne en Haïti; Alexandro Pacheco, chef de projet au PNUD, Me. Lauranceau, spécialiste en réduction de la pauvreté au PNUD; Mme Daniela Gregr, PNUD; Volny Paultre, FAO.

Nòt Enfòmasyon

ETID DYAGNOSTIK ENTEGRASYON KOMÈSYAL (EDEK) Ayiti:

Ranfòsman konpetitivite ak pwomosyon divèsifikasyon nan peyi Dayiti

Kontèks la ak dat prensipal yo

EDEK se yon efò tèt ansanm Bank mondyal ak senk (5) lòt òganizasyon entènasyonal¹ pou founi yon baz pou analize rekòmandasyon politik ak entèvansyon reyalis pou ogmante kapasite nan domèn Asistans Teknik Anrapò ak Komès, pou ede Peyi ki Mwens Vanse yo (PMA) benefisye plis nan komès entènasyonal. Nan lane 2009 yo te chwazi Bank mondyal pou-l vin ajans alatèt EDEK pou Ayiti. Manman dokiman ki te ekri pou-l te konsantre sou “Ranfòse Konpetitivite ak Fè Pwomosyon nan peyi Dayiti” te aksepte nan mwa jiyè 2012. Misyon EDEK te fèt nan mwa oktòb 2012. Nan mwa me 2013 Bank mondyal fè yon revizyon entèn (reyinyon pou pran desizyon) sou bwouyon EDEK la. Yo te fè chanjman nan bwouyon an ak nan vèsyon franse a, epi yo te voye yo bay gouvènman an. Yo prevwa yon atelye difizyon ak tout moun ki konsène yo nan dat 24 ak 25 septanm 2013 nan Pòtoprens. Yon semèn nasyonal ap òganize apre sa nan mwa oktòb.

Men prensipal mesaj EDEK la:

Ayiti plizoumwon louvri pou komès epi li fè pati plizyè akò komèsyal rejyonal ak multilateral. Poutan, peyi a pa eksplwate nèt tout benefis akò sa yo ka ofri-l. Komès fòmèl ak Repiblik Dominikèn nan yon nivo ki ba anpil, menm lè sa klè gen yon komès enfòmèl enpòtan. Ayiti taka ekspòte plis bay vwazen-l yo atravè kanal ofisyèl yo; taka gen plis itilizasyon lòt akò komèsyal tou, tankou Mache Komen Kominote Karayib la (Caricom), HOPE II/HELP ak Etazini epi Akò Patenarya Ekonomik (APE) ak Inyon Ewopeyen.

Pami aspè pozitif yo, kapasite rezistans ekonomi an nan lane 2010 la merite yo pale de li: Izin asanblay rad yo ki konte pou 85% nan ekspòtasyon nou yo rive reprann, epi nan fen lane a nivo a te menm ak nan lane 2009; sektè konstriksyon an ap mache fò gras ak reparasyon enfrastrikti (tankou wout, ayewopò, ...), epi sektè touris la ap vanse. Menm si moun paka wè bagay sa yo, rezilta sonday opinyon piblik ki fèt chak lane montre ke gen chanjman kap fèt nan sosyete a: sanble gen mwens koripsyon epi gen plis espwa lavi miyò. Epitou, gen yon seri refòm ki ta dwe bay bon rezilta: envestisman sektè prive a fè nan pwodiksyon ak distribisyon elektirisite, chanjman nan administrasyon Elektirisite Dayiti (EDH); siksè nan refòm Pò a nan Pòtoprens ki vin ogmante randman-l; epi sak pi enpòtan se jefò pou elimine konplikasyon nan Zòn Franch ak Pak Endistriyèl, an menm tan yap mete sou pye yon Biwo ki la pou fasilite envestisman. Sanble tou lide zòn ekonomik entegre yo ke Gwoup Bank Mondyal te toujou ap rekòmande ap vanse finalman.

Defi pou amelyore konpetitivite ak rive divèsifye ekspòtasyon yo pa sèlman pou demand

¹Fon Monetè Entènasyonal (International Monetary Fund, IMF), Sant Komès Entènasyonal (International Trade Centre, ITC), Konferans Nasyonziini sou Komès ak Devlopman (United Nations Conference on Trade and Development, UNCTAD), Pwogram Nasyonziini pou Devlopman (United Nations Development Program, UNDP), ak Òganizasyon Mondyal Komès (World Trade Organization, WTO).

lan, men sitou sou kapasite pwodiksyon peyi a. Ekonomi peyi a deja louvri pou resevwa enpòtasyon depi plizyè lane, epi li benefisye aksè san dwa ni kota sou laplipa gwo mache yo, san pou otan gen ogmantasyon serye ni varyete nan ekspòtasyon yo, sa ta vle fè kwè defi ogmantasyon ekspòtasyon yo plis chita sou kapasite pwodiksyon.

Yon fason pou fè wè feblès kapasite pwodiksyon an se nan endistri rad la (gen 30 konpayi nan sektè a kont 100 ki te la anvan anbago 1993-94 la. Lwa HOPE la ak Lwa HELP la pèmèt Ayiti koud rad ki deja taye, kèlkeswa peyi kote twal yo soti, epi ekspòte yo ale Etazini kote yo antre san peye ni ladwann ni taks. Volim ekspòtasyon yo bay tretman espesyal sa prèske miltipliye pa twa (3). Pou pran maksimòm avantaj nouvo kota sa yo bay la, yo kalkile 44 nouvo konpayi ta dwe kreye. Pou kounye a, peyi an sèlman pwofite de yon ti pati nan avantaj sa yo. Se menm bagay ke nou ka di pou mache Inyon Ewopeyen ak mache Kanadyen an.

Klima investisman an, mouvman investisman dirèk etranje kap antre yo, faktè pwodiksyon yo, enfrastrikti ak fasilite pou fè komès yo plizomwen mèt. Konparezon ak lòt peyi ak konparezon ant diferan endikatè soti 2009 pou rive 2012 montre se yon ti kal pwogrè ki realize (Investisman Dirèk Etranje ki raz, absans mendèv kalifye, fòmalitye legal ki twò lou ak feblès tribinal yo, ran Ayiti kap bese nan Doing Business, ak pwogrè ki pa fèt nan mete yon kadas pwopriyete sou pye).

Gouvènman peyi Dayiti a ta dwe enkyè parapò ak bès nan konpetitivite amezi diferans nan nivo salè ant Ayiti ak Repiblik Dominikèn (RD) nan ap vin pi piti. Apre mouvman sosyal lane 2008 yo, gen yon ogmantasyon salè minimòm ki te bay nan endistri rad la. Li ogmante 60% pandan twa dènye lane yo, san yo pa konsidere chanjman nan randman. Nan brase lide ak moun nan sektè otelye a, li parèt ke salè pou menm kalite travay yo pi pre nivo nan Repiblik Dominikèn. Alavni, avantaj konpetitivite pa ta dwe chita sou pri mendèv men sou amelyore kalite fòs travay la ak bon administrasyon. Sa pral mande meyè lekòl ak opòtinite pou plis fòmasyon espesyalize. Remak sa vre pou endistri rad la, sektè touris la ak endistri Teknoloji Enfòmasyon ak Kominikasyon (TEK) ki fèk ap parèt la. Vini ak pratik administrasyon modèn ak dènye kri enpòtan tou.

Gen yon bon kantite sektè ki pwomèt ogmantasyon komès:

Min: sektè min ayisye an pwomèt anpil. Sepandan gen gwo obstak yo ta dwe wete, tankou amelyore kad legal ak enstitisyonèl. Lwa Ayisye sou min ki date depi 1976 lan enkonplè nan majorite-l, epi tou li kite pou se Konvansyon an ki detaye fason ak kondisyon egzak pou investisè yo. Lwa sa manke majorite eleman ki ka rale investisè, tankou yon estrikti fiskal san sipriz, avantaj nan taks ak kapasite pou voye pwofi tounen nan peyi yo, epi posede pwopriyete. Bagay sa yo ki manke yo kreye anpil ensètitye legal. Epi tou, tout moun konnen negosyasyon ki pou mennen nan Konvansyon Min yo difisil, koute chè, epi sak pi enpòtan: yo pa transparan. Feblès enstitisyonèl nou pale de yo pi wo a fè gen reta anòmal nan tan ki pase ant eksplorasyon min nan ak pwodiksyon.

Agrikilti: ak mwaye fòs travay peyi a ki nan agrikilti, sektè a gen yon enpòtan priyorite pou soulaje lamizè malgre, sòf pou sèten danre, sektè a an bès. Senk (5) sektè segondè idantifye nan EDEK la – vetivè ak lòt lwil esansyèl, fwidèmè/pwason, mango Fransik, grenn kakawo ak kafe. Senk chenn valè sa yo rapote yon mwayèn 55 milyon dola peyi etazini nan ekspòtasyon legal:

- **Vetivè:** Ayiti se pi gwo pwodik tè lwil esansyèl vetivè sou planèt la. Pwodiksyon total vetivè ogmante soti nan 20 rive nan 60 tòn sou dis lane, sa ki fè Ayiti vin pi gwo pwodik tè sou planèt la;
- **Mango Fransik:** Ayiti pami premye gwoup peyi kap pwodi epi ekspòte mango sou planèt la. Etazini se prensipal konsomatè mango ayisyen yo epi demann lan fò anpil. Se ti plantè endividyèl ki pwodi pi fò mango yo. Pwodiksyon sou plantasyon yo fèb.
- **Grenn kakawo:** se yon pwodi ekspòtasyon tradisyonèl. Pye kakawo yo gran moun epi antretyen yo pa sifizan. Ayiti pa ka enflyanse pri pwodi sa a sou mache mondyal la;
- **Lapèch sovaj:** atizanal nèt. Kapasite pou lapèch kap fèt kounye a siviv poko klè, sitou si yo ta vin sèvi ak teknoloji amelyore. Ayiti pa siyen konvansyon CITES la. Ekspòtasyon fwidèmè nan peyi Inyon Ewopeyen vin entèdi poutèt manke enfrastrikti kontwòl kalite;
- **Kafe:** Nan lane 1962, plis pase 32,000 tòn metrik (MT) grenn kafe vèt te ekspòte men vè lane 2010 mwens pase 500 MT te anrejistre kòm ekspòtasyon ofisyèl. Plizyè faktè eksplike degrenngolad sa nan ekspòtasyon yo: komès enfòmèl ak RD kouri monte; demann lokal vin ogmante pandan lane pase yo epi chenn ekspòtasyon kafe espesyal la kraze toulòtrejou la.

Touris: pandan endistri touris la pote yon gwo kontribisyon nan kwasans ekonomik, kreyasyon anplwa ak resèt fiskal nan rejyon Karayib la, nan peyi Dayiti, touris balneyè ak touris lwazi disparèt nan katalòg operatè tou yo (ajans) poutèt kriz ki te konn genyen lontan. Chenn valè aktivite sa yo chita plis sou enpòtasyon pase sou valè lokal ajoute. Gouvènman Ayisyen an chwazi touris kòm sektè priyorite, li konsantre-l sitou sou dyaspora ak mache MICE an (Meeting/Reyinyon, Incentive/Avantay, Conference/Konferans, Exhibition/Egzibisyon - RAKE), sou rale envestisman dirèk nasyonal epi etranje pou bati rizòt nan zòn Sid peyi Dayiti, ak gwo envestisman piblik pou devlope touris kiltirèl ak touris eritay patrimwann nan Jakmèl. Jodi a gen siy ki montre ansyen sitiyo an ka chanje, tankou:

- Enterè ki manifeste apre kanpay agresif ki te fèt pou bay Ayiti yon nouvo imaj,
- Òganizasyon pwogram touristik fèt e founi ak Air Transat pou touris kap soti Kanada ak Etazini,
- Ogmantasyon kantite liy avyon yo (Jet Blue, Haiti Aviation, VTS/Nassau, Sunrise Airways, ...),
- Misyonn rechèch Royal Caribbean fè toulòtjou pou-l gade kijan-l ta ka òganize pwomnad soti Labadie rive nan Pak Istorik Nasyonal la, epi planifye nouvo pwogram sosyal ak ekonomik pou benefisye kominote lokal kap viv ozalantou yo.

Akòz done ki manke nan sektè a defi a se chwazi politik piblik kòrèk ki kapab ogmante entegrasyon aktivite touris nan ekonomi nasyonal la epi kap rapòte plis bay operatè nasyonal yo ak nouvo revni pou moun ki pòv yo.

Tekstil: Ogmantasyon ekspòtasyon tekstil tap mande pou gen plis efò pou ogmante pwodiktivite, chèche nouvo nich epi varye pwodiksyon an. Travay ak asosyasyon biznis tankou CMTO-HOPE ak ADIH epi gouvènman Ayisyen an pou idantifye lòt nich rad pou evite konpetisyon ak ekspòtasyon kap soti nan peyi Azi yo, epi vize mache rad kalite siperyè epi ki gen plis pwodi ak mendèv entansif ak valè ajoute ladan yo. Yon opsyon se ta vize materyèl sentetik kòm pwodi ayisyen sa yo benefisye avantaj konparatif (16.5 pou san dwa nan Etazini pou mayo ki fèt ak koton epi 32% pou sentetik) parapò ak rad Azyatik ki fèt ak koton.

RESUME ANALYTIQUE

PREMIERE PARTIE : ECONOMIE, COMMERCE, QUESTIONS TRANSVERSALES ET COMPETITIVITE

Performances Economiques et Commerce Extérieur

Performances Economiques

1. Haïti a longtemps été vulnérable à l'instabilité politique, aux catastrophes naturelles et aux fluctuations de l'économie mondiale. La croissance du PIB d'Haïti a toujours été très volatile et le pays a continuellement échoué à maintenir des épisodes soutenus de croissance positive. En termes de structure, l'économie d'Haïti est caractérisée par l'importance du secteur agricole. Pendant les quinze dernières années, la part de l'agriculture a toutefois diminué. Alors qu'elle se situait à 31,5 pour cent de la valeur ajoutée en 1997, aujourd'hui elle ne représente plus que 24,5 pour cent de cette valeur. Néanmoins, la moitié de la population active y trouve un emploi. Une autre caractéristique de cette économie est la difficulté pour le secteur manufacturier à se diversifier et à se développer. Par ailleurs, l'activité du secteur de la construction n'a cessé de croître. Finalement, un taux élevé de chômage et un secteur informel important (88,4 pour cent à Port-au-Prince et ses environs) constituent aussi des caractéristiques essentielles de l'économie haïtienne.

2. Les pertes causées par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 sont estimées à 220,000 personnes tuées, 300,000 personnes blessées. Ce tremblement de terre a par ailleurs détruit l'équivalent de 120 pour cent du PIB et contribué à anéantir une décennie d'efforts de réduction de la pauvreté.² Le tremblement de terre a conduit toute l'économie à l'arrêt et a aggravé la pauvreté et la vulnérabilité de l'ensemble de la population d'Haïti. Le secteur privé a été particulièrement touché, subissant des dommages et des pertes de l'ordre de 5,7 milliards de dollars, estimés à 70 pour cent du total. En conséquence, la production économique a reculé de 5,4 pour cent au cours de l'exercice fiscal 2010. Malgré ces chiffres alarmants, certains sous-secteurs de l'économie ont montré une résilience impressionnante aux chocs pendant l'année fiscale 2010.

3. La gestion macroéconomique s'est améliorée au cours des dernières années. La gestion des finances publiques et la perception des impôts se sont améliorées, mais la mobilisation des recettes intérieures (13,0 pour cent du PIB en 2012) est encore faible par rapport aux normes régionales. Une grande partie des impôts perçus provient de transactions internationales, mettant en évidence une dépendance au commerce international et à la générosité des partenaires au développement. Entre 2009 et 2011, le stock de la dette extérieure d'Haïti a considérablement diminué grâce aux initiatives PPTE et IADM. A la suite du tremblement de terre de 2010, plusieurs sources de financement ont annoncé l'annulation d'un volume notable de dettes. En conséquence, la dette extérieure totale a chuté de 29,4 pour cent à 8,9 pour cent du PIB en 2011. La majeure partie du stock de la dette est désormais détenue par les créanciers bilatéraux, au premier rang desquels le Venezuela. Au cours des cinq dernières années, Haïti a

² Haïti PDNA, 2010

connu une rapide accumulation de la dette à travers l'accord PetroCaribe. Même si l'endettement du pays est encore assez maniable, une forte dépendance continue des financements PetroCaribe pourrait très probablement se traduire en une trajectoire insoutenable de la dette.

4. Haïti évolue dans une dépendance marquée par rapport à l'environnement extérieur. Le pays a enregistré d'importants déficits commerciaux depuis de nombreuses années. Dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), Haïti est le pays qui reçoit les envois de fonds les plus importants en pourcentage du PIB. En moyenne, sur la période 2005-2010, les transferts des migrants ont totalisé près de 22 pour cent du PIB par an. Au fil des ans, les envois de fonds sont devenus ainsi une source importante de revenus pour le pays, devant l'aide extérieure et les IDE. Haïti est également tributaire de l'aide extérieure. Les flux d'aide ont fortement augmenté en 2008 et doublé en 2009, en coïncidence avec le retour d'une période de stabilité politique. Le niveau de décaissement de l'aide, par rapport aux engagements atteint à peine 50 pour cent, sauf en 2010. Le décalage entre les engagements et les décaissements met en relief la faiblesse de la capacité d'absorption, ce qui constitue un obstacle pour le développement.

Politique commerciale

5. Depuis plusieurs années, Haïti présente un important déficit commercial. Les exportations de biens et services ont atteint environ 12 pour cent du PIB en 2010, tandis que les importations ont bondi à près de 57 pour cent du PIB, en partie en raison de la reconstruction après le séisme de 2010. Le résultat a été un déficit commercial de 45.2 pour cent du PIB.

6. Haïti est fortement tributaire des importations. Au cours des dernières décennies, les importations de biens et services représentent en moyenne plus de 40 pour cent du PIB. Elles sont principalement financées par les transferts officiels et privés et dans une moindre mesure par les exportations. Les principaux produits importés par Haïti sont les produits alimentaires (environ 60 pour cent de la nourriture est importée), les produits manufacturés, les machines et le matériel de transport, le carburant et des matières premières. Les États-Unis sont le premier partenaire d'importation d'Haïti (les postes les plus importants étant le riz, le blé et d'autres denrées alimentaires), ce qui représente plus d'un tiers des importations.

7. La base d'exportation d'Haïti est étroite et dominée par les textiles et les vêtements, qui représentent 88 pour cent des exportations totales sur 2008-2010 et qui ont augmenté à un taux annuel moyen de 9.2 pour cent dans la dernière décennie. Les autres exportations (des produits primaires qui ont tendance à être instables et à dépendre des aléas climatiques) ont augmenté de seulement 3.7 pour cent au cours de la même période, ce qui entraîne une augmentation de la concentration des exportations.

8. Le secteur extérieur d'Haïti est extrêmement vulnérable aux chocs externes ; les exportations sont concentrées non seulement par produit, mais également par destination. Les États-Unis sont de loin le premier partenaire commercial et représentaient en 2008-2010, 85,4 pour cent des exportations totales. Les recettes d'exportation sont très dépendantes de la conjoncture de l'économie américaine et de la demande pour les produits textiles (même si la dépendance par rapport à ce marché a légèrement diminué depuis 2000). La croissance des exportations pour de nouveaux produits et vers de nouvelles destinations ne compte que pour

14,6 pour cent seulement de la croissance des exportations depuis 2000, soit le plus faible taux parmi les pays de référence. La sophistication des exportations d'Haïti n'a pas réussi à s'améliorer au cours de la dernière décennie.

9. Haïti est relativement ouvert au commerce et fait partie de plusieurs accords commerciaux régionaux et multilatéraux. Pourtant, Haïti n'a pas exploité pleinement les avantages potentiels que ces accords offrent. Premièrement, le commerce formel avec la République Dominicaine voisine (RD) est encore très faible et pourrait être amélioré. Il est évident qu'en dépit d'un commerce informel important, les exportations d'Haïti pourraient augmenter à travers les canaux officiels et réduire le déficit commercial bilatéral avec la RD. Une plus grande utilisation pourrait être faite des accords commerciaux, notamment avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM), la loi sur *les opportunités hémisphériques d'Haïti par l'encouragement de partenariat* (HOPE I et II), l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Même si les initiatives « HOPE et HELP » ont contribué à stimuler les exportations de textile et de vêtements vers les États-Unis, il y a encore un certain nombre de niches qu'Haïti n'exploite pas suffisamment. Siéger à la CARICOM peut ouvrir des opportunités significatives pour stimuler le commerce intra-régional, en particulier en ce qui concerne les fruits et légumes. En outre, lorsqu'Haïti pourra aligner son système tarifaire aux normes de la CARICOM, les recettes provenant des droits de douane vont augmenter. L'appartenance à l'APE-UE fournit à Haïti un accès en franchise de droits de douane et de quotas aux marchés de l'UE. Profiter du potentiel largement inexploité offert par cet accord pourrait aider à créer des emplois, à diversifier les exportations et à accroître le revenu national. Enfin, le commerce avec les pays latino-américains pourrait être plus développé, avec le Brésil en particulier.

10. Il existe plusieurs secteurs avec un potentiel considérable pour l'expansion des produits exportés. Les défis pour diversifier les exportations se situent tant du côté de la demande que de l'offre. Les faits sont les suivants: (i) il y a un potentiel considérable pour l'exportation et la diversification des produits exportés ; (ii) et l'économie a déjà été très ouverte aux importations depuis de nombreuses années et a connu une franchise en droits de douane et en quotas dans la plupart des grands marchés, sans une augmentation ou diversification significative des exportations. Ce qui suggère que le défi de la croissance des exportations n'est pas seulement relatif à la demande, mais aussi en grande partie lié à l'offre. Le développement d'une capacité de production importante et moderne est essentiel pour Haïti, afin de saisir pleinement les avantages offerts par un important commerce extérieur.

11. Compte tenu des barrières auxquelles sont confrontés de façon disproportionnée les échanges de biens physiques, notamment en termes d'infrastructures, de standards, de normes sanitaires et phytosanitaires et de la disponibilité des financements, une proportion considérable de toute nouvelle production de biens pour l'exportation est susceptible de servir aussi le marché intérieur. Il ne s'agit pas de nier la possibilité d'un rôle accru pour le commerce visible (en particulier dans le secteur du textile et de l'habillement), mais il reste encore beaucoup à faire pour rendre Haïti compétitif dans le commerce de marchandises au niveau international, et ce sera un processus de long terme. À court terme, le potentiel de diversification et d'ajout de valeur existe dans le commerce des services tels que le tourisme, *les microworks*, l'externalisation des procédés d'affaires et des processus de front-office ainsi que

l'emploi à l'étranger pour les travailleurs haïtiens. Puisqu'Haïti reprend son rôle dans les accords internationaux et négocie de nouveaux accords, il lui sera nécessaire de s'adapter au potentiel en plein essor du commerce de services et d'autres futures exportations non encore connues.

12. Afin de tirer parti de ces nouvelles possibilités, l'environnement institutionnel pour l'élaboration des politiques commerciales et la prestation de services a besoin d'être amélioré. La structure ministérielle a besoin d'être clarifiée. La coopération inter-institutions peut être améliorée, comme peuvent l'être la consultation du secteur privé, la capacité de négociation et la collaboration à l'international.

Questions transversales et compétitivité

Le Climat des Investissements

13. La comparaison entre un sondage d'opinion réalisé en 2009 auprès de 300 entreprises, et des entretiens avec des dirigeants d'entreprises au cours de la mission EDIC, montre un consensus autour des problèmes de faiblesses institutionnelles, de manque de main-d'œuvre qualifiée, de contraintes d'accès au crédit, des procédures juridiques lourdes et de la faiblesse du système juridique. Au cours de ces entretiens, de nouvelles questions ont été soulevées: le manque de compétitivité et l'émergence de quasi-monopoles; l'absence d'un cadastre et les problèmes de transfert de propriété, les problèmes juridiques (lois obsolètes qui n'ont pas été mises à jour) et de la faiblesse du secteur de l'assurance. Les conclusions susmentionnées concordent avec l'analyse faite par la SFI dans son rapport de 2011 intitulé «Zone économique intégrée, analyse du marché», qui énumère les facteurs suivants comme ayant un impact négatif sur le climat des affaires en Haïti: (i) Lourdeur des procédures de mise en place et d'enregistrement des entreprises, (ii) Absence d'un système formel de titres fonciers et d'enregistrement des biens, (iii) Administration douanière trop complexe, (iv) Coût prohibitif et disponibilité limitée de terrains viabilisés, manque d'infrastructures et de services publics, (v) Absence d'un code de construction moderne, (vi) Absence de mécanismes efficaces pour la médiation et l'arbitrage international, (vii) Garanties insuffisantes pour la protection des droits de propriété privée des investisseurs (viii) Cadres juridiques, réglementaires et institutionnels fragmentés et dysfonctionnels pour les zones franches, des parcs industriels et de l'investissement à Haïti.

14. Sous un autre angle, le Doing Business 2013 présente les difficultés que rencontre un entrepreneur pour faire des affaires en Haïti. Le classement général place Haïti au 174^e rang sur 185 pays. Sa position a progressivement reculé au cours des dix dernières années. Ces faibles performances d'Haïti sont corrélées avec celles enregistrées sur d'autres indicateurs internationaux notamment l'indice de liberté économique, le risque politique pays, l'indice de contrôle de la corruption, et l'indice de notation financière pays.

15. Compte tenu de la déclaration faite par le Président de la République, Haïti vise à être classé comme un pays émergent en 2030. Pour soutenir cet objectif ambitieux, un exercice d'évaluation a été préparé par la Mission afin de comparer les performances du Doing Business pour Haïti avec celles de cinq pays plus avancés: la République Dominicaine, la Jamaïque, le Vietnam, le Cambodge et le Maroc. Au cours de la dernière décennie, ces pays

ont mis en œuvre des politiques pour faciliter les affaires, mais pas Haïti. Il est suggéré qu'Haïti étudie les trajectoires de développement de ces pays, les réformes entreprises et la vitesse à laquelle celles-ci ont été mises en œuvre, et qu'il examine les progrès réalisés par Haïti et compare ses résultats avec ce groupe de pays performants.

16. Un autre indice pour évaluer le climat des investissements dans un pays est son attractivité pour mobiliser des flux d'IDE. Par rapport à la République Dominicaine, Guatemala, Honduras, Nicaragua et El Salvador, Haïti affiche une capacité beaucoup plus faible pour mobiliser les IDE. Si nous laissons de côté les années 2010 et 2011, qui étaient atypiques pour Haïti, on constate que les flux d'IDE pour 2008 et 2009 étaient respectivement de 30 et 38 millions de dollars pour Haïti, tandis que pour la même période, la République Dominicaine a réussi à mobiliser respectivement 2,8 et 2,1 milliards de dollars.

Coûts et qualité des facteurs

17. Haïti souffre d'une présence massive de l'informel dans l'économie, qui semble incapable de générer suffisamment d'emplois par rapport au rythme de croissance de la population d'Haïti qui, même s'il a un peu ralenti, reste rapide. Le niveau d'emploi dans le secteur formel moderne est d'environ 8 pour cent. La grande majorité des PME et des micro-entreprises opèrent dans le secteur informel. Presque tous les emplois offerts dans la région métropolitaine sont des emplois dans l'informel, précaires et souvent à temps partiel. Il est généralement admis que le coût de la main-d'œuvre à Haïti est relativement faible par rapport à celui des autres pays. Cela est partiellement exact: la comparaison avec la République Dominicaine montre qu'il y a peu de différence entre les deux pays pour les salaires versés dans l'industrie du vêtement ou dans le secteur de l'hôtellerie. Cela questionne la future compétitivité de l'économie haïtienne et devrait inciter à chercher à positionner Haïti sur des segments à plus forte valeur ajoutée. A cet égard, un obstacle majeur rencontré par les entreprises en Haïti est la difficulté de trouver des techniciens bien qualifiés, en particulier dans les nouvelles technologies. La nécessité d'une main-d'œuvre mieux qualifiée, tant en qualité qu'en quantité, demande une mise à niveau des établissements de formation existants. En parallèle, des mesures visant à créer une perception plus positive de la valeur de la formation technique et professionnelle sont nécessaires. Enfin, le marché du travail est relativement opaque et il n'existe aucun mécanisme institutionnel pour permettre l'échange d'informations entre la demande de main-d'œuvre et l'offre. Une meilleure circulation de l'information augmentera les possibilités d'offre correspondant à la demande de travail. Elle pourrait aussi inciter certains Haïtiens de la diaspora à décider d'un retour au pays.

18. L'accès au crédit bancaire est toujours un problème pour de nombreuses PME, bien que des progrès aient été réalisés et des nouveaux instruments, tels que le crédit-bail et le capital-risque sont maintenant disponibles. Les documents, ainsi que les garanties exigées par les banques sont très difficiles à assembler pour les PME du secteur formel, et la tâche est presque impossible pour la grande majorité des PME, qui se trouvent dans le secteur informel. Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs initiatives visant à faciliter l'accès au crédit: d'une part, de guichets dédiés aux PME et aux micro-entreprises ont été créés, et les banques se sont vues allouer des fonds de garantie pour réduire le risque des prêts; d'autre part, les programmes de renforcement des capacités destinés aux PME ont été développés dans le but,

par exemple, de les aider à présenter des business plans solides. Une autre approche intéressante pour aider les entreprises à accéder au crédit est le développement de nouveaux outils conçus pour réduire le risque de crédit: (i) depuis l'année dernière, le crédit-bail est disponible, (ii) la Banque Centrale a mis en place un système de garantie attachée à un prêt à taux fixe pour le paiement hypothécaire afin de compenser l'absence d'un système efficient d'enregistrement des titres de propriété (iii) une autre opportunité pour les PME haïtiennes est la création d'une société de capital-risque par le groupe financier Leopard Capital Fund d'Haïti ; (iv) comme une transition vers un Office National de Crédit, la Banque Centrale est en train de mettre au point un système d'information entre les institutions financières. Enfin, le secteur de la micro-finance formelle se développe très rapidement. Selon une étude de 2007 menée par le SMG en partenariat avec des MPME et l'USAID, le portefeuille brut de la micro-finance s'élevait à 15 pour cent du système bancaire. Depuis 2010, des programmes financés par la communauté internationale pour une valeur de 120 millions de dollars ont été alloués pour développer et financer les institutions de micro-finance d'Haïti.

Le prix des services commerciaux

19. Le coût de l'électricité est parmi les plus élevés de la région. Le courant est instable et les coupures d'électricité sont fréquentes. Enfin, la fourniture d'électricité ne couvre qu'une petite partie du pays, les zones rurales étant les moins couvertes. On estime qu'avant le tremblement de terre, la moitié des connexions au réseau électrique était illégale et que la société « Electricité d'Haïti » (ED'H) recueillait seulement la moitié des montants facturés. Avant Janvier 2010, les coûts de production et de distribution apparaissent subventionnés à hauteur de 100 millions de dollars annuels, c'est-à-dire 12 pour cent du budget national. Dans le cadre de l'effort national de reconstruction, la consolidation de la production et la distribution d'électricité sont considérées comme un objectif important. L'objectif est à la fois d'améliorer la qualité de l'offre et de couvrir une plus vaste étendue du pays. Un effort particulier a été entrepris dans la restructuration de l'EDH sur une base économique solide, l'équipe de gestion a été remaniée, et au printemps 2012, un contrat a été signé avec un cabinet international de conseil en management. Les compteurs d'électricité ont également été remplacés. En 2011, une entreprise privée, E-Power, a commencé à produire de l'électricité à Port-au-Prince. La nouvelle centrale a une capacité de 30 mégawatts et est alimentée par du pétrole lourd, ce qui entraîne des coûts de production beaucoup plus faibles que ceux des installations existantes. Le gouvernement considère le secteur de l'énergie comme hautement prioritaire. Cependant, la modernisation et le développement du secteur demanderaient un niveau d'investissement trop élevé pour être supporté par le seul gouvernement haïtien. La réponse des autorités à cette contrainte majeure est la recherche de partenariats public-privé.

Infrastructures et facilitation des échanges

20. Les petites économies insulaires sont extrêmement dépendantes de la qualité, de la fréquence et du coût des moyens de transport qui les relient aux marchés, lesquels représentent à la fois des débouchés pour leurs produits et leurs sources d'approvisionnement pour les biens importés nécessaires. L'efficiency et l'efficacité des transports contribuent donc à développer la compétitivité de ces pays. Les paragraphes suivants

montrent que la structure de coût du transport par mer ou par air d'Haïti n'est pas compétitive en comparaison de celle de services similaires dans la région des Caraïbes. Par ailleurs, le réseau routier est en mauvais état et il y a beaucoup de villages qui n'ont pas accès aux routes principales pendant la saison des pluies

21. Les frais de chargement et de déchargement d'un conteneur standard à Port-au-Prince seraient les plus élevés des ports des Caraïbes. Une réforme de la gestion des ports est en cours. Jusqu'à récemment, l'APN, supervisée par un comité présidé par le Ministère de l'Economie et des Finances, combinait deux mandats, à savoir la fonction de régulateur et la gestion des opérations portuaires. En 2008, l'APN a commencé à renoncer à son rôle de fournisseur de services afin de se concentrer sur son rôle de régulateur. Le processus de restructuration a commencé par la rationalisation des effectifs qui ont été réduits de 1950 à 550 employés. Il est maintenant prévu de réduire davantage ce nombre, soit à atteindre 350 employés.

22. Outre la réforme en cours du port de Port-au-Prince et la modernisation des petits ports, le gouvernement s'intéresse à capter une partie de l'intense trafic maritime qui longe la côte ouest d'Haïti Plus de 35 pour cent du trafic maritime international et près de 80 pour cent du trafic des Caraïbes passent par le "Canal du Vent" qui fait face à Haïti. Des études menées par de grandes compagnies maritimes ont identifié des sites potentiels où un port en eau profonde pourrait être construit, probablement avec un financement du type BOT. Ce port en eau profonde permettrait le développement d'activités de transbordement et de redistribution dans la région. Cependant, les ports de Rio Haina et Caucedo en République Dominicaine, ainsi que les ports de Kinston Container et Kingston Wharves en Jamaïque, sont également très désireux de capter ce trafic, qui est susceptible de se révéler comme un secteur très prometteur pour le XXI^{ème} siècle.

23. L'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN) est responsable de la planification, la construction et la gestion des aéroports. L'AAN impose des taxes élevées sur l'aéroport dans le but d'obtenir des ressources pour le développement des infrastructures. Le résultat est qu'Haïti est la destination la plus chère des Caraïbes. Cette politique ne favorise pas le développement du trafic aérien et détourne probablement un certain nombre de touristes vers d'autres pays.

24. Avec 4,000 km de routes, la densité du réseau routier d'Haïti (km de route per 1,000 km² est faible, soit 149,9 contre 405 pour la République Dominicaine). Seulement 24 pourcent du réseau est asphalté, un pourcentage parmi les plus faibles de la région. Seules les routes nationales sont asphaltées alors que les réseaux routiers secondaire et tertiaire sont constitués par de la latérite ou du gravier compacté, le plus souvent en mauvais état. Pourtant, ces routes secondaires devraient jouer un rôle important dans l'ouverture de l'arrière-pays en permettant aux marchandises, que ce soit pour l'exportation ou pour la consommation intérieure, d'être transportées rapidement, dans de bonnes conditions et à un coût raisonnable. Ce n'est pas le cas en Haïti. La forte détérioration du réseau routier d'Haïti, l'emballage insuffisant de fruits et légumes et l'utilisation de véhicules qui ne sont pas adaptés au transport de marchandises agricoles sont responsables de pertes commerciales considérables. L'amélioration et l'entretien des infrastructures doivent être considérés comme un objectif prioritaire afin de rendre l'économie plus compétitive. Un Fonds d'entretien routier (FER) a été créé en 2003 pour la

réparation et l'entretien du réseau routier. Le fonds est financé par les recettes perçues de la vente d'essence mais les ressources ainsi collectées sont insuffisantes pour assurer la maintenance du système.

Zones franches, parcs industriels et zones économiques intégrées

25. Haïti a connu peu de succès dans sa tentative d'attirer les investisseurs en créant des zones franches et des parcs industriels et en introduisant des mesures telles que l'exonération de taxes et droits de douane. Les flux d'IDE sont décevants par rapport aux autres pays. Une étude de la SFI entreprise en 2011 sur les zones économiques intégrées d'Haïti a mis en évidence les éléments suivants pour expliquer les résultats décevants des parcs industriels et zones franches:

- le chevauchement des incitations relatives aux questions fiscales et douanières dans la législation sur les zones franches; la création des parcs industriels et le code des investissements sont source de confusion pour les investisseurs ;
- l'implication excessive du Conseil des Ministres et du Président de la République dans le processus des autorisations de zones franches ;
- la confusion résultant du chevauchement des mandats juridiques et des missions de la DZF et du CNZF en ce qui concerne la supervision, la gestion et la réglementation des zones franches;
- l'absence d'un guichet unique ou «one stop shop» pour faciliter la délivrance des immatriculations, permis, autorisations et certificats de l'Etat;
- l'absence d'un mécanisme et des protocoles d'accord pour coordonner, au sein du MCI (ou de SONAPI), les missions, les responsabilités et les fonctions de la DZF, le CNZF, et d'autres organisations qui ont compétence réglementaire sur la zone franche;
- le manque de clarté quant à l'obligation de l'Etat de fournir les infrastructures nécessaires en dehors des sites de zones franches et parcs industriels.

La SFI a présenté une proposition pour un nouveau concept de Zones Industrielles Intégrées qui a déjà été mis en œuvre dans plusieurs autres pays. Cependant, le concept ne peut être implanté présentement, tant que l'empilement de lois et de règlements contradictoires n'a pas été examiné puis nettoyé et tant que les responsabilités du nouveau système n'ont pas été bien définies. La mission EDIC corrobore entièrement les recommandations de la SFI.

Douanes et facilités commerciales

26. Le service des douanes (AGD) constitue un élément clé de la politique budgétaire du gouvernement, fournissant environ 30 pour cent des ressources budgétaires. En plus de la prévention de la fraude, le service des douanes a également la responsabilité d'arrêter la concurrence déloyale et les gains injustifiés, et dans le même temps de faciliter la fluidité et la transparence des transactions commerciales. Le principal point d'entrée pour les personnes et les marchandises est Port-au-Prince. Les services de douane situés sur le port et l'aéroport de Port-au-Prince couvrent respectivement plus de 90 pour cent et 70 pour cent des importations et des exportations du pays. Ils génèrent également 84 pour cent des recettes douanières. En outre, huit postes de douane sont situés autour du périmètre frontalier du pays ; il y a également des brigades mobiles. Le logiciel SYDONIA est installé dans tous les bureaux qui sont reliés en

temps réel à l'Office Central des Douanes à Port-au-Prince. L'introduction du logiciel SYDONIA et les changements apportés par ce système au cours des dix dernières années ont permis une amélioration significative de la performance logistique du pays, comme le montre son bond de la 123^{ème} place en 2007 à la 98^{ème} en 2010 dans le LPI (Indice de performance Logistique) de la Banque mondiale. Des progrès sont nécessaires pour contrôler et réduire la contrebande. Depuis le tremblement de terre en 2010 et l'accroissement rapide du commerce avec la RD, la performance des postes frontières est devenue une question sensible. Le manque d'équipement et de ressources humaines n'a pas aidé le Gouvernement à atteindre son objectif de lutte contre les fraudes. Selon le milieu des affaires, en 2012, il y a toujours un niveau élevé de contrebande et de sous-facturation, compris entre 5 et 10 pour cent des recettes douanières.

Le cadre juridique des affaires

27. Une commission présidentielle a été mise en place pour examiner le droit des affaires et le mettre à jour. La tâche est considérable, car tout progrès dans un secteur doit être harmonisé avec d'autres codes. Moderniser le code du commerce actuel est une tâche essentielle: la législation doit être nettoyée par l'abrogation de certaines lois qui se sont accumulées au fil des ans, les règlements doivent être adaptés pour tenir compte des progrès de la technologie moderne et un environnement juridique favorable au développement doit être mis en place. Les institutions chargées de la mise en œuvre des lois et règlements d'application doivent également être restructurées.

28. Les tribunaux et le centre d'arbitrage. Les litiges commerciaux sont réglés par voie d'arbitrage en Haïti, selon les termes du code de procédure civile de 1963, tel que révisé en 2006. Un Centre d'Arbitrage Haïtien a été créé en 2008 par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti. Cependant, ce Centre d'Arbitrage n'est pas encore pleinement opérationnel, il n'a pas encore acquis une expérience suffisante, et sa gestion a besoin d'être modernisée. En outre, aucune des sentences arbitrales n'a été appliquée jusqu'ici. Haïti a signé, mais n'a pas encore officiellement ratifié la convention du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI). Haïti a toutefois ratifié le traité de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA).

29. Un véritable cadastre et un régime d'enregistrement foncier sont nécessaires afin de protéger toutes les parties et développer un marché de l'immobilier. Moins de cinq pour cent de la terre d'Haïti ont été enregistrées, et plus de 75 pour cent des contrats fonciers ruraux sont établis conformément aux procédures traditionnelles et ne sont pas officiellement enregistrés. La situation est tout aussi compliquée dans les zones urbaines. Les tribunaux sont engorgés par de nombreux conflits fonciers. L'amélioration de la sécurité juridique des droits fonciers est essentielle à la fois pour les paysans et pour les investisseurs, qui hésitent à s'engager dans des projets d'investissement qui pourraient finir par être contestés devant les tribunaux. La mise en place d'un système d'enregistrement foncier est importante et contribuera à augmenter la valeur des terres, une fois le marché développé. Plusieurs tentatives infructueuses ont été faites au niveau national. Une solution serait de se concentrer sur les domaines prioritaires tels que les zones économiques intégrées, où il serait possible de trouver des avantages pour toutes les parties et qui l'emporteraient sur des inconvénients éventuels.

DEUXIEME PARTIE : PRINCIPAUX SECTEURS DE CROISSANCE

L'industrie du textile et du vêtement

30. La connexion d'Haïti avec l'industrie du vêtement remonte à 30 ans. Durant les années 1980, plus de 100,000 Haïtiens ont été employés dans le secteur. Ce chiffre est tombé à moins de 5,000, après les troubles politiques et l'embargo des Nations Unies de 1993-94. Depuis cette période, l'industrie a été reconstruite, atteignant 9,000 emplois en 2006 et 30,000 à la fin de 2012, soit plus de 25 pour cent des emplois formels dans le secteur privé. Aujourd'hui, il y a plus de 25 ateliers, dont la plupart se trouvent dans le Parc Industriel Métropolitain (PIM)³ ou dans la zone SHODESA. Le groupe sud-coréen Sae-A vient de commencer des opérations dans le nouveau parc industriel de Caracol dans le nord-est du pays. Le groupe prévoit de construire un complexe textile intégré qui couvrira toutes les étapes du processus de production, de la filature jusqu'au produit final, et pourra créer 20,000 emplois. Une usine Sae-A de vêtements vient d'ouvrir en octobre dernier à Caracol.

31. Le secteur textile-habillement représente environ 90 pour cent du total des exportations d'Haïti⁴. Les produits assemblés représentent plus de 85 pour cent de la valeur des T-shirts, hauts sans manches et d'autres produits de bas de gamme en coton tricotés (SH 6,109)⁵ qui sont fabriqués pour l'exportation en produits à faible valeur ajoutée. La République Dominicaine est le principal fournisseur de tricots teints. La plupart du temps, les tissus sont préalablement découpés et arrivent à Haïti prêts à l'assemblage.

32. Les Etats-Unis sont le principal débouché pour les produits haïtiens qui sont relativement compétitifs. Plus de 90 pour cent des produits sont vendus sur ce marché, ces ventes s'élèvent à 700 millions de dollars en 2011. Haïti occupe la cinquième place parmi les exportateurs de produits tricotés aux États-Unis. Le prix de vente moyen des produits fabriqués en Haïti est faible, seul le Bangladesh a un prix inférieur par EMC (équivalent mètre carré). Les pays qui ont des coûts salariaux plus élevés fabriquent des produits plus haut de gamme, tels que Maurice, où le prix EMC est 2,5 fois supérieur à celui d'Haïti.

33. Dans le secteur textile, la semaine de travail est de six jours pour 8 heures de travail journalier, le minimum salaire journalier étant de HTG 200.00 Les candidats potentiels pour travailler dans les ateliers d'assemblage sont extrêmement nombreux. La plus récente augmentation du salaire minimum, a été accordée à la suite des mouvements sociaux de 2008, et est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2012. Cette augmentation s'applique uniquement au secteur textile-habillement qui assemble des vêtements destinés à l'exportation. Le salaire journalier est passé de 70,00 Gourdes haïtiennes (HTG) ou 1,75 \$ à 125,00 HTG (3,00 \$) le 1^{er} octobre 2009 puis à 150,00 HTG (3,60 \$) en 2010 et 200.00 HTG (5,00 \$) en octobre 2012. Cette dernière augmentation représente une hausse de 60 pour cent sur trois ans, et est susceptible d'affecter la compétitivité d'Haïti, d'autant plus que la loi stipule que, tenant compte des primes de productivité, les entreprises devront répondre à l'objectif de payer un salaire journalier de 300.00

³ Le Parc Industriel Métropolitain a une surface de 48 ha, sur laquelle se trouvent 54 ateliers, chacun comprenant une surface de 3 000m². 9 000 ouvriers travaillent sur ce site.

⁴ COMTRADE

⁵ COMTRADE

HTG (7,50 \$). Ce salaire est pratiquement le même que celui pratiqué en République Dominicaine, où le salaire journalier minimum est de 6,76 \$, et il est beaucoup plus élevé que les salaires dans les pays asiatiques.

34. L'évolution de la productivité est lente par rapport aux normes mondiales dans l'industrie. Néanmoins, les travailleurs du textile haïtien, qui sont surtout des femmes, cherchent des emplois stables et sont consciencieux et fiables. En outre, il existe plusieurs écoles professionnelles qui donnent une formation de qualité pour les tâches requises dans le secteur. Haïti soutient aussi le programme Better Work qui vise à promouvoir des meilleures pratiques en matière de conditions de travail et de droits des travailleurs. Cependant le dernier audit entrepris en Septembre 2012, montre que de nombreuses entreprises ne respectent pas les règlements concernant la rémunération et la protection des travailleurs.

35. Haïti bénéficie d'un accès privilégié au marché américain grâce aux législations HOPE et HELP. Ces législations permettent à Haïti d'assembler les textiles, quelle que soit l'origine des tissus importés, et de les exporter vers les Etats-Unis, où ils entrent en franchise de droits et de taxes. Le volume autorisé pour le traitement préférentiel a presque triplé, passant de 70 millions à 200 millions EMC de tissu. Ces lois permettent également que les vêtements assemblés en Haïti soient exportés vers les Etats-Unis via les ports de la République Dominicaine. Afin de profiter pleinement de ces nouveaux contingents, on estime à 44 le nombre de nouvelles entreprises qui doivent être créées. Ces entreprises pourraient générer 1,1 milliard de dollars de chiffre d'affaires annuel. Toutefois, les possibilités offertes par les lois américaines sont appelées à prendre fin en 2020, sauf renouvellement.

36. À l'heure actuelle, Haïti n'a seulement tiré qu'un avantage partiel des opportunités liées aux législations HOPE et HELP. Haïti n'a également pas suffisamment profité des exonérations fiscales entre autres offertes par les 27 pays de l'Union Européenne. La même remarque est valable pour le marché canadien. Une raison qui pourrait expliquer l'échec d'Haïti à saisir les opportunités a été développée dans la section précédente: le cadre réglementaire de l'investissement est constitué d'un énorme empilement de lois et règlements, adoptés sous différentes administrations, qui se chevauchent souvent et sont une source probable de confusion pour d'éventuels investisseurs. En outre, il existe d'autres faiblesses institutionnelles reconnues: l'absence d'un cadastre fiable et de droits de propriété bien définis, des infrastructures vieillissantes, le coût élevé de certains facteurs de production, un cadre juridique qui n'est plus adapté au monde moderne, et un niveau relativement élevé de corruption.

37. Le gouvernement est conscient de ces problèmes et a entrepris des réformes institutionnelles et juridiques qui devraient être pleinement mises en œuvre au cours de la seconde moitié de l'année 2013. Ces initiatives vont de l'adoption de nouvelles législations et à la participation à Better Work à la création de commissions spécialisées et à l'établissement de nouvelles agences, comme le Centre de Facilitation des Investissements (CFI).

Opportunités offertes par le tourisme

38. Pour de nombreux pays des Caraïbes, le tourisme est la principale source de revenus pour financer leurs budgets. La République Dominicaine est la première destination de la

région, avec 4,3 millions d'arrivées, suivie de Puerto Rico avec 3,5 millions. C'est dans les Caraïbes que le tourisme de croisière a été développé au cours de la période 1966-1974; aujourd'hui, il est devenu une industrie importante dans l'économie mondiale. Pendant les années 1960 et 1970, Haïti a été à la pointe du développement du tourisme dans les Caraïbes. Toutefois, en raison des multiples crises qui ont eu lieu au cours des 30 dernières années, l'image du pays comme destination de villégiature privilégiée s'est effondrée. Depuis plusieurs années, les efforts sont déployés pour la remettre sur la carte des destinations touristiques. Aujourd'hui, le chemin à parcourir pour y arriver est long et il sera nécessaire de travailler dur pour rétablir son attractivité et recréer son image de marque.

39. L'absence de statistiques fiables est un obstacle majeur à l'élaboration d'une politique du tourisme et à l'évaluation des performances et des impacts économiques et sociaux. Selon les chiffres fournis par le Ministère du Tourisme, il y avait 348.000 arrivées en 2011. Le but de leur visite était indiqué comme suit: 147.000: loisirs et vacances; 45.000: affaires; 53.000: autres, et 102.000: non précisé. En d'autres termes, la moitié des réponses étaient inutilisables. Au cours de la dernière décennie, qui a été caractérisée par des troubles politiques et des catastrophes naturelles, il est probable que les visiteurs comprennent un pourcentage élevé de travailleurs humanitaires et d'Haïtiens de la diaspora, car ces derniers sont moins dépendants des troubles politiques et des problèmes climatiques que les autres touristes. Pendant les périodes difficiles, les haïtiens de la diaspora ont contribué à stabiliser les flux touristiques et à maintenir les activités du secteur. Des plans et actions spécifiques devraient cibler cet important groupe pour le développement du tourisme ainsi que les autres groupes à fort potentiel comme les visiteurs friands de tourisme culturel et éco-tourisme.

40. Plusieurs types de tourisme sont offerts à Haïti:

Le tourisme de croisière est en plein essor, mais apporte peu de retombées au budget national ou aux opérateurs locaux (hôtels, bars et restaurants, taxis, guides, interprètes, musées, artisanat, ...). En 2011, près de 600.000 passagers de la Royal Caribbean se sont arrêtés au Terminal Labadie, dans le nord d'Haïti, pour passer la journée dans un site balnéaire loué par la Royal Caribbean depuis 25 ans. Ce site comprend cinq plages privées, une place avec des boutiques, des restaurants et des attractions culturels. Il emploie 700 personnes, dont 230 sont employées à temps plein (maintenance, sécurité, "boutiques touristiques", autres services) et est géré par une société haïtienne, SOLANO SA. Les repas sont préparés par les cuisines à bord des navires. Les croisiéristes ne quittent pas le site, et n'ont pas la possibilité de louer une voiture pour se rendre au parc historique national ou sur d'autres sites d'intérêt. Depuis plusieurs années, des échanges sont en cours pour lever cette contrainte. Le gouvernement haïtien a déjà démarré le plan d'actions convenu avec la Royal Caribbean en vue d'inclure des excursions en dehors du site; et, c'est dans ce contexte que cette compagnie a conduit depuis 2012 diverses missions d'évaluation et de planification. En 2011, les frais chargés par la compagnie pour cette escale sont de US\$ 9,00 par passager et les revenus de l'administration d'Haïti se sont élevés à 5,4 millions de dollars. Ces revenus ainsi que ceux générés par les activités sur le site devraient augmenter avec la venue en automne 2014 d'un second navire Quantum of the Sea. Toutefois, le tourisme de croisière n'apporte que peu de retombées sur l'économie et son impact n'est pas évalué systématiquement. Ce produit touristique est en plein essor et rapporte dans la région plus de 2 milliards de dollars avec plus de 50.000 emplois. Haïti pourrait capter une plus grande part

de marché, en investissant des les infrastructures et mesures d'appui et en planifiant avec la Royal Caribbean l'ouverture du port de croisière à d'autres lignes qui lui sont affiliées.

Du fait de la richesse de sa culture et de son histoire, le tourisme culturel est l'un des produits pour lequel Haïti a un avantage comparatif par rapport aux autres destinations de l'Amérique Centrale et des Caraïbes En effet, les nouvelles tendances du secteur touristique placent au premier plan la recherche d'expériences authentiques, uniques et inédites. Il est possible de développer des partenariats avec les producteurs de biens culturels (ICC), de manière à améliorer le produit existant et d'en faire le label d'Haïti en adoptant les mesures appropriées pour protéger le droit à la propriété intellectuelle des producteurs. Il est possible de créer de nouveaux emplois et d'apporter une valeur ajoutée plus grande au secteur en fournissant un accompagnement aux producteurs des ICC dans des aspects comme la standardisation, la diversification, la gestion et la commercialisation.

L'éco-tourisme se développe depuis la fin des années 90 en visant la mise en place d'établissements et de services qui s'inscrivent dans le cadre du tourisme durable. L'accent est surtout mis sur le tourisme solidaire, qui fait la promotion des principes d'un tourisme responsable et équitable. L'activité touristique est respectueuse de l'environnement naturel et culturel, privilégie la rencontre et l'échange, participe de manière éthique au développement local, est porteuse d'expériences authentiques. L'appui à ce produit a l'avantage de cibler les PME et les populations à faibles revenus. C'est l'instrument idéal de création de richesses en faveur des pauvres.

Le tourisme d'affaires et d'événements (MICE) est également en pleine expansion. Beaucoup d'hôtels, neufs ou rénovés, sont situés dans la région métropolitaine et visent le tourisme d'affaires et d'événements. Aujourd'hui, on estime qu'il y a 2.940 chambres d'hôtels disponibles, un chiffre qui devrait atteindre 3.490 d'ici fin 2015. La reconstruction a permis l'adoption de normes plus élevées et la mise à niveau des TIC dans les hôtels pour répondre à cette nouvelle demande de conférences, d'ateliers et d'organisation de festivals. L'expansion du tourisme d'affaires et d'événements génèrera des revenus considérables et des emplois au niveau local.

Le tourisme balnéaire et de loisirs fut fortement affecté par les crises passées. La «destination Haïti» qui avait disparu des catalogues des tour-opérateurs ainsi que des plates-formes électroniques spécialisées dans les voyages et les vacances, est en train de retourner. Ce sont des signes encourageants indiquant que cette situation pourrait changer prochainement. Le groupe dominicain Punta Cana est intéressé à développer un complexe touristique dans la région de Côte de Fer, au sud du pays; le gouvernement a approuvé le plan touristique de mise en valeur de l'Île à Vache et a déclaré cette île comme la première zone officielle de tourisme et d'écologie; le secteur privé élabore des plans d'aménagement qui incorporent notamment le développement de complexes hôteliers s'inspirant des principes de tourisme durable et le gouvernement a engagé des travaux d'infrastructures et d'ingénierie sociale; deux compagnies d'aviation, Jet Blue et la Dutch Antille Express Airlines ont annoncé qu'elles allaient dans un proche avenir commencer des opérations en Haïti: la première assurant des vols à partir des Etats-Unis et la seconde de Curacao; finalement, le tour-opérateur canadien Transat AT a mis sur le marché des forfaits vacances, avec Montréal et la Floride comme point de départ, pour des séjours de 4 et 7 jours sur la Côte des Arcadins.

41. Contrairement aux pays des Caraïbes, l'impact du tourisme sur l'économie est limité en Haïti et mal évalué. Les raisons principales sont liées à l'insécurité, à une intégration insuffisante dans l'économie nationale et à l'absence d'indicateurs mesurant les progrès réalisés. De nos jours, le tourisme est fortement dépendant de facteurs externes et des importations, facteurs qui minimisent son impact sur la réduction de la pauvreté. Afin de changer cette donne, le Ministère du Tourisme devrait engager d'autres ministères, les organismes décentralisés et le secteur privé, pour préparer ensemble des plans d'opération intégrés aux plans d'aménagements touristiques en cours d'exécution. Ces actions concertées viseraient à construire les chaînes de valeurs et à réduire les externalités négatives: Parmi elles, figurent en priorité l'établissement des listes d'offres des biens et services à produire pour les établissements touristiques, l'encadrement des PME, en vue de la production de ces biens et services, la réparation et l'amélioration des infrastructures, la fourniture d'eau et d'électricité, la réduction des coûts de transport aérien entre Haïti et les pays émetteurs (Europe, Etats-Unis, ...), et la facilitation de la sécurisation des titres de propriété pour les terres où les hôtels / centres touristiques.

42. Le tourisme a été choisi par le gouvernement comme un secteur prioritaire pour le développement du pays capable de soutenir la croissance économique et de créer des emplois. La stratégie du gouvernement repose sur quatre piliers: (i) la formation, (ii) la réglementation et le contrôle qualité, (iii) La promotion et l'amélioration de l'image de marque d'Haïti, et les négociations avec les tour-opérateurs internationaux, et enfin (iv) la nécessité d'attirer les investissements privés, nationaux et étrangers, sous la forme de partenariats public-privé. Les plans de développement de l'hôtellerie ont été établis pour trois pôles: un pôle sur la côte nord de l'Atlantique, avec une ouverture vers le nord-ouest (1.350 nouvelles chambres); un pôle à l'ouest, sur la Côte des Arcadins (capacité actuelle 550 chambres), et un autre pôle vers le sud, sur la côte caraïbéenne (plus de 3.000 chambres potentiellement).

Les chaînes de valeur pour l'agriculture

Dans l'histoire économique d'Haïti, les exportations de produits agricoles ont joué un rôle important. Après l'indépendance et jusqu'à la seconde moitié de 1.900, le secteur agricole a été dominé par le sucre, le café, le sisal et le coton.

43. L'histoire du secteur primaire haïtien est le témoignage du grand potentiel du secteur. Toutefois, Haïti n'a pas été en mesure de maintenir ou de mettre à profit sa position jadis dominante sur des produits tels que le sucre, le café, le sisal et le coton. En fait aujourd'hui, le pays connaît de plus en plus l'insécurité alimentaire avec la baisse de la production des cultures traditionnelles telles que le sorgho, partiellement compensées par la hausse de certaines autres productions, telles que les haricots secs et les ignames. Les productions de riz, de maïs et de poulets ont stagné au cours des 50 dernières années, ce qui signifie que l'offre de ces produits n'a pas suivi la croissance de la population, ce qui conduit à des importations importantes des trois produits ci-dessus. La situation du riz (80 pour cent du riz consommé est importé) a été catastrophique avec des difficultés de production aggravées par de mauvaises politiques commerciales.

44. Alors que le potentiel des chaînes de valeur agricoles est très important, plusieurs contraintes limitent le développement du secteur. Les contraintes qui pèsent sur les perspectives d'une expansion des exportations agricoles haïtiennes sont: (i) l'insécurité, bien que la situation semble s'améliorer; (ii) la désintégration institutionnelle: les institutions de base pour soutenir le secteur agricole ont besoin de plus de soutien, (iii) Le manque d'intérêt des paysans pour les anciennes chaînes de cultures de rente (sucre, café, sisal) et l'incapacité à se projeter vers de nouveaux domaines d'opportunité, (iv) l'insécurité foncière, (v) l'absence de facilités de crédit rural spécialisées et (vi) les dispositions phytosanitaires limitées.

45. Même avec la dégradation de l'environnement, Haïti conserve un énorme potentiel dans le secteur agricole, à la fois pour se nourrir et pour tirer parti des possibilités d'exportation à forte valeur ajoutée dans les pays américains et européens ainsi que dans la région des caraïbes. Le vétiver et les huiles essentielles, les mangues Francisque, les fèves de cacao, les fruits de mer et le café sont les produits qui génèrent les recettes les plus élevées à l'exportation

46. Les cinq filières ci-dessous sont les principales exportations officielles en valeur au cours des dix dernières années (moyenne; chiffres arrondis) et en termes de fourniture de moyens de subsistance. La grande majorité des travailleurs, les agriculteurs et les pêcheurs, impliqués dans ces chaînes de valeur travaillent à temps partiel. En 2011, ces cinq chaînes de valeur ont produit un total d'environ 55 millions de dollars en exportations. Il faut toutefois savoir qu'une très grande quantité de fèves de café produite en Haïti est exportée clandestinement vers la République Dominicaine.

Vétiver et autres huiles essentielles	\$18 millions	60-70,000 agriculteurs
Mangue madame Francisque	\$14 millions	50-75,000 agriculteurs
Fèves de cacao	\$9 millions	20,000 agriculteurs
Fruits de mer / Poisson (homard et mollusques)	\$10 millions	50,000 pêcheurs
Café (vert ou torréfié)	\$3 millions	100,000 agriculteurs

Le reste de cette section présente en plus de détail la situation de chacun de ces produits.

47. Huiles essentielles. La filière des huiles essentielles haïtiennes est dominée par le vétiver ; les autres huiles essentielles sont : l'huile essentielle d'Amyris, de différents plants d'agrumes, les huiles de citron, l'ylang ylang. La production totale de vétiver a augmenté en dix ans de 20 à 60 tonnes par an, faisant d'Haïti le plus grand producteur au monde. Les exportations d'huiles essentielles en 2011 ont été évaluées à 17,8 millions de \$ (contre un sommet de 21,4 millions de dollars en 2008). Il est estimé qu'au moins 60,000 agriculteurs travaillent à temps partiel pour la récolte des racines de vétiver qui sont utilisées pour produire de l'huile essentielle. La demande d'huile de vétiver est fonction de la production de l'industrie des parfums, aux Etats Unis et en Europe.

48. Deux problèmes importants restent à résoudre pour que l'industrie du vétiver continue de prospérer :

- fournir des incitations aux agriculteurs pour mieux contrôler l'érosion du sol lors de la récolte des racines de vétiver (certains donateurs ont cessé de soutenir les projets de vétiver, en raison de l'érosion);
- améliorer la part de la "valeur ajoutée" de la chaîne de valeur qui revient aux producteurs, accompagnée d'une plus grande transparence dans la gestion des fluctuations des prix.

49. Les mangues, de la variété madame Francisque. Haïti fait partie du peloton de tête des pays producteurs et exportateurs de mangues dans le monde. La production totale a été d'environ 300,000 tonnes au cours des dernières années. Les Etats-Unis sont de loin le principal consommateur de mangues haïtiennes et la demande est soutenue.

50. L'exportation des mangues a été affectée par l'embargo commercial de 1991-1994, et de nouveau en 2007 par une interdiction aux Etats Unis d'importations de mangues haïtiennes due à une infection des ces dernières par des mouches. La production de mangues Francisque a depuis lors rebondi (les dernières estimations sont de 300,000 tonnes par an) mais est encore inférieure au niveau des années 1980.

51. La plus grande partie de la production des mangues en Haïti est réalisée par des agriculteurs individuels (50,000 à 75,000 familles environ) avec des manguiers incorporés dans leurs activités agricoles à petite échelle. Seule une petite partie de mangues proviennent de la production des plantations. Avant d'être exportées, les mangues passent par un bain d'eau chaude et sont ensuite placées dans des cartons standards. Les mangues sont alors inspectées sous la surveillance de l'USDA, et sont placées dans des conteneurs de 40 pieds.

52. La valeur des exportations de mangues pourrait être doublée, (passant d'une moyenne de \$10 millions à 20 millions de \$/an) si certaines contraintes sont levées. Il faudrait (i) développer de nouvelles chaînes de fruits exportables, mais également réduire les pertes post-récoltes; (ii) monter dans la chaîne de valeur en faisant plus de transformation (jus de fruits, tranches séchées, congelées); (iii) travailler avec des spécialistes et l'USDA / l'APHIS pour développer d'autres méthodes de traitement phytosanitaire avant expédition (autres que le bain d'eau chaude) qui faciliteraient l'entrée des mangues ou d'autres variétés de fruits aux Etats Unis. Pour l'avenir, la question de la traçabilité devra également être résolue.

53. Les fèves de cacao. Le cacao a été traditionnellement parmi les produits d'exportation les plus importants. La production a augmenté au cours des 50 dernières années, passant de 2,500 MT en 1961 à 9,400 MT en 2010. Il y a environ 20,000 agriculteurs qui dépendent du cacao en tant que culture de rente. La valeur des exportations de fèves de cacao est relativement volatile. Elle s'est établie à 8,7 millions de dollars en 2011 (contre 13,9 millions de dollars en 2010). La majorité des fèves de cacao est exportée sur les marchés américain et allemand. avec d'importantes fluctuations annuelles.

54. Le plus grand obstacle pour le cacao est la production. Beaucoup des arbres sont vieux, produisent peu, et ne sont pratiquement pas entretenus par les fermiers. Il est à espérer que les nouveaux cultivars permettront d'accroître considérablement la production. En outre les agriculteurs ont besoin d'être encouragés à élaguer plus régulièrement et à entreprendre des tâches d'entretien des plantes. Les fèves de cacao, une fois retirées de la gousse peuvent être

traitées de deux manières: le séchage au soleil, la fermentation et le séchage. La dernière opération produit des fèves qui sont vendues à des prix beaucoup plus élevés. Une grande partie du cacao d'Haïti est tout simplement séchée au soleil et est classée comme «inférieure». Ce cacao est acheté à des prix beaucoup plus bas. Encore une fois, la stratégie d'amélioration de la rentabilité de la chaîne de valeur des exportations de fèves de cacao appelle à une meilleure collaboration de la chaîne entre les différents organismes étatiques, les agriculteurs et les coopératives, les exportateurs et les groupes d'importateurs potentiels. Haïti est un preneur de prix sur les marchés mondiaux et a donc besoin de s'appuyer sur une « stratégie de qualité fiable » et nationalement cohérente. Il y a aussi un rôle potentiel important pour la recherche appliquée.

55. Les fruits de mer. L'industrie de la pêche à Haïti implique environ 50 000 pêcheurs et leurs familles. Cette pêche est presque entièrement artisanale, utilisant de petits bateaux en bois, et une variété de filets d'utilisation manuelle et des pièges. La prise nationale actuelle est estimée à 8,000 MT environ. Elle est composée de 3,000 MT de poissons d'eau profonde (poissons démersaux), de 2 700 MT de poissons près des terres (pélagiques) de toutes les espèces, de 2,000 MT de crustacés (langoustes, crevettes et crabes), et de petites quantités de coquillages comme les huîtres, les palourdes et environ 300 MT de lambis (traditionnellement exportés à la fois pour leur chair et leur coquille). Les fruits de la mer comprennent des crustacés, des coquillages et des poissons. La consommation nationale de poissons par habitant est la plus faible des Caraïbes, soit environ 2,6 kg / tête / an. Il y a eu une augmentation progressive de la valeur des ventes de produits de mer haïtiens au cours des dix dernières années, avec des gains plus forts à venir de l'exportation de concombres de mer séchés pour les consommateurs asiatiques à Taiwan, Chine et aux États-Unis.

56. Il y a beaucoup de contraintes difficiles et d'inconnues dans cette chaîne de valeur :

- la pérennité des zones de pêche actuelles n'est pas évidente, surtout si des technologies améliorées sont utilisées pour augmenter les captures, mettant ainsi plus de pression sur la base des ressources naturelles. La flambée récente des exportations de concombres de mer constitue un exemple. Il n'y a pas d'informations pour s'assurer de la pérennité des captures de concombres de mer;
- Haïti est l'un des 19 pays dans le monde qui ne sont pas signataires de la Convention CITES de 1973. Ceci a apparemment joué dans l'interdiction des importations de lambis en provenance d'Haïti et des pétitions récentes pour l'interdiction des importations aux États-Unis;
- les exportations de fruits de mer vers l'UE ont été interdites pendant les 15 dernières années en raison de l'absence d'une infrastructure adéquate de contrôle de qualité en Haïti.

57. Pour l'avenir, il y a plusieurs questions importantes à se poser quant au futur de la chaîne de valeur des pêches traditionnelles en Haïti. Parmi les actions qui pourraient être proposées: Une évaluation de la soutenabilité des zones de pêches traditionnelles actuelles, l'évolution des exportations et de futures options pour l'aquaculture sont nécessaires, à la fois pour la production de protéines domestiques bon marché et pour des exportations à forte valeur ajoutée. Liée à ce qui précède, la loi nationale sur les pêches de 1978 et les règlements de contrôle qualité doivent être révisés, et la fourniture des moyens de leur exécution doit être assurée.

58. Café. Le café est une ancienne culture en Haïti et est resté une partie importante du «jardin créole», en particulier dans les régions de haute altitude du pays. En 1962, plus de 32,000 MT de grains de café vert ont été enregistrés comme ayant été exportés, mais en 2010 seulement un peu moins de 500 MT ont été enregistrés comme exportations officielles. Plusieurs facteurs expliquent la chute des exportations : (i) la demande domestique a augmenté pendant ces dernières années ; (ii) le commerce informel avec la RD a fortement augmenté ; la chaîne de valeur des cafés de spécialité s’est écroulée récemment.

59. Le document d'évaluation des risques de la Banque Mondiale, 2010, pour le café haïtien décrit cinq chaînes logistiques dominantes, présentées avec leurs parts estimées de marché en 2009. La part de la production nationale allouée à ces cinq chaînes logistiques varie d'année en année, en fonction de facteurs d’offre et de demande, mais les tendances générales sont restées les mêmes:

- la chaîne logistique artisanale pour le marché intérieur: 58 pour cent,
- la chaîne logistique industrielle pour le marché intérieur: 6 pour cent,
- la chaîne logistique “café pile” à l'exportation: 6 pour cent,
- la chaîne logistique pour les exportations informelles à l'industrie du café de la RD: 28 pour cent,
- la chaîne logistique du café de spécialité (gastronomique, commerce équitable): 2 pourcent.

60. Des contraintes importantes et les risques à long terme du sous-secteur ne pourront être levés qu’avec l’intervention des pouvoirs. L’intervention publique doit servir à mettre en œuvre un plan global visant à revitaliser la production de café et à renforcer les moyens de subsistance au niveau des ménages. Pour parvenir à une amélioration à grande échelle du secteur, il faudra une discussion directe entre la chaîne logistique artisanale du café et celle du commerce informel avec la RD puisque ces deux chaînes constituent 86 pour cent de l'approvisionnement en café (en volume) à Haïti.

61. Les contraintes et les risques sur le long terme pour le café militent en faveur d’une intervention du secteur public pour améliorer les conditions de vie des exploitants et un programme compréhensif pour revitaliser la production de café. L’amélioration du secteur sur une grande échelle demandera un engagement direct avec la chaîne de valeur du café artisanal et avec le commerce informel avec la RD. En effet ces deux chaînes de valeur constituent 86 pour cent de l’offre de café (en volume) en Haïti.

62. En conclusion, les perspectives pour le développement d’exports d’Haïti sont favorables pour les huiles essentielles, les mangues Francisque et les fèves de cacao. La situation semble moins favorable pour le café et les fruits de la mer.

TIC et services facilités par les Technologies de l’information

63. Compte tenu du faible niveau de développement d’Haïti, il n’est pas surprenant que le pays souffre d’un manque d’infrastructures et de services dans le domaine des technologies de l’information et de la communication (TIC). Cependant, pour les mêmes raisons précisément, Haïti est aussi le pays des Caraïbes qui a le plus grand potentiel pour

un développement rapide du secteur, avec tous les avantages que cela pourraient apporter.

Les investissements dans la téléphonie mobile ont constitué la partie la plus importante des flux d'IDE à Haïti. On estime que DIGICEL a investi plus de 600 millions de dollars entre ... 2006 et Avril 2012, tandis que Viettel, une société vietnamienne, a investi 60 millions de dollars en 2010 pour acheter la TELECO, qui est devenu par la suite NATCOM; l'Etat détient 40 pour cent des actions de la nouvelle société. Viettel, via NATCOM, continue d'investir en Haïti dans un réseau de fibre optique et de visioconférence national, pour lequel deux mille kilomètres de fibres optiques ont déjà été installés. Pour sa part, DIGICEL, dans son dernier rapport financier annuel (Mars 2012) a indiqué que les recettes générées par ses activités dans la téléphonie mobile se sont élevées à 439 M, ce qui fait de DIGICEL le contribuable fiscal le plus important d'Haïti.

64. La libéralisation du secteur des télécommunications en Haïti a commencé à la fin des années 1990, avec l'ouverture du marché de l'accès sans fil. Les lois et règlements concernant le secteur sont maintenant obsolètes, et doivent être réexaminés et mis à jour, à la fois pour tenir compte des exigences des nouvelles technologies de l'information et aussi pour veiller à ce que les règlements soient en conformité avec les accords de l'OMC et de la CARICOM. Le flou juridique actuel et la difficulté d'application pourraient être un obstacle pour les investissements dans le secteur. Les politiques des TIC et des télécommunications relèvent de la compétence du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communication (MTPTC). L'autorité de régulation et le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) proposent et adoptent les règles et règlements applicables au secteur. Bien qu'il soit stipulé dans la loi régissant le secteur que le CONATEL est une autorité indépendante de régulation, il est en pratique supervisé et contrôlé par le MTPTC.

65. Services facilités par les TIC. Le secteur de la téléphonie mobile continue de croître rapidement. Il y a 60 abonnés pour 100 habitants, ce qui est inférieur à la moyenne de 106 pour cent pour les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le nombre d'internautes enregistrés est d'environ 830,000, soit environ 8,5 pour cent de la population, ce qui constitue un taux de pénétration beaucoup plus faible que celui observé dans les autres pays de la région.

- Les paiements électroniques par SMS, services de paiement par téléphone mobile («argent mobile»), sont en augmentation rapide. Deux opérateurs, TchoTcho mobile et T Cash, sont en train de fusionner en un nouveau service qui sera lancé par DIGICEL au début de 2013 sous un nouveau nom. Les services de paiement mobiles contribuent à la monétisation de l'économie en ouvrant l'accès à des services bancaires et financiers aussi bien sur les marchés locaux, régionaux qu'internationaux.
- Externalisation et services facilités par les TI. DIGICEL, l'un des plus grands opérateurs dans les Caraïbes, a installé son centre d'activités de services en Haïti et gère ses autres opérations à partir de Port-au-Prince, y compris les opérations en Jamaïque, qui est un marché très important. Une autre société, triangulaire, a mis en place un centre d'opérations importantes, financé par des capitaux haïtiens (3 millions de dollars) à Port-au-Prince. Le centre fournit des services aux clients étrangers en temps réel 24 heures/24, 7 jours /7 ; ses activités ont été autorisées par le CONATEL. Selon ses promoteurs, ce centre d'opérations peut s'attendre à atteindre, dans l'avenir, un chiffre d'affaires de 500,000.00 dollars par mois! L'entreprise emploie 40 personnes à l'heure actuelle, mais prévoit d'augmenter ce

nombre à 3,000 au cours des trois prochaines années. Pour assurer un service de qualité, l'entreprise utilise son propre câble de fibre optique. D'autres petits fournisseurs de services existent, par exemple, plusieurs petits centres d'appels, mais ceux-ci ne sont pas connectés aux réseaux des grands opérateurs internationaux

- Utiliser les TIC pour soutenir et renforcer les chaînes de valeur. En Haïti, le projet « WINNER » (« gagnant ») travaille en étroite collaboration avec les coopératives agricoles, ainsi qu'avec DIGICEL et la société "International Haïti Traders", qui achète des produits agricoles dans les fermes, ces différents partenaires expérimentent des paiements via la téléphonie mobile pour aider à augmenter les profits des riziculteurs.
- Les Services TIC permettent à l'administration haïtienne de fonctionner plus efficacement. Un bon exemple est l'utilisation du logiciel SYDONIA par la douane. Ces services intègrent à la fois les services administratifs électroniques (e-government), et les services d'attribution des marchés publics (e-procurement).

Opportunités offertes par le secteur d'industries créatives et culturelles

66. La culture d'Haïti jouit d'une image forte à travers le monde grâce particulièrement à des œuvres d'arts plastiques, à la littérature et le mystère qui entoure la religion vodu. Bien que souvent présentée comme ayant un bon potentiel économique et social, la politique culturelle quant à elle, s'est inscrite beaucoup plus dans la logique de la défense de l'identité que dans celle plus offensive de conquête de marchés avec les produits culturels. La relation économie – culture émerge à peine dans les discours les dispositions légales prises depuis les six dernières années n'ont pas encore tout à fait imprégné les pratiques et les statistiques sont quasi inexistantes.

67. L'industrie culturelle et créative d'Haïti est portée par très peu d'infrastructures et d'équipements de production performants et par des acteurs très peu formés de tous les niveaux ; de la chaîne de production à la commercialisation. En plus d'un marché intérieur exigu, les produits culturels subissent très largement le fléau du piratage.

68. Le secteur touristique a porté le secteur culturel à réfléchir sur la mise en marché de ses produits et c'est dans ce contexte que les acteurs de la politique et des industries culturelles doivent trouver les moyens de mettre en cohérence dans un cadre économique tourisme et culture.

69. Les produits culturels vendables sont liés à l'image qui attire le touriste vers Haïti. De ce point de vue le patrimoine culturel matériel et immatériel est le champ privilégié d'où des biens et services peuvent sortir. L'artisanat d'art et décoratif fait ses preuves (plus de \$500 000 de vente à l'exportation de tôle découpé au village de Noaille pour l'année en cours). Les spectacles vivants à contenu « ethnique » sont encore les plus prisés (carnaval, fêtes traditionnelle ou le spectacle de RAM à l'hôtel Oloffson).

70. L'environnement des affaires pour les ICC nécessite un effort sérieux pour faire face, d'un côté aux problèmes de respect de la propriété intellectuelle et de l'autre côté, au

caractère informel des unités de production comme des services de mise en marché. Les conditions d'accès au crédit doivent être réunies et cela requiert non seulement une coordination entre les différentes entités publiques, mais aussi une coopération étroite entre le monde des affaires et celui de la création.

71. Une politique nationale de soutien aux ICC doit être conçue avec tous les partenaires concernés et communiquée à tous pour que ses objectifs puissent être atteints dans les meilleurs délais. Il est indispensable qu'il soit assigné aux jeunes un rôle de premier plan dans la promotion des biens et services pour leur renouvellement. Des mesures d'accompagnement mettant à profit notamment les TIC (par exemple un portail virtuel où les produits sont mis en valeur) et des initiatives faisant la promotion du patrimoine (par exemple des concours de performances artistiques, ou des commandes publiques d'œuvres qu'on promeut au niveau international, etc.) doivent être encouragées.

72. Pour plus de visibilité dans le secteur culturel, il est nécessaire et urgent de se donner des moyens d'observation des indicateurs de production et de consommation mais aussi de la qualité des produits.

Le secteur minier: transformer le capital naturel en développement socio-économique durable

73. Contrairement à d'autres pays en développement qui n'ont pas d'expérience des exploitations minières, Haïti a une riche histoire de l'exploitation minière, notamment de l'or, du cuivre et de la bauxite. Le secteur minier a alterné des périodes d'extraction avec des décennies d'inactivité prolongée au cours d'une grande partie du 20^e siècle. Des années 1990 à 2005, aucune exploitation minière significative n'a eu lieu. Les investissements significatifs dans l'exploration apparaissent également limités sur la même période. Au milieu des années 2000 une amélioration temporaire du climat politique et d'investissements, la hausse des prix des matières premières et des résultats d'exploration encourageants dans la ceinture minérale du Massif du Nord d'Haïti, vont attirer de jeunes sociétés minières ainsi que la Newmont Mining et la SFI. Même si un gisement économiquement exploitable n'a pas encore été découvert, les sociétés minières sont actuellement actives sur le terrain et y laissent une empreinte financière car elles recrutent certains de leurs travailleurs sur place.

74. Le potentiel géologique et minier d'Haïti est prometteur mais mal connu. On trouve des indices importants de la présence d'or, d'argent et de cuivre, notamment dans la partie Nord du pays, et les travaux d'exploration des sociétés minières fournissent des résultats très encourageants dans le contexte des prix internationaux actuels. Cependant il n'y a actuellement que peu de ressources minérales prouvées et mesurées. Le pays a connu des épisodes de production minière industrielle dans le passé : exploitation de cuivre à Mémé (1955-1971) et de bauxite à Miragoâne (1956-1982). Mais si on compare la prospection du territoire avec le nombre de gisements identifiés, il apparaît clairement qu'Haïti est encore largement sous-exploré.

75. La contribution d'une ou plusieurs mines à l'économie doit être évaluée avec précaution mais pourrait être substantielle. La production actuelle est limitée aux carrières ou à la mine artisanale, en grande partie informelle et peu visible sur le plan macroéconomique.

Mais si les projets miniers en exploration atteignent la production, leur contribution fiscale pourrait s'élever à plusieurs milliards de dollars au cours du temps, à échéance de 10 à 20 ans. A ces recettes s'ajouterait une contribution non-fiscale non moins importante : les emplois, les infrastructures associées et le développement économique local peuvent avoir un véritable effet multiplicateur sur l'économie. Dans certains pays comme le Botswana, le Pérou, le Ghana, mais aussi dans des pays où la tradition minière est moins établie ou plus récente (Mozambique, Mongolie etc.), les mines ont eu un effet décisif sur la croissance et le développement durable.

76. Le secteur minier a fait l'objet d'un dynamisme renouvelé entre 2005 et 2012. Le développement et le lancement de la mine d'or de classe mondiale de Pueblo Viejo en République Dominicaine voisine a stimulé le secteur et renouvelé l'intérêt pour la ceinture minéralisée du Massif du Nord. Le travail de prospection des sociétés minières en Haïti depuis les années 2000 a conduit à la demande de nombreux permis d'exploration et à l'ouverture de négociations de conventions minières. En décembre 2012, le Gouvernement a attribué de 3 permis d'exploitation minière, les premiers depuis 1976. Ce dynamisme a renforcé l'intention du Gouvernement haïtien de faire du secteur un pilier de sa stratégie pour le renforcement et la diversification de l'économie.

77. Cependant, le secteur minier en Haïti est aujourd'hui en situation de blocage. Suite à la Résolution du Sénat de Février 2013 qui a demandé de surseoir à l'exécution des permis miniers et suite à une baisse conjoncturelle globale du financement de l'exploration minière, certaines sociétés, comme Somine (partenaire de la junior Majescore), ont mis en « standby » leur développement. L'incertitude juridique est aussi ce qui a poussé le principal opérateur, Newmont (en partenariat avec Eurasian), à licencier environ 90% de son personnel malgré les 32 millions de dollars investis depuis 2008.

78. L'effort engagé par le Gouvernement pour réformer la loi minière devrait permettre de lever le premier obstacle au développement du secteur. Le Gouvernement s'est engagé avec le support de la Banque mondiale dans la révision du Décret de 1976 qui fait office de loi minière. Le 1^{er} Forum Minier des 3 et 4 juin 2013 a été l'occasion de constater le vaste consensus des parties prenantes sur la nécessité de refondre ce cadre légal largement inadapté au développement d'une industrie moderne. Une nouvelle loi minière devrait rétablir l'équilibre entre régime conventionnel et régime légal, et refléter les meilleures pratiques internationales pour attirer les investisseurs tout en garantissant un maximum de retombées issues de l'exploitation de ses ressources minières.

TROISIEME PARTIE : PAUVRETE, COMMERCE INTERNATIONAL ET MICRO SIMULATION

79. Des décennies d'instabilité politique et des catastrophes naturelles fréquentes ont fait des ravages sur l'économie haïtienne, exposant ses habitants à une extrême vulnérabilité et à des graves difficultés. En conséquence, le PIB réel en 2000 était quasiment au même niveau que celui de 1980, et cette mauvaise performance économique s'est prolongée au cours de la première moitié des années 2000, une période de troubles politiques. Comme conséquence de cette stagnation économique, Haïti s'est écarté des performances de ses voisins et est aujourd'hui le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des plus pauvres du monde.

Profil de la pauvreté

80. 55 pour cent de la population haïtienne, environ, vit en dessous du seuil d'extrême pauvreté (défini comme les personnes vivant avec moins de 1,25 \$ par jour) et 74 pour cent de la population avec moins de 2 dollars par jour. Comme dans d'autres pays en développement, la pauvreté en Haïti est plus aiguë dans les zones rurales. Plus de 63% des personnes vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté sont rencontrées en zones rurales où l'incidence de la pauvreté est par ailleurs de 57 pour cent. L'incidence de la pauvreté urbaine est plus faible, mais son niveau reste extrêmement élevé, ainsi 45 pour cent des habitants de Port-au-Prince vivent dans une extrême pauvreté.

81. Vivre dans une région rurale ou urbaine ne détermine pas en soi la probabilité de tomber dans la pauvreté. Il y a d'autres facteurs cruciaux qui comptent. Par exemple, les chefs de famille en Haïti sans instruction sont 1,5 fois plus susceptibles d'être pauvres que les chefs de famille qui ont terminé leurs études primaires (61 pour cent contre 40 pour cent). Dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté parmi les ménages dirigés par des femmes est de huit points de pourcentage plus élevée que celle des ménages dirigés par des hommes (61 pour cent contre 53 pour cent). D'autres facteurs associés à une plus grande pauvreté sont liés à l'accès limité au capital social, à l'accès limité à la terre dans les zones rurales, aux familles nombreuses et aux ménages ayant des chefs plus âgés.

82. Les envois de fonds contribuent à la réduction de la pauvreté à Haïti. Les envois de fonds des travailleurs haïtiens de l'étranger ont représenté plus du cinquième du PIB d'Haïti au cours des dernières années, et proviennent principalement des États-Unis et de la République Dominicaine (DR). Alors que les flux d'envois de fonds des États-Unis sont plus importants, les envois de fonds à partir de la RD sont plus susceptibles de réduire la pauvreté, car ils ont tendance à bénéficier aux ménages les plus pauvres dans les régions rurales.

83. Six secteurs économiques apparaissent comme ayant des liaisons fortes avec le commerce international, c'est-à-dire qu'une partie significative de leur production est destinée aux marchés extérieurs. Il s'agit d'industries centrées sur : les vêtements en coton tricoté ; les bagages et les sacs ; les fruits, épices et boissons ; les produits chimiques ; le cuir ; et l'industrie du vêtement. Plus de la moitié des ménages participant à ces secteurs vivent dans des régions urbanisées, avec des infrastructures de meilleure qualité.

84. Les ménages qui interviennent dans des secteurs à forts liens commerciaux internationaux ne sont pas mieux lotis en termes de pauvreté par rapport au reste de la population. L'incidence de la pauvreté est même beaucoup plus élevée dans les ménages ayant de forts liens commerciaux comparés à celle de ménages sans liens commerciaux. L'incidence plus élevée de la pauvreté parmi les ménages ayant un lien commercial ne s'explique pas seulement par une moindre réception d'envoi de fonds, mais également par le taux élevé d'inégalité au sein de ce groupe.

85. Dans les secteurs à forte orientation vers le commerce international, la proportion de travailleurs qui ont terminé leurs études secondaires est plus faible que dans d'autres secteurs. Bien que les niveaux de revenu du travail dans des secteurs entretenant des

rapports commerciaux étroits soient sensiblement plus élevés que dans les secteurs sans rapport commercial, le revenu par habitant dans les ménages sans rapport commercial est légèrement supérieur (de 0,5 pour cent) que celui des ménages ayant un fort rapport commercial. Cela reflète l'importance des revenus non salariaux (principalement les envois de fonds) pour les ménages qui ne prennent pas part aux activités ayant un rapport commercial.⁶ Enfin, le sexe du chef de ménage ne semble pas avoir une importance significative pour la participation aux activités ayant des liens commerciaux.

Simulations⁷

86. Le dernier chapitre de l'EDIC simule les effets d'un certain nombre de réformes de politique commerciale, préconisées dans les parties précédentes du rapport, sur la pauvreté. Les résultats de ces micro-simulations suggèrent que l'utilisation du commerce comme outil efficace de lutte contre la pauvreté requerrait de reconnecter les pauvres d'Haïti aux marchés internationaux via trois changements au moins:

- **la réhabilitation des infrastructures de transport et de communication du pays**, en particulier dans les zones rurales où les agriculteurs font face à des moyens de transports, particulièrement inefficaces et coûteux, de leurs produits vers les principaux marchés. La réduction d'un point de pourcentage de l'extrême pauvreté nationale pourrait être atteinte par une réduction des coûts de transaction équivalente à 8 pour cent du revenu moyen des ménages impliqués dans des activités agricoles;
- **réussir l'augmentation et le passage de la production haïtienne de textile à des produits à plus forte valeur ajoutée.** Le potentiel de réduction de la pauvreté au sein de ce secteur est très important, les gains de productivité y pourraient en effet être relativement faciles à réaliser. Si le secteur continue de croître au rythme observé au cours des cinq dernières années, l'objectif de réduction de la pauvreté d'un point de pourcentage pourrait être atteint en 6 ans. Cependant, ces simulations basées sur l'enquête HLCS de 2007 ne prennent pas en compte la création du parc industriel de Caracol. Cela signifie que le secteur textile est susceptible de contribuer à la réduction de la pauvreté plus rapidement que ce qui est estimé ici. Par ailleurs, l'amélioration des compétences des travailleurs haïtiens du textile, qui leur permettrait d'occuper des emplois mieux rémunérés dans les entreprises du secteur, devrait également être une priorité. En termes d'effets sur les inégalités, même si l'expansion du secteur textile favoriserait les zones urbaines principalement, l'effet sur la répartition globale reste accentué puisque l'industrie textile s'appuie davantage sur des travailleurs non qualifiés ;
- **développer le secteur du tourisme en harmonie avec les trois pôles touristiques et en fonction de leurs avantages comparatifs (les produits culturels et historiques (ICC), plages et éco-tourisme, le marché de la Diaspora haïtienne).** Compte tenu de son faible

⁶ Pour une illustration empirique de ce phénomène à Haïti, voir le Rapport Quisqueya (World Bank, 2012).

⁷ Les données de l'enquête auprès des ménages de 2007 sont les plus récentes disponibles. L'enquête comporte des faiblesses importantes par rapport à l'objectif poursuivi, le rapport ne permet pas d'identifier correctement les activités d'exportations puisque la plupart des activités d'exportations ne constituent pas la principale ou la première source de revenus dans les ménages. Ceci est particulièrement important dans les zones rurales où de nombreux ménages, qui déclarent l'agriculture de subsistance comme principale activité, sont également très souvent impliqués dans des activités d'exportations, même si elles sont faites à plus petite échelle. C'est pourquoi des simulations pour le secteur agricole n'ont pas été effectuées.

niveau initial, l'augmentation de la fréquence touristique requise pour parvenir à une réduction significative de la pauvreté est assez grande à court terme. Pour réduire la pauvreté d'un point de pourcentage, il faudrait une augmentation de 96 pour cent des recettes actuelles du secteur du voyage. Toutefois, si les recettes du tourisme croissent au rythme observé au cours des cinq dernières années, soit 22 pour cent, cet objectif pourrait être atteint en 4 ans. Comme prévu, la réduction de la pauvreté par le tourisme bénéficierait en premier lieu à la population urbaine plutôt qu'aux zones rurales. Comme c'est le cas dans le secteur du textile, l'expansion du tourisme favoriserait les catégories des travailleurs les plus pauvres et contribuerait positivement à la répartition globale des revenus puisque l'industrie du tourisme repose davantage sur des travailleurs non qualifiés.

87. Compte tenu de la dépendance du pays aux biens étrangers aux fins à la fois de consommation intermédiaire et de consommation finale, une réduction des coûts d'importation (via une meilleure infrastructure portuaire, de meilleures routes, de meilleure infrastructure de communication, de faibles barrières) pourrait aussi potentiellement procurer des avantages sociaux importants. Cependant, il est actuellement impossible d'effectuer une telle analyse, parce que l'enquête de 2007 auprès des ménages Haïtiens ne fournit aucune information sur la consommation. Une fois que l'enquête de 2011-2012 auprès des ménages sera disponible, les estimations de l'impact sur la pauvreté d'un développement significatif des principaux produits d'exportation (cacao, café, mangues) seront simulées.

88. Enfin, la réduction de la pauvreté dans les zones urbaines pose des défis particuliers puisque le secteur informel des services est dominant et représente la principale source de revenus pour les pauvres en milieu urbain ainsi que pour les non pauvres urbains. Il serait possible grâce au commerce international d'augmenter les revenus de ceux qui travaillent dans les services informels si les possibilités de diversification sont offertes, notamment par une augmentation des IDE dans le tourisme et l'industrie du vêtement ainsi que la facilitation des interrelations amont/aval entre les secteurs commerciaux et le reste de l'économie. Les possibilités de formation devraient également être mises à disposition. Une autre voie prometteuse pour réduire la pauvreté est d'augmenter les investissements dans la construction.

MATRICE D' ACTIONS DE L'EDIC POUR HAÏTI					
Objectifs	Actions Recommandées	Priorité	Organismes impliqués	Type d'intervention	AT afférente / Observations
S'ATTAQUER AUX CONTRAINTES TRANSVERSALES POUR BOOSTER LES INVESTISSEMENTS ET LE COMMERCE					
AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES					
Renforcer la coordination entre les ministères, et s'assurer d'une meilleure vulgarisation des informations relatives au commerce	- Renforcer les flux d'information au sein du gouvernement haïtien (utiliser comme outils l'Internet, des réunions, etc ...) - S'accorder sur l'information qui doit être transmise et les destinataires. - S'accorder sur le contenu et les données qui devraient être disponibles sur les sites internet des ministères - Recruter des techniciens TIC - Plus spécifiquement, mieux informer les acteurs locaux sur les législations du secteur et les accords internationaux, renseigner sur les activités du Centre de Développement de l'Entreprise et de l'Entrepreneuriat (CDEE) du MCI	Elevée Année 2	MPCE, CONATEL, MTPTC, MCI	Politique; Coordination Technologie	Maintenant, il y a une UEP (Unité d'Etude et de Programmation) dans chaque ministère. Potentiellement, ces unités pourraient augmenter les flux d'information entre les ministères
Faire les efforts qu'il faut pour atteindre l'objectif visant à aligner les performances d'Haïti à celles des pays plus avancés, notamment des pays émergents.	1. Organiser un groupe de travail avec l'UEH, les universités privées pour discuter des résultats, 2. Encourager des thèses de doctorat sur des thématiques pertinentes ; 3. Approfondir le benchmarking et organiser des séminaires de très haut niveau à l'intention des décideurs politiques, y compris les parlementaires, les membres du gouvernement, le Forum des Directeurs Généraux, etc. 4.	Très Elevée Année 1	MCI	Politique	Cet alignement ne sera pas spontané mais le résultat d'une action volontaire et soutenue
REDUIRE LES COÛTS DE TRANSPORTS ET DE LOGISTIQUES COMMERCIALES					
Promouvoir un meilleur environnement de la facilitation des échanges commerciaux	- Mettre en place une stratégie de facilitation des échanges reposant sur un diagnostic complet des déterminants des coûts de transaction aussi bien du commerce international que du commerce intérieur du pays. - Mettre en place une plateforme d'informations commerciales (Trade Information Portail) sur	Très Important Année 1	MCI, MEF – AGD, APN, MTPTC, MARNDR, Associations du Secteur privé (FESP, CCIH, AMARH), Transporteurs maritimes et terrestres)	AT	Le MCI devrait élargir le comité de pilotage (points focaux) à d'autres partenaires dont le MTPTC, le MARNDR et le secteur privé. Les représentants

	l'ensemble des règles et informations relatives au commerce international d'une façon accessible aussi bien aux acteurs du commerce international qu'au grand public. - Mettre en place un guichet unique des exportations et des importations, plateforme communautaire de traçabilité en temps réel des informations et documents associés aux différentes étapes des transactions par les différents acteurs de la chaîne logistique - Accroître la productivité des ports de cabotage et renforcer la décentralisation et les pôles de croissance. Plus spécifiquement, i) appliquer le concept des Pôles Economiques Portuaires (PEP) de l'APN consistant en des systèmes multimodaux et d'infrastructures structurantes. - Mettre en valeur le potentiel économique des régions par le développement des sites stratégiques portuaires en plateforme logistique intégrée ; - Aligner la politique de tarification d'Haïti à celle des pays voisins dans les domaines des transports aériens, et maritime.				de ces derniers deviendraient des membres à part entière du futur Conseil National de Facilitation des Echanges - l'une des quarante (40) mesures /obligations à satisfaire par Haïti vis-à-vis de l'OMC) Les bailleurs qui travaillent déjà avec le comité de pilotage sont la Banque mondiale et la CNUCED. Il a été recommandé de lancer dans les meilleurs délais une étude approfondie et indépendante sur la position compétitive du secteur maritime haïtien
Renforcer la concurrence et la transparence	- Élaborer une politique et un cadre juridique et réglementaire de la concurrence (lois, règlements); - Mettre en place un Conseil national de la concurrence	Elevée Année 2	MEF; MCI, FESP, CCIH	Politique (Il ne suffit pas d'une législation. Dans le but de lui donner sa signification, cette législation doit pouvoir entrer dans un cadre stratégique)	Il sera nécessaire d'établir une coordination avec l'initiative en cours dans le Secteur privé (Transparency International, AMCHAM) et ULCC
AMELIORER LA DISPONIBILITE ET L'EFFICACITE DES FACTEURS DE PRODUCTION					
Améliorer la fluidité du marché du travail et la formation professionnelle	Mettre en place un système d'information sur l'offre et la demande de travail	Elevée Année 2	MAST, MEF; MCI, MENFP, INFP Structures privés et parapubliques	AT Sous-traitance	
Créer un tissu de PME's dont les performances iraient en augmentant à la suite de travaux en sous-traitance et autres transferts de	- Développer les clusters : L'expansion du programme du PNUD est une option - Utiliser des incitations pour encourager les entreprises à collaborer avec d'autres intervenants pour l'amélioration des niveaux de compétence et de technologie	Elevée	MCI	AT, Coordination	Le PNUD finance déjà un programme de liaison/soutien. Cherchez les leçons apprises.

technologie	-Accompagner les PME pour le développement de filières de production clés de l'EDIC -Promouvoir l'intégration verticale et le regroupement des PME en vue de faciliter la sous-traitance et le partage des demandes -Soutenir les PME haïtiennes dans leurs efforts éventuels pour s'allier avec des entreprises internationales	Année 1 et 2	MCI, MT, MARNDR, MCulture MCI-ADIIH		Prévu pour 2014 ou 2015
MENER UNE POLITIQUE COMMERCIALE OFFENSIVE, PORTEE PAR UN CADRE INSTITUTIONNEL RENFORCE					
Définir une politique commerciale en accord avec les objectifs de développement du pays figurant dans le PSDH	-Élaborer une politique commerciale formelle (biens et services), qui s'insère dans le PSDH et contribue à sa réalisation. L'intérêt d'Haïti pour les services doit être pleinement élaboré; -Fixer un cadre de politique commerciale qui sert aussi bien les besoins de sécurité alimentaire que les ambitions de développement industriel et d'exportations du pays -Définir, sur cette base, une stratégie pour les négociations régionales et multilatérales futures, notamment dans le cadre de l'alignement des taux consolidés d'Haïti avec le TEC de la CARICOM, le futur accord sur la facilitation des échanges avec l'OMC. -Améliorer la coordination entre les différents ministères pour mieux préparer les négociations commerciales à venir. Plus spécifiquement, Au sommet de l'Etat, créer une commission interministérielle, présidé par le Premier Ministre, qui pourra superviser les négociations commerciales ; au niveau technique : créer un groupe de travail interministériel, disposant de l'autorité et du budget nécessaire, en vue de préparer les négociations commerciales.	Très élevée Année 1	MCI, MPCE, MEF, MARNDR, MTPCT, BACON, FESP, CCIH Associations d'entreprises, Conseil des Ministres, Autres ministères concernés par les questions commerciales	Politique AT	Le commerce comme facteur de développement n'est pas mentionné dans le PSDH 2012 Une politique industrielle informera sur les options en matière de politique commerciale Une assistance technique pourrait être obtenue de la Banque mondiale, de l'ONUDI et du PNUD. L'EDIC ne servirait à rien si elle n'était suivie de la préparation d'une politique commerciale axée sur l'exportation et aidant au mieux les PME haïtiennes à soutenir la compétition avec les produits importés
Mettre en place une véritable stratégie pour améliorer les capacités d'exportation d'Haïti vers la République Dominicaine	-Renforcer le secrétariat technique (partie haïtienne) de la commission mixte Haïti/RD avec pour principale fonction de promouvoir la transparence et la prévisibilité dans les règles régissant les relations commerciales entre Haïti et la RD et la mise en place des conditions nécessaires pour l'application des	Très élevée Année 1	MCI, Commission mixte (Partie haïtienne), MEF, Douanes, CCIH MICT, MTPCT, MARNDR, MTPCT, MDT, CCIH, FESP, ADIIH	AT,	L'équipe nationale devrait intégrer les représentants de l'équipe de la République Dominicaine et de la Banque mondiale. Cette

	mémoires et accords signés. Par ailleurs, une des missions de la commission mixte devrait être d'étudier l'opportunité pour Haïti de développer un corridor commercial avec la RD, notamment dans la zone nord.				dernière utilise une méthode standard pour évaluer l'efficacité des corridors.
Négocier des accords commerciaux en vue de tirer profits des opportunités qu'offrent les nouveaux pays émergents.	- Négocier des accords commerciaux avec le Brésil et autres pour exporter vers ces pays en franchise de droits de douanes - Explorer de nouveaux marchés en Europe, en Amérique du Sud et dans le Région Caraïbes, - Diversifier les capacités de production pour pouvoir pénétrer ces marchés	Elevée Année 2	MCI-ADIH FESP MARNDR, MAE, BACOS	AT Action politique	Dans une ou deux années
Promouvoir la mise en place d'une infrastructure qualité de classe internationale	Renforcer les capacités du Bureau Haïti en de Normalisation à organiser et à gérer les activités de normalisation, de certification, de métrologie industrielle et de promotion de la qualité ;	Très élevée Année 1-3	MCI	TA Gestion/administration	Raffermir les liens de coopération avec l'UNIDO, et l'UE ainsi qu'avec l'OMC pour l'accès au Fonds Spécial SPS
Rationaliser et améliorer les capacités de formulation de politiques au MCI et au sein des organismes connexes.	- Réviser et simplifier la structure organisationnelle du MCI et l'architecture liée au commerce - Revoir la description des tâches (fiches de poste) de manière à créer une plus grande spécialisation et une meilleure adéquation entre la description du poste, les compétences et les fonctions. - Renforcer dans la nouvelle organisation les services en charge des négociations, de la propriété intellectuelle, des normes sanitaires et phytosanitaires - Examiner les besoins de formation en matière de gestion, de politique commerciale, de négociation, de politique d'investissement, et de politique de réduction de la pauvreté - Etablir un plan de formation des agents du MCI, en mobilisant différents supports de formation - Introduire une culture du suivi/évaluation des politiques et actions menées - Elaborer une stratégie de communication	Elevée Année 1	MCI	AT/ /administration gestion	Le CCI a mené en Haïti un projet sur la capacité institutionnelle. Les recommandations sont attendues prochainement Le programme d'appui du MCI (PAMCI) financé par l'UE, visant au renforcement des capacités de ce Ministère dans la conception, la coordination et la mise en œuvre d'une politique industrielle et commerciale va dans le bon sens, moyennant un renforcement des mécanismes d'appropriation

Développer les capacités nationales d'analyse des questions liées au commerce	- Développer et améliorer la qualité des statistiques relatives au commerce, à l'investissement et à l'environnement macro-économique (La connexion de l'AGD au MCI via SYDONIA avec l'aide de la CNUCED et la mise en place d'une petite équipe technique travaillant en liaison avec l'IHSH pourrait être en ce sens un pas dans la bonne direction) - En assurer la publication (site web du MCI, courriers électroniques, notamment)	Elevée Année 1 et 2	MCI, MEF, IHSI, BACOF, CCIH, FESP, IMF, WB, UNCTAD	-AT et experts nationaux -Politique -Formation Marchés Publics	La centralisation et l'amélioration des données est en cours Expérience dans d'autres PMA dans l'amélioration des statistiques pour l'élaboration des politiques publiques
OPPORTUNITÉS POUR LES DIFFÉRENTS SECTEURS ET ACTIONS PRIORITAIRES					
INDUSTRIE TEXTILE-HABILLEMENT					
Mettre en place une stratégie de l'après HOPE puisque les lois HOPE et HELP devraient prendre fin en 2020	(i) Préparer les négociations avec les USA pour après 2020 (HOPE et HELP) afin de prolonger ces avantages à un horizon plus lointain. (ii) Exploration des nouveaux marchés en Europe, en Amérique du Sud et dans la Caraïbe, diversifiant la capacité de production pour pouvoir aller vers ces marchés	Très élevée Année 1&2	MCI, Ministère de la planification, CMTO-HOPE, SONAPI, CNZF, ADIH,	AT ad hoc si nécessaire	Une dérogation exceptionnelle à la règle d'origine pour les vêtements fabriqués à Haïti. Cette possibilité de dérogation était à l'étude auprès de l'UE. Toute négociation allant en ce sens devrait, autant que possible, être orientée vers la restructuration de cette industrie en Haïti, afin de la rendre en soi compétitive.
Préparer un plan d'action pour accroître la productivité dans le secteur	(iii) Former les gestionnaires intermédiaires à l'analyse de la productivité dans les usines et à la mise en œuvre des changements à opérer; leur fournir une «boîte à outils» pour mettre en place les mesures de productivité; impliquer les travailleurs dans le processus (iv) Développer la formation technique et professionnelle pour les différents métiers du secteur, en liaison avec les entreprises, mettant l'accent sur les cadres intermédiaires. (v) Garder le dialogue ouvert avec les autorités sur des questions clés, par exemple, le	Elevé Année 1	MCI, ADIH, Autres institutions publiques et privées du secteur	AT Formation Coordination	L'introduction des trois rotations de 8 heures de travail pourrait contribuer à l'intensification du travail et, par extension, à l'augmentation de la production

	coût de l'électricité; la diminution du coût du transport maritime, la politique de décentralisation et le rôle de l'industrie textile (vi) libéraliser totalement le secteur afin de faciliter le développement des PME de la sous-traitance qui doit être soutenue. Plus spécifiquement, éliminer totalement les droits de douanes et les taxes pour tout ce qui entre dans ce secteur (à l'exception des produits finis neufs ou usages), y compris machines, accessoires, matières premières. (vii) Améliorer les conditions de travail, par la réforme du code de travail, afin d'introduire les trois rotations de 8 heures de travail; (viii) Aider au renforcement des capacités des écoles professionnelles aussi bien publiques que privées.				
Développer un label ou une appellation d'origine d'Haïti se reposant sur une gamme de produits compétitifs et à forte valeur ajoutée	(ix) Utiliser l'identité pour le marketing; se déplacer pour les grands événements et profiter des occasions pour promouvoir les produits haïtiens (x) Identifier des niches pour éviter la concurrence avec le secteur de la fabrication asiatique (Cela implique un travail d'expert qui peut prendre la forme d'une étude, incluant des recommandations qui tiennent compte des exigences techniques liées aux niches choisies et de la réalité de terrain à leur égard, en termes de ressources matérielles, humaines et autres disponibles ou non et de perspectives de renforcement des capacités à court, moyen et long termes) (xi) Identifier les concurrents directs et évaluer les forces et faiblesses d'Haïti par rapport à ces pays. Il faut pour cela commander des profils de produits et de marchés pour les produits retenus comme piliers de l'EDIC. (xii) Cibler des investisseurs potentiels, particulièrement aux USA et au Canada, et leur présenter des avantages d'Haïti à travers des programmes de promotion ciblée. (xiii) Encourager la confection des produits plus	Élevée Année 2	MCI, MDT Entreprises du secteur privé		- Cette industrie qui reposait sur une multitude de donneurs d'ordre est après un peu plus d'une décennie marquée par une forte concentration d'acheteurs qui tendent à imposer leurs propres règles et des normes spécifiques échappant aux mécanismes de contrôle des agences internationales. - Offrir des services complets représente l'avenir même de cette industrie qui est résolument tournée vers le « full package concept ». Haïti doit pouvoir offrir des modèles. Il lui faut des ressources humaines

	sophistiqués, avec plus de valeur ajoutée (Une liste de produits devrait résulter des conclusions et recommandations de l'étude ci-dessus référencée) (xiv) Se concentrer sur les produits synthétiques sur le marché des USA (Pourquoi pas, pour autant qu'ils puissent effectivement permettre d'ajouter plus de valeur). (xv) Chercher une alliance stratégique avec les designers/concepteurs à New York, au Brésil, etc. (xvi) Viser à mettre les designers et créateurs haïtiens en contact avec l'industrie, quitte à contribuer éventuellement à leur mise à niveau ou au renforcement de leurs capacités. (xvii) Fidéliser la relation client-vendeur, en développant des approches intégrées, offrant un service complet (financement, développement et design de produits)				spécialisées dans l'approvisionnement en tissus et autres intrants, la coupe industrielle, le dimensionnement des vêtements, la supervision et le contrôle de la qualité, le marketing international, etc.
TOURISME					
Rechercher un tourisme plus inclusif, qui accroît les retombées pour les pauvres	Associer le gouvernement local et le secteur privé local au développement des chaînes de valeur des produits identifiés dans la planification ; a) Dresser la liste d'offre de biens et de services à produire par les PME et autres entreprises: (Agriculture, Industrie et services) b) Accompagner les PME et promouvoir le développement de clusters (grappes d'entreprises) c) Créer une relation d'échanges entre le Bureau de Normalisation du MCI et MT - Relancer et actualiser le protocole entre le MT et les instances de promotion du tourisme en général et, particulièrement, le Réseau national de promotion du tourisme solidaire (RENAPROTS) - Diversifier les produits culturels en introduisant de nouveaux articles et/ou modèles inspirés du patrimoine immatériel et apporter un appui à leur commercialisation ;	Très élevée Années 1-2-3	a) MDT, ATH, Associations touristiques régionales, Operateurs touristiques b) MDT, MCulture, MARNDR c) MDT, MCI d) MDT, RENAPROTS e) MDT; MCulture, AT f) MDT, MENFP, Universités g) MDT, DGI	AT Coordination Coordination Coordination AT Coordination	Projets prioritaires pour développer les chaînes de valeurs Mobilisation des AT et financières disponibles comme les fonds d'investissements et en chercher d'autres complémentaires

	- promouvoir les investissements pour la création de nouvelles écoles (publiques, privées ou mixtes) de formation sur les métiers du tourisme - Promouvoir l'enseignement du Tourisme dès l'école primaire et poursuivre la formation sur les métiers touristiques avec les établissements professionnels et, au plus haut niveau, avec les universités; - Travailler avec la DGI sur l'actualisation de la classification des entreprises pour introduire les PME touristiques et connexes; - Assurer la coordination avec les autres ministères pour développer 3 zones touristiques (Sud, Côte des Arcadins et Nord)		MDT, MTPTC, MDE, MARNDR, MC, MICT Gouvernement local	Coordination Coordination	
Renforcer le dialogue entre l'administration et le secteur privé - Partenariat public/privé (PPP)	-Ouvrir les consultations du Conseil Consultatif du Tourisme (CCT) à un plus grand nombre d'institutions représentant les opérateurs ; -Travailler à l'extension de la classification des établissements touristiques à tous les autres types d'installations touristiques ; -Définir des politiques publiques structurantes pour accompagner les PME touristiques ; (xviii) Travailler à la constitution du Conseil National du Tourisme.	Elevée Années 1-2-3	MDT, CCT	Coordination AT	
Garder la mobilisation nationale et internationale et en profiter au maximum en poursuivant les efforts d'amélioration de l'image et de communication	- Editer les 2 sites Web du MT également en anglais - Mettre régulièrement à jour les sites Internet du MT - Faire la promotion des plateformes électroniques exploitées par les agences de voyages internationales - Poursuivre les actions de promotion de l'image d'Haïti et renforcer la coordination interinstitutionnelle tant publique que privé	Très élevée Année 1	MDT MDT, CCT, ATH,	AT Coordination	
Améliorer les statistiques liées au tourisme	-Examiner et établir la liste des données des qui sont importantes pour les décideurs publics travaillant sur le tourisme - Mettre en place les systèmes de génération de données permettant de communiquer à temps les données et statistiques pour les classements	Très élevée Année 1	MDT, MICT, ATH, Associations touristiques régionales	AT	Confère la recommandation susmentionnée pour l'amélioration des statistiques du commerce et des

	internationaux et régionaux - Améliorer le système de collecte des données de l'immigration et de l'émigration et en assurer, en liaison avec l'IHSI, pour le traitement effectif. - Participer aux analyses et travaux de recherches internationales et régionales - Etablir une base de données avec des indicateurs analogues à ceux qu'utilisent les systèmes de classement internationaux et régionaux comme l'Indice de compétitivité du tourisme qui en compte 75 au total. - Etablir des indicateurs pour évaluer les progrès réalisés dans les zones prioritaires de développement touristique - Initier des échanges d'idées avec l'ISHI sur la préparation des Comptes Satellites du Tourisme (CST).	Elevée Années 2-3	MDT, IHSI, s		investissements. Les données disponibles ne peuvent pas être utilisées à cette fin. Pour les 2 prochaines années, l'accent devrait être mis sur la collecte et l'amélioration de la qualité des données.
AGRICULTURE					
Renforcement des principales institutions d'appui au secteur agricole	(xix) Renforcer le système de financement et d'assurance agricole : plus spécifiquement, promouvoir le crédit rural par l'octroi de garanties de crédit, aux exploitations et le renforcement des systèmes de microcrédit existants aussi bien pour la production que pour la commercialisation (xx) Renforcer les structures nationales de contrôle de qualité et promouvoir un label de qualité (bio et conventionnel) (xxi) Encourager et renforcer les regroupements (coopératives, sociétés agricoles et autres) impliqués dans la production et dans la commercialisation agricole ceci, pour toutes les filières (xxii) Redéploiement des ressources humaines du MARNDR, et recentrer des efforts d'extension à travers les lignes de produits de base dans une optique de résultats.	Très élevée Année 1	MARNDR	Banques, ONG spécialisées dans le microcrédit, en particulier les coopératives	Une autre option est une Banque de développement agricole. Elle permettrait aussi de lever les contraintes de capitaux. Font déjà des efforts
Amélioration des conditions de	(xxiii) Réviser le tarif douanier concernant les produits agricoles	Elevé	MARNDR, MCI,	AT	

compétitivité de l'agriculture haïtienne	(xxiv) Réévaluer l'impact de l'aide alimentaire sur la production locale (xxv) Développer les infrastructures post récolte (stockage, conditionnement, transformation,...) au niveau macro (stocks stratégiques) et au niveau micro (exploitations agricoles)		Ministère des transports et de travaux publics.	Coordination	
Optimisation de la production alimentaire pour la consommation intérieure et l'exportation des excédents vers les pays voisins	(xxvi) Mettre l'accent sur les produits de base tels que le riz, le maïs, les haricots, les racines et les tubercules ; (xxvii) Exporter des excédents de fruits, de légumes, de racines et de tubercules pour lesquels Haïti disposerait d'un avantage comparatif (xxviii) Valoriser les 150 hectares de lacs collinaires (xxix) Développer des ressources pour la formation universitaire et professionnelle et la recherche agronomique. Certaines zones demandent des extensions majeures, par exemple l'élaboration de normes de qualité ; (xxx) Encourager la recherche et le développement et l'application des résultats ; (xxxi) Renforcer les capacités de la Faculté de l'agronomie à conduire, de façon soutenue, ces travaux de recherche et à en vulgariser les résultats ; (xxxii) Valorisation des fermes d'Etat: Fonds des Nègres, etc. ; (xxxiii) Développer et expérimenter de nouvelles variétés agricoles, essences, etc. ; (xxxiv) Vulgariser les résultats de recherche ; (xxxv) Améliorer la coordination et l'information dans la chaîne logistique ; (xxxvi) Renforcer la circulation de l'information économique, technique et environnementale touchant la production agricole.	Très élevée Année 1	MARNDR, MCI, ONG spécialisées dans le microcrédit, en particulier les coopératives	AT Coordination	Les pertes post-récolte sont importantes, entre 25-50 pour cent des fruits récoltés. C'est autant d'opportunités qui s'offrent pour la transformation sur place des produits qui ne se prêtent pas à l'exportation.
Optimiser l'utilisation des terres agricoles	(xxxvii) Mettre en place des incitations/mécanismes pour la mise en valeur des terres non exploitées ; Promulguer une loi pour définir la taille minimale des parcelles agricoles en fonction des zones agro-écologiques; Promulguer une loi définissant le	Elevé Année 2	MARNDR, ONG spécialisées dans le microcrédit, en particulier les coopératives	AT Coordination	

	statut de l'exploitant agricole				
Huiles essentielles	(xxxviii) Examiner les tendances des marchés mondiaux pour les autres huiles essentielles dont l'amyris et d'autres plantes oléagineuses (lavande, menthe, ylang-ylang) qui sont adaptés au climat et aux sols d'Haïti. (xxxix) Fournir des incitations aux agriculteurs pour qu'ils utilisent les meilleures pratiques pour lutter contre l'érosion des sols (xl) Augmenter la part de la valeur ajoutée de la chaîne allant aux producteurs, (xli) Renforcer les associations et les coopératives de producteurs	Elevé	MARNDR, MCI Société Franger / Agri Supplyet Société UNIKODE	AT hautement spécialisée dans les huiles essentielles, la commercialisation et le marché mondial	
Cacao	(xlii) Organiser un brainstorming sur le remplacement accéléré des cacaoyères et leur remplacement éventuel par de nouveaux cultivars (xliii) Améliorer l'entretien des arbres; (xliv) Augmenter le pourcentage des fèves de cacao fermentées sous des normes élevées; (xlv) Autres mesures supplémentaires pour améliorer les performances et la commercialisation	Très élevée Année 1	MARNDR, MCI Exportateurs: Novella et Weiner Coopératives Intermédiaires traditionnels		Projet agricole Hillside de l'USAID DEED (Développement économique et environnement durable) de l'USAID
Café	(xlii) Moderniser l'industrie nationale, avec une partie industrielle jouant un rôle plus important dans le contrôle des ventes informelles à la RD (xlvii) Réduire les pertes dues aux parasites et aux maladies, notamment le scolyte et les ochratoxines (scolyte du café) (xlviii) Nécessité d'un plan global visant à revitaliser la production de café, et notamment la régénération des plantations de café, la lutte nationale contre le scolyte, le contrôle des ochratoxines du café destiné à l'exportation, l'intégration de la chaîne logistique, le renforcement institutionnel et la gestion des ressources naturelles.	Elevée Année 2	MARNDR MCI FACN, REBO, Wiener, et autres exportateurs		Projet de la Banque mondiale USAID PPK et HAP plus tard
Mangues Madame Francisque. Objectif: doubler l'exportation en dix ans	(xlix) Rechercher des alternatives de gestion aux très petites exploitations afin de faciliter l'efficacité logistique (l) Réduire les pertes post-récolte grâce à une meilleure organisation et à des marchés étendus	Très élevée Année 1	MARNDR MCI ANEM FEL plantation ASPVEFS ORE		Les pertes post-récolte sont importantes, entre 25-50 pour cent des fruits récoltés.

	de la transformation (li) Réduire la paperasse dans les infrastructures et les activités portuaires (lii) Faire évoluer la chaîne de valeur en faisant plus d'exportations de fruits transformés (liii) A travers l'ANEM, organiser une table ronde sur l'expansion et l'organisation des exportations		USDA/APHIS		
Les autres fruits, légumes, racines et tubercules	(liv) Evaluer l'offre de produits disponibles et potentiels et l'état des chaînes d'approvisionnement locales et le degré de connexion avec les chaînes d'approvisionnement extérieures ; (lv) études exploratoires sur des marchés potentiels: niches et produits courants frais aux Etats-Unis d'Amérique et dans les pays du CARICOM (lvi) organisation des chaînes d'approvisionnement locales en partenariat entre les producteurs et les importateurs, et essais d'expédition d'échantillons à l'exportation ;	Elevée Année 2	MARNDR MCI		
Poissons	(lvii) Evaluer la viabilité et durabilité des zones traditionnelles de pêches actuelles (lviii) Réviser la loi de 1978 sur les zones de pêches et les règlements connexes en fournissant une capacité concomitante d'application (lix) Développer l'aquaculture maritime et valoriser les lacs collinaires (lx) Ratifier la convention CITES (lxi) Développer les capacités locales pour la certification des exportations de fruits de mer	Elevée Année 2	MARNDR MCI		
TIC ET SERVICES FACILITES PAR LES TI					
Promouvoir Haïti comme une destination de SFTI (BPO, KPO, ITO) et sensibiliser Haïti comme destination d'IDE dans le secteur de SFTI	(lxii) -Préparer une stratégie SFTI et un plan de marketing international pour promouvoir les SFTI d'externalisation à Haïti (lxiii) Etablir le « benchmark » actuel quant à la diffusion des TIC et des SFTI en Haïti (lxiv) Identifier et confirmer les niches de SFTI pour Haïti basés sur des opportunités et des niches identifiées	Très élevée Année 1	CONATEL MTPTC ;MCI Banque mondiale, Samasource, CCIH, FESP, AHTIC ICC PACEVI USAID	AT Marché de services	PACEGI: Conseil consultatif présidentiel pour le Développement économique et l'investissement Impact du sourcing: opportunités

	(lxv) Mettre en œuvre un plan de marketing (lxvi) Renforcer aux fins de promotion d'Haïti comme destination des investissements facilités par les TI la capacité de sa représentation commerciale dans des ambassades auprès de pays cibles (Ministère des Affaires Etrangères) (lxvii) Créer des groupements d'intérêt public au sujet du potentiel des TIC et des SFTI en Haïti (lxviii) Créer avec le concours de l'UIT, de la NASSCOM, de la Banque mondiale et d'autres opérateurs du secteur, un événement SFTI/BPO caribéen en Haïti ; (lxix) Observer "l'impact de l'externalisation" pour la chaîne logistique "microwork" et la création d'emplois durables dans le secteur des TIC (emplois d'entrée de gamme et numérique) (lxx) Permettre qu'Haïti soit inclus dans les perspectives/analyses du marché mondial des TIC&BPO publiées par les sociétés et associations		NASCOMM, McKinsey IHSI, ITU, Banque mondiale		d'externalisation de SFTI ciblant les communautés rurales les plus pauvres / les plus petites (Samasource)
	(lxxi) Développer les relations avec les pays et les associations avancés dans l'externalisation : l'Inde, la NASSCOM, etc. ; (lxxii) Participer au réseau mondial des SFTI, avec la NASSCOM, et d'autres assises internationales pour promouvoir Haïti comme destination des SFTI et des IDE: Davos, Forum économique mondial, les Rencontres sur les FTL.	Elevée	CONATEL, CCIH, CFI, co-president PACEVI	Voyages /DSA	L'expression de la volonté d'Haïti de sécuriser l'emplacement des SFTI et le soutien au plus haut niveau du GH, peuvent être suffisants pour attirer les investissements
Accroître les possibilités de formation dans les TIC et les technologies SFTI et améliorer le niveau de formation	(lxxiii) Développer les pépinières d'entreprises dans le domaine des TIC : développement des logiciels et des applications pour les portables, les systèmes d'exploitation MS, Android, iOS, etc. (lxxiv) Renforcer les centres de formation existants dans le secteur des TIC et encourager la création de nouveaux centres dans les provinces. Assurer la liaison avec les ONG impliquées dans la formation (par exemple NetHope académie) (lxxv) Fournir des incitations à la formation et préparer les diplômés haïtiens pour les SFTI et activités connexes (lxxvi) Aligner la formation professionnelle et	Elevée Année 2	MTPTC ONG MENFP BID Banque mondiale, NASCOMM	Les coûts de l'investissement dans les centres Fourniture de matériel	

	l'éducation formelle aux besoins des entreprises dans les TI et à leurs demandes en SFTI (lxxvii) Rechercher et promouvoir la coopération entre les universités haïtiennes, les centres de recherche et les opérateurs TIC				
Renforcer le cadre juridique et réglementaire; développer les capacités du MTPTC, de CONATEL et du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique	(lxxviii) Revoir les organes de réglementation, les textes juridiques et leur mise en œuvre par les tribunaux (lxxix) Moderniser et renforcer la loi et le cadre réglementaire régissant les TIC, afin de mieux refléter les meilleures pratiques actuelles et de prendre en considération l'évolution du savoir-faire technologique et des pratiques commerciales (lxxx) Elaborer un programme de formation pour améliorer les compétences des fonctionnaires dans les domaines liés aux TIC, aux marchés technologiques, aux questions juridiques et réglementaires	Très élevée Année 1	MTPTC M. Justice ONG Conatel ITU CARICOM SFI Banque mondiale CNUCED	AT Revue des textes juridiques et des institutions de régulation	Faire de la formation après l'examen juridique des textes, et l'examen institutionnel. Formation conçue par rapport aux recommandations issues de ce processus d'examen.
Développer des centres polyvalents d'accès communautaires (CAC)	(lxxxi) Faire une étude de la demande afin d'identifier et de prioriser les services nécessaires en zones rurales (lxxxii) Préparer, en coopération avec les ONG et le GH, un plan de travail pour développer les CAC qui constitueront un guichet unique pour accéder aux services du GH et des entreprises (accès Internet, transcription, impression, poste, téléphone portable recharge ...)	Très élevée Année 1&2	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales MTPTC, l'USAID Banque Mondiale BID ONG	AT Marchés publics	Le plan d'affaires CAC dépendra de l'étude de la demande et permettra d'identifier et d'évaluer les services les plus importants.
Améliorer l'efficacité et la transparence dans la passation des marchés publics et l'accès des PME aux appels d'offres du gouvernement	(lxxxiii) Entreprendre une analyse des processus administratifs de passation des marchés en vue de rationaliser, et d'accroître l'efficacité et la transparence (lxxxiv) Promouvoir le commerce électronique au sein du gouvernement et au-delà. (lxxxv) Encourager les PME à se moderniser. (lxxxvi) Développer un écosystème TIC compatible avec les ambitions d'Haïti dans les SFTI (lxxxvii) Définir des politiques d'acquisition: tous les ministères doivent se	Très élevée Année 1&2	Primature, CNMP, CCIH MEF	TA Politique Coût de la formation	

	mettre aux e-marchés publics avant une certaine date, etc. (lxxxviii) restructurer le processus de passation de marchés afin de tirer un meilleur parti de l'automatisation (lxxxix) Former les PME à mieux comprendre les avantages de l'e-marchés publics (xc) Lancer un projet pilote				
Moderniser les infrastructures TIC dans les parcs industriels et renforcer l'image d'Haïti comme destination des TIC / SFTI	(xci) Réviser le code de l'investissement industriel (xcii) Examiner l'infrastructure et la connectivité des TIC dans les parcs industriels; (xciii) Performer dans l'attraction des entreprises SFTI & BPO ; (xciv) Mettre en place un ensemble de mesures d'incitation (fiscales et non fiscales) pour attirer des entreprises spécialisées dans l'externalisation des services (ITO et BPO) ; (xcv) Créer un centre de recherche de proximité pour les TIC.	Très élevée Année 1-2-3	Primature, CNMP, MTPTC; MCI UE BID USAID	AT Service Procurement Coûts liés à l'investissement	En cas de modernisation d'équipement dans le parc, l'acquisition devrait être examinée par des spécialistes de l'industrie, tels que AT Kearney, Nascomm
Encourager l'utilisation du transfert d'argent via la téléphonie mobile	(xcvi) Soutenir le développement de services de transfert d'argent via la téléphonie mobile ; (xcvii) Surveiller les marchés pour empêcher une domination du marché ; (xcviii) Collaborer avec les organismes internationaux (par exemple le projet WINNER de l'USAID) qui développent l'utilisation de la téléphonie mobile pour améliorer l'efficacité des marchés et des chaînes logistiques agricoles ; (xcix) Élaborer une stratégie de services de transferts d'argent via la téléphonie mobile: identifier les secteurs les plus prometteurs pour l'amélioration des chaînes logistiques: agriculture, industrie.	Très élevée	MTPTC, CONATEL, MEF, MPCE, USAID Banque mondiale PNUD Rockefeller Fdtn Samasource & others OING / ONG		Le MTPTC devrait, de concert avec le MEF, fournir des incitations et rester vigilants vis-à-vis des monopoles; Les opérateurs du secteur privé devraient, autant que possible, y être impliqués
Assurer la numérisation du patrimoine culturel national	(c) Préparer une stratégie pour la numérisation du patrimoine culturel national ; (ci) Le patrimoine numérisé peut être exploité à des fins de commercialisation du pays sur le plan touristique et autre ; (cii) Faire le diagnostic des ressources culturelles ;	Elevé, mi 2014 ou début 2015	MCulture, MDT, MEF, UNESCO Partenaires du secteur privé	Assistance technique	Voir l'expérience d'autres pays, tel l'Egypte

	(ciii) Développer en conséquence une proposition technique et institutionnelle.				
Capacité à répondre aux cybers menaces	(civ) Élaborer une stratégie assortie d'une feuille de route de cyber sécurité et (cv) Créer une agence nationale du cyber sécurité (ANSI) (cvi) Mettre en place une équipe d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT) ou un relai avec celle qui existe dans la région (cvii) Nouer des relations avec le réseau international de lutte contre la criminalité cybernétique (commencer avec la CARICOM, l'Amérique latine, l'Amérique du Nord) (cviii) Aider à la création d'un cabinet international (VeriSign ou équivalent, y compris éventuellement un organisme national / régional de certification) et élaborer une stratégie pour l'utilisation de certificats électroniques	Elevée Début mi-2014	CONATEL Cabinet du MPTTC USAID UE ITU	AT (Version ou équivalente) - Visite de travail à ANSI Tunisie & CERT USA	Se rapprocher d'ANSI Tunisie pour un voyage d'étude ITU a un programme de cyber sécurité Se rapprocher de CERT (Carnegie Mellon U.) aux Etats-Unis

SECTEUR DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

Renforcer les capacités de l'État dans son rôle de régulateur	- Mettre en place une structure d'observation des indicateurs socioéconomiques des ICC (emploi, chiffres d'affaires ventes, clients etc) et des nouveautés, en termes de biens et de services culturels - Simplifier et vulgariser auprès des artistes et des artisans les procédures d'enregistrement pour une meilleure protection de leurs droits. - Renforcer la répression du piratage des produits et services issus des ICC - Diffuser les modèles de contrats protégeant la propriété intellectuelle - Corriger l'anomalie de l'ISBN, notamment avec le Bureau de l'ISBN de la CARICOM	Très élevée Année 1	Ministère de la culture, Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère du tourisme, Bureau Haïtien du Droit d'Auteur, Bibliothèque Nationale (ISBN), Radiotélévision nationale (RTNH)	Conseils en gestion	La loi sur l'administration publique prévoit un Conseil d'orientation Stratégique (COS) par secteur. Il serait opportun de mettre à profit cette structure pour engager les organismes sous-tutelle du Ministère dans la politique de soutien aux ICC
Renforcer la promotion des produits culturels haïtiens Simplifier les procédures d'exportation et	- Prendre les mesures en vue d'assurer que l'offre exportable issue des ICC haïtiennes soit conforme aux normes nationales et internationales (qualité, emballage et étiquetage, traçabilité) - Dresser la collection de souvenirs d'Haïti et				Le MC et le MCI se doivent de travailler ensemble sur les normes nationales et internationales (qualité, emballage et étiquetage,

diffuser l'information	identifier les PME qui pourront les produire selon les normes établies • Identifier les acteurs (personnes physiques ou morales, coopératives, ONG, etc.) qui peuvent appuyer le marketing des ICC et de leurs produits et/ou services dans le cadre du marché touristique et les accompagner pour les aider à assumer cette responsabilité • Renforcer les liens de coopération et de coordination entre les ICC et le tourisme, en vue de leur profit mutuel. • Créer une vitrine virtuelle des ICC haïtiennes, développer une plateforme TIC pour le marketing des ICC haïtiennes • Instituer au niveau des médias d'état la pratique des quotas des produits nationaux et celle de verser les droits dus aux créateurs • Établir la nomenclature des métiers culturels au niveau de la DGI (ex. pour nombre d'activités des codes de patente n'existe pas; cas de communication plus et de Réf-culture) • Prévoir au niveau du budget des fonds de soutien aux produits nationaux à l'étranger • Faciliter l'accès des créateurs aux bureaux de dépôt de brevet en leur offrant l'encadrement nécessaire.				traçabilité)
Améliorer les capacités de création et de production de qualité	• Examiner la création d'un fonds de développement des ICC • Développer une politique de reconnaissance par l'octroi de prix • Créer un fonds de soutien au développement des biens et services culturels				
Renforcer le partenariat entre le secteur public et privé	• Favoriser la liaison entre les écoles professionnelles et les producteurs; • Éclaircir le statut de l'Office National de l'Artisanat (ONART) et en assurer le financement pour en faire une entité	Elevée Année 2	Ministère de la culture, Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère du tourisme, Ecole Nationale des		

		indépendante qui n'est pas sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales		Arts, Centre National Pilote de Formation Professionnelle, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haiti, Associations professionnelles des différents sous-secteurs culturels		
SECTEUR MINIER: TRANSFORMER LE CAPITAL NATUREL EN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DURABLE						
Elaborer un cadre légal et fiscal moderne	(i)	Réviser la loi de 1976 en ce qui concerne la gestion des titres miniers, la sécurité des droits et le régime fiscal, en particulier ;	Très élevée Année 1	BME, MEF, MTPTC Banque mondiale	AT	
Renforcement institutionnel		- Créer un Cadastre Minier pour améliorer la gestion des titres miniers - Donner de la formation de manière à négocier de bons contrats miniers ; appliquer de façon transparente la réglementation minière ; augmenter la fréquence et l'intensité des inspections minières ; s'assurer du recouvrement et d'une gestion transparente des recettes minières (redevances fiscales et autres) ;	Très élevée Année 1&2	BME, MEF, MTPTC Banque mondiale	AT	
Évaluer scientifiquement le potentiel des ressources géologiques du pays		- Réaliser une campagne géophysique aéroportée et une cartographie géologique - Créer une base de données minières informatisées.	Très élevée Année 1&2	BME, les donateurs internationaux	AT	
Développer le secteur de l'exploitation minière d'une manière respectueuse de l'environnement et favorable aux communautés locales		- Renforcer les droits des communautés locales; - Réaliser des études d'impact sur l'environnement; - Adopter des normes et une réglementation forte en matière de contamination et de pollution.	Elevée Année 1-3	BME, MARNDR, MAST, les donateurs internationaux	AT	
Soutenir la transparence et la		Joindre l'ITIE (Initiative pour la transparence des industries extractives);	Elevée Année	MEF, MTPTC Banque Mondiale	AT	

redevabilité sociale	• Créer un tableau de suivi statistique sectoriel/prévision fiscale;	2&3			
Optimiser les retombées locales	• Réaliser une étude des mécanismes permettant d'assurer le transfert des recettes fiscales au niveau décentralisé; • Fournir des directives sur la responsabilité sociale des entreprises et la participation des communautés locales.	Elevée Année 2&3	MEF, BME, MICT, MAST, les donateurs internationaux	AT	
Promouvoir la création d'emplois	• Réaliser une étude sur la transformation des minerais en Haïti; • Appuyer, en partenariat avec le secteur privé, les filières de formation; • Fournir des directives sur l'emploi et les approvisionnements locaux; • Renforcer la coordination interministérielle; • Etablir un mécanisme de dialogue sur le développement minier transfrontalier.	Elevée Année 2&3	MAST, MENFP MCI, MEF, les donateurs internationaux	AT	

CHAPITRE I

PERFORMANCES ECONOMIQUES ET AIDE EXTERIEURE

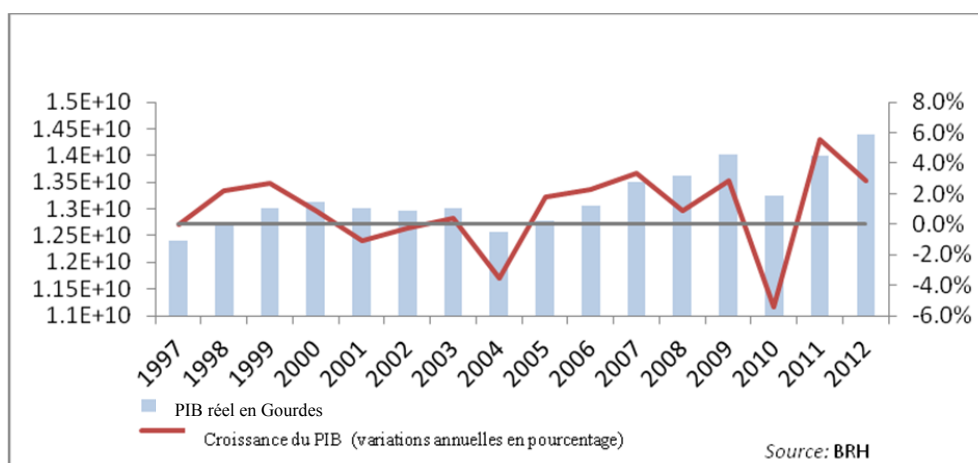
1.1 Introduction

89. Haïti est, depuis des décennies, vulnérable à l'instabilité politique, aux catastrophes naturelles et aux fluctuations de l'économie mondiale. Cette vulnérabilité a entraîné des taux de croissance économique volatiles et des difficultés à développer le secteur manufacturier, en dépit de grands avantages relatifs à la situation géographique du pays et à une main-d'œuvre abondante. Dans un tel environnement, les politiques budgétaires et monétaires n'ont pas toujours joué leurs fonctions contracycliques ou de stabilisation. Le secteur extérieur d'Haïti est caractérisé par une forte concentration des échanges internationaux en termes géographiques et de produits exportés, et également une dépendance envers les envois de fonds et à l'aide étrangère comme sources de revenu. Cette section vise à décrire le cadre macro-économique d'Haïti. Elle est structurée comme suit: La première partie présente la structure de l'économie haïtienne. La deuxième partie examine les conséquences à court terme du séisme sur l'économie. Les politiques, budgétaire et d'endettement d'Haïti, sont présentées dans la troisième partie. Les politiques, monétaire et de change du pays, sont passées en revue dans la quatrième partie, tandis que le secteur extérieur est décrit dans la cinquième partie. Enfin, la dernière section présente les principaux programmes relatifs au commerce et au secteur privé financés en Haïti par les bailleurs de fonds.

1.2 Structure de l'économie

90. La croissance du PIB d'Haïti a toujours été très volatile. Le pays a continuellement échoué à maintenir des épisodes soutenus de croissance positive. Comme on peut l'observer dans la Figure 1.1, au cours des quinze dernières années, les périodes d'expansion ont à plusieurs reprises été suivies par des épisodes de contraction de la production nationale. Par ailleurs, et en dépit de l'énorme potentiel de l'économie du pays étant donné sa faible base de départ, l'activité économique a progressé de plus de 5 pour cent seulement en 2011, année qui a suivi le tremblement de terre dévastateur.

Figure 1.1 Croissance annuelle du PIB



91. L'économie d'Haïti est caractérisée par un secteur agricole important. Au cours des quinze dernières années, celui-ci a contribué à un quart de la valeur ajoutée totale du pays. La part de l'agriculture a toutefois baissé, et alors qu'elle se situait autour de 31,5 pour cent de la valeur ajoutée en 1997, elle ne représente aujourd'hui que 24,5 pour cent de la valeur ajoutée (cf. Tableau 1.1 ci-dessous). Cette réduction progressive de la taille de l'agriculture dans l'activité économique globale a été associée à l'augmentation des parts de l'industrie et des services. Une autre caractéristique qui ressort du tableau 1.1 est la difficulté du secteur manufacturier à se développer. Il est resté à 8 pour cent de la valeur ajoutée totale sur les quinze dernières années. Sur un autre plan, l'activité du secteur de la construction n'a cessé de croître. Le tremblement de terre de Janvier 2010 a accéléré l'expansion du secteur.

92. Par rapport à différentes classifications de groupes de pays, l'économie haïtienne semble être relativement similaire à celle des pays les moins avancés (PMA). Le secteur manufacturier est toutefois plus développé dans les PMA. Par rapport à d'autres pays de la région, on peut remarquer que les secteurs jamaïcain et dominicain de l'industrie et des services contribuent dans une plus large mesure au PIB, ce qui accentue l'observation de la forte dépendance de l'économie haïtienne à l'agriculture.

Tableau 1. 1 Structure de l'économie haïtienne
(en pourcentage de la valeur ajoutée totale)

	1997	2000	2005	2010	2012	1997-2012(moyenne)
Agriculture	31,5%	28,3%	27,5%	26,8%	24,5%	27,5%
Industrie	15,7%	16,7%	17,4%	17,7%	19,7%	17,2%
dont la Construction	6,1%	7,8%	8,2%	9,5%	10,1%	8,2%
dont le manufacturier	8,7%	8,1%	8,4%	7,4%	8,7%	8,3%
Services, etc	52,7%	55,1%	55,1%	55,5%	55,8%	55,3%

Source: BRH, calcul de l'auteur

Tableau 1. 2 Structure de l'économie d'un ensemble de groupes de comparaison de pays
(Moyenne 2000-2010)

(Valeur ajoutée, en pourcentage du PIB)

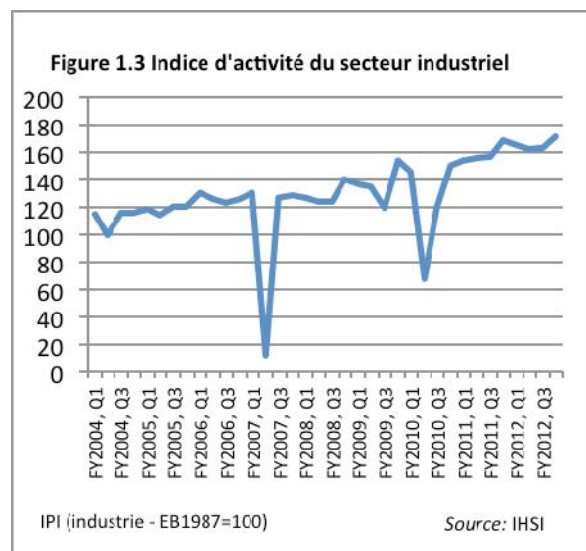
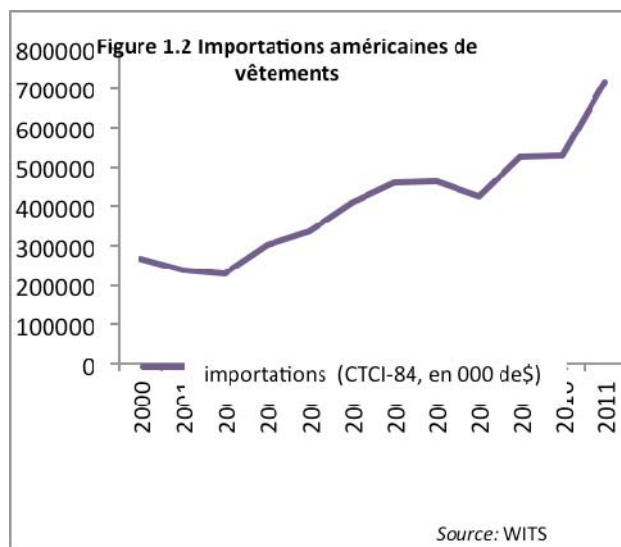
	Agriculture	Industrie	Manufacturier	Services
Afrique subsaharienne	16,0	30,4	13,6	53,6
Pays à faible revenu et à revenu inter	10,9	35,9	20,8	53,3
Pays les moins avancés	27,6	26,3	11,4	46,1
Amérique Lat & Caraïbes	6,2	31,9	17,9	61,9
Haïti	25,1	15,9	7,6	51,6
Jamaïque	6,1	23,9	9,4	69,9
RD	6,8	33,1	24,1	60,1
Nicaragua	18,0	23,2	15,6	58,7
El Salvador	10,8	29,9	22,9	59,3
Honduras	13,4	29,2	20,6	57,4

Source: World Development Indicators et BRH., calcul de l'auteur

93. Il n'y a pas de données fiables et disponibles sur l'emploi et la population active. On estime que la moitié de la population active est concentrée dans le secteur agricole. 10 pour cent de cette population est supposée être employée dans le secteur de l'industrie et les

travailleurs restants sont censés occuper des emplois dans les secteurs du commerce, du tourisme et des transports. Un chômage élevé et un vaste secteur informel sont également des éléments importants du marché du travail à Haïti. Le travail informel est très répandu dans tout le pays, et dans les zones urbaines en particulier. Selon une étude menée par l'IHSI, 57,1 pour cent de tous les emplois sont informels dans l'économie haïtienne. La grande majorité des emplois dans la région de Port-au-Prince est dans l'économie informelle (estimation de l'IHSI: 88,4 pour cent de l'emploi)⁸. En outre, la main-d'œuvre informelle comprend tous les types de travailleurs, des jeunes et autres travailleurs inexpérimentés aux individus instruits et expérimentés. Le commerce d'aliments naturels et manufacturés représente une grande partie du marché du travail informel. Les femmes s'engagent principalement dans ce type d'activité, souvent dans des lieux publics pour réduire les coûts. Le travail informel est en outre caractérisé par de longues heures de travail, mais pour une faible compensation financière.

Figure 1.2 Importations américaines de vêtements **Figure 1.3 Indice d'activité du secteur industriel**



1.3 Impact à court terme du séisme sur l'économie

94. Les pertes causées par le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 sont estimées à 220.000 personnes tuées, 300,000 personnes blessées. Ce tremblement de terre a par ailleurs détruit l'équivalent de 120 pour cent du PIB et contribué à effacer une décennie de gains sur la pauvreté.⁹ L'épicentre du séisme se situe dans les environs de Port-au-Prince, le centre névralgique, politique, économique et administratif du pays, où on estime qu'à l'époque 65 pour cent du PIB et 85 pour cent des recettes de l'État y étaient levés. En plus de la grande ville de Port-au-Prince, le séisme a profondément affecté trois départements: le Sud-Est, le Sud et Nippes. Le tremblement de terre a conduit toute l'économie à l'arrêt et a aggravé la pauvreté et la vulnérabilité de l'ensemble de la population d'Haïti. Se sont ajoutés au tremblement de terre, les ouragans et une épidémie de choléra qui ont frappé le pays dans la seconde moitié de 2010. Le secteur privé a été particulièrement touché, subissant des dommages et des pertes de l'ordre de 5,7 milliards de dollars, estimés à 70 pour cent du total. Les secteurs les plus touchés ont été

⁸ IHSI. « Enquête sur l'emploi et l'économie informelle. » 2010

⁹ Haïti PDNA, 2010

le logement (2,3 milliards de Dollars US de dommages), suivi du commerce (639 millions de Dollars US), l'enseignement privé (437 millions de Dollars US), l'industrie (342 millions de Dollars US), l'alimentation (330 millions de Dollars US) et les transports (316 millions de Dollars US). Les dommages et les pertes liés au tourisme ont également été importants. En conséquence, la production économique a reculé de 5,4 pour cent pendant l'exercice 2010.

95. Malgré ces chiffres alarmants, certains secteurs de l'économie ont montré une résistance impressionnante aux chocs et ont enregistré une expansion au cours de l'exercice 2010. Alors que l'activité industrielle a souffert, elle a expérimenté un net regain dans les mois qui ont suivi le séisme et en moins d'une année, le secteur a dépassé ses performances d'avant séisme (*cf.* Figures 1.2 et 1.3). Globalement, les exportations de textile vers les États-Unis ont augmenté en 2010, mais à un rythme plus lent (*cf.* Figure 1.2). L'activité de construction s'est également renforcée depuis 2010 et devrait rester soutenue à court terme, d'autant plus que le gouvernement a un plan ambitieux d'investissements publics pour les années à venir.

1.4 Politique Budgétaire et Dette Publique

96. À Haïti, la politique budgétaire n'a pas pleinement joué son rôle, celui de garantir la stabilité macroéconomique, d'induire la croissance et la création d'emplois, et d'encourager l'accumulation de capital humain. La composition des ressources publiques met en évidence la présence de faiblesses dans le processus et les institutions de collecte des recettes de L'Etat. Les dons extérieurs contribuent de manière significative au financement des dépenses publiques. Entre 2004 et 2011, en moyenne 35,5 pour cent des ressources annuelles du gouvernement provenaient de la communauté des donateurs. La mobilisation des recettes intérieures est faible par rapport aux normes régionales, et il y a matière à l'augmenter. Le tableau 1.3 montre qu'avec le Guatemala, Haïti a le pire rendement en termes de mobilisation des recettes dans la région. Les autorités ont toutefois engagé un ambitieux programme de réformes pour élargir l'assiette fiscale et améliorer les processus de collecte. Le fait que les recettes intérieures aient atteint 13,1 pour cent du PIB en 2011 suggère que ces efforts commencent à porter leurs fruits.

Tableau 1.3 Ressources intérieures
(en pourcentage du PIB)

	2005	2010
Haïti	9,7	11,8
Nicaragua	26,4	30,4
RD	15,4	13,4
Guatemala	12,0	11,3
Honduras	23,1	23,4
Amérique Centrale	18,1	19,3
Pays à faibles revenus	16,1	17,5

Source: IMF Fourth review under the ECF, 2012.

97. Une grande partie des impôts perçus provient des transactions internationales, mettant en évidence une dépendance au commerce international (*cf.* Tableau 1.4). Les revenus provenant des droits de douane pourraient être encore plus importants, si le système

tarifaire d'Haïti était harmonisé aux normes de la CARICOM. La faible capacité administrative des organismes de recouvrement de l'impôt et un système fiscal perfectible se reflètent dans les chiffres de l'impôt sur le revenu présentés dans le tableau 1.4. Le système actuel de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est plutôt régressif car il fait porter le lourd fardeau des impôts à la classe moyenne, et sans doute ne fait pas assez contribuer les segments les plus riches de la société de manière proportionnelle dans le financement du budget national. Ces fragilités dans la capacité du gouvernement à mobiliser les ressources pour financer les dépenses ont conduit à une accumulation des déficits publics, qui se traduisent par une augmentation de l'endettement.

Tableau 1.4 Exécution du budget au cours des exercices 2010/11 et 2011/12
(en millions de Gourdes)

	Exercice 2010/11	Exercice 2011/12
Ressources Intérieures	39.139	42.072
Impôts sur le revenu	7.474	9.912
Droits d'accise	1.032	1.121
Taxes sur les ventes	11.099	11.975
Droits de douanes	13.765	13.720

Source : Autorités Nationales

98. Entre 2009 et 2011, le stock de la dette extérieure d'Haïti a considérablement diminué grâce à l'allègement de la dette. En plus de bénéficier des initiatives PPTE (pays pauvres très endettés) et IADM (L'initiative d'allègement de la dette multilatérale), Haïti a reçu des annulations de dette supplémentaire à la suite du tremblement de terre de 2010. En conséquence, la dette extérieure totale a chuté de 29,4 pour cent à 8,9 pour cent du PIB en 2011 (cf. Tableau 1.5).

Tableau 1.5 Dette publique externe d'Haïti

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	(En millions de \$ US)					
Total de la dette publique externe	1541,2	1884,7	1247,2	863,1	657,3	1049,2
Dette bilatérale	214,7	387,7	506,9	249,3	549,7	915,3
dont Venezuela	0,1	167,3	295,2	133,9	461,9	823,3
Dette Multilatérale	1306,6	1434,9	680,7	569,1	102,4	126,4
	(En pourcentage du PIB)					
Total de la dette publique externe	25,8%	29,4%	19,3%	13,0%	8,9%	13,3%
Dette bilatérale	3,6%	6,1%	7,8%	3,8%	7,5%	11,6%
dont Venezuela	0,0%	2,6%	4,6%	2,0%	6,3%	10,4%
Dette Multilatérale	21,9%	22,4%	10,5%	8,6%	1,4%	1,6%

Source: BRH

99. Au cours des dernières années, la structure de la dette extérieure a changé. Si les créanciers multilatéraux ont jadis détenu la part du lion de la dette haïtienne, la majeure partie du stock de la dette est désormais détenue par les créanciers bilatéraux, au premier rang desquels se trouve le Venezuela. Au cours des cinq dernières années, Haïti a connu une rapide accumulation de la dette à travers l'accord PetroCaribe. Grâce à ce partenariat, le pays ne paie qu'une partie de sa facture d'importation de pétrole. L'autre partie est transformée en un prêt,

dont les caractéristiques dépendent des fluctuations des prix du pétrole. Même si l'endettement d'Haïti est encore assez raisonnable, une forte dépendance continue sur le financement PetroCaribe pourrait très probablement se traduire en une trajectoire insoutenable de la dette.

1.5 Politique monétaire et politique de change

100. Au cours de la dernière décennie, l'inflation a été plutôt volatile et souvent dans une plage à deux chiffres. A partir de 2009, un ralentissement notable de la hausse des prix a cependant été remarqué (cf. Tableau 1.6). Après avoir enregistré des pics historiques en 2008, les prix internationaux des matières premières ont fortement baissé. Haïti a connu une nouvelle pression temporaire sur les prix des denrées alimentaires au cours de l'été 2010, du fait que la production agricole locale a souffert de l'éruption de l'épidémie de choléra.

101. Au cours des dernières années, le principal objectif de la politique monétaire a été la stabilité des prix. Après l'assouplissement de la politique monétaire à la suite du tremblement de terre afin d'encourager la reconstruction et d'aider à la relance de l'activité économique, la Banque centrale a depuis maintenu une politique accommodante. La Banque centrale a pris des mesures, en conséquence, pour stimuler le crédit au secteur privé afin d'encourager la reprise économique et la création d'emplois dans le secteur privé, tout en regardant attentivement leurs effets sur la stabilité des prix. Cependant, la dollarisation croissante et l'excès de liquidité du secteur financier ont affaibli l'efficacité des canaux de transmission de la politique monétaire. Des mesures visant à améliorer la gestion des liquidités, à contenir et éventuellement à faire reculer la dollarisation de l'économie, ont en conséquence été prises par la BRH et ont commencé à porter leurs fruits. Les crédits libellés en Gourdes ont en effet augmenté plus rapidement que ceux libellés en Dollars américains entre Janvier et Août 2012.

102. Le taux de change d'Haïti est classé par le FMI sous le régime de « flottement dirigé sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change ». La valeur de la Gourde par rapport au Dollar US a oscillé au cours des dix dernières années, comme on peut le voir dans le tableau 1.6. La Banque centrale s'est engagée à une flexibilité du taux de change, et est intervenue sur le marché des changes uniquement pour lisser l'excès de volatilité à court terme et non pas pour résister au développement des fondamentaux de long terme.

103. La réponse de la communauté internationale au tremblement de terre de 2010 a affecté l'évolution de la valeur de la Gourde. Après s'être appréciée dans les premiers mois suivant l'urgence, la Gourde s'est dépréciée par rapport au Dollar US, au cours des 18 derniers mois. Le retrait de nombreuses ONG ainsi que la réduction progressive du financement extérieur ont contribué à réduire l'offre de Dollars américains sur le marché local des changes, ce qui a exercé une pression sur la valeur de la Gourde. L'impact positif de la dépréciation de la Gourde sur la compétitivité d'Haïti a cependant été contrebalancé par l'inflation domestique. Les prix intérieurs ont augmenté plus rapidement que chez les principaux partenaires commerciaux d'Haïti, au point qu'au cours des trois dernières années, le taux de change effectif réel de la Gourde s'est apprécié.¹⁰

¹⁰ IMF Fourth Review under the ECF (« FMI quatrième revue de l'accord FEC »), August 2012

Tableau 1. 6 Inflation et taux de change

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Indice de prix à la consommation (2004=100)	100	116	130,2	140,1	166,5	161,9	170,6	187	198,4
IPC, variation annuelle en pourcentage	22,9%	16,0%	12,2%	7,6%	18,8%	-2,8%	5,4%	9,6%	6,1%
Taux de change (USD par Gourde, fin de période)	7,2	43,0	37,6	36,8	39,8	42,0	39,9	41,0	42,3

Source: BRH.

1.6 Secteur extérieur

104. Le secteur extérieur d'Haïti est extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs. Les Etats-Unis sont de loin le premier partenaire commercial d'Haïti, comme on peut le voir dans le Tableau 1.7. Les recettes d'exportation, très concentrées autour de la vente de produits textiles et de vêtements pour les consommateurs américains, sont donc très dépendantes de la santé de l'économie américaine et de la demande pour les produits textiles. La Figure 1.7 montre l'amplitude avec laquelle les performances de l'économie américaine influent sur le secteur haïtien des exportations. Les exportations de produits primaires, relativement négligeables à côté de l'habillement, ont tendance à être instables et à dépendre des conditions climatiques. Les partenaires d'importations d'Haïti sont plus diversifiés avec la Chine et le Brésil qui contribuent respectivement pour un cinquième et un dixième des importations d'Haïti.

Tableau 1. 7 Principaux partenaires commerciaux

Principales destinations des exportations 2007/08	% du total	Principales origines des importations 2007/08	% du total	Principales exportations 2007/08	Milions US\$
Etats-Unis	70,3	Etats-Unis	33,9	Industries légères	165,1
Rep.Dominicaine	3,0	Chine	22,4	Huiles essentielles	18,0
Canada	8,8	Brésil	10,5	Mangues	10,0
Mexique	1,3	Colombie	4,5	Cacao	7,3

Source: EIU 2011

105. Dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), Haïti est le pays qui reçoit le plus grand nombre d'envois de fonds en proportion du PIB. En moyenne, sur la période 2005-2010, les envois de travailleurs de la diaspora vers le pays ont totalisé près de 22 pour cent du PIB par an (cf. Figure 1.5). Ce chiffre est nettement plus élevé que les envois observés dans le reste des pays d'ALC (bien que l'Amérique centrale et la Jamaïque figurent également en haut de la liste). Au fil des ans, les envois de fonds sont devenus une source importante de revenus pour le pays, bien devant l'aide étrangère et les IDE¹¹ (cf. Figure 1.6). Après avoir atteint un pic historique en 2003, les envois des travailleurs se sont stabilisés autour de 20 pour cent du PIB dans la seconde moitié de la dernière décennie.

¹¹ À l'exception de l'année 2010

Figure 1. 4: Exportations d'Haïti vers les Etats-Unis

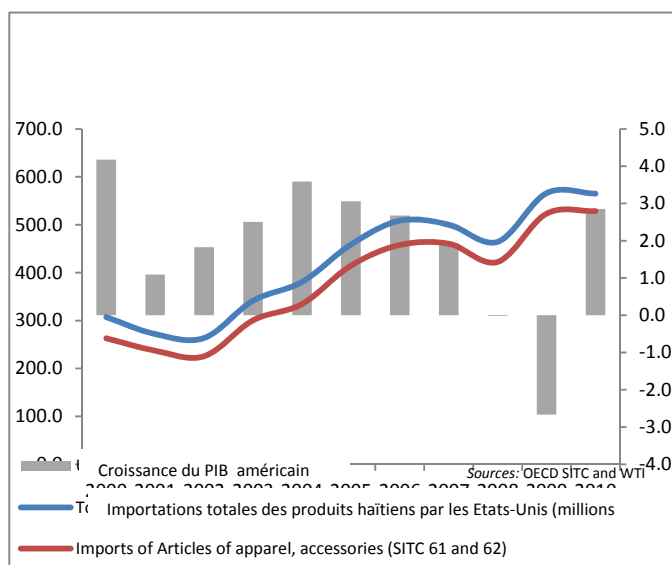
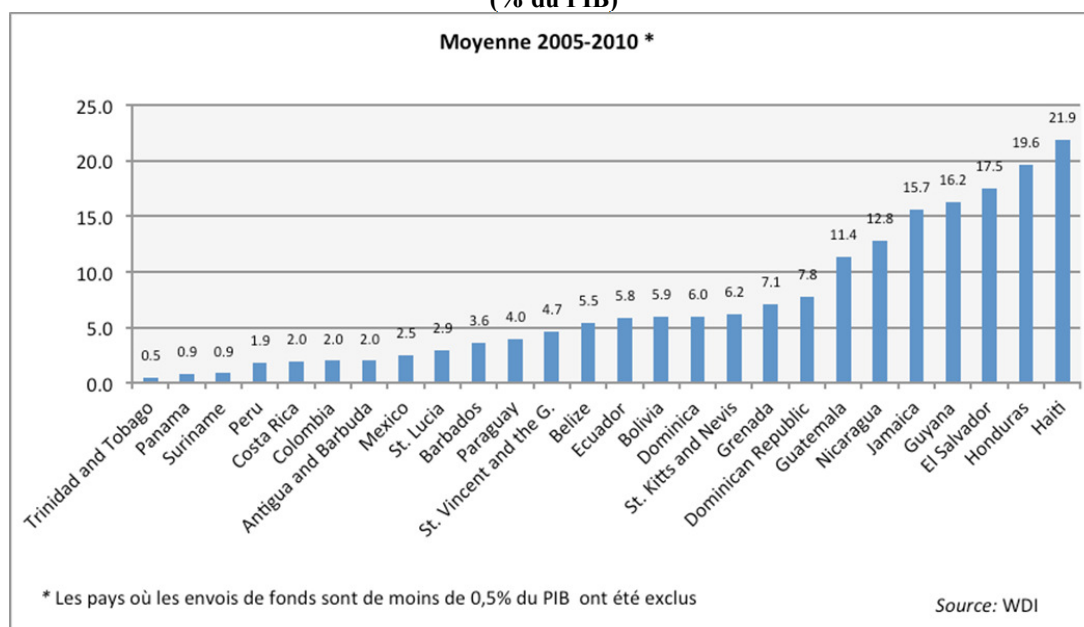


Figure 1. 5 Envois de fonds et autres prestations versées aux salariés (% du PIB)



106. Près des trois quarts des transferts reçus par les ménages haïtiens proviennent des États-Unis (cf. Tableau 1.8). En conséquence, Haïti est très vulnérable à un ralentissement de l'économie américaine et à la hausse conséquente du chômage aux Etats-Unis. Les envois de fonds semblent dépendre également, dans une certaine mesure, de la santé de l'économie mondiale. La récession qui a frappé les économies du monde développé en 2009 s'est presque traduite par une stagnation des transferts reçus de l'étranger au cours de la même année. En outre, les envois de fonds ont eu tendance à être contracycliques par rapport aux cycles économiques des pays bénéficiaires et ont fortement rebondi à Haïti en 2010 (l'année a été marquée par le

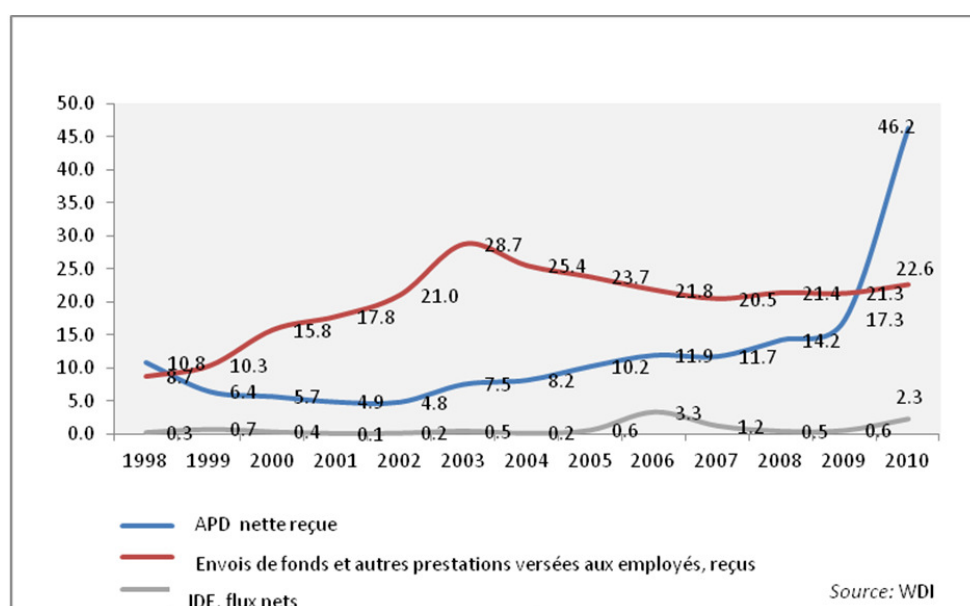
tremblement de terre dévastateur de Janvier). En terme nominal, les envois de fonds de la diaspora vers Haïti devraient continuer d'augmenter progressivement à court terme.

**Tableau 1. 8 Envois de fonds par pays d'origine
(en % du total)**

Pays d'origine	2009/10	2010/11
Etats-Unis	73,9%	72,0%
France	7,9%	7,3%
Canada	6,9%	7,1%
RD.	2,3%	2,6%
Autres	9,0%	11,1%

Source: BRH

**Figure 1. 6 Flux des ressources extérieures à Haïti
(En pourcentage du PIB)**



107. La dépendance d'Haïti envers les flux d'aide extérieure a progressé au cours de la dernière décennie et a été amplifiée par le tremblement de terre de Janvier 2010 (*cf.* Figure 1.6). Même si la mobilisation des recettes a augmenté de façon constante au cours des dernières années, les dons représentent toujours une grande partie des revenus du gouvernement et se sont élevés à 17,3 pour cent du PIB en moyenne au cours des exercices 2010 et 2011 (*cf.* Figure 1.7). Le financement extérieur a été principalement utilisé pour la mise en œuvre d'importants investissements publics et projets sociaux. Avec la reconstruction post-tremblement de terre se traduisant par une augmentation importante des dépenses publiques, le déficit budgétaire devrait considérablement s'accroître, s'il y avait des coupes dans les dons. Haïti est par conséquent très vulnérable à un revirement de la générosité des donateurs. En Haïti, les principaux bailleurs de fonds ont traditionnellement été le Canada, l'Union Européenne, la France et les Etats-Unis. Les montants de l'APD engagés par ces pays sont naturellement fonction de l'état de leur économie. Les périodes de récession et de ralentissement ont eu tendance à être associées à une diminution des ressources qu'ils consacrent à l'aide étrangère. À moyen et à long terme, Haïti doit réduire et

finallement mettre un terme à sa dépendance à l'aide étrangère, si le pays veut devenir une économie émergente à l'horizon 2030.

108. Le Tableau 1.9 ci-dessous montre l'importance de l'Aide pour le commerce à Haïti au cours des 10 dernières années. Les données de ce tableau sont établies sur une base annuelle par l'OCDE et l'OMC. Les catégories utilisées sont les suivantes: transport et stockage, communications, énergie, services bancaires et financiers, services d'affaires et autres, agriculture, foresterie, pêche, industrie, ressources minérales et minières, politique et règlements commerciaux et enfin tourisme. Dans le Tableau 1.9, seuls les totaux sont donnés. Les tableaux complets pour les 12 catégories peuvent être consultés à l'annexe du premier chapitre (cf. Tableaux 1.10 et 1.11).

Trois caractéristiques méritent d'être mentionnées:

109. Sous la rubrique engagements: (i) après une période 2002-2007 qui fut presque plate, les flux d'aide ont fortement augmenté en 2008 et ont doublé en 2009 ; cette période coïncide avec un retour à plus de stabilité politique. Il y a eu une légère hausse en 2010, mais cette hausse de 2010 ne représente pas une tendance. Sous la rubrique décaissement: (ii) les flux de décaissement ont tout d'abord été faibles. C'est seulement en 2008 qu'on assiste à une forte augmentation des niveaux de décaissement, pour atteindre près de 83 millions de dollars, puis une montée à 163,7 millions \$ en 2009; (iii) le niveau de décaissement par rapport aux engagements atteint à peine 50 pour cent, sauf en 2010, avec des dépenses de l'ordre de 312,7 millions de \$. Le décalage entre les engagements et les décaissements mettent en relief un problème important : celui de la capacité d'absorption, lequel constitue un obstacle pour le développement.

Figure 1. 7 Déficits budgétaires et dons

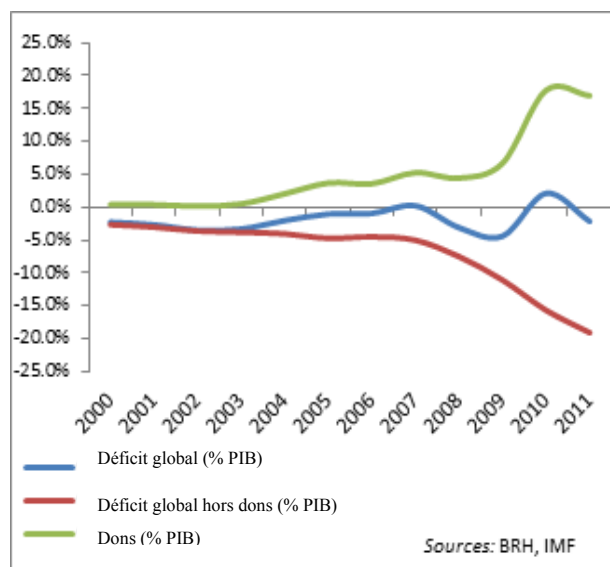


Figure 1. 8 Aide extérieure

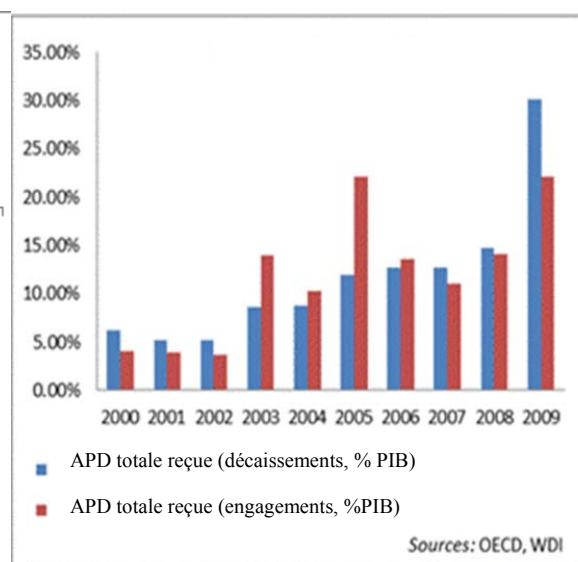


Tableau 1. 9 Aide pour le commerce à Haïti
(Prix constants 2010, en millions de Dollars)

Moyenne 2002-2005	2006	2007	2008	2009	2010
Engagements					
69,4	88,13	65,13	141,9	325,0	378,93
Décaissements					
19,88	34,40	59,42	83,07	163,70	312,68

Source: OCDE et OMC, Aide pour le commerce, 2010

La prochaine section détaille le contenu de l'aide apportée par les acteurs clés de la communauté des donateurs pour favoriser le développement du commerce et du secteur privé en Haïti.

1.7 Programmes des donateurs

110. L'Union Européenne est l'un des partenaires les plus importants du gouvernement pour le renforcement du commerce et du secteur privé. Au cours des trois prochaines années, l'UE financera des programmes à hauteur de 20 millions de dollars:

- i. Renforcer le Ministère du Commerce et de l'Industrie (5 millions d'euros)
- ii. Soutenir le commerce et le secteur privé (7,2 millions d'euros)
- iii. Réaliser plusieurs programmes régionaux destinés au commerce et au secteur privé (2,4 millions d'euros) :

- **Renforcer le ministère du Commerce et de l'Industrie**

- renforcer la capacité du MCI à piloter, coordonner et mettre en œuvre la politique commerciale
- construire des infrastructures de qualité et fournir un appui au Bureau haïtien de normalisation
- soutenir le secteur privé, en mettant l'accent sur les Chambres régionales de commerce et sur les PME qui ont été touchées par le séisme de 2010

- **Renforcer les capacités pour le commerce et le secteur privé***

- renforcer les capacités du MCI pour la politique et la régulation commerciale et soutenir le CFI en Haïti ainsi que le projet de promotion des investissements - CEI-RD- de la République Dominicaine: 2 millions d'euros
- soutenir la CCIH et les organisations professionnelles comprenant les entreprises qui sont intéressées à créer des sociétés dans l'un des deux pays - Haïti et la République Dominicaine - ou dans les deux pays, avec notamment un mécanisme de subventions aux entreprises haïtiennes: 3,2 millions d'euros
- renforcer les services des douanes de chaque côté de la frontière et travailler à l'harmonisation et à l'interconnexion des systèmes et des règlements: 2 millions d'euros

Ces activités des deux côtés de la frontière font partie d'un programme binational ayant des composantes multiples (infrastructures, environnement et développement local). Un soutien est également prévu pour une Commission binationale conjointe, qui vient d'être mise en place avec une dotation de 43 millions d'euros.

- **Réaliser des programmes régionaux destinés au commerce et au secteur privé**

111. Il y a deux enveloppes de financement pour Haïti, une de 1,93 millions d'euros et l'autre de 0,5 millions d'euros, dans le cadre du développement du marché commun de la CARICOM et des APE. L'UE, avec d'autres partenaires, soutient également les programmes de

développement (70 millions d'euros) qui visent à développer l'agriculture, le tourisme et la fabrication (textile), 160 millions d'euros sont également affectés à l'amélioration du réseau routier.

112. En outre, à la demande du gouvernement haïtien, l'UE va faire une exception à la règle d'origine pour les vêtements fabriqués en Haïti et exportés vers le marché européen. L'UE a également accepté de financer une étude d'impact de la mise en œuvre de l'APE et des réformes afférentes, en particulier dans les domaines de l'investissement, des services et du commerce.

113. Le PNUD appuie le plan d'action du MCI à travers un soutien institutionnel, des services de qualité, le développement des chaînes de valeur, la communication et le marketing. Le PNUD appuie la compétitivité d'Haïti à travers quatre initiatives, chacune ayant un potentiel d'effet de levier:

- développer le partenariat public-privé (PPP) avec les grandes entreprises afin d'élargir la gamme de fournisseurs externes qui stimuleront la compétitivité de la chaîne de valeur et augmenteront les ventes, les revenus et l'emploi durable.
- continuer à développer un centre d'incubation, pour les PME et pour la formation des jeunes, basé sur les besoins de formation du marché.
- mettre en place un fonds dédié à aider les micros, les petites et moyennes entreprises à préparer des Business plans solides.
- soutenir "un produit par village."

114. La Banque mondiale. Une dotation spéciale de 530 millions de Dollars a été mise à disposition pour 2012 (fonds IDA). Une partie de ce montant, 180 millions de Dollars, a été utilisée pour financer trois projets, dont un (50 millions de Dollars) vise à accroître la productivité agricole et à encourager le développement agricole durable. La Banque mondiale a prévu d'allouer 44 millions de Dollars sur un certain nombre de projets; 22 millions de Dollars de cette somme d'argent seront consacrés au rétablissement du Parc national historique situé dans le nord du pays, en particulier la reconstruction urgente de la Citadelle Henry Christophe, et le reste du montant sera consacré à des projets culturels dans le nord. Ces investissements contribueront à relancer le tourisme dans la partie nord du pays. Des projets sont prévus pour les fonds restants.

115. La Société Financière Internationale (SFI), du Groupe Banque Mondiale, a octroyé 2 millions de Dollars pour un programme ayant trois objectifs principaux: (i) le développement des zones économiques intégrées, (ii) un guichet unique («one stop shop») dans le CFI pour faciliter les procédures aux entrepreneurs intéressés à investir à Haïti, (iii) la promotion des investissements dans le secteur textile.

116. L'USAID. Depuis 2008, l'USAID fournit une assistance technique et financière pour mettre en œuvre le régime commercial préférentiel HOPE II, à la suite de HELP, et renforcer les capacités d'approvisionnement et de commercialisation dans le secteur textile. Sous la responsabilité du cabinet du premier ministre, une commission tripartite (gouvernement haïtien, entrepreneurs et syndicats) a été mise en place pour mettre en œuvre le régime commercial préférentiel susmentionné et les questions connexes, tels que la formation des travailleurs et l'investissement. Un centre de formation pour les travailleurs de l'industrie du vêtement à la SONAPI est maintenant opérationnel, et un visa électronique est disponible pour les produits d'exportation d'Haïti et de la RD, en cas de coproduction. L'USAID et d'autres organismes ont

uni leurs forces pour développer le parc industriel de Caracol dans le nord du pays. Une centrale électrique de 30 mégawatts de production d'électricité dans le parc a également été financée par l'USAID. L'USAID a aussi travaillé avec l'OIT pour s'assurer que les pratiques décentes de travail soient adoptées et appliquées par les usines de vêtements.

117. L'USAID est également actif dans le secteur agricole à travers différents partenariats qui mettent en œuvre des programmes. Un de ces projets est WINNER (« gagnant »), un projet visant à protéger les bassins versants. Ce programme est exécuté conjointement par le ministère de l'Agriculture, la FAO et l'USAID. Le projet WINNER vise également à renforcer les coopératives agricoles.

118. La Banque Interaméricaine de Développement (BID). Cette Banque a participé au financement du parc de Caracol (55 millions de Dollars pour la première phase). D'autres financements sont disponibles pour les PME, afin de produire des biens et services pour les entreprises qui louent l'espace dans le parc industriel de Caracol. Ce projet a bénéficié des aides de l'USAID et de la Fondation Clinton. L'an dernier, la BID a approuvé un décaissement de 315 millions de Dollars, au titre de subvention pour le remboursement de la dette haïtienne auprès des organisations internationales. Les priorités de la BID pour les 10 prochaines années sont le transport (routes, ports et aéroports), l'énergie et l'agriculture. La BID est également intéressée par le développement des PME et vise à améliorer leur accès au financement ainsi qu'au crédit. Elle milite dans le même temps pour la création d'un environnement favorable à l'investissement et à l'entrepreneuriat.

119. Les pages suivantes donnent une idée sur l'action et l'engagement de la communauté internationale, mais nous sommes conscients que beaucoup est entrepris et que d'autres individus et groupes, en particulier les ONG, jouent un rôle clé et travaillent dans les communautés pour l'amélioration du climat des affaires du pays.

ANNEXE

Tableau 1.10 Haïti: Aide pour le commerce : Engagements, par année
(Prix constants 2010, millions US\$)

Période	2002-2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur(s)	Moyenne					
II.1. Transports & Stockage	32,79	12,56	20,23	105,41	252,89	121,31
II.2. Communications	0,77	0,00	0,11	0,02	0,12	0,00
II.3. Energie	3,88	26,68	18,64	0,00	20,86	42,08
II.4. Services bancaires et financiers	10,64	1,27	7,42	2,93	12,67	62,63
II.5. Services d'affaires et autres services aux entreprises	7,60	0,13	4,87	8,72	8,09	66,00
III.1.a. Agriculture	30,82	46,63	10,81	20,63	22,69	74,54
III.1.b. Industrie forestière	0,02	0,53	0,56	0,13	0,33	2,32
III.1.c. Pêche	0,03	0,57	0,40	0,60	0,92	0,91
III.2.a. Industrie	0,20	0,17	0,62	1,50	3,21	5,95
III.2.b. Ressources minérales et minières	0,00	..	..	..	1,01	0,00
III.3.a. Politiques et réglementations commerciales	0,00	..	1,46	1,88	1,98	1,43
III.3.b. Tourisme	0,00	0,03	..	0,10	0,22	1,74
Aide pour le commerce (total)	86,75	88,57	65,13	141,92	325,00	378,93

Tableau 11 Haïti: Aide pour le commerce : Décaissements par année
(Prix constants 2010, millions US\$)

Période	2002-2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur(s)	Moyenne					
II.1. Transports & Stockage	3,12	22,40	32,14	38,32	91,44	171,22
II.2. Communications	0,61	0,66	0,11	0,04	0,07	0,00
II.3. Energie	1,50	1,19	4,68	3,82	4,73	26,72
II.4. Services bancaires et financiers	3,30	4,12	5,55	9,42	11,49	17,20
II.5. Services d'affaires et autres services aux entreprises	0,39	1,78	7,05	10,10	16,11	9,75
III.1.a. Agriculture	10,95	3,27	8,97	17,78	34,80	78,96
III.1.b. Industrie forestière	-0,10	0,17	0,33	0,35	0,87	2,50
III.1.c. Pêche	0,03	0,57	0,40	1,40	0,92	0,73
III.2.a. Industrie	0,08	0,20	0,14	0,60	1,95	4,41
III.2.b. Ressources minérales et minières	0,00	..	..	..	..	0,10
III.3.a. Politiques et réglementations commerciales	0,01	..	0,05	1,14	1,22	1,01
III.3.b. Tourisme	0,01	0,03	..	0,10	0,09	0,08
Aide pour le commerce (total)	19,89	34,40	59,42	83,07	163,70	312,68

CHAPITRE II

POLITIQUE COMMERCIALE ET DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

2.1 Introduction

120. Les exportations d'Haïti sont principalement dominées par les produits textiles et vêtements. Ces derniers représentaient 88 pour cent des exportations totales sur la période 2008-2010 et ont augmenté pendant la dernière décennie à un taux annuel moyen de 9,2 pour cent. D'autres exportations ont progressé de seulement 3,7 pour cent pendant la même période, entraînant une augmentation de la concentration des exportations. Bien que les exportations d'Haïti soient en hausse, les importations ont augmenté de manière disproportionnée, entraînant un élargissement du déficit commercial au cours de la dernière décennie.

121. Les exportations sont concentrées non seulement par produit, mais également par destination. Les États-Unis ont représenté 85,4 pour cent du total des exportations sur la période 2008-2010 (même si la part des États-Unis a légèrement diminué depuis 2000). La croissance des exportations en nouveaux produits et en nouvelles destinations ne représente que 14,6 pour cent de la croissance des exportations depuis 2000, le plus faible niveau parmi les pays de référence. La sophistication des exportations d'Haïti n'a pas réussi à s'améliorer au cours de la dernière décennie et est aujourd'hui similaire à celle du Bangladesh.

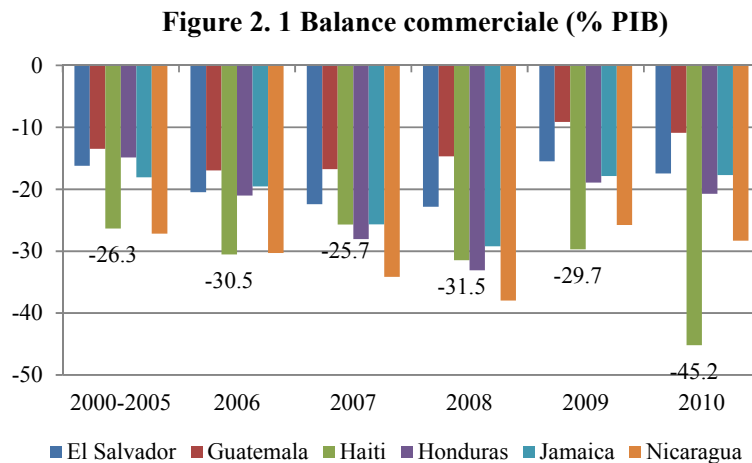
122. Il existe un potentiel considérable pour l'expansion et la diversification des exportations et pour une amélioration des bénéfices du commerce pour le développement humain. Le commerce officiel avec la République Dominicaine voisine est encore très faible et pourrait être amélioré. Une meilleure utilisation pourrait également être assurée des accords commerciaux, notamment de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), de la loi sur les « opportunités hémisphériques d'Haïti par l'encouragement de partenariat » (HOPE I et II), de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Le commerce avec les pays latino-américains pourrait être également plus développé.

123. Le défi de la croissance des exportations n'est pas seulement du côté de la demande, mais également du côté de l'offre. L'économie a déjà été très ouverte aux importations depuis de nombreuses années et a connu une franchise en droits de douane et en quotas dans la plupart des grands marchés, sans pour autant enregistrer une augmentation ou diversification significative des exportations. Le développement des capacités productives est donc essentiel afin de pleinement capter les avantages du commerce. Compte tenu des défis auxquels sont confrontés de façon disproportionnée les échanges de biens physiques, notamment en termes d'infrastructure, de normes, de normes sanitaires et phytosanitaires et de la disponibilité du financement, une proportion considérable de toute nouvelle production de biens est susceptible de servir le marché intérieur. Il ne s'agit pas de nier la possibilité d'un rôle accru pour le commerce visible (en particulier dans le secteur du textile et de l'habillement), mais il reste encore beaucoup à faire pour rendre Haïti compétitif dans le commerce de marchandises au niveau international, et cela sera un processus de long terme. À court terme, le potentiel de diversification et d'ajout de valeur existe dans le commerce des services tels que le tourisme, *les microworks*, l'externalisation des procédés d'affaires, l'externalisation des processus de front-office et l'emploi à l'étranger pour les travailleurs haïtiens. Comme Haïti reprend son rôle dans les accords internationaux et négocie de nouveaux accords, il lui sera nécessaire de s'adapter au potentiel en plein essor du commerce de services et d'autres futures exportations non encore connues.

124. Afin de tirer parti de ces nouvelles possibilités, l'environnement institutionnel relatif à l'élaboration des politiques commerciales et à la prestation de services a besoin d'être amélioré. La structure ministérielle devrait être clarifiée. La coopération inter-institutions peut être améliorée, tout comme la consultation avec le secteur privé, la capacité de négociation et la collaboration à l'international. Le chapitre est conclu par 10 recommandations sur la politique commerciale, le renforcement des capacités, le développement des interrelations et la structure institutionnelle.

2.2 Contexte des échanges commerciaux

125. Le déficit commercial d'Haïti est très important. Les exportations de biens et services ont atteint environ 12 pour cent du PIB en 2010, tandis que les importations ont bondi de près de 57 pour cent du PIB, en partie en raison des activités de reconstruction après le séisme de 2010. Au total le déficit commercial est évalué à 45,2 pour cent du PIB. A cet égard, Haïti se distingue même par rapport à d'autres pays à grand déficit de la région, et n'a d'égal que le Nicaragua.



126. Haïti est fortement tributaire des importations. Au cours des dernières décennies, les importations de biens et services représentent en moyenne plus de 40 pour cent du PIB. Elles ont été principalement financées par les transferts officiels et privés et dans une moindre mesure par les exportations. Les importations de biens ont diminué de 3,6 pour cent au cours de l'exercice 2008/09, mais ont rapidement augmenté durant l'exercice suivant, (à un taux de 38,2 pour cent), principalement en raison des importations de denrées alimentaires, du carburant et des importations liées à la reconstruction faisant suite au tremblement de terre. L'année subséquente a enregistré une croissance de 4,6 pour cent. Des croissances de 15,1 pour cent et de 5,2 pour cent sont respectivement projetées pour les exercices 2011/12 et 2012/13. Depuis le tremblement de terre, une augmentation des flux d'aide a quelque peu compensé l'augmentation des importations, laissant le compte courant à un déficit d'à peine 2,3 pour cent du PIB, en 2009/10, et à 4,0 pour cent du PIB, en 2010/11.

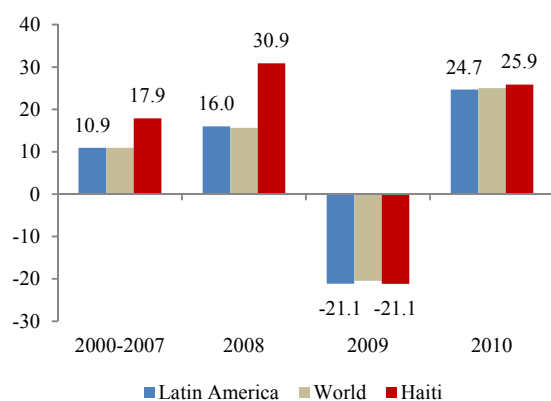
127. Les principaux produits importés par Haïti sont les denrées alimentaires (environ 60 pour cent de la nourriture est importée), les produits manufacturés, les machines et le matériel de transport, le carburant et les matières premières. Les États-Unis sont le principal

partenaire d'importation d'Haïti (les postes les plus importants étant le riz, le blé et d'autres denrées alimentaires), ce qui représente plus du tiers des importations. Les autres principaux partenaires à l'importation d'Haïti sont la République Dominicaine pour un quart des importations, les Antilles néerlandaises pour 10 pour cent environ et la Chine pour 5 pour cent environ.

128. Près de 70 pour cent des cultures auraient été détruits à cause de l'ouragan Sandy à la fin de 2012, ce qui rend Haïti encore plus tributaire des aliments importés, notamment le riz. Avant l'ouragan, Haïti importait déjà environ 80 pour cent de son riz. Le riz est soumis à un droit de douanes de 3 pour cent (contre 50 pour cent avant le milieu des années 1990), avec comme résultat l'importation du riz américain qui a sapé la production nationale. Alors que les réductions tarifaires ont diminué les prix à la consommation et apparemment stabilisé les prix, ils ont réduit les incitations à la production locale. Les importations de riz en provenance des États-Unis ont augmenté de façon constante au cours des deux dernières décennies.

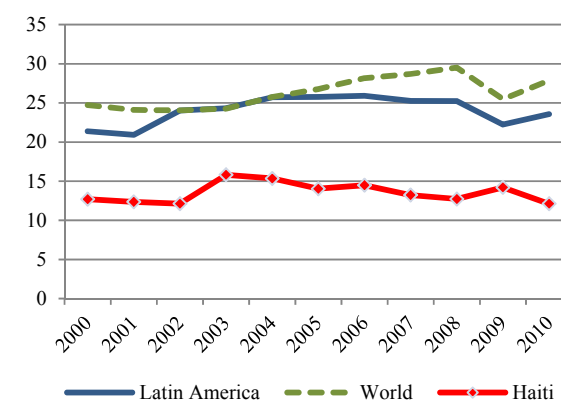
129. La croissance des exportations d'Haïti était au-dessus de la croissance moyenne des exportations de l'Amérique latine au cours de la dernière décennie. La Figure 2.2 montre que les exportations d'Haïti ont augmenté à un taux plus élevé que celui des exportations régionales et mondiales jusqu'en 2008. Alors que les exportations de biens et de services ont représenté 12,7 pour cent du PIB en 2003, elles représentaient 12,1 pour cent du PIB en 2010. La Figure 2.3 montre les performances d'Haïti au cours de la dernière décennie: le pays se classe au-dessus de la croissance moyenne des exportations mondiales et d'Amérique latine, mais l'importance des exportations par rapport au PIB est bien en deçà des deux moyennes et est de l'ordre de 12 pour cent du PIB environ.

Figure 2. 2 Croissance annuelle des exportations



Légende: Latin America=Amérique latine; World=monde
Source: World Development Indicators.

Figure 2. 3 Exportations de biens et services en pourcentage du PIB

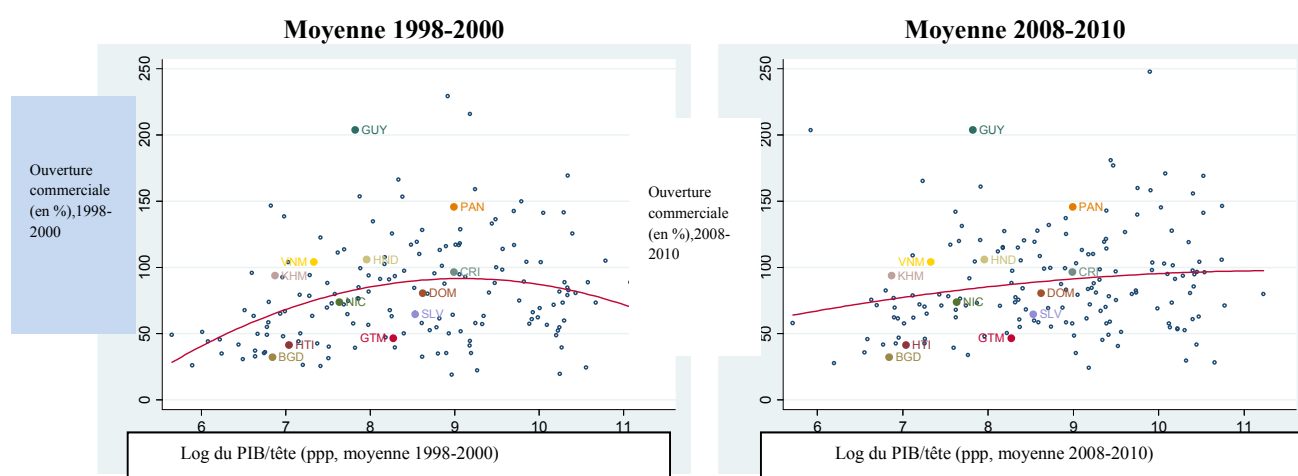


Légende: Latin America=Amérique latine; World=monde
Source: World Development Indicators.

130. Haïti échange moins que les pays à des niveaux similaires de revenu par habitant, ce qui constitue un important potentiel pour développer le commerce. Une relation concave

existe entre l'ouverture commerciale¹² et le revenu par habitant: les pays ont tendance à commercer davantage que les revenus augmentent, mais à un taux décroissant. La Figure 2.4 illustre cette relation pour deux périodes: la valeur moyenne entre 1998 et 2000 et entre 2008 et 2010¹³. Haïti et certains de ses partenaires commerciaux sont mis en relief dans les deux graphiques. La position d'Haïti, en dessous du seuil prévu pour les périodes 1998-2000 et 2008-2010, indique que ses échanges commerciaux sont en dessous des performances attendues, compte tenu de son revenu par habitant. Les performances d'Haïti sont inférieures à celles des comparateurs régionaux comme le Guatemala, le Nicaragua, El Salvador et le Honduras, et à celles des pays asiatiques dont le revenu par habitant est similaire comme le Cambodge et le Vietnam. Sur 2008-2010, l'ouverture commerciale d'Haïti est d'environ la moitié de celle attendue compte tenu de son revenu par habitant.

Figure 2. 4 Ouverture commerciale (Exportations et Importations / PIB)



Source: staff de la Banque Mondiale

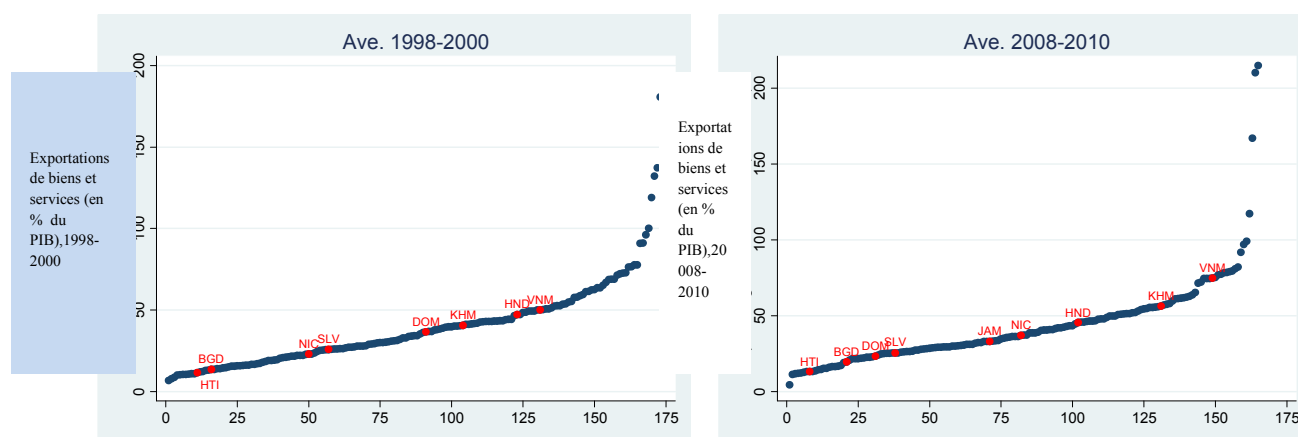
Source: staff de la Banque Mondiale

131. Les exportations en pourcentage du PIB sont basses et ont peu changé pendant la décennie. La Figure 2.5 classe les pays en fonction de l'importance de leurs exportations dans le PIB sous deux périodes. Au cours de la période 1998-2000, les exportations d'Haïti représentaient 11,6 pour cent du PIB. Actuellement (2008-2010), elles sont un peu plus élevées, s'établissant à 13 pour cent du PIB. Ce niveau est très faible par rapport aux pays asiatiques tournés vers l'exportation, à l'instar du Vietnam et du Cambodge, et par rapport aux pays d'Amérique centrale comme le Honduras et le Nicaragua. Il est comparable seulement au Bangladesh, un pays qui a toutefois fait des progrès significatifs au cours de la même période.

Figure 2. 5 Exportations de biens et services (% du PIB)

¹² Le ratio commerce -PIB est l'un des indicateurs les plus élémentaires de l'ouverture au commerce extérieur et de l'intégration économique. Il représente l'importance combinée des exportations et des importations de biens et services dans une économie.

¹³ Afin d'éviter que le pic éventuel sur une année ne fausse les données, les moyennes triennales sont utilisées.



Source: Staff de la Banque Mondiale

2.2.1 Structure des exportations

132. La base d'exportation d'Haïti est restée étroite au cours de la dernière décennie. Le secteur textile et habillement a représenté 88 pour cent du total des exportations de 2008 à 2010 et 85 pour cent des exportations totales en moyenne dans la dernière décennie. Les autres produits importants d'exportation sont des huiles essentielles, certains légumes et des produits alimentaires (mangues, cacao, café et fruits de mer).

133. Dans l'ensemble, les exportations de marchandises ont augmenté de 8,4 pour cent en moyenne durant la dernière décennie (cf. Tableau 2.1). Les exportations du secteur textile /et habillement ont légèrement dépassé la croissance moyenne des exportations totales, soit un taux de croissance annuel moyen de 9,2 pour cent dans la dernière décennie. Le reste des exportations d'Haïti n'a augmenté que de 3,7 pour cent sur la même période. Alors qu'en 1999-2001 le secteur textile et habillement représentait 81,5 pour cent des exportations, en 2009-2011, sa part est de 88,2 pour cent. Le commerce s'est ainsi progressivement spécialisé dans ce secteur. Plus surprenant, le secteur textile et habillement est le seul secteur dans lequel Haïti semble avoir un avantage comparatif révélé (ACR). L'ACR dans ce secteur a augmenté considérablement au cours de la période concernée.¹⁴

Tableau 2. 1 Haïti: parts des exportations de marchandises par secteur

Secteur	Exportations	% Exportations	ACR	Taux de
---------	--------------	----------------	-----	---------

¹⁴ L'indice d'ACR est une mesure calculée de l'avantage ou désavantage relatif d'un pays dans un secteur matérialisé par les flux commerciaux. Un indice supérieur à l'unité indique que la part des exportations d'un pays dans le secteur concerné dépasse la part des exportations mondiales dans ce même secteur. Dans ce cas, on peut en déduire que le pays a un avantage comparatif dans le secteur concerné. Cependant, des volumes élevés d'exportation peuvent résulter de subventions ou d'incitations diverses, y compris des taux de change sous-évalués. Les ACR ont été considérés comme étant inappropriés dans le sens où ils sont une meilleure mesure de la compétitivité que de l'avantage comparatif (Siggel, 2006).

	(Million de US\$)		totales				croissance annuel moyen- TCAM (%)
	1999- 2001	2009- 2011	1999- 2001	2009- 2011	1999- 2001	2009- 2011	
Animaux (HS 1-5)	12,7	21,5	1,3	1,0	0,6	0,5	5,4
Légumes (HS 6-15)	69,9	51,1	7,1	2,3	2,5	0,7	-3,1
Aliments (HS 16-24)	12,8	41,9	1,3	1,9	0,4	0,6	12,6
Minéraux (HS 25-27)	0,3	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3
Produits chimiques (HS 28-38)	14,1	49,3	1,4	2,2	0,2	0,2	13,3
Plastique/Caoutchouc (HS 39-40)	1,3	1,6	0,1	0,1	0,0	0,0	1,7
Cuir /Peaux (HS 41-43)	15,1	6,8	1,5	0,3	1,8	0,5	-7,7
Bois (HS 44-49)	4,9	4,1	0,5	0,2	0,1	0,1	-1,9
Textile/Habillement (HS 50-63)	799,3	1,935,2	81,5	88,2	13,3	21,6	9,2
Chaussures (HS 64-67)	3,5	1,9	0,4	0,1	0,4	0,1	-6,0
Pierres/Verre (HS 68-70)	3,5	0,7	0,4	0,0	0,3	0,0	-14,7
Métaux (HS 71-83)	13,0	57,6	1,3	2,6	0,2	0,3	16,1
Machine/Electronique (HS 84-85)	9,1	16,6	0,9	0,8	0,0	0,0	6,1
Transports (HS 86-89)	5,0	1,5	0,5	0,1	0,0	0,0	-11,4
Divers (HS 90-97)	16,2	4,8	1,6	0,2	0,3	0,0	-11,5
Total	980,8	2,195,1	100,0	100,0	-	-	8,4
Exportations hors-textiles/hab	181,4	259,9	18,5	11,8	-	-	3,7
Exportations textile/habillement	799,3	1,935,2	81,5	88,2	-	-	9,2

Source: Staff de la Banque Mondiale

134. Les vingt premiers produits exportés comptent pour 89,8 pour cent des exports d'Haïti et sont pour la plupart des produits de la catégorie textile et habillement. Seulement cinq produits de cette liste n'appartiennent pas à cette catégorie. Le tableau 2.2 ci-dessous présente les 20 premiers produits exportés en valeur au niveau des codes CTCI à 6 chiffres (« 6-digit HS codes ») pour la période 2008-2010. Les produits "T-shirts, maillots, et justaucorps" (CTCI 610910) représentent 36 pour cent du total des exportations et ont été les produits d'exportation les plus importants sur la période 2008-2010. Approximativement, un quart des exportations totales en valeur proviennent d'une autre production du secteur textile et habillement, il s'agit des produits "chandails et pulls" (CTCI 611020). Les seuls produits non textiles dans cette liste représentent 5,7 pour cent des exportations. Ce sont les huiles essentielles, les fèves de cacao, les mangues, les fruits de mer, et les déchets ferreux. Au cours de la dernière décennie, les exportations de ces produits ont augmenté plus lentement que la plupart des produits textile et habillement. Plutôt que de se diversifier dans de nouveaux produits, au cours de la dernière décennie, les exportations d'Haïti sont restées concentrées dans ces 20 produits. Ces produits ont représenté 57,6 pour cent des exportations totales en 1999-2001 et 89,8 pour cent des exportations en 2009-2011. Cette absence de diversification et la dépendance à un seul secteur d'exportation exposent Haïti à des niveaux élevés de volatilité. Les huiles essentielles sont l'un des éléments non-textiles à plus forte croissance, passant de 2,9 millions de dollars en 1999-2001 à 46,4 millions de dollars en 2009-2011, pour un total de 2,1 pour cent des exportations.

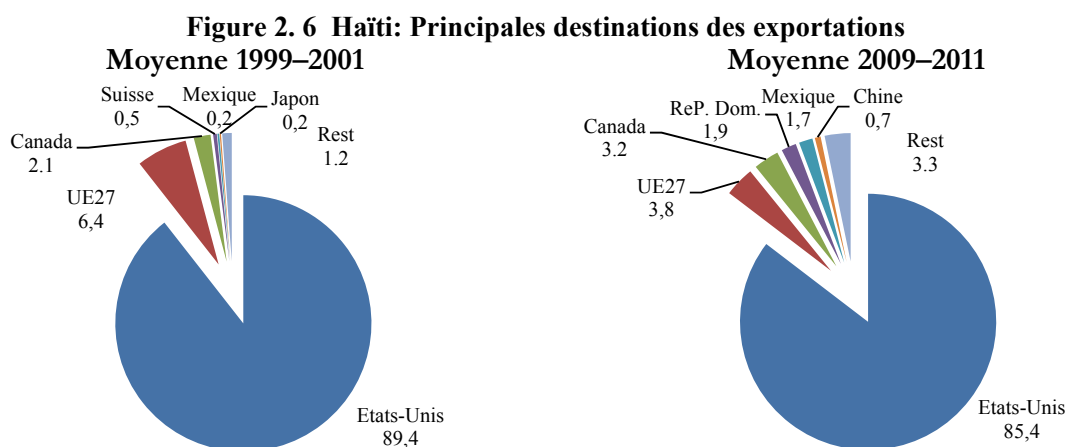
Tableau 2. 2 Top 20 des produits exportés par Haïti, 2009–2011

CTCI 6	Produit	Exportations (million de \$ US)		% Exportations totales		TCAM (%)
		1999- 2001	2009- 2011	1999- 2001	2009-2011	
610910	T-shirts, maillots	346,9	790.3	35.4	36.0	8.6
611020	Chandails, pull-overs, coton	59,1	585.8	6.0	26.7	25.8
620342	Pantalons hommes, garçons ou culotte	38,1	122.8	3.9	5.6	12.4
610990	T-shirts, maillots, etc, d'autres t	1,4	64.1	0.1	2.9	46.9
620343	Pantalons garçons, hommes ou culotte o	16,5	54.4	1.7	2.5	12.7
330129	Les huiles essentielles	2,9	46.4	0.3	2.1	32.0
620530	Chemises synthétiques hommes ou garçons f	2,9	38.1	0.3	1.7	29.4
80450	Goyaves, mangues et mangoustans, fr	24,6	35.8	2.5	1.6	3.8
180100	Fèves de cacao, entières ou en morceaux, brutes o	9,2	29.8	0.9	1.4	12.4
610462	Pantalons femmes ou filles, etc,	38,4	27.9	3.9	1.3	-3.1
620463	Pantalons femmes ou filles, culottes	2,5	27.7	0.3	1.3	27.3
720449	Déchets et débris de fer ou st	0,0	21.8	0.0	1.0	-
611030	Chandails, pull-overs, etc, synthétiques	7,1	21.4	0.7	1.0	11.7
610822	Slips femmes ou filles, etc, m	2,5	18.0	0.3	0.8	21.9
621143	Vêtements synthétiques filles ou femmes	0,8	17.6	0.1	0.8	36.3
620111	Pardessus homes ou garçons, etc, w	0,0	16.4	0.0	0.7	-
30611	Langoustes congelée et autres	8,6	14.0	0.9	0.6	5.0
631090	Chiffons usés ou neufs	0,0	13.6	0.0	0.6	110.9
620331	Vestes et vestons hommes ou garçons	0,0	13.4	0.0	0.6	-
620462	Pantalons pour femmes ou filles, corsaires	3,8	12.8	0.4	0.6	12.8
	Total du Top 20 des produits	565,2	1,972.1	57.6	89.8	13.3

Source: Staff de la Banque Mondiale

2.2.2 Destination des exportations

135. Dans l'ensemble, les exportations d'Haïti sont très concentrées par destination. Les États-Unis ont toujours été la principale destination des exportations haïtiennes. Les expéditions vers les États-Unis représentaient 85,4 pour cent des exportations totales en 2008-2010, en baisse de leur niveau de 89,4 pour cent d'une décennie plutôt. La Chine a émergé comme l'un des principaux partenaires commerciaux à la fin de la dernière décennie, bien que la proportion reste faible, soit 0,7 pour cent. Les pays de l'Union européenne (le deuxième plus grand marché de destination) ont reçu dans l'ensemble 3,8 pour cent des exportations d'Haïti en 2008-2010, en baisse de leur niveau de 6,4 pour cent d'une décennie plutôt.

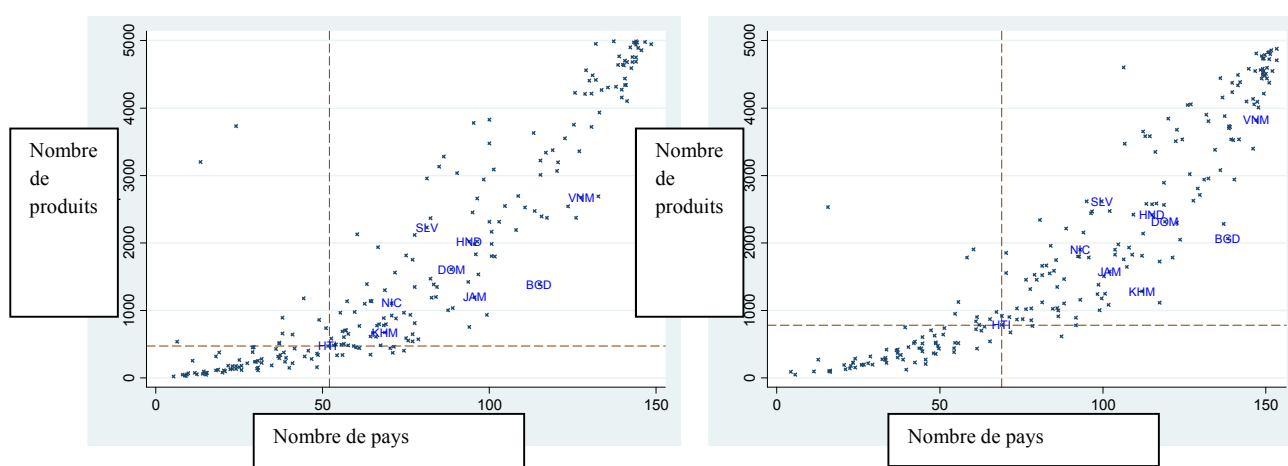


Source: Staff de la Banque Mondiale

2.2.3 Concentration des exportations

136. La section précédente indique que la dépendance excessive sur les exportations des produits textiles/vêtements vers les Etats-Unis Haïti est porteuse de risques. Le niveau de concentration des exportations –par produits et par destinations- est plus élevé que pour les pays d'un niveau similaires. La diversification des exportations peut être observée sur la base de l'évolution du nombre de produits que le pays exporte (codes CTCI à 6 chiffres) et le nombre de marchés que le pays touche. Sur la période 1998-2000, en moyenne, Haïti a exporté environ 474 produits sur 52 marchés approximativement. Une décennie plus tard (2008-2010), ces chiffres sont passés à 782 produits sur 69 marchés. Ce succès apparent en termes de diversification des exportations est cependant limité lorsque l'on compare Haïti avec ses homologues (cf. Figure 2.7): Haïti présente le plus faible nombre de relations commerciales en termes de produits et de marchés parmi les pays de comparaison.

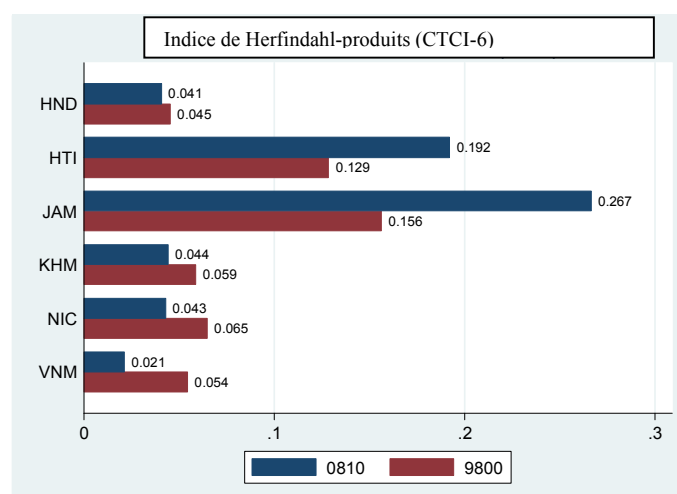
Figure 2. 7 Diversification des exportations (produits et marchés)
Moyenne 1998–2000 Moyenne 2008–2010



Source: Staff de la Banque mondiale

137. Le degré de concentration des exports apparaît aussi haut par comparaison avec le Hirschman-Herfindahl index. Compter le nombre de relations à l'exportation peut se révéler trompeur, car leur valeur inhérente n'est pas comptabilisée. Afin de tenir compte de cela, l'indice Hirschman-Herfindahl (HHI) (cf. Figure 2.8) peut être calculé en mesurant la concentration par la part des exportations détenues par un produit particulier dans le profil des exportations d'un pays donné.¹⁵ L'indice Hirschman-Herfindahl confirme qu'Haïti dispose d'un niveau de concentration des exportations qui est plus élevé que la plupart de ses homologues, à l'exception de la Jamaïque. Par rapport à des pays comparables et en tenant compte de son niveau de revenu, Haïti affiche des niveaux élevés et croissants de concentration des exportations. Ceci, contrairement à d'autres pays de la région (surtout ceux de l'Amérique centrale) qui ont réussi à élargir la gamme de leurs exportations au-delà du secteur textile et habillement. Comme susmentionné (cf. Tableau 2.2), deux produits catégorisés au même niveau dans la codification CTCI à 6 chiffres, les t-shirts et les chandails de coton, représentent 62,7 pour cent du total des exportations d'Haïti au cours de la période 2008-2010.

Figure 2. 8 Concentration des produits exportés, 1998/2000–2008/2010



2.3 Potentiel commercial

138. Le commerce présente un potentiel considérable pour contribuer à l'économie haïtienne et pour améliorer le développement humain. Le maintien de faibles barrières commerciales peut faciliter le fonctionnement du marché et favoriser une allocation efficace des ressources.¹⁶ La réduction des obstacles au commerce, notamment les tarifs douaniers, peut également améliorer l'accès aux produits et services essentiels de consommation. L'allocation efficace des ressources résultant du commerce peut à son tour avoir un impact positif sur l'agriculture, qui représente plus d'un quart de la production économique haïtienne et plus de la moitié des emplois. Puisque le travail constitue le facteur le plus abondant de la production, le

¹⁵ L'indice Hirschman-Herfindahl est calculé comme la somme des carrés des parts nominales de chaque produit (marché) dans les exportations totales. Un pays avec un portefeuille d'exportations parfaitement diversifié aura un indice proche de zéro, alors qu'un pays qui exporte un seul produit (un seul marché) aura une valeur de 1 (le moins diversifié). Reste que, l'utilisation des valeurs nominales rend l'indice sensible aux évolutions des prix.

¹⁶Krueger, A. (1998) 'Why Trade Liberalization is Good for Growth' *The Economic Journal*, 108, 1513–1522.

commerce peut aussi avoir un impact positif sur l'emploi et les revenus.¹⁷ Si davantage de réduction d'obstacles au commerce améliore la croissance économique, ceci pourrait générer des recettes fiscales et l'investissement dans le développement humain. Certains gains ont déjà été réalisés dans ce domaine, les recettes publiques devraient ainsi passer de 10 pour cent après le tremblement de terre de 2010 à 14 pour cent en 2015. Reste que, selon les normes internationales, ce niveau est encore faible. Plus important encore, le sens de la causalité (la croissance économique conduit à un développement humain) peut marcher dans l'autre sens, du développement humain à la croissance économique. Le travail de Ranis, Stewart et Ramirez (2000: 197) montre que l'éducation et la santé peuvent améliorer la productivité du travail et en fin de compte la croissance économique. Ranis, Stewart et Ramirez soulignent que de nombreux pays en développement qui réussissent comme la Corée du Sud, la Malaisie et Singapour, ont investi dans la santé et l'éducation à un stade précoce de leur processus de développement. Ce qui suggère qu'une main-d'œuvre en bonne santé et éduquée est une condition préalable à la pérennité de la croissance économique, à l'augmentation de la productivité du travail et à l'inculcation de compétences nécessaires pour les activités à valeur ajoutée. L'ordre de succession des réformes visant le développement humain est donc important. Pour des raisons relatives au commerce et pour des raisons sociales, il sera important pour le gouvernement haïtien de mettre en place des politiques pertinentes d'éducation et de santé dans les prochaines années et d'améliorer les établissements de formation dans les industries naissantes telles que le tourisme.

139. Haïti possède déjà l'un des régimes commerciaux les plus libéraux parmi les pays des Caraïbes. Les restrictions quantitatives sur le commerce ont été supprimées, de nombreux droits de douane et taxes ont été éliminés. Il est donc question de s'assurer que les fruits de l'ouverture ne sont pas annihilés par une protection inappropriée, tout en poursuivant une politique stratégique dans certains domaines. L'ouverture aux importations explique au moins en partie la disparition de secteurs agricoles nationaux tels que la production de riz et de raffineries de canne à sucre. Dans le cas du riz, les importations proviennent de la production américaine subventionnée et de l'aide alimentaire. Les prix bas ont même amené des changements dans les habitudes alimentaires, cela entraîne un abandon de cultures traditionnelles à l'instar de l'igname.

140. Les restrictions quantitatives ont été abolies avant 1990, et la moyenne des droits de douane était de 2,8 pour cent (en 2008), avec 67 pour cent des lignes tarifaires soumises à des droits nuls.¹⁸ Le taux consolidé moyen est de 17,6 pour cent, très faible pour un PMA et beaucoup plus faible que les 58 pour cent que l'on retrouve à Antigua-et-Barbuda et 78 pour cent à la Barbade.

141. L'ensemble des produits agricoles est soumis à des tarifs légèrement plus élevés (5,9 pour cent en moyenne). Le tarif moyen pondéré a été de 4,9 pour cent en 2009. La structure tarifaire a été simplifiée et le niveau abaissé à six taux (0, 3, 5, 10, 15 et 57,8 pour cent). Le taux maximal de 57,8 pour cent s'applique aux importations d'essence. En plus des droits de douane, Haïti perçoit des droits d'inspection de 5 pour cent sur la valeur caf des marchandises (le tarif a progressé de son précédent niveau de 4 pour cent).

¹⁷Bhagwati, J. and T.N. Srinivasan (2002) 'Trade and Poverty in Poor Countries' The American Economic Review, 92, 180–183.

¹⁸ <http://stat.wto.org/TariffProfile/WSDBTariffPFView.aspx?Language=E&Country=HT>

**Tableau 2. 3 Top 10 des catégories de produits
avec la moyenne pondérée la plus élevée de droits tarifaires, droits NPF 2009**

CTCI	Nom du produit	Moyenne Simple	Moyenne Pondérée	Taux Min	Taux Max	Valeur des Importations en 1.000 de \$
2	Viandes et abats comestibles	9,9	14,6	5	15	83.603
8	Fruits et noix comestibles, écorces d'agrumes	10,0	10,7	5	15	14.548
24	Tabacs et substituts de tabac fabriqués	11,1	10,4	7,5	15	3.149
33	Huiles essentielles et résinoïdes; perf, cosmétiques /	9,6	10,7	0	15	27.058
36	Explosifs; pro pyrotechnique allumettes; pyropallo	9,4	10,0	7,5	10	65
42	Articles en cuir; articles de sellerie / harnais	10,0	10,0	10	10	2.268
43	Pelleteries et fourrures;	10,0	10,0	10	10	123
46	Fabrique de paille, autre tapis tressé	15,0	15,0	15	15	697
52	Coton.	10,0	14,9	0	15	444.465
53	Autres fibres textiles végétales; fils vélin	11,7	15,0	7,5	15	30
57	Tapis et autres revêtements de sol textiles.	15,0	15,0	15	15	54
65	Coiffes	10,0	10,0	10	10	1.140
66	Parapluies, cannes-sièges, fouets	10,0	10,0	10	10	158
67	plumes Prép; fleurs arti;	10,0	10,0	10	10	170
88	Aéronefs, véhicules spatiaux	10,0	10,0	10	10	6.136
89	navires, bateaux et structures flottantes.	5,4	10,1	0	15	5.589

Source: WITS TRAINS

2.3.1 Le commerce avec la République Dominicaine

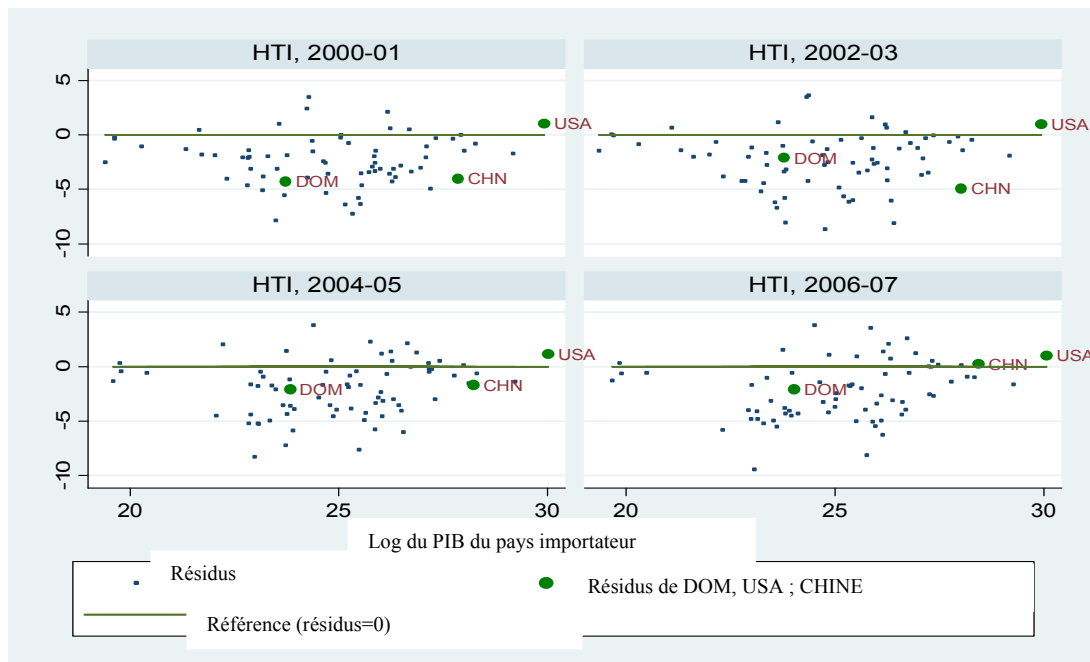
142. L'ouverture d'Haïti au commerce se manifeste par plusieurs accords commerciaux régionaux et multilatéraux. Paradoxalement, toutefois, les exportations vers la République Dominicaine voisine sont bien en deçà du potentiel et peuvent être augmentées (même si un accord bilatéral à ce stade ne serait pas approprié). Selon l'OMC, le tarif moyen appliqué aux marchandises haïtiennes est de 19 pour cent, soit le plus élevé de tout autre partenaire commercial. Les efforts déployés pour lutter contre les contraintes au commerce, notamment en termes d'infrastructures, de crédit, de développement des compétences, de droits de propriété et de cadre juridique seraient de nature à accroître les exportations vers tous les pays, mais particulièrement à destination de la République Dominicaine étant donné sa proximité. La mise en œuvre du marché unique de la CARICOM (CSME) et l'Accord dominicain avec la CARICOM ferait baisser les tarifs appliqués aux exportations haïtiennes.

143. La formalisation des échanges commerciaux entre les deux pays est également importante. Les produits agricoles tels que le café et le riz sont vendus à travers la frontière de façon informelle et sont souvent par la suite exportés en tant que produits dominicains. D'autres

possibilités d'exportation vers la République Dominicaine font leur apparition, à savoir les mangues, les avocats et d'autres fruits tropicaux.

144. Des observations empiriques montrent qu'Haïti pourrait commercer davantage avec ses partenaires. Des études de la Banque mondiale utilisant des modèles de gravité¹⁹ ont évalué le commerce bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine. Ces études évaluent par ailleurs des performances du commerce haïtien avec les nouvelles régions mondiales de croissance, comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, ainsi qu'avec certains autres pays des Caraïbes. Aussi bien dans le commerce régional qu'international, Haïti présente de faibles performances au cours des dernières décennies. On pourrait s'attendre à ce que le pays exporte beaucoup plus vers les pays développés ou émergents, avec lesquels il partage des proximités culturelles et géographiques. Dans la Figure 2.9, la plupart des pays y compris la République Dominicaine (DOM) se retrouvent en-dessous de la ligne, ce qui suggère que le commerce peut être augmenté avec ces pays.

Figure 2. 9 Résidus du modèle de gravité, représentant l'écart entre les exportations réelles et potentielles prédites par une estimation du modèle de gravité



Source: Extraits du rapport d'étude Quisqueya, Banque Mondiale (2012).

145. Les exportations officielles de biens vers la République Dominicaine sont très faibles et les importations élevées, ce qui entraîne un déséquilibre commercial persistant du côté haïtien. Les exportations dominicaines vers Haïti ont augmenté, passant de 3 pour cent des exportations totales en 2000 à près de 15 pour cent en 2009. Les importations d'Haïti en provenance de la République Dominicaine ont donc augmenté de manière significative, passant de 8 à 30 pour cent du total des importations. Les exportations d'Haïti vers la République

¹⁹ Sommairement, les modèles de gravité évaluent la structure des échanges probables par la distance et la taille des partenaires commerciaux. Ils postulent que les pays sont susceptibles de commercer davantage avec des marchés plus grands et plus proches.

Dominicaine, en revanche, ne représentent que 10 pour cent du total des exportations d'Haïti en 2009, ce qui ne représente qu'une très petite fraction du total des importations dominicaines, dont la plupart sont originaires des États-Unis et d'autres pays d'Amérique latine.

146. Les produits textiles sont les principaux éléments vendus dans le commerce formel. Ils représentaient 85 pour cent du total des exportations haïtiennes, vers la République Dominicaine en 2009 (la part dominicaine des exportations de textiles d'Haïti est passée de 1 pour cent en 2002 à 10 pour cent en 2009), et 32 pour cent des exportations dominicaines vers Haïti. Les autres produits échangés par les deux pays qui connaissent une croissance rapide incluent les denrées alimentaires (la part dominicaine des exportations de produits alimentaires vers Haïti a augmenté, passant de 1 pour cent en 2001 à près de 20 pour cent en 2007, avant de retomber en 2008), les produits de l'industrie du papier et de l'édition (les exportations d'Haïti vers la République Dominicaine ont augmenté de 109 pour cent par an sur la période 2002 - 2009), les produits chimiques et les produits métalliques de base (une importation haïtienne importante de la République Dominicaine). (Cf. Tableau 2.4).

147. Malgré les ouvertures du côté dominicain, il subsiste actuellement peu de logique pour un accord commercial bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine, compte tenu des engagements existants à l'OMC et de l'accord dominicain avec la CARICOM, mis en œuvre depuis 2001 et qui couvre actuellement le commerce des marchandises.²⁰ Haïti est déjà confronté à des défis dans l'application des accords existants. Il reste encore à mettre en œuvre le traité de 2002, qui établit le CSME. La mise en œuvre intégrale des accords existants et les améliorations associées à l'architecture du commerce intérieur se révéleraient être une plateforme adéquate pour le renforcement des échanges avec la République Dominicaine. La capacité de négociation doit également être renforcée (cf. Section 4.3), et ce jusqu'à ce que la structure institutionnelle de la politique commerciale et des négociations soit améliorée. Haïti pourrait en effet être confronté à des difficultés dans la négociation d'un accord bilatéral qui reflèterait pleinement ses intérêts (la preuve la plus récente, tirée de l'expérience des APE, suggère que les négociateurs n'ont pas réussi à porter pleinement les intérêts d'Haïti). Plusieurs représentants d'entreprises haïtiennes consultés pour l'EDIC ont laissé entendre qu'ils seraient incapables dans les premières étapes de concurrencer les importations dominicaines à un niveau de tarif réduit, notamment après la destruction des infrastructures par le séisme. Sur le marché du riz par exemple, pour des droits de douane de 3 pour cent, un niveau proche des prix mondiaux les agriculteurs nationaux auraient donc du mal à rivaliser avec un afflux accru d'importations dominicaines.

²⁰ Il est prévu d'étendre l'accord pour couvrir les services. La CARICOM a également des accords avec le Venezuela, le Canada, le Costa Rica, la Colombie et Cuba.

Tableau 2. 4 Commerce bilatéral entre Haïti et la République Dominicaine

	2009	2002-9	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Exportations	Part du secteur	Croissance annuelle	Pourcentage, du total des exportations sectorielles, exporté vers la RD							
Agriculture et exploitation minière	0	Nd	0	,1	0	,1	0	0	0	0
Industrie et exploitation forestières	0	-100	0	0	0	0	14,3	,5	0	0
Pêche	0	Nd	,7	3,7	1,2	0	0	0	0	0
Extraction du charbon	0	Nd	0	nd	0	nd	nd	nd	0	0
Pétrole brut et gaz naturel	0	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	nd
Extraction de minerais métalliques	0	Nd	nd	nd	nd	0	0	nd	nd	nd
Autres activités minières	0	Nd	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits alimentaires, boissons et tabac	2,4	60	,8	1,3	1,4	,8	1,1	19,8	7,3	5,6
Textile, habillement et cuir	84,7	196	0	,5	3,1	4,6	9,3	9,2	10,6	1,9
Bois et produits du bois	0,1	-1	7,6	7,9	6,2	1,4	25,9	4,8	13,6	9,6
Papier, imprimerie et édition	1,1	149	,2	4,6	6,1	,3	32,9	57,7	43,2	45,9
Produits chimiques, pétrole raffiné, charbon, caoutchouc, plastique	5,6	109	0,1	1,7	0,6	0,3	0,8	2,4	1,5	6,3
Produits minéraux non métalliques	0	-71	73,5	20,4	4,5	2,7	0,7	26,2	2,7	,7
Industries métallurgiques de base	0,5	24	1,8	0	0	0	0,8	0,3	0,4	2,1
Produits en métaux, machines et matériel	5,4	35	11,4	3,5	35,8	8,2	16,9	7,5	35,5	9,3
Autres industries manufacturières	0,1	135	0,1	1,1	0,5	2	20,8	28,1	36,4	2,2
Commerce total des marchandises	100	59	1,3	0,7	4,7	4,2	8,6	8,4	9,5	2
Importations	Part du secteur	Croissance annuelle	Pourcentage, du total des importations sectorielles, importé de la RD							
Agriculture et exploitation minière	4,3	3,1	30,2	26,8	17,2	28,1	29,4	17,4	16,3	20,8
Industrie et exploitation forestières	0,1	-12	54,5	38,9	28,8	41,4	50,3	26,1	17,5	15,4
Pêche	0,3	-4	35,5	53,4	21,4	42,8	12,3	6,8	11,6	13,8
Extraction du charbon	0	nd	Nd	100	nd	nd	nd	nd	0	nd
Pétrole brut et gaz naturel	0	-45,1	5	13,6	8,4	1,7	,3	,1	,2	2,4
Extraction de minerais métalliques	0	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	0	nd
Autres activités minières	0,1	22	25,8	43,8	23,5	40,1	40,3	11,4	16	34,6
Produits alimentaires, boissons et tabac	18,4	25	8,6	9,8	7,5	11,9	11,1	12,3	14,3	17,4
Textile, habillement et cuir	47,7	55,6	9,1	10,5	6,1	11,6	45,5	73	77,1	80,2
Bois et produits du bois	,6	37	4,1	6,6	7,0	9,3	8,4	12,2	15	11,8
Papier, imprimerie et édition	1,9	19	14,9	20,9	12,4	15,4	19,7	29,9	21,2	19,8
Produits chimiques, pétrole raffiné, charbon, caoutchouc, plastique	11,1	31	11	13,8	9,3	15,4	14,6	22,4	27,1	31,8
Produits minéraux non métalliques	3,8	22,3	15,3	13,7	7,7	10	21,2	40,3	45,1	54,8
Industries métallurgiques de base	9	42,6	23,5	44,4	23,8	40,9	32,4	34,6	49,2	56,8
Produits en métaux, machines et matériel	2,4	16,6	3,3	2,7	1,1	3,3	1,8	3,3	3,8	4,1
Autres industries manufacturières	0,2	70,9	,5	2,7	,9	1,1	1,5	4,3	10,7	8,7
Commerce total des marchandises	100	32,4	10,5	12,4	7,7	13,1	18,8	24,9	27,2	32,4

Source: Banque mondiale

2.3.2 Accords régionaux et multilatéraux

148. Haïti fait partie de nombreux accords commerciaux préférentiels. Haïti bénéficie des avantages de l'accès naturel aux marchés qui viennent de son appartenance à l'OMC. Haïti a également longtemps bénéficié d'un accès en franchise de droits de douane et de quotas sur le marché de l'UE au titre de l'initiative *Tout Sauf les Armes* (TSA), et plus récemment du marché américain dans le cadre des initiatives HOPE II et HELP. Par ailleurs, l'adhésion à la Caricom est susceptible de fournir des opportunités régionales supplémentaires (même si Haïti est confronté à la difficulté de ses taux consolidés qui sont inférieurs à ceux du tarif extérieur

commun (TEC) de la Caricom, et que ses taux devront être augmentés progressivement au niveau du TEC). Comme Haïti est susceptible de rester dans le groupe des pays les moins avancés (PMA) pour de nombreuses années, il continuera à bénéficier d'un traitement favorable dans les marchés développés.

2.3.2.1 HOPE II ET HELP

149. L'accès extrêmement favorable d'Haïti au grand marché voisin américain est sans doute essentiel pour les exportateurs de vêtements. L'initiative originale HOPE I a plus que doublé le quota d'exportations haïtiennes de vêtements. HOPE II, en 2008, a autorisé de nouveaux assouplissements des règles d'origine et a permis d'étendre l'accès en franchise de droits de douane à d'autres produits. La loi HELP (2010), qui a remplacé HOPE II, a permis l'extension préférentielle à certains vêtements tricotés ou tissés, et a également permis de doubler le volume des importations éligibles aux préférences tarifaires et l'extension du régime à 2020.

Tableau 2. 5 Règles de préférence sur les vêtements sous HOPE I & II

HOPE I (2006)	HOPE II (2008)
Expédition directe de produits depuis Haïti	Les produits peuvent être exportés à partir DR
	Certains produits soumis à la règle d'origine d'une transformation unique
Durée: 3 ans	Durée: 10 ans, jusqu'à 2018
	Clarification des règles de restriction quantitative
Quotas préférentiels limités, sans exigence sur l'approvisionnement des intrants	Quotas préférentiels sans exigence d'approvisionnement des intrants. Les volumes de quotas ont augmenté. Nouveaux quotas pour les produits tricotés.

150. Bien que HELP présente une variété de débouchés pour les exportations haïtiennes, les perspectives qu'il offre deviendront plus claires à mesure que l'économie nationale se développe. Les résultats de l'étude de Nathan (2009) suggèrent que davantage peut être fait pour profiter des opportunités dans l'industrie du vêtement et que HELP peut servir comme un tremplin pour la diversification du panier d'exportation d'Haïti par produit et par destination. Le récent mais non moins important investissement sud-coréen dans l'industrie du vêtement, Sae-A dans le parc industriel de Caracol, confirme ces tendances. Haïti n'exploite pas pleinement le potentiel de HELP, et à cet égard, Nathan (2009) constate qu'il existe un potentiel pour les possibilités suivantes :

- la diversification en amont dans le textile.
- la diversification des produits.
- la diversification dans les services en aval.
- le ciblage d'une productivité plus élevée qui résultera de la formation et de l'amélioration des techniques de production.
- l'expansion des zones industrielles.
- le développement d'une image de marque et la commercialisation dans de nouvelles destinations.

2.3.2.2 La CARICOM

151. Haïti a ratifié le Traité de Chaguaramas le 20 Juin 2002 et est devenu un membre à part entière de la CARICOM, bien que le gouvernement n'ait pas encore mis en oeuvre le Traité révisé de 2002 qui a été ratifié par le Parlement en 2003. Haïti n'est donc pas un

membre du marché unique de la CARICOM (CSME). D'autres piliers importants du Traité révisé sont l'harmonisation des procédures d'évaluation des douanes, la coordination des politiques macroéconomiques et l'établissement de la Cour Caraïbienne de Justice avec compétence à l'égard de l'interprétation et de l'application dudit Traité.

152. Haïti assure la présidence de la Caricom de Janvier à Juillet 2013, ce qui représente une occasion de renouer avec la région.²¹ Beaucoup plus peut être fait pour tirer parti du commerce intra-régional, qui est actuellement faible en dépit d'une suspension des droits de douane dans la région depuis le tremblement de terre. Les Bahamas et les îles Turks-et-Caïcos peuvent présenter des opportunités pour l'exportation de produits frais (tubercules, condiments) et d'alcool ainsi que des fruits dont la mangue, l'avocat, la banane, l'ananas, les agrumes, les fruits de la passion et de l'arbre à pain.²²

153. Trinidad et la Barbade peuvent représenter une opportunité de partenariats pour la transformation locale de certains fruits. Il peut y avoir des possibilités pour les concentrés qui rentrent dans la fabrication des boissons et jus, en particulier pour les fruits dont la valeur marchande est relativement faible en Haïti comme le corossol ou la pomme cannelle. Pour ce qui est des produits agricoles transformés, les produits suivants sont considérés comme une priorité: rhum, bière, cola, ficelle, corde, café torréfié, cigarettes mentholées, fruits de mer, jus et beurre.

154. L'accord entre le Canada et la Caricom constitue une ouverture prometteuse, en particulier dans les services. En mode I (fourniture transfrontalière), le potentiel existe pour Haïti d'arriver à fournir des services au Canada tels que le *Business Process Outsourcing* (BPO) et d'autres formes de sous-traitance, comme indiqué à la section 2.3.4 ci-dessous. Les responsables du commerce ont exprimé l'idée d'attirer des investissements en mode III (présence commerciale), en particulier dans le tourisme. Il y a aussi un désir d'assurer un accès supplémentaire pour les travailleurs dans les secteurs agricole et de la construction (mode IV). Bien que les deux pays soient membres de l'OMC, ces domaines ne sont pas inclus dans les accords respectifs du GATS.

155. L'environnement légal de la CARICOM a été modifié la dernière fois en 2002 par la révision du Traité de Chaguaramas de 1973.²³ Le traité a ouvert la voie à une union douanière et à un marché unique. La majorité des droits de douane et des obstacles non tarifaires au commerce intra-CARICOM ont été supprimés. La conférence extraordinaire des chefs d'Etats et de gouvernements en Octobre 1992 a plafonné le TEC à 35 pour cent pour les produits non agricoles et à 40 pour cent pour les produits agricoles. Ces tarifs sont entrés en vigueur en Janvier 1993. Le tarif maximum pour les produits industriels a ensuite été réduit de 35 pour cent en 1995 à 20 pour cent. Des exemptions nationales du TEC sont autorisées. Le traité permet également la suspension temporaire du TEC ou de toute mesure de libéralisation interne, si cela est nécessaire pour le développement d'un secteur d'activité dans un Etat membre.²⁴

²¹ Les autres pays membres sont: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.

²² Capital Consult (2007) 'Diagnostic de l'Offre Exportable d'Haïti vers la République Dominicaine et Stratégie de Pénétration du Marché Dominicain.'

²³ Le Traité révisé de Chaguaramas, instituant la Communauté des Caraïbes, institutionnalise le marché unique de la CARICOM. Une union monétaire est également prévue.

²⁴ Il existe des garanties pour les produits agricoles. En outre, Guyana a une sauvegarde sectorielle spéciale (sous la forme d'une licence) sur les importations de produits pétroliers à partir du Marché commun des Caraïbes. (Mise à jour de l'OMC, 2003).

156. Haïti a ratifié le traité de Chaguaramas le 20 Juin 2002 et est devenu un membre à part entière de la CARICOM, bien qu'au demeurant le gouvernement n'ait pas encore mis en œuvre le décret d'application du Traité révisé de 2002, lequel a été ratifié par le Parlement en 2003. Haïti n'est donc pas un membre du marché unique de la CARICOM (CSME). Les autres piliers importants dans le cadre du Traité révisé incluent l'harmonisation des procédures d'évaluation des douanes, la coordination des politiques macroéconomiques, et la mise en place de la Cour de justice des Caraïbes avec compétence relative à l'interprétation et à l'application du traité.

157. Haïti a négocié un certain nombre de concessions relatives à la mise en œuvre du TEC de la CARICOM. En effet, l'application du TEC se traduirait par une augmentation substantielle du taux tarifaire moyen. Pourtant les propres taux consolidés d'Haïti sont en dessous du taux de la Caricom, ce qui pourrait mettre Haïti dans une situation difficile. Les arachides, les mangues et les papayes, par exemple, entrent en Haïti à un taux appliqué de 10 pour cent et à un taux consolidé de 30 pour cent. Le TEC de ces produits est de 40 pour cent. Haïti pourrait même être tenté de renégocier ses taux consolidés multilatéraux. Les responsables du commerce indiquent que certains membres suggèrent que cela pourrait être possible, même si à ce stade ces indications ne sont qu'officieuses.

158. La pleine application du TEC de la CARICOM est susceptible d'augmenter les recettes budgétaires. Le tableau ci-dessous compare les taux NPF des 20 plus grandes catégories de produits d'importation pour Haïti et pour deux pays de la CARICOM, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago. Dans 17 des 20 catégories de produits, les tarifs moyens sont significativement plus élevés que ceux d'Haïti. Si les structures tarifaires de Trinité et Tobago étaient appliquées à Haïti, le tarif moyen pondéré s'élèverait à 8,9 pour cent.²⁵ Presque 40 pour cent du TEC de la CARICOM a été mis en œuvre par Haïti.²⁶ Il est probable que la pleine application du TEC de la CARICOM pourrait augmenter les recettes budgétaires, à partir du moment où l'élasticité-prix n'est pas assez élevée pour entraîner une réduction correspondante de la demande. L'effet sera différent selon les produits, et davantage d'études à l'instar du présent projet s'avèrent nécessaires. Il se pourrait que le résultat soit des prix plus élevés pour certains produits essentiels à la consommation. La pleine application du TEC devrait également être échelonnée sur une certaine période, d'autant plus pour les produits particulièrement sensibles

2.3.2.3 L'Accord de Partenariat Economique (APE)

159. Haïti n'exploite pas pleinement le potentiel offert par l'APE. Les données du tableau ci-dessous font partie de l'APE CARIFORUM, pour lequel Haïti avait entamé des discussions avec l'UE à la fin de l'année 2007 et a signé en Décembre 2009, après avoir réglé certains de ses engagements sur les tarifs. L'accord n'est pas encore appliqué, il est en attente de la ratification.

²⁵Ce sont des tarifs NPF et peuvent donc différer sensiblement du taux appliqué. Le tarif moyen pondéré réel de Trinité-et-Tobago est légèrement inférieur à celui d'Haïti. Les tarifs ont tendance à être faibles sur les produits les plus importés par le pays.

²⁶ http://www.cbc.bb/index.php?option=com_content&view=article&id=2144:haiti-wants-caricom-to-ease-travel-restrictions-for-its-nationals-&catid=37:regional&Itemid=93

**Tableau 2. 6 Comparaison des tarifs NPF, entre Haïti, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago,
Pour les Top 20 des produits importés par Haïti en 2009**

	Haïti				La Jamaïque			Trinité-et-Tobago		
	Moyenne Pond	Taux Min	Taux Max	Valeur des importations en 1000 USD	Moyenne Pond	Taux Min	Taux Max	Moyenne Pond	Taux Min	Taux Max
Céréales	2,4	0	15	300.735	7,6	0	40	4,3	0	40
Coton	14,9	0	15	222.233	0	0	0	0	0	0
Véhicules	4,9	0	10	132.501	20,6	0	40	14,8	0	45
Machines électriques	0,8	0	10	98.550	8,7	0	30	7,8	0	30
Réacteurs nucléaires, chaudières,	0,1	0	10	90.696	3,6	0	25	1,4	0	30
Fer et acier.	7,4	0	15	83.736	0,4	0	15	1,9	0	15
Sucres et sucreries.	6,9	3	15	64.395	30,1	0	40	32,4	0	40
Prep. de céréales, farine, fécule / lait; pâtisseries	7,7	0	10	60.624	14,3	0	20	11,2	0	20
Graisses Animales huiles végétales et produits de leur dissociation	0,3	0	5	60.098	28,6	0	40	31,5	0	40
Matières plastiques	4,6	0	10	57.330	9,8	0	20	7,7	0	20
œufs d'oiseaux, miel naturel; comestibles	0,6	0	5	55.928	16,8	0	75	9,2	0	40
Préparations alimentaires diverses	7,4	0	10	49.684	18,1	0	20	16,7	0	20
Malt, amidons et fécules; blé	0,2	0	15	48.845	6,9	0	40	1,5	0	40
Combustibles minéraux, huiles minérales	4,1	0	57.8	43.154	5,1	0	25	0,6	0	30
Viandes et abats comestibles	14,6	5	15	41.801	28,1	0	100	24,1	5	40
Légumes, plantes, racines et tubercules.	5,0	0	15	41.115	19,2	0	100	15,6	0	40
papier et carton; art de la pâte à papier ;	1,4	0	10	37.358	10,2	0	20	4,7	0	20
Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives	3,7	0	5	29.951	25,1	0	40	19,7	0	40
Sel; soufre; mat plâtrerie; chaux	2,5	0	10	28.442	19,8	0	40	3,7	0	20
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	9,9	5	10	26.142	20,0	0	20	19,9	0	20
Ensemble des lignes tarifaires	4,9	0	57.8		9,7	0	100	4,6	0	45
<i>Source: WITS TRAINS; Notes: Moyenne pondérée pour toutes les lignes tarifaires obtenue à partir de la moyenne pondérée du niveau d'agrégation CTCI-2. Les valeurs des importations sont de l'année 2008 pour les trois pays.</i>										

En tant que PMA, Haïti bénéficie déjà d'un accès en franchise de droits de douane au titre de l'initiative TSA. Cependant, les exportations restent faibles et Haïti a un important déficit commercial avec l'UE, occasionné principalement par son incapacité à respecter les normes de l'UE et à cause de l'absence d'une tradition d'échanges commerciaux avec la région. Les coûts de transport à destination de l'Europe jouent un rôle dans l'absence de relation commerciale, en particulier lorsque Haïti est en concurrence avec des producteurs mondiaux moins chers et plus efficaces comptant sur des voies commerciales mieux développées avec la région. Au cours de la dernière décennie quatre lignes tarifaires représentaient plus de deux tiers des exportations vers l'UE: les huiles essentielles (CTCI 33), les produits textiles (CTCI 61), le cacao (CTCI 18) et le café (CTCI 09). Les deux derniers produits d'exportation ont considérablement diminué au cours

de la même période, quoique l'UE reste encore le principal marché pour les huiles essentielles, 60 à 85 pour cent en valeur. Les importations dépassent largement les exportations, et sont centrées autour d'un certain nombre de produits : machines, véhicules, vêtements et produits de santé.

Tableau 2. 7 Principaux produits importés de l'UE, % et millions d'euros

	%			Millions d'Euros		
	2002–2011	2002	2011	Average	2002	2011
Machines, véhicules, vêtements	38	10	54	43.503,20	11.836,10	127.018,84
Produits de santé	30	45	15	34.614,88	50.228,06	35.603,61

Source: Gret (2012).¹

¹ Gret (2012) 'Etude d'impact de l'Accord de Partenariat Economique Cariforum-UE pour la République d'Haïti,' Cedex, France.

160. Les règlements de l'APE pourraient affecter le commerce d'Haïti avec l'UE. Dans le cadre du CARIFORUM, le principal changement à noter est l'amélioration des règles d'origine "dans des domaines tels que les vêtements en tricot et non tricotés (qui peuvent maintenant être produits à partir de matières non originaires)". En théorie, ces assouplissements des règles d'origine peuvent avoir des implications pour les exportations de vêtements haïtiens vers l'Europe, qui ont été très faibles jusqu'à présent malgré un accès en franchise de droits. Un des aspects les plus problématiques de l'APE est l'inclusion de la clause NPF. Le respect de la clause NPF, en cas de tierce partie, exige que les protagonistes sous accord se fassent mutuellement les mêmes ou de meilleures concessions, si un ALE est signé avec un troisième partenaire commercial développé ou important. Le respect de la tierce partie dans la clause NPF peut déboucher sur une politique commerciale plus uniforme, même si au demeurant cette clause a fait l'objet d'un certain nombre de critiques. L'obligation d'accorder les mêmes concessions à l'UE restreint la portée et les incitations pour Haïti de pouvoir négocier un ALE avec les autres. Elle établit également un précédent pour les futures négociations de l'ALE avec d'autres partenaires commerciaux qui sont beaucoup plus impliqués que l'UE, à l'instar de l'Amérique latine et des pays de la région.

161. Une nouvelle évaluation de l'impact global de l'APE a été développée pour le ministère du Commerce et de l'Industrie (Gret 2012) en collaboration avec le gouvernement. Elle a apporté une certaine clarté sur la situation et ses recommandations devraient constituer la stratégie de base d'Haïti sur les APE. Un certain nombre de messages clés peuvent être tirés du rapport, notamment la nécessité d'examiner la politique commerciale de manière globale plutôt que sur une base d'accords pris individuellement. Le rapport soutient également le point de vue exprimé dans ce chapitre que le développement des capacités productives constitue une condition préalable et essentielle pour un engagement fructueux avec l'UE. Le rapport souligne les intérêts stratégiques proposés par Haïti, qui comprennent l'agriculture, l'agroalimentaire, le textile, le tourisme, la construction, les télécommunications, la culture et les services financiers. Une analyse des pertes de recettes douanières est présentée, ainsi qu'une stratégie possible de négociations sur les biens et services. Une des recommandations clés consiste à modifier la liste des exclusions de l'APE, en raison de nombreuses contradictions entre les documents de politique commerciale actuelle d'Haïti et les priorités sectorielles identifiées dans le rapport.

2.3.3 De nouvelles opportunités

2.3.3.1 Le commerce des services

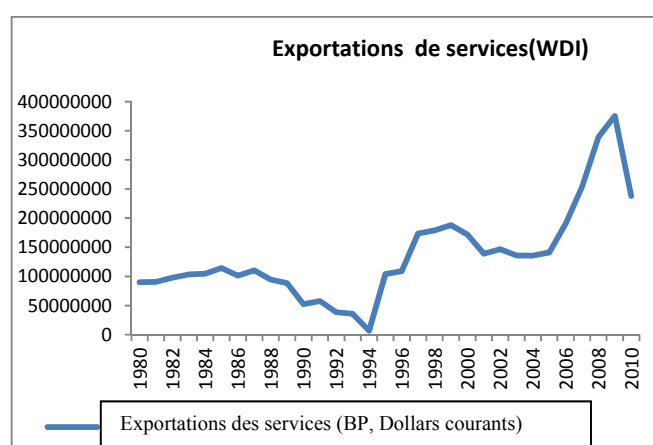
162. Haïti opère déjà assez bien dans le commerce des services, même si un potentiel plus grand existe. Selon les données de la balance des paiements, les exportations de services ont assez bien surmonté la crise financière internationale. En 2009, elles représentent près de 70 pour cent de la valeur des exportations de marchandises par rapport à 37 pour cent seulement en 2005. La plus grande partie de la croissance est enregistrée dans le tourisme. Les envois de fonds de la diaspora et des travailleurs migrants (ces derniers prenant la forme de commerce des services, bien que les envois de fonds apparaissent dans la balance des paiements comme des transferts courants), représentent 20-25 pour cent du PIB et plus de 1,5 fois le total des exportations de biens et services. Les services représentent 49,6 pour cent du PIB, selon les données gouvernementales les plus récentes. Le tableau ci-dessous, établi à partir des indicateurs du commerce international de la Banque mondiale, montre que la croissance du commerce des services a chuté de son taux très élevé de 93,02 pour cent de croissance de 1995 à 1999 mais qu'elle a été raisonnablement bien maintenue dans la dernière partie de la décennie selon les données disponibles les plus récentes, soit une croissance de 15,04 pour cent de 2006 à 2009. Ce chiffre est supérieur à la moyenne régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Tableau 2. 8 Croissance nominale du commerce des services (%)

Période	Haïti				Amérique Latine et Caraïbes
	1995-1999	2000-2004	2005-2008	2006-09, tout dernier	2006-09 tout dernier
Croissance nominale du commerce des services (%)	93,02	3,21	20,72	15,04	10,61

Source: World Trade Indicators.

Figure 2. 10 Exportations de services



Source: World Development Indicators.

163. Haïti a un niveau modéré dans l'ouverture des services. Il n'y a pas d'engagements horizontaux, sur des engagements dans cinq secteurs: les services aux entreprises, les travaux de

construction et d'ingénierie connexes, les services éducatifs, les services financiers, le tourisme et les services liés aux voyages.²⁷ La liste de l'AGCS (ou GATS) est résumée ci-dessous.

Tableau 2.9 Résumé des engagements de l'AGCS

Secteur et sous-secteur	Restrictions sur l'accès au marché	Restrictions sur le traitement national
1. Services d'affaires		
A. Services professionnels (i) Services vétérinaires	Aucun sauf en mode 2 non consolidé	Aucun sauf en mode 2 non consolidé
3. Construction et services d'ingénierie connexes		
A. Travaux généraux de construction pour les bâtiments	Aucun sauf en mode 4 non consolidé	Aucun sauf en mode 4 non consolidé
B. Travaux de construction d'ouvrages de génie civil	Aucun sauf en mode 4 non consolidé	Aucun sauf en mode 4 non consolidé
C. Travaux d'installation et de montage	Aucun sauf en mode 4 non consolidé	Aucun sauf en mode 4 non consolidé
D. Travaux d'achèvement et de finition	Aucun sauf en mode 4 non consolidé	Aucun sauf en mode 4 non consolidé
5. Services d'enseignement		
D. Centre de formation pour adultes	Aucun	Aucun
7. Services financiers		
A. Toutes les assurances et services connexes (c) Réassurance et rétrocession	Aucun en mode 1; modes 2-4 non consolidés.	Aucun en modes 1-3; mode 4 non consolidé
B. Services bancaires et autres services financiers (hors assurance)	Aucun	Aucun
(a) Acceptation bancaire de dépôts et d'autres fonds remboursables du public	Aucun	Aucun
(b) Tout type de prêts	Aucun	Aucun
(c) Crédit-bail	Aucun	Aucun
(d) Tous les services de paiement et de transfert d'argent	Aucun	Aucun
(e) Garanties et engagements	Aucun	Aucun
(f) Opérations pour compte propre ou pour compte clients - Instruments du marché monétaire - Devises - Valeurs mobilières	Aucun	Aucun
9. Services liés au tourisme et aux voyages		
A. Hôtels et restaurants (y compris la restauration)	Aucun des modes 1-3, le mode 4 n'est pas consolidé, sauf pour les gestionnaires, les cadres supérieurs et les spécialistes qui possèdent des connaissances essentielles pour la prestation de service.	Aucun des modes 1-3, le mode 4 n'est pas consolidé, sauf pour les gestionnaires, les cadres supérieurs et les spécialistes qui possèdent des connaissances essentielles pour la prestation de service.

(1) Prestations transfrontières; (2) Consommation à l'étranger; (3) Présence commerciale (4) Mouvement des personnes physiques.

²⁷ Comme la plupart des membres de l'OMC à l'origine, Haïti a été en mesure d'exclure un certain nombre de secteurs de sa liste AGCS (ou GATS). En revanche, Vanuatu, qui faisait partie du plus récent groupe de PMA à adhérer à l'OMC, a été obligé d'inclure, lors des discussions du groupe de travail, un certain nombre d'engagements horizontaux et des engagements spécifiques dans 10 secteurs

164. Le secteur financier est ouvert, avec presque pas de restrictions concernant l'accès aux marchés ou à la préférence nationale pour l'un des sept services bancaires et assurances indiqués. Le secteur touristique est cependant un peu fermé, avec notamment la non inclusion des services d'agences de voyages. Les services informatiques et services connexes (1. B.) sont omis, ce qui peut avoir des conséquences sur la possibilité d'attirer des investissements dans les *BPO* et *TIC*. Certains pays ont utilisé des engagements au titre des services de télécommunications (2. C) pour assurer le maintien de la transparence dans le secteur en vue d'améliorer la concurrence et la diffusion de couverture. Les services de transport (11.) sont également omis de la liste. Il peut être utile de prendre des engagements dès maintenant, étant donné les problèmes d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires et le désir d'attirer les investissements dans ces domaines.

165. Les services ont le potentiel de contribuer davantage au développement à court terme. Le commerce des services peut entraîner une baisse des coûts de lancement comparé à la production industrielle et éviter certains problèmes d'infrastructures et des coûts de transport auxquels fait face la production physique à grande échelle de biens. La valeur ajoutée dans les services est souvent plus facile à dégager pour les pays à faible niveau de développement, et les services peuvent présenter une opportunité pour les petites économies afin de surmonter les problèmes d'échelle. Un potentiel particulier pour la diversification et le développement de la valeur ajoutée existe dans le commerce des services tel que le tourisme, *microwork*, *BPO* et l'emploi à l'étranger des travailleurs haïtiens.

166. La délocalisation de l'industrie de services dans le monde a augmenté très rapidement au cours de la dernière décennie - et continue d'augmenter en dépit du ralentissement économique mondial. Elle a été un important créateur d'emplois dans les pays en développement. Aux Philippines, l'emploi dans ce secteur est passé de 4.000 en 2001 à 350.000 personnes en 2007 et a dépassé le million de personnes en 2011. À l'Ile Maurice, environ 2.000 personnes étaient employées en 2004, ce chiffre s'élevait à plus de 12.000 en 2010. De nouveaux types de services sont gérés à distance et à travers les frontières, ce qui accroît la valeur ajoutée et la complexité des segments de la chaîne de valeur qui peuvent s'articuler en dehors des frontières.²⁸

167. Avec les améliorations récentes et prévues en matière de connectivité des télécommunications et de fourniture électrique, ajoutées à l'intérêt déjà manifeste de certains entrepreneurs, Haïti pourrait devenir une localisation de proximité (« near-shore ») pour le marché américain ainsi qu'un modeste acteur dans les *BPO*, avec la création d'emplois associée et l'attraction pour la diaspora Le développement des ressources humaines reste un défi, pour cette raison les opérations les plus simples des processus *back office outsourcing*, à l'instar de la saisie de données, la facturation, la paie et l'administration des prestations, seraient les plus appropriées. En outre, le niveau d'éducation et les compétences linguistiques de certains Haïtiens - notamment les rapatriés ou les migrants circulaires - fournissent une main-d'œuvre capable d'être formée pour les procédés *front office outsourcing*, particulièrement les services relatifs à la clientèle, à l'instar du marketing ou du support technique, généralement par le biais des centres d'appels.

²⁸ Une enquête du MBA de Harvard a révélé que 57 pour cent des décisions considéraient la délocalisation des activités existantes en dehors des États-Unis, alors que seulement 9% envisageaient la possibilité de déplacer des activités vers les États-Unis (Michael E. Porter et Jan V. Rivfin, *Prosperity at Risk*, Harvard Business School, Janvier 2012).

168. Plusieurs activités de type BPO auraient déjà commencé en Haïti à une petite échelle. En 2009, une société irlandaise - Taxback.com- a ouvert un bureau et a créé quelques emplois dans un centre d'appels pour fournir une assistance sur la documentation fiscale pour des clients internationaux. Samasource, une organisation à but non lucratif basée à San Francisco, a commencé ses opérations à Haïti après le tremblement de terre, elle emploie des personnes défavorisées pour traduire des sms relatifs à la situation d'urgence. Les travailleurs du numérique ont depuis été embauchés par Samasource pour les *microwork* à long terme qui devraient permettre la création d'artisanats numériques tels que des cartes de vœux en ligne ou des bouquets de fleurs, la gestion des données d'entrée, l'analyse de Google-Map et les transcriptions. Ces opérations exigent relativement du travail peu qualifié et peuvent donc déboucher à plus d'emplois. Il est également signalé que Digicel, le plus grand opérateur de téléphonie mobile dans les Caraïbes, a déménagé ses centres d'appels à Haïti.²⁹

1.3.2 De nouvelles destinations

169. De toute évidence, il serait souhaitable pour Haïti de diversifier les destinations commerciales afin de réduire la dépendance envers les États-Unis. Toutefois, le développement de nouveaux marchés internationaux est un long processus. Dans les premiers stades de développement d'un pays, la diversification du commerce par destination est généralement le résultat de liens solides entre la diaspora et le pays d'origine (bien que la plupart de la diaspora haïtienne soit aux États-Unis), d'une classe d'entrepreneurs dynamiques (les rapatriés peuvent constituer une source précieuse de l'entrepreneuriat) ou d'une insertion dans la chaîne logistique des entreprises internationales. Ce qui à son tour dépend, entre autres, de la stabilité politique, des infrastructures et du développement des ressources humaines. Une voie qui mène à la diversification des exportations serait l'attraction des investissements directs étrangers (IDE). Au moment de la rédaction du présent rapport, 10 investissements majeurs étaient en cours de discussion, surtout avec des investisseurs régionaux et non américains. Le plus petit de ces investissements, en construction, serait évalué à 70 millions de Dollars. Au moins la moitié (développement de complexes touristiques, les énergies renouvelables et les télécommunications, les mines, le sucre, les ports et les aéroports) est liée au commerce ou est susceptible d'avoir un impact direct sur la capacité d'Haïti à commercer. Cela est de bon augure pour les possibilités de diversification à travers de nouveaux marchés, même si, comme on l'a noté, le processus prendra du temps.

170. Un nouveau développement inédit a été l'importation de nouveaux produits en provenance du Brésil et de l'Argentine en raison de la Minustah, qui est dirigée par le Brésil. Avec plus de 7,000 soldats et autres membres du personnel présents dans le pays sur un avenir prévisible, une orientation croissante vers l'Amérique latine est susceptible d'être induite, un mouvement auquel le gouvernement a indiqué qu'il est favorable. Bien que les liens commerciaux soient à l'heure actuelle uniquement du côté des importations, les similitudes linguistiques et culturelles rendent possibles les perspectives d'exportation. Le renforcement des liens avec de riches pays voisins comme la Barbade et Antigua peut également offrir des opportunités.

²⁹ Le Daily Beast du 21 Septembre 2011 (<http://www.thedailybeast.com/articles/2011/09/21/michel-martelly-haiti-s-new-president-gets-mixed-reviews.html>)

171. Des liens plus récents, avec l'Union Africaine par exemple, peuvent fournir des perspectives à long terme pour le commerce, en particulier avec les marchés ouest-africains à croissance rapide, dont Haïti a des liens historiques avec les Etats membres. Cependant, au moment de la rédaction de rapport, l'association était plus politique qu'économique.

2.4 Questions

172. Haïti fait face à un certain nombre de questions relatives au commerce, notamment la diversification et le contenu technologique des exportations. À court terme, si le gouvernement a pour objectif d'élaborer et d'adopter une approche stratégique pour le commerce, il lui sera nécessaire de renforcer l'architecture institutionnelle liée au commerce. Un certain nombre de leçons peuvent être tirées des autres pays.

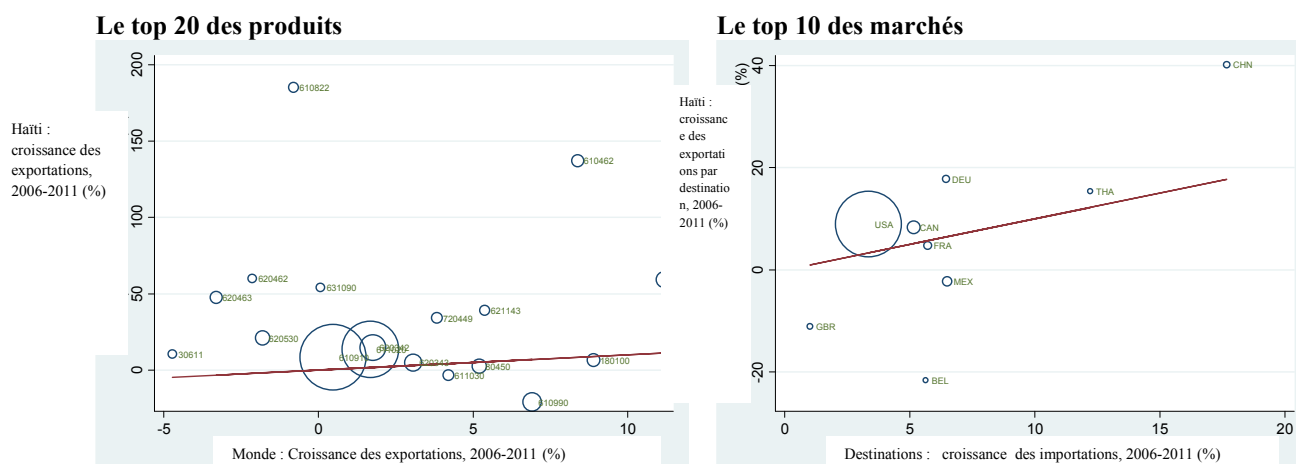
2.4.1 La diversification du commerce

173. Le secteur textile/habillement haïtien a gagné des parts de marché sur les marchés mondiaux. Étant donné que les exportations d'Haïti sont relativement concentrées dans certains produits clés, une question naturelle est de savoir comment ces produits réussissent dans la compétition internationale. Le premier cadrant dans la Figure 2.11 représente les 20 premiers produits exportés d'Haïti au cours de la période 2009-2011 (pour une description des produits voir le tableau 2.2). L'axe des abscisses fait référence à la croissance de l'exportation du produit sur les marchés mondiaux entre 2006 et 2011 tandis que l'axe des ordonnées montre la croissance de l'exportation haïtienne du produit en question au cours de la même période. La taille de la bulle représente l'importance du produit dans le portefeuille des exportations du pays en 2009-2011. Si un produit est au-dessus de la ligne de 45 degrés, les exportations d'Haïti de ce produit sont en augmentation à un rythme plus élevé que les exportations du même produit par d'autres producteurs mondiaux, indiquant le fait que le pays gagne des parts de marché sur les marchés mondiaux. C'est le cas de la majorité des textiles / vêtements à l'exception des "T-shirts et maillots de corps, d'autres matières textiles" (CTCI 610990) et des "Chandails et pull-overs en matériaux synthétiques" (CTCI 611030). Toutefois, il convient de noter que deux des trois produits végétaux / denrées alimentaires du top 20 des produits exportés par Haïti, "goyaves, mangues et mangoustans" (CTCI 80450) et "Fèves de cacao" (CTCI 180100), ont perdu des parts de marché au niveau mondial au cours des cinq dernières années.

174. Haïti gagne des parts de marché sur les marchés de ses partenaires traditionnels et émergents. La même analyse peut être reproduite pour les destinations. La question est comment la croissance des exportations haïtiennes sur chaque marché se comporte-t-elle face à la croissance des exportations de tous les pays exportateurs sur ce marché spécifique ? Une observation au-dessus de la ligne de 45 degrés implique qu'Haïti gagne des parts de marché dans ce marché spécifique. Le deuxième cadrant de la Figure 2.11 montre que le pays a gagné des parts de marché dans six du top 10 de ses marchés d'exportation au cours de la dernière décennie, notamment dans la principale destination de ses exportations (les États-Unis) et dans des marchés émergents des pays en pleine croissance comme la Chine. Cependant, Haïti perd des parts sur certains marchés européens importants (France, Royaume-Uni et Belgique) et au Mexique. Les dix pays inclus dans ce graphique représentent 96,7 pour cent des exportations totales sur 2009-2011.

175. L'analyse de l'orientation de la croissance indique que les performances d'Haïti en termes de gains de parts de marché sont satisfaisantes sur la majorité de ses produits et sur ses destinations les plus importantes. Pourtant, cette situation s'explique en partie par le fait que les niveaux d'exportation étaient faibles il y a une décennie. Il est également possible de regarder la dynamique des parts de marché sur les marchés internationaux (tirée de Hummels et Klenow, 2005).

Figure 2. 11 Orientation de la croissance des produits et marchés, 2006–2011



Source: Staff Banque mondiale

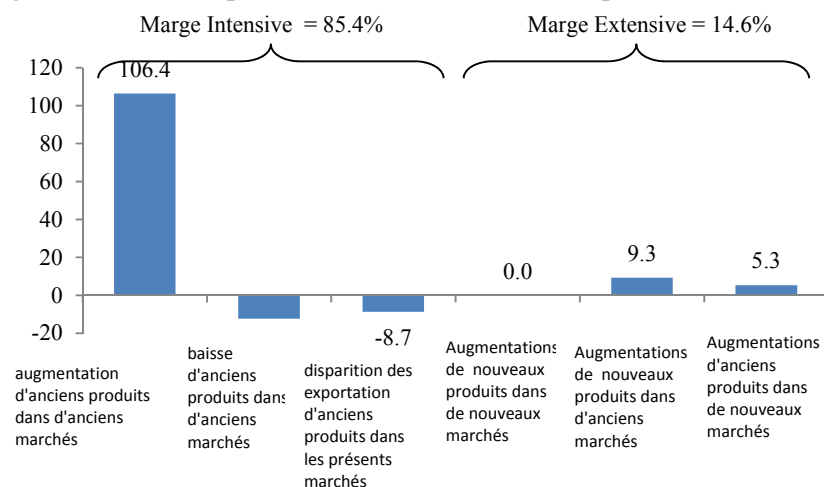
Cette technique montre l'importance qu'a un pays exportateur comme Haïti, sur ce qu'il exporte (la marge intensive) et l'importance de ce qu'il exporte dans le monde est (la marge extensive).³⁰

L'idée est d'explorer dans quelle mesure Haïti a pu ajouter de nouveaux produits (qui sont économiquement significatifs dans les échanges à l'échelle mondiale) dans son portefeuille de produits exportés. Cette approche permet d'évaluer le nouveau produit en fonction de sa part dans le commerce mondial. Cela représente une véritable valeur ajoutée par rapport au fait de simplement compter le nombre de nouveaux produits d'exportation qui ont été introduits. L'ajout de crayons dans le portefeuille des exportations n'est pas semblable à l'ajout de produits chimiques à haute valeur ajoutée. La Figure 2.12 montre que si Haïti a légèrement augmenté l'importance de ses exportations et que celles-ci sont plus importantes dans le panier des exportations mondiales au cours de la dernière décennie (ME), sa participation dans l'ensemble des exportations mondiales du même groupe de produits qu'il exporte (MI) est très faible, et elle a diminué au cours de la dernière décennie. En un mot, Haïti est un petit acteur dans les échanges, puisque le commerce mondial de son panier d'exportations représente moins de 15 pour cent de la valeur totale des exportations du monde, et sa participation à ce panier mondial est inférieure à 0,05 pour cent. Cette proportion est la plus faible parmi les pays comparables, à l'exception de la Jamaïque.

³⁰Plus spécifiquement, les indices MI (« MI ») et ME (« EM ») sont calculés ici comme suit. Soit K^i l'ensemble de produits exportés par le pays i , X_k^i la valeur en Dollar des exportations de i du produit k dans le monde, et X_k^w la valeur en Dollar des exportations mondiales du produit k .

$$IM_i = \frac{\sum_{k^i} X_k^i}{\sum_{k^i} X_k^w} \quad EM_i = \frac{\sum_{k^i} X_k^w}{\sum_{k^w} X_k^w}$$

Figure 2. 12 Décomposition de la croissance des exportations, 2000–2010



Source: Staff de la Banque mondiale

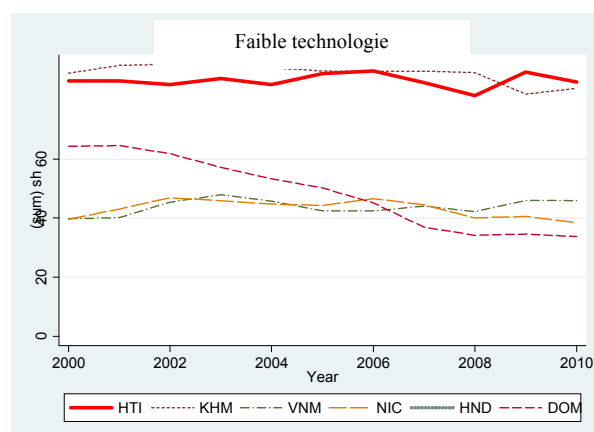
176. La décomposition de la croissance des La décomposition de la croissance des exportations donne également un aperçu des taux élevés d'entrée de produits sur les marchés internationaux. La marge extensive, la croissance des exportations expliquée par de nouveaux produits ou de nouvelles destinations, représente seulement 14,6 pour cent de la croissance des exportations depuis 2000. Il s'agit de la valeur la plus faible parmi les pays de référence. Elle reflète le manque de dynamisme en dehors des exportations de textiles / vêtements vers les États-Unis.

2.4.2 Le contenu technologique des exportations

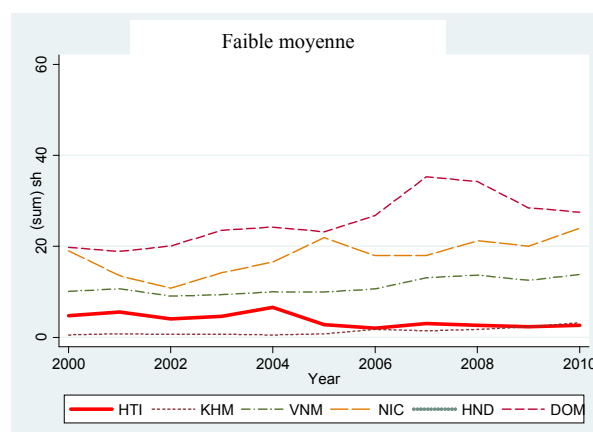
177. Le contenu technologique des exportations d'Haïti n'a guère changé au cours de la dernière décennie. Le pays a continué de s'appuyer sur le secteur textile / habillement comme principal secteur d'exportation.

Figure 2. 13 Changement dans la classification technologique des exportations, 2000-2010

Produits à faible contenu technologique (% des exportations totales)



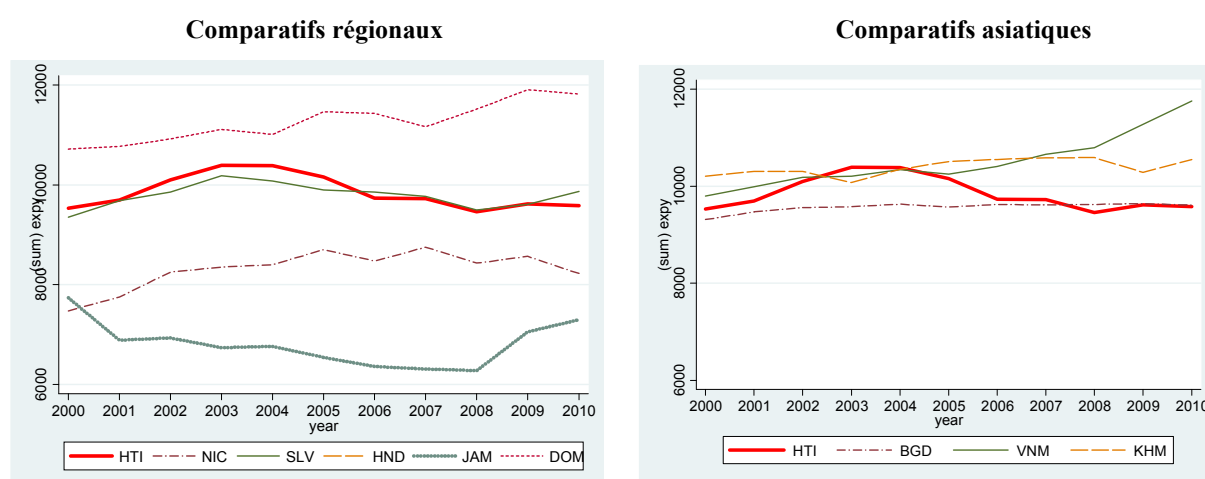
Produits -moyenne technologie (% des exportations totales)



Les produits à faible contenu technologique ont conservé une grande importance dans les exportations haïtiennes durant la dernière décennie, soit environ 86 pour cent du total des exportations. Le pourcentage des biens intermédiaires en termes de contenu technologique dans le panier des exportations est maintenant semblable à celui du Cambodge. Cependant, les exportations des biens de moyenne technologie ont légèrement diminué durant la dernière décennie. A titre de comparaison, la République Dominicaine (et dans une moindre mesure, le Nicaragua et le Vietnam) ont augmenté leurs exportations de biens de moyenne technologie sur la même période. De toute évidence il y a encore beaucoup à faire en Haïti pour pouvoir améliorer le contenu technologique des exportations, même si un haut niveau de sophistication ne peut pas être atteint à court terme.

178. Il y a un espace pour l'amélioration de la sophistication des exportations haïtiennes. La Figure 2.14 montre l'évolution d'EXPY³¹ (dans l'axe des ordonnées) pour Haïti et deux groupes de pays de comparaison sur la période 2000-10. Jusqu'en 2004, la sophistication des exportations haïtiennes n'a cessé d'augmenter et a ensuite diminué jusqu'en 2010. Même si la sophistication des exportations haïtiennes n'est pas faible par rapport à certains pays de la région comme la Jamaïque et le Nicaragua, le pays n'a pas réussi à maintenir l'augmentation de la sophistication de la première moitié de la décennie comme le Vietnam ou le Cambodge.

Figure 2. 14 Changement dans la sophistication des exportations, 2000-2010



2.5 Cadre institutionnel pour le commerce

179. L'expérience d'autres pays montre que la structure des institutions politiques de gestion de la politique commerciale est à la base des résultats du pays. Haïti bénéficiera d'accords commerciaux, s'il construit un processus politique qui met l'accent sur le commerce comme un moyen d'atteindre des objectifs de politique économique. Il faudra pour cela améliorer la coordination interministérielle, en réorientant le Ministère du

³¹ EXPY est une mesure de la sophistication des exportations en deux étapes. La première étape consiste à mesurer le niveau de revenu associé à chaque produit dans le monde, qui est le PIB par habitant d'un pays qui exporte ce bien. Un produit qui représente généralement une proportion importante de l'ensemble des exportations d'un pays pauvre va avoir un poids plus fort à l'égard du PIB des pays pauvres. La deuxième étape consiste à mesurer le revenu associé à l'ensemble des exportations du pays dans son ensemble. On obtient ainsi son EXPY. L'EXPY est calculé comme la somme pondérée des indices PRODY de tous les secteurs dans lesquels un pays est exportateur.

Commerce et de l'Industrie à travers ses axes fonctionnels, en renforçant les institutions pour la participation du public et en assurant la clarté sur le rôle du commerce dans le Plan stratégique national de développement. L'un des principaux résultats des consultations menées dans le cadre de l'EDIC a été la question de la mise en œuvre. Un grand nombre d'initiatives et d'analyses ont été entreprises dans le domaine du commerce, mais les recommandations ne sont pas toujours mises en pratique. Renforcer la capacité institutionnelle pour le commerce aidera à améliorer la mise en œuvre.

180. La coordination inter et intra-ministérielle est la condition *sine qua non* pour un processus de politique commerciale efficace. Les accords commerciaux et les politiques qui peuvent influencer sur la compétitivité d'un pays dépassent le cadre d'un seul ministère. Le gouvernement est conscient de la nécessité d'un comité national de pilotage interministériel pour l'intégration économique, mais il y a place pour une meilleure coordination. D'une part, cela doit émaner du statut perçu du commerce dans les politiques et les plans nationaux de développement ; et cela doit d'autre part provenir de l'utilisation efficace des mécanismes de consultation. Haïti n'est pas le seul dans ce domaine; des problèmes similaires affectent le développement de la politique commerciale dans la plupart des pays. Pour surmonter ces problèmes, un pays doit renforcer les mécanismes de coordination à deux niveaux. Au sommet, un sous-ensemble du conseil des ministres, présidé au niveau du vice premier ministre, devrait superviser les négociations commerciales aux niveaux multilatéral et régional. Haïti commence à mettre en œuvre les accords régionaux et multilatéraux, la participation directe des échelons supérieurs de la direction politique sera nécessaire afin de parvenir à des compromis entre les ministères et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre. Au niveau opérationnel, un groupe de travail interministériel sur le commerce peut s'avérer nécessaire à développer et ses membres doivent disposer de l'autorité et du budget pour soutenir les négociations commerciales sur une base plus élargie. Au niveau technique, il doit aussi exister une meilleure coordination en matière de participation, d'engagements et d'entretien des différents accords commerciaux.

181. Une analyse plus approfondie de la structure institutionnelle du MCI doit être menée. Cela ne peut se réaliser qu'à travers un renforcement systématique des capacités et un plan d'action, comme ceux préparés au titre du CIR par le PNUD au Kosovo, au Lesotho, au Samoa, au Tchad et à Sao Tome et Principe. Le coordinateur du CIR d'Haïti a manifesté son intérêt pour un tel programme.

182. Quelques brèves remarques additionnelles sur la structure institutionnelle peuvent être produites. Premièrement, la structure doit être clarifiée. Deux organigrammes différents existent et cohabitent, l'un sur le site web du ministère et l'autre disponible au ministère. Comme on peut le constater, les structures sont différentes, en particulier à l'égard des institutions autonomes telles que l'Office des postes d'Haïti, les zones franches, le bureau de coordination (sur les négociations commerciales) et le Centre pour la Facilitation des Investissements (CFI). En outre, il existe un certain nombre de bureaux commerciaux régionaux ne figurant pas sur les schémas, dont certains sont théoriques plutôt qu'opérationnels.

183. Bien que des travaux soient en cours pour améliorer la structure ministérielle une lacune importante est l'absence d'un bureau central de la propriété intellectuelle (PI). Actuellement, un service juridique qui s'occuperait de la propriété intellectuelle n'existe pas, quoique la question des droits d'auteurs soit traitée dans le cadre du ministère de la culture. Les efforts de discussion avec les juristes sur la propriété intellectuelle sont connues pour être minimes, tandis que la mise en œuvre des accords internationaux de propriété intellectuelle tels

que le Protocole de Madrid serait difficile. Haïti pourrait violer ses engagements envers l'OMC sur la PI. La capacité des normes sanitaires et phytosanitaires (NSP) est un autre domaine qui a besoin d'un soutien important. Cela est appuyé par un projet de l'Union européenne.

184. D'après le schéma de la page suivante, la structure du MCI est trop compliquée. Un certain nombre de divisions ne possèdent pas suffisamment de personnel pour s'acquitter de leurs mandats. Par ailleurs, les titres tiennent plus compte des aspirations que de la pratique. Plutôt que de combler les postes attribués, l'accent devrait être mis sur la prestation de services. La réalisation de l'effectif complet ne devrait pas être l'objectif essentiel. Le mandat du commerce peut être réalisé avec un nombre relativement restreint de personnel qualifié, et le nombre actuel de 280 employés est déjà probablement suffisant. Plutôt que de chercher continuellement à combler l'effectif existant à des niveaux inférieurs, il serait plus utile d'augmenter le budget pour frais généraux et activités, de motiver et de soutenir le personnel technique de haut niveau.

185. Le Bureau de Coordination (avec trois employés) est l'outil de négociations commerciales, et est géré par un chef expérimenté et efficace ayant des liens étroits avec le premier ministre. Cependant, une grande participation pourrait être dévolue à la négociation au niveau du ministère, notamment parce qu'il dispose potentiellement des ressources humaines nécessaires pour jouer un rôle important. La plupart des accords commerciaux, dans lesquels le pays est impliqué, ont fait l'objet dans le passé d'analyses ou de discussions limitées ; le résultat est qu'Haïti a souvent entamé des négociations ou des discussions avec une position inadéquate. Il est signalé, par exemple, que la position initiale d'Haïti à l'OMC en 1995 a été élaborée sans bien appréhender le fait que la liste de l'AGCS était basée sur une liste positive plutôt que négative. Le coordonnateur du Commerce confirme que la compréhension des négociations commerciales parmi le personnel du gouvernement a besoin d'être améliorée et que les représentants du secteur privé ne sont même pas au courant de tous les détails et des implications des accords internationaux auxquels Haïti est partie. La consultation du secteur privé est insuffisante et un mécanisme de consultation officielle doit être adopté.

186. Des décisions sur des accords internationaux ont également souvent été prises pour des raisons politiques plutôt que techniques. Raisonnablement, le cycle de la politique commerciale devrait impliquer un certain nombre de phases soigneusement menées par le personnel technique. Le Kosovo, par exemple, qui a récemment reçu une évaluation du programme du PNUD pour le renforcement des capacités de la politique commerciale, doit d'abord suivre un processus de formulation et d'interprétation, suivi d'une évaluation ex-ante, d'un processus de coordination et de mise en œuvre, de l'évaluation ex-post et des ajustements, avant de commencer le cycle à nouveau avec la formulation et l'interprétation de la politique. Le cycle complet de la politique est schématisé à l'annexe de ce chapitre. Bien que ce soit un scénario idéal, il ne peut pas être réalisé pleinement dans la pratique. C'est un processus sur lequel Haïti devrait travailler. C'est aussi une bonne illustration du dynamisme de la politique commerciale et de la nécessité de repenser en permanence les priorités commerciales.

187. La signature de l'APE par Haïti est un exemple récent d'une question qui aurait dû être abordée analytiquement à l'avance mais qui a finalement été adoptée sans un examen complet des coûts et avantages pour le pays. Haïti n'a pas participé pleinement aux négociations et a été incapable de mettre en œuvre l'accord. Le renforcement des capacités d'analyse augmenterait la capacité de négociation et donc la capacité d'Haïti à bénéficier de l'accès aux marchés conséquents mis à sa disposition.

Figure 2. 15 Organigramme du Ministère du Commerce et de l'Industrie à partir du site web

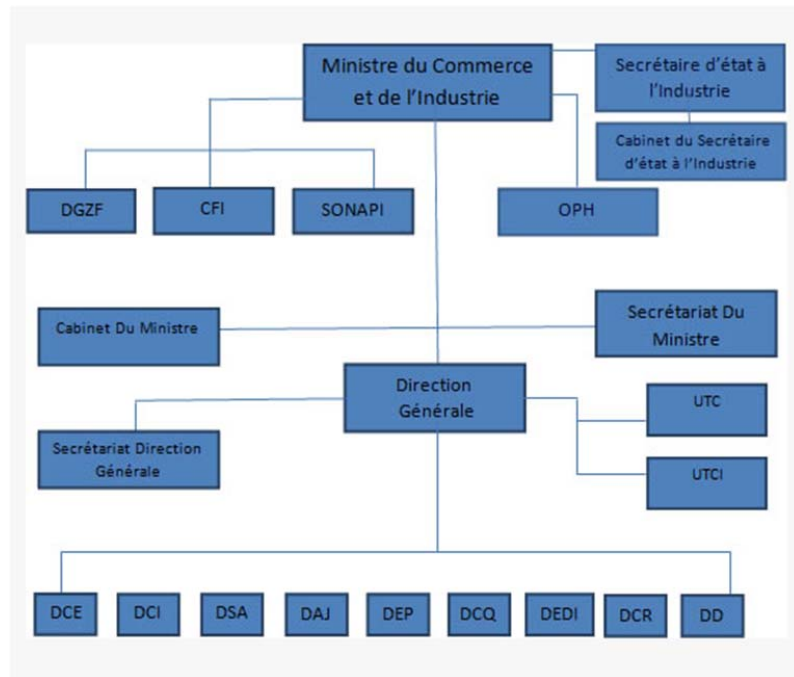
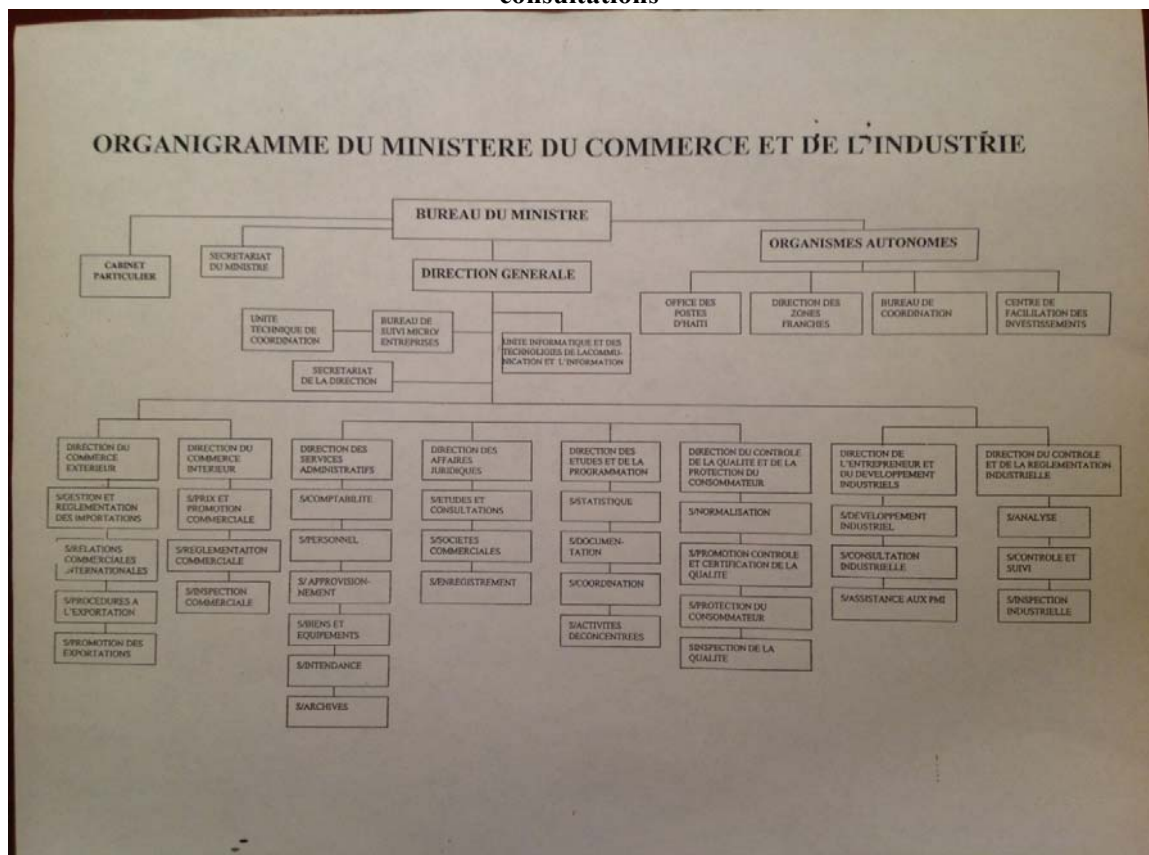


Figure 2.16 Organigramme du Ministère du Commerce et de l'Industrie provenant des consultations



Encadré 2. 1 L'Unité nationale de mise en œuvre

La mise en place de l'unité nationale de mise en œuvre (NIU) se révélera importante pour le succès de l'EDIC et du CIR en général. Une mesure positive est que le Directeur général du commerce a été nommé coordinateur du CIR. Des leçons tirées d'autres pays montrent que la structuration correcte de l'institution et la situation par rapport aux institutions commerciales existantes sont essentielles. La NIU doit fonctionner au sein du ministère du commerce et de l'industrie, mais être capable de fonctionner avec un peu souplesse, sans nécessairement utiliser les procédures gouvernementales sur toutes les questions. Elle devrait agir comme un mécanisme de coordination avec l'autorité pour effectuer des tâches liées au commerce dans le cadre du CIR, mais sans dupliquer les activités d'autres institutions. L'adoption ministérielle est essentielle pour la réussite des projets et des initiatives du CIR.

Dans un pays de taille similaire la NIU peut avoir sept employés à temps plein: le coordinateur, un économiste principal, un agent commercial principal, un agent de projets senior, un comptable adjoint, un assistant de programme et un chauffeur / soutien administratif. En plus de ces positions, qui peuvent être financées par le budget du CIR, si nécessaire, le gouvernement pourrait s'attacher des services de spécialistes juniors du commerce national (la formation et le perfectionnement des compétences doivent être mis à disposition) et fournir un soutien administratif et logistique supplémentaire. Idéalement, le bureau de la NIU doit être situé au sein du ministère et le personnel devrait travailler ensemble dans le même espace de bureau.

Les leçons de la NIU en République démocratique populaire du Laos, laquelle fonctionne de manière relativement efficace et existe depuis plusieurs années, suggèrent que du temps doit être consacré pour adapter l'institution au contexte national et qu'une attention doit être accordée à l'intégration de la NIU dans le système gouvernemental. La coordination des donateurs en République démocratique populaire du Laos est particulièrement efficace, et des tables rondes sur le commerce devraient être organisées sur une base régulière.

Les activités de la NIU peuvent d'abord tourner autour de la mise en œuvre des recommandations de l'EDIC, ainsi que de l'identification et de la mise en œuvre de projets sur des fonds de catégorie 1 ou 2. Cela nécessitera de bonnes propositions de projets bien rédigées. L'identification des futurs projets dans le cadre du CIR requiert des compétences d'analyse économique de sorte qu'elle ne soit pas ad hoc. Les activités de renforcement des capacités peuvent être entreprises ici. Les futures tâches comprennent la continuité dans le développement des liens avec le ministère du Commerce et de l'Industrie et d'autres organismes gouvernementaux, l'amélioration de l'analyse des projets liés au commerce et le maintien de la coordination des donateurs.

188. Par ailleurs, il convient de mentionner qu'à l'heure actuelle, les statistiques du commerce apparaissent inadéquates. L'utilisation d'ASYCUDA (SYDONIA) par le département des douanes fournit raisonnablement des mises à jour et des données exhaustives sur les marchandises, et les données de COMTRADE peuvent être utilisées comme miroir pour les vérifier. Compte tenu de la concentration des exportations par produit et par destination, les statistiques d'exportation sont relativement fiables. Toutefois, ce ne sera pas toujours le cas si à l'avenir Haïti se diversifie et améliore ses exportations. Les données du commerce des services font défaut et sont actuellement compilées par la Banque centrale à l'aide des statistiques de la balance de paiements. Le Bureau de coordination des négociations commerciales a demandé de l'aide pour l'amélioration de données du commerce des services. En outre, le gouvernement est toujours dans le processus de transfert de la nomenclature de Bruxelles pour le Système harmonisé (SH).

189. Les données du commerce ne sont pas encore centralisées au niveau d'une institution. L'IHSI (Bureau des Statistiques) s'emploie à remédier à cette situation, en collaboration avec Paris 21, une initiative de renforcement des capacités statistiques qui a l'appui de la Banque Mondiale. Bien que l'IHSI puisse facilement accéder aux données, il dispose d'informations non encore consolidées et n'est pas en mesure de les distribuer au public. La centralisation et la standardisation des données macroéconomiques et commerciales contribueraient à appuyer le diagnostic du commerce et l'élaboration des politiques. Les fonctionnaires de l'IHSI peuvent exiger une formation spécifique dans la compilation et l'utilisation de données commerciales, notamment le commerce des services. Enfin, il sera

important d'améliorer la fourniture de données économiques et d'autres informations par l'intermédiaire des sites web. Au moment de la rédaction, ni le site des services de douanes, ni celui de la Banque centrale n'étaient opérationnels. Le site de l'IHSI a omis de permettre le téléchargement d'informations commerciales. Les statistiques du commerce devaient être obtenues physiquement sous forme papier, à partir de COMTRADE et d'autres rapports gouvernementaux et des bailleurs de fonds.

2.6 Défis Stratégiques

190. En Haïti, la politique commerciale est confrontée à quatre grands défis stratégiques, au moins, dans le long terme: le renforcement des capacités productives, la création de liens, le taux de change et la politique de négociation commerciale. Ces questions sont liées. La capacité de production est elle-même facilitée en partie par le développement de liens en amont et en aval, tandis qu'un taux de change stable est nécessaire pour faciliter la croissance des exportations et la capacité productive. Une stratégie de négociation commerciale efficace qui reflète les intérêts des différents acteurs à la base et permet l'expansion du commerce. Ces défis doivent donc être traités ensemble dans le cadre d'une stratégie commerciale cohérente.

2.6.1 Capacité de production

191. L'économie haïtienne est déjà très ouverte depuis de nombreuses années et a connu un accès en franchise de droits de douane et de quotas dans les marchés des pays développés sans une progression ou une diversification significative des exportations. Ceci suggère que le défi ne réside pas principalement du côté de la demande, mais est également présent du côté de l'offre. S'il n'est pas tout à fait vrai que l'offre crée sa propre demande, l'accès au marché n'est qu'une partie de l'histoire. Les PMA réussissent souvent dans leurs efforts de développement des exportations grâce à leur capacité à développer et à maintenir un flux constant d'exportations en volume et en qualité suffisants pour être viables sur les marchés internationaux. Les avantages du commerce ne seront pleinement réalisés que via le développement des capacités productives, quelque chose qui dépend principalement de la stabilité politique, des infrastructures, des normes sanitaires et phytosanitaires, du développement du secteur financier, des droits de propriété et du cadre juridique. Ces questions sont traitées dans les chapitres de l'EDIC sur l'agriculture, le tourisme, l'environnement des affaires, des technologies de l'information et des questions transversales.

2.6.2 Interrelations

192. Les interrelations locales sont également cruciales pour le développement des capacités productives des entreprises et de leur effort d'exportation. De nombreuses expériences de développement réussies – l'une des plus remarquables étant celle de la Corée du Sud - étaient en partie un processus d'apprentissage, par une diversification de l'économie nationale, plutôt qu'exclusivement par l'achat de la technologie, l'emprunt de capital de l'étranger, ou de l'attraction des IDE. Etant donné la perspective de la mise en œuvre de nouveaux investissements étrangers importants à Haïti dans un avenir proche, il sera doublement important d'établir des interrelations à la fois entre petites et grandes entreprises nationales, ainsi qu'entre les entreprises étrangères et les entreprises locales.

193. Un programme explicite de développement des interrelations peut être la meilleure façon de faire pour atteindre cet objectif. Les interrelations comprennent des liens en amont avec les fournisseurs, des liens avec les partenaires technologiques, des liens en aval avec les clients et les autres effets de contagion. Les interrelations sont souvent absentes parce que les entreprises locales ne peuvent pas répondre aux normes internationales de production, ainsi qu'aux besoins des grandes entreprises en termes d'uniformité, de continuité et de volume de production.

194. Une initiative du PNUD connue, comme le programme de formation des fournisseurs pour développer des interrelations, est en cours. Le programme vise à identifier une grande entreprise s'approvisionnant actuellement en intrants de l'étranger, à l'instar d'un grand supermarché ou d'un producteur d'aliments, de trouver et d'accompagner des fournisseurs locaux à fournir la société. Un groupe de 33 consultants locaux ont été sélectionnés pour la formation, on s'attend à ce que moins de 20 passent des examens de formation des fournisseurs. Deux consultants seront affectés à chaque chaîne logistique. Finalement, il est prévu que le projet deviendra autonome lorsque les consultants auront développé les compétences et l'expérience. Ils pourront être employés par le secteur privé et être affectés aux One Stop Centers qui seront établis par le PNUD. Ces Centres répondront à la demande et pourront apporter une variété de services et d'intrants pour aider les entrepreneurs. Sous ces programmes, dans d'autres pays, des firmes locales qui ont participé à la mise au point des One-Stop Centers se développent et entrent dans le secteur des exportations.

195. Sous ce type de programmes dans d'autres pays, certaines entreprises locales sont elles-mêmes devenues exportatrices. En outre, le PNUD cherche à établir des centres à guichet unique où les entrepreneurs ont accès aux services de développement des affaires et des intrants (par exemple la formation en entrepreneuriat, l'information, la finance, le contrôle de la qualité, les réseaux et conseils aux entreprises).

**Tableau 2. 10 Mesures spécifiques prises par les gouvernements
(des pays d'origine et d'accueil) pour promouvoir les interrelations**

La modernisation technologique	Formation
• Partenariat avec des sociétés étrangères affiliées • Incitations à la coopération en R & D • Incitations des pays d'accueil • Promotion des associations de fournisseurs	• Collaborer avec le secteur privé sur le service de guichet • Soutenir les programmes de formation du secteur privé • Collaborer avec les organismes internationaux
Information et entremise	L'aide financière
• Fournir des informations pertinentes • Tenir à jour les bases de données électroniques • Agir à titre d'intermédiaire honnête dans les négociations • Soutenir les audits de fournisseurs • Fournir des conseils sur la sous-traitance. • Sponsoriser les foires, expositions et conférences • Organiser des réunions et des visites dans les usines	• Protection juridique contre les dispositions contractuelles abusives et autres pratiques commerciales déloyales • Garantie de récupération des retards de paiement • Financement indirect aux fournisseurs par le biais de leurs acheteurs. • Crédits d'impôt et autres avantages fiscaux aux entreprises qui fournissent des fonds à long terme aux fournisseurs • Programmes de développement cofinancés avec le secteur privé • Fourniture d'un financement direct aux entreprises locales • Mesures du pays d'accueil • Prêts en deux étapes • Utilisation de l'aide publique au développement

Source: CNUCED (2001) Tableau VI.1, p. 210.

Encadré 2. 2 Le conseil de l'Unité des Investissements pour le Développement des Interrelations Industrielles (BUILD) en Thaïlande

BUILD a été créé pour fournir un large éventail de services liés à l'investissement. BUILD fonctionne comme un «intermédiaire» dans le tissage des liens entre clients et fournisseurs. Les objectifs du programme sont d'utiliser le transfert de technologie afin de réduire l'importation de pièces et composants, reliant les fournisseurs thaïlandais avec les grandes entreprises et renforçant les fabricants de pièces en Thaïlande. BUILD favorise les liens industriels et stimule la sous-traitance interne des pièces et composants. L'unité analyse les pièces et composants nécessaires pour les assembleurs thaïlandais et étrangers qui envisagent de commencer la production en Thaïlande. BUILD enquête ensuite sur les fournisseurs existants afin d'identifier les entreprises qui sont capables de produire de manière compétitive. Le programme collabore également avec d'autres organismes gouvernementaux et des entreprises privées pour aider ces potentiels fournisseurs à progresser.

BUILD se compose de plusieurs programmes ; le programme **de rencontres vendeurs-clients** a été établi pour promouvoir les liens industriels et stimuler la sous-traitance interne de pièces et composants. Les visites des constructeurs d'usines sont organisées dans le cadre de ce programme, le rôle principal du marché mensuel **de pièces et composants** est de faire correspondre les clients et les fournisseurs. Chaque mois, BUILD invite 10-20 grandes entreprises et 200-300 fournisseurs potentiels qualifiés à partir d'une base de données informatisée des industries qui comprend environ 800 sociétés jugées capables de produire des pièces pour les sociétés mères.

Le marché se compose d'un séminaire matinal sur différentes questions, par exemple sur le fait d'accroître l'efficacité, une présentation par les clients potentiels sur leurs demandes d'approvisionnement, une exposition des pièces nécessaires, des discussions ouvertes et des possibilités pour des réunions informelles. Des **séminaires sur la sous-traitance** fournissent aux PME une information sur la façon de surmonter les difficultés dans la fourniture aux grandes entreprises. La base de données de **L'ASEAN sur l'industrie** comprend toutes les industries importantes dans les domaines de pièces forgées et de moulage, de l'électronique, de l'automobile et de la chimie en Asie et vise à faciliter la mise en correspondance dans la région de l'ASEAN.

Source : CNUCED

2.6.3 Taux de change

196. Au moment de la rédaction, le gouvernement maintenait un taux de change flexible d'environ 40 gourdes pour un dollar américain. Bien que le taux de change ait été à peu près stable en terme nominal, de 2010 à 2012, malgré un afflux de devises lié à l'aide après le séisme, il avait déjà augmenté en période de surchauffe, s'appréciant jusqu'à 35-37 gourdes pour un dollar entre 2008 et 2010. Selon les calculs du FMI, le taux de change réel s'est apprécié légèrement de 2008-2012.³² La Banque centrale a réussi à atteindre un certain degré de stabilité des prix au cours des dernières années, bien que le taux d'inflation ait progressé en moyenne de 3,4 pour cent pour l'exercice 2008/09, 4,1 pour cent en 2009/10, et il est projeté à 6,0 pour cent en 2011/12 (FMI 2012). L'inflation a toujours dépassé celle des partenaires commerciaux d'Haïti, ce qui compromet sa compétitivité internationale.

197. Il existe des préoccupations quant à l'occurrence possible du syndrome hollandais, d'après lequel la croissance économique axée sur les ressources naturelles rend les exportations hors ressources naturelles moins compétitives. Selon la théorie économique, il y a d'abord un « effet -dépenses », l'augmentation de la demande provoque une accélération de l'inflation et une appréciation du taux de change réel.³³ Des prix plus élevés pour les intrants

³²IMF (2012) "Haïti: Fourth Review under the Extended Credit Facility – Staff Report and Press Release", Washington, IMF, August.

³³ L'explication du syndrome hollandais et la décomposition des effets peuvent être trouvées chez W. M. Corden et P. Neary (1982), "Booming Sector and De-Industrialization in a Small Open Economy", *Economic Journal*, 92: 368.

nationaux et étrangers augmentent le coût de production dans les secteurs agricole et manufacturier et donnent lieu à une contraction ou à la stagnation des autres secteurs des biens échangeables. Deuxièmement, un «effet mouvement de ressources» se produit parce que le secteur des ressources en plein essor attire des facteurs mobiles de production d'autres secteurs. Plus grande est la quantité de facteurs de production utilisés par le secteur des ressources, plus important est le retrait de ces facteurs dans le secteur hors ressource et dans le secteur non échangeable.

198. La découverte de ressources minérales viables et la perspective d'exploitation substantielle du cuivre et d'or peuvent mener le pays à courir le risque d'un effet de dépenses. L'appréciation du taux de change effectif réel couplée à une augmentation des prix internationaux de l'or et du cuivre peut encore aggraver cet effet. Il y a moins de probabilité pour un possible *effet mouvement de ressources* étant donné que les contributions des secteurs manufacturier et non échangeable sont restées à peu près stables. Le secteur minier est susceptible d'employer seulement une petite portion de la main-d'œuvre, il est donc peu probable que l'expansion dans ce secteur puisse avoir un impact significatif sur le secteur agricole, où plus de la moitié des travailleurs sont employés.

199. Toutefois, afin de contrer la possibilité d'un syndrome hollandais, le gouvernement devrait tenter d'atténuer toute volatilité induite par les ressources naturelles autant que possible, notamment par la coordination de la politique budgétaire et d'autres politiques macroéconomiques pour éviter la surchauffe de l'économie, par le développement du secteur financier, la diversification de l'économie, la facilitation des échanges, l'amélioration des liens entre les industries des ressources extractives et le reste de l'économie, ainsi que par l'amélioration du climat d'investissement dans les industries non extractives.

200. Quelques remarques ont été produites sur la possibilité de gestion des taux de change en soutien de la politique commerciale (par exemple dans la note succincte de présentation et dans les termes de référence de l'EDIC). Beaucoup plus d'analyses s'avèrent nécessaires sur ce point : partir du régime actuel de flexibilité pourrait être problématique pour un certain nombre de raisons. L'économie est quelque peu dollarisée (la Banque Centrale a fait récemment des efforts pour limiter la dollarisation) limitant ainsi les mécanismes de transmission et rendant toute la gestion de la gourde moins efficace. Les contraintes de capacité signifient que la Banque centrale peut trouver qu'il est difficile de gérer une dévaluation efficace et de maintenir la crédibilité sur le long terme. Si le niveau de la monnaie a été conservé faible avec succès pour quelle que durée que ce soit, les conséquences inflationnistes peuvent être contre-productives. L'inflation est déjà élevée. La structure économique nationale est aussi inflexible, limitant toute réaction de l'offre. Pourtant, globalement, les autorités doivent faire tous les efforts pour assurer la crédibilité des taux de change et la stabilité des prix dans le cadre d'une stratégie commerciale cohérente. Une appréciation rapide du taux de change effectif réel minerait les initiatives liées au commerce dans d'autres domaines.

2.6.4 Les négociations commerciales

201. Toute stratégie globale de négociations commerciales devrait associer le secteur privé et la société civile et former un ensemble en constante évolution avec le soutien interministériel. Comme suggéré, le rapport d'analyse d'impacts de l'APE (Gret 2012) fournit

un point de départ.³⁴ Une stratégie commerciale imposée de l'extérieur sans une appropriation complète gouvernementale et nationale ne pourra pas atteindre les objectifs assignés. Bien que le soutien au plus haut niveau pour les négociations commerciales soit actuellement positif, les discussions ne devraient pas être considérées comme uniquement une affaire du Président, du Premier ministre et des conseillers. Elles doivent impliquer une section du monde des affaires et de la société au sens large.

202. Comme on peut le noter dans le tableau des droits de douane, les articles produits localement connaissent les tarifs moyens pondérés les plus élevés à la fois dans le secteur manufacturier et celui de l'agriculture. Cela comprend les secteurs exportateurs pour lesquels il existe vraisemblablement peu de marchés intérieurs et d'intrants (fil de coton) pour les industries d'exportation.³⁵ La structure des tarifs devrait être réorientée vers la promotion des des exportations et en soutien des industries locales qui sont orientées vers les exportations.

203. Le commerce des services n'a pas reçu une attention suffisante dans les négociations ; il serait intéressant de prêter une plus grande attention dans les engagements sur les services dans l'Accord CARICOM-Canada et même dans les accords aux niveaux régional et multilatéral sur le long terme. Il n'y a aucun engagement horizontal, sur la liste d'engagements dans cinq secteurs: services aux entreprises, travaux de construction et d'ingénierie connexes, services éducatifs, services financiers, tourisme et services liés aux voyages.³⁶

204. Haïti pourrait souhaiter élaborer une stratégie claire pour les négociations qui intègrent les biens et services, et le cas échéant l'augmentation des tarifs pour une période de temps sur certains produits agricoles - comme le riz et le sucre afin de soutenir les producteurs nationaux pour une période donnée - et ouvrir les secteurs de services ciblés dans les modes 1 et 3, eu égard au BPO et au tourisme comme suggéré ci-dessus, et dans le mode 4 pour ce qui est de l'agriculture, et éventuellement, du manufacturier. Il y a une volonté générale de protéger un peu plus l'industrie agricole afin de soutenir les agriculteurs locaux, mais d'ouvrir les services, avec l'idée que les agriculteurs vont améliorer les interrelations avec les nouveaux investisseurs, en particulier dans l'industrie du tourisme. Cette stratégie aurait naturellement besoin d'être menée en jonction du relèvement possible des taux tarifaires consolidés pour le TEC de la CARICOM. Une telle stratégie sur les produits devrait être temporaire et impliquer des délais crédibles, avec une réduction progressive des droits de douane au fil du temps, afin de stimuler la compétitivité internationale.

205. Il est dans l'intérêt d'Haïti de proposer des engagements portant sur les technologies de l'information et des services de BPO, y compris leur éventuelle inclusion dans le calendrier actuel de l'AGCS (« GATS »). Une étape plus radicale dans les négociations régionales telles que les négociations à venir entre la Caricom et Canada peut être de s'engager à ne pas imposer de restrictions sur le commerce transfrontalier de tous les services, sauf d'un commun accord sur un certain nombre (limité) de services. Une telle proposition équivaldrait à

³⁴ Gret (2012) 'Etude d'impact de l'Accord de Partenariat Economique Cariforum-UE pour la République d'Haïti', Cedex, France.

³⁵ Les exportateurs sont plus susceptibles d'être exonérés de ces droits de toute façon.

³⁶ Comme la plupart des membres de l'OMC à l'origine, Haïti était en mesure d'exclure un certain nombre de secteurs de sa liste AGCS (ou GATS). En revanche, le plus récent du groupe des PMA à adhérer à l'OMC, le Vanuatu, a été obligé d'inclure, lors des discussions du groupe de travail, un certain nombre d'engagements horizontaux et des engagements spécifiques dans 10 secteurs.

une approche de liste négative pour le commerce transfrontalier qui traiterait de tous les services couverts excepté les quelques uns explicitement exclus.

2.7 Recommandations

6-12 mois

1. **Aider à la centralisation et à l'amélioration, en cours, des données sur le commerce**, y compris le soutien à d'autres initiatives déjà en cours dans ce domaine. Les données commerciales et macro-économiques doivent être améliorées par le développement de la capacité du pays à produire, analyser et diffuser les informations statistiques. Les données sur le commerce des services ont particulièrement besoin de perfectionnement, en vue de faciliter les négociations commerciales. La coordination interministérielle de données pourrait également être améliorée. L'amélioration des données statistiques sur le commerce devrait être une priorité car, en son absence, les tentatives d'élaboration de la politique commerciale sont aléatoires. Les coûts associés à un changement complet des statistiques juridiques, au renforcement des capacités et au renforcement institutionnel, peuvent varier de 1 à 10 millions de dollars dans d'autres PMA, soutenus par des organismes internationaux comme la Banque mondiale, le FMI et la CNUCED dans leurs domaines respectifs de compétence. Un soutien devrait porter sur au moins quatre dimensions:

- le renforcement institutionnel,
- le développement des infrastructures, notamment l'installation des systèmes, la formation et la mise en œuvre,
- le renforcement des capacités dans le but de veiller à ce que les responsables soient systématiquement formés pour générer et utiliser les données,
- la diffusion.

Les représentants du gouvernement dans des domaines autres que le commerce peuvent exiger la formation statistique et l'aide dans la compréhension des données commerciales et macroéconomiques.

2. **Réviser et simplifier la structure ministérielle et l'architecture relative au commerce.** De hauts responsables du commerce ont exprimé leur intérêt pour une évaluation des capacités et un plan d'action pour le Ministère du Commerce et de l'Industrie en vue de simplifier sa structure et de s'assurer que les différentes divisions travaillent efficacement. Le Centre du Commerce International (CCI) a mené des recherches à Haïti sur la capacité institutionnelle. Les recommandations du rapport sont attendues sous peu. Le CIR a mené un certain nombre de programmes, notamment au Lesotho, au Tchad, à Sao Tomé-et-Principe, au Samoa et au Kosovo. Les leçons de ces pays et d'autres peuvent être tirées sur la structure institutionnelle. Un tel programme peut inclure:

- un examen des descriptions de poste dans le Ministère du Commerce et de l'Industrie afin de créer une plus grande spécialisation et de faire correspondre les descriptions de poste, les compétences et les fonctions,
- un examen des besoins de formation, notamment dans la gestion, la politique commerciale, les négociations et la politique d'investissement,
- l'élaboration d'un cadre logique de la budgétisation pour assurer la livraison et la responsabilité,
- le développement d'une stratégie consolidée de communication et de programme interne et externe. Les communications internes et externes semblent quelque peu ad hoc.

3. Former le personnel du Ministère du Commerce à la politique commerciale internationale, aux négociations, aux accords commerciaux et à la politique industrielle nationale, à l'aide des leçons tirées de l'expérience internationale. La formation doit être adaptée au contexte national en utilisant une combinaison d'expertise extérieure en commerce et des spécialistes nationaux du commerce. Divers supports de formation pourraient être mobilisés mais une série d'ateliers d'une journée ou de demi-journée menée dans le pays pourrait s'avérer appropriée étant donné les contraintes de temps d'autres engagements. La provision réussie du plan verrait une masse critique de fonctionnaires formés et parfaitement informés des différents aspects commerciaux. La participation constructive du milieu des affaires et de la société civile à l'élaboration et au suivi/évaluation de la politique commerciale implique que des formations leur soient destinées.

4. Elaborer une politique commerciale formelle ou stratégie comme base des futures négociations. Bien que la politique soit bien développée par rapport à d'autres PMA, il sera important de la formaliser, de rester transparent et de consulter un large éventail d'intervenants. La stratégie de négociation devrait être intégrée autant que possible dans les initiatives nationales pour renforcer la capacité de production dans les domaines relatifs au commerce. Une telle stratégie peut impliquer l'augmentation des tarifs sur certains produits agricoles lorsque cela est approprié, et l'ouverture de certains secteurs de services. Cette stratégie peut être adoptée dans le cadre de l'alignement des taux consolidés d'Haïti avec le TEC de la CARICOM. Les intérêts d'Haïti dans les services doivent être soigneusement explicités, notamment l'accès au titre du mode 4 dans la construction et l'agriculture, l'attractivité du mode 3, en particulier dans l'hôtellerie et le tourisme, ce qui permettra de booster la construction ainsi que la santé et les infrastructures. Le mode 1, notamment les services BPO et microwork, présente également un potentiel considérable à court terme. La politique commerciale doit être intégrée à la stratégie des TIC.

5. Améliorer la coordination interministérielle afin de conduire efficacement les négociations commerciales futures. Au sommet de l'Etat, un sous-ensemble du conseil des ministres, présidé au niveau du vice premier ministre, pourrait superviser les négociations commerciales aux niveaux multilatéral et régional. Au niveau opérationnel, un groupe de travail interministériel, disposant de l'autorité et du budget nécessaire, devra préparer les négociations.

6. Recruter un agent sous financement CIR à temps complet et s'assurer que les leçons sont apprises dans la conception de la NIU à partir de l'expérience d'autres pays. La tranche 1 des fonds peut servir au recrutement du personnel NIU à temps complet. Ces agents devraient travailler directement sur la conception et la mise en œuvre du projet CIR, ainsi que sur une gamme étendue de travaux sur le commerce, en collaboration avec d'autres institutions, ministères et organismes.

7. Nommer un facilitateur pour les donateurs. Il sera très important de coordonner les activités des donateurs et de représenter les points de vue et l'expérience des bailleurs de fonds (qui peuvent être particulièrement utiles lors de la conception du projet). Bien que des financements soient disponibles auprès du fonds d'affectation spéciale du CIR, une plus grande participation des bailleurs de fonds dans le CIR est essentielle, et il sera important d'améliorer la représentativité des bailleurs de fonds au sein du comité de pilotage.

8. Mettre en place un programme d'interrelations. Le Programme du PNUD sur la formation des fournisseurs et les initiatives de centre d'affaires devraient être soutenus et étendus si nécessaire. Haïti peut également considérer des systèmes d'incitation qui encourageront les entreprises à collaborer avec d'autres intervenants dans l'amélioration du niveau des compétences, de la technologie et des infrastructures. Ces incitations doivent être simples et bien pensées pour que les investisseurs nationaux et étrangers puissent les comprendre et les mettre en œuvre, sans nuire à l'activité économique et à l'investissement.

1-2 ans

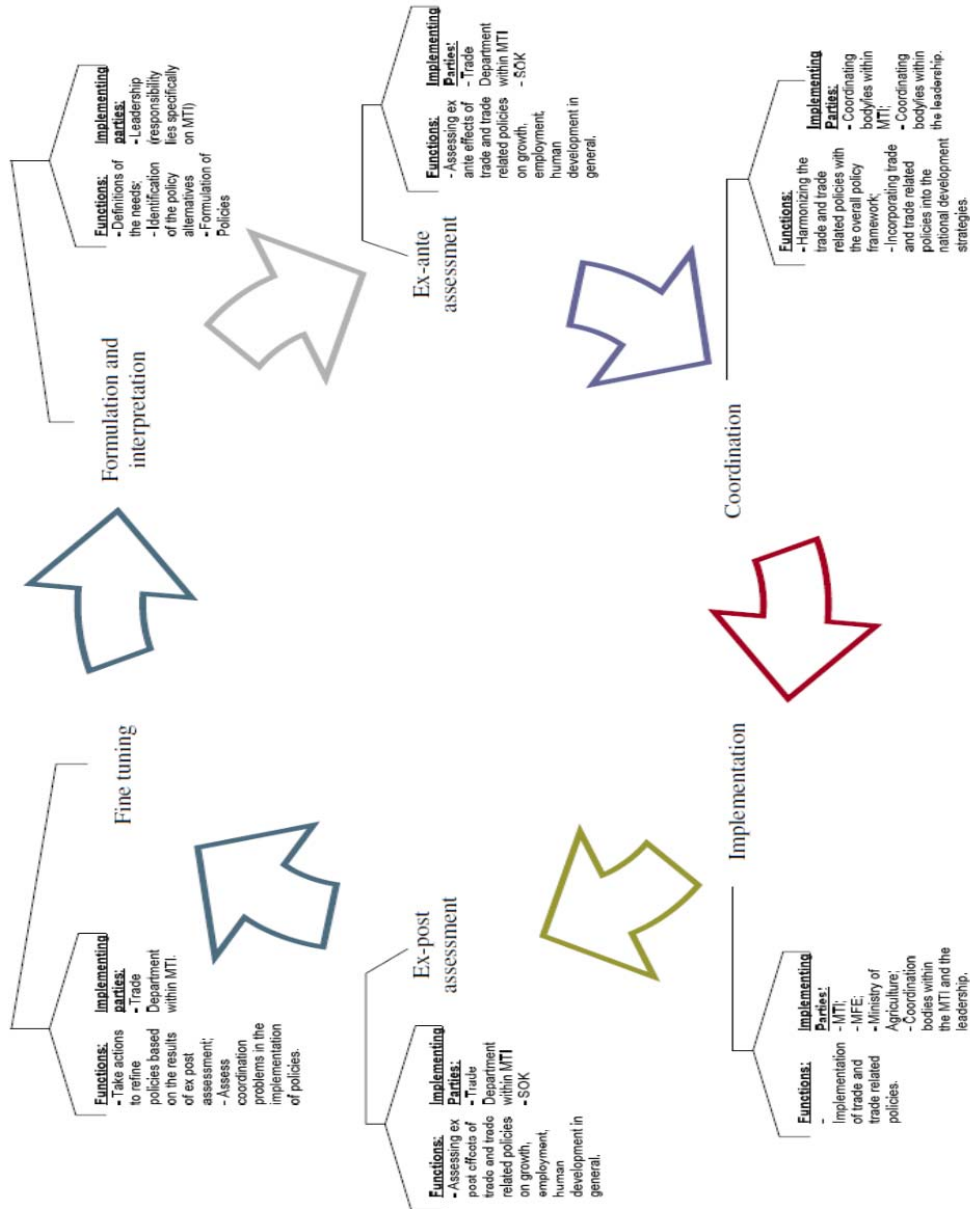
9. Identifier un nouveau marché de la mobilité de la main-d'œuvre au Canada et / ou en Amérique latine et relier le marché à une formation spécifique et ciblée. Une telle initiative peut être combinée avec les négociations commerciales entre la CARICOM et le Canada et sous la Zone de libre-échange des Amériques. Une formation professionnelle directe sur un ensemble de marchés étrangers permettrait de réduire la vulnérabilité aux tendances économiques mondiales et pourrait aider à lutter contre les défis actuels relatifs à la qualité et la pertinence de l'enseignement professionnel. Une étude de pré faisabilité devrait identifier un marché cible (par pays, par secteur et niveau de compétences), une institution partenaire pour l'accréditation dans le pays cible, un établissement d'enseignement capable d'accueillir un nouveau cours, et un donateur prêt à fournir un soutien financier.

10. Renforcer la coopération internationale sur le commerce. Une coopération approfondie avec d'autres petits États insulaires en développement (PEID) peut s'avérer productive. Haïti, pays à plus faible revenu des Caraïbes, est en quelque sorte un cas particulier, et paradoxalement ses intérêts ne sont pas toujours servis par une étroite coopération régionale. Dans plusieurs dimensions, il a plus en commun avec les PMA de l'océan Pacifique et Indien. Les associations internationales dans ce cadre sont l'Association des petits États insulaires (AOSIS) et le groupe des petites économies vulnérables de l'OMC (SVE). La CNUCED travaille également sur les PEID. Les PEID ont souvent du mal à participer pleinement aux négociations commerciales en raison d'un manque de ressources institutionnelles, d'une préparation insuffisante, et du fardeau administratif d'un large éventail de règles commerciales, dont beaucoup sont inappropriées. Haïti doit évidemment continuer à négocier directement en son nom propre et en tant que partie de la région, mais il peut envisager de collaborer dans un nombre limité de positions stratégiques dans des domaines stratégiques clés, incluant notamment des sujets offensifs tels que la mobilité de la main-d'œuvre, les obstacles techniques au commerce et les règles d'origine, ainsi que les intérêts défensifs les plus importants, notamment les tarifs et les services.

11. Renforcer le rôle de la diaspora à travers les réductions du coût des envois de fonds et les révisions des lois en matière d'immigration et d'émigration. Des questions telles que les lois relatives aux comptes bancaires à l'étranger et la double nationalité pourraient être évaluées de façon critique dans le cadre d'une stratégie explicite. Les campagnes peuvent encourager les rapatriés ou les visites d'émigrés de long terme. Par exemple, la campagne écossaise Homecoming³⁷ de 2009, qui visait à renforcer les liens culturels avec les écossais de l'étranger, avait attiré 72,000 visiteurs supplémentaires pour des dépenses associées de 50 millions de Livres Sterling en une seule année. Des efforts doivent être entrepris pour convertir les envois de fonds de la diaspora dans les investissements tournés vers l'exportation et tirer ainsi parti des liens commerciaux avec les États-Unis, où la plupart des émigrés haïtiens vivent.

³⁷ <http://www.homecomingscotland2009.com>

ANNEXE



CHAPITRE III

QUESTIONS TRANSVERSALES ET COMPETITIVITE

206. Ce chapitre est organisé autour de cinq grands axes. Le premier traite du climat de l'investissement; le second est centré sur les coûts des facteurs (marché du travail et des capitaux, et services marchands); le troisième aborde les questions relatives aux infrastructures et à la facilitation des échanges; enfin, le quatrième axe examinera le cadre juridique des affaires, avec une particulière attention au problème des terres et à l'enregistrement des biens. Finalement, les recommandations qui se dégagent de la mission de l'EDIC seront présentées.

3.1 Climat de l'investissement à Haïti

3.1.1 Le secteur privé et sa vision des problèmes

207. Pour combler le manque d'informations relatives au climat de l'investissement, la mission de l'EDIC a eu des entretiens avec le Conseil Consultatif Présidentiel pour le Développement et l'Investissement (PACEGI), la Commission Présidentielle pour la Réforme du Droit Commercial, le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) et plusieurs associations et groupements professionnels (FESP, CCIH, ADIH, AMARH, SONAPI, CTM-HOPE), et à comparer les opinions exprimées avec les résultats de l'enquête d'opinion menée en 2009 auprès de 300 firmes, à la demande de la Commission Présidentielle sur la Compétitivité. Le climat des affaires et de l'investissement fait référence aux conditions économiques, politiques, institutionnelles et de marché qui influent sur la décision d'investissement. Un instrument de référence pour approcher l'état du climat des affaires dans un pays est le « Investment Climate Assessment » (ICA) de la Société Financière Internationale (SFI). Ce rapport s'est imposé au fil des années par l'excellence des analyses basées sur des enquêtes approfondies auprès des entreprises. La SFI n'a toutefois pas réalisé d'enquêtes auprès des entreprises en Haïti pour produire son rapport sur le climat de l'investissement et les résultats du recensement national en cours des entreprises ne seront disponibles que dans le courant de 2013. En fait le monde de l'entreprise est mal connu, en partie parce qu'exception faite des grandes firmes et d'un petit groupe de PME, la plupart des firmes haïtiennes fonctionnent dans le secteur informel. Le Tableau 3.1 présentent la comparaison entre les principaux messages de l'enquête 2009 et nos observations basées sur des entretiens avec des représentants du secteur privé.

208. Les facteurs suivants³⁸ impactent négativement sur le climat des affaires en Haïti: (i) des procédures lourdes pour établir et enregistrer des sociétés ; (ii) l'absence d'un système formel de titres fonciers ou de propriété/cadastre et l'enregistrement des biens immobiliers ; (iii) une administration des douanes complexe; (iv) des coûts prohibitifs et une disponibilité limitée de terrains viabilisés, d'installations et de services publics; (v) l'absence d'un code de construction moderne; (vi) l'absence de mécanismes efficaces d'arbitrage international/de médiation; (vii) l'absence de garanties adéquates pour protéger les droits à la propriété privée des investisseurs; et (viii) des structures juridiques, réglementaires et institutionnelles fragmentées et disjointes régulatrices de zones franches, parcs industriels et d'investissements en Haïti.

³⁸ Source : ZEI Analyse de Marché ; enquête 300 entreprises de la Commission Présidentielle sur la Compétitivité et entretiens avec le secteur privé en octobre 2012 de la mission EDIC

Tableau 3.1 Regards croisés 2009-2012 sur le secteur privé

Messages de l'enquête 2009	Observations de la mission EDIC 2012
« Plus de 85 pourcent des répondants identifient la corruption et le crime comme les principales contraintes pour les affaires »	• La corruption reste une question d'actualité mais semble moins importante qu'en 2009 • L'article très documenté publié par la FESP en 2012 sur la corruption aux douanes et la fraude fiscale est un indicateur de la situation de la corruption
« L'incertitude sur les politiques économiques et régulatrices sont aussi très importants »	• Selon un Gallup poll de janvier 2012, la confiance du public dans l'action du gouvernement a augmenté de 16 % en 2010 à 46% en 2011 et la perception de corruption a baissé de 72% pendant 2006-2010 à 57,5% en 2011 ; • Les actions prises ou en cours pour améliorer l'environnement des régulations sont perçues positivement ; • L'instabilité politique et la faiblesse des institutions ont toutefois été mentionnées à plusieurs reprises ;
L'accès à l'électricité, les difficultés de crédit et l'absence de main d'œuvre qualifiée augmentent le coût des affaires Le crédit obtenu auprès de la famille et des proches est très important (plus de 50% en 2009)	• L'électricité est certes trop chère mais peut-être plus important est son manque de qualité. Les entrepreneurs ont pris leur disposition pour produire l'énergie nécessaire à leur activité mais ils s'interrogent sur le danger potentiel des variations violentes de courant s'ils sont reliés demain au réseau national, ce qui pourrait occasionner des pannes à leur installation; • La cherté de l'électricité est en fait un problème de tous les services marchands publics à Haïti, par ex. les coûts du port, eau, communication • Encore aujourd'hui, un des problèmes est la demande des banques de caution sur les biens de la famille • Le manque de main d'œuvre qualifiée est réel et a été mentionné à plusieurs reprises
En général, les services semblent plus affectés par les contraintes que les manufacturiers	A été confirmé par la mission de l'EDIC
Les procédures, les tribunaux et la fiscalité sont cités comme les plus grandes contraintes pour les services	A été confirmé par la mission de l'EDIC
N'est pas mentionné dans la grille d'analyse de 2009	Faiblesse du secteur assurantiel apparaît en 2012 comme un obstacle important au développement des affaires et aux prêts bancaires ; une autre dimension est l'assurance maladie, l'assurance vie...
Idem	Pauvre qualité des infrastructures routières, maritimes (notamment les petits ports) et aéroport
idem	Problème de la concurrence. N'est peut être aigu mais l'existence d'oligopoles a été citée au moins lors de trois interviews
Idem ; il y a toutefois une rubrique intitulée « disponibilité foncière et coût »	Selon nos interlocuteurs, l'absence d'un cadastre et les problèmes de l'enregistrement devraient avoir une très haute priorité
N'est pas mentionné	Le cadre légal laisse à désirer : certaines lois sont très anciennes et non adaptées ; d'autres au contraire ont été « actualisées et améliorées » à plusieurs reprises ; une remise à plat est nécessaire. On a besoin d'une « loi guillotine » disait un de nos interlocuteurs. <i>(Une commission présidentielle vient d'être nommée et examine les questions juridiques)</i>
N'est pas mentionné	La législation sur les fonds de pension est à revoir, notamment sous l'angle des investissements sur le long terme. Il pourrait y avoir une combinaison gagnant-gagnant, tant pour les futurs pensionnés que pour le financement des infrastructures

209. Du côté positif, il est aussi évident que le pays peut compter sur des avantages compétitifs, qui doivent toutefois être transformés en opportunités de croissance. Il s'agit notamment de (i) la proximité géographique des Etats Unis d'Amérique, le plus grand marché de consommateurs au monde, (ii) l'initiative HELP adopté par le congrès américain qui prévoit l'accès en franchise de droits sur le marché américain jusqu'en 2020 pour les vêtements, en tissu et en tricot, produits en Haïti, sans regards de la source des intrants, (iii) une force de travail dont le niveau de rémunération est compétitif par rapport aux pays des Caraïbes et dont l'habileté est reconnue par les investisseurs des industries d'assemblage, (iv) des atouts potentiels comme par exemple le tourisme, tant international que celui des migrants de la diaspora, qui pourrait devenir rapidement une source importante d'emplois et de revenus comme cela est déjà le cas dans les autres îles des Caraïbes.

Encadré 3.1 Les initiatives HOPE I, HOPE II et HELP

L'initiative américaine « Haïti Economic Lift Program », HELP, adoptée en 2010 en réponse à l'effroyable catastrophe qui a frappé Haïti renforce considérablement les lois « Hemispheric Opportunity Through Partnership Encouragement », HOPE I et II. Les privilèges commerciaux accordés par HELP s'étendent jusqu'en 2020 et le niveau de préférence de marché a presque triplé – passant de 70 millions de mètres carrés de tissus équivalents à 200 millions de mètres carrés. Cette loi prévoit aussi que les vêtements produits en Haïti peuvent être exportés aux Etats Unis via les ports de la République Dominicaine, dont les coûts sont nettement inférieurs à ceux des ports Haïtiens.

Pour utiliser pleinement les nouveaux quotas mentionnés ci-dessus, il a été estimé que 44 entreprises supplémentaires devraient être installées. Ces entreprises pourraient générer environ US\$1,1 milliards en chiffre d'affaires annuel brut

210. Le sentiment qui se dégage du regard croisé 2009-2012 sur l'environnement des affaires est qu'Haïti a émergé de la catastrophe de 2010, travaille dur pour reconstruire les infrastructures et est aujourd'hui prêt à s'engager dans des politiques de changement et de modernisation.

3.1.2 Etalonnage d'Haïti en matière de climat d'investissement

211. Comme le Président de la République de Haïti a annoncé que son pays avait pour objectif de devenir un « pays émergent » dès 2030 et que le commerce peut contribuer à atteindre cet objectif, il a paru opportun d'étalonner le climat d'investissement prévalant en Haïti contre des pays qui ont engagé des réformes soutenues de facilitation des affaires pendant ces dernières années. Cinq pays ont été choisis : -la République Dominicaine, la Jamaïque, le Vietnam, le Cambodge et le Maroc-. La comparaison avec des pays un peu plus avancés a été retenue de manière à créer une émulation plutôt que de choisir la facilité en se comparant à des pays de même niveau qu'Haïti. Les cinq pays retenus partagent aussi la particularité d'être à proximité d'un grand marché. Ils sont intéressants pour les raisons suivantes :

- **il y a trente ans, la République Dominicaine (RD) et Haïti avaient un PIB par habitant semblable.** Depuis lors, la RD a connu une croissance régulière et forte, d'au moins 5 pour cent par an, et son PIB s'est accru de quelque 300 pour cent; les relations commerciales

entre les deux pays vont en augmentant et l'année dernière la RD a été le deuxième partenaire commercial d'Haïti; les complémentarités entre les deux pays sont nombreuses et une coopération commerciale et économique bien pensée pourrait être bénéfique aux deux pays.

- **en ce qui concerne la Jamaïque, son classement à la 90^{ème} place pour la facilité de faire des affaires et un PIB per capita de \$4.980,00 la rend intéressante.** Certes, égaler les performances de ce pays paraît inaccessible, du moins dans le court terme mais la manière dont la Jamaïque a géré sa croissance et son Doing Business suscite l'intérêt. Son cas montre que des progrès rapides sont à la portée d'Haïti.
- **le Vietnam un pays atypique pour cet exercice. Avec une population de 90 millions d'habitants et un passé d'économie centralisée, le Vietnam semble ne rien n'avoir en commun avec Haïti.** Toutefois, avec un classement au rang 99^{ème} dans le Doing Business 2013, il présente des situations contrastées, quelques fois à peine supérieures aux résultats d'Haïti. Mais plus intéressant encore, récemment Mr Müller-Poitevien, président du comité Hope, a déclaré que le Vietnam devenait un compétiteur d'Haïti pour l'industrie d'assemblage de textile.
- **le Cambodge avec un classement au 133ème rang (DB 2013) et un PIB per capita de \$ 830,00 paraît être dans une situation similaire à celle d'Haïti.** Cela serait une erreur car ce pays s'est placé sur une trajectoire rapide de croissance. Le tourisme est florissant et son industrie de sous-traitance est passée de quasiment zéro à 400.000 emplois en 10 ans. La population est de 14,3 millions et le pays n'a pas de ressources naturelles importantes.
- **le Maroc est sorti de la catégorie des pays à faible revenu.** Pourtant c'est encore un pays où une partie importante de la population est analphabète et pauvre. Avec un classement de Doing Business de 97, un revenu per capita de près de \$ 3.000,00, une population de 32 millions et une économie relativement diversifiée, la situation du Maroc paraît très différente. Certes c'est indéniable. Mais il ne faudrait pas exagérer. L'industrie marocaine est encore au démarrage et les performances économiques du pays ne peuvent pas être comparées à un pays émergent comme la Turquie. Par ailleurs, le Maroc est confronté à de réelles difficultés pour insérer différents groupes de population dans la nouvelle économie. Une coopération technique Sud-Sud pourrait être envisagée.

Tableau 3.2 Haïti et ses compétiteurs, Doing Business 2013

Facilité de faire des affaires Classement :	Haïti DB 2013 174	Cambodge DB 2013 133	Rép.Dominicaine DB2013 116	Jamaïque DB 2013 90	Vietnam DB 2013 99	Maroc DB 2013 97
Créer une entreprise	183	175	137	21	108	56
Procédures (nombre)	12	9	7	6	10	6
Délai (jours)	105	85	19	7	34	12
Coût (% du revenu par tête)	286,6	100,5	17,3	6,7	8,7	15,5
Obtention d'un permis de construction	136	149	108	50	28	79
Procédures (nombre)	9	21	14	8	11	15
Délai (jours)	1,129	652	216	145	110	97
Coût (% du revenu per capita)	692	36,9	72,7	212,4	673	220,2

Enregistrement d'une propriété (classement)	130	115	110	105	48	163
Procédure (nombre)	5	7	7	6	4	8
Délai (jours)	301	56	60	37	57	75
Coût (% de la valeur de la propriété)	6,6	4,3	3,7	7,5	0,6	5,9
Obtention de prêts (classement)	159	53	83	104	40	104
Indice de la fiabilité des droits légaux (0-10)	3	8	3	8	8	3
Etendue de l'information sur le crédit (0-6)	2	3	6	0	4	5
Couverture par les registres publics (% des adultes)	0,7	0	44,1	0,0	37,4	0,0
Couverture par les bureaux privés (% des adultes)	0,0	12,1	60,0	81,5	0,0	17,2
Protection de l'investisseur (classement)	169	82	100	82	169	100
Indice de divulgation des informations (0-10)	2	5	5	4	6	7
Indice mesurant la responsabilité des dirigeants	3	9	4	8	1	2
Indice de facilité des poursuites judiciaires par les actionnaires (0-10)	4	2	6	4	2	6
Indice de protection de l'investisseur (0-10)	3,0	5,3	5,0	5,3	3,0	5,0
Payer l'impôt et les taxes (classement)	123	66	98	163	138	110
Paieement (nombre par année)	46	40	9	36	32	17
Délai (heures par année)	184	173	324	368	872	238
Taux de taxation (% portefeuille)	40,8	22,5	42,5	45,6	34,5	49,6
Commerce transfrontalier (rank)	149	118	46	106	74	47
Document pour exporter (nombre)	8	9	6	6	6	6
Temps pour exporter (jours)	33	22	8	20	21	11
Coût pour exporter (US\$ par conteneur)	1.185	755	1040	1,500	610	577
Document pour importer (nombre)	10	10	7	7	8	8
Temps pour importer (jours)	31	26	10	17	21	16
Coût pour importer (US\$ par conteneur)	1,545	900	1.150	1580	600	950
Exécuter les contrats (classement)	97	142	84	129	44	88
Délai (jours)	530	401	460	655	400	510
Coût (% de la demande)	42,6	103,4	34	32	29,0	25,2
Procédures (nombres)	35	44	34	35	34	40

Règlement de l'insolvabilité (classement)	160	152	156	32	149	86
Délai (années)	5,7	6	3,5	1,1	5	1,8
Coût (% de la valeur du bien)	30	15	38	18	15	18
Taux de recouvrement (cents per dollar)	8,3	12,8	8,7	63,1	13,9	35,1

Source : Les chiffres proviennent de Doing Business 2013. Le choix des comparateurs a été fait par la mission de l'EDIC. Les chiffres gras dans la colonne d'Haïti indiquent, soit un classement nettement supérieur ou inférieur par rapport à ses comparateurs.

212. Le graphique ci-dessous montre les relations statistiques -pas nécessairement causales- entre Doing Business et d'autres mesures élaborées par d'autres institutions, notamment l'indice de liberté économique d'Heritage Foundation, le risque politique de l'ICRG, l'indice de corruption de Transparency International et le Country Credit Rating de PRS. Doing Business quantifie en temps et en coût des processus habituels à l'entreprise, depuis la création de l'entreprise jusqu'à sa dissolution. Il ne prétend pas couvrir d'autres situations auxquelles les entreprises peuvent être confrontées, comme la corruption, la qualité de la régulation et pas seulement les processus de régulation, la liberté économique d'entreprendre ou encore le risque politique des états dits « fragiles ».

Figure 3.1 Indices globaux de performance qui influent sur le climat des affaires en Haïti



Source : <http://rru.worldbank.org/besnapshots/BecpProfilePDF.aspx?economy=Haïti>

213. La Figure 3.1 présente les résultats obtenus pour Haïti suivant 6 grandes catégories (en bleu, au centre du graphique) et permet de comparer les résultats d'Haïti avec ceux obtenus par un groupe de pays ayant des revenus similaires (en rouge) ou encore suivant une moyenne régionale (en vert) :

- En ce qui concerne la première catégorie, les scores d'Haïti sont particulièrement faibles pour Doing Business 2012 (174 sur 183 pays) ; pour la corruption (189 sur 202 pays et score de -1.3 sur une échelle -2.5 - 2.5, Banque Mondiale) et le risque politique (132 sur 140 pays et score de 16,6 sur une échelle de 0-100 en 2012, ICRG³⁹). Les résultats sont un peu meilleurs pour l'indice de liberté économique (142 sur 178 pays et un score de 50,7 sur

³⁹ International country risk guide est préparé par l'ICRG et comprend une douzaine d'indicateurs : stabilité gouvernementale, conditions socio-économiques, profil d'investissement, risque économique et risque financier, respect de la loi et absence de corruption. Ce guide est payant. Il est suivi de très près par les analystes et les investisseurs.

une échelle de 0-100, Heritage Foundation⁴⁰) et pour la qualité de régulation (172 sur 202 pays, avec un score de -1.1 sur une échelle -2.5-2.5 en 2010, Banque Mondiale, Kaufman et associés⁴¹) et le Country Risk Rating (162 sur 178, avec un score de 16,6 sur une échelle de 0-100, Institutional Investor).

- Pour la seconde comparaison (en rouge), c'est-à-dire Haïti et un groupe de pays rassemblés suivant le critère de revenu, on est frappé par la distance entre ces pays et Haïti pour les catégories Doing Business, Political Risk Rating et contrôle de corruption. Les distances s'amenuisent toutefois pour l'indice de liberté économique et le Country Credit Rating.
- Finalement pour la dernière catégorie (vert), les distances explosent et sont uniformément éloignées des résultats atteints par Haïti. Les résultats en vert sont cohérents entre eux et les progrès enregistrés dans une catégorie sont reflétés de manière symétrique dans les autres catégories.

3.1.3 Comparaison des performances d'Haïti dans Doing Business, 2006-2012

Figure 3.2 Evolution d'Haïti dans le classement de Doing Business



214. Le classement d'Haïti dans le Doing Business a décliné d'année en année. En 2006, Haïti était classé au 136ème rang. Depuis lors, le pays a reculé de 38 places et se situe aujourd'hui à la 174ème place sur 185 pays. Cette chute dans le classement doit être interprétée avec prudence : d'une part le nombre de pays pris en compte dans le DB a aussi augmenté ce qui entraîne mécaniquement une baisse du rang d'Haïti, qui est exogène aux politiques du gouvernement ; d'autre part, la perte de quelques rangs ne signifie pas nécessairement que les résultats intrinsèques d'Haïti aient empirés. Plus probablement, il s'agit d'un mixte : sur certaines « catégories » de Doing Business, la performance d'Haïti a diminué tandis que pour d'autres « catégories », il se peut qu'elle ait connu une amélioration mais qu'en parallèle d'autres pays aient entrepris des réformes et amélioré de manière agressive leurs processus pour les catégories d'actions prises en compte par le DB.

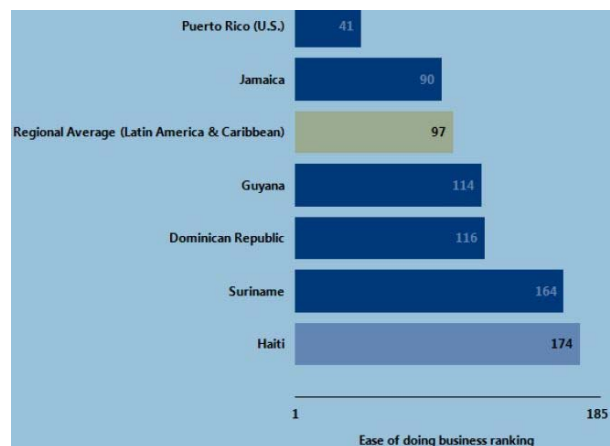
⁴⁰ Heritage Foundation en coopération avec le Wall Street Journal publie un rapport sur la liberté économique. Il prend en compte le marché du travail et les conditions de travail, le respect des droits de la propriété, la libre concurrence, l'existence de monopoles, la qualité des infrastructures et la transparence du gouvernement.

⁴¹ World Wide Governance Indicators de la Banque Mondiale comprend six dimensions de la gouvernance : Voix et responsabilisation, Stabilité politique et absence de violence, Efficacité du Gouvernement, Qualité de la régulation, Etat de droit et Contrôle de la corruption.

3.1.4 Comparaison régionale : Haïti dans sa région

215. La revue du classement d'Haïti par rapport à des pays comparateurs de la région est concordante avec les résultats examinés dans les graphiques précédents. **La comparaison régionale montre qu'en 2013 Haïti est en dernière position des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et se situe au 174^{ème} rang sur 185 pays, soit dans le dernier décile. Egalement lointaine est la moyenne des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes qui se situe au 97^{ème} rang.** Ces classements ne sont pas fortuits et sont le résultat d'absence quasi-totale de réformes en Haïti pour améliorer l'environnement des affaires alors que pendant la dernière décennie, les pays de la région ont entrepris ces réformes et ont progressé. La globalisation des échanges et les avancées technologiques ont profondément transformé leurs économies et leur compétitivité, laissant de côté les pays qui n'ont pas réussi à intégrer ce mouvement. Pourtant il y a de nombreux exemples où des pays aussi pauvres qu'Haïti ont mobilisé leur énergie pour entreprendre des réformes et ont progressé rapidement. Le Rwanda est l'un d'entre eux et en moins de quatre ans d'efforts résolus et de concentration sur les points faibles, il a rejoint et dépassé des pays plus avancés. C'est le défi qu'Haïti doit relever.

Figure 3.3 Comparaison d'Haïti avec les pays de sa région pour la facilité de faire des affaires.



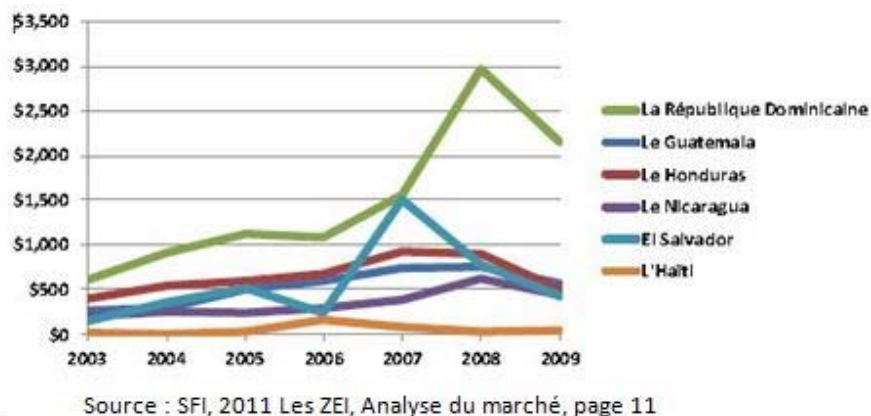
216. Le gouvernement est conscient de la faiblesse du classement d'Haïti dans le Doing Business et de l'impact négatif d'un tel classement sur les investisseurs. Une assistance du groupe de la Banque Mondiale a été apportée pour améliorer les différents éléments constitutifs du climat de l'investissement. Différentes mesures ont déjà été prises. La mission de l'EDIC a rencontré la consultante engagée par le MCI pour faciliter la création d'une entreprise qui est la première action dans le DB. A la suite de cette intervention, le nombre de jours nécessaires pour constituer une entreprise a été réduit de 105 jours à 7 jours. Toutefois, les TORs du consultant ne prévoyaient pas d'action sur le coût de constitution d'une entreprise qui est aussi très élevé.

3.1.5 Investissement Direct Etranger (IDE)

217. Une manière simple de juger du climat d'investissement et de l'attractivité d'un pays est d'analyser les flux d'IDE et de les comparer avec les flux vers les pays voisins et/ou les concurrents. Historiquement les flux d'IDE vers Haïti ont été très faibles comparés à ceux de pays voisins. Les chiffres qui circulent sur les IDE sont sujets à caution. La Banque Centrale publie des chiffres globaux pour les IDE mais ils ne résultent pas d'un travail d'enregistrement des investissements. C'est en fait une variable d'ajustement. Quant au Centre de Facilitation des Investissements (CFI), il n'a pas une fonction statistique. Certes, le CFI est informé de l'intention d'investissement et facilite les démarches, mais il n'effectue pas un suivi pour s'assurer que les investissements prévus ont été effectivement réalisés.

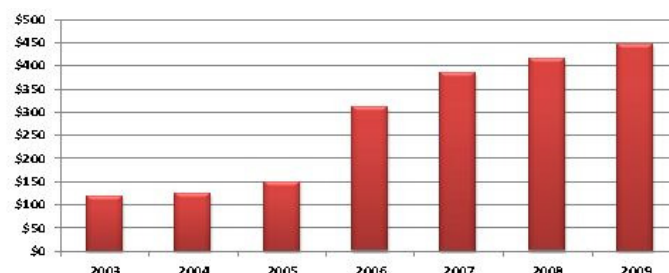
218. Le graphique ci-dessous montre l'évolution entre 2003-2009 des flux d'IDE vers les pays des Caraïbes et de l'Amérique Centrale : République Dominicaine, Guatemala, Honduras, Nicaragua, El Salvador et Haïti. On notera la croissance spectaculaire des flux d'investissement vers la République Dominicaine et l'inflexion généralisée des courbes correspondant à la crise financière et économique des années 2008 et 2009.

Figure 3.4 Flux d'IDE vers les Caraïbes



Les flux d'IDE apparaissent importants pour tous les pays sauf pour Haïti. La faiblesse des flux à destination d'Haïti est corrigée par la Figure 3.5 ci-dessous. Dans ce graphique, les flux d'IDE vers Haïti auraient presque quadruplé entre 2003 et 2009, avec toutefois une base de départ très basse.

Figure 3.5 Flux IDE entrant en Haïti (en million de \$).



219. Toutefois, une autre source d'information, la CNUCED dans son rapport annuel « World Investment Report, 2012 » donne des chiffres différents des flux d'IDE vers Haïti. Entre les deux séries temporelles d'IDE, la version de la CNUCED paraît plus cohérente avec l'économie atone d'Haïti. On notera aussi les flux supérieurs à \$2 milliards en 2008, 2009 et 2011 pour la République Dominicaine.

Tableau 3.3 Flux d'IDE vers Haïti (\$million)

	2005-2007 (annuellement)	2008	2009	2010	2011
Haïti (\$million)	87	30	38	150	181
Haïti % des IDE par rapport Formation Brut Capital Fixe	15,1	---	4,7	21,1	8,8
R. Dominicaine (\$ million)	1,292	2,870	2,165	1,896	2,371

Source: CNUCED, World Investment Report, 2012

220. La faiblesse des IDE à Haïti est d'autant plus curieuse que le Code des Investissements est d'inspiration libérale et que la politique de zones franches paraît intéressante pour l'investisseur. Le succès limité de ces initiatives interpelle d'autant plus qu'il y a aussi des mouvements de capitaux Haïtiens vers la République Dominicaine où ils sont investis, notamment dans l'industrie touristique. Une analyse critique des différents instruments (code des investissements, parc industriel et zone franche) se trouve à la section 3.3 sous le sous-titre Zone franche, Parc industriel et zone économique intégrée.

3. 2 Coûts et Qualité des Facteurs

Vu le niveau de développement d'Haïti, l'analyse de compétitivité porte essentiellement sur les facteurs travail et capital ainsi que sur les prix et les coûts des services marchands : électricité, eau et télécommunications.

3.2.1 Le facteur travail

221. L'économie formelle et informelle paraît incapable de générer suffisamment d'emplois en regard d'une croissance démographique qui, en dépit d'un ralentissement, reste encore rapide. La population active en 2011 est estimée à 4,5 millions, dont 44,6 pour cent seraient dans le secteur agricole. Selon IHSI, le chômage serait de l'ordre de 40 à 50 pour cent. Derrière ce dernier chiffre, se cachent des réalités très différentes : d'une part, une faible minorité constituée par des chômeurs déclarés qui relèvent du secteur formel et d'autre part, une importante population sous-employée et qui trouve ici et là de menus travaux, sans garantie du lendemain. L'emploi dans le secteur moderne formel est d'environ 8 pour cent. La très grande majorité des PME et micro-entreprises opère dans le secteur informel et compte environ 80 pour cent des travailleurs. L'emploi informel, en particulier créé par des entreprises privées informelles, constitue la quasi-totalité de l'offre de travail dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Haïti souffre d'un processus d'informalisation massif de l'économie où toutes les classes d'âge sont représentées ainsi que tous les niveaux d'étude, notamment le secondaire et l'universitaire.

222. La création d'emplois est l'objectif premier du Gouvernement du Président Martelly. Il s'agira de créer un million d'emplois pendant les cinq prochaines années, dont 80.000 nouveaux emplois dans le secteur textile qui s'ajouteront aux 26.000 déjà existant dans ce secteur. Pour réaliser cet objectif, il est prévu une croissance annuelle du PIB « d'environ sept pourcent » sur la période d'ici 2030. Cet objectif peut être atteint dans la mesure où le cap est maintenu sur les réformes en cours tout en veillant à une redistribution des fruits de la croissance.

3.2.2 Le coût du travail

223. L'opinion générale est que le coût du travail en Haïti est relativement faible comparé à d'autres pays. Dans le rapport 2011 de la SFI, l'heure de travail est comptabilisée à US\$ 0,58 dans les ateliers d'assemblage⁴². A ce prix, c'est effectivement moins cher qu'au Mexique, en République Dominicaine ou en Chine. Seuls des pays comme le Vietnam, le Bangladesh et le Cambodge présentent une structure des coûts de main d'œuvre plus favorable. L'estimation de \$0,58 est basée sur une estimation des coûts de main d'œuvre établie par Nathan Associates en 2009. Mais depuis lors, deux augmentations du salaire minimum légal ont eu lieu (2010 et octobre 2012). En outre, la loi du 29 septembre 2009 a fixé le minimum légal : *« A partir du 1^{er} Octobre 2012, pour les établissements industriels tournés exclusivement vers la réexportation et employant essentiellement leur personnel à la pièce ou à la tâche, le prix payé pour l'unité de production (notamment la pièce, la douzaine, la gosse, le mètre) doit être fixé de manière à permettre au travailleur de réaliser pour sa journée de 8 heures de travail au moins trois cents gourdes. ».....« Le salaire minimum de référence dans ces établissements étant fixé à deux cents gourdes »*

224. Dans le cas d'une rémunération totale journalière de 300 gourdes par jour (salaire de production), le salaire journalier est l'équivalent de \$7,06, soit \$0,88 l'heure de travail. On trouvera dans le tableau ci-dessous préparé à partir d'une présentation faite par Monsieur Henri-Claude Müller-Poitevien, Président-CTMO-HOPE, une analyse montrant qu'à ce niveau de rémunération, la situation d'Haïti devient inconfortable par rapport à ses compétiteurs, en particulier vis-à-vis de la République Dominicaine et dans une moindre mesure du Vietnam, en prenant en compte les frais de transport.

Tableau 3.4 Evolution des salaires dans l'industrie textile en Haïti et la compétitivité

	Salaire minimum légal journalier de 8 heures (Gourdes)	Prime (Gourdes)	Rémunération totale (Gourdes)	Rémunération totale (US\$)
2009	125,00	100,00	225,00	5,29
2010	150,00	100,00	250,00	5,88
2012	200,00s	100,00	300,00	7,06

Source : Tableau de la mission EDIC basé sur une présentation « Compétitivité d'Haïti par rapport au salaire minimum », Henri-Claude Muller-Poitevien, 12 octobre 2012 ; Taux de change utilisé : 1,00 US\$ = 42,50 gourdes

⁴² SFI, 2011, page vi

Tableau 3.5 Rémunération de la journée de travail dans les Zones Franches
(Unité : US\$)

Rép. Dominicaine	Chine	Cambodge	Vietnam	Indonésie
6,76	4,12	2,70	3,92	3,69
3,85 (dans les zones défavorisées)				

Source : Tableau de la mission EDIC basé sur une présentation « Compétitivité d'Haïti par rapport au salaire minimum », Henri-Claude Muller-Poitevien, 12 octobre 2012

225. La loi du 29 septembre 2009 prévoit des augmentations graduelles du salaire minimum jusqu'en 2015. Ces mesures reposent sur un accord entre le gouvernement, les organisations des travailleurs et la fédération du textile. Ces augmentations ne sont toutefois pas liées à un événement déclencheur agréé entre les parties, dont le plus opportun serait l'augmentation de la productivité.

226. L'augmentation des salaires dans l'industrie d'assemblage de vêtement où les salaires représentent près de 40 pour cent des coûts d'exploitation peut être risquée comme le montre le tableau ci-dessous. Bien que plausibles, les relations entre emplois/salaires et taux de change basées sur ce tableau ne sont pas nécessairement causales et doivent être interprétées avec prudence. Ce qui paraît certain toutefois, est que si la création d'emplois dans l'industrie d'assemblage peut être très rapide, la destruction d'emplois l'est tout autant.

Tableau 3.6 Création d'emplois par l'industrie d'assemblage dans trois pays

République Dominicaine	Cambodge	Nicaragua
1985 25.000 emplois 2003 180.000 emplois ; 45 parcs industriels	400.000 emplois en 10 ans ; salaire minimum \$1,87	1991 : de 1.000 à 85.000 emplois en 12 ans
2005 Appréciation du peso de \$3,00 à \$6,00 2009 121.000 emplois	Perte de 80.000 emplois lors de l'augmentation du salaire minimum à \$2,56	Perte de 25.000 emplois en 2 ans après une augmentation du salaire minimum (\$2,80 à \$4,17)

Source : Informations tirées une présentation « Compétitivité d'Haïti par rapport au salaire minimum », Henri-Claude Muller-Poitevien, 12 octobre 2012

227. A moyen terme, l'intérêt stratégique d'Haïti est de se déplacer vers des segments à plus haute valeur ajoutée, tant dans le textile que dans d'autres branches de l'industrie légère Actuellement, l'industrie textile est cantonnée dans des produits bon marché –T-shirt et pantalons- à faible valeur ajoutée. A moyen terme, c'est une situation inconfortable car sa compétitivité repose presque uniquement sur des bas salaires et sur l'entrée hors taxe aux Etats Unis jusqu'en 2020. Cette migration sera accompagnée par une demande de compétence technique plus élevée des employés et une diversification des métiers (techniciens de maintenance industrielle, spécialistes en textile, stylistes, etc...) et par le développement d'autres secteurs, par exemple l'agro-alimentaire et la construction.

228. Les salaires sont similaires ou légèrement plus élevés dans les autres branches. Par exemple dans le secteur de l'hôtellerie, le salaire de base est de 7.000,00 gdes à 9.000,00 gdes, par mois, suivant le niveau d'ancienneté et les qualifications professionnelles. Ce salaire mensuel est assorti d'un 13^{ème} mois. En outre l'employeur doit s'acquitter des charges sociales, soit 625 pour cent calculé sur les rémunérations totales. L'employé doit aussi verser sa part, soit 6,25

pour cent de son salaire, au service de la sécurité sociale. Ces salaires ne sont pas très inférieurs à ceux pratiqués en République Dominicaine dans l'industrie hôtelière. Dans le futur, la compétitivité prix devrait être remplacée progressivement par une compétitivité basée sur la qualité de la main d'œuvre, l'organisation du travail, les modes de gestion dans l'entreprise et à la combinaison travail et technologie. Le niveau de la qualification de la main-d'œuvre doit donc augmenter pour faire face aux exigences de la transformation des processus de fabrication et de l'utilisation des nouvelles technologies. Un avantage de cette stratégie basée sur l'augmentation des compétences et le passage à des produits à plus haute valeur ajoutée est qu'elle est compatible avec des salaires plus élevés.

3.2.3 La qualité du travail.

229. Selon nos entretiens avec les employeurs, il est difficile de recruter des techniciens de bon niveau et le plus souvent des étrangers occupent ces postes. Il faut donc encourager les jeunes à suivre des formations de plus en plus techniques qui augmenteront leur employabilité.

230. Le changement qualitatif et quantitatif dans la formation de la main d'œuvre qualifiée devra être accompagné par de nouveaux programmes et une reprise des institutions existantes dont les équipements sont souvent vétustes et inadaptés aux nouvelles technologies. Un forum des partenaires du marché du travail est prévu entre l'entreprise et les institutions de formation et d'enseignement et permettra de mettre à plat les besoins et les actions prioritaires. Parallèlement, le gouvernement devrait prendre des mesures pour revaloriser l'enseignement technique et professionnel. L'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) devrait ouvrir une section pour la formation aux métiers de la confection textile industrielle. Les écoles publiques de formation professionnelle existantes (Elie Dubois, J.P Damien...) doivent être réhabilitée et dotées de machines modernes. La situation de l'enseignement spécialisé orienté vers les besoins des entreprises change rapidement. On verra au chapitre prochain qu'un Centre de formation à la « confection du textile et des métiers vestimentaires »⁴³ vient d'être mis en place dans le parc industriel de la Société Nationale des Parcs Industriels (SONAPI).

3.2.4 L'organisation du marché du travail et le droit du travail

231. Le marché du travail est relativement opaque. Il n'y a pas de mécanismes institutionnels permettant de mettre en rapport la demande et l'offre d'emplois. Il est donc probable que des postes ne soient pas remplis alors qu'à l'autre bout de la chaîne il y a une pléthore de jeunes qui cherchent un emploi. Dans le discours programme du Premier Ministre, des mesures sont prévues pour faciliter le flux d'informations entre la demande et l'offre de travail.

232. La législation du travail est relativement flexible comparée à d'autres pays. Il existe toutefois une restriction sur le travail de nuit. Si cette contrainte était levée, il en résulterait un accroissement automatique de productivité de certaines entreprises qui pourraient répartir les coûts fixes sur des volumes de production plus importants. Avant d'aller de l'avant avec cette

⁴³ En anglais, le centre est connu comme « Haïti Apparel Center/HAC ». Il a été inauguré en août 2012

proposition, il faudra tenir compte des contraintes techniques car toutes les entreprises ne peuvent pas travailler sur une base de 3X8. L'insécurité et les contraintes socio-culturelles au travail de nuit doivent aussi être prises en compte.

3.2.5 Capital, prêts et accès des PME au financement

233. Le coût du crédit et les obstacles à son octroi impacte durablement les coûts de production de l'entreprise. Très souvent, en dépit de taux d'intérêt élevés, les banques haïtiennes préfèrent s'abstenir de s'engager dans un prêt de long terme. C'est pourquoi, plus de la moitié des entrepreneurs haïtiens cherche auprès de leur famille ou d'amis l'argent nécessaire à la réalisation de leurs projets⁴⁴. Cette section examinera les mécanismes institutionnels qui se sont mis en place pendant ces deux dernières années pour surmonter les obstacles.

234. Traditionnellement, le crédit a été orienté vers les opérations de court terme, - notamment le commerce et l'import-export tandis que des secteurs hautement prioritaires pour le développement du pays, comme les transports et l'agriculture, ont été négligés. Le secteur bancaire Haïtien est composé de la Banque de la République d'Haïti (BRH) qui est la Banque Centrale et de neuf banques commerciales, dont deux (la BNC et la BPH) sont des établissements publics, les autres étant des banques privées. Trois banques seulement contrôlent 73 pour cent des ressources financières, ce que certains ont qualifié d'oligopole. Les banques sont sur-liquides mais l'accès au crédit bancaire est limité ainsi qu'en témoigne le faible ratio (25 pour cent) de prêts par rapport aux ressources disponibles des banques. Ce ratio est de 60 pour cent en moyenne dans les pays de la région. Le crédit immobilier a été restreint par l'absence d'un cadastre et d'enregistrement qui ont limité le développement des prêts hypothécaires.

235. La documentation requise ainsi que les garanties demandées sont difficiles à réunir pour les petites PME du secteur formel, sinon impossibles pour les agents économiques du secteur informel où se trouve la majorité des PME. Pour obtenir un prêt, les entreprises et les particuliers doivent donner des informations sur leur identité et leur situation financière. Des garanties sont réclamées, notamment un gage sur des biens de la famille. En effet ces dernières sont des entreprises familiales où il n'y a pas de claire démarcation entre les dépenses et recettes de l'entreprise et celles de la famille. En d'autres termes, elles ne sont pas administrées de manière « bancable ». Les banques justifient aussi leur réticence à octroyer des prêts par la qualité insuffisante des plans d'affaires. En outre, les PME sont le plus souvent sous-capitalisées. Le résultat est que le prêt bancaire à moyen terme n'est souvent accessible qu'à la frange des grandes PME qui ont intégré les principes de l'économie de marché.

236. Depuis ces dernières années, différentes initiatives ont été prises pour agir simultanément sur les deux dimensions du problème : d'une part, établissement de guichets spécialisés pour les PME et les micro-entreprises et affectation de fonds de garantie à des banques afin de diminuer le risque des prêts encourus ; d'autre part, des programmes de renforcement des capacités des PME, notamment la préparation de solides plans d'affaires.

237. Une autre voie intéressante est le développement de nouveaux instruments légaux de crédit qui permettent de diminuer le risque. C'est le cas du crédit-bail (leasing). Un accord

⁴⁴ Presidential commission on competitiveness, Shared vision for an inclusive and prosperous Haïti, 2009

de coopération a été signé en octobre 2012 à promouvoir le leasing comme produit de financement des micros, petites et moyennes entreprises. Le leasing permet à des créanciers de financer des débiteurs ou des entrepreneurs pour l'acquisition de matériel ou équipement avec une garantie qui se trouve déjà dans l'objet financé. L'équipement est pratiquement loué comme dans une location-vente et le créancier détient la propriété du bien donné en garantie⁴⁵.

238. Pour diminuer le niveau d'incertitude des banques sur la capacité de leurs clients à rembourser les prêts, l'établissement d'un Bureau National de Crédit peut être une réponse. En 2009, le gouvernement a présenté un projet de loi au Parlement Haïtien pour créer un Bureau National de Crédit. Dans la période de transition, la Banque Centrale est en train de mettre en place un système de partage de l'information entre les institutions financières basé sur des informations récoltées au moment du crédit ou à son renouvellement. Ce système sera bientôt opérationnel.

239. A moyen/long terme, le développement du prêt hypothécaire sera rendu plus facile par l'existence d'un cadastre solide accompagné par un enregistrement des biens. Entretemps, pour parer au plus pressé, la BRH a lancé un système de garantie adossé à une facilité à taux fixe pour des prêts hypothécaires. Ces prêts ont contribué à la rentabilité des banques et à la reconstitution des fonds propres des banques.

240. Une nouvelle opportunité pour les PME haïtiennes qui performant bien est le capital à risque, un instrument financier qui est méconnu en Haïti. Le Fonds d'Investissement Multilatéral (FIM) en partenariat avec la SFI vient de lancer le « Leopard Capital Haïti Fund », qui est le premier fond de capital à risque à opérer en Haïti après le tremblement de terre de 2010. Pour ses débuts, le fonds pourra injecter du capital à risque dans un maximum de 10 PME ou start-up avec moins de trois ans d'opération. L'objectif financier du fonds est de mobiliser \$40 millions. Le fonds ciblera des entreprises familiales, ayant besoin de recapitalisation et situées dans des secteurs dynamiques de l'économie. L'investissement initial de trois millions de dollars du FIM jouera un rôle catalytique pour soutenir l'industrie naissante du capital risque, formant les managers pour cette nouvelle discipline, démontrant la viabilité financière du capital risque et mobilisant des investisseurs locaux.

241. Outre le système bancaire, les PME peuvent aussi avoir recours à des institutions financières spécialisées. Ces institutions sont soutenues par les donateurs qui placent des fonds affectés de manière spécifique pour des actions de soutien à cette catégorie d'emprunteurs.

- le Fonds de Développement Industriel (FDI) qui est placé sous le contrôle de la Banque Centrale est une institution à but non-lucratif spécialisée dans le financement des PME. La FDI a développé des instruments de financement alternatifs, tels que le prêt participatif, la garantie de crédit et le prêt subordonné. Ces instruments ont été conçus pour les PME n'ayant pas accès au crédit bancaire traditionnel⁴⁶ ;
- la Société Financière Haïtienne de Développement (SOFIHDES) finance des PME mais a aussi développé des services d'appui à la gestion de l'entreprise et propose des activités de formation;

⁴⁵ Quote de Charles Castel, Gouverneur de la BRH, le Nouvelliste, 02 octobre 2012

⁴⁶ www.fdiHaïti.com/mission.htm

- au total, le secteur formel de la micro-finance est en développement rapide. Selon une étude réalisée en 2007 par la firme SMG, en partenariat avec Haïti MSME et l'USAID, le portefeuille brut de crédit de la micro-finance représentait 15 pour cent du système bancaire. Depuis 2010, des programmes d'une valeur avoisinant 120 millions de dollars financés par la communauté internationale ont été en œuvre pour appuyer les institutions financières Haïtiennes.

242. Pendant ces dernières années, le mouvement associatif –international et national- a joué un rôle important pour réduire l'impact du choc social de la catastrophe de 2010 et pour participer aux efforts de reconstruction. Aujourd'hui, il est temps de revoir les structures et rôles des ONGs en fonction des besoins qui ont évolué. Il serait possible d'accompagner la reconversion de certaines ONG vers un statut d'entrepreneur social.

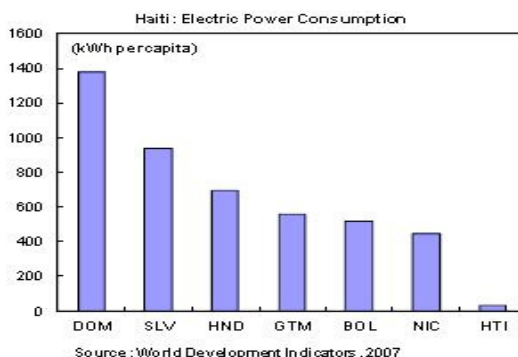
3.2.6 Le prix des services marchands

Electricité et eau

243. *La situation avant le séisme.* La production d'électricité et sa commercialisation constituaient déjà un problème très important pour les usagers et le gouvernement : non seulement le réseau de distribution et de commercialisation était déficient mais la production était aussi très insuffisante. On estimait que 25 pour cent de la population avait accès à l'électricité, -laissant plus de sept millions d'Haïtiens sans électricité. La ville la mieux desservie, Port-au-Prince, avait un accès à l'électricité pendant une durée limitée variant entre 8 et 10 heures par jour. Les campagnes étaient particulièrement mal desservies et on estime que 5 pour cent de la population rurale avaient accès à l'électricité.

244. L'électricité était et est encore chère⁴⁷ (\$ 0,32/KwH en 2011 contre \$ 0,18 au Nicaragua, \$ 0,17 en République Dominicaine et \$ 0,06 au Bangladesh) mais en outre sa qualité était irrégulière. Coupures fréquentes et instabilité étaient le lot de tous les jours, ce qui peut occasionner des dommages graves aux équipements industriels. Le graphique ci-dessous montre la consommation d'électricité par habitant pour un échantillon de pays de la région des Caraïbes. La consommation d'Haïti était dramatiquement faible (deux pour cent de la production de la République Dominicaine).

Figure 3.6 Haïti : Consommation de courant électrique



⁴⁷ Dans le rapport de la SFI Economic Zones in Haïti

245. Entre 2007 et 2010, la puissance installée a fortement augmenté : soit de 133,5 MW en 2007 à 192 MW en décembre 2009, correspondant respectivement à une puissance disponible de 61 MW et de 107,2 MW. Pendant la période, la puissance installée a donc augmenté de 41,7 pour cent et de 75,7 de puissance pour la capacité disponible⁴⁸. La desserte en électricité s'est améliorée à Port-au-Prince, mais pas autant qu'escompté, en raison de la croissance de la population due à un taux annuel de natalité de 2 pour cent et d'une forte migration des campagnes vers la ville. Comme la production de l'électricité était irrégulière et sujette à des pannes en raison du manque d'entretien et de l'absence de pièces de rechange, les industries et les sociétés commerciales, mais aussi les particuliers, ont acheté des générateurs, une manière peu économique de produire de l'électricité et aussi un facteur de pollution.

246. On estime que plus de la moitié des connections au réseau électrique était illégale et que la compagnie Electricité d'Haïti (EDH) récupérait moins de la moitié des prix facturés. Ces pratiques et le manque d'entretien des réseaux de distribution et de commercialisation ont eu un coût élevé pour le budget national qui a subsidié les coûts de production et de distribution à hauteur de \$100 million annuellement, soit environ 12 pour cent du Budget national.

247. Le prix élevé de l'électricité a probablement réduit l'attractivité d'Haïti comme destination pour investir. Toutefois l'impact sur la productivité des ateliers de production de vêtements, une activité à haute intensité de main d'œuvre, serait limité.

248. Après 2010, dans l'effort national de reconstruction, une place importante a été faite au renforcement de la production et de distribution de l'électricité. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'électricité et d'accroître l'accès des populations à des services de qualité. Une attention particulière a été aussi donnée à la restructuration d'EDH sur des bases économiques saines. La direction de l'EDH a été renouvelée et au printemps 2012, un contrat a été signé avec une société internationale de conseil en gestion. Des opportunités d'économie ont été identifiées qui devraient progressivement améliorer la situation financière de la compagnie. Parallèlement, des nouveaux compteurs sont en cours d'installation et de nouvelles procédures de facturation et de paiements ont été mises en place. Les capacités de planification du secteur de l'énergie sont aussi renforcées. Le «Cash Recovery Index» d'EDH est actuellement de 23 pour cent mais il ne s'améliore pas aussi rapidement que prévu en raison de difficultés pour opérationnaliser le nouveau système de facturation et de retards dans la mise en œuvre des mesures de réduction des coûts d'EDH.

249. En 2011, une compagnie privée, E-Power, a commencé à produire de l'électricité à Port-au-Prince. La majorité du capital de la nouvelle société est détenue par un groupe d'investisseurs haïtiens, associés à un consortium d'investisseurs étrangers, comprenant entre autres la société Coréenne Est-West power Co, LTD et la SFI. D'une capacité de 30 mégawatts, la centrale électrique de E-Power est alimentée au mazout lourd, ce qui est permet d'obtenir un coût de production inférieure à celui des centrales utilisant le gazole. L'EDH s'est engagée à acheter l'énergie produite par E-Power dans le cadre d'un contrat d'achat d'une durée de 15 ans.

250. Accès à l'eau. La situation du secteur de l'eau n'est pas meilleure, tant en terme de couverture que de qualité du produit. La libéralisation du secteur est basée sur une loi de 2009

⁴⁸ Informations statistiques provenant du rapport IMF, Poverty Reduction Strategy Paper, Progress report, avril 2012, page 52

qui permet aux opérateurs privés nationaux et internationaux de gérer l'eau potable sur délégation publique. La compagnie française Suez a investi dans ce secteur et travaille à Saint Marc. Les enjeux renvoient à la fois au coût du m³ d'eau –relativement élevé par rapport à l'investissement consenti- et au recouvrement des factures d'eau. Une autorité de régulation nationale, DINEPA, a été mise en place en 2009.

251. Politiques du gouvernement. Le gouvernement accorde une très haute priorité au secteur des énergies. Les coûts de modernisation et de développement du secteur demandent toutefois des investissements considérables que le budget national ne peut pas supporter. La réponse des autorités à cette contrainte majeure est la recherche d'arrangements de Partenariat Public-Privé, par exemple du type BOT. Dans son Discours de Politique Générale, en mai 2012, le Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe a énoncé de manière très claire les objectifs de son gouvernement pour l'énergie, à savoir (i) l'élaboration d'une stratégie énergétique pour les 15 prochaines années ; (ii) la réorganisation d'EDH pour la rendre financièrement plus rentable et augmenter la desserte en électricité pour tous ; (iii) la promotion d'un partenariat tripartite de développement pour l'énergie qui inclut l'État, le secteur privé et les bailleurs de fonds. Seul, l'Etat ne peut faire face aux deux milliards de dollars nécessaires à la construction d'un réseau national de production, de distribution et de commercialisation d'électricité et (iv) à moyen terme, la création d'un « ministère auprès de la Primature chargé de l'énergie » et une institution régulatrice autonome pour l'énergie

Télécommunications

252. Infrastructures et acteurs. La libéralisation du secteur des télécommunications a commencé en 2005. Suite à l'entrée sur le marché de DIGICEL, le nombre d'utilisateurs de téléphonie mobile s'est fortement accru atteignant aujourd'hui 3,5 millions, alors qu'au début des années 2000, le nombre total d'abonnés avoisinait les 200.000 (avec 65.000 lignes fixes). Cependant à 36 pour cent de télé-densité en 2009, Haïti reste très en deçà de la moyenne régionale : 60 pour cent en République Dominicaine et 80 pour cent en moyenne pour les pays d'Amérique Latine.

253. Haïti est en voie de développer les infrastructures qui permettront d'accéder dans un futur proche au réseau internet à large bande passante sur une grande partie du territoire national. La Natcom dont une partie du capital est financé par la société vietnamienne « Vietel » met en place un réseau national de fibre optique tandis que la DIGICEL a choisi l'option des services sans fil à large bande passante (3G et 4G) où elle est dans une position de quasi monopole.

254. Les mutations radicales du secteur des télécommunications exigent la révision et la mise à jour du cadre légal et réglementaire. Cette révision aurait dû précéder la libéralisation du secteur ou, à défaut, s'effectuer en parallèle. Aujourd'hui, la CONATEL qui est l'autorité de régulation, ne dispose pas d'un cadre de référence approprié pour mener son action.

255. TIC et développement. La diffusion des TIC en Haïti est déjà en train de faciliter, certes encore modestement, les échanges et à terme devrait d'augmenter l'efficacité des marchés. La réponse du grand public aux paiements par téléphone mobile (SMS) est encourageante. Ils contribuent à la monétisation de l'économie et sont des précurseurs du

commerce électronique. L'autre grand secteur est composé par les services facilités par les technologies de l'information (SFTI). Il s'agit essentiellement en Haïti des BPO (Business Process Outsourcing) qui commencent à se développer.

256. Cette section sur les technologies de l'information est succincte et renvoie au chapitre VII ci-après qui développe de manière approfondie les questions relatives à ce secteur en plein essor et propose une feuille de route pour accélérer son développement en Haïti.

3.3 Transport et Infrastructures

257. L'économie des îles est très dépendante de la qualité, de la fréquence et des coûts des transports qui les relient aux marchés qui assurent tout à la fois un débouché pour leurs productions et une source d'approvisionnement pour leurs besoins de biens importés. L'efficacité et l'efficience des transports maritimes, par la route et par voie aérienne participent donc à la formation de la compétitivité de ces économies. En ce qui concerne Haïti, les mouvements internationaux de marchandises, enregistrés en valeur par les douanes en 2009-2010, montrent l'importance du transport maritime (80 pour cent du total) dans la vie économique du pays, suivi par la route (14 pour cent) et les voies aériennes (6 pour cent).

3.3.1 Les infrastructures portuaires

258. Jusqu'à récemment, l'Autorité Portuaire Nationale (APN) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances a combiné deux statuts, d'une part la fonction de régulateur et d'autre part, la gestion de l'exploitation des ports. L'APN n'a pas généré les ressources financières qui lui permettent d'auto financer les travaux de reconstruction à partir de ses activités d'exploitation, mais plutôt à partir du Wharfage qui peut être assimilé à une taxe à l'importation.

259. En 2008, l'APN a commencé à se dégager de son rôle de prestataire de services pour se recentrer sur ses activités de régulateur. L'APN a entrepris une réforme institutionnelle avec la rationalisation de ses effectifs. A cette époque, le personnel de l'APN se montait à 2.500 employés, un nombre très exagéré par rapport aux tâches à accomplir, plus 560 dockers. Une première réforme a permis de réduire le personnel de 1950 employés, laissant l'APN avec 550 employés. Aujourd'hui, il est prévu de réduire encore ce nombre à 350 employés. Toute la manutention dans le complexe portuaire public de Port-au-Prince est effectuée à 12 entreprises privées, trois (3) terminaux et neuf (9) agences maritimes créant une compétition à l'intérieur du plus grand marché portuaire formel d'Haïti. L'APN a aussi renforcé la sécurité des navires et des installations portuaires afin de se conformer au code international pour la sécurité et le code ISPS a été obtenu.

260. Suite à la réforme dans les quais publics, le gouvernement a ouvert la compétition entre les ports et a officiellement autorisé tous les ports privés, qui jusque là était limité à des marchandises spécifiques, à recevoir tout type de marchandise à l'exception des conteneurs. La réforme légale du secteur, actuellement en cours d'élaboration, viendra d'une part confirmer ces ouvertures faites en 2008 et statuera définitivement sur le traitement à donner au segment conteneurs.

261. Les dernières statistiques publiées par l'APN sur son site internet montrent que le trafic exprimé en Tonnes Métriques a presque triplé en 15 ans, soit 241 MT en 1990-1991 à 684 TM en 2005-2006. Pour la période 2006-2011, le trafic total semble stabilisé à un niveau légèrement supérieur, augmentant de 3,000 TM à 3.129 TM. Toutefois l'APN a arrêté la publication de statistiques des activités portuaires en 2006 et l'a reprise en 2012. Les données ci-dessous ne sont pas strictement comparables.

Tableau 3.7 Activités du port de Port-au-Prince⁴⁹

	1990-1991	2000-2001	2005-2006	Ministère Finance*	2010-2011	6 premiers mois 2012
Nombre de conteneurs (000)	29,4	52,1	63			
Nombre de bateaux	681	821	703		875*	427*
Tonnes de marchandise (000)	987	2.166	2.749	Embarquée*	72*	49*
Tonnes conteneurisée (000)	241	452	684	Débarquée*	3.057*	1.610*
Tonnes non-conteneurisée (000)	5.460	1.700	3.000	Total*	3.129*	1.659*

Source : APN 2012 pour la période 1990-2006 ; Statistiques du MEF marquées d'une *. N'utilisent pas les catégories conteneurisée et non-conteneurisée

262. La capacité portuaire du port international de Port au Prince a été sévèrement affectée par le séisme. Le tablier principal du quai public s'est effondré. Le port fonctionne à présent avec trois quais flottants dont les 2 premiers mobilisés par l'armée américaine qui les avaient loués à de Crowley maritime pour une durée de trois mois. Par la suite le contrat de location de ces quais flottants a été repris par un consortium d'opérateurs privés, OPR, opérant déjà dans l'enceinte des quais publics et qui en ont ajouté un 3^{ème} avec la reprise des activités. Les travaux de reconstruction du quai public ont commencé et la première phase qui envisage la construction de 400 mètres de quai **devrait se terminer dans 21 mois, au courant de l'année 2015. Ce nouveau quai sera équipé de grues portiques et aura un tirant d'eau de 11,5 mètres.**

Cinq ports privés opèrent également dans la baie de Port-au-Prince. Il s'agit de :

- le terminal Varreux, spécialisé dans le ciment, les céréales, le vrac liquide,
- le terminal de Thor, spécialisé dans les combustibles liquides,
- le port des Moulins d'Haïti, spécialisé dans la manutention et le stockage de céréales en vrac,
- le port de CINA, spécialisé dans la manutention et le stockage de ciment et clincker en vrac,
- le port du Ciment du Sud, spécialisé dans la manutention et le stockage de ciment et de céréales en vrac.

263. Sur la façade Nord du pays, le port du Cap Haïtien est en importance le second port public d'Haïti. Les activités du port du Cap Haïtien ne dépassent pas toutefois 10 pourcent de la valeur totale du trafic du port à Port-au-Prince. Au Nord-est, une extension du terminal Labadie a été réalisée en 2008-09 pour accueillir les grands bateaux de croisière de dernière génération. Quant aux ports de cabotage, on en compte 17 dont 8 sont plus importants. Il s'agit

⁴⁹ L'étude indépendante recommandée pour le transport maritime devrait aussi inclure l'établissement de statistiques fiables sur le mouvement des marchandises et leur conditionnement.

essentiellement de cabotage entre ports haïtiens; peu de bateaux sortent des eaux territoriales pour rejoindre les ports des pays voisins. Le trafic est faible, handicapé par l'état des infrastructures des ports et des routes.

264. Potentiel. Le gouvernement Haïtien souhaiterait attirer un opérateur international capable de construire et opérer un port de transbordement apte à recevoir les nouveaux portes conteneurs qui passeront par le nouveau canal de Panama élargi. Le canal devrait rentrer en opération en 2014. Plus de 35 pour cent du trafic maritime international et près de 80 pour cent du trafic caribéen passe par le « canal du vent » en face d'Haïti. Toutefois, Haïti n'est pas seul à avoir une telle vision. Les ports de Rio Haina et Caucedo en République Dominicaine et les ports de Kinston Container et Kingston Wharves en Jamaïque sont aussi de sérieux candidats.

265. Plusieurs grandes compagnies maritimes ont financé leur propre étude de préfaisabilité pour identifier des sites potentiels où un port de transbordement en eau profonde dans les eaux maritimes haïtiennes pourrait être développé : CMA-CGM en collaboration avec son agent local Etablissement JB Vital et l'AMARH, ainsi que APM Terminals en coopération avec le terminal Varreux. Il semble que plusieurs sites à proximité des côtes pourraient convenir. L'arrangement proposé serait un accord de long terme sous la forme d'un Partenariat Public Privé. L'apport demandé au gouvernement serait toutefois important.

266. Contraintes

- i) Le port international de Port-au-Prince est situé au fond de la baie du même nom. Il jouxte des quartiers populaires densément peuplés. Les routes avoisinantes pour entrer et sortir du port sont congestionnées, au point que parfois le trafic est presque arrêté, notamment lors des jours du grand marché de la Croix des Bossales. Il s'en suit une perte d'efficacité économique pour le port. Il sera difficile de restructurer l'espace urbain pour permettre un trafic efficient, lequel ira probablement en augmentant pour accommoder les grands bateaux porte-conteneurs.
- ii) **Avant de pouvoir aller de l'avant avec la réforme portuaire engagée, la prochaine étape pour la réforme de l'APN consistera à séparer de manière légale les activités de régulation de celle des opérations de gestion.** Ensuite, l'APN devra récupérer tous les terrains placés sous sa gestion par l'Etat Haïtien depuis 1974 et qui s'étendent au nord du complexe public jusqu'à la zone connue comme Fort Dimanche. Ces terrains sont identifiés depuis cette date comme la zone d'expansion du complexe public. A ce titre, il faut souligner la contribution des opérateurs privés qui ont, sans subvention, remblayé près de 70 hectares de terre plein au cours des trente dernières années, donnant ainsi au complexe portuaire public une capacité substantielle de stockage pour les conteneurs mais aussi pour tous types de marchandises.
- (iii) **La structure des coûts portuaires a fortement changé après le 12 janvier 2010 (cf. Tableaux 3.8 et 3.9).** Suite à l'effondrement du tablier principal, l'APN a diminué les frais de wharfage/droit à l'importation qui fonctionne plus comme une taxe que comme une charge portuaire. Il sont passés à \$155,00 pour un conteneur de 20 pieds et à \$310,00 pour un conteneur de 40 pieds contre respectivement \$300,00 et \$600,00 avant le séisme.

En revanche, apparaît une nouvelle ligne « Frais de quai » correspondant aux prestations de la compagnie des Opérateurs Portuaires Réunis (OPR) qui ont pris en charge les quais flottants. Ces frais sont temporaires et devront disparaître en 2015 lors de la remise en opération du quai Nord actuellement en construction.

Tableau 3.8 Tarifs et taxes portuaires après le 12 janvier 2010

Catégorie de service	Organisation	Conteneur 20 pieds	Conteneur 40 pieds
Wharfage (droit à l'importation)	APN	\$155,00	\$310,00
Frais de quai (temporaire)	OPR	\$260,00	\$260,00
Sous-total		\$415,00	\$570,00
Manutention, storage, etc.	Agents maritimes	Import/export \$150,00-165,00	
Fret maritime de Miami		\$1.600,00-2.000,00	3.000,00-3.300,00
Fret maritime vers Miami (exportation)		\$650,00-800,00	1.200,00-1.500,00

Source : Entretiens de la mission EDIC avec des agents maritimes

Tableau 3.9 Tarifs et taxes portuaires avant le 12 janvier 2010

Catégorie de service	Organisation	Conteneur 20 pieds	Conteneur 40 pieds
Wharfage/droit à l'importation	APN	\$310,00	\$620,00
Frais d'utilisation de quai	APN	\$60,00	\$60,00
Sous-total		\$370,00	\$680,00
Manutention, storage, etc.	Agents maritimes	Import/export \$150,00-\$165,00	
Fret Port-au-Prince-Miami		Mêmes chiffres qu'au Tableau 3.8	

Après le 12 janvier 2010, l'aide internationale a été acheminée en grande partie par voie maritime, notamment par le port de Port-au-Prince. Selon les conventions conclues avec le gouvernement, cette aide ne s'acquitte pas des frais des charges portuaires incluant le « wharfage » (\$ 310,00 pour un conteneur de 40 pieds). Par contre, elle paie, en partie du moins, les droits de quai sur les structures flottantes qui sont opérées par la société des Opérateurs Portuaires Réunis (OPR). Il y a donc un manque à gagner pour l'APN. Cette décision de lever les frais de wharfage est compréhensible mais sur le plan des finances publiques et en particulier de la gestion du port, elle est lourde de conséquences : les ressources de l'APN sont utilisées gratuitement ; le matériel s'use sans compensation et il y a compétition entre les bateaux qui opèrent sur une base commerciale et les bateaux acheminant l'aide pour entrer au port et décharger leur cargaison. Il faut aussi noter que les exportations de textile sont exonérées des frais de wharfage.

Encadré 3.2 L'aide internationale devrait-elle être exonérée des frais de wharfage ?

Lors des grandes sécheresses qui ont frappé l'Afrique au sud du Sahara pendant les décennies 1970 et 1980, les Etats sahéliens, tous des PMA, sont parvenus après des négociations difficiles à obtenir de la communauté internationale qu'elle acquitte les droits d'entrée sur l'aide apportée. Haïti devrait chercher à bénéficier d'un tel traitement.

267. La compétitivité des ports haïtiens reste faible. Le montant des coûts des ports haïtiens impose une charge excessive sur les importateurs et les exportateurs d'Haïti et constitue un obstacle à la compétitivité globale de l'économie haïtienne. L'AMARH a produit des commentaires très intéressants et très documentés de en novembre 2013, soit une année après la mission de l'EDIC. Ces échanges ont mis en évidence la complexité de cette question. Ils ont montré **l'urgente nécessité de conduire dans les meilleurs délais une étude approfondie et indépendante sur la position compétitive du secteur maritime haïtien.** Cette étude devrait être l'occasion d'avoir une présence sur le terrain avec des interlocuteurs très pointus sur les questions de transport maritime.

3.3.2 Aéroport et liaisons aériennes

268. Le tremblement de terre de 2010 a affecté les infrastructures de l'Aéroport International Toussaint Louverture qui est le principal aéroport du pays. A l'heure où ce rapport est écrit, des efforts doivent encore être faits pour requalifier l'aéroport aux normes internationales de sécurité. Un nouvel aéroport international est en cours de construction au Cap Haïtien, la deuxième grande ville du pays, dont la vocation est à la fois industrielle et touristique. Les premiers avions gros porteurs ont atterri en octobre 2012. La construction de cet aéroport répond à un principe de précaution. En cas de nouvelles catastrophes, il permettra d'éviter la paralysie faute d'une alternative à l'aéroport de Port-au-Prince

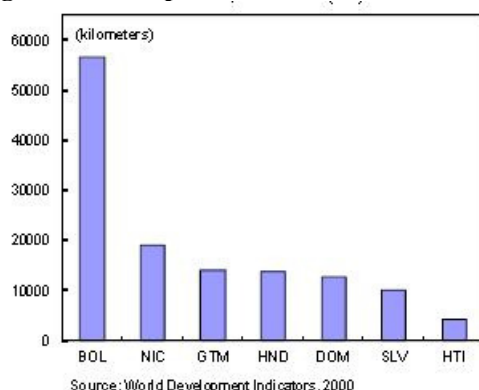
269. L'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN) est chargée de la planification, de la construction et de l'exploitation des aéroports. C'est l'AAN qui fixe les taxes d'aéroport à un niveau très élevé de manière à dégager les ressources pour financer les infrastructures. Cette politique contribue à faire d'Haïti la destination la plus chère des Caraïbes. Elle conduit probablement à l'évasion du trafic vers les aéroports de la République Dominicaine. En d'autres termes, y-a-t-il un danger que la politique suivie par l'AAN asphyxie le développement du tourisme international ?

270. Dans cette phase de développement, l'impact du transport aérien sur les exportations et le tourisme est faible : d'une part, les produits exportés par Haïti –vêtement et produits agricoles- sont acheminés à moindre coût et dans des délais raisonnables par voie maritime, du moins pour les exportations à destination des Etats Unis et d'autre part, le tourisme est aujourd'hui essentiellement un tourisme de croisière, les bateaux de la Royal Caribbean faisant escale au Terminal Labadie. Cependant, il demeure une contrainte au développement du tourisme de la diaspora qui constitue le segment le plus important du tourisme de séjour.

3.3.3 Le réseau routier

271. Avec 4.000 km de route en 2.000, la densité du réseau routier haïtien (km par 1.000 km²) est très basse (149,9 en Haïti contre 405 en RD). Seulement 24 pour cent du réseau est asphalté. L'asphalte est généralement réservé aux routes nationales tandis que le réseau des routes secondaires et tertiaires est généralement en terre et en gravier.

Figure 3.7 Comparaison des réseaux routiers



A la suite du tremblement de terre, l'aide internationale a financé des travaux importants de réfection, notamment dans les départements du Nord-Est, du Centre et de l'Ouest. Les routes principales vers Port-au-Prince sont la Route Nationale No.1 du Cap-Haïtien à Port-au-Prince, la Route Nationale No.2 des Cayes dans le sud à Port-au-Prince, la Route Nationale No.3 de Mirablais à Port-au-Prince et, la Route Nationale No.6 de Cap-Haïtien à Ouanaminthe et la Route Nationale No.7 vers Malapasse, toutes deux conduisant à des points de passage sur la frontière avec la République Dominicaine qui sont d'un intérêt particulier pour le commerce international. Les infrastructures intérieures jouent aussi un rôle essentiel pour des enclaver l'arrière pays et permettre d'acheminer rapidement, à un coût raisonnable et dans de bonnes conditions, les marchandises destinées à l'exportation ou au marché national. Ce n'est pas le cas à Haïti.

Encadré 3.3 Les répercussions du pauvre état des routes sur les prix des produits agricoles

La forte détérioration des routes, le manque de conditionnement des fruits et légumes et les véhicules inappropriés pour ce genre de cargaison sont responsables de pertes commerciales considérables (jusqu'à 50 à 60 pour cent d'une cargaison de mangues destinées à l'exportation peut être abimées à la suite des chocs et secousses répétées reçus pendant le voyage terrestre). Si le pourcentage de 50 pour cent de perte est abaissé de moitié, le pourcentage de mangues pouvant être exportées augmenterait, sans frais de plantation de nouveaux manguiers et d'entretien des vergers.

Une étude dans la province du Nord-Ouest montre que les coûts de transport d'un régime de bananes de la ferme à un marché primaire représentent 25 pour cent du prix de vente du régime ou 45 pour cent de la marge bénéficiaire⁵⁰.

272. L'amélioration et l'entretien des infrastructures devraient être une priorité élevée pour promouvoir une économie plus compétitive. Il existe de nombreux villages, avec un bon potentiel agricole, qui sont enclavés, en particulier en saison des pluies et où les fermiers ne profitent pas des opportunités qui pourraient leur être offertes, si le réseau routier était meilleur. On estime que deux tiers de la population rurale vit loin d'une route.

⁵⁰ Jolly 2000

Depuis 2003, le Fond d'Entretien Routier (FER) a été créé pour la réparation et l'entretien des routes. Son financement est basé sur des revenus générés par la vente de l'essence. Sa tâche est rendue très difficile en raison de la faiblesse des ressources disponibles mais aussi des pluies torrentielles qui accompagnent les tempêtes tropicales et les cyclones. Le Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication passe aussi des contrats avec des firmes du secteur privé pour des travaux de maintenance des routes. Il n'est pas évident que le partage des tâches entre le FER et le MTPTC soit la solution la plus rationnelle.

273. Services de transport. Les services de camionnage sont limités. Le plus souvent il s'agit de particuliers qui s'improvisent transporteurs. Généralement, les camions ainsi achetés sont en fin de carrière. Les camions neufs sont très chers. Les pertes de temps dus à l'état des routes ainsi que les réparations fréquentes des camions, vieux et mal entretenus, gonflent les coûts et constituent une taxe sur les producteurs. La quasi absence de firmes de transport ne permet pas d'établir les standards de la profession. Il se peut que des pratiques, que l'on pourrait qualifier de cartels, aient cours entre les camionneurs qui travaillent dans les zones les plus difficiles.

274. Plateforme logistique intégrée. Il n'y a pas de plateforme logistique intégrée qui permettrait aux voyageurs et aux marchandises de passer sans rupture entre différents modes de transport. Dans le futur, si l'option d'un nouveau port pour la région de Port-au-Prince est actée, l'option d'une plateforme logistique intégrée devrait être retenue. Aujourd'hui, ce concept n'est sans doute pas applicable en raison de l'imbrication du Port International de Port-au-Prince dans un milieu très urbain dégradé.

3.3.4 Zones franches, Parc industriels et Zones Economiques Intégrées

275. Tous les pays, y compris les pays industrialisés, se battent pour obtenir des parts de marchés, la création d'emplois et des retombées des investissements. Des infrastructures performantes et diverses facilités et exemptions de taxes et de douanes font partie de l'arsenal classique. Au fil des ans, Haïti a essayé différents instruments, notamment un code d'investissement libéral, des parcs industriels et la création de zones franches. Le succès a été mitigé. Au total 30,000 emplois ont été créés ces dernières années; c'est relativement peu, si l'on se rappelle que l'industrie manufacturière d'assemblage (textile mais aussi électronique et petite mécanique) comptait plus de 100.000 ouvriers avant l'embargo de 1993. Les flux d'investissements étrangers directs sont aussi décevants, si on les compare aux performances des autres pays de la région des Caraïbes. Les résultats obtenus sont en deçà des attentes légitimes du gouvernement et de la population.

276. Selon le rapport de la SFI de 2011 sur les « Zones Economiques Intégrées en Haïti, Analyse juridique, réglementaire et institutionnelle », la faiblesse des IDE s'explique par les facteurs suivants :

- les chevauchements par rapport aux incitations fiscales et douanières qui se trouvent dans les lois portant sur les zones franches, instituant les parcs industriels et le code des investissements provoquent une confusion pour les investisseurs;
- l'intervention excessive du Conseil des Ministres et du Président de la République dans le processus d'autorisation des zones franches;

- la confusion et le chevauchement des compétences juridictionnelles et des obligations entre la Direction des Zones Franches (DZF) le Conseil National des Zones Franches (CNZF) quant à la supervision, l'administration la réglementation de l'exploitation des zones franches;
- l'absence d'un guichet unique pour faciliter la délivrance des immatriculations, des permis, des autorisations et des certifications du gouvernement;
- l'absence de mécanisme en matière de protocoles d'accord pour coordonner les obligations, les responsabilités et les fonctions entre la DZF, le CNZF au MCI (ou la SONAPI) et les autres organismes gouvernementaux ayant la compétence réglementaire sur les activités de la zone;
- le manque de clarté concernant l'obligation de l'état haïtien pour fournir des infrastructures hors sites pour les zones franches ou parcs industriels.

277. Dans son programme de politique générale présenté en mai 2012, le Premier Ministre a abordé ces problèmes et a annoncé : *« Pour créer les conditions permettant à Haïti de devenir un pays émergent dans l'horizon 2030, mon gouvernement entend mettre en branle une série de mécanisme et un ensemble de mesure et de politique publique favorisant l'investissement dans des pôles de développement géographiques et sectoriels.... »*

Parmi les mesures préconisées par le Premier Ministre qui s'appliquent spécifiquement aux Parcs Industriels, Zones Franches et Zones Economique Industrielles, notons

- *« la rénovation du code d'investissement, de la loi sur les zones franches... »*
- *« la rénovation du cadre des affaires...et l'harmonisation des lois et procédures nationales»*
- *« le renforcement du Centre de Facilitation des Investissements ».*

278. Le CFI ⁵¹ a déjà commencé à mettre en place un Guichet Unique. Ce Guichet Unique sera composé de fonctionnaires détachés de leurs ministères respectifs et devrait réduire considérablement le temps nécessaire pour les différentes formalités que doit remplir un investisseur. Le CFI assura aussi le secrétariat de la nouvelle Commission sur les incitations pour les investisseurs qui vient d'être établie. Il est aussi représenté à la Commission présidentielle sur la réforme du droit des affaires.

279. Le parc industriel de Caracol qui a été inauguré en octobre 2012 devrait donner du travail à quelque 60,000 ouvriers lorsqu'il sera complètement fonctionnel. Le soin apporté à la planification physique de ce parc de 246 hectares est remarquable : hangars industriels modernes, centrale électrique à l'intérieur du parc, qui fournira aussi de l'énergie aux villages voisins, accès à l'internet haut débit, alimentation en eau potable, traitement des eaux usées et gestion des déchets solides, bureau des douanes sur le site, hotel pour les cadres en visite, cafétarias pour les travailleurs et espaces récréatifs. Le coût total de l'investissement est estimé à 300 millions de dollars dont (100 millions de dollars de la Banque InterAméricaine de Développement; 124 millions de dollars l'USAID et 74 millions de dollars de Sae-A pour les machines et équipements). Le coût d'aménagement à l'hectare serait de \$1.219.000,00, soit \$121,00 au mètre carré et la création d'un emploi revient à \$5.000,00 sur la base des 60.000

⁵¹ Le CFI a été créée en 2006 et a un statut d'entité autonome sous l'égide du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Il comprend 26 fonctionnaires.

emplois prévus d'ici 5 ans. Ces chiffres paraissent élevés et ne prennent pas en compte d'autres investissements annoncés par des donateurs, comme par exemple la réfection des routes ou encore les travaux sur l'aéroport de Cap-Haïtien dont la première partie est achevée.

280. On voit se profiler une approche qui annonce, semble-t-il, un virage vers le concept de Zone Economique Intégrée (ZEI) présenté par la SFI en 2010, sauf que la taille du parc de Caracol est trop restreinte pour le qualifier de ZEI. C'est toutefois un pas en avant. Selon les entretiens que la mission de l'EDIC a eus avec les responsables haïtiens, il semble qu'une fois le nettoyage achevé des lois et règlements relatifs aux parcs industriels et zones franches, le gouvernement adopterait le concept de ZEI. Beaucoup de facteurs militent en faveur de l'adoption du concept de ZEI qui a fait l'objet d'un dialogue de politique entre le gouvernement et la SFI.

281. La mission EDIC partage les préconisations de la SFI relatives aux ZEI et une expérience pilote pourrait être réalisée dans la région nord où différentes grandes infrastructures sont en cours de réalisation, - aéroport international de Cap-Haïtien, réparation et amélioration de la route dorsale du nord, création de l'université publique Henri Christophe de Limonade, en 2012, qui est proche de Caracol, à peine 10 km, ce qui permettra des communications faciles entre chercheurs, étudiants et entrepreneurs. La cohérence de ces investissements est assurée par un plan régional d'aménagement du Nord-Est financé par la BID et le gouvernement américain.

3.4 Facilitation du commerce

3.4.1 Douane

282. L'Administration Générale des Douanes (AGD) relève du Ministère de l'Economie et des Finances. En assurant quelques 30 pour cent des ressources budgétaires du pays, les douanes constituent un centre névralgique pour la fiscalité haïtienne⁵². Outre la répression des fraudes, la douane a aussi pour mission d'éliminer les situations de rente et de concurrence déloyale tout en facilitant la fluidité et la transparence des échanges commerciaux. A cet égard, des progrès doivent être réalisés. Selon les milieux d'affaires, le niveau de contrebande et de sous-facturation est resté élevé en 2012, de l'ordre de 5 à 10 pour cent des recettes générées par l'activité douanière⁵³.

283. L'informatisation des douanes⁵⁴ a commencé en 2008 avec l'installation du logiciel SYDONIA. Aujourd'hui les bureaux de douane les plus importantes - le port de Port-au-Prince et l'Aéroport International Toussaint Louverture -, sont équipées du système SYDONIA ainsi que ceux de huit autres points d'entrées sur le territoire Haïtien : Ouanaminthe, Belladère et Malpasse sur la frontière avec la République Dominicaine ; les ports côtiers de Cap-Haïtien, Port de Paix, Gonaïves et Saint Marc dans la région Nord et Miragôane dans la région Sud. Tous ces bureaux sont opérationnels et informatisés et peuvent dialoguer par internet, en temps réel,

⁵² L'importance des droits de douane et d'accises a fortement diminué et ne représente plus qu'environ 30 pourcent des recettes fiscales. Toutefois, la TCA sur les importations est collectée à l'entrée par les bureaux de la douane et son importance a quadruplé pendant ces dernières années

⁵³ FESP

⁵⁴ Un accord avait déjà été signé en 2002 pour installer le logiciel SYDONIA mais la mise en œuvre opérationnelle n'a commencé qu'en 2008.

avec le Bureau central des douanes à Port-au-Prince. Le système douanier comprend aussi six postes de contrôle et des brigades mobiles.

284. Port-au-Prince est l'entrée principale des personnes et des marchandises dans le pays et les douanes au port et à l'aéroport de Port-au-Prince couvrent respectivement plus de 90 pour cent and 70 pour cent des importations et exportations du pays. Ils sont aussi à la source de 84 pour cent des recettes douanières.

285. En binôme avec les bureaux haïtiens de douane, la Société Générale de Surveillance (SGS), qui est sous contrat avec le Gouvernement Haïtien, procède à des pré-inspections à l'étranger des conteneurs qui sont en attente de départ. La SGS exerce aussi des activités de contrôle et de formation sur le territoire Haïtien.

286. Potentiels. L'introduction de SYDONIA et les réformes amenées par ce système pendant les cinq dernières années ont permis d'améliorer de manière significative les performances logistiques du pays. Cela s'est traduit par un saut d'Haïti de la 123^{ème} place en 2007 à la 98^{ème} place en 2010 dans le classement logistique (LPI) annuel de la Banque Mondiale.

Tableau 3.10 Evolution de la performance logistique d'Haïti

Indicateurs	2007	2010	2012
Scores	2,21	2,59	2,03
Classement	123	98	153

Source: Logistic performance Index 2012, 2010, and 2007

287. Le séisme de 2010 a donné un coup d'arrêt à ces résultats encourageants et le classement d'Haïti dans l'indice Logistique s'est écroulé, régressant de la 98^{ème} place à la 153^{ème} sur un total de 155 pays que compte cet Indice Logistique. Aujourd'hui, la réhabilitation des bâtiments détruits est terminée, les bureaux ont été rééquipés et les postes de douanes sont de nouveau opérationnels. Il est probable qu'au classement de 2013, Haïti reprenne la place qui était la sienne avant le séisme ou peut être mieux.

288. Une évaluation interne de SYDONIA montre des résultats encourageants. Par exemple : (i) une réduction du temps de contrôle (de 4 jours à 2 heures) pour les importations qui suivent le canal vert (rien à déclarer)⁵⁵, (ii) des statistiques commerciales de meilleure qualité, (iii) des procédures douanières harmonisées dans tous les bureaux, (iv) des bureaux équipés de matériels informatiques performants et (v) le passage d'un contrôle systématique, chronophage et souvent superfétatoire à un contrôle sélectif et ciblé basé sur des techniques d'analyse des risques.

289. Une transformation de l'administration s'opère. Grâce aux réformes ci-dessus, l'administration agit de manière plus stratégique et plus sélective, suivant les produits et les exportateurs et importateurs. Des procédures spéciales sont en place pour faciliter les échanges commerciaux, les produits d'exportation prioritaires, notamment les textiles, bénéficient de procédures spéciales pour accélérer leur passage en douane.

⁵⁵ Suivant les situations, les marchandises peuvent emprunter soit le canal vert, le canal jaune ou le canal rouge

Encadré 3.4 Le cycle informatisé de la procédure de dédouanement

- La ligne maritime enregistre le manifeste;
- Le commissaire en douane entre la déclaration d'importation dans le système informatique ;
- L'administration des douanes émet alors le bordereau;
- L'importateur ou le commissaire en douane règle le paiement à la banque ;
- En retour, ils reçoivent de l'ADG le bon de dédouanement (le droit à enlever) ;
- Le paiement apparaît sur les ordinateurs et la ligne maritime peut exécuter la livraison.

290. Le processus de dédouanement peut commencer quatre jours avant l'arrivée du bateau. Le paiement demande encore une intervention humaine mais lorsque la législation sur la signature électronique aura été approuvée par le Parlement, le paiement pourra se faire avec un clic de souris.

291. De nouvelles fonctionnalités de SYDONIA sont attendues. L'installation de SYDONIA ne signifie pas pour autant que toutes les fonctionnalités de ce système soient opérationnelles. Haïti a choisi d'adopter progressivement les différents modules et de concentrer les efforts sur les plus importants pour le pays. Comme les fonctionnaires de douanes sont de plus en plus familiarisés avec le système, il est prévu de poursuivre la mise en œuvre des fonctionnalités restantes.

292. Contraintes. Le manque de ressources des petites douanes. Selon un article publié par le Forum Economique du Secteur Privé (FESP) en juin 2012, la récente ouverture de bureaux de douane dans les petits ports de cabotage serait en partie responsable de l'augmentation des fraudes. D'après des rencontres avec le secteur privé, ces ports sont bien connus pour leurs pratiques délictueuses. Le trafic y est faible et il est difficile de justifier une affectation suffisante de personnel douanier. Les moyens de fonctionnement des fonctionnaires en poste pour se déplacer et effectuer des contrôles manquent aussi. Reconnaisant les limites financières de l'administration, les auteurs de cet article préconisent de recentrer le personnel douanier sur les points d'entrée les plus importants et de fermer les petits bureaux.

293. Cette proposition du FESP mérite d'être examinée. Un argument contraire est la nouvelle politique du gouvernement qui soutient le développement de pôles régionaux de croissance. Dans la mise en œuvre de cette stratégie, un poste douanier peut se justifier car elle draine d'autres activités et au bout d'un certain temps, on peut espérer une montée en puissance de l'activité économique autour de ces pôles qui à leur tour augmenteront l'activité douanière. Une solution temporaire pourrait être un accroissement du rôle des brigades volantes.

294. La fonction de facilitation du commerce est en train de progresser. La Convention de Kyoto révisée⁵⁶ de 2006 forme le sous-basement des douanes modernes. Elle prévoit notamment l'intégration des technologies de l'information, du commerce électronique et

⁵⁶ La convention internationale sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, généralement connue sous le nom de la Convention de Kyoto, a été adoptée en 1974. Elle a été révisée en 1999 pour refléter l'utilisation des nouvelles technologies, du commerce électronique et d'évaluation des risques. La Convention de Kyoto révisée est entrée en vigueur en 2006.

d'évaluation des risques, ce qui permet de diminuer les inspections manuelles. De même, l'introduction de techniques d'examen d'entrée des marchandises fondées sur des analyses du risque, le profilage du fret avant l'expédition et une meilleure connaissance des acteurs va dans le sens de la facilitation des échanges. Dans certains cas, le dédouanement peut avoir lieu sur les lieux même du travail de l'importateur de manière à gagner du temps. Les douanes haïtiennes ont commencé à incorporer ces concepts dans leur travail quotidien.

295. Certes des efforts restent à faire mais il faut garder à l'esprit que les douanes opèrent à l'intérieur d'un écosystème qu'elles ne maîtrisent pas. C'est notamment le cas pour la signature électronique qui est nécessaire pour informatiser la procédure de dédouanement et qui n'est pas encore adoptée. A l'heure actuelle, la chaîne informatisée est rompue par la nécessité d'une signature que l'importateur doit apposer physiquement. Une loi sur le commerce électronique est en cours d'examen au Parlement et une fois adoptée, elle permettra de donner une nouvelle accélération au processus de dédouanement en entérinant la signature électronique.

296. En dépit des efforts de modernisation du système, la corruption est encore importante. Pendant l'année fiscale écoulée, l'Administration Générale des Douanes a fait des efforts pour maîtriser les pratiques délictueuses : les brigades fixes ont été renforcées et surtout la mise en place de brigades mobiles a contribué à perturber le jeu des fraudeurs. La coopération des différents services des finances a aussi porté ses fruits en augmentant le poids des sanctions fiscales sur le fraudeur. D'une part, la fraude en douane est sanctionnée par la saisie et par une amende, et, d'autre part, le fraudeur est ensuite déféré aux services de la fiscalité sur le revenu où il subit un redressement fiscal, assorti des pénalités fixées par la loi.

297. Défis. Une révolution des esprits est nécessaire pour passer au rôle de facilitateur. Des progrès considérables ont été faits pour moderniser les douanes mais le plus difficile reste à faire. Il s'agit de généraliser l'usage des outils de gestion des risques qui permettront de cibler les potentiels fraudeurs. La contrepartie sera un rôle pro-actif des douanes comme facilitateurs. En parallèle, la diminution des recettes douanières qui s'en suivra logiquement devra être remplacée par un accroissement de la fiscalité intérieure. Une fiscalité dont les effets sont neutres, comme par exemple la taxe sur la valeur ajoutée, est recommandée.

298. Améliorer le corridor nord vers la République Dominicaine. La croissance soutenue et rapide des échanges avec ce pays ainsi que sa demande de négociation d'un accord de libre échange pose de nouveaux défis à l'administration des douanes. La fluidité du trafic peut être augmentée par l'usage de corridors où les obstacles au commerce auront été systématiquement éliminés, tout en diminuant les pratiques intrusives. L'exemple du corridor mexicain-USA laisse songeur : 8.500 camions passent chaque jour entre les douanes de Nuevo Laredo (Mexique) et de Laredo (Etats-Unis), soit plus de 420 camions à l'heure dans l'hypothèse de l'ouverture des douanes pendant 20 heures par jour.

299. Programme de travail de l'administration des douanes. La modernisation des douanes se poursuit et le programme de travail comprend les actions suivantes pour l'année fiscale : (i) Un nouveau code des douanes doit être approuvé par le parlement; (ii) le système d'opérateurs agréés est en préparation avec le soutien de l'OMD; (iii) une revue des opérations de SYDONIA est en cours, notamment pour identifier les fonctionnalités non utilisées et décider d'un

élargissement des opérations que ce système permet; (iv) l'acquisition de matériel d'inspection non intrusif est envisagée ; (v) la rédaction d'un manuel global d'opérations a commencé. Ce manuel comprendra notamment des instructions relatives aux Zones Franches. Ces améliorations des procédures, de la formation du personnel et de l'équipement électronique devraient être suivies par un protocole d'accord entre les autorités douanières, les Zones Franches et Parcs industriels. Par la suite, la réforme des douanes devrait être étendue à l'ensemble du territoire.

3.4.2 Les normes SPS et le Bureau Haïtien de la Normalisation

300. Les agents de la division de la qualité du MCI responsables notamment de l'application des normes SPS devraient opérer côte à côte avec le service des douanes. Ils devraient inspecter les végétaux, fruits, animaux afin d'assurer que les produits qui entrent dans le pays respectent les standards sanitaires établis par l'administration haïtienne. Ce n'est pas le cas. Lors d'entretiens avec le service compétent du MCI, il est apparu que la Division de la qualité disposait seulement de 10 inspecteurs et que ces derniers n'étaient pas affectés aux postes frontières. Leur rôle est pourtant essentiel pour éviter à la population des risques sanitaires ou encore l'entrée dans le pays de pestes et animaux nuisibles.

301. L'autre dimension est l'accès aux marchés extérieurs. En raison du manque de capacité pour la certification SPS des poissons et crustacés, Haïti ne peut pas exporter ces produits aux Etats-Unis. En ce qui concerne les mangues qui ont été attaquées il y a quelques années par la mouche des fruits, une solution a été trouvée : elles doivent passer par un bain chaud avant d'être expédiées aux Etats-Unis. Cette opération est effectuée par l'Association Nationale des Producteurs de Mangues (ANPM) en relation étroite avec le Département de l'Agriculture des Etats Unis. Le coût de l'opération est pris en charge par l'ANPM.

302. Récemment, s'est posé le problème de la traçabilité. Des mangues ayant été piquées par la mouche des fruits, les services de contrôle américains ont arrêté les exportations et ont proposé d'introduire un système de traçabilité basé sur l'identification des manguiers par GPS et l'obligation pour le récoltant d'utiliser des paniers/boîtes correspondant à un arbre donné. Il s'en est suivi des discussions qui n'ont pas abouti. Il ne fait aucun doute que la question de traçabilité sera de nouveau soulevée, soit pour les mangues ou pour un autre produit.

303. Comme Haïti se développe, l'offre de produits agricoles ira en se diversifiant et les procédures deviendront de plus en plus strictes pour certifier les produits haïtiens et permettre leur exportation. L'histoire montre que la validité des certificats délivrés par les laboratoires locaux est souvent mise en question par les pays importateurs car les laboratoires nationaux n'ont pas été accrédités par une autorité compétente internationale pour certifier. L'accréditation d'un laboratoire peut prendre plusieurs mois ou même plus d'une année sous le contrôle d'organisations internationales ou éventuellement nationales. En outre, l'accréditation n'est valable que pour un seul pays ou groupe de pays comme l'Union Européenne car les critères d'appréciation sont différents suivant les pays qui importent. Avant de se lancer sur un programme d'accréditation, il faut donc d'abord examiner les flux commerciaux et faire une projection sur les marchés futurs et cibler les besoins de certification. Le laboratoire local devra donc être équipé du matériel scientifique adéquat et avoir établi sa capacité à résister aux prébendes pour certifier le niveau de qualité.

304. L'importance grandissante des produits agricoles exportés sous le label de produits issus de l'agriculture biologique constitue un nouveau domaine pour la certification. Ces produits sont souvent commercialisés par des ONG et vendus dans des réseaux d'agriculture biologique dans les pays industrialisés où les consommateurs ont été sensibilisés et sont disposés à les payer plus cher. En l'absence de laboratoire, une « certification » peut être réalisée par ces mêmes ONGs dans la mesure où les produits en question ne relèvent pas des règles SPS. Dans ce cas, la certification est un argument de vente et répond aux souhaits et attentes d'un petit groupe de consommateurs.

3.4.3 Les nouvelles orientations du gouvernement

305. Le gouvernement vient d'établir le Centre National de Normalisation, de Certification et de Promotion de la Qualité (CNNCPQ). La nouvelle structure est basée sur des services existant qui seront réorganisés. Le CNNCPQ est un organisme autonome placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Il a pour mission d'organiser et de gérer les activités de normalisation, de certification et de promotion de la qualité. Le CNNCPQ comprend:

- un Conseil d'Administration dénommé le Conseil National de la Normalisation et de la Qualité. Il détermine la politique générale du CNNCPQ et est présidé par le Ministre du Commerce et de l'Industrie. En sont membres les Ministres des Travaux Publics, Transports et Communication, Santé Publique, Agriculture, Environnement, Economie et Finance et trois représentants du secteur privé des affaires;
- une Direction Générale dénommée Bureau Haïtien de la Normalisation (BHN). Le Bureau est l'organe exécutif du Conseil National de la Normalisation et de la Qualité. Le Directeur Général participe aux réunions du Conseil National en tant que Secrétaire Exécutif. Le BHN comprend une Direction de la Normalisation, une Direction de Certification, une Direction de Métrologie industrielle, une Direction de l'Information et de la Formation, une Direction Administrative et Financière;
- un Conseil de Direction formé par l'ensemble des Directeurs du BHN. Le cadre légal de la nouvelle structure est établi. Il reste à présent à mettre en place le personnel, dégager les ressources financières nécessaires au fonctionnement et préparer les programmes de travail. Au départ, il est essentiel d'établir les priorités et des choix difficiles devront être opérés car les activités relatives à la qualité demandent du personnel très qualifié et les coûts d'accréditation sont élevés. Le rassemblement du personnel impliqué dans les activités de qualité au sein du nouveau Bureau Haïtien de la Normalisation (BHN) peut être bénéfique mais il faudra établir avec soin les liens intersectoriels entre le BHN et les différentes administrations concernées. Grâce à un ciblage rigoureux des ressources humaines et financières sur quelques activités ressenties comme prioritaires -par exemple les SPS pour l'agriculture et les normes de construction-, il devrait être possible de bâtir une réputation d'efficacité et de service qui pourra entraîner une hausse des ressources.

306. Une assistance technique de l'ONUDI est déjà donnée depuis plusieurs années à la Division de la Qualité du MCI. Le BHN demandera une assistance technique et la

fourniture de matériels spécialisés. La Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'ONUDI et le fonds d'affectation spéciale de l'OMC pour les activités relatives aux services sanitaires et phytosanitaires ainsi que des sources bilatérales peuvent allouer des ressources. Une autre source de soutien peut être trouvée dans les pays voisins qui ont déjà leur propre architecture de contrôle de qualité, par exemple pour faciliter l'accréditation des laboratoires haïtiens.

3.5 Contexte Légal des Affaires

3.5.1 La législation

307. Le nettoyage des lois qui au fil des années se sont accumulées, la mise en phase de ces lois avec les avancées technologiques et l'importance d'un environnement légal favorable au développement sont autant de raisons qui ont motivé le gouvernement à s'atteler à la modernisation et à la révision du code actuel de commerce. Une Commission Présidentielle a été constituée pour revoir le droit des affaires. L'ampleur de la tâche est considérable car les progrès sur un secteur exigeant aussi des mises en concordance avec d'autres codes. La mission de l'EDIC a rencontré trois des éminents juristes de cette commission dont le mandat est de six mois. Les travaux sont en cours sur un mode très participatif, avec des conférences, interviews et publication d'articles dans des revues spécialisées.

3.5.2 Les cours et le centre d'arbitrage

308. Il y a aussi unanimité pour reconnaître que les problèmes ne s'arrêtent pas à la réforme du code de commerce mais que les institutions qui disent le droit sont très faibles: manque de personnel (greffier mais aussi personnel spécialisé dans le droit des affaires), lenteur des procédures, rémunérations insuffisantes eu égard aux dossiers traités, faiblesse de la jurisprudence...

309. Les différends commerciaux, autres que ceux impliquant l'Etat et les entités gouvernementales, sont gouvernés en Haïti par l'arbitrage comme prévu par la révision de 2006 du Code de Procédure civile de 1963. Un Centre d'Arbitrage Haïtien a été établi en 2008 par la CCIH. Ce Centre d'Arbitrage n'est toutefois pas pleinement opérationnel, il manque de pratique et son fonctionnement doit être modernisé. Par exemple, les accords d'arbitrage doivent être écrits, -ceux conclus par courrier électronique, email, fax ou autre technique électronique- ne sont pas reconnus. Il n'y a pas de restriction sur l'identité des arbitres mais les discussions et documents écrits doivent être en français. En outre, jusqu'à présent il n'y a pas eu d'exécution des sentences arbitrales⁵⁷.

310. Haïti a signé et a déposé les instruments de ratification le 27 octobre 2009 de la convention du Centre International de Règlement des Différends liés à l'Investissement (CIRDI). Cette convention traite des relations entre investisseurs étrangers et l'Etat. Par ailleurs, Haïti a ratifié la convention de New York (1958) sur la Reconnaissance et l'Application des Décisions Arbitrales Etrangères et le traité de « l'agence multinationale

⁵⁷ Ce paragraphe est basé sur "Investing across Borders, Haïti, Indicators of Foreign Direct Investment Regulation, 2012", Groupe de la Banque mondiale et une rencontre avec la CCIH

de garantie des investissements », MIGA ⁵⁸ le 11 décembre 1996. La MIGA protège l'investisseur contre des troubles politiques, coups d'état, etc...

3.5.3 Le cadastre et l'enregistrement des biens

311. Moins de cinq pour cent du territoire haïtien est cadastré et plus de soixante quinze pourcent des contrats fonciers suivent les normes traditionnelles et ne sont pas enregistrés.

La situation est aussi compliquée dans les territoires urbanisés. De nombreux litiges fonciers encombrant les tribunaux. L'amélioration de la sécurité des droits sur le foncier est un impératif tant pour les paysans que pour les investisseurs qui hésitent devant un projet d'investissement qui pourrait les entraîner devant les tribunaux. L'établissement d'un système d'enregistrement des terres fiable est aussi important car il permettra des opérations transparentes et la valeur des terres sera déterminée par le marché. Un autre facteur qui milite en faveur d'un cadastre et de l'enregistrement des biens est l'augmentation de la valeur des biens une fois qu'ils pourront être achetés et vendus. Il s'ensuivra la création d'un marché immobilier. Plusieurs documents de projets ont été signés pour développer le cadastre et un système d'enregistrement mais jusqu'à présent les progrès sont très lents tant est compliquée la situation. Une solution serait de quitter l'approche nationale et diriger les efforts sur des zones prioritaires, comme une ZEI, où il est possible de trouver pour toutes les parties des avantages qui compenseront les possibles inconvénients qui résultent de l'enregistrement.

3,6 Recommandations

311. Sous réserve de leur endossement par le séminaire national qui sera organisé pour valider ql'EDIC, Les actions suivantes pourraient être développées et mises en oeuvre

6-12 mois

1. Améliorer les statistiques nécessaires pour les politiques de développement : D'une manière générale, les statistiques doivent être améliorées afin d'en faire un outil pour la préparation des politiques et pour le suivi et l'évaluation des politiques.

3 Mettre en place un Bureau pour opérationnaliser la Stratégie Nationale d'Exportation

Une requête a été introduite par le MCI auprès du Secrétariat du CIR pour une étude sur les exportations. L'opérationnalisation des recommandations pourrait être une Stratégie Nationale d'Exportation, y compris la création d'un Bureau spécialisé dans la promotion des ventes à l'étranger.

4 Adopter une politique de la concurrence

Il n'existe pas de politique de la concurrence. Qui devrait en être responsable ? Quelles sont les institutions concernées, les missions ? Et quels moyens mettre en place ? Pendant les interviews, plusieurs de nos interlocuteurs ont mentionné le besoin d'une telle politique.

12-30 mois

5 Appuyer le développement des « entrepreneurs sociaux »

⁵⁸ AMGI est en anglais MIGA ; de même CIRDI est en anglais ICSID

Au cours des dernières années, le mouvement associatif -international et national – a joué un rôle important pour amortir les chocs sociaux et participer à la reconstruction. Parmi ces volontaires, certains ont le potentiel de devenir des entrepreneurs sociaux. Une option pour les pouvoirs publics serait d'encourager la transformation d'ONGs (ou de cadres d'une OGN) en « entrepreneurs sociaux ». Une consultation est nécessaire pour mieux paramétrer les activités à entreprendre, évaluer l'intérêt du milieu associatif pour cette sortie par le haut, identifier un premier groupe de candidats et de leur besoins de formation ainsi que préparer un programme de travail.

6 Améliorer les ressources de l'Etat pour financer les grandes infrastructures

L'un des problèmes de l'Etat est la faiblesse des recettes fiscales qui résulte de l'étroitesse de l'assiette fiscale et de l'évasion fiscale. Des actions sont en cours pour remédier à ces problèmes. En outre, nous proposons d'examiner les options suivantes :

- L'aide internationale délivrée au port de Port-au Prince n'acquitte pas les frais de wharfage, soit €150 pour un conteneur de 20'. Haïti devrait demander aux donateurs de les acquitter. Lors des grandes sécheresses qui ont frappé l'Afrique au sud du Sahara pendant les décennies 1970 et 1980, les Etats sahéliens sont parvenus à obtenir de la communauté internationale qu'elle acquitte les droits d'entrée sur l'aide apportée. Ce traitement contribuerait à une gestion efficace du port ;
- Une étude devrait être menée sur la possibilité de recourir aux fonds de pension pour participer au financement des grandes infrastructures. Elle devrait étudier les dispositions légales et réglementaires encadrant les fonds de pension, la nature de leur portefeuille suivant la durée et le risque des produits financiers et examiner les opportunités d'investissement dans des produits financiers liés au développement d'Haïti. Pour assurer la sécurité des fonds de pension, des infrastructures payantes par les usagers assureraient le paiement des échéances ;
- Une consultation est requise pour préparer un plan de travail pour diversifier les services assurantiels que plusieurs interlocuteurs de la mission de l'EDIC ont évoqué spontanément.

7 Adopter et mettre en œuvre le concept de corridor

Les relations commerciales et les opportunités économiques entre Haïti et la RD pourraient être améliorées en mettant en œuvre le concept de corridor. Il y a plusieurs cas où la situation n'est pas optimale, notamment pour Haïti. Il s'agit notamment de revoir l'application des lois et règlements relatifs à la facilitation des échanges, à l'élimination des barrières non tarifaires, à l'adoption de techniques non-intrusives d'inspection et l'utilisation sur une grande échelle des techniques d'analyse des risques, à l'amélioration de la coordination et de la gestion efficiente des différents services. Des mesures pour améliorer les infrastructures de manière à accélérer les transports et à diminuer les réparations répétées des camions dues au mauvais état des infrastructures sont aussi à envisager. Le concept de corridor pourrait être testé sur la route nationale numéro 6 qui lie Cap-Haïtien à Ouanaminthe, sur la frontière avec la République Dominicaine et son prolongement en RD vers les ports de Rio Haina et Caucedo.

Une commission mixte binationale existe mais elle se réunit rarement. Sous cette commission, un groupe de travail conjoint comprenant entre autre la douane, l'immigration, la santé et SPS, les opérateurs logistiques et de transport, les agents responsables de la réglementation et de la sécurité routière, les syndicats des transporteurs, et autorités administratives, devrait être formé.

Ce groupe de travail aurait pour mission l'identification des obstacles, des tensions, et des opportunités manquées et apporterait une esquisse de solutions. Cette première démarche permettrait de voir s'il y a un intérêt partagé pour aller de l'avant. Dans l'affirmative, le groupe de travail sera formalisé, un programme d'actions sera préparé, la structure légale du corridor sera adoptée, et un système de financement sera défini. Des indicateurs de performance seront adoptés. Il est aussi indispensable d'établir un Secrétariat pour le corridor. C'est généralement une structure légère de trois personnes.

8 Mettre au point un système d'information sur l'emploi et l'offre de travail

Le Plan Stratégique de Développement d'Haïti a identifié le problème de mise en relation entre l'offre et la demande de travail. La préparation d'un système d'information interactif est recommandée pour favoriser la mobilité du travail et le choix informé de formation. Dans une phase plus avancée, le système d'information sera institutionnalisé. En outre, un soutien au forum des partenaires du marché du travail paraît nécessaire. Une consultation paraît aussi nécessaire pour identifier les besoins en renforcement des instituts de formation technique, tant en personnel qualifié qu'en moyens matériels.

9 Groupe de travail sur la politique aérienne et portuaire

La faiblesse chronique des ressources fiscales a conduit l'APN et l'AAN à fixer des tarifs élevés pour financer les investissements de base dans leur secteur respectif. Cette politique a eu comme résultat des coûts de services qui sont les plus élevés des Caraïbes, d'où un manque de compétitivité des ports et aéroports. Il est recommandé de constituer un groupe de travail interministériel pour échanger des vues sur le financement des infrastructures, la politique des transports aériens et maritimes et leur impact sur le développement maritime et le tourisme international.

10 Zone Economique Intégrée (ZEI)

Le parc industriel de Caracol est le précurseur d'une ZEI tant par la taille de l'investissement qu'il représente que par les investissements consentis à l'extérieur du parc par le gouvernement et la communauté internationale. Dans son Discours-programme de mars 2012, le Premier Ministre a repris le concept de la ZEI et en a fait un objectif pour son gouvernement. Un soutien à la préparation d'une ZEI pourrait être un investissement.

CHAPITRE IV

SECTEUR DU TEXTILE-HABILLEMENT

312. Le présent chapitre se concentre sur l'étude du secteur textile-habillement haïtien. Après avoir dressé un état des lieux, le chapitre discute des énormes potentiels de développement de la filière. Les principales contraintes auxquelles les entrepreneurs du secteur sont exposés sont ensuite analysées. Enfin, le chapitre présente les politiques actuellement mises en œuvre par le gouvernement pour accompagner l'essor du secteur et conclut avec une série de recommandations visant à promouvoir davantage la croissance des activités de textile-habillement en Haïti.

4.1 Etat des Lieux du Secteur

313. Haïti a une longue histoire de plus de 30 ans avec le textile-habillement. Les Haïtiens ont en particulier une culture d'artisanat fin, de couture, broderie etc. La confection et le textile font partie de leur patrimoine. Dans les années 80 plus de 100.000 Haïtiens travaillaient dans ce secteur. Ce chiffre est descendu à moins de 5,000 suite aux crises politiques et à l'embargo décidé par les Nations Unies en 1993-94. Depuis l'industrie s'est reconstruite pour atteindre 9.000 emplois en 2006, 29.000 en 2012 et un objectif de 100.000 emplois en 2022.⁵⁹ Ces chiffres sont témoin de la résilience de cette industrie. La rapidité de redressement du secteur après le séisme de 2010 est un autre signe très positif de la résilience de ce secteur; seulement 15 mois après cette catastrophe, les exportations étaient de 36 pour cent supérieures aux niveaux antérieurs. Au cours de la dernière décennie ce secteur a connu une croissance moyenne de 9-10 pour cent par an.

4.1.1 Ateliers, Nationalité des investisseurs et emplois

314. Le secteur textile-habillement haïtien compte aujourd'hui 29.000 employés, soit environ 25 pour cent des emplois formels du secteur privé, répartis dans 25 usines de confection. Ces usines sont de dimensions très diverses, employant de 50 à 5.000 personnes⁶⁰. Les investisseurs présents dans le secteur sont essentiellement Haïtiens, et dans une moindre mesure Dominicains, Sud-Coréens et Américains. En outre, des usines de services complémentaires sont opérationnelles et proposent de la broderie industrielle, de la sérigraphie ainsi que des emballages en carton ondulé. Le Tableau 4.1 détaille le nombre d'emplois par entreprise, leur lieu d'implantation ainsi que l'origine des investisseurs.

Tableau 4.1 Entreprises de textile-habillement opérant en Haïti

⁵⁹ CTMO-HOPE

⁶⁰ Association des Industries de Haïti, ADIH; Centre de Facilitation des Investissements, CFI

Entreprise	Emplois	Lieu	Pays
A Plus Garments	397	PAP	Hti-RD
Caribbean Apparel Manufacturing SA (CAMSA)	844	PAP SPI	RD
CODEVI	4 650	OUAN	RD
DKDR Haïti	1 000	PAP SPI	Kor
Fairway Apparel	320	PAP	Kor
Fox River Caribe	53	PAP	US
Genesis	1 275	PAP	Hti
Gildan Active-wear	2 120	PAP	US
Global Manufacturers and Contractors (GMG)*	2 415	PAP	Hti
Horizon Manufacturing	415	PAP SPI	US
Inter American Tailor*	1 170	PAP	Hti
Inter American Woven*	1 540	PAP SPI	Hti
Island Apparel	1 100	PAP	Hti
Johan Company	150	PAP	Hti
Magic Sewing	200	PAP	Hti
Modas Gloria Apparel SA (MGA)	800	PAP SPI	Kor
Multiwear	1 980	PAP	Hti
One World Apparel	800	PAP	Hti
Pacific Sports Haiti	950	PAP SPI	RD-K
Palm Apparel	900	PAP	Hti
Premium Apparel*	1 250	PAP	Hti
Quick Response Apparel	290	PAP	US
Sewing International SA	2040	PAP	Hti
Team Manufacturing	350	PAP	Hti
The Will-Bes Haitian	2 400	PAP	Kor
Sae-A	1000 **	Caracol	Kor

Source : ADIH et CFI ; * Groupe AGACORP 6 375 employés ; ** fin 2013 ; SPI=SONAPI.

4.1.2 Localisation des usines, zones industrielles, zones franches et logistique

315. La plupart des usines sont installées dans les zones industrielles de Port-au-Prince de la SONAPI (Parc Industriel Métropolitain appartenant à l'Etat) et SHODECOSA (privé) avec également quelques usines implantées à Port-au-Prince en dehors de ces zones. Le Parc Industriel Métropolitain (PIM) occupe une superficie de 48 hectares à proximité de l'aéroport international de Port-au-Prince. Il compte 54 bâtiments de 3.000 m² chacun et près de 9.000 personnes y travaillent⁶¹. Le loyer d'un hangar à vocation industrielle dans les zones gérées par la SONAPI est actuellement de \$ 3,00/m²/mois, et de \$5,00/m²/mois dans les zones privées⁶².

316. La zone franche de CODEVI est installée sur la frontière avec la République Dominicaine, prenant ainsi avantage des infrastructures, notamment l'électricité ainsi que les ports plus fiables et moins onéreux, du pays voisin. La législation HELP-HOPE en vigueur permet aux produits fabriqués en Haïti d'utiliser les ports de la République Dominicaine tout en conservant leur accès sans droits de douane au marché des Etats-Unis.

⁶¹ Ces données nous ont été communiquées par M Georges Sassine DG de la SONAPI le 24 octobre 2012.

⁶² FCI et SONAPI

317. La zone industrielle de Caracol dans le nord-est du pays a été inaugurée en octobre 2012 par le Président de la République et de nombreuses personnalités dont le Président Clinton. Elle occupe une superficie de 240 hectares dont 50 sont réservés au groupe textile Sae-A de Corée du Sud. Sae-A, qui opère déjà une usine de maille dans la zone, compte y installer graduellement l'intégralité de sa filière textile-habillement, de la filature au produit fini, et créer ainsi 20.000 emplois. Selon la Banque Interaméricaine de Développement (BID), Caracol comptera 5.400 emplois fin 2013 et 37.000 d'ici 2020. A pleine capacité, un total de 60.000 à 75.000 emplois pourrait y être généré⁶³. La zone industrielle de Caracol, qui est financée par l'USAID et la BID, a sa propre capacité de génération d'énergie électrique, ses routes, ses résidences pour ses cadres, avec commerces et centres de loisir, et son propre système d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées, entre autres. Caracol est un projet très ambitieux qui devra être une zone totalement autonome une fois achevé. La SONAPI a déjà lancé un appel d'offres pour la gestion du parc par une entreprise privée.

318. Les services des douanes sont présents et opérationnels dans les zones industrielles de façon à expédier rapidement les containers de et vers les entreprises y opérant. Aux ports ou autres postes de douane d'entrée en Haïti les containers et produits destinés aux entreprises de ces zones sortent rapidement et en priorité suivant des directives bien établies.

4.1.3 Les produits fabriqués et leurs marchés.

319. Le secteur textile-habillement représente à lui seul près de 90 pour cent des exportations totales⁶⁴ de marchandises d'Haïti. Les produits du secteur sont à plus de 85 pour cent en valeur, des T-shirts, débardeurs et autres produits en maille de coton, simples (HS 6109)⁶⁵, de bas de gamme et avec une très faible valeur ajoutée. Les 15 pour cent restants des exportations du secteur consistent en pantalons, chemises et autres produits de chaîne et trame tel que des vestes, uniformes, en coton, laine ou matières synthétiques.

320. L'industrie Haïtienne ne compte pas d'usines de production de maille ou de chaîne et trame, ni de teinturerie pour servir la confection. La République Dominicaine est le principal fournisseur de maille teinte et dans bien des cas cette matière première arrive déjà coupée prête à être confectionnée en Haïti. Ces produits sont le plus souvent commercialisés par des entreprises Dominicaines et simplement passés en sous-traitance aux confectionneurs Haïtiens.

321. Malgré la forte concentration de l'industrie sur les produits en maille, beaucoup de produits divers et variés sont confectionnés en Haïti allant de vêtements de sports de haut niveau jusqu'aux costumes pour homme. Cette diversité, quoiqu'embryonnaire, laisse présager l'adaptabilité de la main d'œuvre à des produits plus sophistiqués. De même, le nombre important de marques ou chaînes de distribution pour lesquels l'industrie confectionne (à des niveaux de sophistication différents suivant les segments du marché) tend à confirmer ces capacités potentielles.

⁶³ Selon les informations données par G. Sassine DG SONAPI

⁶⁴ COMTRADE

⁶⁵ COMTRADE

322. Les Etats Unis sont le principal débouché de la production Haïtienne, avec plus de 90 pour cent des exportations vendues sur ce marché et représentant un total de \$ 700 millions en 2011. Haïti se classe au 5^{ème} rang des exportateurs de produits en maille vers les Etats Unis après la Chine, le Mexique, le Honduras et le Salvador. Les autres destinations par ordre d'importance sont l'Union Européenne (4 pour cent) et le Canada (3 pour cent).

323. Le Tableau 4.2 montre que les prix de vente moyens des produits fabriqués en Haïti sont bas. Seul le Bangladesh a un prix moyen au SME (square meter equivalent) moins élevé. On voit aussi que même la Chine et le Vietnam ont des prix moyens supérieurs. Les pays ayant des coûts de main d'œuvre supérieurs produisent des articles plus haut de gamme, comme par exemple l'Ile Maurice ou le prix du SME est 2,5 fois supérieur à celui d'Haïti.

Tableau 4.2 Comparaison des prix moyens des importations de vêtements aux Etats Unis en provenance de différents pays⁶⁶

PAYS	\$US (x1000)	SME* (x1000)	US \$/SME
Haïti	701, 000.00	276, 000	2,54
République Dominicaine	664, 000.00	222, 000	3,00
Bangladesh	3, 501, 000.00	1, 539, 000	2,28
Cambodge	2, 592, 000.00	1, 037, 000	2,60
Chine	29, 392, 000.00	9, 738, 000	3,07
Vietnam	6, 644, 000.00	1, 998, 000	3,32
Pakistan	1, 654, 000.00	626, 000	2,64
Sri Lanka	1, 400, 000.00	331, 000	4,22
Kenya	261, 000.00	75, 000	3,48
Ile Maurice	156, 000.00	23, 000	6,78

SME= Square Meter Equivalent est l'unité de mesure utilisée pour le volume des importations par les douanes américaines⁶⁷

4.1.4 Salaires, productivité et conditions de travail.

324. Dans la filière textile, la semaine de travail est de 6 jours de 8 heures, soit 48 heures par semaine ou 208 heures par mois. Les heures supplémentaires de 2 heures/jour sont autorisées avec une majoration de 50 pour cent Le code du travail prévoit aussi un 13ème mois payable en fin d'année ainsi que des congés payés de 15 jours ouvrables par an ("ouvrable" et non calendaire). La dernière hausse du salaire minimum décidée après les mouvements sociaux de 2008 est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2012. Cette hausse s'applique uniquement au secteur des industries de transformation textile-habillement d'exportation. Le salaire journalier est passé de 70,00 HTG (\$1,75) à 125,00 HTG (\$3,00) le 1^{er} octobre 2009, puis à 150,00 HTG (\$3,60) en 2010 et à 200,00 HTG (\$5,00) le 1^{er} octobre 2012. Cette dernière augmentation représente une hausse de 60 pour cent sur 3 ans et risque de pénaliser la compétitivité d'Haïti, d'autant plus que le texte de loi précise qu'avec les primes de productivité, les entreprises doivent en fait atteindre l'objectif de payer un salaire journalier de 300,00 HTG (\$7,50). Le salaire en Haïti est donc pratiquement le même qu'en République Dominicaine où le salaire minimum est de \$6,76 par jour. Avec ce nouveau niveau de salaire, Haïti est désormais très au-dessus des salaires des pays asiatiques et de la région avec lesquels il est directement en compétition.

⁶⁶ Douanes américaines, 2011.

⁶⁷ US Department of Trade. Office of Textiles and Apparel, OTEXA

325. La productivité est relativement faible en comparaison avec les standards mondiaux de l'industrie. Par contre, les travailleurs Haïtiens du textile, dont 60 pour cent sont des femmes, ont tendance à rechercher des emplois stables et sont donc relativement assidus. L'absentéisme et la rotation de personnel sont très bas, respectivement à 2 pour cent et 5 pour cent par an.

326. Haïti est partie prenante au programme « Better Work » depuis 2009, qui vise à promouvoir les meilleures pratiques en ce qui concerne les conditions de travail et les droits des travailleurs dans les usines. Ce projet est géré conjointement par l'IFC et l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Un audit est effectué régulièrement dans les usines afin de les contrôler et les guider pour se mettre en conformité avec les normes internationales reconnues dans le secteur de la confection, et exigées par les acheteurs. Le dernier audit effectué en Septembre 2012 mentionne la non-adhérence d'un grand nombre d'établissements aux règles légales de protection des ouvriers et de rémunération salariale (21 sur 22 interrogés).

4.1.5 Formation de la main d'œuvre

327. Il existe en Haïti plusieurs établissements spécialisés dans la formation aux compétences techniques requises par le secteur du textile-habillement. Le centre de formation « apparel training centre » a été mis au point par - (TC)2 - un organisme américain reconnu dans le domaine de formation pour les industries de l'habillement. Ce centre situé dans le Parc Industriel Métropolitain de Port-au-Prince a une capacité de formation de 700 - 1.000 personnes par an aux postes de machinistes ainsi que mécaniciens. En outre, l'Ecole Nationale des Arts et Métiers (ENAM) forme aussi des machinistes et l'Institut National pour le Développement de la Couture (INDC) compte 600 ateliers répartis à travers toutes les provinces du pays. Le développement de la zone de Caracol prévoit une école de formation ainsi qu'une liaison avec l'Université Henry Christophe de Limonade qui se trouve à 10 km de Caracol. Des cours seront assurés par cette université pour la formation des cadres.

4.1.6 Associations d'industriels

328. Les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH). Il existe 10 chambres de commerce et d'industrie départementales regroupées au sein de la CCIH. Deux autres chambres sont associées, la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage et la Chambre de l'Artisanat et des Métiers. La CCIH compte plus de dix mille membres dont seulement 300 sont formels. Ses ressources sont limitées, la cotisation des membres étant fixée par la loi.

329. L'Association des Industries d'Haïti (ADIH). L'ADIH est une association du secteur privé qui regroupe une centaine d'entreprises industrielles. La grande majorité des entreprises du secteur textile-habillement en sont membres. L'association est le porte-parole privilégié du secteur privé vis-à-vis de l'Etat. Elle est représentée dans plusieurs comités consultatifs publics privés liés au développement économique du pays. Elle est dirigée un conseil d'administration issu de ses membres et un Directeur exécutif. L'ADIH organise régulièrement des séances de formation pour ses membres sur des sujets divers.

4.2 Potentiel du secteur

330. Sa localisation au cœur des caraïbes, son cadre réglementaire favorable au développement d'entreprises aux capitaux étrangers, ainsi que les accords commerciaux préférentiels dont le pays dispose et sa main d'œuvre abondante font d'Haïti une économie attractive pour les entrepreneurs du secteur textile-habillement. En outre, il existe dans le monde un grand nombre de marchés de niche qui sont exploités ou attendent d'être exploités dans lesquelles Haïti pourrait s'insérer.

331. Géographie. La proximité géographique par rapport aux Etats-Unis est en soi un avantage non négligeable qu'Haïti pourrait mieux exploiter. En outre, du fait de sa proximité et d'une infrastructure de bon niveau, la complémentarité avec la République Dominicaine pourrait être utilisée d'avantage pour le développement de la filière textile-habillement, et ce dans une vision 'gagnante-gagnante' pour les deux pays. Une commission mixte a été créée à cet effet, mais semble-t-il qu'elle ne se réunit plus.

332. Cadre réglementaire. A travers le Code des investissements, la Loi sur les parcs industriels et la Loi sur les zones franches, les conditions d'opération offertes par Haïti aux entreprises exportatrices sont parmi les plus attractives au monde, notamment:

- Possibilité pour les étrangers de détenir 100 pour cent de l'actionnariat de l'entreprise;
- Exonération totale de toutes taxes et droits à l'importation de tous les équipements et matériaux nécessaires au fonctionnement de l'entreprise;
- Autorisation de rapatrier la totalité du capital investi ainsi que les bénéfices;
- Exonération totale de tout impôt et taxe sur les sociétés pendant 15 ans. Après cette période de grâce de 15 ans les taxes et impôts sont introduits graduellement sur une période de 6 ans;
- Admission temporaire en exonération totale de tous droits, taxes et cautions à l'importation des matières premières, accessoires et emballages;
- Exonérations totales de tous droits et taxes à l'exportation;
- Exonération de paiement de frais de vérification (SGS) à l'importation et à l'exportation;
- Autorisation d'accélérer la dépréciation des immobilisations.

333. Accords préférentiels. Haïti bénéficie d'un accès privilégié au marché des Etats-Unis à travers les législations HOPE et HELP comparables à l'AGOA pour les pays Sub-Sahariens d'Afrique. Aucun droit ni taxe n'est perçu à l'entrée sur le territoire des Etats Unis pour toute importation de produits de textile-habillement confectionnée en Haïti, et ce quelle que soit l'origine des matières premières utilisées. Toutefois, les conditions offertes par ces lois américaines prennent fin en 2020 sauf reconduction. La visibilité dans le temps de ces accords a eu un impact positif sur la production d'articles d'habillement en Haïti. Ces lois auraient pu encourager l'investissement en amont de la filière si d'autres obstacles à l'investissement avaient été résolus.

334. Quoique l'Accord de Partenariat Economique (APE) ne soit pas encore ratifié, Haïti bénéficie aussi de l'accès au marché des 27 pays de l'Union Européenne en exonération de droits et taxes. Ce marché est très peu exploité par l'industrie actuellement. Par ailleurs, Haïti bénéficie aussi d'un accès privilégié au marché Canadien encore une fois trop peu exploité.

4.2.1 Main d'œuvre

335. Il existe une abondante ressource de main d'œuvre disponible en Haïti, répartie sur l'ensemble du territoire. Quoique les chiffres exacts ne soient pas connus du fait d'une économie informelle importante, il est reconnu que 80 pour cent des Haïtiens seraient sans emploi ou sous employés. Des ouvriers travaillant sur des machines confectionnant des T-shirts peuvent facilement confectionner des produits plus haut de gamme, et ce, avec un minimum de formation. La confection est la partie de la filière textile-habillement qui requiert relativement peu d'investissements par emploi créé en comparaison de la filature, le tissage ou la maille circulaire. Bien qu'il soit vrai que de maîtriser l'ensemble de la filière permette de réagir plus rapidement aux commandes, ce que demande de plus en plus le marché, étant donné qu'Haïti n'a pas encore les ressources énergétiques et logistiques pour offrir aux investisseurs toute la filière, la confection doit être encouragée en priorité.

336. Et ce d'autant plus que généralement, lorsqu'une masse critique de confection est atteinte, les opérateurs se situant en amont de la filière ont tendance à s'intéresser automatiquement aux opportunités d'investissements dans le pays. Cette logique industrielle permet alors au pays de valoriser d'abord sa principale ressource en créant le maximum d'emplois avec de moindres investissements, et permet ensuite aussi au pays d'adresser ses handicaps que sont le manque d'infrastructures, de formation et autres qui sont relativement longs à mettre en place.

4.3 Contraintes de développement du secteur

337. Les personnes rencontrées, qu'elles soient de l'administration publique, du secteur privé, ou des organismes internationaux, sans exception, ont souligné les principaux obstacles au développement du pays qui peuvent être regroupées en trois grandes catégories: capital physique et humain, cadre réglementaire et institutionnel, et climat des affaires.

4.3.1 Capital physique et humain

338. Le développement du secteur peut être compromis par les conditions déficientes des infrastructures maritimes et aéroportuaires. Le passage à l'export d'un container de vingt pieds coûte 4 fois le prix de la même prestation en République Dominicaine (\$600,00 contre \$150,00). Dû au manque de concurrence et d'équipements modernes, l'inexistence de grues portiques par exemple, et au manque d'efficience en général, Port-au-Prince est le port le plus cher des caraïbes. Le manque d'aéroports internationaux pourrait être aussi déterminant pour des niches nécessitant les exportations par avion.

339. L'eau et électricité sont très chères, et leur fourniture peu fiable par rapport aux pays avec lesquels Haïti est en concurrence. Leur fourniture est en outre largement insuffisante pour les besoins actuels du pays. L'électricité coûte \$0,28/kwh en Haïti contre moins de \$0,10/kwh dans certains pays d'Asie. L'électricité représente 1 pour cent des coûts d'opération d'une usine de confection en Haïti contre 5 pour cent ailleurs. Ces coûts d'énergie électrique, trois fois supérieurs à ceux de pays concurrents, ne vont pas favoriser l'investissement en amont dans l'installation de filatures, d'usines de tissage ou de tricotage qui consomment beaucoup d'énergie. L'eau, quand il y en a, coûte près de \$ 1,00/m³.

4.3.2 Cadre réglementaire et institutionnel.

340. Les hausses consécutives des salaires minima dans le secteur ont affaibli considérablement son potentiel de profitabilité (pour rappel, le salaire minimum est passé de \$3,60/jour à \$5,00/jour avec pour objectif de payer \$7,50/jour avec les primes de productivité). La dernière hausse du salaire minimum va rapidement rendre les entreprises moins profitables que par le passé, et quelques entreprises risquent même la fermeture à brève échéance. Certaines entreprises payaient déjà à leurs bons ouvriers productifs des salaires de \$7,50/jour avant la hausse. Ceci implique que les ouvriers percevaient le salaire minimum de \$ 3,60 plus une prime de \$3,90 liée à la productivité (prime à la pièce). Avec cette hausse, les entreprises peuvent difficilement baisser la prime de productivité pour le même travail afin de minimiser l'effet de la hausse du salaire de base. Si une entreprise décide de maintenir sa prime au même niveau, elle paiera \$5,00 plus \$3,90 pour le même travail, soit \$8,90. Le salaire minimum est généralement associé à un nombre d'opérations (ou pièces) minimum qui doivent être réalisées dans une journée. Ce minimum de pièces demandées est déterminé en fonction du temps requis pour une opération. En réalisant ce nombre de pièces, l'ouvrier a la garantie de recevoir ce salaire minimum, mais s'il n'arrive pas à atteindre ou dépasser ce nombre il perdra rapidement son emploi pour manque de productivité. Les primes sont donc obtenues et payées seulement lorsque l'ouvrier réalise plus de pièces que le minimum demandé. Quel que soit le salaire minimum, le nombre de pièces à réaliser pour atteindre un bonus reste le même. Lorsque le salaire minimum augmente on ne peut en effet pas demander à un ouvrier de faire plus de pièces pour atteindre des primes ou bonus. On est en toute logique forcé donc de maintenir le nombre de pièces à réaliser pour atteindre le nouveau salaire minimum constant. Afin de donner aux ouvriers de bonnes incitations, le montant de la prime reçu pour une pièce réalisée au-dessus du minimum requis ne doit pas être inférieur à celui permettant d'atteindre le minimum (produire plus ne doit pas rapporter moins). Dans la pratique l'entreprise devrait même augmenter ce prix à la pièce pour qu'elle soit en corrélation avec le montant du salaire minimum. En ne le faisant pas il y a un risque de perte d'attractivité de l'ouvrier pour le bonus qui devient alors moins intéressant par rapport au nouveau salaire minimum.

Tableau 4.3. Résumé de la répercussion de la hausse du salaire minimum sur le salaire total d'un ouvrier.

	Avant le 1 ^{er} Octobre 2012	Après le 1 ^{er} Octobre 2012	
		OPTION 1	OPTION 2
Pièces produites par jour	750 unités	750 unités	750 unités
Salaire minimum légal	\$ 3,60	\$ 5,00	\$ 5,00
Pièces pour atteindre salaire mini.	360 unités	360 unités	360 unités
Prix de la pièce au salaire minimum	$\$3,60/360 = \$0,01$	$\$5,00/360 = \$0,014$	$\$5,00/360 = \$0,014$
Pièces avec prime (750-360)	390 unités	390 unités	390 unités
Prix à la pièce au-dessus de 360	\$0,01	\$0,01	\$0,014
Prime à la pièce	$390 \times \$0,01 = \$3,90$	$390 \times \$0,01 = \$3,90$	$390 \times \$0,014 = \$5,46$
Salaire total	\$ 7,50	\$ 8,90	\$ 10,46
Augmentation réelle	0	18,7%	39,5%

341. Le Tableau 4.3 ci-dessus récapitule l'impact de la hausse du salaire minimum d'Octobre 2012 sur le coût du travail à partir d'un cas hypothétique. L'option 1 rend la prime pour des pièces supplémentaires moins attrayante par rapport au nouveau salaire minimum. Le détail des différents scénarios de gestion des salaires et primes est disponible à l'annexe de ce chapitre.

342. La difficulté à faire des ouvriers travailler en rotations 3x8h due à la législation actuellement en vigueur est un autre frein aux investissements industriels en amont de la confection. En général, la productivité des usines est faible et l'encadrement local défaillant. On observe actuellement un manque de cadres moyens, contremaîtres et superviseurs pour les fabriques, si bien que dans beaucoup d'usines ces postes sont occupés par des expatriés, et en particulier des Dominicains. Enfin, les méthodes modernes de gestion de la production et d'optimisation de la productivité sont encore peu répandues dans les usines en Haïti.

343. Ceci exposé, dans le monde, des articles d'habillement sont fabriqués :

- dans des pays où les salaires minimaux varient de \$1,50/jour à \$15,00/heure;
- dans des usines au sein de zones franches industrielles à proximité d'un port, ou au contraire à l'intérieur d'un pays loin d'un port;
- dans des pays bénéficiant d'accès privilégiés aux grands marchés ou pas.

344. La possibilité de libéraliser totalement le secteur textile-habillement sans que cela représente un important manque à gagner pour les recettes douanières du pays; a savoir enlever toutes les taxes et droits sur tous les intrants, les machines, les accessoires utilisés par cette industrie, à l'exception des produits finis, même s'ils ne sont pas destinés aux entreprises franches. Cette mesure aurait certainement un effet très positif pour les petits ateliers de confection en ville.

4.3.4 Climat des affaires

345. L'accès au crédit est très limité et cher pour venir en aide aux investissements. Ceci est un frein énorme au développement du secteur textile-habillement dont la tendance est de plus en plus d'offrir « le full package » aux clients, ce qui équivaut à acheter directement les matières premières et autres accessoires au lieu de se les faire livrer par l'acheteur. De ce fait les entreprises sont amenées à avoir des besoins de liquidités plus importants pour financer leurs achats. Les entreprises qui ne suivront pas cette tendance mondiale de plus en plus généralisée sont appelées disparaître ou subir les interventions d'intermédiaires qui financeront ces achats contre des prix de toute façon moins élevés.

346. La corruption a été citée à plusieurs reprises comme un obstacle au développement du secteur. Il a été remarqué dans certains pays où existent des zones franches qu'il y a une mécompréhension de la part des institutions sur le mode de fonctionnement de l'industrie du textile-habillement. Effectivement les agents des douanes voient d'importants volumes de marchandises entrer et sortir des entreprises sans qu'elles payent de droits ni de taxes. Ils ont souvent du mal à comprendre que ces zones franches soient faites uniquement pour créer de l'emploi, générer des devises en exportant, et pas des recettes douanières. Entre autres, des demandes de « cadeaux » peuvent en découler pour accélérer des procédures et faciliter la bonne marche des affaires des entreprises franches. Il peut aussi y avoir une image négative des zones

franches vues comme exploitant les pauvres ouvriers et qui pourraient ainsi encourager la corruption, en particulier dans les usines qui ne respectent pas à la lettre la législation du travail. « Zone Frans = Zone Soufrans » était la rhétorique créole à l’île Maurice dans les années 80. Une meilleure communication de l’Etat et des opérateurs pour expliquer que l’objectif des zones et entreprises franches est en priorité la création d’emplois, donc le bien être des Haïtiens semble nécessaire.

347. Les importations importantes de vêtements de seconde main provenant des pays industrialisés sont en train de remplacer les petites boutiques de tailleur qui les unes après les autres ferment. Arrêter les importations de vêtements usagers permettrait de réhabiliter les activités de couture. À terme, certains de ces petits tailleurs pourraient travailler pour des grandes firmes qui travaillent pour l’exportation.

4.4 Défis Stratégiques

348. Afin de parvenir au développement harmonieux du secteur textile-habillement, Haïti doit faire face à plusieurs défis, allant de niveau de complexité des produits exportés aux marchés où la production est écoulee, en passant par le renforcement du cadre institutionnel.

4.4.1 Produits exportés

349. En premier lieu, il est nécessaire de faire évoluer la production du secteur vers des produits plus compliqués à confectionner en utilisant l’atout principal d’Haïti, à savoir sa main d’œuvre abondante et relativement bon marché. Il existe d’autant plus un nombre infini de niches qui sont exploitées, ou à exploiter. La production textile –distincte de l’assemblage- va généralement dans les pays où le coût de l’électricité est compétitif, l’accès au capital aisé, et où l’environnement politique est suffisamment stable et prévisible pour que des investissements lourds et avec une rentabilité sur le long terme soient envisageables. Par contre, les usines de confection nécessitant des investissements plus modestes, consistant en machines facilement déplaçables vont eux vers des pays géographiquement et économiquement très différents, pourvu qu’il y ait une abondance de main d’œuvre et que celle-ci soit apte à travailler.

350. Les éléments clés pour une industrie de confection florissante et pérenne sont :

- des salaires, coûts de location de bâtiments industriels et de l’énergie électrique compétitifs ;
- disponibilité d’espaces industriels, de main d’œuvre qualifiée, un environnement de travail sain ;
- des usines respectant les standards internationaux des conditions de travail ;
- un accès facile aux marchés internationaux pour l’achat des matières premières et autres intrants ainsi que pour vendre les produits finis ;
- des services logistiques efficaces pour accélérer les passages aux frontières tant pour les intrants que les produits finis ;
- des relations soutenues et de confiance mutuelle avec les acheteurs ;

- des accords commerciaux préférentiels qui donnent des accès aux marchés avec des avantages douaniers augmentent aussi l'attrait d'un pays pour l'investisseur potentiel (HOPE, HELP, AGOA, APE etc.).

351. Une fois ces éléments clés réunis, chaque entreprise de confection cherche ses niches dans le marché: que ce soit la production de volumes d'articles simples; le développement d'une capacité de modifier souvent ses lignes de production pour plus de flexibilité; l'utilisation de ses meilleurs ouvriers pour effectuer des travaux plus complexes; l'augmentation de la valeur ajoutée par des procédés tels la broderie, l'impression, les lavages spéciaux, etc. ; ou encore l'intégration du contrôle des stocks des acheteurs afin d'accélérer la réactivité de la production tout en permettant moins de stock chez l'acheteur.

352. Haïti rassemble déjà beaucoup de ces éléments clés et est prêt à remédier à ceux qui sont manquants ou défaillants. De plus, une industrie de confection florissante et en pleine expansion est un catalyseur fort pour la venue d'investissements en amont de la filière.

353. Débouchés. Un aspect crucial est l'accroissement des exportations vers l'UE où le marché est plus rentable que celui des Etats Unis ainsi que vers l'Amérique du Sud comme le Brésil, l'Argentine, ou la Colombie. Pour ces marchés, les séries sont plus courtes et demandent une grande flexibilité dans la production. Par exemple, l'Ile Maurice dont les salaires sont trois fois supérieurs à ceux d'Haïti, exporte \$100 millions aux Etats-Unis et 10 fois plus vers l'UE.

4.4.2 Cadre institutionnel et environnement des affaires.

354. Les défis peuvent ici être listés comme suit :

- attirer à terme des investissements en amont de la filière, filatures, maille, tissage et teintureries ;
- augmenter les Investissements Directs Etrangers (IDE) qui sont actuellement 2,4 pour cent du PIB contre 7,45 pour cent dans la région ;
- améliorer la qualité des infrastructures défaillantes et en réduire les coûts ;
- remplir avec des investissements durables et gérer de manière pérenne et sans subventions les grandes zones industrielles, et en particulier celle de Caracol ;
- élargir les opportunités qui permettraient au plus grand nombre de participer au secteur textile-habillement. Encourager le développement de PME pouvant prendre de la sous-traitance d'entreprises plus importantes ;
- suspendre les autorisations d'importations de vêtements usagés qui tuent les petits ateliers de confection et tailleurs de quartiers ;
- remédier à la lenteur des opérations portuaires, syndicat des débardeurs puissant, pas de travail de nuit pas de grues portiques ;
- revisiter le cadre légal. Compte tenu du nombre de dossiers, études etc. réalisées, il semblerait que l'Etat soit conscient des manquements du cadre légal en Haïti. Il faut trouver des solutions afin d'accélérer le grand nombre de réformes identifiées et qui sont un frein à l'investissement, et donc au développement du pays ;
- accélérer la formation des cadres, agents de maîtrise, mécaniciens, et autres responsables d'équipes Haïtiens ;

- disposer d'infrastructures adéquates, car l'urbanisation rapide à Port-au-Prince va contraindre les futurs développements de zones industrielles à s'éloigner du centre-ville ;
- mettre en œuvre la stratégie pour le développement des Zones Economiques Intégrées (ZEI).

4.5 Politique gouvernementale pour le secteur

355. La priorité principale exprimée par le gouvernement ainsi que les agences d'aide internationale est la création d'emplois. De nombreux projets déjà réalisés, en cours de réalisation ou au stade d'étude démontrent l'engagement et la volonté du gouvernement de prendre les mesures nécessaires, en vue de réaliser cet objectif prioritaire de création d'emplois. A cette fin, la politique engagée sur tous les fronts vise en particulier à attirer des investissements privés Haïtiens ou étrangers.

356. Parmi les initiatives gouvernementales allant dans ce sens, on peut citer, entre autres :

- la loi sur les investissements, la loi sur les zones franches ainsi que les textes d'application ;
- la SONAPI et le Parc Industriel Métropolitain, le développement de zones industrielles à Caracol et à Port-au-Prince ;
- le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) dont l'objectif est de promouvoir, faciliter et accompagner les investissements. La mise en place d'un guichet unique pour les entreprises sera opérationnelle fin 2012 ou début 2013. Le CFI a aussi la responsabilité d'améliorer 3 indicateurs DBI qui sont la création d'entreprise, le commerce transfrontalier (export et import) et l'obtention de permis de construction d'un bâtiment industriel (autorisations diverses, électricité, eau etc.) ;
- la mise en place de commissions pour proposer les réformes à entreprendre afin d'améliorer le classement dans chacun des indicateurs utilisés pour le classement général du rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale et IFC ;
- le Comité Technique pour la Mise en Œuvre de la Loi HOPE (CTMO-HOPE). Comprendant 9 membres plus un représentant du Premier Ministre : (i) 3 représentants de l'Etat (Finances, Commerce et Industrie, Affaires Sociales), (ii) 3 représentants syndicaux textile-habillement et (iii) 3 représentants du secteur privé (ADIH, AMCHAM, Maritime) ;
- la Commission Présidentielle sur la réforme du droit des affaires. Cette commission est dirigée par les plus éminents juristes en la matière en Haïti. Un plan de travail a été établi et soumis au Gouvernement, mais le comité de pilotage n'est pas au complet, deux représentants du secteur privé ne sont pas encore nommés par le Premier Ministre ;
- la participation au programme « Better Work Haiti » est une démarche obligatoire dans le cadre de HOPE II pour améliorer les conditions de travail et les mettre en conformité avec les meilleures pratiques internationales (programme Technical Assistance Improvement and Compliance Needs Assessment and Remediation TAINCAR) ;
- la volonté exprimée par le projet de compétitivité du PNUD et aussi par Monsieur le Ministre du Commerce et d'Industrie d'aider le développement d'industries locales capables de fournir des matériaux aux grosses entreprises. Il s'agit d'aider des entrepreneurs locaux à fabriquer des produits de substitution aux importations là où cela est possible, et sans protection particulière à la frontière ;

- la Commission Présidentielle pour la Croissance et l'Investissement. Cette commission est structurée suivant le modèle Singapourien. Elle comporte 35 membres bénévoles dont 7 anciens Présidents (Bill Clinton), des Prix Nobel d'économie, 15 dirigeants d'entreprises du Forbes 500 et d'autres personnalités mondiales. Cette commission conseille sur des initiatives pour améliorer le climat des investissements, l'image d'Haïti, l'emploi, l'énergie, l'Etat de droit, l'éducation et l'environnement. La commission conseille aussi sur l'amélioration du classement DBI du pays.

357. Ce qui précède n'est pas exhaustif des efforts déployés par les Autorités pour rendre le pays plus attractif aux investissements, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Il existe une multitude d'autres initiatives en cours ou en projet, des commissions, comités ad hoc, et autres, gérées par la Présidence, le Premier Ministre, et autres Ministères et organismes d'Etat. On peut cependant douter de l'efficacité de ces initiatives qui se chevauchent souvent et qui pourraient de facto diluer ou réduire les responsabilités de l'exécutif et se trouver dans des situations de blocage administratif. Une coordination effective de toutes ces initiatives semble ainsi nécessaire afin aussi d'éviter des doublons.

4.6 Recommendations

358. Les recommandations ci-après ont été classées selon des délais d'exécution prédéterminés. En réalité, toutes ces recommandations sont urgentes pour le développement du secteur textile-habillement d'Haïti. De ce fait, le classement est par ordre de ce qui semble réalisable dans les fourchettes de délais et pas ce qui serait souhaitable dans l'absolu. De même, les recommandations et leur mise en œuvre peuvent s'échelonner bien au-delà des délais dans lesquels ils apparaissent.

359. Primordial à toutes ces recommandations, une consolidation des relations entre le Secteur Privé et l'Administration est nécessaire. Ces relations doivent viser à mettre en confiance mutuelle les parties avec un objectif commun qui est le développement d'Haïti. Sans cela, la mise en pratique de toute recommandation sera plus difficile. L'Administration doit être consciente qu'elle travaille pour que le secteur privé soit performant et crée le maximum d'emplois et le plus rapidement possible.

3 à 12 Mois

1. **Constituer un groupe de travail ad hoc** avec le CMTO-HOPE, l'ADIIH, des patrons d'entreprises textiles, des responsables des parcs industriels, des syndicats du secteur textile, du MCI et du Ministère de la Planification pour entamer un dialogue sur le futur du secteur et sur les mesures à prendre pour augmenter sa productivité de manière à compenser la perte en 2020 des avantages d'accès au marché américain. Les questions qui pourraient être abordées sont :

- identifier des niches qui permettent d'éviter la concurrence avec les pays asiatiques adeptes des «gros volumes et faibles valeurs» et au contraire se positionner sur des produits demandant une intensité plus élevée d'utilisation de main d'œuvre et avec plus de valeur ajoutée ;
- vérifier si l'option de se positionner sur des produits synthétiques plutôt que sur des produits en coton est réaliste. En effet, les droits de douane aux Etats Unis sont de 16,5 pour cent pour des T-shirts en coton, et de 32 pour cent pour les produits en matières

synthétiques. Le produit en synthétique confectionné en Haïti bénéficie d'un avantage comparatif important vis-à-vis d'un produit asiatique en coton. Quelles seraient les mesures à prendre pour faciliter la transition vers des produits synthétiques, entre autres, la formation au travail de l'aiguille des ouvriers ;

- déterminer les niches que pourrait développer l'industrie de confection afin d'optimiser la croissance des exportations sur le Marché des Etats Unis;
- engager le dialogue avec des partenaires régionaux, en République Dominicaine, au Brésil ou au Mexique par exemple, pour la production des matières premières et accessoires destinées aux confectionneurs en Haïti ;
- mesurer l'impact qu'aurait la libéralisation totale du secteur textile sur les recettes douanières. Une analyse de ces données devrait permettre de légiférer dans ce sens car le manque à gagner en recettes éventuelles sera largement compensé par la dynamisation et l'extension du secteur ;
- étudier l'opportunité de développer une niche de semi sur mesure avec les Etats Unis.

2. **Augmenter sensiblement la productivité des entreprises du textile** afin de rester compétitif malgré les récentes hausses de salaires. Les entreprises doivent investir dans des méthodes de production qui réduisent les coûts unitaires.

3. **Améliorer l'ambiance, l'environnement du poste de travail, la communication entre hiérarchies, le flot et l'équilibrage de la production sont les éléments clés.** Pour une meilleure productivité, il faut augmenter le temps d'utilisation des machines à coudre (le temps de piquage réel) et réduire les temps de manipulation des pièces à être montées ensemble. D'une simple réorganisation de la chaîne de montage à l'utilisation de systèmes informatisés de transport des panneaux, la productivité peut être sensiblement améliorée, sans travail plus difficile physiquement pour l'ouvrier. En coopération avec l'ADIIH, les syndicats et les institutions spécialisées de formation, développer et mettre en œuvre un programme de formation pour les cadres du secteur, afin de leur donner une « boîte à outils » pour mesurer la productivité de leur entreprise et choisir des options pour l'améliorer, y compris le dialogue avec les ouvriers et contremaîtres sur les réformes à entreprendre. Proscrire l'importation de vêtements de friperies. Cette mesure relancerait la confection locale à travers les petits ateliers ou tailleurs de quartier qui pourraient ensuite devenir des sous-traitants des plus importantes entreprises exportatrices ;

4. **Ouvrir un dialogue avec les responsables politiques sur les sujets suivants qui sont importants pour le futur de l'industrie textile:**

- l'accroissement de la production et de la qualité d'électricité et les mesures pour diminuer son coût de manière à être compétitif avec les pays de la région;
- les projets de développement de parcs industriels / zones industrielles Intégrées ;
- la diminution des coûts de transport maritime ;
- les mesures pour mettre en place la politique de décentralisation et implications pour l'industrie textile, y compris des incitations

5. **Développer des contacts avec des entreprises européennes et se positionner sur le marché européen avec des produits plus complexes, à plus forte valeur ajoutée, mais en volumes moins importants.** L'industrie devrait cibler ces marchés qui à terme sont plus adaptés que les grands volumes qu'elle produit actuellement.

12 à 24 Mois

6. Mettre en valeur une image du produit textile-habillement Haïtien en créant une « Haitien Brand ». Le branding Haïti pourra être utilisé lors de campagnes de marketing avec des reportages dans la presse féminine spécialisée ainsi que dans des publications visant le secteur des affaires. Soutenir l'ADIH pour encourager la participation d'entreprises du secteur à des salons tels que MAGIC à New York et Las Vegas ou le Salon du prêt à porter en France. Ce sera l'occasion pour mettre en valeur la diversité des articles fabriqués en Haïti. Ces salons peuvent aussi servir de plateforme de promotion des investissements. Un guichet d'information du CFI pourrait être à l'intérieur d'un stand Haïti.

- Fidéliser la relation acheteur-vendeur et la rendre moins volatile en développant des approches intégrées pour offrir un service complet, comprenant les achats des matières premières et autres intrants, le stylisme et le développement de produits, etc.
- Chercher des alliances stratégiques avec des créateurs aux Etats Unis, au Canada et au Brésil afin de développer des services de patronage et d'échantillonnages pour des produits « Mode » ;
- Renforcer le dialogue tripartite avec les syndicats, les employeurs et le gouvernement, poursuivre la formation des cadres syndicaux et organiser des missions conjointes pour étudier les meilleures pratiques.

Plus de 3 Ans

7. **Promouvoir l'intégration verticale du secteur, de la filature au produit fini**, ceci dans l'hypothèse que le coût de l'énergie a baissé considérablement

8. **Négocier des accords bilatéraux**, notamment avec le Brésil permettant à Haïti d'exporter vers ces marchés en exonération de droits de douane et taxes à l'importation.

9. **Soutenir l'émergence de firmes haïtiennes qui ont un potentiel pour devenir des champions régionaux ou mondiaux**

10. **Continuer les efforts en cours pour améliorer le climat des affaires**, que ce soit à travers le « Doing Business » de la Banque Mondiale ou toute autre initiative visant à réduire les coûts, le nombre de formalités et les délais nécessaires à investir et faire des affaires en Haïti.

ANNEXE

Exemple : Pour un ouvrier produisant 750 pièces par jour, la structure du salaire est généralement comme suit :

Avant le 1^{er} octobre 2012.

- Salaire minimum = \$3,60
- Nombre de pièces pour atteindre le salaire minimum: 360
- Prix de la pièce du salaire minimum ($\$3,60/360$)= \$0,01
- Nombre de pièces avec prime : $750-360= 390$
- Prix à la pièce au dessus de 360 pièces = \$0,01
- Prime à la pièce ($390 \times \$0,01$)= \$3,90
- Salaire total ($\$3,60 + \$3,90$)= \$7,50

Après le 1^{er} octobre 2012.

OPTION 1 : Avec la même prime à la pièce et la même production.

- Salaire minimum = \$5,00
- Nombre de pièces pour atteindre le salaire minimum: 360
- Prix de la pièce du salaire minimum ($\$5,00/360$)= \$0,014
- Nombre de pièces avec prime : $750-360= 390$
- Prix à la pièce au-dessus de 360 pièces = \$0,01
- Prime à la pièce ($390 \times \$0,01$)= \$3,90
- Salaire total ($\$5,00 + \$3,90$) = \$8,90

OPTION 2 : Avec la prime ajustée en fonction du salaire minimum.

- Salaire minimum = \$5,00
- Nombre de pièces pour atteindre le salaire minimum: 360
- Prix de la pièce du salaire minimum ($\$5,00/360$)= \$0,014
- Nombre de pièces avec prime : $750-360= 390$
- Prix à la pièce au dessus de 360 pièces = \$0,014
- Prime à la pièce ($390 \times \$0,014$)= \$5,46

Salaire total ($\$5,00 + \$5,46$) = \$10,46

CHAPITRE V

OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LE TOURISME

5.1 Contexte mondial et régional du Secteur

360. En dépit des incertitudes liées à la crise économique, l'industrie touristique demeure l'un des moteurs de la croissance mondiale et de création d'emplois. En 2011, elle a contribué à 14 pour cent du PIB mondial avec 5 pour cent au titre de sa contribution directe. Pour 12 emplois créés, le tourisme en a généré 1 soit 13 pour cent des emplois mondiaux, dont 6 pour cent d'emplois directs et 7 pour cent d'emplois indirects. Le tourisme a aussi contribué à 30 pour cent des exportations. La croissance annuelle du nombre de touristes internationaux a été de +4,2 pour cent en moyenne par an jusqu'en 2010 mais il est estimé qu'elle sera plus modérée d'ici 2030, soit +3,3 pour cent par an.

5.1.1 Evolution du Tourisme de séjour dans la Région des Caraïbes

361. Historiquement, l'industrie touristique est un secteur vital pour les économies de la région. Certes, elle ne représente que deux pourcent du marché mondial, mais elle attire près de 40 pour cent du marché nord américain, ce qui la positionne comme l'un des leviers de croissance de la Caraïbe. Pour beaucoup de pays de cette zone, c'est le secteur principal qui fournit les revenus dont les gouvernements ont besoin pour financer les programmes sociaux et leur budget. L'enquête menée en 2010⁶⁸ a démontré que le tourisme joue un rôle plus grand dans les Caraïbes en matière de création d'emplois et de génération de revenus que dans n'importe quelle autre région comparable du reste du monde.

362. En 2001, la Caraïbe a été le plus grand centre d'attraction régional pour le tourisme des pays industrialisés: elle a reçu 16 millions de touristes, générant 16 milliards de dollars de revenus externes qui injectés dans les activités de la région, ont créé 15,5 pour cent de l'emploi global et contribué au PIB régional à hauteur de 34.3 milliards de dollars, soit 16,5 pour cent⁶⁹. En 2008-2009, le budget de vacances des touristes américains s'est contracté et plusieurs destinations des Caraïbes ont été affectées. Depuis 2010, la reprise de l'économie internationale a été amorcée et s'est confirmée en 2011 et 2012.

363. En 2011, les Caraïbes ont reçu 20.9 million de visiteurs, parmi lesquels les touristes étrangers ont généré 71,1 pour cent des revenus estimés à 23,9 milliards de dollars. La contribution totale au PIB régional a représenté 3 fois la contribution directe⁷⁰, ce qui permet dire que chaque dollar du secteur a rapporté \$2,00 additionnels à la Région. La part du tourisme de loisirs est dominante (91,3 pour cent) contre 8,7 pour cent pour le tourisme d'affaires. Le secteur voyage et tourisme pèse près de 2 millions d'emplois dont 31 pour cent dans les activités des hôtels, des agences de voyages et des services de transport touristique. Les gouvernements de la région ont collecté en termes de taxes directes 627 millions de dollars.

⁶⁸ Oxford Economic Organization pour World Travel and Tourism Council et Caribbean Hotel and Tourism Association

⁶⁹ Dorothea Meyer, 2006

⁷⁰ Contribution directe 32 pour cent; contribution indirect et induite: 68 pour cent avec comme composition de la contribution indirecte : 33,4 pour cent Achats locaux de biens et de services, 6,4 pour cent Investissement et 9,8 pour cent Dépenses gouvernementales

**Tableau 5.1 Contribution du Secteur Voyage et Tourisme
pour la Région Caraïbes** ^(Note 1)

	2011	Taux de croissance projeté pour 2012	Taux de croissance annuel projeté pour 2012-2022
PIB			
Contribution directe ^{Note 2}	US\$15.1bn (4.5% du total)	+ 2.6%	+ 3.1%
Contribution totale ^{Note 3}	US\$47.1bn (13.9% du total)	+2.0%	+3.1%
Emplois			
Directs ^{Note 2}	614,000 (3.8% du total)	+1.7%	+1.8%
Total ^{Note 3}	1,976,000 (12.1% du total)	+0.9%	+1.8%
Exportations	US\$24.7bn (15.4% du total)	+2.3%	+2.8%
Investissements	US\$5.6bn (11.8% du total en 2011)	-0.3% (11.5% du total en 2022)	+3.6% (12.3% du total en 2022)

Note 1 : Prix constant 2011;

Note 2: Contribution directe comprend les dépenses ou emplois créés par les industries qui ont affaire directement avec des touristes, y compris hôtels, agents de voyage, lignes aériennes et d'autres services de transport de passager, ainsi que les activités touristiques comme restaurant, industries de loisirs

Note 3: Contribution totale mesure les impacts directs, indirects et induits ; elle comprend les données d'investissement, dépenses collectives des gouvernements, et celles relatives aux achats locaux de biens et de services.

Source: World Travel and Tourism Economic Council, 2012

Sur les 23 pays de la région, les 7 plus grandes destinations ont capté 74 pour cent du marché⁷¹, concentrant ainsi la grande majorité des revenus et des emplois.

Tableau 5.2 Fréquentation des 7 plus grandes destinations de la Région Caraïbe

	Nombre d'arrivées	Part du marché caribéen
République Dominicaine	4.306.000	21%
Puerto-Rico	3.679.000	18%
Cuba	2.688.000	13%
Jamaïque	1.952.000	9%
Bahamas	1.346.000	6%
Aruba	873.000	4%
Barbade	568.000	3%

Source: Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), 2012

364. Pour les petites destinations, l'impact économique est plus faible : trop dépendantes de l'extérieur pour leur approvisionnement, les revenus des visiteurs financent les importations; par ailleurs, le caractère saisonnier des emplois, le manque de ressources humaines qualifiées et les niveaux et disparités de salaires ne permettent pas à cette industrie d'avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Le tourisme peut toutefois contribuer à réduire les disparités de revenus et à créer des emplois au travers d'effets d'entraînement sur d'autres secteurs comme l'agriculture, le commerce, les infrastructures, le transport, l'éducation et les industries créatives et de biens culturels. Il apporte aussi des opportunités d'affaires pour les PME.

365. Les pays de la Région ont mis en place un paquet standard d'incitations pour attirer les investissements touristiques⁷² : jusqu'à 15 ans d'exemption de taxes sur les sociétés ; exemption des droits de douane et autres taxes sur les importations de matériaux de construction

⁷¹ Données 2011

⁷²ECLAC, 2006

et autres matériels ; dépréciation accélérée ; pas de restriction sur le rapatriement des profits, dividendes et capitaux d'investissements. Cependant, les études consultées montrent qu'il existe un manque d'uniformité et d'équité dans l'application administrative de ces incitations. Ces régimes favorisent les grands hôtels et opérateurs. Les PME qui forment la grande majorité du tissu entrepreneurial de la région, arrivent difficilement à remplir les conditions d'éligibilité à ces incitations.

366. La Région Caraïbe a développé divers produits touristiques en mettant l'accent sur les plages « le produit SSS Sea-Sand-Sun », les croisières, la navigation de plaisance, le tourisme de sport, le tourisme culturel et le tourisme d'affaires. Plus récemment, le souci de développer « un tourisme plus inclusif » et de répondre à de nouvelles demandes a suscité l'implication des communautés et des femmes: Il s'agit notamment de diverses formes de tourisme communautaire. Ces produits sont commercialisés en grande majorité par des PME.

367. La région est desservie par les grandes lignes aériennes américaines et européennes. Cependant, la desserte à l'intérieur de la région demeure une entrave au développement du produit multi-destinations que des pays ont pris l'habitude d'inscrire dans leurs circuits touristiques des destinations comme la Jamaïque, Cayman Islands, Trinidad et Tobago, la Grenade et la Barbade.

368. Evolution du Tourisme de Croisière. Cette branche de l'industrie touristique, très dynamique dans le monde, (7 pour cent à 8 pour cent de croissance en moyenne par an) n'a pas été affectée par les récentes crises financières et économiques. Ce produit touristique a pris naissance dans la région Caraïbes au cours de la période 1966-1974 avec l'offre d'une semaine de croisière dans la Caraïbe Orientale. Cette offre à des prix relativement bas ciblait la clientèle de la classe moyenne. Depuis lors, elle s'est développée plus rapidement (7 pour cent à 8 pour cent) que le tourisme de séjour. De 1980 à 2004, le nombre de croisiéristes est passé de 1,4 million à 24 millions.

369. La Caraïbe continue d'être la première destination du monde pour le tourisme de croisière, suivie de la Méditerranée. Plus de 60 pour cent de la flotte maritime y séjourne pendant la saison d'hiver. Des circuits de croisière sont organisés à partir des ports de base dont les principaux sont en Floride avec Miami comme « centre opérationnel des croisières à destination de la Caraïbe » et où est concentré plus de 50 pour cent de l'activité mondiale.

370. La capacité des navires a évolué au cours des 30 dernières années mettant sur le marché des navires de 1.000 passagers en 1970, puis de 2.000 passagers en 1980 et aujourd'hui de 6.000 passagers. En 2011, 71,8 millions de nuitées ont été enregistrées pour la région, soit une augmentation de +2.8 pour cent par rapport à 2010. La demande continue à excéder l'offre.

371. En terme d'impact économique, une étude menée en 2009 par Business Research and Economic Advisors (BREA)⁷³ a chiffré à 2,2 milliards de \$ US les dépenses directes effectuées en 2008-2009⁷⁴ ; les 17,6 millions de passagers et les 3,2 millions de membres

⁷³ Press Release, Florida Caribbean Cruise Association

⁷⁴ L'année de référence est celle de l'industrie des croisières qui démarre en mai et s'achève en avril.

d'équipage ont généré, dans les 29 destinations des Caraïbes, des revenus totalisant respectivement 1,7 milliard de dollars et 288,7 millions de dollars. Approximativement 56.271 emplois ont été créés dans les destinations étudiées.

372. Par la suite, l'étude menée par BREA pour l'année 2011-2012 dans 21 destinations montre que cinq pays concentrent 72 pour cent des 2 milliards de dépenses touristiques et 70 pour cent des 45.225 emplois: Bahamas (393,8 millions dollars et 8.668 emplois), St Maarten (356,2 millions de dollars et 8.123 emplois), US. Virgin Islands (339,8 millions de dollars et 6.349 emplois), Puerto-Rico (186,6 millions de dollars et 4.998 emplois) et Cayman Islands (157,7 millions de dollars et 3.547 emplois).

373. Vingt-quatre nouveaux navires seront mis en service d'ici 2015 et viendront renforcer la compétition avec le tourisme de séjour. La dernière génération de bateaux, (6.000 passagers-) a amené une réduction des coûts de capital et d'opération permettant de pratiquer sur le marché des tarifs allant jusqu'à \$45,00 par passager par jour, tout en offrant une gamme de services et d'attractions aussi intéressants que ceux trouvés dans les destinations de tourisme de séjour. Les deux plus grands navires mis en service depuis 2009 dans la Caraïbe, Oasis of the Seas et Allure of the Seas⁷⁵, ont révolutionné ce secteur en diversifiant leurs produits et en proposant un ensemble d'attractions très recherchées par les touristes (mini golf course, parcs thématiques, terrains de sports, ...). Les coûts de construction des navires sont d'environ \$250.000,00 par cabine comparé à \$750.000,00 par chambre pour les «grands complexes hôteliers» de 4-5 étoiles. Le coût de la nourriture et des boissons alcoolisées, ainsi que les salaires sont comparables à ceux des hôtels de la région.

5.2 Caractéristiques du secteur touristique haïtien

5.2.1 Le potentiel touristique du pays

374. Les croisières. Depuis 1985, les croisières de la Royal Caribbean Cruise Line ont obtenu la concession d'exploitation du site de Labadie, sur la côte nord du pays. Ses bateaux y accostent et permettent aux croisiéristes de passer la journée sur l'une des cinq plages privées de ce complexe géré par la société haïtienne SOLANO. Ces plages sont parmi les plus belles des Caraïbes. C'est actuellement l'unique port de croisière opérationnel, et il reçoit plus de 2/3 des touristes internationaux d'Haïti. Quant au port de Jacmel construit à la fin des années 1990, il n'a jamais été exploité par les compagnies de croisière.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le nombre de croisiéristes ne cesse d'augmenter. De 600.000 en 2011, il est prévu à terme un million de visiteurs.

Tableau 5.3 Nombre de croisiéristes 2005-2011

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Million de \$	368.021	449.921	482.077	499.741	439.055	537.778	596.562
%par année	+30%	+22%	+7%	+4%	-12%	+22%	+11%

Source: Ministère du Tourisme (MDT), 2010 – 2012

⁷⁵ Ces 2 paquebots appartiennent à la Royal Caribbean.

375. Le gouvernement haïtien a pu au cours des ans établir avec la Royal Caribbean un partenariat solide qui a renforcé la position de ce secteur face aux autres destinations de la région avec la construction de la nouvelle jetée de Labadie. Haïti aujourd'hui reçoit les plus grands navires (6.000 passagers) de la flotte de croisière et se trouve en 4^{ème} position après les Bahamas, Jamaïque et Puerto-Rico.

Encadré 5.1 Le port de Labadie, un modèle de Partenariat Public/Privé

Établi par la Royal Caribbean Cruise Line depuis 1985, au terme d'un contrat de location avec l'État Haïtien pour une durée de 20 ans renouvelable, reconduit en 2003 et renégocié en 2007, le site a une superficie d'environ 105 hectares de terre et est situé sur la côte septentrionale d'Haïti, à 5 km au nord-ouest de la ville de Cap-Haïtien.

Depuis 2002, ce port d'escale reçoit en moyenne 442.112 croisiéristes par année et a rapporté à l'État Haïtien pendant ces dix dernières années 29,9 millions de dollars américains.

Avec la construction de la nouvelle jetée, cette station balnéaire privée est en mesure d'accueillir depuis décembre 2009 le 1er grand paquebot de croisière jamais construit (6.000 passagers), Oasis of the Seas, qui y fit sa 1ère escale. Ce nouvel investissement qui a coûté 25 millions de dollars américains a été financé par la compagnie Royal Caribbean à titre d'avance remboursable à partir de prélèvement sur la taxe d'entrée payée par les croisiéristes. Il porte à US\$ 60 millions environ le montant de cet IDE en Haïti dont la rentabilité est basée sur une capacité d'accueil maximale de 1.000.000 de croisiéristes par an. Les revenus de l'Etat haïtien sont de l'ordre de US\$ 9 millions par an.

En 25 ans, le site a augmenté sa capacité d'accueil de plus de 50 pour cent. Il comprend 5 plages classées parmi les plus belles de la Région Caraïbes et offre comme attractions un marché d'artisanat avec 70 boutiques, des sports nautiques et aquatiques, un terrain de jeu orienté vers l'eau, une tyrolienne de 700 mètres, une montagne russe à 680 pieds d'altitude, des excursions en bateau pour découvrir les beautés naturelles de la zone, ...

La Site emploie 700 personnes dont 230 employés à temps plein. Il est géré par la compagnie haïtienne SOLANO S.A.

Bien qu'au cours des années 90, le site ait été promu comme une île privée, il est actuellement inscrit au carnet de voyages de la Royal Caribbean comme « destination Haïti », ce qui survient à un moment où le tourisme Haïtien est en train de refaire son image de marque sur la scène internationale

Tableau 5.4 Recettes de l'Etat (2005-2011)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taxe \$/unit	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	9,00	9,00
Revenus million \$	2,2	2,7	2,9	3,0	2,6	4,8	5,4
Revenus variation	+30%	+22%	+7%	+4%	-12%	+84%	+11%

Source : Ministère du Tourisme, Minustah (décembre 2009)

376. Le tourisme balnéaire. Haïti partage avec les autres pays des Caraïbes un grand potentiel pour le tourisme balnéaire, combinant souvent farniente au bord de la mer avec des activités, comme les sports nautiques, la plongée sous-marine, la pêche, la voile et les jeux de plage ou encore diverses activités qui relèvent du tourisme culturel.

377. Le tourisme culturel. L'expérience de vacances en Haïti peut être aussi la découverte d'un patrimoine historique et culturel très riche. L'un des projets phares du gouvernement haïtien est le Parc National Historique et la découverte de l'histoire du premier peuple noir à être

libre. Au cours des années, Haïti a aménagé un circuit de musées qui conservent précieusement l'histoire, les traditions et les valeurs de l'identité haïtienne. Un autre actif de la culture haïtienne est l'héritage architectural. Il s'agit surtout du Marché en Fer de Port-au-Prince rénové après le tremblement de terre de 2010 et des maisons Gingerbread qui sont encore très belles et font actuellement l'objet de rénovation et d'organisation de circuits touristiques. La renommée de la musique, de la danse folklorique, de l'art et de l'artisanat haïtiens a depuis longtemps traversé les frontières du pays. La gastronomie haïtienne fait aussi partie des produits culturels qu'apprécient les touristes.

378. Les fêtes patronales attirent beaucoup de visiteurs de la Diaspora ainsi que le Carnaval dont deux éditions sont organisées depuis 2012 : le carnaval traditionnel de février qui a lieu dans un chef lieu de département différent chaque année (Cayes en 2012, Cap-Haïtien en 2013) et un second, le « carnaval des fleurs », organisé en Juillet à Port-au-Prince. Cette innovation vient en appui à la mise en œuvre du programme de décentralisation qui est l'un des cinq piliers de la refondation d'Haïti.

379. Une autre attraction pour laquelle Haïti a un avantage comparatif est le culte vaudou: beaucoup de touristes qui viennent en Haïti cherchent des excursions qui incluent ce sous-produit.

380. Le tourisme d'affaire et d'évènements: après le tremblement de terre de janvier 2010, ce produit a occupé une position privilégiée. Les investisseurs ont identifié les opportunités de la niche MICE⁷⁶ et ont équipé leurs établissements de salles de conférence et d'installations utilisant les technologies modernes de communications (TICs). Depuis, plusieurs rencontres et assises internationales se sont déroulées en Haïti : missions d'investissements, récente rencontre du G7+ (novembre 2012), 1^{er} atelier d'art international (novembre-décembre 2012), présentation à Jacmel de la Collection Mode Printemps 2012 de Dona Karan inspirée de l'artisanat et de la culture d'Haïti ; la 42^{ème} Conférence annuelle de Association of the Caribbean University ; Research and Institutional Libraries (ACURIL) en juin 2012 ; Haiti-Edu 2012 Conférence en mars 2012 et récemment la rencontre des Chefs d'Etat du CARICOM et le Sommet des Chefs d'Etat de l'AEC. Par ailleurs, le secteur privé organise de nombreux évènements qui attirent des visiteurs et surtout le tourisme local. Il s'agit des festivals de musique, de gastronomie, d'art et d'artisanat. Une spécialisation dans l'un de ces domaines comme les pays de la région exigera la mise en chantier d'un plan d'actions à concevoir et à implanter pour construire ce produit touristique qui se distingue des autres et met sur le marché une expérience authentique mais différente. Le choix de la thématique pourrait se faire parmi celles pour lesquelles Haïti a un avantage comparatif comme la musique, le carnaval, les fêtes patronales.

381. Il faut aussi mentionner le tourisme alternatif qui se développe depuis la fin des années 90. Il prend différentes formes, comme : (i) l'écotourisme dont les deux promoteurs les plus actifs sont la Fondation pour le Développement du Tourisme Alternatif (FONDTAH) et l'Association des Paysans de Vallée qui a créé le Village Eco-touristique de Vallée; (ii) le tourisme solidaire qui se veut respectueux de l'environnement naturel et culturel et privilégie la rencontre et l'échange; et (iii) l'agro-tourisme qui commence à se développer et propose des

⁷⁶ MICE : l'acronyme utilisé par les opérateurs pour le tourisme d'affaires de groupe pour le segment « Meetings, Incentive, Convention & Events »

séjours dans des exploitations agricoles. A terme ce tourisme alternatif devrait croître mais dans la situation actuelle, le nombre de touristes ne paraît pas être supérieur à quelque millier par an. L'éco-tourisme dans ses différentes manifestations est par excellence le produit à développer pour créer de la richesse au bénéfice des pauvres.

5.2.1 Etat du tourisme en Haïti.

382. En dépit de son potentiel pour un développement du tourisme similaire aux autres îles des Caraïbes, le secteur touristique haïtien se caractérise par un retard considérable par rapport aux autres destinations de la région. Alors qu'Haïti avait été un précurseur dans la période 1950-1970 avec Puerto Rico et Cuba⁷⁷, le pays à partir de 1980 est entré dans une spirale de troubles politiques graves qui ont plombé le développement du secteur. Le nombre de touristes a diminué considérablement, passant de 239.200 en 1987 à 96.439 en 2004, soit une baisse de près de 60 pour cent en 17 ans. Le résultat de l'évolution divergente des flux touristiques entre Haïti et les autres pays des Caraïbes est telle qu'en 2011, la République Dominicaine a reçu onze fois plus de touristes qu'Haïti, Cuba sept fois plus, la Jamaïque cinq fois plus, Puerto-Rico et Bahamas trois fois plus. Le nombre de chambres dans ces destinations atteindra bientôt les 100.000 alors que selon le ministère du tourisme d'Haïti, il serait d'environ de 5.000 chambres.

L'évolution du nombre de visiteurs en Haïti s'est faite en dent de scie.

Tableau 5.5 Nombre d'arrivées 2005-2011

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	112.267	107.783	386.060	258.070	387.220	254.732	348.755
% par an	+16%	-3%	+258%	-33%	+50%	-34%	+37%

Sources: Ministère du Tourisme (MDT), 2010 - 2012

383. En 2011, 45.29 pour cent du marché provenait de la Diaspora haïtienne ; les Etats Unis sont restés le premier pays émetteur (77 pour cent) et le tourisme de loisir le principal but des voyages (42 pour cent). Au cours des 10 dernières années, les dépenses touristiques en Haïti ont augmenté de 5,6 pour cent en moyenne par an :

Figure 5.1 Nombre d'arrivées par pays d'origine

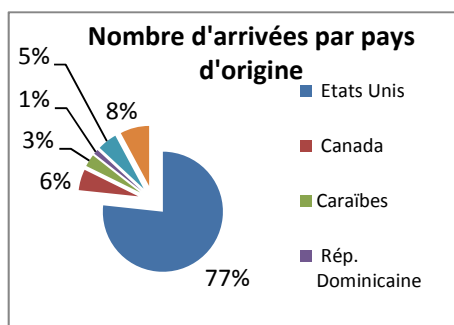
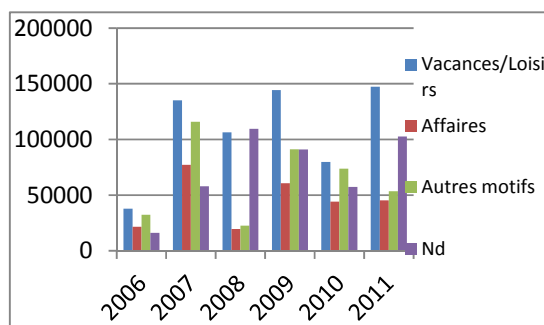


Figure 5.2 Nombre d'arrivées et but du voyage



⁷⁷ Les statistiques en témoignent : 10.788 visiteurs en 1951 ; 67.700 en 1956, soit 6 fois plus de visiteurs en 5 ans ; en 1970, l'industrie touristique représentait plus de 20 pour cent des exportations et a créé plus de 60.000 emplois directs et indirects. Sa participation dans le PIB s'élevait à 3,5 pour cent et les recettes annuelles atteignaient \$50 millions.

384. En 2010, la contribution directe au PIB du secteur touristique haïtien a représenté \$184,2 millions (2,5 pour cent PIB global) et la contribution totale qui inclut aussi les effets indirects et induits, a totalisé \$526 millions (7 pour cent PIB global). Le nombre total d'emplois créés a été de 189.800 (5,5 pour cent de l'emploi national) dont 65.400 emplois directs (1,9 pour cent de l'emploi national). Les investissements auraient atteint \$111,3 millions et les revenus d'exportation \$256,9 millions⁷⁸. Il est difficile toutefois de vérifier la fiabilité de ces données compte tenu qu'Haïti n'a pas, jusqu'à présent, mis en place son système de comptes satellites du Tourisme.

Tableau 5.6 Dépenses des touristes 2002-2010

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Millions de \$ US	108	96	87	80	128	190	276	312	167
% annuel		11%	-9%	-8%	60%	48%	45%	13%	-46%

Tableau 5.7 Impacts économiques pour Haïti

Indicateurs	Unités	2008	2009	2010	2020 ^{Note 1}
T&V : PIB directement généré par le secteur	Million de \$ US				
	% annuel	204,4	188,6	184,2	423,3
	Part (%) du total	+18,3 2,8	-5,1 2,7	-6,0 2,5	+4,0 2,6
T&V: PIB généré par l'économie	Million de \$ US				
	% annuel	572,4	535,6	526,5	1.201,2
	Part (%) du total	+11,1 7,9	-3,8 7,6	-5,4 7,0	+3,9 7,3
T&V: Emplois directement générés	En 000 d'emplois				
	% annuel	72,3	69,8	65,4	85,5
	Part (%) du total	+19,4 2,2	-3,4 2,1	-6,3 1,9	+2,7 2,0
T&V: Emplois générés par l'économie	En 000 d'emplois				
	% annuel	205,3	201,2	189,8	246,1
	Part (%) du total	+11,8 6,3	-2,0 6,0	-5,7 5,5	+2,6 5,7
T&V: Investissements	Million de \$ US				
	% annuel	115,0	109,9	111,3	229,8
	Part (%) du total	-13,5 5,5	-1,6 5,4	-2,6 5,1	+2,9 4,8
Visitor Exports	Million de \$ US				
	% annuel	280,9	260,6	256,9	585,6
	Part (%) du total	+26,1 32,8	-4,6 28,1	-5,2 26,2	+3,9 25,0

Note 1 : Taux de croissance fait référence au taux moyen annuel pour la période 2010-2020, Source: Oxford Economics, 2010

5.3 Contraintes au développement du tourisme haïtien

5.3.1 Hébergement touristique

385. Le Ministère du Tourisme estime qu'il y aurait plus de 5000 chambres, toutes catégories confondues. Ces établissements touristiques peuvent être classés selon 4 types:

⁷⁸ Oxford Economics, 2010

- **les hôtels, concentrés au niveau des villes, surtout dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince**, et des destinations balnéaires (Côte des Arcadins, Iles a Vache, Port-Salut, Jacmel) et qui comprennent des unités de moins de 100 chambres à l'exception de l'hôtel Royal Oasis (hotel 5* de 128 chambres) inauguré récemment. En 2010, le parc hôtelier comptait 1.300 chambres de standards internationaux dont la grande majorité était concentrée dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Plus de 50 pour cent de ces chambres furent détruites ou endommagées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Aujourd'hui, ce parc est estimé à 2.490 chambres et atteindra 3.490⁷⁹ chambres d'ici 2013; actuellement plus d'un millier de chambres sont en cours de construction incluant des unités de plus de 100 chambres⁸⁰

Des chaînes de renommée internationale comme Best Western, Occidentale nH Hotels, Marriott, Trust Hospitality sont sur place pour assurer la gestion de certains établissements. Elles accompagnent les promoteurs durant la phase de conception et de construction et seront en charge des opérations d'exploitation. Le Groupe Marriott International Inc. travaille sur un projet avec la compagnie DIGICEL. D'autres chaînes et groupes financiers étrangers comme Choice, Concorde, Comfort Inn, Hilton, Punta Cana Group ont manifesté leur intérêt à venir en Haïti et sont en contact avec des partenaires nationaux et étrangers

- **les auberges, établissements de taille plus réduite, les auberges, se retrouvent en dehors des agglomérations urbaines**, offrant surtout des services de tourisme communautaire « expérience de vie chez l'habitant », localisés dans des zones de circuits d'éco-tourisme.
- **les pensions**, modèle d'hébergement qui a connu une expansion rapide au cours des années 80 pour répondre à une demande d'hébergement à bon marché incluant accessoirement les repas. Aujourd'hui, elles logent surtout les étudiants et les employés expatriés ;
- **les gîtes**, espaces aménagés à l'intérieur des maisons privées pour loger des visiteurs à l'occasion d'événements comme les fêtes patronales. On les rencontre surtout dans le Nord et le Centre, notamment dans les villes de Jacmel, Petit Goave, Saut d'Eau. Ils ont été identifiés comme PME potentielles pouvant favoriser une meilleure intégration du secteur.

386. Haïti offre des incitations à l'investissement hôtelier similaires à celles offertes par les autres destinations de la région. Elles sont toutefois mal connues des investisseurs potentiels, particulièrement par les nationaux qui investissent dans le montage de produits touristiques comme le tourisme culturel et le tourisme alternatif.

387. Comme le montre le Tableau 5.8, onze (11) projets sont actuellement en phase de planification ou d'exécution. Leur contribution à l'économie apportera une injection de 161

⁷⁹ Discours de la Ministre SB Villedrouin lors de l'ouverture officielle de l'Hôtel Royal Oasis, Le Nouvelliste, 13 décembre 2012

⁸⁰ la construction de nouveaux établissements comme Servotel, Best Western, Haiti Airport Hotel, Marriott – Digicel, Gala Place Apart Hotel, l'Hermitage de Pandiasou, Magic Island ; la reconstruction d'hôtels endommagés comme l'Hôtel Montana, Villa Créole, Villa Thérèse ; l'extension des capacités existantes : Karibe, Cap Lamandou, Palm Residence Inn ; la réhabilitation et la modernisation d'établissements existants (Kinam, El Rancho) ; la transformation de résidence privée en boutique – hôtel de luxe ; l'ouverture d'hôtels de tailles moyennes (moins de 50 chambres) près des sites touristiques intéressants comme Dan's Creek à Port Salut, le Refuge Hotel à Camp-Perrin ; l'aménagement de complexes touristiques, Port Yakimo, Projet Immobilier Sans Souci

millions de dollars. A terme, pour chaque emploi créé par ces projets dans le Secteur Tourisme, il y aura 4 autres emplois créés dans l'économie. Par ailleurs, il est prévu pour 2015 la mise en exploitation du Marriott Hotels & Resorts: un hôtel 4 étoiles de 175 chambres et dont le coût annoncé est de 45 millions de dollars américains.

**Tableau 5.8 Investissements hôteliers bénéficiant d'avantages incitatifs,
Octobre 2011 – Octobre 2012**

Nom du Projet	Nombre de chambres	Montant Investissement US\$	Nombre d'emplois		
			Directs	Indirects	Total
Palacio Guirand Hôtel	24 chambres	2.000.000,00			92
Kinam Hôtel	123 chambres	9.000.000,00	152	48	200
Villa Bambou	20 chambres	2.576.080,00			32
Haiti Airpot Hotel	70 chambres (obj : 250 en 2015)	47.198.319,00			196
B&B Comfort Inn	22 chambres	2.239.000,00			68
Hôtel Villa Thérèse	23 chambres	2.000.000,00			40
nH Haiti El Rancho Hotel	72 chambres (obj : 204 en 2015)	43.655.000,00			130 (Année 1) 230 (Année 3)
Yakimel Paradise	40 chambres	2.500.000,00			92
Magic Island	80 chambres et 100 condominiums	30.964.460,00	400		
Sunset Lodge Boutique Hotel & Spa	40 chambres	11.968.877,00	200 (120 saisonniers)		
Gala Place	18 appartements	6.800.000,00	50 (350/construction)		
TOTAL	844 chambres et 100 condominiums	160.901.744,00	1.653	6.572	8.225

Source : Ministère du Tourisme, Note de Presse, Lakay Weekly, No 007, Nov.29 – Dec., 2012

388. La plupart des établissements hôteliers ci-dessus, nouveaux ou anciens, sont localisés dans les villes, en particulier à Petion-ville et Port-au-Prince et visent la clientèle touristique des MICE. Le danger est double : d'une part, il n'est pas évident que l'attractivité pour les MICEs se stabilise au niveau actuel ou à un niveau supérieur ; d'autre part cette expansion très rapide se fait au détriment de l'investissement pour le tourisme balnéaire. Il manque des grandes unités hôtelières modernes qui pourraient travailler en symbiose avec les tours operators internationaux et régionaux dans le cadre de produits multi-pays. La situation actuelle est marquée par l'attentisme. Toutefois, il suffirait probablement de peu de choses pour une relance de l'investissement et la mise en valeur du grand potentiel du tourisme balnéaire offert par Haïti.

5.3.2 Restauration

389. La production de cette branche du secteur touristique haïtien est limitée et faible : elle avait été estimée avant 2010 à 3.000 couverts au niveau national, sans inclure les activités informelles. Cette limitation est due à l'absence d'une chaîne de valeur, au manque de ressources humaines qualifiées, à une insuffisance de l'investissement nécessaire pour la mise à niveau des installations existantes due aux conditions d'accès au crédit pour le PME. Un effort particulier devrait être fait pour améliorer et accroître les offres de restauration populaire, axé sur la cuisine traditionnelle et la qualité des produits du terroir.

5.3.3 Ressources humaines

390. Elles sont nettement insuffisantes et peu qualifiées. Des efforts sont en cours pour renforcer les capacités qui existent. Des actions complémentaires sont envisagées par chaque opérateur, selon leurs possibilités financières, leur niveau de connaissance et l'ancrage de leurs activités dans une perspective de rentabilité à moyen et long termes. L'Association Touristique d'Haïti (ATH) accompagne ses membres dans leurs démarches et elle a développé avec la Banque Carabean de Développement un programme de formation. Une école technique de tourisme vient de s'ouvrir dans le sud (les Cayes)

5.3.4 Approvisionnement en intrants

391. Les entreprises du secteur touristique font face aux contraintes suivantes : une forte pression des importations, une production nationale peu standardisée et l'ignorance des normes phytosanitaires. Pourtant il existe des essais de construction de chaînes de valeurs mais elles se font en dehors de tout plan d'actions concerté et coordonné.

Encadré 5.2 Modèle de construction de la chaîne de valeur : Tourisme - Agriculture

Sur la Côte des Arcadins, se déroule depuis octobre 2011 une activité pilote de commercialisation de la production agricole aux hôtels de plage de la zone. Quatre hôtels et huit associations de producteurs agricoles réunies au sein de la Coopérative des Associations Champyon participent à cette expérience. Les produits commercialisés sont la banane plantain, la pomme de terre, le riz TCS, les haricots, les agrumes, citrus et autres fruits ... Le montant de la vente pour la période allant de juin à octobre 2012 a totalisé 540,837 haïtian gourdes.

Ventes des produits agricoles (unité : gourdes haïtiennes)

Associations	Juin 2012	Juillet 2012	Aout 2012	Septembre 2012	Octobre 2012	Clients
ATAIB	37.305,00	27.660,00	30.800,00	36.818,00	15.070,00	Xaragua, Moulin sur Mer, Kaliko, Wahoo Bay
CODCOA	6.200,00	10.300,00	6.375,00	12.300,00	4.200,00	Club Indigo, Xaragua
ACOP	615,00					Kaliko
UPG	51.000,00	51.650,00	77.800,00	40.225,00	68.650,00	Club Indigo, Xaragua Moulin sur mer, Wahoo Baye
MCDG	7.500,00	9.984,00	4.500,00	5.500,00		Xaragua
FAPDG	3.600,00	12.600,00				Xaragua, Club Indigo
KAPPG	3.000,00	3.250,00				Xaragua
AIPM	3.600,00		5.335,00	5.000,00		Club Indigo
TOTAL	112.820,00	115.444,00	124.810,00	99.843,00	87.920,00	

Source: *Projet HAITI WINNER, USAID 2012*

Lors de la rencontre du 28 octobre 2012 organisé par le Projet HAITI WINNER de l'USAID qui offre l'encadrement technique et financier à l'établissement de cette chaîne de valeur, les hôteliers ont montré leur intérêt à poursuivre l'expérience et ont souligné la propreté des produits et la qualité de leur conditionnement, par opposition aux produits du marché local. En présence de la mission EDIC, les producteurs ont sollicité des hôteliers des informations sur leurs besoins afin de mieux programmer leurs productions.

Dans un souci de pérennisation de cette initiative, l'un des hôteliers, Club Indigo, a signé un protocole d'accord avec le projet HAITI WINNER pour l'établissement d'un Centre Rural de Développement Durable dont la mission sera de poursuivre les activités de formation, de recherche appliquée et de vulgarisation.

5.3.5 Services touristiques

392. En décembre 2012, le chef de file de l'industrie des voyages vacances au Canada, Transat A.T. Inc.⁸¹, a annoncé qu'elle offrira des forfaits vacances en Haïti au départ de Montréal, à compter du 23 janvier 2013. Ces forfaits combineront un séjour à Port-au-Prince et sur la Côte des Arcadins (duo 7 jours) ou un séjour balnéaire (4 jours), un programme d'excursions conduites par des guides locaux (musées, sites historiques et naturels, routes thématiques, activités sportives et nautiques,...). La compagnie prévoit d'enrichir cette offre initiale au cours des prochaines années. En octobre 2012, lors de la conférence sur le tourisme à Puerto Plata, l'opérateur OPERTUR, (Asociación de Operadores de Turismo Receptivo) a fait la promotion d'une offre de tourisme multi destinations : Puerto-Plata - Cap-Haïtien, « Una isla dos países » (Une île deux pays).

5.3.6 Transport touristique

393. : Trois lignes d'autocars assurent le trajet journalier entre Haïti et la République Dominicaine. Le nombre de compagnies de location de véhicules a augmenté, incluant les grandes marques Avis, Budget, Hertz, Dollar et EuropCar. Le Ministère du Tourisme a mis en place un système d'enregistrement et de contrôle de leurs activités. Par ailleurs, le transport maritime est peu développé et dessert en priorité la population locale.

394. Les infrastructures aéroportuaires sont opérationnelles. Les nouvelles installations de la salle d'arrivée de l'Aéroport International Toussaint Louverture ont été inaugurées en novembre 2012. La nouvelle piste de l'aéroport du Cap Haïtien a été mise en service en octobre 2012 lors de l'inauguration du Parc Industriel de Caracol ; elle pourra recevoir les transporteurs internationaux. Des contrats ont été signés pour l'amélioration des aéroports de Jacmel, les Cayes et pour la construction d'un aéroport sur l'Île à Vache. Des lignes aériennes étrangères relient quotidiennement Haïti aux Etats-Unis, à la Guadeloupe/Martinique, à la République Dominicaine ; de manière hebdomadaire au Canada, à Cuba, au Panama, à Turks & Caicos et prochainement à Aruba. Des vols aériens internes connectent les principales villes à Port-au-Prince. On notera toutefois que les vols « charter » pour vacanciers sont encore rares.

395. Les aéroports doivent être toutefois à niveau avec les standards internationaux de sécurité et le coût des voyages aériens doit se rapprocher des prix moyens de la région. Par ailleurs, tant que le Département d'Etat des Etats-Unis indiquera que « l'aéroport de Toussaint Louverture ne répond pas aux normes internationales de sécurité », certains voyageurs hésiteront à choisir la destination Haïti. Le problème est peut-être plus important pour les tours opérateurs qui engagent leur responsabilité en proposant et en vendant des séjours touristiques. Un autre problème est le coût élevé du transport aérien en raison de la politique suivie par l'agence de régulation haïtienne qui a établi des coûts élevés d'atterrissage afin de dégager les ressources nécessaires pour financer des travaux investissements. Comme indiqué dans le chapitre sur les facteurs transversaux, cette politique, similaire d'ailleurs à celle suivie aussi par le port de Port-

⁸¹ Transat A.T. inc. est un voyageur international intégré qui compte plus de 60 pays de destination et qui distribue des produits dans plus de 50 pays. Spécialiste du voyage vacances, Transat est principalement active au Canada et en Europe, de même que dans les Caraïbes, au Mexique et dans le Bassin méditerranéen.

au-Prince, diminue la compétitivité de la destination Haïti. A cet égard, la comparaison avec les coûts d'atterrissage en RD est sans appel.

5.3.7 Infrastructures connexes :

- Des travaux routiers sont nécessaires pour améliorer l'accès aux sites touristiques
- La grande majorité des établissements touristiques offre les services de communication (fixe et mobile), d'internet, WIFI. Cependant, la pénétration des TICs est faible pour la gestion des opérations d'exploitation et les services de commercialisation (réservation-facturation). Elle est quasiment nulle pour les petits établissements.
- Pour pallier les déficiences des services publics, les établissements touristiques produisent leur électricité et l'eau dont ils ont besoin. L'alimentation en énergie de qualité et de manière permanente est assurée par des génératrices installées pour chaque établissement. Le coût de cette énergie est très élevé et représente l'une des charges d'exploitation les plus onéreuses pour les établissements d'hébergement (jusqu'à 30% des coûts d'opération d'un hôtel). Il en est de même pour l'alimentation en eau qui conduit l'investisseur à consentir des débours substantiels pour l'installation de systèmes répondant aux normes internationales et assurer son approvisionnement par des camions citernes.
- La collecte des ordures (résidus solides) est contractualisée et confiée à des firmes privées.
- En ce qui a trait à la santé, un réseau hospitalier de standards internationaux fait défaut pour assurer la prise en charge des touristes le cas échéant..

396. En conclusion, le handicap majeur demeure la mise en œuvre d'un plan d'actions concerté. Tout projet touristique est obligé de faire des provisions pour obvier à la déficience des infrastructures et l'absence de chaînes de valeurs qui affecte la compétitivité d'Haïti en comparaison des autres destinations de la région. Les avantages incitatifs du Code des Investissements, quasiment les mêmes que ceux offerts par ces autres destinations, n'arrivent pas à compenser ces désavantages. Là encore, ces contraintes réduisent les impacts économiques et sociaux du tourisme pour les communautés, notamment pour les pauvres, et affectent négativement les avantages qui pourraient résulter de la réhabilitation de l'environnement physique et de l'exploitation rationnelle des ressources culturelles.

5.4 Cadre institutionnel et réglementaire

5.4.1 Cadre institutionnel

397. Le Ministère du Tourisme a pour mission d'élaborer et d'appliquer la politique du Gouvernement dans le domaine du Tourisme, de définir les stratégies pouvant assurer son plein développement, de réguler les activités du secteur et de ceux qui lui sont liés. Pour y parvenir, il exerce de nombreuses attributions qui consistent, entres autres, à élaborer la politique nationale et en effectuer le suivi, assurer la promotion d'Haïti sur le plan touristique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, planifier et promouvoir le développement des régions et des zones touristiques, encourager et faciliter l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé en vue de la dynamisation du secteur touristique.

398. L'Association Touristique d'Haïti (ATH) est une institution à but non lucratif, créée en 1951 et reconnue d'utilité publique en 1956. Elle représente les intérêts des opérateurs privés (hôtels, pensions, galeries d'art et boutiques de souvenirs, lignes aériennes, agences de

voyages, agences réceptives, tour opérateurs, Marina, agences de location de véhicules, services, d'attractions et d'excursions, restaurants, ...). L'ATH supporte et encourage la création d'antennes régionales : Conseil Régional de la Côte des Arcadins, le Conseil Régional du Nord (TOURINORD), Association Touristique du Sud Est.

399. *Le Conseil Consultatif du Tourisme*, installé en décembre 2012, est essentiellement un organe de réflexion, de conseil, d'échanges et de concertation. Il regroupe des membres des secteurs public et privé; ce conseil a démarré ses travaux et le plus important a été la formulation des propositions relatives aux modifications de la taxe sur les propriétés bâties en cours d'approbation dans le cadre du budget 2013- 2014.

400. *Les associations de tourisme alternatif*: depuis 1998, sur l'initiative de l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), des institutions concernées directement et indirectement par le développement d'un tourisme plus approprié aux moyens actuels haïtiens ont commencé à se réunir. Il s'agit notamment de l'association Destination Djondjon qui réunit des institutions impliquées dans le développement et la croissance du tourisme haïtien ; l'Association des Paysans de Vallée, créée en janvier 1987, a accumulé plus de 25 ans d'expérience dans le développement d'activités d'éco-tourisme et de tourisme rural ; depuis 2002, la Fondation pour le Développement du Tourisme Alternatif (FONDTAH) ; la Fondation Saut-d'Eau Haïti ; l'association Terres et Iles d'Espérance ; Le Comité pour le développement du tourisme de Corail. Il existe sûrement d'autres associations. Comme pour les établissements d'hébergement, il n'y a pas un inventaire exhaustif.

401. Pour réaliser son plein potentiel, il est nécessaire que les institutions du secteur reçoivent l'appui d'autres entités publiques et privées :

Tableau 5.9 : Interrelations possibles entre tourisme et d'autres secteurs

Institutions	Intérêts pour le Secteur touristique	
	Direct	Indirect
Conseil des Ministres	Orientations Stratégiques du secteur Développement des pôles touristiques	Politiques publiques
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe	Plan stratégique de développement à long terme Recherche de financement international	Planification des programmes d'accompagnement
Ministère de l'Economie et des Finances	Cadre macro-économique Fisacilité : Lois et règlements fiscaux régissant le secteur Octroi des franchises aux investisseurs Concession des terres de l'Etat pour les projets touristiques Gestion du contrat de concession des ports de croisière	Code fiscal Elaboration et mise en œuvre du budget Décision d'allocation de ressources Gestion des terres du domaine privé de l'Etat
Bureau National des Taxes	Collecte des impôts et taxes Enregistrement des établissements touristiques Immatriculation des véhicules touristiques Perception des taxes touristiques et loyers des concessions de l'Etat	Collecte des taxes municipales
Municipalités	Calcul des taxes sur la propriété bâties Autorisation de construire Développement de produits touristiques	Politique publique et gestion des services collectifs Aménagement urbain
Administration Générales des Douanes	Facilités au bénéfice des opérateurs touristiques	Code et Tarifs douaniers Procédures et Dédouanement
Office d'Assurance vieillesse (ONA)	Perception des droits obligatoires d'assurance vieillesse	Régulation et politique de sécurité sociale

OFATMA	Perception des droits obligatoires d'assurance accident de travail	Régulation et politique de sécurité sociale
Ministère du Commerce et de l'Industrie	Autorisation de fonctionnement des entreprises Marques de fabrique Gestion des incitations pour investissement et création entreprises	Application et surveillance du respect des normes phytosanitaires Négociation et applications des accords commerciaux internationaux
Ministère des Affaires Sociales et du Travail	Salaire minimum Heures et application des tarifs	Droit du travail Politique de sécurité sociale Artisanat : promotion et créativité
Ministère des Affaires Etrangères	Recherche d'opportunités d'investissements Promotion d'Haïti à l'extérieur	Négociation avec les partenaires, en particulier RD
Centre de Facilitation des Investissements (CFI)	Application des dispositions du Code des investissements et des zones franches Accompagnement des investisseurs	
Commission interministérielle des Investissements	Approbation des avantages incitatifs pour les investissements éligibles	Fonctionnement institutionnel
Commission présidentielle pour la Croissance Economique et l'Investissement	Recherche d'opportunités d'investissements Promotion d'Haïti à l'extérieur	
Commission Présidentielle sur la Réforme du Droit des Affaires		Réforme du cadre légal des affaires (législation d'ordre général)
Ministère de l'Agriculture	Etablissement des chaînes de valeur (achats locaux)	
Ministère de l'intérieur	Service de l'immigration Permis de travail et de séjour pour les étrangers	Condition d'entrée et de résidence pour les étrangers Cadre de régulation pour la résidence des étrangers
Ministère de la Culture	Accès aux visiteurs Exploitation des sites touristiques	Protection des ressources culturelles
Ministère de l'Environnement	Normes environnementales à appliquer par les établissements touristiques	Protection des ressources naturelles : politiques publiques et gestion
Ministère de l'Information		Image d'Haïti
Banque Centrale et le Secteur Bancaire représenté par l'Association Professionnels des Banques	Financement des investissements touristiques Développement des PME touristiques Réception des paiements des taxes et autres droits par la Banque Centrale	Règlements et dispositions légales d'ordre général
Ministère de la Justice	Sécurité des voyageurs	Gestion des litiges
Chambre de Conciliation et d'Arbitrage	Résolution des conflits	Procédures
Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN)	Access des visiteurs (infrastructures et facilités) Taxes d'atterissage	Gestion des aéroports Gestion des lignes aériennes Sécurité et de sureté
Office National de l'Avion Civile (OFNAC)	Règlementation et autorisation des vols charters	Règlementation et autorisation de fonctionnement des lignes aériennes
Autorité Portuaire nationale (APN)	Sureté des ports de croisière	Règlementation des ports de croisière
Ministère de l'Intérieur/Direction d'Immigration	Contrôle des entrées et sorties des voyageurs Responsable sécurité	Emission des permis de séjour pour personnel étranger Régulation touchant le séjour des étrangers
Ministère de la Santé	Prise en charge dans les zones touristiques	Normes sanitaires Infrastructures sanitaires Services ambulanciers
Ministère de l'Education Nationale		Formation professionnelle Formation universitaire
Ministère des Travaux Publics	Normes de construction	Réseaux d'infrastructures et Transport
Ministère de l'Energie - EDH	Tarif appliqué aux entreprises du secteur Production et rentabilisation de sources d'énergie électrique ⁸²	Production d'énergie électrique

⁸² En cas de déficience de la zone d'implantation, le projet peut produire et rentabiliser ses propres infrastructures (article 20 du Code des Investissements). Il n'existe pas un cadre réglementaire claire et précis pour appliquer ces dispositions légales et favoriser ainsi des économies d'échelle dans une zone touristiques.

DINEPA	Cout de l'eau	Alimentation en eau
SMCRS		Système de ramassage des détritres solides
CONATEL	Accès aux TIC pour les opérateurs touristiques	Politiques et réglementation des TIC

5.4.2 Cadre réglementaire pour le secteur touristique

402. Le Code des Investissement de 2002 Le code des investissements de 2002 est d'inspiration libérale et accorde des avantages conséquents à l'investisseur (garantie de l'Etat sur la propriété intellectuelle, droit de propriété et libre entreprise ; traitement similaire à celui de l'investisseur haïtien, circulation et rapatriement des capitaux et bénéfices tirés de l'investissement étranger ; avantages incitatifs compétitifs avec ceux de la région Caraïbe, exemption fiscale et douanières ; promotion des énergies renouvelables ; opportunité de Partenariat Public Privé (PPP)...).

403. Il faut toutefois reconnaître que l'investisseur peut être hésitant et perplexe devant différentes législations et textes réglementaires qui au fil des ans se sont empilés et sont quelques fois contradictoires. L'application des lois et règlements peut être compliquée, et demander un temps considérable. Par ailleurs, des questions importantes comme la propriété des terres sont extrêmement complexes, en raison de l'absence de cadastre et de la négligence de la part des propriétaires dans l'accomplissement des formalités d'enregistrement

404. Les Zones Franches, loi de 2022. Il existe des provisions dans cette loi concernant l'autorisation d'ouvrir des Zones Franches Touristiques. Toutefois un cadre réglementaire est nécessaire. Le GOH est en train de travailler sur un Décret-loi concernant le projet de Zones Economiques Intégrées. Ce décret comprendra les activités touristiques.

405. La loi de 1975 :

- les formalités à accomplir par un opérateur pour exploiter un établissement touristique;
- l'octroi de la licence d'exploitation;
- la description des avantages à recevoir pendant la période d'exploitation;
- les dispositions afférentes au classement des établissements;
- l'obligation de soumission et de concertation avec l'Autorité Nationale du Tourisme des prix à pratiquer lors de la prochaine saison touristique;
- les conditions générales d'exploitation (relations Investisseur et Clients);
- les modalités de contrôle des établissements touristiques;
- a possibilité d'appliquer des dispositions particulières pour certains créneaux du secteur Tourisme (galeries d'art, maisons de vente d'articles pour touristes, entreprises de transport touristique, stations balnéaires, casino,)

406. Les arrêtés présidentiels :

Deux arrêtés présidentiels ont été promulgués en 2013 et conditionnent les investissements dans le secteur touristique. Il s'agit de l'arrêté présidentiel déclarant l'Ile à Vache zone touristique et aire protégée et l'arrêté présidentiel déclarant une partie du littoral de la Côte Caraïbes zone marine protégée. Le Ministère du Tourisme travaille activement sur le projet d'arrêté présidentiel devant réglementer la classification des établissements hôteliers. Les opérateurs ont sollicité

l'extension de ces dispositions à tous les autres établissements touristiques, quelle que soit leur taille.

407. La convention d'établissement touristique

- le cadre d'exécution des obligations de l'Etat et de l'Investisseur;
- les avantages octroyés au projet;
- les modalités de cession de droit;
- les garanties et champ d'application;
- les pénalités à appliquer en cas de non-observance des dispositions contractuelles;
- la supervision des travaux;
- les modes de règlement des différends;
- les dispositions régissant les amendements et les prorogations.

5.5 Cadre de Politique Publique

408. Le secteur Tourisme fait partie des secteurs prioritaires identifiés pour supporter la croissance économique et créer des emplois. L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de remettre Haïti sur la carte touristique mondiale. Sa stratégie s'articule autour de quatre axes : la formation, la réglementation et le contrôle de la qualité, la promotion, les investissements privés.

5.5.1 La formation :

- renforcer les programmes de formation continue en poursuivant le volet de la formation des maîtres qui a démarré en 2011 avec l'assistance technique de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (20 professeurs sont déjà formés),
- appuyer l'ouverture de deux écoles techniques, l'une aux Cayes (ouverte au printemps 2013) et l'autre à Jacmel,
- travailler avec les responsables de l'Université de Limonade à l'introduction de la filière tourisme à leur curriculum,
- explorer et concrétiser des partenariats en vue de l'ouverture de restaurants et d'hôtels d'application

5.5.2 La réglementation et le contrôle de la qualité :

- lancer en janvier 2013 le programme de contrôle de qualité en cours d'élaboration avec l'assistance technique du Collège de Montmorency. Les 12 inspecteurs-formateurs qui suivent actuellement une formation dans ce domaine feront partie de l'équipe en charge de mettre en œuvre ce programme ;
- revoir les dispositions du cadre légal et les règlements administratifs pour asseoir les actions du secteur sur des bases modernes et mieux adaptées aux exigences de compétitivité régionale et d'e-gouvernance.

5.5.3 La promotion :

- revaloriser l'image du pays avec pour objectif de créer un label Haïti différent et plus attrayant. Une 1^{ère} étape a été la diffusion du nouveau logo qui invite le monde à venir faire l'expérience des atouts du pays et à se faire sa propre opinion. La 2^{ème} étape a été la mise en service des nouvelles installations de la salle d'arrivée de l'aéroport international à Port-

au-Prince : C'est un signal fort qui démontre qu'Haïti bouge, qu'il y a des choses qui se passent. Les prochaines étapes sont de :

- convaincre le public international que, comme dans les autres destinations confrontées aux mêmes problèmes d'insécurité, le cadre et les accompagnements nécessaires existent pour faire du séjour en Haïti une expérience unique et enrichissante ;
- négocier de nouvelles parts de marché avec les tours-opérateurs internationaux, et capter une plus grande partie du marché des voyages des Haïtiens vivant à l'étranger (la Diaspora haïtienne) et du marché régional ;
- appuyer toutes les initiatives mettant en valeur les attraits d'Haïti, notamment les campagnes publicitaires. Le public international doit être informé des efforts extraordinaires consentis pendant les trois dernières années pour reconstruire le pays.
- être de plus en plus présente sur la scène internationale et dans les médias pour poursuivre la campagne de vente de la nouvelle image d'Haïtien, en organisant des missions avec les agences de voyages, en tenant le public informé des progrès réalisés, en introduisant dans la culture administrative des institutions haïtiennes le souci de promouvoir continuellement une image et des attitudes positives.

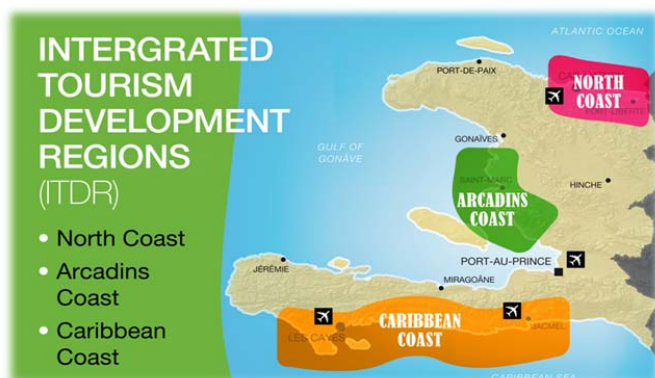
5.5.4 Les investissements privés :

L'objectif est d'attirer les investissements nationaux et étrangers dans le but de redynamiser le secteur et de mettre ses capacités d'accueil au même niveau que celles des autres pays de la région. Les objectifs visés sont : 4.900 nouvelles chambres, US\$ 500 million d'investissement et des dépenses dans l'économie nationale de l'ordre de US\$ 400 million.

409. Dans cette stratégie ouverte au Partenariat Public-Privé, s'inscrit la finalisation et la mise en œuvre des plans d'aménagement des trois pôles touristiques, avec en priorité celles de la Côte Atlantique et de la Côte Caraïbes. Le Ministère du Tourisme s'est fixé des objectifs clairs et précis qui vont être intégrés dans le plan de développement en cours d'établissement avec l'appui de l'Organisation Mondiale du Tourisme et d'autres partenaires.

Au Nord, la Côte Atlantique avec une ouverture sur le Nord- Ouest :

- 350 nouvelles chambres ;
- un produit touristique diversifié patrimoine, culture, Agrobusiness (cacao, noix, canne à sucre, écorces d'oranges pour les liqueurs Grand Marnier et Cointreau) et artisanat ;
- des excursions au Cap-Haïtien et au Parc Historique National pour les 600.000 croisiéristes qui fréquentent chaque année le port de Labadie



- la construction d'infrastructures : la mise en opération des nouvelles installations de l'aéroport international du Cap-Haïtien, un port pour l'accostage de ferry et tenders à Marina.

A l'Ouest, la côte des Arcadins :

- une capacité actuelle de 550 chambres ;
- l'accompagnement des

investisseurs qui s'engagent à investir US\$ 150 million dans des aménagements hôteliers ;

- un produit touristique culturel et historique : le Musée Ogier-Fombrun de Moulin sur Mer, le fort de Drouet, la chute d'eau de Saut d'Eau, Marchand Dessalines,
- une diversification du produit touristique en créant des liens avec d'autres zones touristiques disposant d'une centaine de chambres et de produit type écotourisme: Forêt des Pins, Belot, Furcy, Vallue, Seguin, ...

Au sud, la Côte Caribéenne

- un potentiel d'investissement de 850 chambres à Jacmel, Les Cayes, Port-Salut, Ile à Vache, Camp-Terrain, Aquin
- de nouvelles destinations balnéaires dans la zone de Côte de Fer où un complexe hôtelier est en cours de négociation entre le gouvernement, le secteur privé haïtien et le groupe dominicain Punta Cana (26 kms de plages vierges avec le démarrage immédiat de 2.000 chambres à la Baie de Losandieu), à l'Ile à Vache, à Port-Salut (Projet sur 30 acres, 100 chambres, 150 villas, autres attractions)
- un produit touristique culturel et artistique à Jacmel (architecture, carnaval, centre historique, Moulin Price, Bassin Bleu, ...);
- un produit agro-industrie - écotourisme dans les sites naturels comme Pic Macaya, la chute d'eau Saut Mathurine, les grottes (Marie Jeanne), les plages de Port-Salut, les plantations de vétiver, le jardin botanique des Cayes, ...
- l'extension des pistes d'atterrissage des aéroports des Cayes et de Jacmel et leur ouverture au trafic aérien international.

Tableau 5.10 Matrice SWOT (Forces et Faiblesses/ Opportunités et Menaces)

FORCES	FAIBLESSES
<u>Vision et orientation politique</u> • Priorité élevée donnée au secteur • Consensus sur une vision unique et accord sur la préparation d'un plan d'action à moyen et long terme	<u>Interactions sectorielles</u> • faible intégration du secteur touristique dans l'économie nationale ; • système productif déficient, avec des importations croissantes de produits de première nécessité, développant ainsi une forte dépendance à l'extérieur ; • faible tissu entrepreneurial • fragilité des structures de production et de service qui exige une coordination plus efficace des financements pour atteindre des résultats visibles et concrets au bénéfice des couches pauvres de la population; • une vulnérabilité aux chocs externes
<u>Identité haïtienne</u> • Culture touristique et hospitalité spontanée de la population	<u>Opérationnalisation et suivi des décisions</u> • délais administratifs trop longs entre prises de décision et mise en œuvre ; • procédures administratives complexes et mal définies ; • une administration qui suit difficilement le rythme accéléré qu'exigent l'orientation politique des décideurs et la conjoncture;
<u>Capacités existantes pour construire l'avenir</u> • existence de sites touristiques uniques • attractivité appuyée par les atouts d'autres secteurs : nature, artisanat, art, biens culturels... • capacité rapide d'adaptation et d'absorption de la main d'œuvre démontrée par l'expérience du téléphone mobile, de l'internet, de l'industrie manufacturière ;	<u>Culture administrative et fonctionnement des institutions</u> • absence d'une culture administrative pro-business; • incapacité à répondre à la demande de plus en plus pressante d'une gestion mieux adaptée aux exigences d'intégration et de globalisation, notamment la pénétration des TIC; • manque de ressources humaines qualifiées dont la grande majorité est concentré au sein de la Diaspora

- existence de ressources humaines disponibles, notamment les jeunes qui sont au chômage et qui ont les bases nécessaires pour recevoir la formation et devenir des employés qualifiés; - statut de PMA qui donne l'accès à des dispositions préférentielles ;	haïtienne, et qui est le résultat d'un système éducatif mal adapté aux besoins du marché de l'emploi et d'une offre institutionnelle peu stable et organisée ;
<u>Ouverture aux IDE</u> - l'adoption d'une politique publique en faveur des IDE et existence d'un cadre légal et réglementaires traitant sur le même pied d'égalité les investisseurs nationaux et étrangers ; - dans l'industrie touristique, des investisseurs nationaux expérimentés, ouverts au partenariat avec les IDE et possédant des titres de propriété en règle ; - le succès des IDE en Haïti : Station de croisière Labadie, Best Western, Occidentale, DIGICEL, NATCOM, BRANA, SAE, les compagnies de construction étrangères, ...	<u>Instruments d'application du cadre légal et réglementaire</u> - une application non équitable des lois et règlements due à l'obsolescence du cadre légal et le manque de précision des règlements, d'informations pour faciliter la prise de décision des investisseurs; - une méconnaissance par les opérateurs du secteur touristique de ce cadre et de leurs obligations ;
<u>Capacité de création de richesses et d'emplois</u> - un embryon d'investissements nationaux existants, nécessitant des actions de complémentarité et de renforcement ; - des financements disponibles pour les PME touristiques ; - des modèles de création de chaîne de valeur comme celle en cours sur la Côte des Arcadins. Ce modèle pourrait être perfectionné en s'inspirant de ceux déjà implantés avec succès dans la région comme « Goodfellowa farms » aux Bahamas, « Sandal Model » en Jamaïque, « Nevis Model » à St.Kitts & Nevis, la « OXFAM Market Access Initiatives » à Sainte Lucie⁸³.	<u>Attitudes et perceptions</u> - une perception négative du potentiel et des capacités nationales - les avertissements aux voyageurs des gouvernements étrangers; - une suspicion fondée sur des clichés stéréotypés datant d'événements passés et isolés, et qui entache la confiance entre autorités, opérateurs, partenaires internationaux et touristes;
<u>Cadre légal et réglementaire</u> - un code des investissements compétitifs avec les mesures incitatives offertes par les autres destinations - des dispositions légales et administratives en faveur de l'investissement dans la protection des ressources naturelles et l'utilisation des énergies renouvelables ; - une législation et des règlements régissant la co-propriété ; - une volonté étatique de révision des lois obsolètes, d'établissement et d'application de normes de qualité. Le Ministère du Tourisme a inscrit à son agenda la négociation d'accords bilatéraux sur la taxation des investissements pour éviter la double imposition et la facilitation des procédures d'investissements au niveau des 4 sous secteurs. Il compte appuyer les initiatives visant la protection du droit de la propriété privée;	<u>Appropriation du développement touristique</u> - une méconnaissance du potentiel du secteur touristique par la grande majorité des opérateurs locaux ; - un manque de savoir faire et d'expérience des communautés qui peuvent offrir des produits touristiques comme l'écotourisme, le tourisme culturel, l'agro-tourisme;
<u>Mécanisme d'arbitrage et résolution des conflits</u> - Adhésion aux traités internationaux (CIRDI, Convention de New York, MIGA...) - Existence de la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage - Mise en œuvre de la Réforme judiciaire.	<u>Communication</u> - absence de stratégie cohérente, élaborée et mise en œuvre pour réhabiliter l'image d'Haïti, et que supporte des actions visibles et continues; - disponibilité d'informations fiables sur les sites internet des autorités haïtiennes

⁸³ Barbados Agritourism Unit, Mars 2011

	actions d'informations ciblées sur la presse internationale sur les « success stories » de la reconstruction
OPPORTUNITES	MENACES
<u>Manifestation d'intérêt de l'offre externe</u> - présence et manifestations d'intérêt de chaînes internationales de marque; - Tourisme figure à l'agenda de travail des pays donateurs ; - offres d'investissement en cours d'exploration comme celle du Groupe Punta Cana pour la zone de Côte de Fer ; - création d'un fonds d'appui à l'investissement comme US\$10 million avec Banque Centrale ; - présence sur la scène internationale des autorités nationales qui recherchent des opportunités d'affaires ;	<u>Manifestation d'intérêt de l'offre externe</u> - perte de la mobilisation en faveur d'Haïti et des opportunités d'affaire en raison de la complexité des procédures administratives - l'inadéquation des procédures des fonds d'appui à l'investissement aux capacités de gestion des opérateurs qui en ont vraiment besoin; - l'arrivée d'une fatigue des partenaires clés et le désintéressement des investisseurs nationaux par manque de résultats concrets et visibles.
<u>Position géographique</u> - possibilités d'extension des activités du Port de Labadie ; - proximité des EU, le marché émetteur le plus important pour la région de la Caraïbe ; relance du tourisme, en captant une part de marché plus grande des haïtiens de l'étranger ; - développement de produits multi-destinations avec les destinations voisines comme la RD, Cuba	<u>Coûts de transaction et d'opération</u> - persistance de facteurs qui occasionnent des surcoûts en comparaison avec les autres destinations (investissement dans les infrastructures de logistique, pertes de jours de travail dues aux manifestations de rue, manque de personnel qualifié, ...); - manque d'intégration dans le reste de l'économie - Surcoût des taxes aéroportuaires
<u>Dialogue Public Privé</u> - ouverture du Gouvernement à la consultation publique pour la conception et la mise en œuvre des plans d'aménagement des 3 pôles, par exemple Jacmel ; - échanges en cours sur la restructuration du secteur, par ex. la création d'un conseil mixte ; - ouverture des secteurs pour accompagner le développement touristique d'Haïti, particulièrement celui des médias;	<u>Vision et orientation</u> - L'absence d'un cadre de politique publique cohérent et supportant le développement du secteur ; - la suspension des travaux en cours d'établissement du plan d'aménagements touristiques pour les 3 pôles prioritaires ; la mise en œuvre des actions de ces plans; - l'adoption de lois et règlements administratifs affectant la compétitivité régionale du secteur tourisme ;
<u>Appuis externes</u> - appui des leaders politiques et économiques à travers le PACEGI, ses interventions au Forum Economique Mondiale et les travaux du Task force sur Haïti de Clinton Global Initiative ; les activités des célébrités comme Dona Karan (- volonté de la Diaspora haïtienne de participer et d'investir dans la reconstruction d'Haïti	<u>Conditionnalité pour accueillir les IDE</u> - la persistance des faiblesses administratives et institutionnelles, - le maintien du statut quo en ce qui a trait à la révision du cadre réglementaire et légal et l'introduction des nouvelles facilitations;
<u>Accords de coopération et de partenariat</u> - l'adhésion d'Haïti à la campagne internationale de sensibilisation qu'a engagé l'OMT ; - la mise en œuvre d'accords de partenariat avec l'OMT, le Mexique, les institutions académiques du Canada et des Etats-Unis, FONATUR du Mexique, l'accord multi destination signé avec la République Dominicaine et Puerto-Rico,... - Présidence par Haïti du CARICOM l'année prochaine.	

5.6 Recommandations

Prochains 12 mois

1. *Rechercher un tourisme plus inclusif, qui accroît les retombées pour les pauvres*

410. Les actions identifiées sont : (i) Associer le gouvernement local et le secteur privé pour le développement des chaînes de valeur des produits identifiés dans la planification : a) Dresser la liste d'offre de biens et de services à produire par les PME et autres entreprises : (Agriculture, Industrie et services) ; b) Accompagner les PME et promouvoir le développement de clusters ; c) Créer une relation d'échanges entre le Bureau de Normalisation du MCI et MDT ; d) Relancer et actualiser le protocole entre MT et le Réseau national de promotion du tourisme solidaire (RENAPROTS) ; e) Diversifier les produits culturels en introduisant les thématiques du patrimoine immatériel ; f) Promouvoir avec les établissements de formation et universités les métiers du tourisme ; g) Travailler avec la DGI sur l'actualisation de la classification des entreprises pour introduire les PME touristiques et connexes.

411. En effet, au cours des 12 prochains mois, pour les trois pôles choisis - Côte Nord, Côte des Arcadins et Côte Caraïbe Sud- la stratégie à développer est de promouvoir l'investissement et la création d'emplois et mettre en place un cadre d'accompagnement qui inclurait la préparation de plan d'affaires, la formation et la facilitation de financement à partir des fonds disponibles. Pour garantir un impact sur la croissance économique, il faudra développer les chaînes de valeurs en mettant en place des filières de production de biens et de services capables de répondre à la demande de chaque produit touristique et qui répondront aussi aux préoccupations de création d'emplois et de promotion des PME. La priorité devrait être donnée aux biens culturels (ICC) et agricoles. Pour garder la confiance dans le potentiel du secteur à créer de la croissance et des emplois, il faudrait rapidement établir la liste d'offre de biens et de services, identifier les PME, les actions pour les encadrer et les accompagner en mobilisant les fonds d'investissement existants. Les modèles réussis pourraient inspirer les concepteurs comme le modèle de Miami qui a fait du tourisme de croisière son levier de croissance ; celui de Cuba qui a exploité son patrimoine humain et culturel à des fins touristiques en utilisant les PME pour l'hébergement et la restauration ; celui en cours de développement sur la Côte des Arcadins pour les produits agricoles et ceux publiés par l'Unité de planification de la Barbade pour l'agro-industrie. Par ailleurs, pour répondre aux exigences des opérateurs, il sera important d'introduire la traçabilité des produits et de mettre en place les procédures de certification.

412. Une analyse du potentiel touristique de la Côte Atlantique (Nord) met en évidence deux produits à privilégier: le tourisme de croisière et le tourisme culturel (patrimoine historique) qui pourraient être associé au tourisme alternatif (éco-tourisme) et à l'agro-tourisme; il faut identifier les chaînes de valeur à promouvoir pour que les communautés locales puissent bénéficier de ce développement, établir les accords de partenariat nécessaires pour les rendre opérationnelles, et aussi travailler avec les universités de cette région à l'introduction du tourisme dans leur curriculum et surtout des programmes de formation des guides. Les pratiques en cours occasionnent souvent des pertes d'opportunités d'affaires car trop souvent la réflexion stratégique ne précède pas la demande. Pour la Côte Caraïbes (Sud), le Ministère du Tourisme a lancé la mise en œuvre du Plan d'aménagement des trois sous-régions qui formule des propositions d'actions à court et moyen terme. Il s'agit de Jacmel comme destination culturelle,

Cotes de Fer comme destination balnéaire et Ile à Vache comme destination balnéaire et de tourisme durable. Il est recommandé d'impliquer les gouvernements locaux et communautés dans les plans d'actions d'ingénierie sociale, de renforcer les efforts de coordination sectorielle, et d'organiser les chaînes de valeur des produits touristiques.

413. Parallèlement aux actions avec les PME touristiques, il est important de finaliser les conventions d'établissements touristiques avec les investisseurs privés et de les mettre en condition de pouvoir démarrer leurs projets. Ils seraient aussi nécessaire d'inter-agir avec eux pour établir leurs listes d'offre de biens et de services. L'une des actions en cours est la formalisation du partenariat avec le Groupe Punta Cana pour l'implantation d'un complexe touristique sur la Côte Caraïbes et les deux (2) développements que le GOH a retenus pour Ile à Vache.

2. *Renforcer le dialogue entre l'administration et le secteur privé*

414. Les actions proposées sont : (i) Ouvrir les consultations du Conseil Consultatif du Tourisme (CCT) à un nombre plus grand d'opérateurs ; Travailler à l'extension de la classification des établissements touristiques à tous les autres types d'installations touristiques ; Définir des politiques publiques structurantes pour accompagner les PME ; Travailler à la constitution.

Garder la mobilisation nationale et internationale et en profiter au maximum en poursuivant les efforts d'amélioration de l'image et de communication

415. Le défi le plus important aujourd'hui est de garder le momentum sur la priorité accordée au secteur Tourisme ; en particulier une méthode de travail devrait être agréée par le gouvernement pour impulser les inter-relations entre tourisme et programmes économiques et sectoriels et entretenir une culture de résultats. Les actions identifiées sont : (i) éditer les deux (2) sites Web du MDT en anglais ; (ii) mettre régulièrement à jour le site Web du MDT ; (iii) faire la promotion des plateformes électroniques exploitées par les agences de voyages internationales ; (iv) poursuivre les actions de promotion de l'image d'Haïti et renforcer la coordination interinstitutionnelle tant publique que privée.

3. *Améliorer les statistiques liées au tourisme*

416. Les actions identifiées comme prioritaires pour l'amélioration de la gestion des données et des statistiques sont : (i) examiner les données qui sont importantes pour les décideurs publics travaillant sur le tourisme ; (ii) mettre en place les systèmes de génération de données permettant de communiquer à temps les données et statistiques pour les classements internationaux et régionaux ; (iii) participer aux analyses et travaux de recherches internationales et régionales ; (iv) établir la base de données des indicateurs qu'utilisent les systèmes de classement internationaux et régionaux comme l'Indice de compétitivité du tourisme qui utilise 75 indicateurs ; (v) établir les indicateurs pour évaluer les progrès réalisés dans les zones prioritaires de développement touristique ; (vi) commencer l'échange d'idées avec l'ISHI sur la préparation d'un TSA. Les données disponibles ne peuvent pas être utilisées à cette fin. Pour les 2 prochaines années, l'accent devrait être mis sur la collecte et l'amélioration de la qualité des données.

417. Il faudrait aussi inscrire à l'agenda des actions de ces 12 prochains mois (i) Prendre des mesures pour faciliter les investissements touristiques ; pour profiter des accords de multi-destinations et conclure d'autres accords avec des tours opérateurs comme Air Transat Inc., (ii) établir un groupe de travail sur les ports et aéroports qui examinerait entre autres la diminution des frais d'aéroport, de manière à proposer des prix concurrentiels avec la RD ; (iii) prendre les mesures appropriées dans le cadre des plans d'aménagement des pôles touristiques, pour établir et protéger les droits de propriété de manière à faciliter les investissements nationaux et étrangers ; (iv) l'établissement et l'exécution du plan de travail pour la mise en œuvre des dispositions de l'accord signé avec l'OMT ; (v) l'intégration de l'éco-tourisme comme instrument de développement du tourisme durable et d'amélioration du bien-être des pauvres ; (vi) une revue des capacités institutionnelles du Ministère du Tourisme devrait être entreprise pour évaluer les capacités en fonction des priorités du ministère et renforcer ses capacités suivant des critères tels que la mise en œuvre des priorités et le renforcement des ressources humaines et de la logistique.

Prochains 12-36 mois

4. Au cours des 24 mois suivants, seraient engagées la reproduction des modèles de PME, une meilleure adaptation de leur profil à la demande du secteur et la mise en chantier des grands investissements.

5. En ce qui a trait aux questions de logistique qui sont une contrainte majeure pour les investissements touristiques, la question de l'énergie électrique devraient être adressée au cours des 6 prochains mois sous deux aspects : (i) fournir un cadre facilitant la production collective d'énergie par plusieurs opérateurs touristiques d'une même zone, comme la Côte des Arcadins ; (ii) développer des modèles incluant les mesures incitatives pour l'utilisation des énergies renouvelables.

6. Des mises en œuvre devraient suivre tout de suite pour tester la faisabilité des mesures proposées.

Investissements

7. Les actions immédiates sont toutes celles qui peuvent établir de nouvelles bases de confiance entre administrateurs et investisseurs, notamment lors du traitement de l'octroi des avantages incitatifs et leurs applications. Elles devraient aussi adresser le manque de maîtrise des investisseurs et de l'Administration des dispositions légales. Les propositions discutées lors des rencontres et qui seraient à développer au cours de la prochaine année sont :

- le renforcement du rôle du CFI qui devrait jouer le rôle de guichet unique et de facilitateur pour les investisseurs ;
- le développement d'une nomenclature des investissements qui servira de base pour l'octroi des avantages incitatifs. Elle serait diffusée et accessible aux investisseurs qui l'utiliseraient lors de la construction de leur modèle financier ;
- la diffusion d'un guide d'application de la convention d'établissement qui faciliterait la compréhension par les entrepreneurs de leurs obligations et aussi l'application des mesures incitatives par les autorités responsables ;
- la préparation d'un guide sur les modalités d'application des exemptions octroyées aux investissements et du système fiscal auquel sont assujettis les établissements touristiques

- le traitement de la double imposition : des propositions devraient rapidement être faites au gouvernement pour lever ce frein aux IDEs. Il ne concerne pas uniquement le secteur du tourisme, d'où la nécessité d'une décision du Conseil des Ministres d'inscrire ce point à son agenda de travail
- les nouvelles facilitations à envisager pour réduire les délais d'exécution des projets et éliminer les surcoûts dus à la complexité des procédures.

8. Ces actions seraient accompagnées de la révision du cadre légal et réglementaire et d'un suivi permanent en vue de son actualisation. Il est recommandé que le Ministère poursuive les travaux avec le groupe de travail mis en place en octobre 2012, selon un agenda de travail indiquant des livrables précis.

9. Dans le contexte des orientations stratégiques, la facilitation pour la mise en chantier de projets phare du secteur devrait maintenir l'attention des décideurs dans le but de montrer des réalisations visibles et concrètes de leur politique. Il faut trouver des actions plus structurantes et d'envergure plus importante qui impliquent aussi les IDEs. Les projets bloqués doivent être relancés et la facilitation du Ministère est requise pour éliminer les goulots d'étranglements. Les annonces récentes de projets avec des IDEs ne doivent pas rester lettre morte. Il s'agit de la zone de Côte de Fer et de la recherche de partenaires pour d'autres projets, par exemple à Port-Salut.

Formation

10. Une école préparant aux métiers de l'hôtellerie. Deux écoles de formation aux métiers du tourisme ont été ouvertes cette année aux Cayes et sur la Côte des Arcadins. Il faut poursuivre ces actions et renforcer les partenariats avec les écoles de renommée internationale.

Dialogue Public Privé

11. Le Gouvernement et ses partenaires travaillent à la mise en place du Conseil National du Tourisme et à le doter des moyens nécessaires pour le rendre opérationnel. Pour sa première année de fonctionnement, les objectifs devraient être l'adoption d'un plan d'action et la mobilisation des fonds que nécessite l'accomplissement de sa mission.

Statistiques touristiques/Recherches/Etudes

12. La préparation de comptes satellites du Tourisme est un objectif de moyen terme. D'une part, ils sont relativement complexes et d'autre part, ils supposent l'existence d'une comptabilité nationale robuste, ce qui n'est pas le cas. Entretemps, des actions simples sont requises pour améliorer les statistiques actuelles relatives aux voyages et tourisme. Dans l'état actuel, ces statistiques sont de peu d'utilité pour la préparation et le suivi des politiques du tourisme.

Image et Communication

13. Il faudrait continuer à vulgariser les avancées concrètes des projets touristiques et leur impact sur le développement, maintenir cette présence sur l'internet et poursuivre les actions de diffusion d'une image positive d'Haïti.

CHAPITRE VI

DES FILIERES POUR L'AGRICULTURE

6.1 Aperçu du secteur

418. Jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle, le secteur agricole dominait l'économie haïtienne dans son ensemble. Les 200 premières années de l'histoire agricole d'Haïti (la période coloniale) sont caractérisées par l'utilisation intensive de la main-d'œuvre d'esclaves africains et un modèle de production de plantation. Les principales cultures et exportations développées étaient la canne à sucre, le café et l'indigo.

419. Après l'indépendance d'Haïti en 1804, la production et l'exportation de sucre et de café ont diminué des pics de l'époque coloniale, mais restaient, quoiqu'en baisse, une partie importante de l'économie il y a 40 ans de cela, avant qu'une chute encore plus spectaculaire ne débute. La récolte de sucre a baissé, passant d'une production de 6 millions de tonnes au milieu des années 1970 à environ 1,1 millions de tonnes à l'heure actuelle (FAOSTAT). Au lieu d'exporter du sucre, le pays importe aujourd'hui entre 150.000 et 200.000 tonnes de sucre raffiné. Cette situation surprenante pour un ancien producteur majeur de sucre a été exacerbée, par l'Initiative *Bassin des Caraïbes - États-Unis* de 1984, quand Haïti a reçu un quota pour les exportations de sucre à destination des États-Unis. Les hommes d'affaires opportunistes ont découvert qu'ils pouvaient importer du sucre à Haïti et le réexporter vers les États-Unis, continuant ainsi de faire du profit.

420. L'histoire du café au cours des 300 dernières années est également une affaire de déclin. La production de café a fluctué entre 25.000 à 48.000 tonnes de grains verts au cours des 50 dernières années (FAOSTAT), mais les exportations officielles ont diminué, passant de plus de 30.000 tonnes en 1961 à moins de 2.000 tonnes en 2011. Haïti est membre de l'Organisation internationale du café (OIC), mais se trouve clairement dans une situation difficile pour atteindre son quota de 18.000 tonnes de grains de café vert à l'exportation. Les exportations informelles à travers la RD sont devenues très importantes.

421. Deux autres filières⁸⁴ qui se sont développées dans les années 1900 et qui étaient exportatrices de volumes conséquents incluent du sisal et du coton. Le sisal, exporté en ficelle depuis 1927, a vu sa production et ses exportations augmenter dans les années 1950 du fait de la demande américaine pendant la guerre de Corée. Les États-Unis avaient en effet pris une grande partie de la production du pays évaluée à 40.000 tonnes. Dans les années 1980, les exportations d'Haïti étaient en baisse et n'atteignaient plus que 6.500 tonnes, en raison notamment de la concurrence des fibres synthétiques. Une certaine production de sisal continue d'être entretenue par des agriculteurs et il y a encore une petite exportation de sisal en termes de ficelle utilisée dans des presses à foin aux États-Unis et au Canada (CCI, statistiques du commerce). La production de coton a longtemps été présente en Haïti, mais a culminé dans les années 1930. Les superficies réservées aux plantations de coton ont diminué, passant de 12.400 ha en 1979 à moins de 8.000 hectares en 1986, tandis que les exportations ont cessé pour la plupart.

⁸⁴Dans la version anglaise de ce chapitre "value chain" est utilisé

422. Seules trois filières demeurent et sont importantes dans les exportations agricoles d'Haïti aujourd'hui. Il s'agit du cacao, des huiles essentielles, de la mangue (Francisque). La production de cacao a connu une tendance à la hausse au cours des 50 dernières années, avec des hauts et des bas dans la production. Une grande partie de cette croissance soutenue est obtenue durant les 10 dernières années avec une production qui est passée de 2.740 tonnes en 2000 à 9.400 tonnes en 2010. Les exportations ont atteint un sommet en 2008, avec 5.231 tonnes exportées. Cela est le résultat d'un investissement substantiel des bailleurs de fonds dans la plantation de variétés hybrides à haut rendement et l'assistance fournie au développement et à la commercialisation par les coopératives, ainsi que les préférences de certains accords de commerce équitable. La production d'huile essentielle s'est développée au 20^{ème} siècle en Haïti et a entraîné les exportations d'huiles distillées à partir d'une variété de végétaux, surtout de vétiver, du citron vert, de l'Amyris et des oranges amères. Aujourd'hui, les exportations (167 tonnes en 2010) sont désormais moins de la moitié de ce qu'elles étaient au milieu des années 1970 (374 tonnes en 1974). Toutefois, il s'agit d'un ensemble complexe de chaînes de valeur qui seront examinées plus en détails dans la section 6.3 du présent chapitre.

423. En 2011, la base de données du Centre du commerce international (CCI) à Genève reflète qu'Haïti a enregistré un total de 867 millions de Dollars en termes d'exportations totales. Comme indiqué dans le Tableau 6.1, les produits agricoles comptent pour 7 pour cent.

Tableau 6.1 Valeur et part des exportations haïtiennes en 2011

Exportations	Valeurs (millions US\$)	Pourcentage
Textile	755	87%
Agriculture	62	7%
Toutes les autres catégories	50	6%
Total	867	100%

Source: CCI-Trade Map, données "miroir"

6.2 Potentiel global et contraintes

424. L'histoire de l'agriculture et des exportations d'Haïti témoigne de son niveau élevé de potentiel de production. Le pays dispose d'une large gamme de microclimats variant en fonction des types de sol, des précipitations et de l'altitude. Ce qui fournit un large éventail d'environnements de production. Même avec la dégradation de l'environnement et la croissance massive de la population, Haïti conserve un énorme potentiel dans le secteur agricole, à la fois pour se nourrir, mais surtout pour profiter des possibilités d'exportation à haute valeur ajoutée aux États-Unis, dans d'autres pays de l'OCDE et dans les pays voisins de la région des Caraïbes.

425. Le pays n'a pas été en mesure de maintenir ou de mettre à profit sa position jadis dominante sur des produits traditionnels tels que le sucre, le café, le sisal et le coton. En outre, le pays connaît beaucoup plus l'insécurité alimentaire avec des baisses dans la production des cultures traditionnelles telles que le sorgho, partiellement compensées par la hausse de certaines autres, telles que les haricots secs et les ignames. La production de riz, de maïs et de poulets a stagné au cours des 50 dernières années, ce qui signifie que l'offre de ces produits n'a pas suivi la croissance de la population, ce qui conduit à de grandes importations pour les trois produits, principalement de l'écoulement des excédents publics ou privés aux

États-Unis. La situation du riz (80 pour cent du riz consommé est importé et une forte consommation de riz a largement remplacé le régime alimentaire nutritionnellement plus équilibré du passé) a été particulièrement désastreuse avec des difficultés de production aggravées par de mauvaises politiques commerciales du gouvernement.

426. Parmi les contraintes qui pèsent sur les perspectives d'une expansion des exportations agricoles haïtiennes, il y a les points suivants:

- **L'insécurité:** la situation sécuritaire semble s'améliorer grâce aux efforts du nouveau régime au pouvoir et à la présence continue des forces de maintien de la paix des Nations Unies, mais les dispositifs sécuritaires doivent être étendus aux campagnes. Des alertes sécuritaires, telles que celles qui sont affichées sur le site web du Département d'Etat américain n'aident pas le climat des affaires.
- **La désintégration institutionnelle:** Quand on regarde les institutions fondamentales qui sont censées soutenir le secteur agricole (vulgarisation, recherche, formation, crédit, etc.) l'image est très sombre. Afin de réussir à faire émerger une nouvelle génération d'entreprises agricoles haïtiennes tournées vers l'exportation à haute valeur ajoutée, il est nécessaire d'injecter massivement des ressources coordonnées des donateurs. Cette injection doit être axée sur le soutien des filières d'exportation ciblées qui semblent prometteuses et viables à long terme (a), et sur le soutien aux filières alimentaires nationales afin d'aider à réduire le coût des aliments pour les familles de travailleurs ruraux et urbains (ce sujet peut être exploré davantage en regardant la parité de pouvoir d'achat) (b). L'initiative « relancer l'agriculture: renforcer les services publics pour les projets agricoles I et II » de la Banque a été un excellent départ, mais cet effort pour soutenir les principales institutions publiques doit être approfondi et soutenu par d'autres donateurs, en particulier l'USAID et la BID. En outre, le MARNDR a besoin de redéployer ses ressources humaines de façon stratégique dans les campagnes pour soutenir les programmes prioritaires entrepris avec l'appui financier des bailleurs de fonds.
- **Les politiques et projets non coordonnés des bailleurs de fonds:** les efforts des donateurs- et du MARNDR pour la planification et la coordination de programme conjoint doivent être intensifiés pour soutenir les chaînes de valeur nationales ou l'exportation dans le secteur. Les impacts négatifs sur le secteur de l'hyper-libéralisation des politiques commerciales qui a été poursuivie, au début des années 1980, sont maintenant très apparents, surtout dans les cultures importantes pour les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire nationale. En outre, et en particulier, pour ce qui est du développement de nouvelles filières d'exportation, l'embargo commercial de 1991-1994 a eu des effets dévastateurs.
- **La faillite d'anciennes chaînes de cultures de rente et l'incapacité de se projeter dans de nouvelles opportunités.** Les raisons de l'effondrement presque total de la chaîne de valeur des produits traditionnels de base (par exemple, sucre, café, sisal) sont nombreuses et complexes, comme le sont également les raisons pour lesquelles de nouvelles filières (en terme d'intégration verticale) de production à haute valeur destinées à l'exportation, n'ont pas été développées. Cependant, dans les anciennes filières, les traditions de l'exploitation coloniale et néocoloniale (positions de monopole soutenues par les élites haïtiennes pour une partie des profits, exploitation massive du travail, etc.), et une longue tradition de comportement de prédateur associé aux classes supérieures d'Haïti doivent être

remplacées par de nouveaux modèles où tous les acteurs de la chaîne peuvent bénéficier des fruits de la croissance de la chaîne. Cela exige de nouveaux modes de coordination de la chaîne de valeur, véritablement prise en charge par l'Etat, plutôt que **par** les élites publiques et privées qui bénéficient de la protection privilégiée, mais avec des modèles commerciaux non viables.

- **L'insécurité sur les titres fonciers:** Plusieurs personnes interrogées au cours de cette mission font l'argument que l'insécurité sur les titres fonciers n'est pas vraiment un problème, que «des accords pourraient être trouvés» avec les producteurs-propriétaires ou avec des propriétaires absentéistes qui s'avèreraient satisfaisants. Dans le contexte d'investissement concurrentiel dans le monde d'aujourd'hui, ce n'est qu'une illusion. Tout investisseur extérieur sensé exigera de pouvoir soit acheter de bonnes terres agricoles ou d'avoir un bail à long terme sur la terre ; un droit de propriété qui pourrait être facilement défendu dans un système judiciaire qui fonctionne bien. La stratégie avancée par Mme. Martine Jean Claude (une consultante du MCI pour le « doing business »), de mettre en place un système cadastral qui fonctionne et de commencer à mettre en œuvre une nouvelle loi foncière dans les endroits où elle rencontrerait le moins de résistance, est pertinente. Son idée d'un système de cartographie (SIG) qui indiquerait des zones en vert où les titres sont bien définis serait possible (avec le reste du pays en rouge = insécurité sur les titres), constitue une approche de bon sens afin de commencer à résoudre cet épineux problème.

- **Absence d'organismes spécialisés dans le crédit rural:** C'est un autre domaine où le bon sens, des solutions éprouvées, doit être utilisé par des partenariats sectoriels larges entre les donateurs, les équipes de projets du GH / MARNDR axés sur les résultats et les partenaires du secteur privé. A la fin des chaînes de transformation et d'exportation, des programmes bien administrés de garantie de prêts, avec des banques privées ou peut-être une nouvelle banque publique de développement agricole du GH (comme l'expérience réussie de la Banque Nationale de Développement Agricole du Mali), aideraient à résoudre certaines contraintes de capital. Bien qu'il y ait un débat entre experts sur l'opportunité d'une approche publique ou plutôt privée dans l'amélioration de prêts au secteur agricole, il est clair que quelque-chose doit être fait. Dans certaines filières, au niveau de petits producteurs agricoles, une combinaison d'investissements bien ciblés assortis de subventions, ou de microcrédits peuvent être nécessaires pour permettre à la production agricole de s'accroître. Il n'y a rien de nouveau dans ces approches ; elles devraient juste être mises en œuvre avec soin dans des contextes et des filières où il y a de bonnes chances de succès. Les besoins financiers pour travailler dans des zones géographiques et des filières ciblées seront minuscules en comparaison avec des sommes énormes qui ont été dépensées sur des projets comme le nouveau parc industriel de Caracol (voir le NY Times, 2012).

- **Les dispositions phytosanitaires:** les règlements phytosanitaires sont souvent présentés comme un obstacle pratiquement insurmontable à l'accès au marché américain. S'il est vrai que l'exportation des mangues en direction des États-Unis a présenté des problèmes particuliers, ces derniers ont également reçu une solution particulière au cours de l'inspection et du programme de contrôle conjoints ANEM-MARNDR-USDA/APHIS-exportateur. De nombreux produits peuvent entrer aux États-Unis avec pratiquement aucune restriction. Pour commencer à mieux comprendre ce processus, le lecteur intéressé est dirigé

vers le manuel de l'APHIS « Manuel d'importation des fruits et légumes frais ». Le manuel suggère que les parties intéressées qui souhaitent exporter des fruits et légumes frais vers les États-Unis doivent d'abord consulter la liste des fruits et légumes (F & L) qui peuvent être importés de n'importe quel pays, puis la liste de ceux qui peuvent provenir de n'importe quel pays des Caraïbes (dont Haïti), et enfin le tableau de règlements qui pourraient s'appliquer à une liste de produits en provenance d'Haïti. Le manuel ne propose pas de suggestions sur la façon de faire de l'exportation rentable, mais illustre plutôt le large éventail des possibilités de F & L qui peuvent être exportés vers les États-Unis. Le projet de création d'un bureau de la normalisation au sein du MCI (législation en attente dans le parlement haïtien), avec des comités techniques couvrant les différents types de normes réglementaires (à l'instar d'un « comité agro-alimentaire » interministériel), fait partie des efforts louables qui devraient recevoir le soutien des bailleurs de fonds pour la formation et les interrelations internationales. La BID soutient apparemment l'idée de créer une agence du GH autonome qui serait en charge de la réglementation phytosanitaire ainsi que de la protection.

- **Aider la diaspora aux Etats-Unis afin de mieux aider les filières d'exportation:** Étant donné le grand nombre d'Haïtiens de tous les niveaux d'éducation vivant et travaillant aux États-Unis, beaucoup d'entre-eux sont très intéressés à aider leurs familles et leurs communautés d'origine en Haïti; il est surprenant que les Hommes d'affaires américains-haïtiens n'aient pas été plus efficaces dans l'établissement des partenariats réussis entre les exportateurs haïtiens et le vaste et puissant réseau américain de distribution alimentaire. Si l'on veut promouvoir les exportations du secteur agricole d'Haïti dans des marchés rentables, il est essentiel d'avoir une main-d'œuvre mieux formée et tournée vers l'entreprise dans les deux côtés de la relation Haïti- et diaspora aux États-Unis. Je dirais que l'un des principaux donateurs (l'USAID en l'occurrence) pourrait concevoir et mettre en œuvre un programme ciblé de développement des affaires (avec une forte dimension de responsabilité sociale, à l'instar de Whole Foods avec les importantes importations de mangues d'Haïti) qui pourrait travailler à la fois aux États-Unis avec des stagiaires de la diaspora dans les entreprises importatrices et en Haïti avec des entreprises exportatrices sélectionnées. Cette unité spéciale de promotion des exportations, doit être considérée comme l'unité d'élite du MARNDR, mais aussi comme un personnel à haut rendement escompté dans les résultats "sur le terrain."

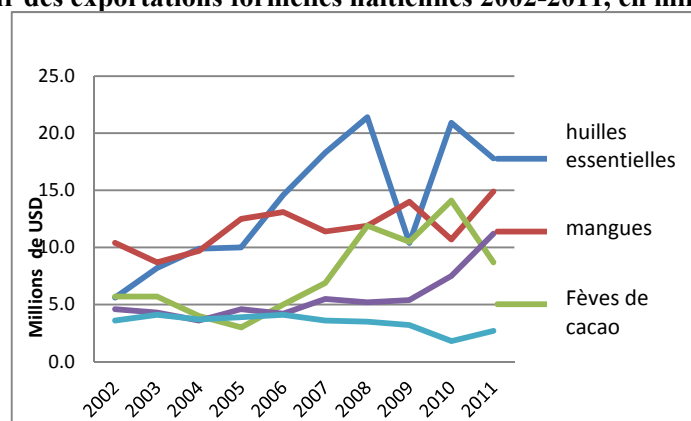
6.3 Exportations dans les filières actuelles à plus grande importance

427. Pour décider de l'orientation de ce chapitre, il était clair que le point de départ approprié devait être un examen attentif des filières avec les principales exportations en valeur au cours des dix dernières années. Ce sont: le vétiver et d'autres huiles essentielles, les mangues de la variété madame Francisque, les fèves de cacao, les fruits de mer/poissons (homards et mollusques), le Café (vert ou torréfié).

428. Les exportations de ces produits sont illustrées dans la Figure 6.1 ci-dessous. En 2011, ces cinq filières ont produit un total d'environ 55 millions de Dollars de gains officiels à l'exportation, les recettes d'exportations formelles spécifiques à la chaîne allant de 3 millions de Dollars dans le café à 18 millions de Dollars pour les huiles essentielles (surtout le vétiver). Ces chaînes ont été sélectionnées pour un examen plus intensif en raison de leur classement (valeur en Dollars de 2002 à 2011), comme indiqué dans les dernières "statistiques commerciales miroir"

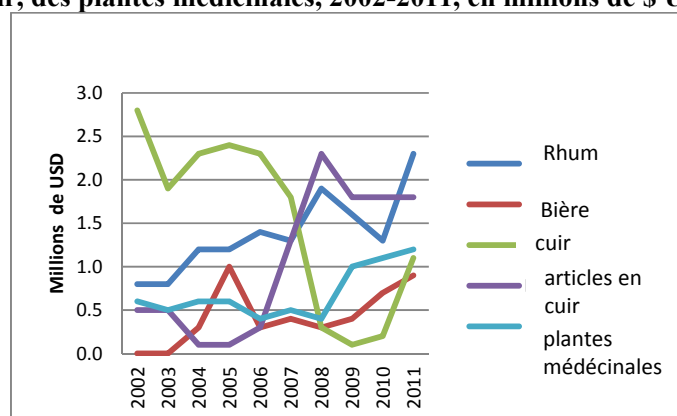
Trade Map du CCI. La qualité de ces données semble excellente. Il y a quelques problèmes connus de leur exploitation, concernant en particulier la filière café d'Haïti. Ces derniers seront notés dans le chapitre lorsqu'on examinera les cinq chaînes plus en détail. En outre, puisque ce sont des données 'miroir' (série de données reconstruites à partir des statistiques des pays importateurs), elles peuvent sous-estimer à un certain degré les échanges intra-CARICOM. Il convient de noter également qu'il y a eu une tendance à la hausse dans la somme totale des exportations de ces cinq filières (2011 était de 83 pour cent plus élevé que 2002). Cette tendance paraît mieux si la sous-estimation des exportations de café est prise en compte.

Figure 6. 1 Valeur des exportations formelles haïtiennes 2002-2011, en millions de Dollars US



429. Autres niches et filières d'exportation potentielles: Haïti a une variété d'autres exportations dans le secteur agricole, menées pour la plupart sous une échelle très modeste. La Figure 6.2 montre les performances d'un ensemble de ces exportations mineures, qui réunies, comptaient pour 1 million de Dollars ou plus dans les exportations annuelles au cours d'une année au moins sur les 10 dernières. Tous ces produits (rhum, bière, peaux et cuirs, articles issus du travail du cuir et plantes médicinales) ont un potentiel variable pour l'expansion des exportations, lequel devrait être examiné à l'avenir. Si l'exportation du cuir est retirée de la Figure 6.2, la perspective semble très prometteuse.

Figure 6. 2 Valeur des exportations haïtiennes de boissons alcoolisées, du cuir et des articles en cuir, des plantes médicinales, 2002-2011, en millions de \$ US.



Source: CCI-Trade Map, données "miroir"

430. Par ailleurs, il y a d'autres fruits frais (papaye, goyave, citrus) qui pourraient bénéficier de la capacité d'emballage et d'expertise logistique des exportateurs de mangue madame Francisque:

- **Banane bio:** l'équipe EDIC s'est présentée avec une proposition d'un premier projet bien élaboré visant à développer et exporter des bananes biologiques de la région de la côte nord vers les pays de l'OCDE. Il a été souligné qu'il existe déjà une importante exportation de bananes biologiques de la région de la côte nord limitrophe de la République Dominicaine, utilisant le transport de conteneurs à partir d'un petit port de la baie de Manzanillo, juste de l'autre côté de la frontière;
- **Les «racines et tubercules» tropicales et de nombreux légumes locaux:** Il y a déjà une petite entreprise d'exportation de l'igname, du manioc et d'autres tubercules tropicales, en direction des États-Unis et des pays voisins des Caraïbes. C'est également le cas pour une grande variété de légumes (piments, concombres, melons, aubergines, etc.). Les exportations de ces deux catégories à destination des autres pays de la CARICOM peuvent être sous-évaluées dans les données «miroir» du CCI, puisqu'une grande partie de l'activité d'exportation vers d'autres îles des Caraïbes est inadéquatement gérée par les petits navires côtiers (généralement appelé «cabotages» à Haïti). L'expansion de ces exportations inter-îles est entravée par le manque de transports adéquats et fréquents (adéquat= assez suffisant pour transporter et gérer efficacement un certain nombre de conteneurs de 20 pieds large);
- **L'Akée:** C'est un fruit d'origine africaine qui est utilisé dans le plat national de la Jamaïque, "Akée et poisson salé". Une société jamaïcaine a installé une usine à PAP qui emboîte la chair de l'Akée et l'exporte pour la diaspora des Caraïbes, en particulier aux États-Unis et au Royaume-Uni. L'Akée doit être manipulé avec soin, car ses graines sont toxiques, elles constituent la chair du fruit lorsqu'il n'est pas encore mûr;
- **La canne à sucre à travers la transformation sélective en valeur ajoutée,** par exemple la Barbancourt Rum Company qui est responsable de la plupart des exportations de rhum haïtien.

431. Les fruits et légumes locaux génèrent des retombées importantes quand ils sont bien conditionnés et vendus aux touristes et aux résidents étrangers. Ils peuvent ainsi constituer un instrument du rétablissement de l'industrie touristique d'Haïti (à l'exemple de la "Côte des Arcadins", zone située au nord de Port-au-Prince qui accueille six complexes de villégiature pour les touristes).

432. Parce qu'Haïti est très peu industrialisé, les exportations à haute valeur ajoutée verticalement intégrées de fruits et légumes ainsi que les racines et tubercules, qu'ils soient frais, bruts ou transformés, constituent l'une des filières potentielles examinées plus en détail dans la section 6.4 qui suit.

6.4. Examen des possibilités et des contraintes des filières actuellement dominantes et potentielles

6.4.1 Les huiles essentielles.

433. La filière haïtienne des huiles essentielles est dominée par le vétiver, qui représente la grande majorité des exportations. Il s'agit d'une " touffe d'herbes" ayant ses origines en Inde. Il est similaire à la citronnelle et à l'herbe de citronnelle. Le vétiver est principalement cultivé pour l'huile essentielle parfumée distillée à partir de ses racines. La production mondiale est estimée à environ 250 tonnes par an. Grâce à ses excellentes propriétés de fixation, le vétiver est largement utilisé dans la fabrication des parfums. Il est contenu dans 90 pour cent de tous les parfums occidentaux. Il y a quelques années, 55 gallons d'huile de vétiver pouvaient être vendus entre 50,000.00 \$ et 60,000 \$, en raison de son très haut ratio valeur / poids (Abbott, 1995

434. Les plantes de vétiver doivent être creusées dans le sol afin d'exposer les racines, la partie de la plante qui est traitée. Les effets négatifs de la récolte incontrôlée de vétiver sur l'environnement local, ont amené certains donneurs à ignorer délibérément la culture. Les racines produisent plus d'huile lorsque les plantes sont "maltraitées" ou tendues et récoltées sous un sol sec. Les collines qui sont utilisées dans Les Cayes sont en calcaire et les sols pauvres ne sont pas adaptés à de nombreuses autres cultures.

435. La production totale a augmenté en dix ans, passant de 20 à 60 tonnes de production annuelle, faisant d'Haïti le plus grand producteur au monde. L'huile de vétiver est extraite par distillation.⁸⁵ L'entreprise Franger / Agro-business de transformation de vétiver se trouve dans les plaines de Cayes. C'est la plus grande du monde. Il y a deux autres producteurs de vétiver à l'échelle industrielle et exportateurs d'huile: Caribbean Flavors and Fragrances SA et UNIKODE SA.

436. Haïti est déjà un chef de file mondial dans l'huile de vétiver, la demande d'huile dépend de la production de l'industrie du parfum, en particulier en Europe et aux États-Unis. Le vétiver de qualité inférieure en provenance d'Indonésie et de la Chine est principalement acheminé vers les marchés asiatiques et de la fabrication de parfum. Les entreprises dans le secteur en Haïti ont leurs propres acheteurs et travaillent de plus en plus avec les coopératives de producteurs, qui ont commencé à se développer au cours des dernières années, en partie grâce à la pression des consommateurs du commerce équitable pour la correction des inégalités en matière d'achat de la culture

437. Le nombre de familles impliquées dans cette industrie, au moins à temps partiel en tant que travailleurs saisonniers, est énorme: entre 25.000 et 27.000 familles fournissent des racines à la société Franger / Agri-business et 16.000 à la société UNIKODE. Réunies, ces deux entreprises emploient environ 70 pour cent des quelque 60.000 familles qui sont engagées dans cette industrie.

⁸⁵ Certaines des informations contenues dans le présent paragraphe proviennent de l'article en ligne de Wikipédia sur le Vétiver, vérifiées et complétées par des informations de mon entretien avec Pierre Léger et d'après d'autres sources ...

438. Les exportations d'huiles essentielles en 2011 sont évaluées à 17,8 millions de Dollars US (contre un sommet de 21,4 millions de Dollars en 2008). Les quatre principaux pays importateurs ont acheté 91 pour cent de l'ensemble des exportations en 2011 (Tableau 6.2).

Tableau 6. 2 Quatre principaux importateurs du Vétiver haïtien, en 2011

Pays importateurs	Valeurs (millions US\$)	Pourcentage
France	7,7	43%
Etats-Unis	3,7	21%
Suisse	2,8	16%
Espagne	2,0	11%
Total	16,2	91%

Source: CCI-Trade Map, données "miroir"

439. Cela montre que les exportations de cette industrie en pleine maturité sont très diversifiées comme on pouvait s'y attendre d'un leader du marché. Il est intéressant de noter que la certification écologique bio et des pratiques améliorées de «commerce équitable» sont devenues plus fréquentes dans cette industrie avec l'augmentation de la concurrence entre les entreprises haïtiennes puisque les consommateurs deviennent plus exigeants, surtout envers des entreprises qui fabriquent des produits finaux vendus à des prix très élevés. Cependant, deux problèmes importants restent à résoudre par l'industrie, et peut-être avec l'aide du gouvernement:

- **fournir des incitations aux agriculteurs pour utiliser de meilleures pratiques afin de mieux contrôler l'érosion des sols, et**
- **améliorer la part de la "valeur ajoutée" de la chaîne qui doit revenir aux producteurs, y associer une plus grande transparence dans la façon de gérer les fluctuations des prix.**

440. Les autres huiles essentielles sont : l'huile essentielle d'Amyris, de différents plants d'agrumes, les huiles de citron, l'ylang ylang. Ces plantes sont bien adaptées au climat et aux sols d'Haïti. Davantage d'information est nécessaire sur l'économie et les tendances mondiales sur les marchés de ces produits. On pourrait ainsi pratiquer des essais sur le rendement/la productivité sous les différents microclimats et des consultations avec les organisations du «commerce équitable» pour utiliser des concepts de responsabilité sociale modernes afin d'aider les agriculteurs et la promotion du produit.

6.4.2 Mangues madame Francisque.⁸⁶

441. Les mangues madame Francisque, l'une des nombreuses variétés de mangues trouvées à Haïti, sont expédiées par une dizaine d'exportateurs principalement aux États-Unis. Haïti fait partie du peloton de tête des pays producteurs et exportateurs de mangues dans le monde, bien que son rang ait reculé au cours des 15 dernières années. La production totale a diminué, passant d'environ 350.000 tonnes en 1985 à un minimum de 220.000 tonnes au milieu des années 1990, mais a rebondi à environ 300.000 tonnes au cours des dernières années. L'industrie d'exportation a été très négativement affectée par l'embargo commercial américain de

⁸⁶ Deux excellentes introductions écrites sur l'industrie d'exportation de la mangue à Haïti sont Castaneda, et al 2010, et Bellade, BID, 2005 (voir bibliographie). Pour une présentation visuelle très intéressante du commerce équitable des mangues madame Francisque bio de la chaîne logistique Whole Foods aux États-Unis (avec vue sur la récolte et le processus de marketing en Haïti), voir: http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=Ec8jWHbCcuI# Ces mangues haïtiennes sont emballées à la station fruitière de Ralph Perry à PAP.

1991 à 1994, puis de nouveau en 2007 par une interdiction des importations en provenance d'Haïti en raison des drosophiles.

442. La plus grande partie de la production des mangues en Haïti est effectuée par des agriculteurs individuels avec des manguiers incorporés dans leurs exploitations agricoles à petite échelle (souvent appelé «jardins créoles»). Seule une petite partie de mangues proviennent des plantations de production. La plupart des hangars d'emballage sont fournis par leurs intermédiaires de vente en gros («fournisseurs») qui, à leur tour comptent le plus souvent sur des acheteurs à la ferme («voltigeurs») pour assembler les quantités commercialisables auprès des producteurs. Il y a eu un changement dans ces pratiques au cours des dernières années avec le développement des coopératives ou des associations d'agriculteurs qui commencent à assumer une plus grande importance dans la fourniture de stations de conditionnement.

443. Parmi les quelques principales organisations, travaillant dans la commercialisation des mangues, il y a l'ASPVEFS (*l'Association de Producteurs et Vendeurs de Fruits du Sud*) qui vend à différentes stations fruitières, l'ORE (*L'Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement*), qui a une installation de séchage substantielle de mangues au Camp Perrin, et l'Association pour la Production et la Commercialisation des Mangues (FENAPKOM en Créole).

444. Les mangues sont exportées dans une boîte de carton plat de taille standard qui contient 4,5 kilos de fruits (9 à 12 mangues selon la taille choisie). Après un bain d'eau chaude et l'emballage dans les cartons standards, les mangues sont inspectées par des inspecteurs haïtiens travaillant sous la supervision de l'USDA, et sont placées dans des conteneurs de 40 pieds (3.800 boîtes par conteneur), soit environ 18 tonnes. Ce cheminement vers l'exportation, principalement en direction de la Floride, est utilisé pendant la principale saison de production (la grande saison, Avril-Juillet). Certains frets aériens de mangues (250 cartons ajustés dans un conteneur en aluminium de fret aérien) sont effectués tôt dans la saison (la petite saison, Novembre-Mars) pour d'autres marchés spécialisés prêts à payer des prix élevés. Les mangues haïtiennes peuvent se vendre jusqu'à 2,00 \$ /fruit au détail dans les magasins spécialisés aux Etats-Unis et le prix de gros de 5,00-6,00 \$/boîte aux États-Unis est sensiblement plus élevé que ceux des autres variétés de mangues et origines.

445. Au début des années 1990, les exportateurs de mangues haïtiennes ont formé l'ANEM (*l'Association Nationale des Exportateurs de Mangues*). L'une des principales fonctions de l'association est de coordonner et de recueillir des fonds pour le bain d'eau chaude et le programme d'inspection avec l'USDA / APHIS. Un autre exemple de l'assistance institutionnelle qui a été essentielle au succès continu des exportations de mangues vers les Etats-Unis fut le programme de lutte contre la mouche drosophile qui a été mené par le MARNDR. L'ANEM ne semble pas être une association très active. Quoi qu'il en soit, la coopération entre les associations d'agriculteurs, les opérateurs de stations fruitières, l'association des industries, le ministère de l'agriculture, l'Etat et des groupes du secteur privé dans le pays importateur majeur, représente un modèle d'organisation et de coordination de filière que d'autres filières d'exportations pourraient imiter.

446. La demande pour le produit, en particulier aux Etats-Unis, premier importateur de mangues dans le monde, est apparemment assez forte. Il y a cependant des contraintes qui doivent être levées:

- **La première contrainte est l'approvisionnement. Ceci est largement dû à la nature dispersée de la production.** La majeure partie de l'offre provient des arbres de petites exploitations «jardins créoles», et nécessite souvent le transport à dos d'âne pour atteindre des points de collecte en bordure de route. Peu d'entreprises d'emballage / d'exportation sont verticalement intégrées et ont leurs propres plantations. FEL est une exception puisque la société dispose de son propre verger de 60.000 arbres et une petite station de recherche. Une question clé, à laquelle on doit faire face est celle de la propriété et de la gestion des plantations plus modernes concentrées de manguiers (ou de tout autre) cultures de rente. Le vieux modèle colonial de la propriété de plantation présente des inconvénients évidents. D'autres modèles de plantations détenues ou gérées par des communautés ou des associations peuvent améliorer l'équité de la répartition, mais des approches qui visent à assurer leur viabilité opérationnelle doivent être développées.
- **La contrainte suivante est relative aux pertes post-récoltes.** Les pertes dues à la récolte sur des arbres mal élagués et des contusions lors du transport sont assez élevées. Certaines estimations relèvent que 50 pour cent des fruits récoltés sont perdus en raison des contusions pendant le transport à la station de conditionnement. Il s'agit évidemment d'un domaine dans lequel on pourrait améliorer l'efficacité de la chaîne logistique. Certaines mises en rebut peuvent être empêchées par le traitement local (tranches pour le séchage et l'exportation sous saumure, etc) et certains fruits peuvent être destinés aux marchés locaux pour une vente rapide. Une meilleure organisation de la filière pourrait réduire ces pertes. Les marchés de transformation pourraient également être élargis.
- **La dernière contrainte importante est liée aux infrastructures et opérations portuaires.** La congestion, la réglementation inutile (comme le fait de montrer la "quiteuse fiscale" - un reçu indiquant que l'impôt des sociétés a été payé - comme une condition préalable à l'autorisation d'expédier), les frais de port élevés, et la corruption, sapent tous les profits de l'industrie et causent des retards inutiles et parfois très coûteux des exportations. Heureusement, les prix élevés à l'importation aux États-Unis fournissent suffisamment de marge pour compenser certaines de ces inefficacités.

447. M. Derenoncourt de FEL estime qu'il serait possible de doubler les exportations haïtiennes de mangues madame Francisque à destination des Etats-Unis sur une période de dix ans. Il a estimé que le passage de 2 millions de boîtes exportées (approximativement le niveau actuel) à 4 millions nécessiterait la plantation d'un million d'arbres supplémentaires. Chaque arbre, s'il est bien entretenu et élagué, peut produire environ 200 fruits / an. En clair, si ces arbres étaient dans les plantations (le système optimal de propriété / gestion devrait être déterminé), cela faciliterait l'efficacité logistique.

448. Pour satisfaire un doublement, au-delà des mangues, des exportations de fruits frais ou transformés (passer d'une moyenne de 10 millions de dollars à 20 millions de dollars par an), il faudra: (a) développer de nouvelles chaînes de fruits exportables, (b) monter dans la chaîne de valeur en faire plus de transformation (jus de fruits, tranches séchées, congelées ou

coupées de fruits mûrs) voir plus loin dans le chapitre l'encadré sur le Ghana comme exemple de cette opération de transformation à grande valeur; (c) travailler avec des spécialistes et l'USDA / l'APHIS pour développer ou adopter d'autres méthodes de traitement phytosanitaires préalables à l'expédition (autre que le bain d'eau chaude) qui faciliteraient l'entrée d'autres variétés de fruits, mangue ou autre.

449. En termes de futures contraintes potentielles à la filière des exportations de mangues madame Francisque, la question de la traçabilité a été soulevée par plusieurs personnes interrogées. Dans le système actuel, un numéro est gravé sur chaque boîte de mangues exportées. Il permet de remonter l'expédition à une usine d'emballage spécifique, mais pas plus loin que cela dans la chaîne. Il y a eu plusieurs propositions pour mettre en place un système de traçabilité véritable qui permettrait d'identifier de très petites zones géographiques en Haïti (voir Denis, 2010). Cette proposition a estimé que le coût de la mise en place d'un tel système serait d'environ \$580.000,00, et \$75.000,00 environ de coûts annuels d'exploitation. Des numéros GPS seraient inscrits sur les caisses en plastique utilisées pour le transport des mangues pour les hangars d'emballage. Cette proposition n'a pas été approuvée par les membres de l'ANEM.

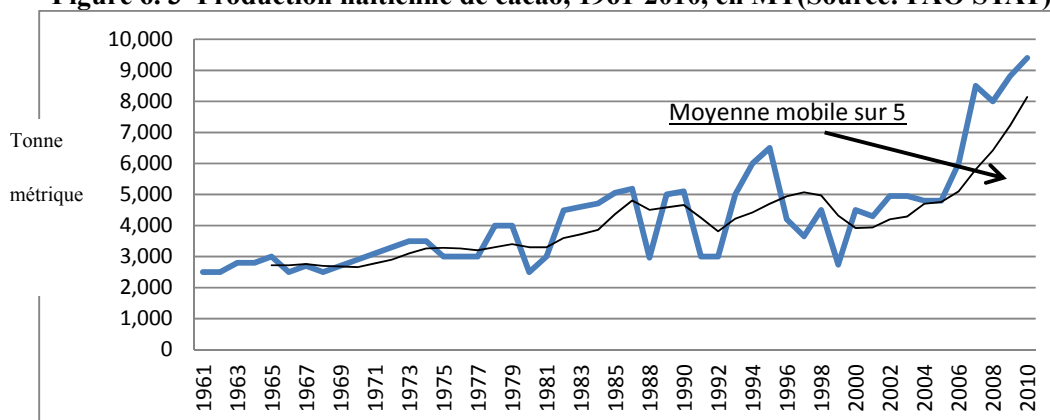
6.4.3 Le Cacao

450. Le cacao et le café sont les deux cultures tropicales qui ont joué un rôle important dans l'économie agricole d'exportation d'Haïti. Le cacao est cultivé sur des collines de basse altitude, généralement moins de 500 mètres, au sud et à l'ouest de Cap-Haïtien, dans la région du nord et dans la région de Grand Anse dans le sud-ouest. Le café est cultivé en général à plus de 700-800 mètres, il est supposé fournir la meilleure qualité à plus de 1.000 mètres.

451. Dans la Figure 6.3 ci-dessous, nous voyons que la production haïtienne de cacao a augmenté au cours des 50 dernières années, passant d'environ 2.500 tonnes en 1961 à 9.400 tonnes en 2010. La croissance fulgurante observée des années 1980 jusqu'aux années 1990 était probablement associée à la MEDA (Mennonite Economic Development Associates), un projet de travail avec les coopératives de producteurs. La remontée récente dans la dernière décennie peut être partiellement attribuée au projet HAP de l'USAID et au projet DEED (développement économique durable et l'environnement) de l'USAID en cours dans le nord. En outre, les deux exportateurs restants de la chaîne logistique (Novella dans le nord et Weiner dans le sud) travaillent plus étroitement avec les coopératives (10 ou plus) qui étaient un produit important dans le travail des projets précédents.

452. Il y a environ 20.000 agriculteurs qui dépendent du cacao comme culture de rente, génératrice de revenus. Certains agriculteurs ont commencé à commercialiser à travers des coopératives (à de meilleurs prix), mais la plupart sont encore des utilisateurs de services traditionnels offerts par des spéculateurs et Madame Saras. Certains producteurs haïtiens de cacao sont en train de se porter vers la certification commerce équitable.

Figure 6. 3 Production haïtienne de cacao, 1961-2010, en MT(Source: FAO STAT)



453. En 2011, la valeur des exportations de fèves de cacao a baissé pour atteindre 8,7 millions de dollars (contre 13,9 millions de \$ en 2010). La majorité du cacao exporté est à destination des États-Unis et de l'Allemagne, avec cependant d'importantes fluctuations annuelles. Avant l'embargo américain de 1991-1994, la société Hershey Company aux États-Unis s'approvisionnait en Haïti pour certaines de ses fèves de cacao, mais elle ne semble pas avoir rétabli ces liens à l'importation. En lieu et place, elle achète auprès des coopératives en RD et au Nicaragua. Weiner enregistre ses ventes actuelles avec Mars, Olam et Amsterdam.

Tableau 6. 3 Exportations haïtiennes de Cacao, 2010 et 2011

Pays	2010		2011	
Etats-Unis	4,2 m de \$	30%	5,7 m de \$	66 %
Allemagne	9,7 m de \$	65%	1,5 m de \$	17 %
Pays-bas	--	--	0,7 m de \$	8 %
Tous les autres	0,7 m de \$	5 %	0,8 m de \$	9 %
Total	13,9 m de \$	100 %	8,7 m de \$	100 %

Source: CCI-Trade Map, données "miroir"

454. La plus grande contrainte pour le cacao est la production. Plusieurs plants sont assez vieux, produisent très peu, et ne sont pratiquement pas entretenus par les agriculteurs, qui récoltent toute la maigre production de cabosses qu'ils trouvent. Il y a beaucoup d'espoir que de nouveaux cultivars augmenteront grandement la production et les deux exportateurs fournissent des plants exempts de maladie à leurs pépinières, mais cela devra être substantiellement développé, peut-être subventionné dans une large mesure comme un investissement économique national. En outre les agriculteurs ont besoin d'être encouragés à faire des élagages plus réguliers et entreprendre d'autres tâches recommandées pour l'entretien des plantes.

455. Les fèves de cacao, une fois retirées de la gousse, peuvent être traitées de deux manières: soit le séchage au soleil, soit la fermentation et le séchage. Ce dernier procédé fournit de fèves vendues à des prix beaucoup plus élevés. Une grande partie du cacao d'Haïti est simplement séchée au soleil, est donc classée comme de qualité «inférieure», et reçoit donc des prix beaucoup plus faibles.

456. De nouveau, la stratégie d'amélioration de la rentabilité de la filière des exportations de fèves de cacao appelle à une meilleure collaboration des différentes parties prenantes de la chaîne, notamment les organismes étatiques, les agriculteurs et les coopératives de commercialisation, les exportateurs et les groupes d'importateurs potentiels avec leurs exigences de qualité. Haïti est un preneur de prix sur les marchés mondiaux (puisque ses quantités exportées peuvent-être évaluées à un dixième (1/10) du 1 pour cent des exportations mondiales de cacao) et doit donc s'appuyer sur une « stratégie de qualité et de fiabilité » cohérente sur le plan national. Il y a un grand rôle potentiel, d'un effort considérablement élargi, de la recherche appliquée qui pourrait avoir des retombées importantes.⁸⁷

6.4.4 Les fruits de mer.⁸⁸

457. Haïti a une longue côte de 1.700 km et d'importantes îles off-shore comme l'Ile de la Gonâve et l'Ile à Vache. Son industrie de la pêche implique environ 50.000 pêcheurs et leurs familles. Cette pêche est presque entièrement artisanale, elle se base sur l'utilisation de petits bateaux en bois,⁸⁹ et une variété de filets à maille et de pièges. Il existe une variété d'environnements sur le long du littoral (y compris des longueurs importantes de mangrove côtière) qui peut fournir des aires de reproduction et d'abris pour certaines espèces et peut également offrir des perspectives d'avenir pour l'aquaculture marine.⁹⁰

458. La capture actuelle sur le plan national est estimée à environ 8.000 tonnes, composée de 3.000 tonnes de poissons d'eau profonde (poissons démersaux), 2.700 tonnes de toutes les espèces de poissons près des terres (pélagiques), 2,000 tonnes de crustacés (langoustes, crevettes et crabes), et de petites quantités de coquillages comme les huîtres, les palourdes et environ 300 tonnes de lambis (traditionnellement exportés à la fois pour sa chair et sa coquille). La consommation nationale de poissons par habitant est la plus faible des Caraïbes, soit environ 2,6 kg / tête / an (par rapport à presque 12 kg / tête / an pour l'ensemble combiné des viandes rouges et blanches). Une grande partie de cette consommation, plus de 20.000 tonnes, provient des importations de poissons traditionnellement moins coûteux comme le chinchard et le hareng.

459. La FAO a estimé que, sur les bases technologiques actuelles, les captures sur le plan national pourraient être de l'ordre de 15.000 à 20.000 tonnes / an. En termes d'exportations de fruits de mer, il y a trois catégories au cours des dix dernières années:

- **les crustacés:** surtout composés de homards à queue épineuse (ou langoustes), ils sont principalement livrés congelés, accompagnées de très petites quantités de crabe et de crevette (pour ces dernières les exportations ont fortement diminué les dernières années);
- **les mollusques:** des huîtres, mais surtout des concombres de mer séchés en destination principalement de Taiwan et de la Chine (3,8 millions de dollars en 2011), et des acheteurs

⁸⁷ Ces recommandations sont élaborées plus en détail dans l'évaluation BID de la chaîne de valeur par Frisner Pierre (Pierre, 2005).

⁸⁸ Les informations sur cet ensemble de filières se sont avérées rares. Deux études très utiles qui ont été consultées sont de Damais (2007), dont l'étude contient les résultats d'une enquête nationale sur l'industrie, et de Favreliere (2008), dont l'étude utilise également les résultats de l'enquête, mais se concentre sur le littoral du Sud-est. La Direction de la Pêche au MARNDR a également été consultée.

⁸⁹ Les embarcations motorisées représentent 5 pour cent de la flotte nationale

⁹⁰ L'un des plus vierges de ces environnements côtiers est la Baie de Caracol qui est peut être menacée, selon plusieurs sources, par la pollution et le ruissellement du parc industriel de Caracol à proximité et des logements prévus des travailleurs.

asiatiques aux Etats-Unis (0,6 million de dollars en 2011) sur un total de 4,4 millions de dollars vendus;

- **les poissons** (toutes espèces, y compris certains poissons d'ornement pour l'usage d'aquarium): les importations enregistrées sont de 300.000.00 \$ à 600.000.00 \$ par an dans les pays importateurs.

460. Il y a eu une augmentation progressive de la valeur des ventes de produits de la mer haïtiens au cours des dix dernières années, avec des gains plus forts à venir dans l'exportation de concombres de mer séchés pour les consommateurs asiatiques à Taiwan, en Chine et aux Etats-Unis. La plupart des exportations de homard sont en forme de queues congelées (la langouste n'a pas de griffes au contraire du homard d'Amérique du Nord). Il y a beaucoup de contraintes difficiles et des inconnues dans cet ensemble de filières:

Tableau 6. 4 Moyennes annuelles des importations de fruits de mer en provenance d'Haïti, 2002-2006 et 2007-2011 à travers tous les pays importateurs

Type de produit de la mer	Valeur des importations annuelles moyennes en provenance d'Haïti (en millions de dollars)	
	2002-2006	2007-2011
Crustacés: principalement du homard (certains crabes et des crevettes)	3,7\$	4,7\$
Mollusques: principalement du concombre de mer	0,2\$	1,7\$
Les poissons vivants (certains d'ornement)	0,4\$	0,5\$
Total des exportations de fruits de mer enregistrées	4,3\$	6,9\$

Source: Centre du Commerce International (CCI): *ITC Trade Map mirror data*.

461. Les producteurs sont très dispersés sur de vastes zones de la ligne de côte, dans certains cas, avec un accès routier difficile. Beaucoup sont déjà regroupés dans des coopératives⁹¹, ce qui devrait aider à toucher plus facilement les pêcheurs pour les formations et les programmes d'amélioration de la production et de la commercialisation;

- **On ne sait pas vraiment dans quelle mesure la pêche actuelle est durable, en particulier si des technologies améliorées étaient utilisées pour augmenter les captures, mettant davantage sous pression le stock de ressources naturelles.** La flambée récente des exportations de concombres de mer est un bon exemple. Aucune information n'a été trouvée sur l'étendue du stock de ressources de concombre de mer dans les eaux côtières haïtiennes, ni sur l'activité de séchage préalable à l'exportation, ni sur le type de pression que la forte augmentation récente des exportations de ce produit exerce sur le stock de ressources.
- **Haïti est l'un des 19 seuls pays dans le monde qui ne sont pas signataires de la Convention CITES, 1973⁹².** Cela est apparemment en cause dans l'interdiction des exportations de lambis en provenance d'Haïti et des pétitions récentes visant à interdire les importations aux États-Unis en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*. Dans leur pétition, *Wild Earth Guardians* énumère les lambis de Haïti comme étant gravement surexploités et menacés d'extinction (Wild Earth Guardians, 2012);
- **Les exportations de fruits de mer vers l'UE ont été interdites au cours des 15 dernières années en raison de l'absence d'une infrastructure adéquate de contrôle de**

⁹¹ Voir Favreliere (2008) pour un rapport détaillé sur cette question et d'autres sujets sur la pêche le long du littoral Sud-Est.

⁹² CITES: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

qualité en Haïti. Les prises de homards le long de la côte des Arcadins ont presque cessé en raison de la surpêche.

462. Pour l'avenir, il y a quelques questions importantes à poser à propos des futures filières de pêche sauvage en Haïti. Compte tenu de l'importance de ces filières pour les populations côtières d'Haïti- environ 50,000 emplois en jeu-, et la contribution potentielle à la fois aux recettes d'exportation et à la nutrition nationale, la direction future potentielle de ces industries doit être soigneusement pesée. Parmi les propositions d'actions à entreprendre il y a les suivantes:

- **Une évaluation minutieuse de la durabilité des pêches sauvages actuelles**, des tendances à l'exportation (y compris le récent "boom" dans l'exportation des concombres de mer séchés) et des options futures d'aquaculture sont nécessaires, tant pour la production de protéines domestiques bon marché que pour les exportations à haute valeur ajoutée;
- **En lien avec ce qui précède, la loi de 1978 sur la pêche en Haïti et les règlements qui s'y rattachent en matière d'utilisation des ressources et de contrôle de qualité doivent être révisés**, ainsi que la mise en place concomitante d'une capacité d'application;
- **Le marché de l'exportation vers la République dominicaine nécessite une attention particulière** (volume, potentiel pour un contrôle plus rationnel, etc.);
- **Relatif à ce qui précède, les donateurs devraient envisager le financement d'un partenariat public-privé spécial** (impliquant le MARNDR, les exportateurs, les organisations de pêcheurs, et l'expertise technique) afin de reconstruire ces filières sur une base écologiquement et financièrement viable.

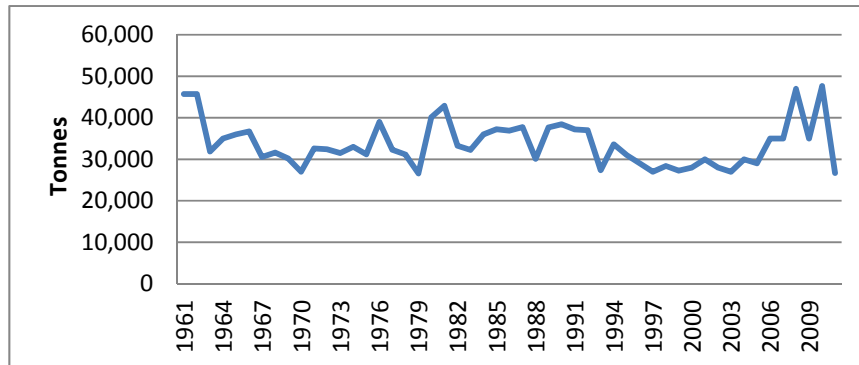
6.4.5 Le café⁹³.

463. Comme mentionné dans l'introduction de ce chapitre, le café est une culture ancienne en Haïti, étant cultivée depuis plus de 285 ans. Alors que la production totale a suivi une tendance à la baisse au cours des 200 dernières années, il est resté une partie importante du «jardin créole», en particulier dans les régions de plus haute altitude du pays. Les trois figures ci-dessous (6.4, 6.5 et 6.6) racontent une partie de la complexe « histoire du café » d'Haïti.

464. Dans la Figure 6.4 nous voyons que, dans l'ensemble, la production de café en Haïti a varié à la hausse et à la baisse entre 45.000 et 27.000 tonnes au cours des 50 dernières années, maintenant sa tendance légèrement à la baisse.

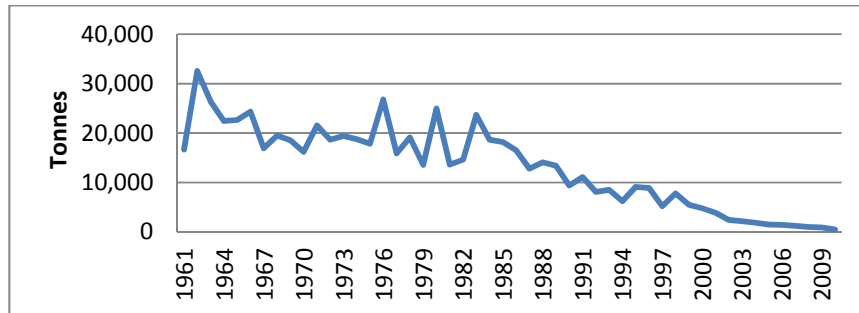
⁹³ Le lecteur qui recherche une excellente introduction à la filière du café en Haïti n'a pas besoin de chercher plus loin que la publication de la Banque mondiale suivante : «*World Bank, 2010. Haiti Coffee Supply Chain Risk Assessment.* » Les conclusions et recommandations de ce document sont très semblables à la mienne et ont été appuyées par les opinions des professionnels de la filière interrogés à Port-au-Prince.

Figure 6.4 Production de café en Haïti, 1961–2010



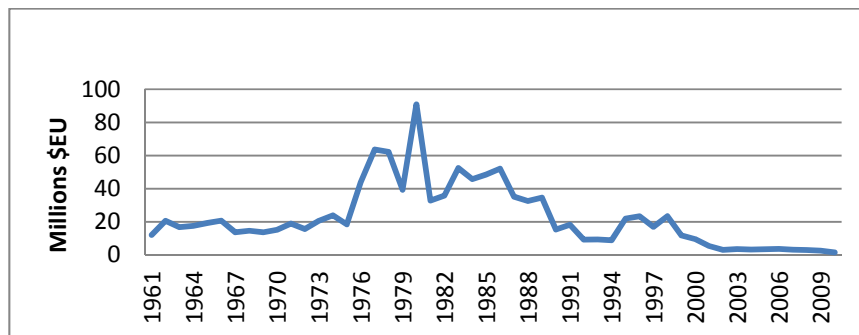
Source: FAOSTAT

Figure 6.5 Exportations de grains de café d’Haïti, 1961–2010



Source: FAOSTAT.

Figure 6.6 Exportations en valeur de grains de café d’Haïti, 1961–2010



Source: FAOSTAT.

465. Dans la Figure 6.5, on observe la chute drastique de la part de la production enregistrée dans les statistiques officielles des exportations. En 1962, plus de 32.000 tonnes de grains de café vert ont été enregistrées comme ayant été exportées, mais en 2010 seulement un peu moins de 500 tonnes étaient enregistrées comme exportations officielles. Enfin, sur la Figure 6.6, nous voyons une image très différente étant donné que ce graphique se

concentre sur la valeur globale en dollar de ces mêmes exportations de café de la Figure 6.5. En raison de périodes de prix internationaux élevés dans les années 1970 et 1990, la valeur des exportations de café haïtien a culminé en ces périodes

466. Le document de la Banque mondiale d'évaluation des risques pour le café haïtien décrit cinq filières dominantes actuelles, présentées avec leurs parts de marché estimées en 2009. La part de la production nationale allant à chacune de ces cinq filières varie quelque peu d'une année à l'autre, en fonction de facteurs de l'offre et de la demande, mais les tendances générales sont restées les mêmes:

- la filière artisanale pour le marché intérieur: 58 pour cent
- la filière industrielle pour le marché intérieur: 6 pour cent
- la filière du « café pile » pour l'exportation: 6 pour cent
- la filière pour les exportations informelles (non enregistrées) à l'industrie du café de la République dominicaine: 28 pour cent
- la filière du café de spécialité (gastronomie, commerce équitable): 2 pour cent

467. La transition de l'ancien modèle d'exportation de café (où une partie importante de la production nationale était exportée à l'état de grains verts non lavés) à la situation actuelle, résumée ci-dessus, permet d'expliquer la baisse drastique des exportations formelles illustrée à la Figure 6.5. Aujourd'hui, les filières du café (ou l'offre) haïtien sont tirées par des facteurs autres que le prix international des grains de café vert. Le premier facteur est la croissance de la demande intérieure. Au début des années 1900, environ 10 pour cent de la production totale de café sont allés au marché intérieur; dans les années 1950 ce chiffre était passé à 25 pour cent et, aujourd'hui, on estime que le marché intérieur absorbe plus de 60 pour cent de la récolte totale produite, avec 90 pour cent passant à travers une filière artisanale et les autres 10 pour cent à partir d'une filière industrielle en pleine croissance qui fournit du café emballé (torréfié et moulu) à l'extrémité supérieure du marché intérieur grâce à la vente dans les magasins et supermarchés. La plupart du café artisanal vendu sur le marché intérieur est le « café pilé » non lavé dans lequel la pâte de cerises de café est séchée autour de la fève puis retirée avec l'utilisation de mortiers et pilons traditionnels. Bien que beaucoup dans l'industrie mondiale moderne du café considèrent qu'il s'agit d'un produit inférieur au café « lavé », certains importateurs préfèrent cette variante à laquelle ont fait référence dans l'industrie comme relevant de la « méthode naturelle » ou « grain strictement dur » ("*SHB : strictly hard bean*"). Les vestiges de cette activité traditionnelle d'exportation sont ce que l'on appelle la « filière du café pilé pour l'exportation ». Par exemple, Café Rebo a exporté 5 conteneurs de ce café en 2011 (2 en Italie, 2 en Irlande, 1 au Japon et 1 en Amérique du Nord).

468. Le deuxième facteur qui explique la forte baisse des exportations officielles de café est la croissance des exportations informelles (non enregistrées) vers la République dominicaine. L'industrie de la RD est très concentrée avec INDUBAN (marque Café Santo Domingo) dans une position de quasi-monopole. Les acheteurs de café de la RD, à l'aide de préfinancement des récoltes haïtiennes, de récompenses d'encouragement à des acheteurs locaux, et d'autres tactiques sont particulièrement efficaces pour attirer les cerises mûres haïtiennes et les fèves dépulpées à travers la frontière en grande partie incontrôlée pour un traitement ultérieur. Une partie de ce café transformé est ensuite exportée directement de la RD ou indirectement par le grand nombre de touristes étrangers qui sont attirés par les plages de ce pays et les complexes

hôtelières et repartent de leur séjour avec du café comme un souvenir. Sur le plan logistique, il est facile de comprendre comment les acheteurs dominicains peuvent avoir une influence importante dans la mesure où certaines des meilleures zones de production de café en Haïti sont le long de la frontière. Bien que ces exportations informelles vers la RD apportent des revenus substantiels de cultures de rente aux agriculteurs haïtiens, l'un des torréfacteurs industriels/exportateurs a exprimé le désir de faire plus de transformation du côté haïtien de la frontière. Ce désir louable a peu de chance d'être atteint sans une redéfinition substantielle des accords commerciaux Haïti-RD, tout aussi peu probable.

469. Un troisième facteur pour expliquer la tendance à la baisse des exportations officielles de café haïtien est l'augmentation et l'effondrement récent de la filière d'exportation de café de spécialité. Depuis les années 1990, divers donateurs et des projets parrainés par le gouvernement ont contribué à créer des associations de producteurs de café ou des coopératives qui utiliseraient la méthode dite du «café lavé» de transformation (de préférence sur les marchés mondiaux haut de gamme) pour produire du café de haute qualité pouvant être vendu avec une prime substantielle sur les marchés « de spécialité du café » dans les pays de l'OCDE. Cet effort a également conduit à la création de la Fédération des Associations Caféières Natives (FACN) qui centralise la transformation et la commercialisation de ce nouveau produit de haute qualité. Certains de ces efforts impliquent des dispositifs de «commerce équitable» où les producteurs ont la garantie d'un prix beaucoup plus élevé pour leurs cerises de café. Des projets financés par l'USAID (*PPK* et plus tard *HAP*) ont contribué à créer la marque de spécialité « *Haitian Blue* » (cet effort laborieux est décrit dans Dunning et Lenaghan, 2006). Cet effort s'est récemment effondré en raison de problèmes de mauvaise gestion financière dans la FACN et peut-être ailleurs dans la filière. Plusieurs personnes avec qui j'ai parlé ont dit que « *Haitian Blue* est mort », et la FACN est actuellement poursuivie en justice par le groupe Café Malango en France pour tenter de récupérer une partie de son investissement dans le projet.

470. Ainsi, si nous acceptons que 90 à 95 pour cent du café haïtien vont au marché national et à l'exportation en contrebande vers la RD, la « question de l'EDIC » est de savoir quel avenir donner aux 5 à 10 pour cent restant de la production nationale? Les importateurs de grains de café pilé traditionnels seront-ils prêts à payer toujours plus haut au-dessus des prix des matières premières sur le marché mondial afin de continuer à importer ce café de spécialité à la saveur unique? Y a-t-il une chance que la filière d'exportation de café lavé de la FACN soit rétablie avec une meilleure gestion? L'ensemble du secteur peut-il être amené à augmenter la production nationale avec une combinaison de hausse venant des petites exploitations et une plus grande production des plantations?

471. Pour commencer à apporter des réponses à ces questions, nous pouvons démarrer avec l'évaluation de la Banque mondiale elle-même des risques majeurs qui pèsent sur l'industrie du café haïtien et les contours d'une possible stratégie globale de relance de l'industrie à long terme. L'évaluation a identifié plusieurs risques auxquels sont confrontées les différentes filières de café haïtiens qui ont été classées dans les catégories de production, de marché et d'autres risques. Les risques prioritaires suivants ont été identifiés grâce à un vaste processus de consultation avec tous les principaux acteurs de la filière du café en Haïti:

- **Le déclin à long terme de la production nationale de café et l'exode de nombre de participants majeurs du sous-secteur du café** (producteurs, exportateurs et négociants)

conduisent au déclin à long terme de l'industrie du café dans le pays. Ce déclin représente le plus grand risque pour la pérennité du sous-secteur du café haïtien.

- **La dégradation de l'environnement dans les zones de production de café** est à la fois une cause et une conséquence de la baisse des volumes nationaux de production de café.
- **La réduction significative de la qualité du café et des rendements due aux ravageurs et aux maladies, en particulier le scolyte (scolyte des baies du caféier) avec des taux d'infestation annuels allant de 20 à 50 pour cent et des pertes de production entre 15 et 20 pour cent.**
- **Les échecs des coopératives exportatrices de café en raison de problèmes de gestion, opérationnels et financiers pourraient causer des dommages aux filières de café de grande valeur gastronomique et du commerce équitable.** L'échec des coopératives pourrait aussi affecter les filières nationales en réduisant la concurrence pour le café, faisant ainsi baisser les prix à la ferme⁹⁴.

472. Les plus fortes contraintes et les risques à long terme pour le sous-secteur du café commandent des interventions du secteur public pour renforcer les moyens d'existence au niveau des ménages, et un plan global visant à revitaliser la production de café, y compris la régénération des plantations de café, le contrôle national du scolyte, l'intégration de la filière, le renforcement institutionnel et la gestion des ressources naturelles (y compris le reboisement) au niveau local, du district et au niveau national. Des efforts au coup par coup et qui ciblent souvent la filière de niche (le marché gastronomique) auront un impact limité car ne touchant qu'un très petit nombre de producteurs. Les torréfacteurs et les exportateurs commerciaux nationaux offrent des possibilités d'amélioration dans le secteur en raison de leur capacité à influencer un volume non négligeable (12 pour cent) de l'écoulement du café. Toutefois, pour parvenir à une amélioration à grande échelle dans le secteur il faudrait un engagement direct avec la filière du café artisanal et le commerce informel avec la République dominicaine dans la mesure où ces deux filières constituent 86 pour cent de l'approvisionnement en café (en volume) en Haïti. (Ibid, p. 22)

6.4.1 L'expansion potentielle des exportations de fruits, légumes, racines et tubercules

473. En guise de dernière partie cette section offre une perspective centrée sur la future zone de croissance potentielle pour les exportations agricoles depuis Haïti. Ces filières embryonnaires et futures sont totalement dans les cultures vivrières et sont de deux types:

- **L'expansion des exportations de fruits frais, de légumes, de tubercules** vers des marchés de niche aux Etats-Unis et les marchés grand public de produits frais dans les pays voisins insulaires de la Communauté caribéenne (*CARICOM*) qui ont un potentiel de production plus pauvre qu'Haïti ; et
- **Les fruits et légumes transformés pour étendre des segments de marché aux Etats-Unis.** Il s'agit d'une catégorie d'exportation qui est extrêmement faible en Haïti aujourd'hui mais qu'il est possible de développer, si les bonnes sortes d'assistance technique et les partenariats « basés sur la responsabilité sociale » peuvent être mis en place.

474. Élargir le marché d'exportation du frais. Cela doit être un processus axé sur le marché. Des partenariats potentiels entre des groupes engagés dans la modernisation de la production en

⁹⁴ Banque mondiale, 2010, p. v.

Haïti et des importateurs avisés desservant des marchés spécifiques devraient identifier les cultures cibles qui peuvent être produites de façon rentable en Haïti et expédiées vers les marchés cibles, tout en répondant aux exigences de qualité et de normes phytosanitaires. Du côté de la production en Haïti, les rendements peuvent être grandement améliorés en utilisant de bons paquets d'intrants (semences et engrais surtout), une meilleure agronomie de production (y compris l'utilisation de serres, le cas échéant), puis une amélioration de la manutention post-récolte et de l'emballage pour réduire les pertes et maintenir la qualité. Certaines de ces cultures (taro, manioc, arbre à pain) sont déjà en production excédentaire en Haïti.

475. Il y a eu plusieurs efforts de partenariat modernes déployés le long de ces lignes pour desservir les marchés de niche ethniques dans des domaines tels que les légumes asiatiques sur les marchés urbains américains qui ont commencé en Haïti dans les années 1980. Cependant, tous ont été anéantis par l'embargo américain de 1991-1994 sur le commerce avec Haïti. Quelques-uns d'entre eux ont pu être rétablis au cours des dernières années, mais cela doit être approfondi.

476. Peut-être, le plus grand obstacle à l'expansion des exportations de fruits, de légumes et de tubercules vers les pays insulaires et les territoires voisins des Caraïbes est le manque de transport maritime adéquat pour le commerce inter-îles. Cela devrait impliquer des navires assez grands pour gérer au moins les conteneurs de transports de plus petite taille (20 pieds) qui peuvent être réfrigérés au besoin, et un service inter-îles de meilleure qualité et plus fréquent. En fin de compte on aimerait voir une ou plusieurs sociétés privées d'exploitation de lignes périodiques, régulières parmi les 21 îles qui composent le reste de la Grande Caraïbe, avec une population totale (moins Haïti et la RD) de 22 millions de personnes, tous avec un pouvoir d'achat moyen plus élevé que celui de l'Haïtien moyen.

477. Mettre en route les fruits et légumes transformés de haute qualité. Il y a déjà des exportations de fruits transformés en Haïti tels que les huiles essentielles d'agrumes, les pelures d'oranges amères pour l'industrie des spiritueux français, et à une petite échelle des exportations de tranches de mangue séchées, et de mangues saumurées pour une utilisation dans l'industrie britannique du *chutney*. Toutefois, les opportunités à venir sont dans les emballages de fruits et légumes découpés ou garnis qui peuvent aller directement sur les rayons des supermarchés des pays développés.

6.5 Questions-clés de politique publique

478. Dans la définition la plus étroite des politiques qui peuvent aider ou nuire à un secteur (celles impliquant droits de douane, taxes et subventions), on peut mentionner la quasi-élimination encouragée par les donateurs de tous les tarifs protecteurs de l'agriculture d'Haïti. Cela a porté de sévères coups à sa production de céréales (riz et maïs) et aggravé l'insécurité alimentaire nationale par la création d'une dépendance au riz importé et fait reculer la consommation plus saine et équilibrée qui comprenait d'autres céréales, des racines et tubercules, et une large gamme de légumes locaux.

Encadré 6. 1 *Blue Skies* du Ghana et *Cooperativa Agrícola Union Integral*, Guatemala

Voici une description de deux organisations qui ont utilisé deux approches commerciales très différentes pour accéder aux ventes à haute valeur ajoutée des supermarchés dans les pays développés les plus riches: (a) la société *Blue Skies* qui exporte des fruits frais coupés par fret aérien vers les supermarchés dans différents pays européens et (b) la « *Cooperativa Agrícola Integral Union de Cuatro Pinos* » au Guatemala qui exporte des légumes de spécialité au Royaume-Uni et les marchés américains.

Chacune de ces deux organisations travaille avec de petits producteurs agricoles dans des contextes économiques et culturels qui ne sont pas trop différents de ceux d'Haïti. Ils utilisent des produits agricoles de base locaux - fruits tropicaux (mangues, ananas, agrumes et noix de coco) dans le cas de *Blue Skies* et légumes de spécialité (haricots verts, petits pois anglais, pois mange-tout) et petits légumes (pâtissons, courgettes, carottes, etc.) pour la *Cooperativa Agrícola Cuatro Pinos*. Tant *Blue Skies* que *Cooperativa Agrícola* emballent leurs produits en utilisant des récipients en plastique de marque des chaînes de supermarchés cibles, de sorte qu'ils sont prêts à être mis dans les rayons réfrigérés des supermarchés quelques jours après leur sortie des usines de transformation au Ghana et au Guatemala.

Blue Skies. Il y a une forte dimension de responsabilité sociale dans l'investissement de *Blue Skies* au Ghana, où une fondation a été établie qui soutient des programmes éducatifs et de santé des travailleurs (aujourd'hui au nombre de 1500) qui contribuent pour 50 pour cent du chiffre d'affaires global de 30 millions de dollars de *Blue Skies*.

Blue Skies est certifié comme étant conforme aux standards *BSC*, bio, commerce équitable, LEAF (Linking Environment And Farmers) et Europe-Gap. Les salariés de la société reçoivent leurs salaires sur la base de livres sterling, une pratique qui leur offre une couverture contre les dépréciations fréquentes du Cedi ghanéen.

Cuatro Pinos Cooperative Guatemala. La coopérative a été constituée après un tremblement de terre qui a détruit de nombreuses villes et villages en 1976. A l'origine, la coopérative a été formée avec les producteurs de légumes frais qui vendaient sur le marché local. En 1979, la structure juridique de la coopérative a été créée avec 21 membres. Elle a commencé par cultiver des légumes destinés à l'exportation avec des parcelles de démonstration. Le marché cible identifié était les États-Unis avec la production de pois mange-tout comme culture cible. Cela a bien fonctionné jusqu'à ce que surviennent des problèmes de quarantaine aux États-Unis en raison d'une présence inacceptables de résidus de pesticides.

Au fil des années, le développement de cette coopération impliquait un partenariat de collaboration entre les unités du gouvernement guatémaltèque, les différents donateurs et les organisations agricoles internationales telles que le CIAT et les groupes d'importateurs, en particulier aux États-Unis. Actuellement, l'usine de conditionnement de la coopérative exporte des volumes élevés de haricots verts à un importateur, *The Los Angeles Salad Company*, qui les transfère ensuite pour être vendus à COSTCO, l'un des plus grands distributeurs américains. L'implication de COSTCO dans cette filière lui confère définitivement une dimension de responsabilité sociale de l'entreprise. Il y a un certain nombre d'institutions qui fournissent une assistance (en termes de technologies de production, d'organisation institutionnelle, et de liens avec les importateurs du secteur privé et les opérateurs de marché expérimentés). Un exemple est le CBI (le centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement, une agence du ministère néerlandais des Affaires étrangères).

479. Si on utilise une définition plus large de la politique publique, y compris la stratégie de développement de programme et l'allocation budgétaire, nos filières d'exportation cibles ont connu des phases de quasi-abandon par l'Etat et de sous-investissement massif dans les programmes de développement et de promotion. La performance de toutes les institutions qui soutiennent normalement les producteurs a été médiocre: le système de crédit rural spécialisé s'est effondré il y a longtemps ; il existe seulement un système de vulgarisation agricole pratiquement effondré et flou, et un programme de recherche appliquée inadéquat pour résoudre les problèmes de base en matière de production et de transformation. Les filières sont restées

largement inorganisées dans la mesure où cela a souvent été préféré par un petit nombre d'entreprises qui fonctionnaient le mieux dans un environnement relativement obscur et non réglementé. La plupart des efforts de développement des exportations dans les 30 dernières années ont été laissés au travail habituellement inadéquat dans le cadre de projets de 3-5 ans.

6.6 Résumé, recommandations et idées pour la matrice d'action

480. Les conclusions sur l'avenir des exportations de l'agro-industrie d'Haïti et les recommandations programmatiques implicites sont présentées dans le Tableau 6.5 ci-dessous. Elles sont généralement positives et optimistes pour les trois filières: huiles essentielles, mangues et cacao où un doublement des exportations au cours des 10 prochaines années (faisant passer l'ensemble des exportations de 35 millions à 70 millions de dollars) semble être un objectif réalisable si des programmes de soutien suffisants et des progrès dans l'organisation de la filière peuvent se poursuivre.

481. Pour les trois autres filières examinées plus en détail, le tableau est plus mitigé et incertain. Le café restera une culture importante pour de nombreux agriculteurs, mais son importance dans la génération de revenus à l'exportation est mise en doute à moins qu'il soit possible de revitaliser et d'élargir la filière de commerce équitable du café lavé, de stabiliser aux « prix gastronomiques » les exportations traditionnelles de café pilé, et de réussir un meilleur arrangement avec l'industrie du café de la RD.

482. La grande question que posent les filières d'exportation de fruits de mer est la soutenabilité. Les filières artisanales actuelles peuvent-elles être stabilisées et rendues durables, et peut-il y avoir un certain développement de l'aquaculture à haute valeur ajoutée, principalement pour l'exportation?

483. Enfin, pour les fruits et légumes et les racines et tubercules frais, le futur est incertain. La majorité des agriculteurs haïtiens sont probablement impliqués dans la vente de petits excédents locaux de ces éléments sur les marchés nationaux à faible productivité, avec de très faibles exportations de certains articles dans des marchés de niche dans les Caraïbes et aux États-Unis. Est-il possible que cette production dispersée commence à être convertie dans certaines régions dans des canaux de production et de commercialisation bien organisés, intégrés verticalement pour les exportations à forte valeur ajoutée? Compte tenu des changements radicaux que cela impliquerait, ce serait une transition très difficile. Toutefois, cela pourrait arriver avec le temps si des partenaires privés bien identifiés posent des jalons et sont soutenus par des institutions publiques revitalisées en appui de l'agriculture. En outre, certaines des filières de valeur mineure mentionnées dans le Tableau Ag-5 méritent une recherche plus approfondie.

484. En termes d'emploi et de réduction de la pauvreté, nous pouvons voir dans le Tableau 6.5 que chaque région géographique d'Haïti a un ou plusieurs systèmes de cultures commerciales spécialisées de sorte que les investissements dans le renforcement de ces filières d'une façon moderne, plus équitable, puissent avoir des impacts considérables sur la pauvreté rurale et l'emploi dans l'ensemble du pays. L'expansion de la production dans certaines des six filières, et la stabilisation de la production avec des changements en direction du marché intérieur pour d'autres pourraient atteindre près de 400,000 familles agricoles et de pêche

(plus au moins la moitié de ce nombre dans la commercialisation et la transformation). Si nous supposons qu'il y a 5 personnes par famille (ou plus), cela pourrait avoir un impact positif sur un quart de la population nationale sur une base durable. Si cela était lié à des programmes parallèles visant à faire des progrès dans les filières alimentaires en Haïti, les impacts potentiels de réduction de la pauvreté pourraient être vraiment énormes.

**Tableau 6. 5 Tableau récapitulatif des exportations de l'agro-industrie de l'EDIC d'Haïti:
Potentiel pour l'expansion des exportations, risques, et impacts probables
(emploi, réduction de la pauvreté)**

Filière d'exportation	Zones géographiques et bénéficiaires	Expansion Potentielle	Risques	Évaluation globale de la réduction de la pauvreté
Huiles essentielles	Les zones de production à travers le pays ; 60 000 familles dans le vétiver seul, les agrumes pourraient aussi être extensives, sur la base de chiffres de l'industrie de l'orange amère dans le Nord. Le vétiver est plus concentré dans le Sud.	Le vétiver est peut-être aux limites de l'expansion du marché avec une croissance liée à l'expansion de l'industrie du parfum. Un potentiel substantiel d'expansion dans les agrumes et peut-être l'Ylang Ylang. Les botanistes et les spécialistes des huiles essentielles devraient procéder à une étude plus systématique des nouvelles opportunités. Il faut aussi se pencher sur l'organisation de la filière et la relation avec le MARNDR pour faciliter plus de croissance. Le doublement de la valeur des exportations d'huiles essentielles dans les 10 ans est un objectif raisonnable.	La filière du vétiver a besoin de modifier les procédures de replantation ou de convaincre les écologistes que les pratiques actuelles ne sont pas destructrices. La concurrence aux exportations haïtiennes peut survenir dans d'autres pays producteurs, par conséquent l'innovation constante est nécessaire.	Les producteurs agricoles obtiennent une plus grande part du prix à l'exportation du vétiver à travers la création de coopératives, mais il est sûrement possible de faire plus. Des progrès ont été réalisés dans l'industrie de l'huile et d'écorce d'orange amère mais cela peut faire l'objet d'un suivi. De nouvelles cultures d'arbres pourraient développer l'emploi.
Mangues	Une production largement répandue, mais les nouvelles plantations devraient être concentrées pour être pratiques pour les routes et les hangars d'emballage. Le nombre de familles impliquées dans la récolte de leur propre production doit être au moins dans la plage de 50 à 75 000.	Les experts de l'industrie estiment que le système actuel d'exportation de mangues Francisques pourrait doubler de volume si des plantations supplémentaires étaient effectuées. Cela semble raisonnable. Pour aller plus loin, il faudrait que d'autres variétés de mangues soient exportées ou que l'exportation de produits transformés (mangue séchée, saumurée, jus) soit considérablement élargie.	La lutte actuelle du MARNDR contre la mouche des fruits semble fonctionner de manière satisfaisante. La traçabilité peut devenir de plus en plus nécessaire dans les marchés d'exportation ce qui peut nécessiter une autre tentative concertée de la part de l'industrie pour y répondre.	En raison de la nature dispersée de la production les répercussions sur les familles agricoles sont importantes et pourraient l'être encore plus si les associations d'agriculteurs pouvaient jouer un rôle plus important dans le négoce avec les hangars d'emballage, avec des agriculteurs qui

**Tableau 6. 5 Tableau récapitulatif des exportations de l'agro-industrie de l'EDIC d'Haïti:
Potentiel pour l'expansion des exportations, risques, et impacts probables
(emploi, réduction de la pauvreté)**

Filière d'exportation	Zones géographiques et bénéficiaires	Expansion Potentielle	Risques	Évaluation globale de la réduction de la pauvreté
		Sinon, les exportateurs devront se tourner vers d'autres fruits.		obtiennent un pourcentage plus élevé des prix à l'exportation et la réduction des pertes dans le transport.
Cacao	Les deux principales zones de production dans le Nord-Ouest et la Grand Anse et avec au moins 20 000 familles d'agriculteurs impliqués dans la production	L'avenir du cacao haïtien s'annonce prometteur avec des exportations annuelles moyennes qui ont doublé au cours des cinq dernières années. La poursuite des travaux dans les nouvelles plantations d'arbres, l'augmentation du pourcentage de fèves fermentées, et la poursuite des progrès dans l'organisation de la filière et les accords de commerce équitable devraient contribuer à maintenir les exportations en hausse. Un doublement de la valeur des exportations au cours des 10 prochaines années pourrait être un objectif réalisable.	Le plus grand défi pour Haïti est de continuer à faire des progrès dans l'amélioration de la qualité des grains exportés (par fermentation) et de devenir un fournisseur constant et fiable dans les marchés de niche et de commerce équitable.	Cela semble prometteur pour les producteurs dans les deux régions productrices principales si la qualité et les prix moyens peuvent continuer à augmenter. Le doublement des exportations aurait un impact considérable sur l'emploi et les revenus ruraux.
Produits de la pêche	Différents systèmes de pêche existent le long de la quasi-totalité des 1 700 km de littoral impliquant environ 50 000 pêcheurs et leurs familles	Il y a eu une expansion rapide des exportations de concombres de mer vers les marchés chinois dans les dernières années, mais on ne sait pas dans quelle mesure cela est durable. Certaines filières (crevette, crabe, et la conque) ont été surexploitées. La valeur des queues de langoustes est restée stable, mais il y a eu de la surpêche dans certaines zones. En	La surexploitation de la ressource et la durabilité sont évidemment les plus grands risques et doivent être évalués par des spécialistes; Haïti devrait se joindre à la CITES dans la mesure où en restant encore non-membre il risque de s'aliéner des partenaires clés.	Si les systèmes de production peuvent être stabilisés et un nouveau système d'aquaculture développé cela pourrait avoir un impact positif sur la population de pêche actuelle et les nouveaux entrants potentiels, mais tout cela dépend de la durabilité

**Tableau 6. 5 Tableau récapitulatif des exportations de l'agro-industrie de l'EDIC d'Haïti:
Potentiel pour l'expansion des exportations, risques, et impacts probables
(emploi, réduction de la pauvreté)**

Filière d'exportation	Zones géographiques et bénéficiaires	Expansion Potentielle	Risques	Évaluation globale de la réduction de la pauvreté
		somme, l'avenir de ces filières n'est pas clair. De plus, le potentiel de développement de l'aquaculture, par espèce, demande une évaluation.		
Café	La production est très répandue dans les zones de haute altitude, avec une estimation de 100 000 familles d'agriculteurs impliqués et un très grand nombre de personnes dans le système national traditionnel dispersé de transformation et commercialisation.	L'expansion des exportations formelles n'est pas probable à moins que les exportations vers la RD soient « plus formelles » et que les exportations formelles actuelles soient développées à la fois dans le café pilé et le circuit du lavé/commerce équitable. Peut-être les gains les plus élevés se feront-ils dans la filière artisanale pour le marché intérieur étant donné que davantage de café passent dans la transformation industrielle pour la consommation intérieure.	De nombreux risques sont présents dans la filière: maladie, abandon continu des arbres, perte continue de l'intérêt de l'Etat, baisse de prix si les exportations informelles vers la RD déclinent, incapacité de la filière à prix plus élevés du lavé à se relancer.	Si les exportations se stabilisent et que le marché intérieur continue de se développer et de se diversifier, le résultat pour les familles agricoles restantes devrait être un élément important s'il y a un déclin lent des sources d'argent liquide. Des incitations sont nécessaires pour encourager la plantation d'arbres.
Fruits frais et transformés et Légumes, racines et tubercules	La production actuelle pour le marché intérieur doit impliquer au moins autant de familles que le café (100 000). Que certains de ces efforts puissent ou non être transformés en marchés axés sur l'exportation n'est pas clair.	Les meilleurs paris pour l'expansion se situent probablement dans les légumes réguliers de marché pour les pays voisins insulaires des Caraïbes en plus des exportations informelles actuelles vers la RD. Le potentiel d'expansion dans les fruits coupés, les petits légumes et d'autres produits emballés à haute valeur ajoutée pour les supermarchés européens en Amérique du Nord (ou ceux des pays voisins plus riches) dépend de l'intérêt des partenaires potentiels qui viendraient profiter (sous une forme de commerce équitable) de la terre et du travail en Haïti.	La sympathie pour Haïti pourrait ne pas être en mesure de surmonter le mauvais climat des affaires, l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé de l'électricité, la corruption et les élites parasites à établir des partenariats viables. Le commerce avec les voisins peut être bloqué par un manque de transports appropriés.	L'emploi dans ces entreprises exportatrices plus modernes peut se développer lentement à mesure que des entreprises viables et des modèles de production se développent, mais au final (sur 10-20 ans) cela pourrait être important. Il s'agit d'un scénario optimiste.

6.7 Recommandations

485. Face au défi de la reconstruction d'un secteur agricole capable d'être un moteur de croissance pour les marchés intérieur et d'exportation, un effort à grande échelle, que nous appellerons pour l'instant **Programme de Renaissance Agricole d'Haïti (PRAH)**, est nécessaire. Un tel programme permettrait de recevoir un appui coordonné des bailleurs de fonds, du gouvernement haïtien et des entreprises agro-industrielles du secteur privé moderne. Idéalement, cet effort serait capitalisé entre 500 millions et 1 milliard de dollars (avec des parties importantes de ce financement en provenance des États-Unis, de l'UE, de la Banque Mondiale, de la BID, et de l'investissement des entreprises privées). Il s'appuierait sur les programmes de renforcement institutionnel en cours dans le MARNDR soutenus par la Banque Mondiale et la BID. Exploiter les «bonnes intentions» de responsabilité sociale des entreprises de l'OCDE et des pays de la région, et profiter d'un climat des affaires que nous espérons en amélioration en Haïti, seraient des éléments essentiels pour faire de ce programme un succès.

Un tel programme de PRAH aurait quatre composantes principales:

- Optimisation de la production alimentaire pour la consommation intérieure (accent mis sur les denrées de base comme le riz, le maïs et les haricots, les racines et tubercules) et des excédents d'exportation de certaines catégories de fruits, légumes, racines et tubercules pour lesquels Haïti a un avantage comparatif naturel;
- Maintien de la croissance dans les filières d'exportation clés, notamment les huiles essentielles, le cacao et les mangues, tout en développant certaines des filières prometteuses qui ont été identifiées, vers les pays voisins, tout en développant les exportations de l'horticulture à la fois sous forme de produits frais et transformés vers les marchés de niche et de grand public aux États-Unis ;
- Réalisation d'investissements à long terme dans la préservation et l'amélioration de la base des ressources nationales. Cela comprend la plantation d'arbres à grande échelle des cultures d'exportation et le reboisement des collines érodées avec des espèces qui peuvent être exploitées de façon durable. En outre, la base de ressources marines côtières recevrait également une attention pour des pêches sauvages durables et une aquaculture marine potentielle; et
- Renforcement des institutions clés d'appui à l'agriculture:
 - Le crédit rural, à la fois sur une plus grande échelle via des garanties de crédit, et au niveau des exploitations agricoles par le renforcement des mécanismes de micro-crédit et des programmes spéciaux de crédit pour les coopératives de production et de commercialisation;
 - La décentralisation des ressources en personnel du MARNDR et le recentrage des efforts d'extension le long des lignes de produits (filières) dans une démarche de performance basée sur les résultats;
 - L'amélioration des ressources pour la formation scientifique de niveau universitaire et la recherche agronomique avec une approche de projet appliquée sur le terrain. Certains domaines tels que la recherche sur les technologies alimentaires, et le développement de normes de qualité nécessitent une expansion majeure ; et
 - La coordination de la filière, l'information et la transparence doivent être approfondies dans la plupart des filières.

486. Les actions dans les six à douze prochains mois (2013): L'idée d'une approche "Plan Marshall" pour le secteur agricole haïtien peut être débattue dans le cadre de la finalisation de l'EDIC. Elle pourrait ensuite être développée selon deux axes: (a) par des représentants politiques et institutionnels de haut niveau qui développent un enthousiasme pour le concept, (b) et des groupes de planification spécialisés (composés d'intervenants clés) qui commenceraient à poser les priorités d'action et des budgets sommaires pour les composantes de l'ensemble du programme. Cette phase se conclura par une grande conférence nationale de visibilité à laquelle les plans pour le PRAH seraient présentés. Un bureau spécial de coordination au cabinet du Premier ministre serait mis en place pour coordonner le développement du PRAH et les relations avec les différents bailleurs de fonds et les autres parties extérieures, d'autres entités publiques aux niveaux national et local, et les associations nationales de la filière, les ONGs, etc. Le PRAH serait annoncé comme un programme sur 10 ans: de 2015 à 2024.

487. Actions de planification du programme dans la première ou dans la deuxième année (2013-2014): En supposant que l'idée du PRAH survit aux douleurs de naissance de la première année, la deuxième année serait consacrée à l'élaboration de différents projets par les différents bailleurs de fonds et des partenariats du secteur privé sous la supervision générale d'un bureau national de coordination impliquant le personnel du MARNDR, du MCI et peut-être du bureau du PM. En vertu du Cadre intégré renforcé, des tables rondes prioritaires de planification seraient organisées pour les filières clés suivantes:

488. Les huiles essentielles: Une révision en profondeur des filières existantes et des tendances actuelles du marché mondial des huiles essentielles dont les productions pourraient être augmentées est nécessaire. Cet effort pourrait être favorisé par une aide ciblée de jardins botaniques pour réaliser des essais de production et de distillation sous différents microclimats d'Haïti. Enfin, les résultats de ces efforts devraient être présentés et débattus lors d'une table ronde de l'industrie afin d'élaborer une stratégie de filière qui pourrait être soutenue par un financement PRAH.

489. Les mangues Francisques: A travers ANEM une table ronde initiale pour discuter de la coordination de la filière et des options pour l'expansion des exportations devrait être tenue. Cela devrait inclure la participation d'un groupe restreint d'importateurs et de transformateurs. En haut de l'ordre du jour devrait être la question de la plantation d'arbres supplémentaires et d'autres mesures qui pourraient être nécessaires pour atteindre l'objectif de doubler les exportations sur dix ans.

490. Le Cacao: Les acteurs impliqués dans la filière devraient être conviés pour réfléchir à la façon de promouvoir un doublement des exportations annuelles moyennes avec la hausse des prix. Les trois questions clés à aborder sont les suivantes: (a) accélération de la plantation d'arbres de remplacement, (b) augmentation du pourcentage de fèves de cacao fermentées aux normes de qualité supérieure ; et (c) des étapes supplémentaires pour améliorer la performance des coopératives de production et de commercialisation.

491. Le poisson: Les filières sont en crise et doivent subir un examen en profondeur par des équipes spécialisées afin d'évaluer leur viabilité actuelle et planifier des mesures de correction au besoin. En outre, la question du développement de l'aquaculture maritime pour la production des mêmes ou des espèces alternatives doit être abordée.

492. Le café: les filières haïtiennes du café ont été largement étudiées. L'accent doit désormais être mis sur la façon dont les parties prenantes de la filière, agissant ensemble comme l'industrie du café haïtien, peuvent maximiser la rentabilité pour tous ceux qui sont impliqués dans ces filières alors qu'elles continuent d'évoluer. Il y a trois grandes questions qui doivent être traitées. La première est la modernisation de l'industrie nationale, avec la partie industrielle des filières jouant un rôle plus important. La deuxième question est l'avenir des ventes informelles à la RD. Est-il faisable de parvenir à de nouvelles dispositions avec l'industrie de la RD de façon à garder plus de valeur ajoutée en Haïti? La troisième question est de trouver une solution à la baisse de la production de café. Une stratégie pourrait alors être préparée et une table ronde soutenue par le Cadre Intégré Renforcé (CIR).

493. Les autres fruits et légumes, racines et tubercules: Ces filières potentielles seront les plus contraignantes en matière de planification puisque les intervenants sont dispersés et désorganisés. Des études exploratoires sur les marchés existants sont nécessaires, suivies par la mise en place de partenariats entre producteurs et importateurs qui peuvent commencer à organiser des convois de marchandises à titre expérimental.

494. La mise en œuvre du PRAH (2015-2024): Une fois que la planification est réalisée, l'ensemble du programme PRAH peut être assemblé, les accords de financement et de partenariat arrêtés, et 10 ans de mise en œuvre peuvent commencer.

CHAPITRE VII

LES TIC ET LES SERVICES FACILITES PAR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

7.1 Etat des Lieux

7.1.1 Le marché global des TIC et des SFTI

495. Sur le plan mondial, la valeur estimée du marché des technologies (TI) de l'information s'élevait à 3.6 trillions USD (mille milliards USD) en 2011. Les services dans le domaine des TI ont été évalués à 818 milliards USD en 2011 et la valeur des SFTI a été estimée à 425 milliards USD en 2010 dont 124 milliards USD correspondant à la valeur des services qui ont été externalisés. Ces données se comparent à celles de la NASSCOM en Inde qui estime la valeur du marché mondial du BPO à USD 153 milliards en 2011. Les marchés pour les SFTI en Inde et globalement sont importants et très dynamiques.

7.1.2 Les infrastructures et les acteurs à Haïti

496. Les infrastructures des télécommunications en Haïti sont en pleine évolution avec une pénétration sur le territoire national de 55% et une couverture nationale de plus de 90% pour les services de télécommunications de base et de plus le service de téléphonie mobile 3G est disponible. Haïti est aussi le pays de la région qui a le plus grand potentiel pour que le secteur continue de se développer rapidement avec tous les avantages que cela peut apporter au pays⁹⁵.

497. Depuis le tremblement de terre, les deux opérateurs des services de télécommunication les plus importants du pays, la NATCOM et DIGICEL, ont investi agressivement pour reconstituer les infrastructures détruites et développer leur offre de services numériques. Aujourd'hui, les investissements dans le secteur sont liés à l'expansion des infrastructures. Les services les plus importants sur le plan commercial sont ceux de téléphonie mobile ainsi que les services offrant accès au réseau Internet à large bande passante.

498. Selon l'association des opérateurs de téléphones mobiles, la GSMA, la contribution directe et indirecte des Opérateurs des Réseaux de Téléphonie Mobile (ORTM ou « Mobile Network Operators ») serait de 3,8 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans le futur, cette contribution pourrait s'élever à 5,8 pour cent lorsque le potentiel de mise en valeur des chaînes de valeur des produits liés aux TIC et aux services qui en dépendent sera pleinement exploité⁹⁶.

499. La valeur du marché des télécommunications en Haïti est d'environ 700 millions de dollars en 2013. Les investissements dans le secteur de la téléphonie mobile représenteraient les

⁹⁵ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband.* <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

⁹⁶ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband.* <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

plus importants dans les flux d'IDE vers Haïti⁹⁷. DIGICEL aurait investi plus de \$ 600 M entre 2006 et avril 2012⁹⁸ et Viettel \$ 59 M, à partir de 2010, à l'occasion de l'achat de la TELECO. Ces investissements continuent et deviennent de plus en plus importants. En effet, Viettel via NATCOM poursuit ses investissements dans un réseau national de fibre optique et de visioconférence. Viettel a la volonté de devenir un des 10 plus grands opérateurs des services de télécommunication du monde et investit dans plusieurs pays, dont Haïti, à cette fin. Par ailleurs, à la fin de son dernier exercice en mars 2012, la compagnie DIGICEL a annoncé des revenus de \$ 439 millions générés par ses activités dans le mobile⁹⁹, ce qui en fait le plus important contribuable d'Haïti.

500. Ces deux opérateurs dominant offrent aussi des services de téléphonie mobile à grande et très grande bande passante, soit des services 3G dans la perspective d'une plus grande diffusion de ces technologies partout en Haïti.

7.1.3 Les politiques et la réglementation du secteur qq

501. La libéralisation du secteur des télécommunications en Haïti a commencé à la fin des années 1990 avec l'ouverture des marchés pour l'accès à la téléphonie sans fil¹⁰⁰. C'est à cette époque que plusieurs opérateurs ont obtenu des licences pour la construction et l'opération de réseaux de téléphonie sans fil. C'est dans ce contexte que la NATCOM a été créée à la suite de la privatisation et de l'achat de l'opérateur traditionnel des télécommunications, la TELECO par la société vietnamienne VIETTEL. La NATCOM a été privatisée suite à l'investissement (US\$ 60 million) de la Viettel, l'État haïtien détenant 40 pour cent des actions. Cette ouverture est de facto et non de jure¹⁰¹ en raison du fait que la libéralisation n'a pas été induite par celle enregistrée suite aux négociations de l'OMC. Les provisions légales pour l'ouverture se trouvent dans l'article 1 du décret du 12 octobre 1977 accordant à l'Etat haïtien le monopole des services de télécommunication et dans l'article 3 alinea e du décret du 10 juin 1987 redéfinissant la mission du Conseil National des Télécommunications. Haïti n'a pas entériné les accords sur les services de télécommunications de base « Agreement on Basic Télécommunications » et les textes juridiques à cet effet n'existent pas. Par contre, dans les faits, Haïti a libéralisé le secteur en l'ouvrant à la concurrence ainsi qu'aux investisseurs étrangers. Il y a lieu de rappeler que la liste d'engagements spécifiques d'Haïti sur les services ne contient pas de concessions souscrites par Haïti dans le sous-secteur des services de télécommunications ou au titre de l'AGCS tant au niveau de l'accès au marchés qu'à celui du traitement national. Haïti possède donc toute la marge de manœuvre nécessaire pour se positionner dans les négociations futures dans ce domaine soit au niveau de l'OMC, de l'APE, de la CARICOM, etc. Cependant, il convient de préciser qu'Haïti bien que n'ayant pas pris part aux négociations sur les télécommunications de base bénéficie toutefois des dispositions de l'Accord qui en est issu par le biais de la clause NPF (JDE).

⁹⁷ Reuters. 2013. *Irish cellphone entrepreneur banks on a smarter Haiti*. Jan 16, 2013 by David Adams. <http://www.reuters.com/article/2013/01/16/us-haiti-digicel-obrien-idUSBRE90F0AQ20130116>

⁹⁸ DIGICEL. 2012. *Digicel group acquires Voilà in Haiti*. 2 avr. 2012. <http://www.digicelgroup.com/fr/media-center/press-releases/achievments/digicel-group-acquires-voil-in-haiti>

⁹⁹ Reuters. 2013. *Irish cellphone entrepreneur banks on a smarter Haiti*. Jan 16, 2013 by David Adams. <http://www.reuters.com/article/2013/01/16/us-haiti-digicel-obrien-idUSBRE90F0AQ20130116>

¹⁰⁰ Wikipedia. 2013. *Comcel Haïti*. http://en.wikipedia.org/wiki/Comcel_Haiti

¹⁰¹ Jean Daniel Elie. 2012.

502. Les politiques en matière de télécommunications et des TIC sont sous la responsabilité du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC). La réglementation du secteur est assurée par le régulateur du secteur, le Conseil National des Télécommunications (CONATEL). Quoiqu'il soit stipulé dans la loi régissant le secteur que la CONATEL est une autorité de régulation indépendante, l'institution fonctionne en pratique sous la tutelle et le contrôle du MTPTC. La loi ne précise pas que le CONATEL est une autorité indépendante. Les conditions d'exercice de la tutelle se trouvent dans le décret de mai 2005 sur l'administration centrale de l'Etat.

503. Les textes juridiques régissant le secteur sont vétustes et demandent d'être revus et modernisés afin de mieux répondre aux exigences des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que des accords de l'OMC et régionaux sous le CARICOM¹⁰². Ce flou juridique est une entrave aux investissements dans le secteur bien que les investissements de la DIGICEL et de la NATCOM (Viettel) ne semblent pas en avoir été affectés. Cependant, le décret du 12 octobre 1977 donne au CONATEL la capacité de prendre toutes les décisions réglementaires nécessaires en vue de gérer le secteur. Ce pouvoir n'a pas été exercé de manière formelle dans le passé. Aujourd'hui, le CONATEL prend des décisions réglementaires qui sont publiées dans le journal officiel Le Moniteur, ce qui permet de compléter le cadre juridico réglementaire comme cela se fait dans les autres pays.

504. Une assistance technique au CONATEL et au MTPTC est apportée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour moderniser les textes juridiques et former les responsables du secteur. A travers le projet HIPCAR, l'UIT assiste les pays de la région à harmoniser les textes juridiques. Par contre, le projet n'appuie pas la formation des responsables du secteur.

7.1.4 Les infrastructures des TICs

505. En Haïti, le réseau de téléphonie filaire a une pénétration de 1 pour cent, soit la plus basse de la région¹⁰³. En revanche, la téléphonie mobile a un taux de pénétration qui se chiffre entre 52 pour cent¹⁰⁴ et 60 pour cent¹⁰⁵ de la population nationale. La DIGICEL aurait quelques 4,8 millions d'abonnés et la NATCOM en aurait 590.000 en décembre 2012. Selon le directeur de la CONATEL, 90 pour cent du territoire national¹⁰⁶ est couvert. Haïti est relié au réseau principal de l'Internet via les câbles fibre optique sous marins qui traversent les Caraïbes. En outre le pays est doté d'un réseau d'antennes assurant l'accès à la téléphonie mobile sur la presque totalité du territoire national.

¹⁰² UIT. 2011. *The role of ICT in advancing growth in least developed countries trends, challenges and opportunities*. Genève, UIT. 184 pages. <http://www.itu.int/pub/D-LDC-ICTLDC.2011>

¹⁰³ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband*. <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

¹⁰⁴ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband*. <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

¹⁰⁵ World Bank. 2012. *Information and Communications for Development 2012: Maximizing Mobile*. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-0-8213-8991-1;

website: <http://www.worldbank.org/ict/IC4D2012> License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0

¹⁰⁶ Haiti Press Network. 2011. *Haïti bien positionné sur le marché des télécommunications*. 17 mai, 2011.

http://hpnhaiti.com/site/index.php?option=com_content&view=article&id=3113:haïti-bien-positionnee-sur-le-marche-des-telecommunications&catid=8:societe&Itemid=14

506. La privatisation de la NATCOM en 2010 comprenait l'engagement de Viettel de construire un réseau fibre optique sur 2.000 kms afin de connecter les zones rurales. Selon la NATCOM, c'est plus de 3.500 km de fibre qui ont déjà été installés reliant toutes les provinces. De plus, la NATCOM s'est lancée dans la modernisation de réseau de téléphonie fixe pour éventuellement offrir des services Internet à large bande passante via les réseaux de téléphones câblés tel l'ADSL¹⁰⁷.

507. L'opérateur s'est aussi engagé à installer plus de 1.000 stations de base pour la téléphonie mobile¹⁰⁸. NATCOM offre aussi au gouvernement des services de visioconférence à haute définition qui exploitent le réseau fibre optique installé et qui relie une vingtaine de centres administratifs ainsi que toutes les provinces¹⁰⁹. Ce même réseau alimente le service de téléphonie mobile à large bande passante soit le 3G (HSUPA/HSPDA) qui est de ce fait accessible sur tout le territoire national avec des débits très élevés¹¹⁰. Haïti est donc doté d'un réseau IP « Internet protocol : protocole Internet » performant offrant des services à large bande passante, soit par le sans fil ou grâce à l'accès direct à la fibre optique.

508. Plusieurs projets d'installation des bretelles fibre optique reliant Haïti au réseau Internet principal qui traverse les Caraïbes sont en cours, dont les relais de la NATCOM ainsi que le relais au câble Fribalink venant de la Jamaïque par la DIGICEL. En outre plusieurs options d'accès aux réseaux Internet à large bande passante de la République Dominicaine existent via les relais micro-ondes ou via la fibre optique. En outre, un opérateur, Telecom S.A. exploite les relais satellitaires pour accéder à l'Internet¹¹¹.

Les plus petits opérateurs des services de télécommunication exploitent des relais Internet vers la République Dominicaine, sans doute parce que les coûts sont moins élevés¹¹².

509. Certains de ces opérateurs exploitent le réseau fibre optique nouvellement mis en place par la NATCOM pour assurer la sauvegarde de leurs services. Pour plusieurs de ces opérateurs, le Wi-MAX est la technologie de télécommunication sans fil à large bande passante qui est privilégiée.

510. Après le tremblement de terre qui avait détruit la majorité des infrastructures des télécommunications, Haïti a utilisé des relais via la République Dominicaine pour plus de 80 à 90 % des communications par téléphone, fax, Internet et autres transmissions électroniques. Mais depuis et suite aux investissements de la NATCOM et de DIGICEL pour mettre en place des relais directs avec le réseau principal Internet, cette situation est en mutation. Depuis ; les opérateurs haïtiens ont pu réparer les infrastructures. Le relais DIGICEL via Fribalink permettra

¹⁰⁷ BuddeComm. 2012. *Haiti – telecoms, mobile and broadband. Executive summary*. Mar. 2012. <http://www.budde.com.au/Research/Haiti-Telecoms-Mobile-and-Broadband.html>

¹⁰⁸ Info.Vn. 2011. *Viettel officially enters Haitian telecom market*. Jan 3, 2011. <http://en.news.vn/economy/company-and-names/17075-viettel-officially-enters-haitian-telecom-market.html>

¹⁰⁹ NATCOM. 2012. *NATCOM a révolutionné le secteur des Télécommunications en Haïti, un an après son lancement*. Communiqué de Presse, 21 déc. 2012. <http://www.natcom.com.ht/news-detail/communiqué-de-presse-natcom-21-decembre-2012.html>

¹¹⁰ Pakapab. 2012. *Review of Natcom Haiti (wireless)*. 25 jui. 2012. <http://www.dslreports.com/comment/3836/83630>

¹¹¹ Elie, J.D. 2012. Annexe iv. Tableau synoptique des compagnies offrant des services liés aux technologies de l'information et de la communication (ites), y compris le bpo (centre d'appel).

¹¹² Elie, J.D. 2012. Annexe iv. Tableau synoptique des compagnies offrant des services liés aux technologies de l'information et de la communication (ites), y compris le bpo (centre d'appel).

à Haïti de se raccorder directement au portail Internet en Floride¹¹³. Quant au relais câble fibre optique sous marin de la NATCOM, il passe par les Bahamas. Le relais de la DIGICEL peut être moins coûteux car il permet un accès direct au réseau principal Internet. Dans le cas de la NATCOM, le relais passe par les Bahamas et accuse un coût plus élevé. .

7.2 Services de télécommunication à valeur ajoutée

7.2.1 Internet. Plusieurs opérateurs offrent des services Internet à la population¹¹⁴

511. AccessHaïti, DIGICEL, Haïti Networking Group (HAINET), Multilink, NATCOM, Telecom SA. DIGICEL et NATCOM offrent en outre des services de téléphonie mobile. Il existe entre 830,000 et 1 million d'utilisateurs Internet en Haïti fin 2011 ce qui représente environ 8,5 pour cent de la population, un faible taux de pénétration comparé aux autres pays de la région. Par contre, la croissance dans l'utilisation de l'Internet depuis 2000 jusqu'en 2011 est la plus élevée de la région.

Tableau 7.1 Opérateurs de service internet

Nom	Services	Type de connexion à Internet
AccessHaïti	Internet, VoIP ¹¹⁵ , Triple Play ¹¹⁶	Wi-MAX (République Dominicaine) ; NATCOM (sauvegarde)
HAINET (Haïti Networking Group)	Internet (Wi-MAX), VoIP	Wi-MAX (République Dominicaine) ; NATCOM (sauvegarde)
Multilink	Internet (Wi-Max), VoIP,	Wi-Max
DIGICEL	Internet (3G, 4G, Wi-Max), téléphonie mobile (GSM, 2G, 3G, 4G)	Fibre optique (Fibralink sur la Floride)
NATCOM	Internet (3G, 4G), téléphonie mobile (GSM, 2G, 3G, 4G)	Fibre optique (via Bahamas et sur la Floride)

512. Le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) prévoit que l'infrastructure nationale à large bande passante, soit la dorsale ou le « backbone » qui est en voie de construction reliera toutes les régions du territoire national et sera géré selon le modèle « accès libre », i.e. « open access », dont la gestion serait assurée par un opérateur neutre. Ceci encouragerait une plus grande utilisation de l'Internet en éliminant toute possibilité de monopole et en réduisant les coûts d'accès, une initiative qui encouragerait les investissements dans le secteur des SFTI (services facilités par les technologies de l'information). De ce fait, un des objectifs principaux de la libéralisation sous l'AGCS, à savoir la séparation de l'offre des services de l'opération du réseau, serait réalisé, ce qui permettrait d'éviter les pratiques monopolistiques sur le réseau fibre optique principal.

7.2.2 Téléphonie mobile.

513. Plusieurs ONGs expérimentent l'exploitation des TIC pour connecter les utilisateurs haïtiens dans les zones rurales. L'initiative « Haïti Connected Cities »^{117, 118} a pour but de connecter des

¹¹³ Haiti Rewired. 2011. *Haitian communication deficits to submarine fiber network*. Joseph, Y. 13 oct., 2011. <http://haitirewired.wired.com/profiles/blogs/haitian-communication-deficits-to-submarine-fiber-network-1>

¹¹⁴ Elie, J.D. 2012. Annexe iv. Tableau synoptique des compagnies offrant des services liés aux technologies de l'information et de la communication (ites), y compris le bpo (centre d'appel).

¹¹⁵ Voice over IP : la voix sur réseau à protocole Internet (IP)

¹¹⁶ Offre des services suivant via accès réseau à large bande passante : Internet haute vitesse, la télévision via Internet et la téléphonie

ONGs et autres organisations à la base au réseau Internet à large bande passante, en exploitant des technologies sans fil tel le Wi-Fi à large bande passante en collaboration avec les opérateurs des services de télécommunication tels DIGICEL et autres opérateurs. Il reste à préciser le statut juridique de ces opérations de télécommunication face au CONATEL .

514. Le secteur de la téléphonie mobile ne cesse de croître mais le résultat inattendu pourrait être une structure monopolistique. Le marché des services de téléphonie mobile s'est consolidé avec l'achat par DIGICEL de la firme Comcel Haïti et de leur service de téléphonie mobile « Voila » ainsi que « la mise en veilleuse » de la HAITEL un autre revendeur de services de téléphonie cellulaire. On note depuis une consolidation étant donné que Voila et DIGICEL contrôlent ensemble entre 84 pour cent et 90 pour cent du marché^{119, 120}. En 2011, la NATCOM a lancé des services de téléphonie mobile¹²¹. Le CONATEL est dans le processus de lancement d'un appel d'offres pour l'établissement d'un 3^{ème} opérateur mobile en Haïti, ce qui devrait renforcer la compétition. En outre, une concession vient d'être accordée à un opérateur pour la portabilité des numéros de téléphone, un élément déterminant dans le maintien d'une saine concurrence.

515. Pour le mobile, on compte environ 60 abonnés au mobile par 100 habitants, ce qui est en dessous de la moyenne pour l'Amérique latine et les Caraïbes¹²² qui se chiffrent à 106 pour cent¹²³. Plus de 97 pour cent des utilisateurs du mobile ont des abonnements prépayés. Il existe environ 434,000 abonnés à Facebook¹²⁴, soit environ 4.5 pour cent de la population¹²⁵. Les utilisateurs Internet sont desservis par plusieurs revendeurs de service qui obtiennent leur connexion via les opérateurs principaux haïtiens ou directement via des relais avec la République Dominicaine.

516. L'accès aux services de télécommunication sans fil à large bande passante est un indicateur de l'aptitude des pays à exploiter cette technologie ainsi que des technologies connexes. Selon le « Mobile Broadband Readiness Index » publié en 2011, Haïti est le dernier en liste parmi les 20 pays de la région LAC qui sont comparés¹²⁶ au tableau 7. 2. Ces données ne reflètent toutefois pas les investissements les plus récents de la NATCOM et de DIGICEL qui ont amélioré considérablement l'environnement des télécommunications sans fil en Haïti. Selon un analyste, le secteur mobile serait privilégié sur le fixe en raison de la lenteur de l'installation de la fibre optique sur le territoire national¹²⁷.

¹¹⁷ Inveneo. 2013. Haiti connected cities. <http://www.inveneo.org/projects/haiti-connected-cities/>

¹¹⁸ Le projet est aussi connu du nom de « Haïti Rural Broadband Initiative »

¹¹⁹ GRET. 2012. *Etude d'impact de l'Accord de Partenariat Economique Cariforum-UE pour la République d'Haïti*. Sep. 2012. Projet de Rapport Final.

¹²⁰ Budde.com. 2013. *Haiti - Telecoms, Mobile and Broadband. Executive summary*. Oct. <http://www.budde.com.au/Research/Haiti-Telecoms-Mobile-and-Broadband.html>

¹²¹ Budde.com. 2013. *Haiti - Telecoms, Mobile and Broadband. Executive summary*. Oct. <http://www.budde.com.au/Research/Haiti-Telecoms-Mobile-and-Broadband.html>

¹²² World Bank. 2012. *Information and Communications for Development 2012: Maximizing Mobile*. Washington, DC: World Bank. DOI: 10.1596/978-0-8213-8991-1;

website: <http://www.worldbank.org/ict/IC4D2012> License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0

¹²³ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband*. <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

¹²⁴ Internet World Stats. 2012. *The Caribbean*. D'après les données de l'UTI. <http://www.internetworldstats.com/carib.htm>

¹²⁵ Socialbakers. 2012. *Haiti Facebook statistics*. <http://www.socialbakers.com/facebook-statistics/haiti>

¹²⁶ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband*. <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

¹²⁷ Budde.com. 2013. *Haiti - Telecoms, Mobile and Broadband. Executive summary*. Oct. <http://www.budde.com.au/Research/Haiti-Telecoms-Mobile-and-Broadband.html>

**Tableau 7.2 Mobile Broadband Readiness Index
(Résultats 2010 vs. 2008)¹²⁸**

	2010	2008	Change
Chile	1	2	+1
Argentina	2	3	+1
Brazil	3	1	-2
Uruguay	4	4	0
Venezuela	5	5	0
Mexico	6	6	0
Panama	7	11	+4
Columbia	8	7	-1
Jamaica	9	9	0
El Salvador	10	10	0
Peru	11	17	+6
Ecuador	12	8	-4
Dominican Republic	13	15	+2
Costa Rica	14	18	+4
Honduras	15	16	+1
Guatemala	16	12	-2
Bolivia	17	14	-3
Paraguay	18	13	-5
Nicaragua	19	19	0
Haiti	20	20	0

Source: A.T. Kearney Mobile Broadband Readiness Index, 2010

517. La concurrence entre la NATCOM et DIGICEL s'intensifie et les prix de l'accès à la bande passante large diminuent avec les investissements en infrastructure décrits ci-dessus¹²⁹. Pour plusieurs des dimensions prises en compte pour établir le classement présenté dans la Figure 7. 1, la situation a changé et la position d'Haïti doit être revue à la hausse.

7.2.3 Les paiements électroniques par SMS. Les services de paiements par téléphone mobile (« mobile money ») ont été lancés en Haïti avec l'appui de l'USAID et de la Gates Foundation avec la participation de l'opérateur des services de téléphonie mobile Digicel et Voilà. Les services TchoTcho Mobile et T Cash ont été fusionnés et convertis en un seul service qui a été lancé par Digicel sous une nouvelle appellation au début de l'année 2013.

518. Selon Digicel, ce secteur demande une approche bien réfléchie. Plusieurs créneaux ou types de services existent : transfert de devises étrangères et haïtiennes, paiements de factures, paiements de salaires, le portefeuille électronique, etc., mais le choix du créneau le plus porteur devra être basé sur les études de marché. Les services de paiements par téléphonie mobile contribuent à la monétisation de l'économie en permettant l'accès aux services bancaires et financiers en général ainsi qu'aux marchés locaux, régionaux et internationaux. Selon DIGICEL, les achats et dépenses payés en liquide sont concurrencés par les services de paiements par téléphonie mobile qui sont très prisés par population haïtienne.

¹²⁸ GSMA. 2011. *Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband*. <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

¹²⁹ BuddeComm. 2012. *Haiti – telecoms, mobile and broadband. Executive summary*. Mar. 2012. <http://www.budde.com.au/Research/Haiti-Telecoms-Mobile-and-Broadband.html>

7.2.4 IT « outsourcing » et les services facilités par les technologies de l'information (SFTI).

519. Le centre de service de la DIGICEL, un des grands opérateurs des Caraïbes, a regroupé ses activités en Haïti d'où il dessert ses opérations dans la région, notamment en Jamaïque qui est un marché important. Il existe aussi plusieurs centres d'appels, de petite taille, en Haïti. Ces centres d'appel ne sont toutefois pas rattachés aux réseaux des grands opérateurs internationaux. Certains opérateurs de centre d'appels affichent une très grande ambition. En effet, une opération d'envergure a été implantée avec des capitaux haïtiens (USD 3 million) à Port-au-Prince par la firme Triangular. L'opération sert des clients étrangers en temps réel 24/24, 7/7. Selon les commanditaires, cette opération croit pouvoir réaliser dans le futur un chiffre d'affaires de \$500.000,00 par mois ! La firme emploie actuellement 40 personnes mais compte augmenter ce nombre à 3.000 au cours des trois prochaines années¹³⁰.

520. L'exploitation des TIC pour valoriser les chaînes des valeurs. Dans plusieurs pays, les services informatisés disponibles en ligne ou via la téléphonie mobile sont exploités pour valoriser les chaînes de valeur dans le secteur agricole en particulier¹³¹. En Haïti, le projet Winner de l'USAID qui œuvre en collaboration avec les fermiers regroupés dans une association agricole (FEDEPAT), ainsi qu'avec DIGICEL et la compagnie « Haiti International Traders » qui achète la production agricole des fermiers, expérimente l'exploitation des TIC et en particulier des services de paiements par téléphonie mobile pour augmenter significativement les bénéfices des fermiers producteurs de riz¹³². L'objectif est de rendre plus efficace l'opération de la chaîne des valeurs : les transferts financiers se font plus rapidement et plus facilement, i.e. sans déplacements vers les banques, il y a moins d'erreurs, moins d'occasions de détournement de fonds et d'activités liées à la corruption, etc.

7.2.5 Il existe plusieurs opportunités de faire intervenir les TIC dans la chaîne des valeurs du secteur agricole (voir la Figure 7.1).

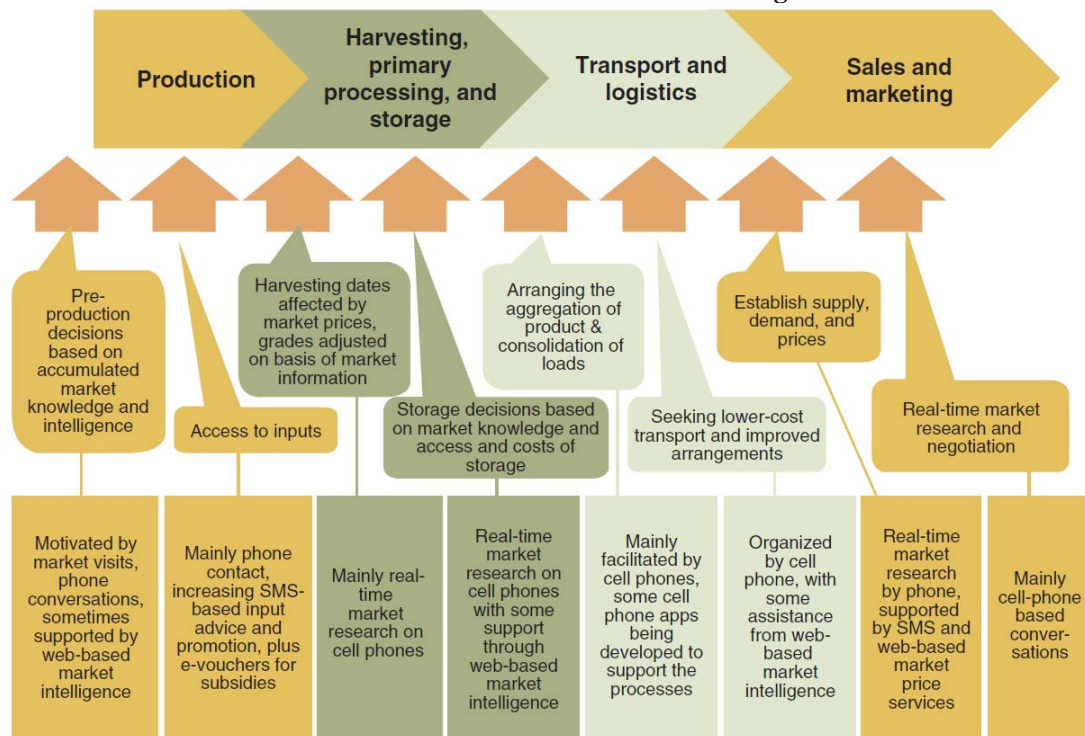
521. On peut donc conclure qu'Haïti est en voie de développer les infrastructures nécessaires qui permettent d'accéder dès aujourd'hui au réseau Internet à large bande passante sur une grande partie du territoire national. Cela se fait soit par le biais du réseau fibre optique en place, soit en utilisant des services sans fil à large bande passante (3G) dont la disponibilité va en augmentant. Le marché est divisé entre les deux grands opérateurs – Digicel et Natcom accompagné par son actionnaire principal Viettel- des services de télécommunication et les revendeurs de service d'accès à l'Internet haïtiens. Plusieurs des revendeurs de services Internet dépendent d'ailleurs des services de soit la NATCOM ou de DIGICEL pour l'accès aux réseaux à large bande passante.

¹³⁰ Jean Daniel Elie. 2012.

¹³¹ World Bank. 2011. *e-Sourcebook. ICT IN AGRICULTURE. Connecting Smallholders to Knowledge, Networks, and Institutions*. Report Number 64605. Nov. 2011. 428 pp. <http://www.ictinagriculture.org/content/ict-agriculture-sourcebook>

¹³² Chemonics International. 2012. *USAID Winner. Feasibility study of mobile money for winner-assisted farmers*. Chemonics International. 30 pp.

Figure 7.1: "Inputs" des TIC pour le marketing dans la chaîne des valeurs du secteur agricole ¹³³



522. En fonction des investissements décrits ci-dessus, le pays est prêt à bénéficier du développement des technologies de l'information. Ces dernières contribuent au développement économique en encourageant la concurrence et en donnant lieu à de nouvelles façons d'organiser la production¹³⁴. L'expérience des pays en voie de développement montre que les investissements dans les TIC, notamment les réseaux à large bande, sont un moteur du développement économique^{135 136 137}.

7.3 Rôle, potentiel et contraintes au développement

7.3.1 Le potentiel des TIC et SFTI en Haïti

¹³³ World Bank. 2011. *e-Sourcebook. ICT IN AGRICULTURE. Connecting Smallholders to Knowledge, Networks, and Institutions*. Report Number 64605. Nov. 2011. 428 pp. <http://www.ictinagriculture.org/content/ict-agriculture-sourcebook>

¹³⁴ Waverman, L., M. Meschi et M. Fuss. 2005. *The Impact of Telecoms on Economic Growth in Developing Countries*. In "Africa: the impact of mobile phones". Moving the debate forward. The Vodafone Policy Paper Series. No. 2, pp. 12-25, March 2005. <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/152872/Vodafone%20Survey.pdf>

¹³⁵ Christine Zhen-Wei Qiang and Carlo M. Rossotto, "Chapter 3: Economic Impacts of Broadband", in *Information and Communications for Development 2009: Extending Reach and Increasing Impact* (Washington, D.C., World Bank, 2009), p. 45, <http://go.worldbank.org/NATLOH7HV0>.

¹³⁶ Broadband Commission for Digital Development, *Broadband: A Platform for Progress – Executive Summary* (ITU/UNESCO, June 2011), p. 8, <http://www.broadbandcommission.org/report2/executive-summary.pdf>.

¹³⁷ Waverman, L., M. Meschi et M. Fuss. 2005. *The Impact of Telecoms on Economic Growth in Developing Countries*. In "Africa: the impact of mobile phones". Moving the debate forward. The Vodafone Policy Paper Series. No. 2, pp. 12-25, March 2005. <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/152872/Vodafone%20Survey.pdf>

523. Deux composantes de l'exploitation des TIC en Haïti sont particulièrement intéressantes car elles contribuent directement aux échanges commerciaux, soit:

- **La diffusion des TIC qui facilitent les échanges, augmentent l'efficacité des marchés haïtiens et leur intégration au réseau financier et commercial international.** Dans cet ordre d'idée, il faut aussi ajouter que les TIC et les services informatisés encouragent la monétisation de l'économie et le commerce électronique : notamment par les paiements électroniques en général et les paiements par téléphone mobile (SMS) en particulier.
- **Le secteur des services facilités par les technologies de l'information (SFTI), soit les services de « outsourcing » tels le BPO (Business Process Outsourcing) et l'ITO (Information Technology Outsourcing)¹³⁸ qui correspondent à l'externalisation des services du secteur des technologies de l'information.** Certains confondent ces deux secteurs sous la rubrique BPO. Avec la diffusion des réseaux à large bande, plusieurs compagnies et pays tels l'Inde se sont lancés dans ce marché dans les années 1990 en privilégiant les services qui demandaient un faible niveau de compétences tels les centres d'appels, la programmation, la gestion des données, l'appui technique.

524. Le secteur des SFTI est vaste et touche plusieurs secteurs d'affaires¹³⁹. Aujourd'hui, la tendance mondiale est vers les secteurs SFTI plus rémunérateurs en raison du niveau d'expertise requise, c'est-à-dire les services du genre KPO « knowledge process outsourcing ». Le KPO est un service à très grande valeur ajoutée et en forte demande car il accroît la productivité des services BPO/ITO qui sont déjà en place et qui génère des marges importantes. Ces services correspondent à la consultation ou la mise à disposition d'expertise dans des domaines pointus mais facilités et livrés par Internet. Le KPO s'insère aussi bien dans le BPO que dans l'ITO. Ses services se distinguent par la valeur ajoutée, la qualité et le niveau d'éducation requis.

525. Etant donné les importantes avancées d'Haïti en termes d'infrastructures et de services TIC, le pays est bien placé pour attirer l'intérêt des grands opérateurs internationaux du secteur des SFTI. Il existe plusieurs autres applications TIC qui ont un rôle déterminant dans le commerce local, régional et international :

- **Les services ou applications TIC qui encouragent la monétisation de l'économie.** Ces services encouragent les individus et les PME/ PMI à participer à la vie commerciale d'Haïti. Ces services peuvent être très importants dans la lutte contre la pauvreté en ouvrant des opportunités aux plus démunis
- **Les services TIC qui encouragent la vente et / ou l'achat de biens et / ou de services en ligne, soit tous les services du type commerce électronique, comme :**
 - La bourse en ligne avec informatisation de toutes les opérations de la bourse
 - Les marchés agricoles en ligne
 - Les marchés d'artisanat et d'objets ou de services culturels en ligne
 - Autres marchés de consommation en ligne
- **Les services accessibles au grand public qui facilitent le partage de l'information en temps réel sur le cours des marchés et sur les opérateurs économiques, y inclut les opérations de la bourse ainsi que l'opération des marchés locaux et autres**

¹³⁸ Sudan, R. et al. 2009. *The Global Opportunity in IT-Based Services*. World Bank.

¹³⁹ Voir en Annexe la description du secteur et des segments qui le constituent.

- **Les services TIC qui rendent plus efficace le fonctionnement de l'administration haïtienne et qui renforcent les services au public**, soit l'administration électronique aussi connus sous le nom de services « e-governance ou e-gov »¹⁴⁰.
- **Les applications numériques qui accélèrent le transit des produits à l'exportation ou à l'importation** dont les systèmes d'informatisation des douanes tels le Sydonia déjà implanté en Haïti
- **Les marchés publics électroniques ouverts et gérés de façon transparente qui rendent plus efficaces la passation des marchés publics (« e-procurement »).**

7.3.2 Les contraintes les plus fréquentes et la situation haïtienne

526. Plusieurs contraintes doivent être identifiées avant de lancer des SFTI ou des activités liées à l'industrie de l'informatique. D'une manière générale, voici les contraintes les plus fréquentes et la situation haïtienne :

- ***Le faible niveau d'exploitation des TIC, sauf pour la téléphonie mobile.*** La situation est en train de changer rapidement et d'ici quelques années, Haïti rejoindra le niveau des pays de la région, à condition toutefois que le taux de croissance constaté par la mission continue au même rythme.
- ***La faiblesse de la demande pour les services de paiements par le mobile.*** Selon la Digicel, le marché des paiements mobiles est très restreint dû à un niveau d'exploitation du service qui demeure très faible, mais le potentiel est très grand, surtout dans le domaine le plus porteur, soit le marché des redevances internationales. Afin de pouvoir exploiter pleinement ce potentiel, la DIGICEL modifie sa plateforme technique pour les paiements par téléphonie mobile et développe son plan d'affaires tenant compte des résultats du projet pilote financé à \$ 10 millions par la USAID (HIFIVE) et par la Gates Foundation. Les opportunités les plus porteuses seraient les paiements au détail, les transferts internationaux, le paiement de factures, les paiements du gouvernement aux citoyens (pensions, redevances, etc.), le paiement des salaires, etc. Le marché potentiel actuel est constitué des 4 millions d'utilisateurs des services de téléphonie mobile de la DIGICEL. A cela faudrait-il ajouter le potentiel que représentent les services de paiements par téléphonie mobile pour tous les intervenants dans les chaînes d'approvisionnement de toutes les PME/PMI ainsi que de tous les opérateurs économiques en Haïti.
- ***La fiabilité ainsi que les coûts élevés de la connexion Internet.*** L'instabilité de l'électricité est un problème et trop souvent il y a encore des coupures de courant. Le gouvernement est conscient du problème et un plan de moyen et long terme a été préparé pour le secteur de l'énergie électrique. Ce plan prévoit notamment des actions partenariales – gouvernement, partenaires du secteur privé et la communauté internationale- pour faire face aux coûts très importants pour mettre à niveau le système électrique. Quant au prix de la connexion Internet, il a baissé mais il devra encore baisser pour être concurrentiel avec les pays de la région. La concurrence s'installe entre les deux fournisseurs de services Internet les plus importants, la NATCOM et DIGICEL et devrait contribuer à la baisse du coût de l'internet. Les investissements en matière d'infrastructure réseau en Haïti et via les câbles fibre optique

¹⁴⁰ E-gov : gouvernement électronique de l'anglais « e-government » ou simplement « e-gov ».

sous marins serviront à désenclaver Haïti et devront amener une baisse dans le coût de l'accès à Internet comme cela a été constaté ailleurs¹⁴¹.

- ***La consolidation du marché des services de téléphonie mobile.*** Le secteur des télécommunications est l'un des plus dynamiques de l'économie haïtienne. La libéralisation du secteur a commencé à la fin des années 1990 et les restructurations et consolidation se sont accélérées pendant les dernières années. Potentiellement, il y a des risques d'un duopole entre la NATCOM et DIGICEL pour la téléphonie mobile¹⁴². Au niveau de l'Etat haïtien, ce monopole existe encore "de jure" suivant les dispositions de la loi de 1977 qui n'a pas été amendée jusqu'à présent. Au niveau des deux compagnies opérant dans le pays, il faut par contre éviter les risques de cartellisation du marché au détriment du consommateur, surtout en l'absence de loi sur la concurrence.

- ***Les faibles capacités du ministère responsable ainsi que du régulateur, le CONATEL ainsi que l'incertitude voire l'absence des textes juridiques régissant le domaine des télécommunications et des TIC***

- Le CONATEL s'est structurée en fonction de l'article 154 du décret du 12 octobre 1977 pour faire face à ces responsabilités et lorsque les compétences ne sont pas disponibles dans une spécialisation nouvelle, elle s'assure de la formation des cadres existants et fait appel à des compétences extérieures. Le CONATEL structure actuellement sa Direction de la Prospective et des Affaires Economiques et son service de veille technologique afin de lui permettre de faire face aux évolutions du marché. Une Unité juridique a été instituée au CONATEL afin de lui permettre de faire face à ses obligations. Quant au ministère, il a à sa disposition une direction des communications pour répondre à ses missions politiques. Le ministère ainsi que le CONATEL, n'ont pas les capacités humaines et financières requises pour suivre l'évolution des innovations dans l'exploitation des TIC, ainsi que les exigences juridiques que ces nouvelles technologies imposent. L'absence de textes juridiques dans le domaine des télécommunications est un accroc important pouvant entraver le développement du secteur. Car le cadre juridique doit tenir compte des règles et principes insérés dans l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC auquel Haïti est lié. Car l'AGCS traite spécifiquement du commerce des services.

527. Il reste à voir dans l'état actuel des capacités haïtiennes la possibilité de développer seule des politiques adaptées aux exigences des TIC et des marchés locaux, régionaux et internationaux. A cette fin Haïti, comme c'est le cas pour plusieurs autres pays, doit chercher l'aide internationale (UIT, Banque mondiale et autres) et la collaboration entre pays (CARICOM et des organisations telles la « Caribbean Association of National Telecommunication Organizations »¹⁴³) pour non seulement mettre en place le cadre juridique et réglementaire qui s'impose, mais aussi pour l'actualiser et l'appliquer. Un avant-projet de loi sur les

¹⁴¹ ITU. 2011. *ICT services getting more affordable worldwide*. Mai 16, 2011.

http://www.itu.int/net/pressoffice/press_releases/2011/15.aspx#.UQ7tDKVEHh4

¹⁴² Budde.com. 2013. *Haiti - Telecoms, Mobile and Broadband. Executive summary*. Oct.

<http://www.budde.com.au/Research/Haiti-Telecoms-Mobile-and-Broadband.html>

¹⁴³ CANTO. 2013. Caribbean Association of National Telecommunication Organizations <http://www.canto.org/about-us/canto-2013-mission-and-vision-statement>

communications électroniques attend d'être introduit au parlement. Plusieurs autres projets attendent leur adoption.

528. Le statut du CONATEL en tant que régulateur du secteur qui dépend du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications ne suit pas les efforts de consolidation du secteur prévus dans les ententes de l'OMC parce qu'il dépend directement du MTPTC. Le modèle de fonctionnement du régulateur national adopté pour le CONATEL correspond à celui de nombreux autres pays. Les modèles de régulateur indépendant varient selon les pays. Aujourd'hui, l'enjeu pour le CONATEL est la mise en place du Conseil d'Administration prévue par le décret du 10 juin 1987.

529. Il reste à voir si les textes juridiques satisfont les exigences modernes dans les secteurs des TIC et dans tous les secteurs qui en dépendent. Etant donné la mouvance internationale vers le commerce électronique, il est essentiel qu'Haïti se dote de ses capacités sur le plan légal et que les textes juridiques en fassent état. Le ministère peut cependant faire appel à des institutions internationales telles l'Union Internationale de la Télécommunication (UIT) et les autres agences d'aide au développement ainsi que les partenaires régionaux au niveau du CARICOM pour les aider non seulement à développer leurs capacités, mais aussi à développer des stratégies adaptées, écrire les textes juridiques et à mettre en place le cadre institutionnel requis. ***L'incertitude voire l'absence des textes juridiques régissant le domaine des télécommunications et des TIC*** ; Les textes juridiques sembleraient être vétustes et ne répondent pas aux exigences de l'économie de l'information. Le décret du 12 octobre 1977 encadre le secteur et contient les dispositions permettant de faire face à ses évolutions actuelles¹⁴⁴.

530. *Le niveau d'informatisation du gouvernement toujours en évolution.* Le gouvernement a fait des efforts considérables pour informatiser certaines opérations, comme les douanes avec le système SYDONIA qui ont augmenté considérablement en efficacité. Un autre exemple est une loi sur les contrats et la signature électronique qui est en cours d'examen par le parlement et devrait être approuvée incessamment. Tous les ministères ont un site Internet. Il y a de nombreuses applications des TIC et certaines fonctionnent bien.

531. Un problème que la mission a toutefois constaté est le manque de maintenance des sites Internet des ministères ou encore l'absence épisodique d'informations statistiques. Dans ce cas, le problème n'est pas tant informatique que l'absence chronique d'informations statistiques et de la faible qualité de ces dernières. Le manque de personnel versé dans les TIC ainsi que les insuffisances des services statistiques font qu'Haïti n'a pas été en mesure de répondre à des questionnaires provenant d'organisations internationales. Le résultat est qu'Haïti n'est souvent pas cité dans les rapports sur la diffusion des TIC préparés par le Forum Economique Mondial¹⁴⁵, ¹⁴⁶ et autres instances tel le GSMA¹⁴⁷. De manière similaire, une erreur

¹⁴⁴ Avec la globalisation des échanges, ce texte est désormais dépassé. Il doit d'ailleurs être actualisé afin de tenir compte de l'évolution du commerce international sous l'impulsion notamment de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) négociés lors du Cycle d'Uruguay. A plusieurs égards, ce cadre juridique est en désaccord avec l'AGCS, y compris avec l'Accord sur les Télécommunications de Base conclu en 1997. De plus, les télécommunications figurent dans les Services de Communication de la Classification Sectorielle des Services établie par l'OMC.

¹⁴⁵ World Economic Forum. 2012. Global information technology. <http://www.weforum.org/issues/global-information-technology>

¹⁴⁶ World Economic Forum. 2012. Global information technology report 2012. <http://reports.weforum.org/global-information-technology-2012/>

¹⁴⁷ GSMA. 2011. Latin American Mobile Observatory 2011. Driving Economic and Social Development through Mobile Broadband. <http://www.gsma.com/publicpolicy/public-policy-resources/mobile-observatory-series/>

systématique s'est glissée dans les rapports de l'UIT faisant mention d'Haïti. Tout cela contribue à rendre Haïti quasiment invisible aux investisseurs et opérateurs étrangers à la recherche d'opportunités et de marchés.

532. La sécurité ainsi que la cybersécurité. Haïti ne possède pas d'Agence nationale de sécurité informatique (ANSI) pour établir les politiques en la matière et pour mieux répondre à la cyber criminalité et aux cyber menaces sur le plan national. Haïti ne possède pas d'équipe d'urgence pour répondre aux urgences ou catastrophes informatiques (Computer Emergency Response Team). De même, il n'y a pas d'agence de certification nationale pour sécuriser le commerce électronique et préparer les « certificats numériques » (digital certificates)¹⁴⁸. Haïti doit donc s'en remettre aux agences de certification commerciales¹⁴⁹.

533. Les questions relatives au commerce de la drogue et du blanchissement ont une portée sur les échanges numériques et l'exploitation des TIC en Haïti comme ailleurs. En règle générale, tous les pays cherchent à contrôler le flux des transferts en vue de freiner le blanchiment d'argent. C'est ce qui explique la limitation du taux maximum des paiements par mobile ou SMS, soit la taille du portefeuille électronique.

534. Le CONATEL en collaboration avec la section e-gouvernance de la Primature ont lancé le premier atelier sur la cybersécurité en Haïti et a traité des questions liées à la fraude bancaire, l'évasion des taxes, les cyber attaques, la forgerie, etc. Afin de pleinement exploiter les TIC pour le commerce et en particulier pour le commerce électronique, Haïti doit se doter des moyens de sécuriser ses infrastructures, données, serveurs et services numériques selon les normes et pratiques internationales en cours.

535. La bureaucratie. L'inertie bureaucratique représente un risque qui est accentué par le manque de capacités humaines au sein de la fonction publique. Les tracasseries administratives, le temps alloué pour l'enregistrement des sociétés, etc. ont été reconnus par l'administration dans le cadre du rapport « Doing Business ». Les compagnies sont confiantes que les efforts déployés par le gouvernement contribueront à améliorer le climat des affaires en Haïti.

536. L'ouverture des marchés publics et des appels d'offres. L'introduction de systèmes de gestion électronique des approvisionnements peut inciter les PME à utiliser davantage l'Internet comme outil commercial et, de ce fait, créer également une plus forte demande privée locale de conseils en TIC. L'expérience du Chili montre qu'un système de gestion électronique des approvisionnements soutenu par des politiques solides en matière de passation de marchés a des effets très positifs. Il permet, d'une part, d'économiser de l'argent public et d'améliorer la qualité des biens et services fournis et, d'autre part, d'inciter les PME à recourir aux TIC et de normaliser la concurrence au niveau de la passation des marchés publics afin que ces derniers profitent à plus d'entreprises et pas seulement aux grandes sociétés. »¹⁵⁰.

¹⁴⁸ Tractis, Digital signatures in Haiti. <https://www.tractis.com/contracts/945279264>

¹⁴⁹ Open Directory Project. 2011. Third party certificate authorities. Août 2011.

http://www.dmoz.org/Computers/Security/Public_Key_Infrastructure/PKIX/Tools_and_Services/Third_Party_Certificate_Authorities/

¹⁵⁰ CNUCED. 2011. *Rapport 2011 sur l'économie de l'information. Les TIC, catalyseur du développement du secteur privé*. CNUCED, Genève, 184 pages. http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/ier2011_fr.pdf

537. Les déficiences des infrastructures de base, leur fiabilité et coûts : énergie, eau, système routier ; le problème de l'énergie électrique –instabilité et prix élevé- en milieu urbain et quasi absence en milieu rural constitue l'un des goulets d'étranglements les plus cruciaux qui pénalisent le secteur, en particulier les centres d'appel. L'utilisation des énergies renouvelables est encore à un stade d'expérimentation et leur exploitation en milieu rural est encore très limitée.

538. La logistique d'exploitation et les économies d'échelle. La petite taille du marché haïtien pose un problème d'économie d'échelle et exige des approches régionales de manière à abaisser les coûts d'exploitation. Les firmes Digicel et Triangular suivent déjà une stratégie d'ouverture à la région et seront probablement suivis par d'autres firmes. Les opérateurs des SFTI exigent une infrastructure de taille et bien sécurisée afin de garantir leurs opérations. Ceci inclut : connexions fibre optique, groupes électrogènes et matériel de sauvegarde (onduleurs, assainisseurs de courant, etc.), chauffage, ventilation et climatisation, etc. Ces infrastructures et les services qui en découlent sont très dispendieux en Haïti. Pour ces raisons, les opérateurs de SFTI sont souvent regroupés dans des centres de service où se trouvent aussi le matériel informatique et télématique ainsi que les infrastructures électriques et les autres services dont ils dépendent. Le seul centre haïtien qui semble offrir ces infrastructures et services serait le parc industriel de Caracol.

539. Manque de sensibilisation et de connaissance. Nous avons noté le manque de familiarité des acteurs haïtiens avec des institutions comme la NASSCOM¹⁵¹, la « European Outsourcing Association¹⁵² » ou « International Association of Outsourcing Professionals¹⁵³ » ou avec des firmes d'analyse du secteur telles Garner, IDC, McKinsey, AT Kearney, IBM, etc. Par ailleurs, des contacts avec l'ambassade de l'Inde seraient intéressants car le gouvernement de l'Inde vient d'augmenter son budget d'aide au développement et pourrait être intéressé à financer des interventions dans le secteur TIC / SFTI où les firmes indiennes sont les leaders du secteur (InfoSys, WiPro, Tata Consulting Services, etc.).

Le manque de connaissance de ce qui peut être fait avec l'outil des TIC est souvent à l'origine des réticences des techniciens. Ce cas est illustré par la culture des melons en Mauritanie et leur exportation en Europe.

7.1 Exploitation de la banque de données d'Eurostat par l'ACDI

L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) a démontré comment il était possible d'exploiter, via Internet, la base de données statistique Eurostat de l'Union Européenne pour trouver des opportunités de vendre des produits agricoles lors des pénuries de ces denrées sur le marché européen. Il était question de cultures de melons qui pouvait rapporter près de USD 10,000 / hectare à certaines périodes de l'année, quand la production européenne diminue en raison du changement de saison

¹⁵¹ <http://www.nasscom.in/indian-itbpo-industry>

¹⁵² <http://www.e-oa.net/>

¹⁵³ <http://www.iaop.org/>

7.4 Recommandations

6 à 12 mois

Planification Et Marketing

1. Préparer une stratégie SFTI pour Haïti et un plan de marketing international

- Création d'un conseil consultatif regroupant des représentants du secteur privé et du gouvernement ainsi que les représentants de la société civile pour chapeauter et aider à développer la stratégie d'exploitation du secteur
- Une analyse de marché des services liés aux TIC et aux SFTI ainsi que du potentiel d'Haïti au sein de ce marché donnera des bases solides pour préparer la stratégie nationale du secteur. L'analyse pourrait être conduite par une des grandes firmes d'analystes qui travaillent dans ce domaine, tels IBM, Gartner, AT Kearney, etc. Sur la base des résultats de l'étude, préparer et mettre en œuvre un plan de marketing
- Identifier les niches les mieux adaptées ou les plus propices au marché haïtien
- Créer des groupements d'intérêt public au sujet du potentiel des TIC et des SFTI en Haïti
- Etablir le « benchmark » actuel quant à la diffusion des TIC et des SFTI en Haïti

2. Faire connaître Haïti comme destination d'investissement pour l'« outsourcing »

- Renforcer la capacité de la représentation commerciale d'Haïti dans les ambassades (Ministère des Affaires Etrangères) pour aider à établir les relais, faire la promotion et développer les contacts et encourager les investissements éventuels dans le domaine des TIC en général et des SFTI en particulier
- Développer les relations avec les pays et associations avancés dans l'externalisation : l'Inde, la NASSCOM, etc.
- Inclure un PDG d'une des grandes firmes du secteur SFTI (NASCOMM, un des grands opérateurs économiques du secteur, etc.) dans le Conseil Consultatif Présidentiel pour le Développement Economique et l'Investissement (CCPDE).
- Organiser une consultation avec des représentants des SFTI qui travaillent sur le marché international en vue d'une étude de marché des opportunités internationales pour Haïti
- Avec la participation de l'UIT, de la NASSCOM et d'autres opérateurs du secteur, créer un événement SFTI/BPO caribéen en Haïti vers mars 2014 pour attirer l'attention sur Haïti
- Créer des groupements d'intérêt public au sujet du potentiel des TIC et des SFTI en Haïti.

Infrastructures

3. Compléter l'épine dorsale du réseau Internet en fibre optique

- Finaliser les travaux du réseau internet en fibre optique de la NATCOM et rendre opérationnel le réseau internet en fibre optique selon le modèle d'accès libre (open access). Sans accès à des prix concurrentiels aux réseaux à large bande passante, Haïti n'aura aucun espoir de développer une industrie des TIC conséquente.

Développement des Capacités

4. Accroître le niveau et les opportunités de formation dans les TIC

- Renforcer les centres de formation et d'entraînement dans le secteur des TIC et accroître leur nombre. Il existe en Haïti d'importantes références en matière de formation dans le

secteur dont la Faculté des Sciences de l'Université d'Etat d'Haïti, l'Ecole Supérieure d'Infotronique d'Haïti, etc. Il existe d'importantes références en matière d'enseignement professionnel. Il est clair qu'il faut engager un processus de renforcement et d'augmentation de l'offre. Il faut aussi encourager les activités d'ONG telles NetHope¹⁵⁴ (le « NetHope Academy ») qui forment les techniciens haïtiens en informatique aux exigences du marché international¹⁵⁵.

- Renforcer la formation dans l'exploitation des TIC en Haïti, surtout dans les secteurs productifs de l'économie, et en particulier dans le secteur de l'agriculture
 - Encourager la formation à l'exploitation du téléphone mobile pour les transferts de fonds par mobile, etc.
- Travailler en collaboration avec les partenaires nationaux tels Digicel et la NATCOM ainsi qu'avec le CONATEL et le MPTTCE
- Développer les pépinières d'entreprises dans le domaine des TIC : développement des logiciels et des applications pour les portables, les systèmes d'exploitation MS, Android, iOS, etc.
 - Encourager la création d'entreprises dans ce domaine
 - Encourager les jeunes haïtiens à se lancer dans ce domaine
 - Explorer le potentiel de ces applications dans le marché haïtien, régional, et même international

5. Renforcer le cadre légal et réglementaire et développer les capacités du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et du CONATEL

- Renforcer les capacités humaines du MPTTCE dans les domaines de la technologie TIC, des marchés ainsi que sur les questions d'ordre légal et juridique
- Renforcer les capacités humaines du CONATEL dans les domaines de la technologie TIC, des marchés ainsi que sur les questions d'ordre légal et juridique
- Développer une stratégie de renforcement des capacités de ces deux institutions
- Renforcer la capacité des juges et avocats haïtiens à traiter les questions relatives à l'économie de l'information et à la société du savoir, afin de permettre à Haïti de pleinement intégrer le système financier et commercial international
- Continuer à travailler en étroite collaboration avec les instances internationales telles l'UIT, CARICOM, etc. à cette fin.

6. Développer les centres d'accès Internet / TIC au niveau local et communautaire et les connecter à la dorsale fibre optique d'Haïti

- Renforcer les capacités d'accès aux TIC au niveau local et communautaire afin d'encourager la plus grande participation possible à l'économie du savoir. Des centres d'accès publics pourraient comprendre un guichet unique pour les TIC et donneraient aussi l'accès à des services connexes comme les services de transcription, d'impression, de paiements et de la poste. Dans certains cas, ces centres pourraient être associés aux concessionnaires de service pour les paiements par SMS et téléphone mobile.

¹⁵⁴ NetHope. 2012. <http://nethope.org/>

¹⁵⁵ Wired. 2012. *Haiti rewired. Building ICT capacity in Haiti.* &2 mai, 2012. http://haitirewired.wired.com/video/building-ict-capacity-in-haiti?xg_source=activity

Mise en Œuvre

7. Révisions des textes juridiques

- Revoir et moderniser les textes juridiques pour assurer qu'ils sont compatibles avec les exigences de l'économie de l'information et les pratiques courantes : les contrats et signatures électroniques ont la même importance légale que les contrats sur support papier, le respect du droit d'auteur adapté à l'économie de l'information, le droit d'accès à l'information d'intérêt public, les lois régissant l'information de nature privée, etc.
- Embaucher une firme d'avocat experte dans le secteur des télécommunications et des TIC sur le plan technologie, marchés internationaux et du cadre légal, et sous la direction du Ministère de la Justice et du MTPTC et en collaboration avec les experts haïtiens, revoir les textes juridiques pour assurer qu'ils répondent aux normes et exigences non seulement d'Haïti, mais aussi du système financier et commercial international. Plusieurs textes ont été rédigés et sont actuellement en considération par le parlement haïtien (signature électronique, etc.). Un avant-projet sur les communications électroniques a été préparé et doit être déposé au parlement¹⁵⁶. Consulter avec le parlement haïtien et les autres acteurs du développement, ainsi qu'avec les agences de la communauté internationale, telles l'UIT, CARICOM, etc.

8. Adapter les parcs industriels aux opportunités du secteur SFTI et des TIC et renforcer Haïti comme destination des investisseurs dans le domaine des TIC/SFTI

- Exploiter les opportunités offertes par le parc industriel de Caracol pour des activités de sous-traitance, type BPO, en particulier les centres d'appel. Au moins un centre d'appel déjà en fonctionnement étudie la possibilité d'implantation de ses opérations dans ce nouveau centre d'affaires régional
- Adopter des mesures incitatives pour attirer les firmes étrangères dans le domaine des TIC

9. Renforcer la présence d'Haïti dans les études internationales sur la diffusion des TIC

- Répondre rapidement aux demandes de renseignements provenant des organisations internationales et s'assurer que l'information est correctement utilisée.¹⁵⁷
- Renforcer les services statistiques et la collecte ainsi que la gestion des données à cette fin
- L'inclusion d'Haïti dans ces études annuelles assurera la mise à jour des données sur l'évolution du marché des SFTI et des TIC en Haïti. Ces données seront un point d'appui aux investisseurs ainsi qu'aux opérateurs du secteur.

10. Renforcer l'exploitation des TIC dans les chaînes de valeur agricole et industrielles

¹⁵⁶ Cependant, il convient d'insister sur l'élaboration de textes juridiques qui répondent aux exigences de la nouvelle donne enregistrée dans le cadre du commerce des services sous l'impulsion notamment de l'AGCS. Encore une fois, il s'agit de savoir si les projets de textes soumis au Parlement sont en conformité avec les clauses du cadre multilatéral régissant les services. En plus du cadre du commerce multilatéral, ces projets doivent être aussi en harmonie avec entre autres le Traité de Chaguaramas Révisé instituant la Communauté de la Caraïbe (CARICOM) incluant le Marché et l'Economie Uniques de la Caraïbe (CSME) et l'Accord de Partenariat Economique (APE) CARIFORUM/Communauté Européenne. En ce qui concerne la signature électronique, il semble que l'approche proposée vise à amender le Code de Commerce afin d'autoriser les transactions. Cependant, l'amendement proposé englobe-t-il l'ensemble de la problématique du commerce électronique tel que posée dans le cadre du commerce multilatéral à travers les décisions de l'OMC sur cette importante question.

¹⁵⁷ ITU. 2012. *Measuring the information society 2012*. ITU Geneva. 230 pp. <http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/idi/index.html>

1. Faire le bilan de toutes les interventions TIC pour le renforcement des chaînes de valeurs en Haïti et développer une stratégie d'amélioration du rendement des chaînes de valeurs par une plus grande exploitation des TIC adaptée aux particularités du marché haïtien.

12-24 mois

Développer les capacités d'exploitation des TIC et des SFTI

11. Adopter des mesures incitatives pour les TIC / SFTI

- Mettre en place des mesures incitatives qui permettront aux TIC et aux SFTI de se développer. Le Code des Investissements Industriels (CII) devrait être révisé afin de prendre en compte ce secteur. De telles mesures incitatives peuvent être fiscales et non-fiscales. Elles peuvent viser à attirer en Haïti les firmes spécialisées dans le secteur de l'externalisation des technologies de l'information (ITO), en général et dans celui de l'externalisation des processus d'affaires (BPO). L'expérience de pays comme le Bangladesh, les Philippines, l'Inde, l'Egypte, la République Dominicaine pourra être étudiée.

12. Développer les pépinières d'entreprises dans le domaine des TIC

2. Les pépinières développent des logiciels et des applications pour les portables, les systèmes d'exploitation MS, Android, iOS, les logiciels libres, etc. Les pépinières aident les opérateurs économiques à développer et à rendre opérationnels des plans d'affaires dans le domaine des SFTI pour les marchés haïtien, régionaux et internationaux
 - Encourager la création d'entreprises dans ce domaine
 - Encourager les jeunes haïtiens à se lancer dans ce domaine
 - Explorer le potentiel de ces applications dans le marché haïtien, régional, et même international
 - Encourager la collaboration entre universités et autres pôles d'expertise dans les TIC en Haïti et ailleurs avec les opérateurs économiques du secteur en Haïti et sur le plan international comme cela a été fait ailleurs : Egypte, plusieurs autres pays.

13. Renforcer la formation dans les TIC à tous les niveaux partout sur le territoire national

- Appuyer les universités et collèges et le système d'éducation en général. Il faudrait aussi envisager des mesures d'appui aux établissements existants. Dans plusieurs pays en développement, les opérateurs économiques du secteur des TIC collaborent avec les universités et centres de recherche à cette fin.

14. Introduire les technologies de l'information dans les marchés publics

- Consulter les opérateurs économiques pour leurs avis sur l'ouverture des marchés publics et l'impact que cela a eu sur leurs opérations. Le plus grand accès aux marchés publics encourage le développement des PME/PMI et contribue au développement économique et à renforcer le commerce local et régional voire international
- Plus les opérateurs économiques locaux ont accès aux marchés publics, plus cela aura pour effet de stimuler l'exploitation des TIC pour le commerce.

15. Renforcer et veiller sur le marché des paiements par mobile

- Continuer à encourager le développement du marché des paiements par SMS / téléphone mobile. Cette technologie permettra au grand public de participer au développement économique d'Haïti. En même temps, il faut adapter des services à cette technologie
- Travailler de pair avec les agences internationales qui encouragent la diffusion des services de paiements et de commerce par mobile. Etudier les résultats du programme WINNER de l'USAID et autres programmes de ce genre qui expérimentent le potentiel du mobile comme soutien au commerce agricole en Haïti.
- Etudier comment les opérateurs du secteur de l'agriculture pourraient saisir les opportunités offertes par la plateforme mobile pour appuyer le développement de l'agriculture et l'efficacité des marchés agricoles

16. Préparer une stratégie pour la numérisation du patrimoine culturel national

- Le patrimoine historique et culturel national sous-tend le tourisme. Afin de préserver et d'afficher les valeurs culturelles, historiques et autres d'Haïti, il est proposé la numérisation du patrimoine culturel comme cela a été fait dans d'autres pays, par exemple en Egypte où l'histoire antique de ce pays a été numérisée et par la suite exploitée à des fins de commercialisation du pays sur le plan touristique et autre
- Faire le diagnostic des ressources culturelles
- Développer une proposition technique et institutionnelle en conséquence.

17. Renforcer les capacités d'Haïti de répondre aux cyber menaces

- Mettre en place une équipe d'alerte aux cyber attaques et menaces, un CERT : Computer Emergency Response Team). Cette équipe sera constituée d'experts de tous les domaines et non seulement ceux du gouvernement.
- Mettre en place une Agence nationale de sécurité informatique (ANSI) pour institutionnaliser le CERT
- Obtenir une assistance technique et lancer cette opération. Il existe plusieurs modèles ANSI et CERT. Voir ce qui a été fait en Tunisie qui a une expérience qui date du début des années 90¹⁵⁸ et aussi aux USA¹⁵⁹. Une liste de pays qui collaborent se trouve ici : <http://www.cert.org/csirts/national/contact.html>
- Développer une stratégie et un plan pour mettre en place l'ANSI d'Haïti
- Etablir des relais avec les réseaux internationaux de lutte contre la cyber criminalité et les cyber menaces : http://en.wikipedia.org/wiki/Computer_emergency_response_team

18. Une agence de certification pour les certificats électroniques¹⁶⁰ ;¹⁶¹

- Encourager l'établissement d'une des firmes de renommée internationale telles VeriSign, ou autre¹⁶²
- Mettre en place une stratégie d'exploitation des certificats électroniques

24 -36 mois

19. Evaluer les résultats obtenus par rapport aux objectifs de 2012 et la stratégie des SFTI

¹⁵⁸ Tunisia National Agency for Computer Security. 2013. <http://www.ansi.tn/>

¹⁵⁹ CERT. 2013. *Coordinated response*. http://www.cert.org/work/coordinating_response.html

¹⁶⁰ http://en.wikipedia.org/wiki/Certificate_authority

¹⁶¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Certificat_%C3%A9lectronique

¹⁶² Open Directory project. 2013. *Third party certificate authorities*.

http://www.dmoz.org/Computers/Security/Public_Key_Infrastructure/PKIX/Tools_and_Services/Third_Party_Certificate_Authorities/

- Identifier les secteurs « niche markets » les plus porteurs
- Continuer d'améliorer la performance dans ces secteurs.

20. Créer un parc industriel (« techno park » ou « technology hubs ») et l'associer à des universités et centres de recherche haïtiens

- Exploiter les opportunités offertes par le parc industriel de Caracol pour les activités de sous-traitance de BPO, en particulier les centres d'appel. Encourager les investissements dans les SFTI en créant un ou plusieurs parcs industriels adaptés aux exigences des opérateurs des SFTI
- Créer un centre d'éducation et de recherche dans les TIC qui pourrait s'associer à un parc industriel afin de renforcer les capacités haïtiennes dans les TIC et établir un réseau de recherche et d'échanges avec des universités et centres de recherche étrangers.

CHAPITRE VIII

LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CREATIVES

8.1 Clarification des concepts

540. L'usage des expressions industries culturelles et industries créatives donne souvent lieu à un amalgame. De toute façon pour l'une ou comme pour l'autre, au bout de la chaîne nous retrouvons des biens et des services qui font l'objet d'échanges commerciaux et sont protégés par le droit de propriété intellectuelle. Les réalités que l'une et l'autre expression recouvrent se confondent souvent de sorte que malgré les habituelles précautions prises dans des textes de référence on n'arrive pas toujours à distinguer quels sont les biens et services qui relèvent des industries culturelles et ceux des industries créatives.

541. L'UNESCO propose la définition suivante : « ...Les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique, audiovisuelle et phonographique, ainsi que l'artisanat et le design. Certains pays étendent le concept à l'architecture, aux arts plastiques, aux arts du spectacle, aux sports, à la fabrication d'instruments de musique, à la publicité et au tourisme culturel. On parle alors plutôt d'"industries créatives" (creative industries). Dans les milieux économiques, on les qualifie d'"industries en expansion" (sunrise industries), et dans les milieux technologiques, d'"industries de contenu" (content industries). ...La dualité culturelle et économique de ces industries constitue leur signe distinctif principal. Tout en contribuant à la préservation et à la promotion de la diversité culturelle, ainsi qu'à la démocratisation de l'accès à la culture, elles sont des gisements importants pour l'emploi et pour la création de richesses. En effet, elles favorisent la créativité, qui est leur "matière première" fondamentale, mais elles permettent également d'innover en termes de production et de distribution »

542. Dans cette étude nous allons considérer des filières de produits culturels haïtiens en fondant l'identité des œuvres sur les auteurs et leur lieu de création et de production. Tenant compte que ces produits se vendent sous forme de biens et de services, il est utile de préciser leur nature : les biens culturels sont des biens de consommation qui véhiculent des idées, des valeurs symboliques et des modes de vie, qui informent ou distraient, contribuant à forger et à diffuser l'identité collective tout comme à influencer les pratiques culturelles. Protégés par le droit d'auteur, ils résultent de la créativité individuelle ou collective qui se transmet sur des supports susceptibles d'être reproduits et multipliés par des procédés industriels et distribués ou diffusés massivement. Livres, revues, enregistrements sonores, films, vidéos, séries audiovisuelles, produits multimédia, logiciels, produits de l'artisanat et design constituent l'offre culturelle, riche et diversifiée, mise à la disposition du public ; les services culturels sont des activités qui, sans prendre la forme de biens matériels, répondent à une idée ou à une nécessité d'ordre culturel et se traduisent par des mesures d'appui à des pratiques culturelles que les États, les institutions publiques, les fondations, les entreprises privées ou mixtes, mettent à la disposition de la communauté et qui incluent, entre autres, la promotion des spectacles ainsi que la conservation et l'information culturelles (bibliothèques, archives, musées, etc.). Ces services peuvent être gratuits ou payants. »

543. Pour Haïti, il faut considérer que la production, spécialement la duplication des phonogrammes (CD et DVD), est délocalisée plus près de son marché le plus important, les USA. Dans ce cas précis, parler de soutien à cette industrie doit prendre en compte ce fait au risque de soutenir une industrie étrangère en lieu et place d'une industrie nationale. Cette situation caractéristique de la mondialisation invite à une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour rechercher un équilibre dans les échanges entre le nord et le sud. Ceci nous amènera à nous concentrer sur les contenus, les supports et les services que le pays peut produire.

544. Cette étude se base sur deux sources principales d'information : la littérature et les rapports sur les industries culturelles et créatives en Haïti et les acteurs publics et privés des différents secteurs. L'idée est d'argumenter des recommandations pour le développement du commerce international des biens et services haïtiens. Après un panorama des ICC en Haïti nous avons, sur la base de leur potentialité à la commercialisation sur des marchés extérieurs, choisi des filières que nous avons étudiées plus en profondeur et pour lesquelles nous avons fait nos recommandations.

545. Cette étude a plusieurs limitations dont les principales tiennent au fait que les statistiques sur son sujet sont quasi inexistantes, du temps alloué à sa réalisation et de son caractère synthétique.

8.2 Industries Culturelles et Créatives dans la CARICOM¹

546. Il existe une grande diversité entre les pays de la CARICOM quant à leur capacité industrielle et d'exportation. Des pays comme la Jamaïque, la Barbade et Trinidad-et-Tobago ont une longue expérience d'exportation de la musique en particulier avec des degrés divers de succès. Dans d'autres territoires comme à Guyana, Suriname les îles de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS), l'industrie culturelle est à son stade embryonnaire.

547. En raison de la petitesse et de la faiblesse des marchés intérieurs et régionaux, la plupart des sous-secteurs connaissent une importante fuite de talent pour les économies de marché développées. Cela est particulièrement prononcé dans les arts du spectacle, littérature, le cinéma et les arts visuels. Plus généralement les pays de la région connaissent des problèmes de pénurie de personnel qualifié dû au faible niveau de formation. Ceci entraîne un faible niveau de qualité des produits avec des emballages noncompétitifs, une faiblesse au niveau de la distribution et des niveaux élevés de violation du droit d'auteur.

548. En outre, il est également clair que le cadre juridique et politique est à la traîne et ne fournit pas un environnement propice nécessaire au développement de l'industrie de la création dans la région. Très peu d'États membres ont adopté des politiques culturelles (Jamaïque, Dominique et Sainte-Lucie ont récemment développé le leur), ou de droit d'auteur et la législation sur les brevets qui répondent de manière adéquate à la complexité de l'environnement actuel dans lequel le développement de l'industrie créative est en cours.

549. La Caraïbes a un énorme déficit dans le commerce des biens culturels. L'estimation des importations dans la région est établie à 88,6 millions \$ US (une grande part est constituée de

livres) et l'exportation à seulement 2,3 millions de dollars, laissant un déficit de 86,3 millions de dollars. (Chiffres de 2006)

550. Globalement, les secteurs liés aux droits d'auteur représenteraient 5 pour cent du PIB de la Jamaïque et 3 pour cent de sa main d'œuvre. En Jamaïque, l'industrie de la musique emploie 12.000 personnes et a généré 255 millions USD de revenus en 2004. Le secteur de l'audiovisuel, quant à lui, représente 12,5 millions USD en 2006 et celui des arts du spectacle plus de 1,6 million USD.

Tableau 8.1 Contribution des industries culturelles et créatives

Produits	Le monde	Pays développés	Pays en voie de développement	Économies en transition
Tous les produits créatifs	335,494 100%	196,106 100%	136,231 100%	3,154 100%
Arts et artisanat	23,244 6,93 %	9,118 4,70 %	13,881 10,19 %	137 7,74 %
Audiovisuel	664 0,20%	592 0,31%	55 0,04%	2 0,16%
Design	218,173 65,03%	112,595 58,14%	102,413 75,18%	1,735 64,16%
Musique	14,924 4,45%	13,424 6,86%	1,412 1,04%	63 3,09%
Nouveaux médias	12,035 3,59%	6,471 3,30%	5,508 4,04%	50 3,03%
Édition	44,304 13,21%	36,593 18,68%	6,567 4,82%	1,096 14,59%
Arts visuels	22,149 6,60%	15,651 8,00%	6,395 4,69%	71 7,22%

La créativité est donc la première aptitude à développer. Si on ne considère que la colonne des économies en transition, le design représente le service qui a fait l'objet de plus d'échange. Grâce sans doute aux TIC non seulement les échanges se multiplient mais la production aussi peut se réaliser dans n'importe quel pays. L'art et l'artisanat représentent aussi une part importante des échanges après l'édition. La musique et les nouveaux médias suivent ce sont autant de produits à la portée des créateurs vivant dans les pays en transition.

8.3 Industries culturelles et créatives en Haïti

551. Les caractéristiques générales de ces industries sont: l'inorganisation des structures de production, la faiblesse des capacités managériales, le non partage des risques entre d'une part le créateur et d'autre part les autres membres de la chaîne de production et de diffusion, l'absence d'acteurs clés dans la production et la diffusion, la non-conformité des produits aux normes de commerce international, le déficit d'accès aux informations concernant les opportunités et les démarches administratives, le manque de disponibilité des matières premières et des équipements, les difficultés d'accès au crédit. Ce n'est qu'autour du milieu du vingtième siècle, particulièrement avec l'Exposition du bicentenaire qu'on peut considérer que les produits culturels haïtiens arrivent sur le marché international.

Certains produits comme l'artisanat et l'imprimé ont plus d'un siècle de fonctionnement. Cependant leur évolution dans le temps a suivi pour des raisons politiques, économiques, technologiques et culturelles un développement bancal. Bon nombre d'unités de production ont vu le jour et ont disparu depuis, d'autres au contraire ont proliféré pour satisfaire surtout une demande intérieure de consommation.

552. Du fait de la faible capacité de l'État à collecter de données sur le secteur culturel, on a du mal à évaluer rationnellement son poids économique. Cependant certaines filières dont les produits sont visibles à l'étranger expriment une certaine capacité à l'exportation. Il s'agit notamment de l'artisanat d'art et décoratif, de la musique (spectacle vivant et enregistrement) et plus récemment de la mode.

553. Depuis la fin des années 40, la production culturelle a connu globalement, malgré des aléas, une évolution positive en termes de quantité et de qualité.

- **L'industrie de l'artisanat d'art et décorative, bien que très lentement, se formalise de plus en plus. C'est de tous les biens culturels haïtiens le premier à l'exportation en termes de volume.** Après un pic à l'exportation vers les USA en 2010 on assiste à une nouvelle remontée. Au niveau de la Caraïbe, cet artisanat tend même à remplacer la production « indigène » au point que pour se protéger, il est parfois présenté comme une production locale.
- **L'art haïtien (peinture et sculpture) continue de jouir d'une excellente réputation au niveau international.** Cependant ce secteur fait face à des problèmes cruciaux de promotion. Comme pour l'artisanat l'accessibilité des intrants, les lieux d'exposition, la formation technique, le piratage et la rareté des touristes plombent la création et la production.
- **Le livre haïtien s'exporte très peu et de façon informelle le plus souvent.** L'imprimé, d'un côté, avec les succès des écrivains haïtiens à l'étranger, les foires du livre, la subvention publique au livre scolaire et d'un autre côté avec le développement de la publicité sur affiches, et à travers des revues de consommateur, progresse de façon intéressante.
- **Les studios d'enregistrement sont en nombre et connaissent un pic de travail pendant la saison des fêtes de fin d'année et du carnaval.** Cependant ils fournissent peu à l'industrie du disque (cd et dvd) dont l'unité de duplication est délocalisée.
- **La situation du spectacle est contrastée pour la danse et le théâtre ; il souffre du manque d'infrastructure.** La musique, le bal en particulier, après une période de baisse due à l'insécurité reprend et s'exporte assez bien aux USA et dans la caraïbe notamment vers la diaspora.
- **Le patrimoine architectural tributaire du tourisme a encore beaucoup à faire pour attirer son public mais une meilleure conscience de son importance est de plus en plus manifeste.** Il reste notamment à retravailler l'image du pays à l'extérieur, à exploiter rationnellement les visites de sites et la production des dérivés.

554. Aujourd'hui les entreprises de diffusion sont en nombre impressionnant; près de 200 stations de radio, plus de quatre-vingt stations de télévision. Près de la moitié de l'ensemble diffuse aussi via internet. Pour des raisons qui tiennent aux investissements dans le secteur et à la professionnalisation des acteurs, le secteur audiovisuel haïtien demeure en dessous de ses

potentialités. Cependant la production audiovisuelle est en nette augmentation. Si la publicité, à cause du nombre de medias électroniques, trouve un canal privilégié de diffusion les autres productions souffrent du piratage d'un manque de soutien des producteurs/diffuseurs. Pour les mêmes raisons, le cinéma malgré des succès épisodiques, est encore loin d'atteindre des standards qui permettraient son exploitation sur des marchés étrangers. De plus le manque de salle et des contraintes à sa diffusion dans les télévisions le dirigent vers l'exploitation sur support cd, ce qui n'est pas sans des problèmes graves de piratage. Depuis une quinzaine d'années, le secteur audiovisuel et cinéma bénéficie d'une structure de formation de premier plan avec le Cine Institute de Jacmel qui assure la formation dans les différents métiers du cinéma.

555. La commercialisation à l'extérieur des produits culturels souffre de plusieurs faiblesses. Globalement on peut retenir pour tous les secteurs les faits suivants :

- Du fait de la structure managériale de production, le producteur joue plusieurs rôles dont celui de manager et d'agent commercial.
- Les marchés sont abordés le plus souvent avec une quantité de produits qu'on essaie de vendre mais sans les droits liés à ses produits.
- De ce fait, pour certains produits, il est difficile voire impossible de trouver un distributeur qui, sans les documents légaux de propriété intellectuelle, accepte de distribuer.
- Les quantités et la qualité ne sont pas toujours au rendez-vous ce qui fragilise le maintien des clients.
- Le cadre réglementaire requiert la détention d'une licence d'exportation que seul des agents formellement installés peuvent détenir. En plus d'un quitus délivré actuellement pour un mois, il faut à l'exportateur un certificat de non objection à obtenir une fois ce quitus en main. Ce certificat prend pratiquement un mois pour être à disposition du détenteur du quitus, ce qui le laisse parfois quelques heures pour expédier sa marchandise.
- Malgré une nette tendance au regroupement d'acteurs des différents secteurs, pour l'ensemble des produits culturels, leur promotion et leur commercialisation au niveau international restent encore l'affaire d'individus amateurs plus ou moins compétents.

8.4 Cadre institutionnel et réglementaire

8.4.1 Le cadre insitutionnel

556. Les ICC dispose d'un cadre institutionnel mis en place progressivement par l'Etat qui tente d'assurer la formation, la promotion et un encadrement à la production.

Malheureusement ces institutions auraient toutes besoin d'être renforcées et surtout mieux recentrées sur leur mission, en tenant compte de la réalité économique.

- Les écoles professionnelles n'ont pas véritablement un cursus orienté vers l'artisanat. Même l'ENARTS (Ecole Nationale des Arts) n'a jusqu'à présent pas bien défini le profil de sortie de ses étudiants en termes de compétences.
- Pour ce qui concerne la promotion, l'Office National de l'Artisanat (ONART) créé en 77 et dont la mission est de promouvoir et développer l'exportation des produits artisanaux survit d'une subvention accordée par le Ministère des Affaires sociales qui assure sa tutelle.
- Le Ministère de la culture a commandé l'élaboration d'un Plan Stratégique dont la priorité est l'appui aux ICC. Récemment il a organisé un colloque sur la culture et la fiscalité, cependant on ignore les dispositions prises pour donner suites à ces travaux

- L'ISPAN (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National) qui s'occupe de la sauvegarde et de la protection du patrimoine bâti en particulier n'est pas outillé pour en assurer la gestion de leur exploitation, en l'absence précisément d'un organisme qui serait dédié à cette tâche.
- La Direction Nationale du livre (DNL), malgré sa mission sur le livre comme produit culturel, n'a jusqu'à présent pas développé des compétences en matière de gestion de services de bibliothèque.
- La radiotélévision nationale d'Haïti (RTNH) le média d'Etat. Il vit de subventions et de publicités, assure quelques productions de façon très irrégulière et reflète l'ensemble des problèmes de l'audiovisuel par la qualité de ce qui est diffusé. De plus, comme tous les médias du pays la RTNH ne paie pas systématiquement les droits à la diffusion.
- Le Bureau haïtien du droit d'auteur (BHDA) est l'institution qui encadre la production et la commercialisation des biens culturels. Une campagne de sensibilisation à la radio et à la télévision, une consultation hebdomadaire d'auteur et d'entrepreneur connaissent un certain succès. Mais le piratage qui est un fléau pour la production des ICC se développe comme une industrie plus florissante encore.

557. La société civile compte pas mal d'institutions mais elles sont relativement faibles du point de vue de leur organisation et dispersées. En plus des fondations à caractère généraliste comme la Fondation culture et liberté (FOKAL), la Fondation culture création (FCC) qui assurent un soutien à l'art en général (soit sous forme de formation ou de promotion) quelques institutions spécialisées doivent être signalées comme étant des acteurs importants dans leur branche.

- Ayitimizik : Dans le domaine de la musique et plus particulièrement du spectacle vivant (festivals, bal et concert) est un bon regroupement de professionnels qui assurent un certain nombre de services dont la formation et l'information des acteurs du secteur.
- Dans le domaine de l'artisanat, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour structurer et organiser le secteur, pas mal d'institutions importantes y travaillent. Il faut aussi ajouter que c'est le secteur des ICC qui a bénéficié de plus d'attention, si l'on considère le nombre de rapports rédigés sur le sujet et la diversité des institutions qui s'en occupent. Une liste exhaustive n'est ni possible ni utile ici, citons en tout premier lieu La Chambre des Métiers et de l'artisanat d'Haïti (CMAH), une branche de la Chambre de Commerce et d'industrie. A Jacmel : Fondation Culturelles Sant d'A à Jacmel (FOSAJ), ADASE (Association pour le Développement de l'artisanat du Sud-est, APTECH (Atelier Pilote de Technologie de Cayes-Jacmel). Dans la région de Port-au-Prince APAH (Association des Producteurs Artisans), le CAH (Comité Artisanal Haïtien), Femmes en démocratie, l'association artistes et artisans de la Croix des Bouquets au village de Noailles. Dans le nord ; la Fédération du Marché touristique de Labadie. En fait, il existe un nombre assez important de regroupements à travers le pays mais en général ils accusent des faiblesses dans leur organisation.
- CINE INSTITUTE de Jacmel : Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel : L'association des cinéastes haïtiens, l'école de cinéma.
- Dans le domaine du livre l'Association Haïtienne des Professionnels du Livre (AHPL)
- Les diffuseurs (radio, télévision et presse écrite) sont réunis au sein de l'association nationale des medias haïtiens (ANMH).
- Enfin les chambres de commerce et d'industrie où se retrouvent les gros imprimeurs et autres entrepreneurs non regroupés par spécialité.

8.4.2 Les lois nationales

558. Création d'entreprises : Comme pour toute activité commerciale et industrielle, l'exercice d'une activité artisanale requiert une carte d'identité professionnelle délivrée par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, une patente et une carte d'immatriculation fiscale par la Direction Générale des Impôts.

Procédures d'exportation : Un permis d'exportation « artisanat » est délivré par le Ministère du Commerce et de l'Industrie (MIC) pour toutes les exportations. Un certificat d'origine formule A est délivré en addition par ce ministère pour celles vers les pays qui l'acceptent aux fins du système généralisé de préférences (SGP). Le certificat d'accomplissement fiscal « A » (Quitus) délivré par la Direction Générale des Impôts (DGI) et un certificat de non-objection sont requis par l'Administration Générale des Douanes pour toute exportation.

Code des investissementsⁱⁱ : Le Code des Investissements, considère comme investissement dans l'artisanat ceux réalisés entre autres dans : la sculpture, la peinture, la ferronnerie et le travail du fer découpé, les boiseries, la vannerie, la poterie, la broderie, la briqueterie, la tannerie et le travail du cuir, la filature et le tissage, la tapisserie et l'impression sur tissu (L'article 32). L'artisanat est identifié parmi sept types d'investissements éligibles aux avantages incitatifs. Ainsi, les investissements dans l'artisanat peuvent bénéficier:

- De l'exonération totale de l'impôt sur le revenu pour une période ne dépassant pas quinze (15) années consécutives.
- De la dépréciation accélérée
- De l'exonération des taxes communales à l'exception du droit fixe de patente pour une durée ne dépassant pas quinze (15) ans.

L'article 14 du Code offre à l'artisanat la garantie du droit de la propriété intellectuelle même si l'amende prévue en cas de contrefaçon est dérisoire.

Autres avantages : Outre les avantages prévus aux codes, les entreprises et coopératives artisanales s'adonnant aux activités sus mentionnées bénéficient des avantages suivants :

- Exonération douanière et fiscale à l'importation d'équipements et de matériels nécessaires à l'implantation et l'exploitation de l'entreprise ;
- Admission temporaire pour perfectionnement actif pour les matières premières et le matériel d'emballage;
- Dispense générale de caution ou de dépôt de garantie dans le cadre de l'admission temporaire des matières premières et matériel d'emballages;
- Exonération de la taxe sur la masse salariale et autres taxes internes directes pour une durée ne dépassant pas 15 ans ;
- Exemption de frais de vérification. Toute entreprise ou coopérative artisanale qui veut bénéficier des avantages incitatifs du Code des investissements doit soumettre son dossier au département de Réglementation Industrielle de la Direction de l'Industrie du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Loi portant sur les zones franchesⁱⁱⁱ : La Loi portant sur les zones franches offre les mêmes avantages fiscaux et douaniers aux entreprises que le Code des Investissements. Cependant,

cette loi ne s'adresse qu'aux industries manufacturières tournées vers l'exportation et les activités de réexportation.

Code du travail^{iv} : **Le Code du travail n'accorde aucune attention spéciale aux artisans. Ils sont considérés comme tout autre travailleur** et sont assujettis au même traitement. Le travail des artisans en entreprises manufacturières étant, d'une manière générale, saisonnier allant de quatre à six mois, **ces entreprises ont tendance de plus en plus à sous-traiter des artisans qui travaillent à domicile.**

Code douanier^v : **L'élimination des restrictions à l'exportation a facilité les exportateurs de produits artisanaux.** Les entreprises manufacturières bénéficient de l'exonération douanière à l'importation de leurs matières premières et équipements. **Les artisans et micro entreprises artisanales ne bénéficient pas de ces avantages et doivent payer les importateurs/grossistes.**

Droits de propriété intellectuelle : **Les propriétés scientifiques, littéraires et artistiques sont protégées par l'article 38 de la Constitution haïtienne et par le Code des investissements.** Le régime des droits d'auteurs est fixé par le décret du 9 janvier 1968. Ce décret protège les œuvres littéraires, musicales et artistiques, et les œuvres cinématographiques et photographiques, entre autres. Le décret reconnaît aux titulaires des droits d'auteur principalement les droits exclusifs de publication, de reproduction, de représentation, d'exécution, d'adaptation, de diffusion, de traduction, de distribution et d'arrangement. La durée de protection des droits d'auteurs est la durée de vie du titulaire, plus 60 ans après sa mort. La promotion et la protection des droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles) relèvent du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

La violation des droits d'auteurs peut entraîner, outre une confiscation des copies contrefaites, la condamnation de l'auteur de la contrefaçon à verser de dommages et intérêts. Cependant, les peines prévues en cas de délit de contrefaçon ne sont pas dissuasives, une amende allant de 100,00 à 500,00 gourdes.

8.4.3 Les Règlements et accords internationaux

559. *Traité de Chaguaramas* : Par la ratification par le Parlement en mai 2002 du Traité de Chaguaramas, Haïti a véritablement intégré la CARICOM. Dès lors son commerce avec les voisins de la Caraïbe d'une part et d'autre part avec les États-Unis, le Canada et l'Union Européenne, pour ne citer que les marchés les plus importants pour les ICC haïtiennes, est encadré par des accords dont l'objectif général est de faciliter l'accès de ses biens et services sur ces marchés. D'une manière générale ces accords interviennent sur les droits de douane, l'offre de coopération, et l'intégration régionale ; le respect du droit de la propriété intellectuelle et des droits de l'homme étant la toile de fond.

Système Généralisé de Préférences (SGP) mis en place en 1968 dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

Initiative du Bassin des Caraïbes (CBI) lancé par le gouvernement américain en 1982, accorde un accès en franchise de droits d'entrée sur le marché américain.

Protocole d'Entente avec le Canada mis en place en 2002 pour lutter contre la pauvreté dans les Pays les Moins Avancés (PMA).

Accord de partenariat entre les Etats du Cariforum et la Communauté Européenne (2008) (Aariform – APE)

Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC, 1995) : les Membres de l'OMC sont convenus de proroger, jusqu'au 1er juillet 2021, le délai imparti aux pays les moins avancés, s'agissant de la protection de la propriété intellectuelle au titre de l'Accord sur les ADPIC de l'OMC, avec la possibilité d'une nouvelle prorogation, le moment venu (juin 2013).

8. 5 Politiques d'appui aux Industries Culturelles et Créatives en Haïti

560. En dehors de la loi sur le droit d'auteur, des lois fiscales, des codes douaniers et d'investissement qui prennent en considération les industries culturelles et créatives il n'y a pas à proprement parler de politique spécifique pour leur développement. Cette lacune est en passe d'être comblée notamment par un document en préparation ; le plan stratégique culture qui donne la priorité à l'appui aux industries culturelles et créatives. De plus, certaines initiatives de la coopération internationale (ARCADES de l'UE, 100 titre pour Haïti de l'Institut français), le présent travail dans le cadre du CIR et des incitations fortes au niveau politique (l'organisation de deux carnivals l'an et de CARIFIESTA en 2015 en Haïti) conduisent les dirigeants vers l'adoption d'une politique de soutien aux ICC de plus en plus claire.

561. Des soutiens conséquents sont apportés chaque année à l' occasion des différentes foires artisanales et du livre en attendant de systématiser des actions aux plans de la loi, des institutions, de la formation, des finances etc. De plus une politique de prix (*Prix d'Excellence en Artisanat* 2012 décerné à Jean-Eddy Rémy) se met en place timidement, mais on est en droit d'espérer qu'elle se formalisera et se maintiendra.

Un effort est entrepris pour mettre à disposition des lieux de médiation culturelle. La réhabilitation des salles de spectacle à Port-au-Prince et la réhabilitation et l'extension du réseau des CLAC (Centres de lecture et d'animation culturelles) dans plusieurs villes de province vont offrir, au livre et au spectacle vivant en particulier, des lieux d'exposition ce qui aura un impact positif à la fois sur la création et la diffusion.

C'est au plan du budget qu'on évalue le mieux la volonté politique de soutenir les ICC. Dans le projet de loi de finance 2013-2014 soumis au Parlement, on note parmi les 7 objectifs fixés au Ministère de la Culture :

- améliorer le dispositif institutionnel et juridique en vue d'assurer une bonne régulation du secteur;
- développer l'entrepreneuriat et les industries culturelles.

Le projet de loi de finance pour l'année 2013-2014 se résume pour le secteur comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 8.2 Projet de Loi de finances 2013-2014

Code	Institution	Crédits de fonctionnement Gourdes	Crédits d'investissement Gourdes	Total des crédits 13-14 Gourdes	
	TOTAL	49.743.000.000,00	76.668.506.044,00	126.411.506.044,00	100,0%
1412	Ministère de la Culture	1.012.116.068,00	1.364.957.300,00	2.377.073.368,00	1,9%
Titre I	Dépenses de Personnel	362.718.843,00	0	362.718.843,00	0,3%
Titre II	Dépenses de Biens et Services	595.946.193,00	513.500.000,00	1,109,446,193.00	0,9%
Titre III	Dépenses d'Immobilisations	14.471.065,00	799.311.300,00	813.782.365,00	0,6%
Titre IV	Dépenses de Transferts	33.979.967,00	52.146.000,00	86,125,967.00	0,1%
Titre VI	Autres dépenses publiques	5.000.000,00	0	5.000.000,00	0,0%

562. Dans le tableau suivant nous avons considéré les crédits ayant le plus gros impact sur les ICC. On peut constater pour ce qui concerne les investissements seulement 14,28% des crédits sont destinés au soutien des ICC, alors que ces institutions consomment plus de la moitié du budget de fonctionnement du secteur. Il faut cependant considérer que la ligne « activités culturelles » mise sous la rubrique fonctionnement aurait pu se trouver en investissement et que son poids budgétaire pourrait changer significativement ces données. Sous cette rubrique en effet sont financées des opérations comme le carnaval, les fêtes traditionnelles (rara, fêtes patronales) qui en représentent habituellement plus de la moitié, l'autre moitié servant à des subventions de festivals, de foires et autres manifestations culturelles.

Tableau 8.3 Distribution des crédits^{vi}

Code	Institutions	Fonctionnement Gourdes	Investissement Gourdes	Total Gourdes
1412-1-13	Ecole Nationale des Arts	36, 275, 624.00	10,000,000.00	<u>46,275,624.00</u>
1412-1-14	institut de sauvegarde du patrimoine national	83,308,480.00	143,367,900.00	226676,380.00
1412-1-15	Theatre National	30,986,332.00	9,600,000.00	40,586,332.00
1412-1-23	Activités Culturelles	319, 263, 000.00		<u>319263.000.00</u>
1412-1-24	Direction Nationale du livre	44,019, 378.00	15,000,000.00	<u>59, 019,378.00</u>
1412-1-25	Bureau Haitien du Droit d'Auteur	35,000,000.00	17,000,000.00	52,000,000.00
TOTAL		548,842,814.00	194,967,900.00	743,820,714.00
% du Budget total culture		54.2%	14.28%	31.29%

563. Seul le BHDA qui concentre ses efforts sur son programme de promotion des droits d'auteurs dans les medias et qui a récemment a ouvert un service de conseil aux créateurs et aux entrepreneurs à impact direct sur les ICC. On peut considérer, à partir de la nature des interventions des autres institutions, que l'impact de ces crédits sur les ICC sera peu significatif. L'institut de sauvegarde du Patrimoine par exemple intervient surtout dans la restauration et la

préservation du patrimoine bâti. La Direction Nationale du livre jusqu'à date développe son programme de lecture publique et une petite promotion d'écrivains sous la forme de vente signature

564. Les médias d'Etat n'ont aucun projet de programmes particuliers sur la promotion culturelle qui aurait un impact direct sur les ICC. La Radio et la Télévision Nationales relèvent du Ministère de la Communication. 206.886.653,00 Gdes sont prévues dans la loi de finance 2013-2014 pour elles. La télévision disposerait de 128.699.571,00 gourdes dont 10 millions pour l'investissement et la radio de 78.187.082,00 de gourdes dont 30 millions d'investissement.

565. Il faut signaler que pour ce qui concerne l'artisanat pris en charge en principe par l'Office National de l'Artisanat (ONART), organisme sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales, nous n'avons pas retrouvé sa trace dans le projet de loi de finances 2013 – 2014.

8.6 Produits culturels haitiens exportables.

566. L'image d'Haïti avec ses sites naturels, ses monuments historiques et ses traditions a déjà réussi à faire du pays une destination touristique importante dans le passé. Il est encore possible, à l'aide d'une bonne campagne, d'attirer à nouveau un flux intéressant de touristes. Des investissements conséquents en infrastructures d'accueil sont consentis depuis deux ou trois ans. Il reste cependant à neutraliser une certaine réputation d'insécurité, de corruption et enfin à assurer des services de base indispensables (guidage, gastronomie, boutiques de souvenirs etc) à la présence du touriste dans le pays.

567. Certains artistes plasticiens de renom ont pu trouver leur place sur les marchés internationaux. Ils ont ainsi ouvert la voie à bon nombre de produits de l'artisanat d'art et décoratif. Il est bien entendu à regretter le plagiat de certaines œuvres, plagiat qu'il est indispensable de réprimer, mais force est de constater que la pratique artisanale qui s'inspire ou qui copie des œuvres des artistes persiste justement parce que les produits trouvent acheteurs au pays comme à l'étranger.

568. Cependant il serait erroné de réduire l'artisanat d'art au simple plagiat et à la copie. Une très grande quantité de pièces sont des créations originales d'artisans compétents. Ces pièces ont largement contribué à une image positive d'Haïti et sont aussi copiées. Leur succès sur les marchés extérieurs quand elles sont accessibles ont d'ailleurs poussé pas mal d'artisans à aller s'installer à l'étranger. Pour des raisons diverses, quantité de produits artisanaux évitent, contre toute évidence, le qualificatif « haïtien » sur des marchés étrangers. Il est donc clair que ce n'est pas le produit lui-même qui est en cause. Il se pourrait même que la prépondérance de sa présence sur ces marchés explique une bonne part de ce déni d'identité.

569. La musique haïtienne et particulièrement la musique populaire compas connaît depuis des décennies un succès non pas seulement auprès des diasporas d'Amérique du nord et des Antilles mais aussi auprès des ressortissants de la zone caraïbe. Des orchestres interprètent dans des soirées un nombre impressionnant de morceaux cela d'ailleurs sans payer aucun droit. La

diffusion à la radio des musiques haïtiennes elle aussi est monnaie courante, notamment dans les départements français.

570. Depuis quelques années, précédé en cela sans doute par l'artisanat sur tissus, la mode et le design haïtien essayent de conquérir des marchés étrangers. Certains créateurs parviennent à faire connaître leur marque et incontestablement la touche haïtienne fait recette auprès d'un public varié. En septembre 2013, un défilé, le fashion week a attiré d'après ses promoteurs plus d'une dizaine de créateurs et d'investisseurs étrangers.

8.7 Performances économiques

571. Pour illustration des capacités à l'exportation d'un article artisanal comme le fer découpé, une estimation donne environ 500,000.00 dollars de vente à l'étranger, principalement vers les USA (MACYS) pour le village de Noaille à Croix des Bouquets en septembre 2013. Estimation vérifiée auprès des artisans et Anne Pressoir, chercheur.

Tableau 8.4 Exportations haïtiennes de produits artisanaux vers les Etats Unis d'Amérique (en USD)

Années	1992	2006	2007	2008	2009	2009 (through Nov)	2010 (through Nov)
TOTAL En US \$	34,593,212.00	6,327,151.00	6,668,215.00	7,537,997.00	6,994,351.00	6,305,791.00	8,267,305.00

Source: Sandler Trade LLP / Aid to Artisans

Les chiffres sur les contenus sur support CD et DVD (musique et audiovisuel) ne sont pas collectés en raison du fait que les producteurs se trouvent déjà sur le marché nord-américain.

1. Le livre

Le marché du livre est surtout intérieur et dominé par le livre scolaire.

Le livre ne s'exporte que vers des niches aux USA (New-York et Miami) et au Canada (Montréal). Les exportations vers la Caraïbe (Antilles françaises) sont insignifiantes. La maison de distribution Communication Plus arrive à vendre à Porto Rico, mais là aussi, cela reste symbolique. Les exportations du livre vers ces marchés sont estimées pour 2011 -2012, à \$ 25.000,00.

2. L'audiovisuel

Les produits audiovisuels et cinématographiques sont de plus en plus présentés à des festivals à l'étranger, particulièrement à Montréal. Les documentaires, en raison du fait qu'ils respectent les normes de production, sont mieux exploitables à l'étranger dans des circuits formels.

Le film haïtien s'exploite sur dvd vendu à la diaspora. A cause du phénomène du piratage les données sont totalement brouillées. On prétend que certains films seraient vendus à 50,000 dvd dans la diaspora aux USA et au CANADA. Le dernier succès commercial du cinéma haïtien, « i love you Anne » est en cours d'exploitation.

3. Le spectacle vivant (musique, théâtre, danse)

En dehors des niches où se retrouve la diaspora, le spectacle vivant, dans son ensemble, s'exporte peu. La musique est de loin la plus présente sur des scènes étrangères avec environ une centaine de représentations dans le monde (USA, CARICOM, Europe, Afrique). Pour le théâtre et la danse, les données recueillies auprès des acteurs (comédiens et chorégraphes, des producteurs au sens propre du terme n'existent pas) du secteur sont mitigées.

Tableau 8.5 Forces et faiblesses des ICC en Haiti (Matrice SWOT)

FORCES	FAIBLESSES
- Capital culturel fort (richesse et diversité des contenus) - Reconnaissance internationale (arts plastiques) - Créativité dans les produits - Développement de foires et de festival de façon régulière	- Absence de pratique de respect et d'exercice du droit d'auteur. - Non partage des risques entre d'une part le créateur et d'autre part les autres membres de la chaîne de production et de diffusion. - les produits ne répondent pas aux normes de commerce international. - inorganisation des structures de production et de commercialisation. - Absence d'acteurs clés dans la production et la diffusion. - Déficit d'accès aux informations concernant les opportunités et les démarches administratives. - Système de crédits inadéquat aux ICC - Bas niveau de formation - absence de statut professionnel - Mise en marché déficiente - Déficit de promotion des produits nationaux. - Difficulté d'accéder à des matières premières de qualité et des outils.
OPPORTUNITES	MENACES
- Cadre réglementaire incitatif - Les accords internationaux incitatifs - Promotion du tourisme - Proximité des marchés nord-Américains et caribéen. - prorogation pour l'application des ADPIC jusqu'en 2021 - Accessibilité des nouvelles technologies - Les foires et festivals de la caraïbe et des USA. - Disponibilité de financement de la coopération pour les acteurs et les industries culturelles. - Gout pour les produits indigènes ethniques	- L'instabilité politique - La concurrence asiatique - Les catastrophes naturelles .

8.8 Recommandations

1. Conforter et structurer le service public de la culture

L'Etat doit renforcer ses capacités institutionnelles en procédant à une vaste réforme de ses structures (administration centrale, organismes autonomes) et de ses modalités d'intervention : une gouvernance adaptée aux enjeux du XXI^e siècle. La création de nouveaux opérateurs a été posée dans la plupart des tables rondes (Institut des arts et traditions populaires, centres de

ressources nationaux pour les arts du spectacle, Centre d'art contemporain pour la promotion des arts plastiques et visuels, agence de développement des entreprises culturelles du type de la SODEC, Québec...).

Le ministère devra répondre aux attentes manifestées dans tous les secteurs en matière d'études statistiques, de recherche et de prospective. De sa capacité à piloter ou à soutenir la veille et l'observation économique, sociale, scientifique et technique dans les secteurs culturels dépendra, en grande partie, la possibilité d'apporter des réponses adaptées et fiables aux nombreuses problématiques abordées durant les assises concernant les grands domaines fonctionnels de la culture (inventaire conservation, création, production, diffusion, médiation, formation).

Enfin, la langue et la culture créoles ne doivent plus être un simple alibi ou une devanture symbolique de l'engagement de l'État en faveur des cultures haïtiennes mais doivent véritablement s'inscrire dans les choix, modalités et pratiques politiques et administratives du service public de la culture.

Il conviendrait d'informer les producteurs plus particulièrement les « créateurs » sur les droits de propriété intellectuelle. Toute révision du décret sur la question devrait mentionner spécifiquement les œuvres artisanales et augmenter le montant des amendes en cas de délit de contrefaçon de manière significative aux fins de dissuasion et de sanction.

2. Développer les enseignements artistiques et la formation professionnelle

Les apprentissages artistiques, de l'enseignement initial à l'enseignement supérieur, en passant par toutes les formes de transmission informelles, constituent un enjeu de première importance pour l'avenir des arts et de la culture en Haïti. Par ailleurs, le ministère de la Culture s'emploiera à soutenir activement la recherche dans les domaines de la culture, notamment ceux de nature à impacter le développement de l'économie culturelle et la protection du patrimoine culturel haïtien. Les besoins en formation sont considérés comme une priorité forte. Presque toutes les branches ont besoin de procéder à un inventaire et à une analyse des besoins, afin de mieux évaluer la qualité de l'offre en formation, mais aussi d'établir des stratégies, programmes et plans de formation prenant en compte aussi bien les besoins des artistes que ceux des entrepreneurs culturels. En ce sens, la création de structures d'enseignement et de formation spécialisée (écoles, centres de formation ou départements de formation continue) doit être programmée.

3. Promouvoir l'intervention financière du secteur privé

Il s'agit pour l'État, de mieux définir l'environnement légal et administratif du mécénat et du sponsoring. Traditionnellement très sollicité par les artistes et professionnels de la culture, le secteur privé (entreprises, banques, fondations) doit pouvoir participer de manière mieux cadrée légalement et administrativement à la refondation culturelle; il doit également rénover ses orientations et ses méthodes d'intervention au regard de ses stratégies bien comprises, comme des nécessités internes au développement de carrière des artistes et aux logiques de croissance des filières auxquels il s'adresse. En ce sens, des mesures complémentaires aux seules subventions, sont nécessaires. Ainsi il est souhaité la création de banques associatives, de fonds de financements spécialisés (fonds d'aide et de garantie des industries culturelles). Les participants ont aussi appelé à l'amélioration de l'accès aux financements réservés aux micros, petites et moyennes entreprises, taux d'intérêt plus favorables, etc.

4. Renforcer les structures et cadres professionnels

L'intervention de l'État est fortement sollicitée pour accompagner les processus de création d'associations professionnelles, de syndicats et de toutes autres structures comme [...] des compagnies consulaires (chambre des métiers et de l'artisanat, etc.), par le biais d'un environnement légal et administratif réformé. La régulation des secteurs culturels et le renforcement de l'intervention de l'État à travers le ministère de la Culture et de la Communication suppose et implique que l'État ait en face de lui des partenaires à qui parler et avec qui négocier, et que ces partenaires soient les mandataires responsables et compétents des intérêts collectifs de leurs mandants. De même, le dialogue social nécessaire entre les employeurs culturels et les artistes ou leurs salariés, tous secteurs confondus, entraîne la constitution de structures représentatives, aptes à favoriser la défense des intérêts matériels et moraux de leurs mandants, et l'établissement de compromis professionnels constructifs sous la forme de conventions d'entreprises, de branches ou de secteurs.

Dans ce cadre, des centres de ressources par secteur culturel, étroitement liés à l'État et aux structures culturelles et professionnelles représentatives concernées, pourraient être l'interface indispensable qui assure la veille et l'observation professionnelle, le conseil, l'assistance et l'accompagnement, la formation, l'information et la documentation ainsi que la promotion des activités de chaque domaine culturel (musique/danse, théâtre et spectacles/arts plastiques/métiers d'art, mode et design, cinéma...). Cf. *projet AyitiMizik*, proposition de création d'un centre d'art pour les arts visuels, etc.

A court terme:

- Mettre en place une structure d'observation des ventes et des nouveautés des biens et services culturels
- Simplifier les procédures d'exportation et diffuser l'information
- Simplifier et vulgariser auprès des artistes et artisans les procédures d'enregistrement pour une meilleure protection de leurs droits.
- Renforcer la répression du piratage des produits et services issus des ICC
- Diffuser les modèles de contrats protégeant la propriété intellectuelle
- Corriger l'anomalie de l'ISBN notamment avec le bureau de l'ISBN de la CARICOM
- Prendre les mesures en vue d'assurer que l'offre exportable issue des ICC haïtiennes soit conforme aux normes nationales et internationales (qualité, emballage et étiquetage)
- Dresser la collection de souvenirs d'Haïti et identifier les PME qui pourront les produire selon les normes établies
- Identifier les acteurs qui peuvent appuyer le marketing des ICC et de leurs produits et services dans le cadre du marché touristique et les accompagner pour les aider à assumer cette responsabilité
- Renforcer le lien entre les ICC et le tourisme. Renforcer la coordination entre ces secteurs au profit de chacun. Le rôle des artistes dans l'animation culturelle à l'intention des touristes. Etablir un mécanisme de coordination entre les ministères concernés pour assurer l'accompagnement des touristes.
- Développer le label des produits issus des ICC haïtiennes
- Créer une vitrine virtuelle des ICC haïtiennes, développer une plateforme TIC pour le marketing des ICC haïtiennes
- Créer un mécanisme de mutualisation des achats de matières premières et des outils

- Instituer au niveau des médias d'Etat la pratique des quotas des produits nationaux et celle de verser les droits dus aux créateurs
- Instituer au niveau de tous les médias la pratique des quotas des produits nationaux
- Examiner la création d'un fonds de développement des ICC
- Développer une politique de reconnaissance par des prix

A moyen terme

- Favoriser la liaison entre les écoles professionnelles et les producteurs
- Établir des structures de contrôle de qualité pour l'artisanat en particulier
- Eclaircir le statut de l'Office National de l'Artisanat et son statut et en assurer le financement et qu'il devienne une entité indépendante qui n'est pas sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie.
- Créer un fonds de soutien au développement des biens et services culturels
- Renforcer la répression du piratage
- Mettre en place une Haute Autorité de l'Audiovisuel
- Établir la nomenclature des métiers culturels au niveau de la DGI (ex. pour nombre d'activités des codes de patente n'existe pas; cas de communication plus et de Réf-culture)
- Prévoir au niveau du budget des fonds de soutien aux produits nationaux à l'étranger
- Instituer une procédure d'évaluation régulière des performances économiques des ICC en Haïti et à l'étranger.
- Inventorier les produits et services culturels que l'Etat haïtien et prendre les mesures assurant leur protection légale (registre du patrimoine) afin de leur attacher le label haïtien, par exemple les masques en papier mâchés haïtiens.
- Rapprocher les bureaux de dépôt de brevet plus près des créateurs et les encadrer pour procéder au dépôt de brevet.

CHAPITRE IX

LE SECTEUR MINIER EN HAÏTI

*Transformer les Ressources Minérales Non-Renouvelables
en Développement Socio-économique Durable*

9.1 Contexte Historique

572. L'Histoire minière d'Haïti remonte à avant la colonisation et comporte plusieurs épisodes de production industrielle d'or, de cuivre et de bauxite. Avant l'arrivée de Christophe Colomb, les Indiens Arawak étaient déjà chercheurs d'or – ils furent forcés d'exploiter le précieux métal de manière intensive sous la domination espagnole. En 1545, l'extraction fut abandonnée suite à l'épuisement des gisements d'or connus et à la disparition des Arawaks. Il fallut plus de 350 ans avant le retour officiel de l'exploitation minière à Haïti avec Henri Thomasset (1904-1915) et la Compagnie des Mines d'Haïti (1910-1920). Par la suite, après plus de 30 ans sans exploitation minière importante, la West Indies Company (Compagnie des Indes Occidentales) exploita le cuivre à Grand-Rivière-du-Nord (1949-1951). En 1956, douze ans après l'obtention d'une concession minière, la Reynolds Haitian Mines, lança l'exploitation de la bauxite à Miragoane. Un an après, la Société d'Exploitation et de Développement des Ressources Naturelles d'Haïti (SEDREN) obtint une concession minière et dès 1960 elle extrayait du cuivre à Mémé. Cette exploitation fut fermée en 1971 après l'extraction de 1,5 million de tonnes de cuivre. Dans les années 1970 et 1980, des agences bilatérales ou multilatérales telles que le PNUD, le Bundesanstalt für Gewissenshaft und Rohstoffe (BGR) ou le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) menèrent une série d'évaluations systématiques des gisements de minerais en Haïti. Ces évaluations permirent d'identifier des réserves potentielles de cuivre, d'argent et d'or, et incitèrent le gouvernement haïtien à signer un accord avec la Banque interaméricaine de développement (BID) pour un programme d'assistance technique au Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques. Dans le cadre de ce programme, le consortium BRGM-BEICIP (FRA) publia en 1988 "L'Aperçu géologique de la République d'Haïti", qui compile l'essentiel des informations disponibles sur les ressources minérales d'Haïti. En 1993, le Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) d'Haïti publia "L'Inventaire des Ressources Minières de la République d'Haïti" qui décrit en termes généraux le potentiel géologique de chacune de ses neuf régions dans le cadre d'un effort pour attirer les investisseurs internationaux.

573. Pendant la période 1990-2005, le développement du secteur minier fut très limité. Le gouvernement haïtien accorda plusieurs permis de prospection et signa deux conventions minières avec diverses entreprises minières dans les années 1990, (voir le tableau 9.1). Malgré cela, il n'y eut pas d'investissements importants en raison de l'instabilité politique, de la mauvaise gouvernance, des prix internationaux bas et des problèmes d'infrastructure. En conséquence, aucune mine métallique ne resta en production après décision de la *Reynolds Haitian Mines* de fermer ses opérations en 1982. Pendant les années 2000-2004, peu de travaux d'exploration furent menés sur les propriétés minières en raison notamment de l'escalade de la violence politique.

Tableau 9. 1 Permis et Conventions Minières (1995–1999)

	Type	Société	Description	Status
1995	Permis de prospection	Sainte-Genevieve Resources Ltd (CAN)	Permis (5) d'explorer 450 km2 dans le NE d'Haïti dans les régions Douvray et Faille.	Aboutissant à la Convention de 1997
1996	Permis de prospection	Newmont Mineral Exploration (US)	Permis (17) d'explorer 1,591 km2 le NO, NE, Nord, Artibonite et le Centre	Abandonné en 1997
	Permis de prospection	Mazarin Inc (CAN)	Permis (3) d'explorer Meme, Casseus, Dolan et Morne Piton	Abandonné en 1997
1997	Convention Minière	Société Minière Citadelle SA	Explore les gisements or/argent de Grand-Bois (50 km2) et Morne Bossa (50 km2)	Promulgué en 2005
	Convention Minière	St Genevieve Haiti SA (St Genevieve (CAN)/ KWG Resources (CAN))	Explorer et produire cuivre/or dans une surface de 50 km2 autour de Douvray, Blondin et Faille/B	Promulgué en 2005
1999	Permis de prospection	Sodemint International SA (CAN)	Permis (7) d'explorer 700 km2 au NO, Nord, Ouest, Sud, Artibonite et Grand'Anse	Abandonné en 2005

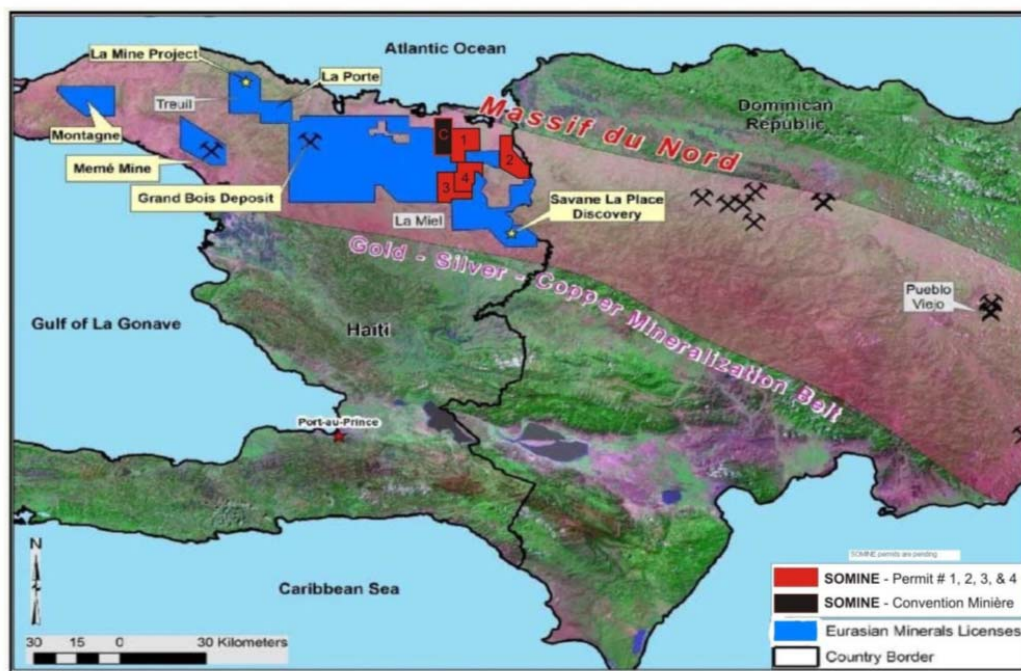
574. Entre 2005 et 2012, l'amélioration de la situation politique et du climat des investissements, la hausse des prix des matières premières et des résultats d'exploration encourageants dans la ceinture minérale du Massif du Nord d'Haïti ont renouvelé le dynamisme dans l'exploration minière. Le travail de prospection des sociétés minières en Haïti depuis 2005 a conduit à la demande de nombreux permis de prospection et à l'ouverture de négociations de conventions minières. En Mars 2005 le gouvernement provisoire d'Haïti a promulgué et a étendu par décret les conventions de Citadelle et de Ste-Geneviève de 1997 jusqu'à Mars 2020. Sur la période 2006-2011, le gouvernement a émis 63 permis de prospection, soit presque quatre fois plus que dans les années 1990 (voir le tableau 9.2). En 2012, trois sociétés dominent l'exploration en Haïti: Eurasian Minerals (en partenariat avec Newmont), SOMINE (en partenariat avec Majescor) et VCS Mining (et sa filiale Delta). Grâce à leurs efforts, plusieurs découvertes historiques ont été confirmées et de nouveaux gisements de cuivre, d'or et d'argent ont été découverts. Cependant, peu de ressources minérales sont prouvées et mesurées.

575. Eurasian Minerals. En 2012, EMX est le plus grand titulaire de permis et prospection. Ses travaux comprennent la couverture géophysique d'une zone de 4500 km2 ainsi qu'une vaste campagne d'échantillonnage géochimique. Ces efforts ont permis d'identifier des cibles d'exploration prioritaires et généré un plan de forage d'envergure régionale. Toutefois, afin de forer - même pour l'exploration - la loi haïtienne de 1976 exige des sociétés qu'elles obtiennent une convention minière signée par le Premier ministre, qui définit les conditions financières liées à l'exploration, au développement, à l'exploitation et à la fermeture d'une éventuelle mine. EMX / NEM a soumis une demande de convention minière en 2009 pour cinq projets découlant de 33 permis de prospection, mais les négociations se sont attardées. EMX / NEM a signé un Protocole d'Accord avec le gouvernement haïtien en Avril 2012 pour permettre l'avancement des forages d'exploration pendant la finalisation de la Convention minière. Le Projet d'exploitation d'or Savane La Place à La Miel était le premier projet choisi pour le forage dans le cadre du nouveau protocole d'accord. Un programme de forage de diamants a débuté le 12 Avril et était en place jusqu'au début 2013.

Tableau 9.2 Permis de prospection minière (2006-2011)

	Nombre de Permis	Société	Description
2006	4	Ste Genevieve Haïti SA (Ste Genevieve (CAN) & SOMINE (Haïti/CAN)) ¹⁶³	quatre zones de 100 km ² situées à l'Est, au Sud et au Sud-Est du permis assujetti à la convention minière de 2005.
	1	Eurasian Minerals (CAN)	une zone de 99,5 km ² à proximité de Cap-Haïtien, y compris les gisements or-argent-barytine dans La Mine, Colombo et Rivières des Barres. D'abord découverte par le PNUD et explorée par Kennecott (1975-1977).
	3		une zone de 2.784 km ² . Elle couvre 3 zones de minéralisation or-argent-cuivre découvertes par le PNUD: Grande Savane, MorneBazille et Lamiel.
2007	1	Eurasian Minerals (CAN)/ Newmont Ventures Ltd (US)	une zone de 88 km ² au sud de La Mine-Treuil, qui comprend 2 gisements de cuivre-argent-bornite découverts par le PNUD.
2008	27		une zone de 2.306 km ² dans le nord d'Haïti. 2 des permis sont centrés dans les districts miniers de Terre Neuve et le gisement historique de cuivre-or de haute qualité de Meme.
	19		N/A
2011	8	Delta Société Minière SA (VCS Mining (US))	une zone de 666.82 km ² au NE et SE d'Haïti, couvrant Petit Goave, Terrier Rouge, Capotile, L'Asile et Les Irois.

Figure 9. 1 Licences en cours de EMX/NEM et SOMINE



Source: Majescor.com

¹⁶³ Ascendant Copper Corporation est devenu Copper Mesa Mining Corporation plus tard en 2008 et a depuis fait faillite en raison d'importants procès en Equateur. Il est actuellement difficile de savoir qui est aux commandes de l'ancienne participation de Cooper Mesa dans Ste Genevieve Haïti SA.

576. SOMINE, détenue par Majescor, dispose de 2 conventions minières et menait en 2012 un programme important d'exploration. Entre Février et Août de 2012, SOMINE a dépensé environ 2 millions de dollars dans le forage, les études géologiques, les analyses et la géophysique pour produire le document technique prévu par la Convention. Suite à ces travaux, SOMINE s'est vu octroyé deux permis d'exploitation pour le système porphyre cuivre-or de Blondin-Douvray-Dos Rada d'une part et la veine or-cuivre de Faille-B d'autre part.

577. VCS Mining (et sa filiale Delta), deuxième titulaire de permis miniers en Haïti, a mené un programme d'exploration du gisement de Morne Bossa et reçu un permis d'exploitation le 21 décembre 2012, conformément aux dispositions prévues dans leur Convention. Selon la loi en vigueur, le permis d'exploitation est valable pour cinq ans et renouvelable jusqu'à 25 ans.

Figure 9. 2 Permis d'exploitation de VCS Mining



Source: VCS Mining.

9.2 Situation Actuelle

578. Aucune mine métallique de taille industrielle n'est actuellement en opération. La production minière est limitée aux carrières de roches et de sable ou à l'exploitation artisanale de l'or, en grande partie informelle et peu visible sur le plan macroéconomique. Cependant l'industrie marbrière est amorcée en Haïti avec le début d'exploitation du gisement de Périssé.

Table 9.3. Types de roches et aires d'exploitation, 2012

Type	Aires d'exploitation
Marbre et Pierre Décorative	Nord-Est, Artibonite Grand-Anse
Calcaire	Tout le pays
Argile	Plateau Central, Arcahaie
Sel Marin/Raffiné	Artibonite
Carbonate de Calcium	Carrefour-Dufort, Miragoane, Paillant

Source: BME.

579. Par ailleurs, le secteur minier en Haïti est en situation de blocage. En février 2013, le Sénat a publié une Résolution pour demander au Gouvernement de surseoir à l'exécution des 3 permis miniers octroyés en Décembre 2012. Le Sénat appelle notamment à « organiser un débat national sur les ressources minières du pays, leurs potentialités et la manière de les utiliser dans le cadre d'un plan consensuel de Refondation nationale ». Cependant, cette Résolution eut un effet pervers sur les opérations. Conjointe à une baisse conjoncturelle du financement de l'exploration minière, elle a forcé certaines sociétés, à mettre en « standby » leur développement. L'incertitude juridique est aussi ce qui a poussé le principal opérateur, EMX (en partenariat avec Newmont), à licencier environ 90 pour cent de son personnel malgré les 32 millions de dollars investis depuis 2008.

Encadré 9.1

Le 1^{er} Forum Minier s'est déroulé sous les auspices du Conseil de Développement Economique et Social (CDES), en partenariat avec le Ministère des Finances, le Ministère des Travaux Publics et la Banque Mondiale. Ses principaux objectifs étaient de partager des connaissances sur le secteur des mines en Haïti ; d'échanger sur les bonnes pratiques internationales dans le secteur et de consulter sur les grandes lignes d'une réforme possible du cadre légal. Le Forum fut un grand succès, avec l'ouverture par Son Excellence M. le Premier Ministre Laurent Lamothe, et la participation d'environ 150 personnes issues des principales parties prenantes (Gouvernement, sociétés minières, société civile, Parlement, media) impliquées en Haïti ainsi que des intervenants du monde entier (Brésil, Ghana, Pérou, République Dominicaine, Canada etc.). Les discussions ont portées sur des sujets aussi importants que la politique minière, la législation minière, le régime fiscal applicable au secteur minier, la gestion des impacts environnementaux et sociaux, les négociations de convention ou encore la gestion des titres miniers. Les discussions ont fait ressortir les principaux points suivants :

- Il existe un consensus clair sur la nécessité de changer et de moderniser la loi minière de 1976 qui n'a permis aucun développement et a limité l'exploration minière ;
- Le renforcement des capacités doit impérativement accompagner les efforts sur le plan légal ;
- Le partage d'information doit être large car les attentes et les perceptions vis-à-vis du secteur sont importantes.

580. Le Gouvernement a engagé des actions concrètes pour améliorer le dialogue et initier la réforme sectorielle. Son Excellence M. le Premier Ministre Laurent Lamothe a réaffirmé l'intérêt que le secteur suscite dans le pays : « Haïti veut se placer en situation d'émergence à l'horizon 2020. Pour y arriver, nous comptons beaucoup sur la contribution du secteur minier dont le potentiel est définitivement avéré pour renforcer notre économie et la diversifier. C'est l'occasion de nous libérer, en partie tout au moins, de l'aide et de rentrer véritablement dans la modernité. » La Banque mondiale, sollicitée par le Gouvernement en Janvier 2013, s'est engagée à ses côtés pour apporter support, expertise et assistance technique¹⁶⁴. Le 1^{er} Forum Minier d'Haïti qui s'est déroulé les 3 et 4 Juin 2013 à Port-au-Prince sous les auspices du Conseil de Développement Economique et Social (CDES), a permis de partager des connaissances sur le secteur des mines en Haïti, d'échanger sur les bonnes pratiques internationales dans le secteur et de consulter sur les grandes lignes d'une réforme possible du cadre légal.

9.3 Cadre Juridique et Institutionnel de l'Exploitation Minière en Haïti

581. La Loi de la République d'Haïti sur les mines date de 1976, une époque de l'industrie minière bien différente de la période actuelle. Le texte faisant office de loi minière

¹⁶⁴ En mettant en place dès avril 2013 le projet « EI-TAF » qui tient son nom du Fonds Fiduciaire Multi-Bailleurs « Extractive Industry Transaction Advisory Facility ». Il comprend principalement trois volets suivants : soutien à la réforme du cadre légal, ii) diagnostic de la gestion des titres miniers, iii) évaluation des capacités institutionnelles. Il met aussi l'accent sur le dialogue dans le secteur en soutenant notamment l'organisation du 1^{er} Forum Minier les 3 et 4 juin 2013 à Port-au-Prince.

en Haïti aujourd'hui est le Décret Encourageant la Prospection Minière sur Toute l'Etendue du Territoire de la République et Adaptant les Structures Existantes aux Réalités de l'Industrie Minière de 1976, publié au Moniteur N° 19 du 8 mars 1976. Lors de son adoption, les grandes sociétés minières faisaient la plupart de la recherche minière elles-mêmes. Elles avaient une forte préférence pour la conclusion des conventions minières qui figeaient les termes de leurs droits et obligations pour la durée d'un projet de recherche et éventuellement d'exploitation très tôt dans le stade de développement d'un projet - soit après une courte période de reconnaissance pour localiser le gîte minéral ciblé. Evidemment, la Loi Minière de 1976 cherchait à offrir le type de cadre conventionnel visé par les grandes maisons minières à l'époque. Mais tout a changé dans l'industrie minière depuis 1976 notamment:

- la plupart des grandes sociétés minières ont éliminé ou réduit leurs divisions de recherche minière - celle-ci étant désormais souvent menée par des sociétés de type « junior » ;
- les pays de l'Amérique Latine (Chili dès 1983, puis Pérou, Mexique, Argentine, Equateur etc.) ont modernisé leurs lois minières au cours des années 1990 et sont parvenus à attirer de nombreux investissements en recherches et développement miniers ;
- la pratique internationale en ce qui concerne les obligations des sociétés minières de protéger l'environnement naturel et social des zones de leur activité et même de contribuer au développement durable des communautés locales a beaucoup évolué entre 1976 et 2013 ;
- le contexte international a changé d'une compétition entre pays pour attirer les investissements en étant le plus offrant à une situation de compétition entre les sociétés de recherche et de développement miniers pour trouver des ressources économiquement exploitables.

582. Contrairement à la plupart des pays miniers, la législation minière en Haïti nécessite la signature d'une Convention minière avant même que la viabilité commerciale des gisements ne soit prouvée. En fait, les sociétés minières détentrices d'un permis de prospection ne sont pas autorisées à entreprendre des forages sans avoir obtenu un permis d'exploration, qui à son tour ne peut être obtenu qu'après la signature d'une Convention minière entre le requérant et le gouvernement. Ce dispositif a pour résultat de paralyser l'exploration minière et de placer les opérateurs dans une grande incertitude juridique. En effet, d'une part il est très difficile de négocier sur la base d'un projet minier mal établi, sans étude de faisabilité. D'autre part l'autorisation de prospection n'étant donnée que pour une durée de 2 ans et les négociations s'étalant sur une durée bien supérieure, les opérateurs en cours de négociation se retrouvent de facto sans titre officiel.

583. La loi minière laisse trop de pouvoir discrétionnaire à l'administration. La loi minière est un texte court qui laisse à la Convention le soin de préciser un grand nombre de dispositions essentielles, notamment sur le plan fiscal. Par conséquent, la bonne gouvernance du secteur minier est en partie façonnée par la capacité du gouvernement à mener ces négociations. Les sociétés minières peuvent ainsi faire pression sur des aspects spécifiques dans les conventions, les orientant en leur faveur. Par exemple, une société minière peut prétendre qu'une mine a une marge bénéficiaire exceptionnellement basse afin de justifier un niveau trop modeste du royalty à payer à l'État haïtien, ainsi que la nécessité d'exonérations des impôts et droits de douane. La question est donc de savoir comment le gouvernement répondra aux propositions de ces compagnies minières. L'importante asymétrie d'informations existant entre le secteur public

et les investisseurs privés, la faiblesse des capacités techniques de l'Administration, le manque de transparence et la très grande lenteur de procédures complexes comme celles-ci sont des facteurs défavorables pour le gouvernement haïtien dans les négociations.

584. La loi minière ne traite pas de manière adéquate les questions fondamentales telles que la continuité des droits miniers, la gestion des titres miniers et le régime fiscal.

- Du côté positif, le principe de base de la **continuité des droits miniers** (en vertu de laquelle l'investisseur finançant l'exploration a la certitude d'avoir le droit d'obtenir un titre d'exploitation minière en cas de découverte d'un gisement) est consacré par les articles 36, 38 et 40 de la loi minière. L'article 36 dispose que tout bénéficiaire de permis de prospection a automatiquement droit à un permis de recherches s'il a conclu une convention minière avec l'Etat conformément aux dispositions de l'article 21 de la loi et s'il soumet à l'autorité minière un rapport détaillé sur les travaux effectués et les résultats obtenus, en y inscrivant toutes données requises par l'autorité minière. Mais comme noté plus haut, la conclusion d'une convention minière avec l'Etat est devenue un obstacle important. L'article 38 garantit au bénéficiaire du permis de recherches (octroyé en vertu de la convention minière) un droit automatique d'obtenir un permis d'exploitation, s'il soumet à l'autorité minière un rapport détaillé sur les travaux effectués et les résultats obtenus, en y inscrivant toutes données requises par l'autorité minière. Le permis d'exploitation est d'une durée de cinq (5) ans, renouvelable pour des périodes de trois (3) ans sans limite. Malgré le nom « permis d'exploitation », ce permis n'autorise que la construction et le développement de la mine. L'article 40 dispose que le permis d'exploitation sera automatiquement converti en concession minière à la date de production commerciale. La concession a une durée de 25 ans, renouvelable pour des périodes de dix ans.
- Toutefois, la loi ne précise pas suffisamment **la procédure d'octroi des titres miniers**. L'octroi selon le principe « premier venu, premier servi », recommandé comme la méthode la plus transparente, objective et efficace dans le cas général, n'est pas spécifié ni pour le permis de recherche ni pour le permis de prospection. L'article 20(a) dispose que deux permis ne peuvent porter simultanément effet sur le même emplacement même pour des substances différentes ; mais l'article 20(b) contredit cette disposition en établissant une règle de priorité des droits miniers en cas de superpositions partielles. Les cas d'octroi par appel d'offres ne sont pas non plus spécifiés alors qu'il est important d'encadrer de telles situations pour garantir la prédictibilité et la transparence sur les périmètres disponibles et connus. Le cadre légal ne prévoit pas non plus explicitement de mécanisme de localisation claire des titres miniers ni de système de gestion cadastral.
- En ce qui concerne le régime fiscal, la loi de 1976 stipule que la Convention détermine **"les modalités financières, fiscales et douanières"**. La loi ne détermine donc pas un montant fixe de redevances ou d'impôt sur les revenus. Le taux de redevance de 2,5 pour cent sur la valeur de la production qui est souvent évoqué ne concerne que les conventions minières de Citadelle et Ste Genevieve (2005). Les sociétés minières peuvent être mal à l'aise avec de telles lacunes dans la loi car elles génèrent une incertitude juridique considérable. Elles peuvent aussi craindre que cette situation mène à d'interminables discussions au cours de la négociation de leur convention. Toutefois, la loi de 1976 laisse aussi à la Convention le soin de traiter des

éléments qui attirent les investisseurs comme une structure budgétaire prévisible, des incitations fiscales, la capacité de rapatrier les bénéfices et de posséder des propriétés.

585. La loi minière est également très vague et lacunaire sur la plupart des éléments susceptibles de promouvoir un développement durable dans la gestion des ressources minérales.

- **Sur le plan environnemental**, la Constitution prévoit que « l'environnement étant le cadre naturel de la vie de la population, les pratiques susceptibles de perturber l'équilibre écologique sont formellement interdites. » Étant donné que l'exploitation minière affecte inévitablement l'écologie, certains ont déjà fait valoir que la production minière va à l'encontre de la Constitution. Haïti compte aussi plus de 100 textes de lois et décrets concernant les forêts, les sols et la pêche. Le Décret Général sur l'Environnement (2005) explique très brièvement l'obligation de réaliser une étude d'impact environnemental préalablement à l'exploration et l'exploitation des ressources fossiles et minérales pouvant porter atteinte à l'environnement ; mais Haïti ne dispose pas de normes en ce qui concerne les niveaux admissibles de substances toxiques, par exemple. Il est également essentiel de clarifier le processus régissant l'activité des industries extractives dans des zones protégées ou des parcs nationaux.
- **Sur le plan social**, certaines dispositions protègent en partie les droits des communautés locales mais restent en deça des protections offertes par les lois modernes. A titre d'exemple, la Convention doit comprendre l'engagement du demandeur à former et employer des ressortissants haïtiens, mais il n'y a pas de mesures contraignant la société minière à effectivement satisfaire ces engagements.
- **L'exploitation minière artisanale et à petite échelle est actuellement illégale en Haïti.** Pourtant, l'orpaillage reste une activité importante pour des centaines d'Haïtiens vivant dans certaines des régions les plus pauvres du pays (Nord / Nord-Est). Certes, une législation sur l'artisanat minier n'éliminera pas l'exploitation informelle mais elle pourra contribuer à résoudre certains problèmes comme la dégradation de l'environnement, les risques de sécurité, le travail des enfants et le commerce illégal de minerais.

586. La modernisation de la loi minière en cours devrait suivre les bonnes pratiques internationales et faire l'objet d'une réforme sectorielle complète. Comme il est apparu lors du premier forum minier de Juin 2013, la nécessité de moderniser ce cadre légal qui n'a permis aucun développement sectoriel majeur semble faire l'objet d'un certain consensus. Avec le soutien de la Banque Mondiale, le Gouvernement a constitué un groupe de travail (« task-force ») chargé d'explorer les options possibles et de rédiger un avant-projet. Ces travaux visent à refléter les meilleures pratiques internationales, en rétablissant notamment l'équilibre entre régime conventionnel et régime légal. Pour garantir le succès de cette réforme, ces travaux devront s'étendre à la réglementation ainsi qu'à une Convention-type. Ils devront aussi être accompagnés de travaux détaillés sur le régime fiscal, le cadre institutionnel et les dispositions transitoires :

- **Le régime fiscal** doit établir le juste équilibre entre attractivité des investissements d'un côté et revenus pour l'Etat et retombées pour la population de l'autre. Les dispositions légales peuvent se trouver pour partie dans la loi minière et pour partie dans le code des

impôts. Idéalement, elles doivent être définies sur la base d'une modélisation financière fiable et une bonne connaissance des tendances du marché international.

- **Le cadre institutionnel** doit éventuellement être adapté pour garantir l'applicabilité du nouveau cadre légal. Les capacités mais aussi le mandat d'une administration clef comme le BME doivent être évaluées. Les statuts du BME devront être amendés par exemple pour inclure un cadastre minier semi-autonome, transparent et accessible au public. De même, une Unité Technique Environnementale Sectorielle devra être établie pour exécuter les tâches prévues par la Loi Cadre sur l'Environnement et la nouvelle Loi Minière.
- Enfin, **les dispositions transitoires** doivent être bien pensées et élaborées très soigneusement afin de ne pas porter atteinte aux droits acquis, tout en maximisant la mise en conformité des droits existants avec le nouveau régime juridique à travers une période de transition raisonnable.

9.4 Potentiel économique futur de l'exploitation minière en Haïti et la bonne gouvernance

587. L'exploration des domaines miniers en Haïti est incomplète et les informations disponibles sur la taille et la qualité des gisements sont insuffisantes. Les estimations des géologues suggèrent l'existence de ressources composées de 600.000 à 1 million d'onces d'or, d'environ 20 à 30 millions d'onces d'argent, et de 1 à 2 millions de tonnes de cuivre. Mais de telles estimations ont une grande part d'incertitude : elles fournissent des estimations scientifiques ponctuelles, réalisées avec des techniques d'interprétation en partie dépassées et sur la base de sondages historiquement insuffisants en Haïti. Sans étude de faisabilité complète, il est impossible de prédire avec certitude si ces gisements seront économiquement exploitables et s'ils pourront conduire au développement de mines.

588. Mais si les projets miniers en exploration atteignent la production, il s'en suivra une augmentation importante des recettes fiscales, à échéance de 10 à 20 ans. Dans certains pays comme le Botswana, le Pérou, le Ghana, mais aussi dans des pays où la tradition minière est moins établie ou plus récente (Mozambique, Mongolie etc.), les mines ont eu un effet décisif sur la croissance et le développement durable. La part des recettes fiscales issue du secteur des mines peut devenir majeure, même si elles dépendent grandement des prix internationaux et évoluent sur la durée de vie des mines. Typiquement, les opérations minières ne font pas de profit pendant la construction et les premières années de production qui servent à rembourser les investissements. Généralement, les redevances minières (royalty) sont versées au fur et à mesure de l'exploitation et représentent la principale taxe initiale, avant que l'impôt sur les revenus ou sur les dividendes ne deviennent significatifs.

589. La bonne gestion de cette rente passe par la transparence et la redevabilité sociale. De nombreuses voix autorisées à travers le monde ont dénoncé l'évolution des industries extractives au cours des dernières décennies, insistant en particulier sur la pauvreté persistante des pays d'Afrique riches en ressources minières et sur le désenchantement des populations qui vivent non loin des zones d'extraction. L'industrie extractive est ainsi accusée de ne pas contribuer assez au développement des pays pauvres (voire d'appauvrir les populations locales et de nuire à l'environnement). De même, les Gouvernements sont accusés de graves problèmes de gouvernance et de mauvaise utilisation des revenus générés par le secteur. De plus en plus les populations réclament la transparence non seulement pour les paiements et les revenus fiscaux mais aussi pour les Conventions ou contrats miniers eux-mêmes et bientôt sur les mesures de

suivi de ces contrats. La transparence et la participation de la société civile au dialogue sectoriel forment les deux piliers de la redevabilité sociale – ou responsabilisation civile. Le Gouvernement doit se préparer à cette exigence croissante des populations d’obtenir des comptes de la part de l’administration tout particulièrement pour ce qui concerne la gestion des ressources naturelles nationales. L’Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) permet précisément de développer transparence et redevabilité sociale selon un standard que suivent désormais plus de 30 pays en développement.

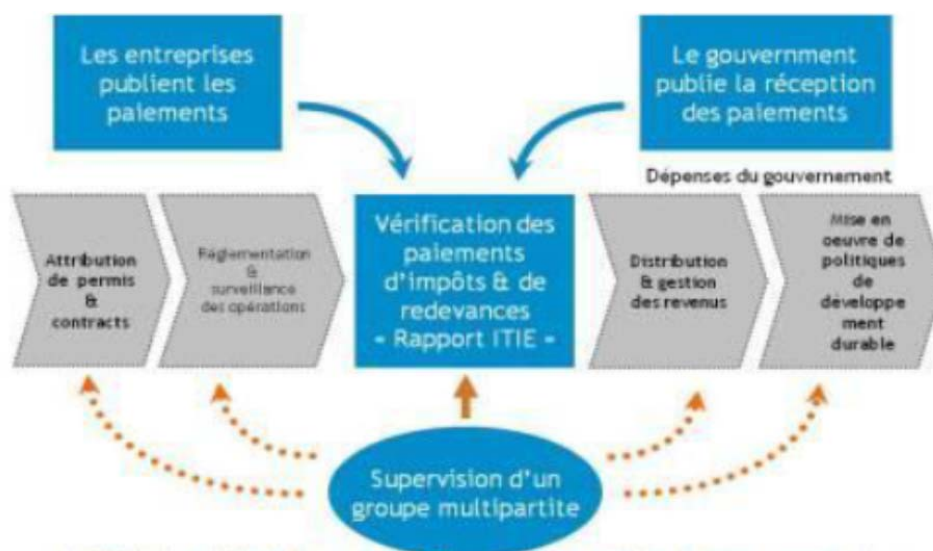
590. Aux recettes fiscales s’ajouterait une contribution non-fiscale non moins importante : les emplois, les infrastructures associées et le développement économique local peuvent avoir un véritable effet multiplicateur sur l’économie.

- **Contenu et Emploi local.** Bien que la plupart des biens et services nécessaires pour les mines soient d’origine internationale, de nouvelles opportunités d’affaires et d’emplois peuvent émerger au niveau local, si la législation prévoit des mesures concrètes pour privilégier, lorsque cela est possible, l’approvisionnement et l’emploi local.
- **Infrastructure.** Il faut aussi considérer les externalités positives liées à l’amélioration des infrastructures (routes, ports, aéroports, énergie). Des ouragans fréquents, les inondations et le séisme de 2010 ont endommagé des infrastructures de transport/logistiques déjà très peu développées. L’énergie disponible n’y est pas seulement insuffisante mais aussi peu fiable et coûteuse ; de ce fait les industries fortement consommatrices d’électricité doivent en produire elles-mêmes. L’eau potable est aussi rare et la gestion des eaux en général problématique.
- **Traitement des minerais.** Alors que les retombées locales des minéraux trouvés en Haïti sont faibles, de nouvelles opportunités d’affaires et d’emplois seront créées si le gouvernement met en place des incitations pour soutenir la valorisation des gisements. En ce qui concerne l’or et l’argent une partie du traitement peut avoir lieu sur place –le raffinage- mais la manufacture se déroule souvent près ou dans le marché où se commercialise le produit. Pour d’autres minéraux tels que le cuivre l’enrichissement sur place peut être possible et génère des avantages au niveau national (augmentation des réserves en devises étrangères) et local (augmentation des revenus salariaux et achats de biens et services locaux). En outre, les produits intermédiaires et les produits finis à base de minéraux ne subissent généralement pas le même déclin des termes de l’échange et la volatilité que les matières premières, et peuvent donc fournir une base économique plus stable.

591. Toutefois, le gouvernement devra mettre en œuvre des politiques de bonne gestion de ces retombées et de réduction des risques liés à l’exploitation des ressources. Les décisions sur la gestion des ressources minérales font parfois l’objet de pressions économiques et politiques. Par conséquent, il est souhaitable pour Haïti de considérer ces enjeux dans l’ensemble de la « chaîne d’approvisionnement des ressources minérales » : l’attribution des droits, la gestion des opérations, la collecte et la vérification des impôts, la répartition des revenus, et l’investissement en vue de la reconstruction et du développement durable d’Haïti. Une attention particulière devrait également être accordée aux collectivités locales qui portent le poids des externalités négatives générées par l’exploitation minière telles que la dégradation de

l'environnement, les flux de migrants et la propagation des maladies sexuellement transmissibles. Ces communautés ne doivent pas seulement recevoir une part plus importante des recettes fiscales liées à l'exploitation minière, mais aussi bénéficier de l'accès à l'emploi, à la formation et à des activités génératrices de revenus.

Figure 9. 3. La Chaîne de Valeur -ITIE



592. Le développement du secteur minier conformément à la bonne gouvernance et aux bonnes pratiques internationales nécessitera un investissement important pour renforcer les capacités institutionnelles. Le gouvernement haïtien subit encore les conséquences du séisme dévastateur de 2010, et aura besoin d'un support important pour se préparer à la prochaine phase du développement minier. Le gouvernement devra aussi renforcer la coordination entre les différents ministères et le Bureau des Mines et de l'Énergie, autant pour les négociations avec les sociétés minières, la répartition des recettes fiscales que pour le suivi et l'application de la législation. Une loi plus juste, plus transparente et plus efficace doit correspondre à une administration plus efficace et mieux formée aux bonnes pratiques internationales. Cela exigera un plan de renforcement des capacités : une analyse institutionnelle du secteur devrait être menée pour quantifier et anticiper les besoins en termes de formation, d'équipement et de gestion de chacune des institutions concernées.

- *Le Bureau des Mines et de l'Énergie* : Il est en charge de l'étude géologique et de la constitution des bases de données, de l'octroi de licences d'exploitation minière, de la négociation des conventions minières et du suivi des opérations minières. Compte tenu de ses ressources limitées notamment en termes de capital humain et d'équipement (seulement 5 des 17 véhicules du BME fonctionnaient au début de 2012), il remplit ses fonctions avec difficulté. Un nombre important de permis d'exploitation minière et les sites de forage, souvent situés dans des zones reculées, échappent ainsi à tout contrôle. Il est pourtant indispensable de procéder à l'amélioration de la gestion des titres miniers et des opérations. Des mécanismes de financement du BME doivent être imaginés pour faire face aux spécificités sectorielles.

- *Le Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications* supervise le BME. Il est impliqué dans l'amélioration du cadre des activités des entreprises minières en Haïti.
- *Le Ministère de l'Economie et des Finances* a pour fonction, entre autres, d'augmenter les recettes fiscales et les réserves en devises étrangères issues de l'activité minière.
- *Le Ministère des Affaires Sociales* est le garant de la sûreté et des conditions sanitaires dans les mines et les carrières et intervient dans les conflits sociaux.
- *Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural* est responsable de la protection des sols; il intervient dans les conflits entre les propriétaires fonciers et les entreprises minières et sélectionne les espèces végétales pour des projets de réhabilitation de mines.
- *Le Ministère de l'Environnement* est en charge de la mise en œuvre et du renforcement de la législation environnementale d'Haïti.
- *Le Ministère de la Justice* est responsable de l'application de la législation minière et environnementale.

593. Le développement du secteur minier conformément à la bonne gouvernance nécessitera aussi un dialogue avec les parties prenantes afin d'améliorer la compréhension générale du secteur, de gérer les doutes et les attentes qu'il suscite, de promouvoir une vision consensuelle de l'exploitation des ressources nationales et de rechercher les moyens d'optimiser les retombées sur le long terme. Sans cet engagement, il ne peut résulter aucun accord à long terme, aucune adhésion, ni aucun soutien pour le développement du secteur minier. L'engagement des parties prenantes peut être donc considéré comme une forme de gestion des risques. Il implique (a) la divulgation par le gouvernement d'informations pertinentes, (b) une véritable consultation avec les parties prenantes, (c) un mécanisme indépendant par laquelle les gens peuvent faire des commentaires ou plaintes. En parallèle, une étude détaillée doit être menée pour déterminer : (a) ce qui doit être fait pour que les collectivités locales du Nord et du Nord-Est d'Haïti puissent se préparer à bénéficier du développement du potentiel minier, et (b) quelles sont les implications pour la gouvernance locale et régionale.

594. Finalement, c'est sur le long-terme que le secteur minier démontrera une contribution significative au développement de l'économie nationale. Il est parfois difficile pour les autorités, les communautés locales ou l'opinion publique de « rester patientes » et d'attendre les retombées positives à longueur d'années. L'expérience internationale illustre la responsabilité du Gouvernement et de la société civile pour enseigner et communiquer cet horizon temporel incontournable.

9.5 Conclusions

595. Si les gisements de minéraux explorés actuellement en Haïti s'avèrent être commercialement viables, leur exploitation pourra avoir un effet positif sur l'économie. L'ampleur avec laquelle cette nouvelle richesse sera durable et bénéficiera à la majorité des Haïtiens dépendra largement des choix politiques et institutionnels effectués par le gouvernement et le peuple haïtien. Les ressources de l'exploitation minière ne conduiront à un développement socio-économique durable qu'accompagné de réformes politiques et de programmes permettant de transformer ce capital naturel en capital humain et en infrastructures.

596. Une véritable feuille de route pour un secteur minier compatible avec le développement durable se concentrerait sur le déblocage de l'exploration et la mise en place des cadres de bonne gouvernance à très court terme, et un effort diversifié de renforcement des capacités sur le long terme. Si l'on compare la prospectivité du territoire avec le nombre de gisements identifiés, il apparaît clairement qu'Haïti est encore largement sous-exploré. Les travaux récents démontrent un potentiel métallique intéressant mais peu de découvertes nouvelles et relativement peu de progrès sur les gisements historiques sauf sur les quelques zones où les sondages ont été rendus possibles. Il est urgent de débloquent l'exploration qui elle-même peut s'étaler sur de longues années. En parallèle, de nombreux chantiers déjà ouverts sur le plan légal, institutionnel et promotion des bonnes pratiques de transparence et de gestion des impacts environnementaux et sociaux doivent être soutenus dans les années à venir pour garantir des retombées positives pour la population. La feuille de route ci-dessous, basée sur l'expérience internationale, propose des priorités d'intervention pour relever ce défi de manière graduelle.

Tableau 9.4 Proposition de Feuille de Route pour le Secteur Minier en Haïti

Phase 1 - Déblocage de l'exploration minière	
Elaborer un cadre légal moderne	Nouvelle loi minière, modèle de convention, règlement et dispositions transitoires transparentes
Evaluer les besoins en renforcement des capacités	Evaluation institutionnelle
Faire le diagnostic de la gestion des permis miniers et dresser l'inventaire des titres	Pré-cadastre minier
Engager les parties prenantes et gérer les attentes	Consultation, information et sensibilisation
Elaborer un cadre fiscal moderne, incitatif et équilibré	Revue du régime fiscal applicable aux mines
Phase 2 : Promotion du potentiel minéral et renforcement institutionnel	
Améliorer la connaissance du sous-sol	Campagne géophysique aéroportée et cartographie géologique
Améliorer la gestion de l'information géologique	Création d'une base de données informatisée et géo-référencée
Améliorer la gestion des titres miniers	Création d'un Cadastre Minier
Renforcer les capacités institutionnelles	Formation en géologie, économie minière, négociations, inspection minière, administration fiscale, etc.
Phase 3 : Optimisation des liens et des retombées pour un développement durable	
Renforcer les capacités	Formation pour les agents de l'administration, les autorités locales, les communautés, etc.
Optimiser la création d'emplois	Appui au développement économique local, aux filières de formation, renforcement de la coordination interministérielle, etc.
Encourager la transparence et la redevabilité sociale	Adhésion à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), création d'un tableau de suivi statistique
Optimiser les retombées locales	Notes directives sur la responsabilité sociale des entreprises, étude des mécanismes de transfert des recettes au niveau décentralisé, promouvoir l'utilisation de biens et de services locaux, etc.

CHAPITRE X

LE COMMERCE INTERNATIONAL COMPTE-T-IL POUR LES PAUVRES EN HAÏTI?

10.1 Introduction

597. Des décennies d'instabilité politique, des catastrophes naturelles fréquentes et une dégradation environnementale dramatique ont fait des ravages sur l'économie haïtienne, exposant ses habitants à une extrême vulnérabilité et à des épreuves. Depuis les années 1960, le PIB par habitant d'Haïti s'est contracté de 30 pour cent (FMI, 2010). En 2000, le PIB réel était à peu près au même niveau que celui de 1980, et cette mauvaise performance économique s'est poursuivie durant la première moitié des années 2000, une période de troubles politiques. En conséquence de cette stagnation économique, Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des plus pauvres du monde. En 2007, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, plus de 54 pour cent des Haïtiens vivent avec moins de 1,25 dollar (Etats-Unis) par jour et 74 pour cent vivaient avec moins de 2,00 dollars par jour.

598. Le Gouvernement haïtien considère l'expansion du commerce comme un instrument clé en vue d'aider le pays à se développer plus rapidement, créer des emplois et réduire la pauvreté. En fait, les données empiriques tendent à soutenir le point de vue théorique selon lequel la libéralisation des échanges réduit la pauvreté à la fois en moyenne et à long terme (Winters, McCulloch et McKay, 2004). Par ailleurs, les évidences démontrent également que les avantages apportés par l'ouverture sont inégalement répartis entre les pays et les populations, et dépendent de nombreux facteurs. Parmi ces derniers il y a le point de départ de l'économie au sein de laquelle la réforme du commerce a lieu, l'environnement institutionnel, les réformes commerciales spécifiques et les caractéristiques spécifiques des pauvres (par exemple : leur lieu de résidence, leurs moyens d'existence). Winters (2003) identifie quatre principaux canaux théoriques par lesquels une plus grande ouverture du commerce peut affecter positivement ou négativement les pauvres. Tout d'abord, une augmentation de l'ouverture aux échanges peut avoir un effet direct sur les prix des biens produits et consommés par les pauvres dans la mesure où l'ouverture commerciale est susceptible d'entraîner une augmentation des prix des biens d'exportation et une diminution des prix des biens d'importation. Deuxièmement, l'augmentation des échanges pourrait avoir un impact sur les pauvres à travers l'emploi alors que les producteurs réagissent aux changements de prix en adaptant leur production et leur emploi (en termes de niveau et de formes d'emploi, de salaires et de conditions de travail des travailleurs pauvres). Troisièmement, le commerce peut aussi affecter indirectement la pauvreté en stimulant la croissance économique et son impact sur les revenus et les dépenses du gouvernement. Enfin, une plus grande implication dans le commerce est susceptible d'augmenter l'exposition aux chocs extérieurs, augmentant ainsi le degré de risque et d'incertitude auquel les pauvres font face.

599. Ce chapitre examine si les réformes institutionnelles et les évolutions de politique économique visant à accroître l'intégration commerciale, recommandées dans ce rapport, contribueraient à la réduction de la pauvreté en Haïti. La section suivante présente le profil de la pauvreté en Haïti. S'appuyant sur les dernières enquêtes auprès des ménages haïtiens, cette section examine les principaux déterminants de la pauvreté en Haïti. La section 2 évalue le lien entre les ménages pauvres en Haïti et le commerce international. En rapprochant l'information

provenant des données sur les ménages des données du commerce international, cette section identifie les individus et les ménages dont les moyens d'existence dépendent du commerce international. Il traite également de leurs principales caractéristiques en termes de lieu de résidence, de qualification, de niveau de revenu et de statut de pauvreté. La section 3 simule les impacts sur le bien-être de différents scénarios de politique économique visant à promouvoir le commerce. S'appuyant sur l'enquête ménages de 2007, les simulations visent à déterminer l'ampleur de l'intervention de politique économique nécessaire pour réduire l'incidence de la pauvreté d'un point de pourcentage. Les scénarios de politique explorés sont sectoriels (tourisme, textile et habillement, services du mode 4) et intersectoriels (réduction des coûts du commerce). La dernière section conclut.

10.2 Profil de la pauvreté en Haïti

600. Cette section identifie les pauvres et explorent où ils vivent et les principales activités économiques qui constituent leurs moyens d'existence. Les statistiques présentées dans cette section s'appuient sur les deux dernières enquêtes sur les ménages haïtiens: l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages en Haïti, 2007 (ci-après ECVH 2007, le nom réel de l'enquête est Enquête sur l'emploi, l'Economie Informelle et la Consommation des Ménages) et un cycle antérieur mené en 2001 (Enquête sur les Conditions de Vie Haïtienne).

Encadré 10.1 Limites des données des enquêtes sur les ménages utilisées pour analyser l'impact du commerce en Haïti

Les données sur les ménages utilisées proviennent de la dernière enquête, l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages en Haïti 2007 (ECVH 2007). Bien que cette enquête soit représentative au niveau national et fournit une bonne image des salaires, elle a trois défauts quant à nos objectifs.

Tout d'abord, l'enquête ne permet pas d'identifier correctement les activités d'exportation étant donné que ces activités ne constituent pas souvent la principale ou la première source de revenu des ménages. Cela est particulièrement important dans les zones rurales où de nombreux ménages qui déclarent l'agriculture de subsistance comme activité principale sont aussi très souvent impliqués dans des activités d'exportation, bien que ce soit à une plus petite échelle.

Deuxièmement, plus de 17 pour cent de la population en Haïti (soit 1,1 million d'Haïtiens) sont identifiés comme vivant dans un ménage sans revenu du tout, ce qui est évidemment faux. L'analyse du sous-échantillon de ménages ayant déclaré un revenu du travail positif montre qu'ils ne proviennent pas d'un tirage aléatoire de l'échantillon total. Les différences de moyennes pour diverses caractéristiques entre les ménages déclarant un revenu positif et ceux qui déclarent aucun revenu sont significativement différents de zéro au seuil de 93 pour cent pour toutes les caractéristiques sauf le lieu de résidence (voir les t-tests reportés dans le tableau de l'encadré 10.1 - suite). En d'autres termes, les résultats obtenus à partir de l'analyse faite sur les ménages ayant un revenu positif peuvent présenter des différences significatives comparés à ceux d'une analyse fondée sur une sélection aléatoire de ménages haïtiens.

Encadré 10.1 – suite

Limites des données des enquêtes sur les ménages utilisées pour analyser l'impact du commerce en Haïti

Différences de moyennes entre les ménages déclarant et ne déclarant pas de revenus positifs

Caractéristiques	Ménages déclarant des revenus	Ménages ne déclarant pas de revenu	t-test	p-value
Education	7,42	6,89	1,83	0,067
Age	46,3	48,8	-3,03	0,002
Rural	62,4	61,7	0,37	0,707
Femme	63,7	47,7	6,98	0,000
Employé	88,1	38,1	14,4	0,000
Taille du ménage	4,67	3,86	7,72	0,000

Note: Les caractéristiques personnelles correspondent à celles du chef de ménage

*Source: Enquête auprès des ménages haïtiens 2007

Proportions de ménages selon qu'ils déclarent un revenu positif ou nul en 2007

	Revenu par tête du ménage	Revenu du travail du ménage	Revenu exogène du ménage
Revenu positif	82,25	76,97	32,57
Revenu nul	17,75	23,03	67,43

*Source: Enquête auprès des ménages haïtiens 2007

Troisièmement, les revenus non salariés (par exemple : les transferts publics, l'autoconsommation et le revenu d'un travail indépendant) ne peuvent pas être reportés avec précision. Selon ECVH 2007, 67 pour cent des ménages en Haïti, soit 5,5 millions d'Haïtiens, n'ont pas de revenu non salarié, une proportion très élevée pour un pays pauvre comme Haïti.

Il n'y a rien que nous puissions faire pour compenser les déclarations inexactes de revenu non salarié et le biais introduit par l'exclusion de ceux qui n'ont aucun revenu. Malgré ces limites, une analyse fondée sur ECVH 2007 peut fournir des indications utiles sur l'impact du commerce sur les ménages haïtiens. Néanmoins, le fait que les résultats soient potentiellement biaisés signifie qu'ils doivent être interprétés comme une étape préliminaire dans l'effort entrepris.

601. L'enquête ménages de 2007 met en évidence la prévalence de la pauvreté généralisée en Haïti (Tableau 10.1) avec une incidence particulièrement élevée dans les zones rurales. Environ 55 pour cent de la population haïtienne vivent en dessous du seuil d'extrême pauvreté (défini comme la situation des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar (EU) par jour). Comme dans d'autres pays en développement, la pauvreté haïtienne est plus aiguë dans les zones rurales. Plus de 63 pour cent des personnes vivant en dessous du seuil d'extrême pauvreté sont d'une région rurale, où l'incidence de la pauvreté est de 57 pour cent (Tableau 10.1)¹⁶⁵. Cela

¹⁶⁵ La population rurale représente 59% des personnes interrogées dans l'enquête auprès des ménages 2007.

indique clairement que le développement rural est essentiel pour la réduction de la pauvreté en Haïti. Il convient également de noter que même si l'incidence de la pauvreté urbaine est inférieure à celle des zones rurales en Haïti, son niveau reste extrêmement élevé et 45 pour cent des habitants de Port-au-Prince vivent dans une extrême pauvreté. Le nombre correspondant pour les autres zones urbaines est de 53 pour cent. Alors que le chômage rural est beaucoup plus faible que le chômage urbain-15 pour cent contre 25 pour cent en 2007 – cela reflète principalement une forte prévalence de sous-emploi dans les zones rurales.

Table 10. 1 Pauvreté haïtienne par région de résidence

	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	Contribution à l'extrême pauvreté nationale (%)	Poids dans la population totale (%)
Port-au-Prince	45	18	22
Autre Urbaine	53	19	19
Rurale	57	63	59
Nationale	54,9	100	100

Source: Enquête sur les revenus des ménages, 2007

602. Comme l'a souligné Verner (2008), vivre dans une région rurale ou urbaine ne détermine pas en soi la probabilité de tomber dans la pauvreté en Haïti. Des facteurs essentiels comme le niveau de scolarité, le sexe du chef de ménage, la taille du ménage, l'âge du chef de ménage et le capital social jouent un rôle plus important. Les chefs de famille sans éducation sont 1,5 fois plus susceptibles d'être pauvres par rapport aux chefs de famille qui ont terminé leurs études primaires (61 pour cent contre 40 pour cent). Dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté parmi les ménages dirigés par des femmes est de huit points de pourcentage plus élevée que dans les ménages dirigés par des hommes (61 pour cent contre 53 pour cent). D'autres facteurs associés à une plus grande pauvreté sont l'accès limité au capital social (en raison de liens familiaux rompus), l'incapacité à migrer à l'intérieur du pays, l'accès limité à la terre dans les zones rurales, les familles nombreuses et les ménages avec des chefs plus âgés (voir Verner, 2008).

603. Le secteur d'activité est aussi un facteur essentiel dans la probabilité de tomber en dessous du seuil de pauvreté, les travailleurs agricoles étant en effet beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que ceux qui travaillent dans les secteurs de l'industrie et des services. Tout en reflétant le taux élevé de pauvreté dans les zones rurales, la répartition de la pauvreté par secteur (Tableau 10.2) souligne l'importante concentration des pauvres dans le secteur agricole, où le taux de pauvreté se situe autour de 66 pour cent. Les ménages dont la source principale de revenu est l'agriculture représentent 41 pour cent de tous les pauvres d'Haïti; cependant, ils ne représentent que 35 pour cent de tous les ménages interrogés. L'incidence de la pauvreté est de 54 pour cent chez les travailleurs de l'industrie et 53 pour cent chez les travailleurs des services. Plus précisément, l'incidence de la pauvreté dans le secteur de la construction s'élève à 42.9 pour cent et dans le secteur textile à 56.7 pour cent. Comme prévu, les travailleurs du secteur public connaissent le taux de pauvreté le plus bas, à 36 pour cent. Les pauvres des zones urbaines travaillent principalement dans les services informels (c'est à dire le commerce et la construction), qui fournissent 78 et 68 pour cent des revenus pour les pauvres de Port-au-Prince et des autres zones urbaines, respectivement.

Tableau 10.2 Incidence de la pauvreté selon les principaux secteurs

	Incidence de la pauvreté	part de la pauvreté dans la population totale	Part de l'emploi
Agriculture	65,9	41,7	35,3
Industrie	54,2	8,3	8,7
Services	53,0	42,9	45,2
Services publics	36,4	7	10,8

Source: Construction des auteurs à partir des données ECVH 2007

10.3 Lien entre les ménages pauvres haïtiens et le commerce international

604. Cette section évalue le lien entre les ménages pauvres et le secteur des exportations d'Haïti. L'analyse évaluera à la fois le commerce de biens et de services. Cependant, alors que le commerce de toutes les marchandises sera examiné, seul un aspect du commerce des services sera abordé, le commerce en mode 4, qui désigne le mouvement temporaire des personnes physiques. Ce n'est pas seulement à cause de la limitation des données, c'est aussi en raison du rôle crucial joué par les transferts de fonds dans le revenu des ménages haïtiens.

10.3.1 Les liens entre les ménages pauvres et le commerce des marchandises

605. Cette section quantifie l'importance du commerce international de marchandises pour le bien-être des ménages en Haïti. Elle compare les caractéristiques des ménages haïtiens (par exemple : le revenu, le sexe et le taux de pauvreté), ayant un lien fort avec le commerce international à celles des autres ménages

606. Notre démarche suit deux étapes principales. Tout d'abord, nous rapprochons les informations tirées des données du commerce aux données de l'enquête sur les ménages¹⁶⁶: l'enquête ménages ECVH identifie le secteur économique (suivant la classification CITI Révision 3.1 au niveau de désagrégation à quatre chiffres) de chaque travailleur sectoriel, alors que les données *COMTRADE* de l'ONU, qui utilisent les données du *World Integrated Trade Solutions (WITS)*, identifient la composition sectorielle des flux d'échanges internationaux^{167,168}.

607. Enfin, en utilisant COMTRADE et WITS, nous identifions les secteurs ayant des liens étroits avec le commerce international et ceux avec de faibles ou pas de liens commerciaux. Les secteurs ayant des liens solides suivent trois critères principaux: (i) le secteur exporte au moins une partie de sa production ; (ii) au moins l'équivalent de 20 pour cent de sa

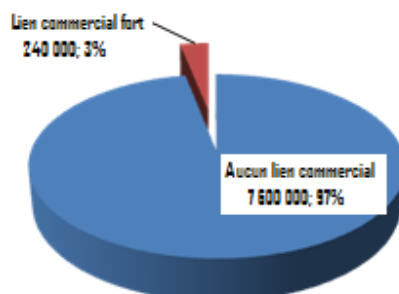
¹⁶⁶ Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti, 2007 (ci-après ECVH 2007, le nom réel de l'enquête est Enquête sur l'Emploi, l'Economie Informelle et la Consommation des Ménages).

¹⁶⁷ Le *World Integrated Trade Solutions (WITS)* et l'ECVH ne suivent pas exactement le même système de classification sectorielle. Ainsi, une comparaison cas par cas est nécessaire pour faire correspondre les secteurs du WITS (macro) et ceux de l'ECVH (micro). Bien qu'il n'y ait pas de correspondance exacte entre les deux classifications, elles semblent être très proches: la classification COMTRADE qui utilise le WITS est CITI Révision 3, tandis que la classification des ECVH repose sur la CITI Révision 3.1.

¹⁶⁸ WITS est un logiciel développé par la Banque mondiale, en étroite collaboration et en consultation avec diverses organisations internationales. WITS donne aux utilisateurs l'accès aux échanges internationaux, les tarifs et les compilations de données non tarifaires, y compris 1) La base de données COMTRADE (ONU) maintenue par la Division des statistiques, comprenant les exportations et les importations détaillées par produit et par pays partenaire 2) Le TRAINS géré par la CNUCED, qui contient des informations sur les importations, les tarifs, les para-tarifs et les mesures non-tarifaires au niveau tarifaire national, et 3) les bases de données *IDB (Integrated Data Base)* et *Consolidated Tariff Schedule (CTS)* gérées par l'OMC, fournissent des informations sur les *MFN (Most-Favoured-Nation)* appliqués et les tarifs préférentiels et consolidés au niveau tarifaire national. Les données sont disponibles à partir du lien suivant: <http://wits.worldbank.org/wits/>

valeur ajoutée est exportés ; et (iii) le secteur est parmi les 15 plus grands en termes d'exportations totales haïtiennes.

Figure 10.1 Population selon qu'elle est liée ou non au commerce



Source: Construction des auteurs à partir des données COMTRADE et ECVH 2007.

608. Suite à cela, nous pouvons diviser l'ensemble de la population haïtienne en deux groupes mutuellement exclusifs: (i) les ménages dont le chef est employé dans un secteur ayant un lien étroit avec le commerce international et (ii) les ménages employés dans un secteur à faible ou pas de lien commercial (Figure 10.1)¹⁶⁹. Compte tenu de la définition étroite adoptée, on constate qu'un peu plus de 240.000 personnes (3 pour cent de la population totale en 2007) en Haïti vivent dans un ménage qui a un lien étroit avec les marchés internationaux et que plus de 7,6 millions (près de 97 pour cent de la population) vivent dans un ménage avec peu ou pas de liens commerciaux.

609. Les six secteurs en Haïti qui constituent le groupe ayant des liens étroits avec les marchés internationaux comptent pour plus de 92 pour cent des exportations totales vers le monde, et sont généralement concentrés dans les activités manufacturières légères à valeur ajoutée relativement faible (Tableau 10.3). Le secteur des textiles et de l'habillement représente plus de 85 pour cent du total des exportations haïtiennes. Les activités rurales parmi les secteurs ayant des liens commerciaux forts, telles que la production de fruits, de café, de cacao, de mangues, de noix, de boissons et d'épices, ne représentent que 3,4 pour cent du total du commerce haïtien.

10.3.2 Caractéristiques des ménages ayant des liens commerciaux

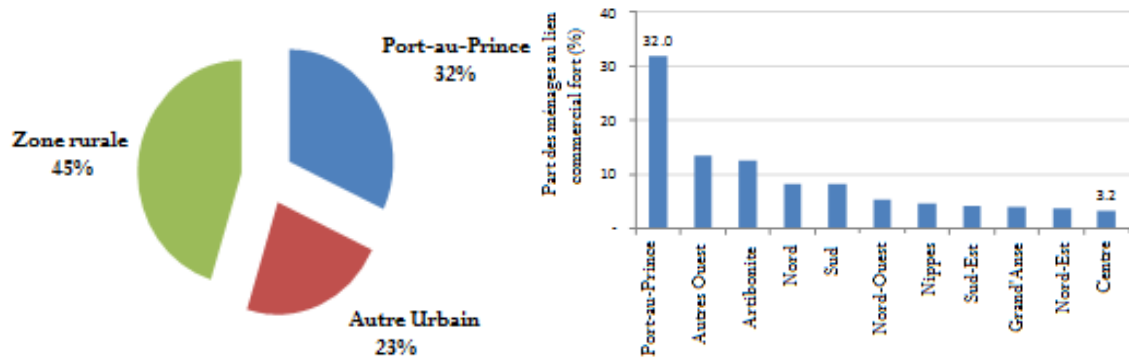
610. Les ménages qui ont des liens étroits avec les marchés internationaux sont concentrés dans six secteurs (Tableau 10.3) et vivent principalement dans les zones urbaines (Figure 10.2) qui jouissent d'une meilleure infrastructure commerciale et la proximité des grands ports. Cinquante-cinq pour cent de cette population vivent à Port-au-Prince ou dans d'autres centres urbains. La région de l'Ouest, y compris Port-au-Prince, comprend plus de 45 pour cent des ménages ayant des liens commerciaux internationaux, reflétant le rôle que la proximité au port joue dans l'implantation des entreprises orientées vers l'exportation, notamment celles du secteur textile. L'Artibonite est la seule région, autre que la

¹⁶⁹ Dans le reste de cette section, lorsque nous parlons de ménages ayant un lien commercial, nous nous référons à ces ménages ayant un lien étroit avec le marché international.

région de l'Ouest, à avoir une concentration de plus de 10 pour cent de ménages ayant des liens commerciaux forts.

Figure 10.2 Répartition géographique des ménages ayant un lien étroit avec le commerce

Panneau de gauche: Répartition par zone principale (%); Panneau de droite: Répartition par région



Source: Calcul des auteurs à partir des données COMTRADE et ECVH, 2007

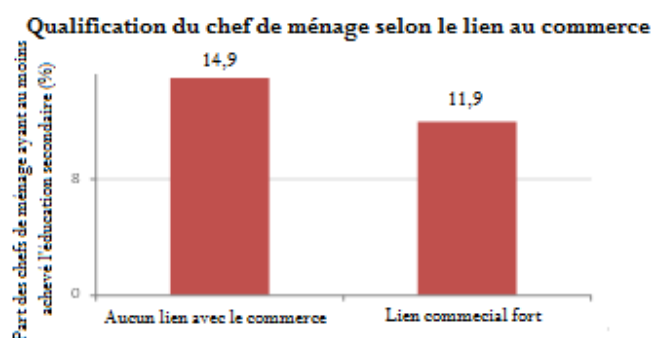
Tableau 10.3 Secteurs ayant des liens étroits avec le commerce international

Code produit (CITI Rev. 3)	Description produit	Ratio des exportations à la rémunération du travail (%)	Ratio des exportations au revenu total (%)	Valeur du Commerce sur 2007–12 (000\$EU)	Part dans les exportations totales 2007–12	Pauvreté extrême en nombre	Population totale	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté nationale (%)	Part dans la population totale (%)
1730	Fabrication d'étoffes et d'articles de bonneterie	24,382	23,658	2,239,914.00	64.40	33,778	51,560	65.51	0.79	0.65
1912	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	2,488	2,211	8,411.00	0.24	0	0	0.00	0.00	0.00
0113	Culture de fruits, noix, boissons et épices	2,345	2,345	118,124.00	3.40	3,135	15133	51,12	0.07	0.08
2400	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	882	861	89,892.00	2.58	15,042	29942	50.24	0.35	0.38
1911	Apprêt et tannage des cuirs	339	339	3,539.00	0.10	0	0	0.00	0.00	0.00
1810	Fabrication de vêtements en cuir	165	157	730,077.00	20.99	111,235	197167	56.42	2.61	2.50

Source: COMTRADE et ECVH, 2007

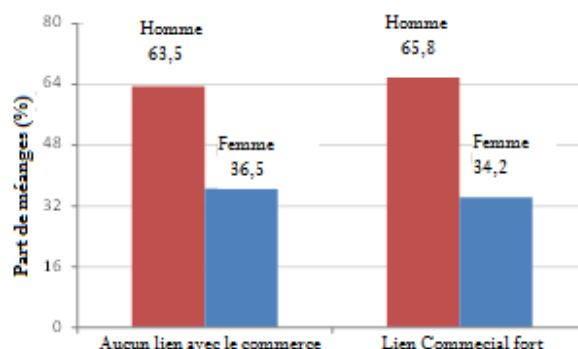
611. Même si les régions avec de forts liens commerciaux jouissent d'une population au niveau d'éducation relativement élevé, cela ne semble pas jouer un rôle important dans l'implantation des entreprises orientées vers l'exportation en Haïti. En fait, une proportion plus faible de travailleurs dans les secteurs ayant un lien commercial a terminé ses études secondaires, comparée aux travailleurs des autres secteurs (Figure 10.3). De même, le sexe du chef de ménage ne semble pas avoir d'importance significative pour la participation à des activités liées au commerce (Figure 10.4).

Figure 10.3 Qualifications des chefs de ménage ayant des liens commerciaux forts
(Part des ménages dont le chef a au moins achevé l'éducation secondaire)



Source: Calcul des auteurs à partir des données COMTRADE et ECVH, 2007

Figure 10. 4 Sexe des chefs de ménage par lien commercial

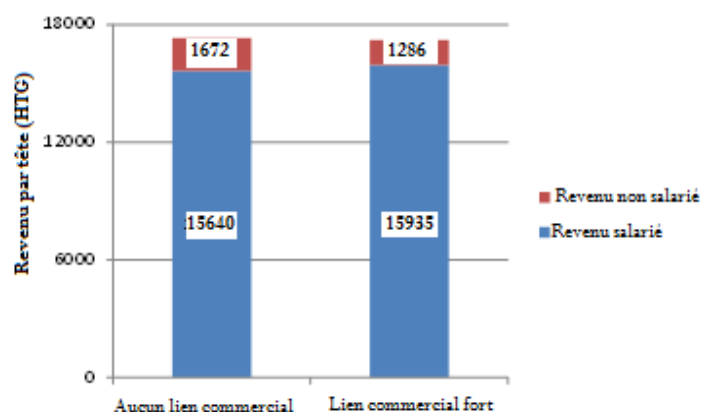


Source: Calcul des auteurs à partir des données COMTRADE et ECVH, 2007

612. Les niveaux de revenu dans les ménages ayant un lien commercial fort ne diffèrent que légèrement de ceux des ménages qui n'ont aucun lien commercial. Bien que les niveaux de revenus salariés dans les secteurs ayant un lien commercial soient sensiblement plus élevés que ceux des secteurs sans lien commercial, les revenus par habitant des ménages sans lien commercial est légèrement supérieur (de 0,5 pour cent) à ceux des ménages ayant un lien commercial fort (Figure 10.5). Cela reflète l'importance des revenus non salariés (principalement

les transferts de fonds) dans le revenu des ménages sans lien commercial. Ce résultat n'est pas surprenant et est compatible avec les études antérieures qui révèlent un taux de participation de la main-d'œuvre plus faible chez les ménages recevant des transferts¹⁷⁰.

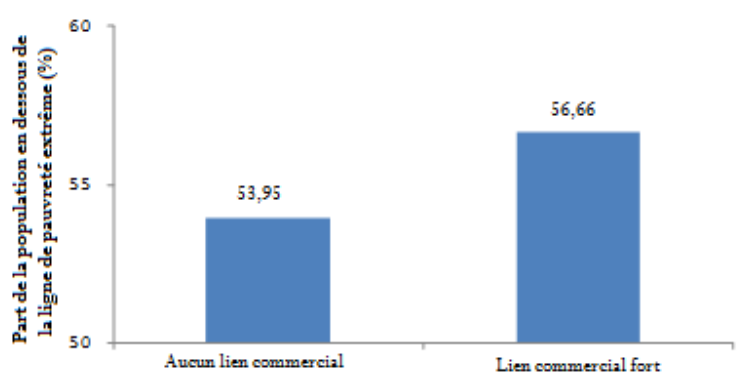
Figure 10.5 Revenu par tête salarié et non salarié des ménages selon la dépendance aux exportations (HTG par an)



Source: Calcul des auteurs à partir des données ECVH 2007.

613. Les ménages ayant des liens commerciaux forts ne sont pas mieux lotis en matière de pauvreté par rapport au reste de la population. L'incidence de la pauvreté est encore beaucoup plus élevée chez les ménages à fort lien commercial que dans les ménages qui n'ont aucun lien commercial (voir Figure 10.6). Le taux de pauvreté, qui est la proportion de la population dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, est égal à 57 pour cent pour les ménages ayant un lien commercial fort et 54 pour cent pour les foyers sans lien commercial. L'incidence plus élevée de la pauvreté parmi les ménages ayant un lien commercial ne s'explique pas seulement par la réception de moins de transferts de fonds, comme l'a souligné le paragraphe précédent, mais aussi par le taux élevé d'inégalité dans ce groupe.

Figure 10.6 Incidence de l'extrême pauvreté par lien commercial (%)



Source: Calcul des auteurs à partir des données COMTRADE et ECVH, 2007

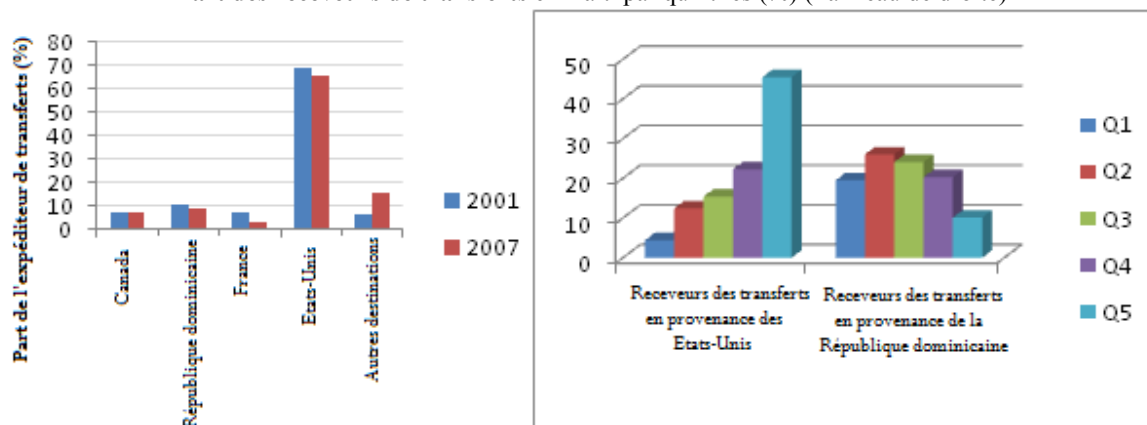
¹⁷⁰ Pour une illustration empirique de ce phénomène en Haïti, voir le Rapport Quisqueya (Banque mondiale, 2012).

10.3.3 Impact du commerce des services sur la pauvreté en Haïti: cas des services fournis via le mode 4¹⁷¹.

614. Les services offerts par le mode 4 de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), le déplacement d'une personne physique, constitue une priorité pour le gouvernement haïtien étant donné l'importance des transferts de fonds pour l'économie du pays. La Banque Centrale d'Haïti rapporte que les transferts de fonds des Haïtiens de l'étranger ont atteint le montant total de 1,3 milliards de dollars en 2010, soit plus d'un quart du PIB du pays. Cette section évalue l'impact des transferts de fonds sur la pauvreté en Haïti.

615. Les États-Unis et la République dominicaine sont les deux principaux pays d'origine des transferts de fonds en Haïti. Bien que les transferts de fonds de la République dominicaine représentent une part plus faible du total des transferts de fonds envoyés des États-Unis, ils sont plus susceptibles de réduire la pauvreté parce qu'ils bénéficient principalement aux ménages les plus pauvres dans les zones rurales. Les transferts de fonds de la République dominicaine représentent 18 pour cent du revenu des ménages bénéficiaires en 2001, contre près de 40 pour cent pour les ménages recevant des transferts de fonds des migrants qui sont dans le monde développé (Figure 10.7). Toutefois, les ménages qui reçoivent des fonds de la République Dominicaine sont nettement plus pauvres que ceux qui reçoivent des envois de fonds des États-Unis (Figure 10.7), de sorte que les transferts de fonds à partir de la République dominicaine sont plus susceptibles de réduire la pauvreté et les inégalités que les transferts de fonds en provenance des États-Unis.

Figure 10. 7 Origine des transferts de fonds, par pays de provenance (2001 vs 2007) (Panneau de gauche)
Part des receveurs de transferts en Haïti par quintiles (%) (Panneau de droite)



Source: Extrait du rapport Quisqueya (voir Banque mondiale, 2012)

616. La migration et les transferts de fonds ont un impact important sur la pauvreté et les inégalités en Haïti. Si les transferts de fonds étaient exclus du revenu des ménages, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 2,00 dollars par jour pourrait augmenter de 3 points de pourcentage, et la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollars par jour pourrait augmenter de 3 points de pourcentage (voir Banque mondiale, 2012).

¹⁷¹ Cette section a été construite sur la base des résultats du rapport Quisqueya (voir Banque mondiale, 2012).

Toutefois, ce calcul surestime l'impact de la migration sur la pauvreté, car elle suppose que si les migrants étaient restés en Haïti ils ne gagneraient aucun revenu¹⁷².

617. Un exercice plus réaliste consiste à calculer le revenu par tête des ménages dans l'hypothèse où aucun des membres n'avait migré. Ainsi, le revenu des ménages serait égal au revenu gagné par les membres de la famille restés en Haïti, plus le revenu que le migrant aurait gagné s'il était resté à la maison. Les transferts de fonds pourraient être une source d'accroissement de bien-être, même si le montant transféré par le membre du ménage est inférieur au manque à gagner intérieur du fait de la migration¹⁷³.

618. Comme prévu, les effets sur la pauvreté des transferts de fonds en vertu de ce nouveau contrefactuel sont inférieurs à l'estimation précédente. Les transferts de fonds réduisent de 2.8 points de pourcentage le ratio de taux de pauvreté au seuil de 2 dollars par jour et de 2.0 points de pourcentage le ratio de taux de pauvreté au seuil de 1.25 \$ par jour (Tableau 9.4). Les transferts de fonds de la République dominicaine réduisent l'incidence de la pauvreté modérée en Haïti de 0.7 point de pourcentage, tandis que les transferts de fonds des États-Unis la réduisent de 1.9 point de pourcentage. Pour ce qui est de la répartition des revenus, les transferts de fonds augmentent de manière significative les inégalités, dans la mesure où le coefficient de Gini augmente de 0.04. Cela est probablement dû au fait que les ménages qui ont la capacité d'envoyer un migrant à l'étranger sont mieux lotis que les autres. En outre, les ménages qui bénéficient le plus des transferts de fonds des États-Unis sont également les plus riches, comme en témoigne la Figure 10.4.

Tableau 10.4 Effet des transferts de fonds sur le taux de pauvreté et les inégalités (contrefactuel)

	Pauvreté modérée	Pauvreté extrême	Ecart de pauvreté modérée	Ecart de pauvreté extrême	Coefficient de Gini
Scénario sans nouveaux transferts	73,8	54,0	43,2	27,4	0,52
Observé	71,0	52,0	41,4	26,4	0,56
Effets des transferts (et des migrations)	-2,8	-2,0	-1,8	-0,96	0,04

Source: Extrait du rapport *Quisqueya* (voir Banque mondiale, 2012)

¹⁷² Cependant, cette approche fait face au biais potentiel lié à un changement dans la taille du ménage avant et après l'émigration comme relevé dans Schiff (2006). D'une part, le revenu par tête après l'émigration, celui qui comprend les transferts de fonds, s'appuie sur les informations que nous avons observées dans l'enquête et a été calculé en utilisant la taille du ménage rapporté directement dans l'enquête (c.-à-d. à l'exclusion des migrants). D'autre part, pour calculer le revenu par tête qui prévalait avant l'émigration, nous nous sommes appuyés sur une nouvelle base de données comprenant les migrants en tant que membre du ménage.

¹⁷³ Dans le cas d'un ménage avec un migrant, le transfert accroîtrait le bien-être dès que son montant est strictement supérieur au revenu par tête du ménage enregistré avant la migration. La première étape consiste à calculer l'impact des caractéristiques individuelles et familiales sur le revenu individuel (voir Banque mondiale, 2012). Une fois qu'on a des estimations des déterminants moyens du revenu individuel, les informations sur le nombre de migrants de chaque ménage et leurs caractéristiques individuelles peuvent être utilisées pour générer les revenus qu'ils auraient gagnés sans migrer.

10.4 Simulations des effets de l'accroissement du commerce et des réformes commerciales sur la pauvreté en Haïti

619. Les chapitres précédents ont largement documenté les opportunités et contraintes pour le développement du commerce international en Haïti. La première partie de ce chapitre met en lumière les liens entre le commerce international et les ménages pauvres tout en aidant à identifier les caractéristiques clés des ménages qui déterminent leur propension à profiter des avantages du commerce en Haïti. Dans ce contexte, cette section vise à simuler l'ampleur des interventions, que ce soit dans l'expansion des débouchés commerciaux ou dans la réduction des obstacles au commerce, nécessaires pour réduire sensiblement la pauvreté grâce au commerce international. Nous discutons, l'un après l'autre, la méthodologie des simulations, les scénarios évalués, et leurs principaux résultats.

10.4.1 Méthodologie pour les simulations

620. Nous nous appuyons sur un cadre simple de micro-simulation développé par Chen et Ravallion (2002). Cela nous permet de mettre directement en œuvre le changement de politique au niveau des ménages sur la base de la dernière enquête auprès des ménages haïtiens, à savoir l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages en Haïti 2007 (ECVH 2007). Les principales équations sont présentées dans l'encadré suivant. Pour chaque simulation, un nouvel agrégat de bien-être des ménages est calculé sur la base de la somme du revenu exogène et du revenu du travail simulé pour chaque membre du ménage étant donné ses caractéristiques personnelles (par exemple : les qualifications, le secteur d'activité, le sexe, l'âge et le lieu de résidence). Sur la base de l'agrégat de bien-être simulé, une distribution contrefactuelle du revenu par habitant du ménage est générée et comparée à la distribution initiale.

Encadré 10. 2 Présentation des principales équations

Les équations suivantes représentent le noyau du modèle:

$$Y_h = \frac{1}{m_h} \left(\sum_l \theta_{h,l}^\ell w_l + Y_h^o \right) \quad (1)$$

$$\Delta W_h = \sum_g -\theta_{h,g}^c (\Delta p_g) + \sum_l (\Delta \theta_{h,l}^\ell) (\Delta w_l) \quad (2)$$

Le revenu par tête des ménages h, Y_h , est défini comme la somme de la rémunération du travail personnel, $(\sum_l \theta_{h,l}^\ell w_l)$, et du revenu non salarié exogène Y_h^o divisé par le nombre de membres du ménage (m_h). Dans l'équation (2) les effets de bien-être sont approximés par l'évolution des revenus réels des ménages qui, à leur tour, dépendent de: (i) des changements dans les prix des biens achetés (Δp_g) et la part initiale de dépense pour chaque bien ($\theta_{h,g}^c$); (ii) des changements dans la rémunération du travail dans les différents segments du marché du travail (Δw_l); (iii) les changements dans la répartition des travailleurs dans les différents segments du marché du travail, c'est-à-dire les employés et les chômeurs aussi bien que le travail dans le secteur des biens échangeables et dans le secteur des biens non échangeables ($\Delta \theta_{h,l}^\ell$). Un nouvel agrégat de bien-être des ménages est calculé sur la base de la somme du revenu exogène et du revenu du travail simulé pour chaque membre du ménage étant donné ses caractéristiques personnelles (par exemple : les qualifications, le secteur d'activité, le sexe, l'âge et le lieu de résidence). Sur la base de l'agrégat de bien-être simulé, une distribution contrefactuelle de revenu par tête du ménage est générée et comparée à la distribution initiale

621. L'approche commune à ce type d'exercice est de simuler une mesure de politique commerciale bien définie pour capter les résultats de la politique en termes de changements dans les indicateurs de bien-être. Ici, nous adoptons une approche inverse. Elle consiste d'abord à définir un objectif de résultat, qui dans ce cas est de réduire la pauvreté d'un point de pourcentage, puis de calibrer l'ampleur de la mesure de politique nécessaire pour parvenir à ce résultat.

622. Deux ensembles de scénarios sont envisagés: la première série simule la réduction des coûts du commerce des produits agricoles à la suite de l'amélioration des infrastructures rurales. La simulation détermine le niveau de réduction des coûts commerciaux nécessaires pour générer une baisse d'un point de pourcentage de l'incidence de la pauvreté. L'implication de ce scénario pour notre modèle est simple. Réduire les coûts de transaction se traduirait par une hausse des rendements agricoles pour les agriculteurs, ce qui conduit à une augmentation de la composante Revenu du travail des personnes employées dans le secteur agricole. Dans l'équation (2), cela correspond à un changement dans (Δw_l) , qui désigne les revenus du travail.

623. La deuxième série de scénarios comprend une simulation de croissance des deux secteurs échangeables clés: les textiles et les vêtements, et le tourisme. Les simulations déterminent le niveau des exportations nécessaires pour atteindre l'objectif d'une réduction d'un point de pourcentage de l'incidence de la pauvreté. Une croissance des exportations se traduirait par une augmentation/réallocation du travail et une variation des salaires. Dans l'équation (2), cela correspond à un changement dans $(\Delta \theta_{h,l}^e)$ et (Δw_l) , lesquels représentent respectivement une variation dans le volume de travail et la rémunération du travail. Une simulation est réalisée pour chacun des deux secteurs¹⁷⁴. Pour les deux séries de scénarios, le différentiel de résultat, à savoir le gain de revenu par habitant, est estimé en utilisant une courbe de croissance de l'incidence, fournissant pour chaque percentile des ménages la variation moyenne résultant de la simulation.

10.4.2 Simulations et résultats

10.4.2.1 Impact de l'amélioration des infrastructures rurales sur la pauvreté

624. Comme souligné dans le chapitre qui a discuté des questions transversales, la disponibilité des services de transport à travers Haïti est très inégale et les zones rurales sont chroniquement mal desservies. Cela laisse aux agriculteurs des moyens particulièrement inefficaces et coûteux de transporter leurs produits vers les principaux marchés. Par exemple, on estime que 30-50 pour cent des mangues haïtiennes sont endommagées pendant le transport de la région des Cayes à Port-au-Prince, d'où elles sont expédiées à l'étranger. Dans la même veine, un sondage réalisé par Jolly (2000) dans la province du Nord-Ouest montre que les agriculteurs comptent principalement sur les animaux (ânes, mules, ou taureaux), les bicyclettes et les

¹⁷⁴Trois étapes sont nécessaires pour mettre en œuvre chaque scénario: (i) par itérations de l'algorithme, déterminer le niveau de l'emploi nécessaire dans le secteur à l'étude pour atteindre la cible (ii) choisir les travailleurs qui sont les plus susceptibles d'occuper des emplois nouvellement créés par l'estimation de la probabilité de participation dans le secteur des biens échangeables (par le biais d'un modèle logit) en fonction des caractéristiques des individus et des ménages (le profil démographique, le lieu de résidence, la qualification, le sexe, l'accès à la terre, etc.), et (iii) s'appuyant sur un modèle de revenus estimé à l'aide de l'approche de Heckman, prévoir les nouvelles rémunérations pour les travailleurs nouvellement embauchés dans le secteur des biens échangeables, en fonction des caractéristiques des travailleurs (profil démographique, résidence, qualification, sexe, etc.) aussi bien que le secteur des biens échangeables considéré.

humains pour transporter les produits vers les marchés primaires (une moyenne de 72 km) et le marché secondaire (une moyenne de 16 km). Considérant le cas particulier de la banane, une culture importante dans la région, l'étude a estimé le coût pour transporter un régime de bananes sur le marché primaire par camion à 25 pour cent du prix de vente et à 45 pour cent de la marge de profit.

625. Notre simulation détermine l'ampleur des réductions de coûts de transaction nécessaires pour réduire l'extrême pauvreté en Haïti (Tableau 10.5) d'un point de pourcentage.

626. Une intervention d'ampleur limitée visant à atténuer la pauvreté en Haïti sera requise. Nos résultats montrent que la réduction de la pauvreté extrême nationale d'un point de pourcentage nécessiterait une réduction des coûts de transaction équivalente à 8 pour cent du revenu moyen des ménages impliqués dans des activités agricoles.

Tableau 10.5 Coûts commerciaux dans le secteur agricole rural

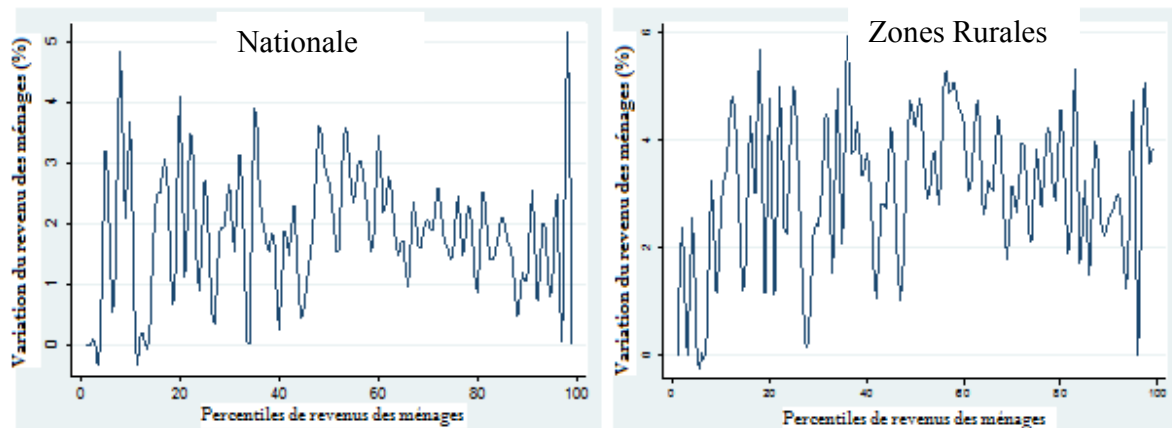
Zone	Variation de l'incidence de la pauvreté	Variation du revenu des ménages	
		Croissance pro-pauvre (%)	Croissance moyenne (%)
Nationale	1	1,81	1,83
Port-au-Prince	0	0	0
Autre Urbaine	0	0	0
Rurale	1,18	2,94	3,07

Source: Estimations des auteurs.

627. Même si la réduction des coûts de transaction des produits agricoles aura un effet positif sur la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, son effet sur la répartition globale du revenu rural est ambigu. Nos résultats suggèrent que la réduction des coûts de transaction de l'agriculture de 8 pour cent (du revenu moyen des ménages) conduirait à une réduction de la pauvreté de 1,18 point de pourcentage en zone rurale. Toutefois, l'augmentation des revenus de 2,94 pour cent pour les pauvres qui en résulte serait légèrement inférieure à l'augmentation moyenne de 3,07 pour cent en milieu rural.

628. La courbe d'incidence de la croissance, en fournissant les effets de la politique pour chaque percentile, confirme cette tendance (Figure 10.8). Les ménages au bas de la courbe de distribution ont connu une hausse relativement plus faible que pour les autres. Cela reflète le fait que les ménages les plus pauvres (le bas de la distribution) en Haïti rural sont aussi généralement sans terre et dépendent moins des revenus agricoles que les autres.

Figure 10. 8 Courbe d'incidence de la croissance résultant de coûts de transactions réduits (Simulation 1)



Source: Construction des auteurs.

10.4.2.2 Impact de l'expansion du secteur des biens échangeables sur la pauvreté

Comme indiqué ci-dessus, deux secteurs sont évalués dans cette section: les exportations du secteur textile et habillement, et de l'industrie du tourisme.

✓ Le secteur du textile et de l'habillement et la pauvreté

629. Le Secteur des textiles et de l'habillement a été le secteur commercial le plus dynamique d'Haïti et devrait largement rester le principal moteur des exportations dans les années à venir (voir le chapitre sur le Textile). Le secteur du textile en Haïti bénéficie d'un accès préférentiel au marché américain et constitue une priorité majeure pour la stratégie d'industrialisation du pays, comme en témoigne la création de nouveaux parcs industriels où les incitations fiscales sont prévues pour attirer les entreprises textiles étrangères.

630. Notre simulation détermine le niveau des exportations de textiles nécessaires pour réduire la pauvreté d'un point de pourcentage (voir les Tableaux 10.6, 10.7 et 10.8 pour les résultats récapitulatifs).

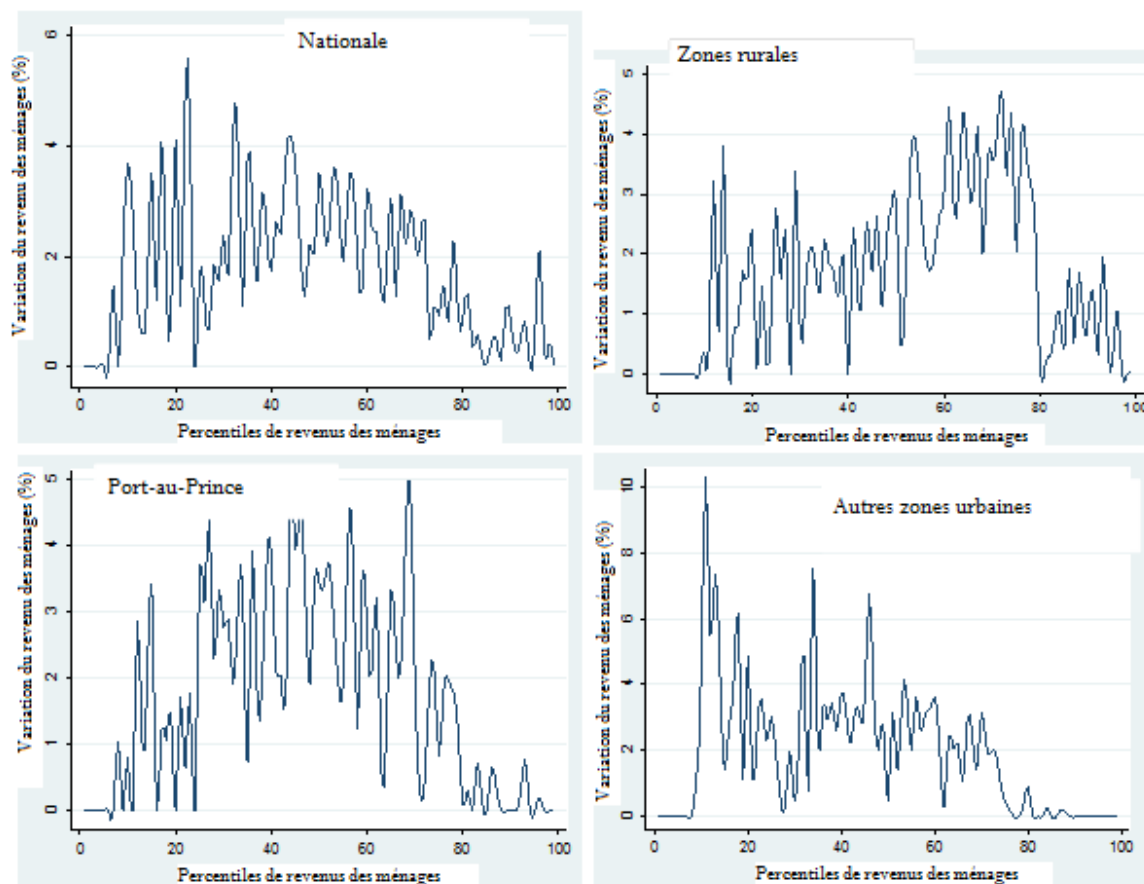
631. Jusqu'ici et surtout compte tenu de sa taille encore assez faible, le potentiel pour le secteur textile haïtien à réduire la pauvreté reste modéré. Réduire la pauvreté en Haïti d'un point de pourcentage requerrait un saut de 53 pour cent dans les exportations de textiles (Tableau 10.6). Cela implique une augmentation des exportations de 540 millions de dollars (EU) (dans la référence du modèle, 2007) à 826 millions. Si les exportations de textiles devaient croître au rythme observé au cours des cinq dernières années, 8 pour cent (voir Tableau A.5), cet objectif pourrait être atteint en moins de 6 ans¹⁷⁵ (voir le Tableau 10.6). Cependant, ces simulations basées sur l'enquête ECVH 2007 ne prennent pas en compte la création du parc industriel de Caracol. Cela signifie que le secteur textile est susceptible de contribuer à la réduction de la pauvreté plus rapidement que ce qui est estimé ici. Pour réduire sensiblement la pauvreté à travers le secteur du textile, il est nécessaire d'augmenter la valeur ajoutée des

¹⁷⁵ Cette estimation suppose que la taille de la population reste stable tout au long de cet horizon de temps.

produits textiles en améliorant les processus de production. Améliorer les compétences des travailleurs haïtiens du textile leur permettrait d'occuper des emplois mieux rémunérés dans les entreprises du secteur et devrait également être une priorité (voir le chapitre sur le secteur textile).

632. En termes d'effet sur les inégalités, même si l'expansion du secteur textile favoriserait les zones principalement urbaines, son effet redistributif global resterait progressif. Si l'augmentation de l'activité textile devait permettre la réduction de la pauvreté nationale d'un point de pourcentage, la pauvreté serait réduite de 1,15 pour cent à Port-au-Prince, de 0,83 pour cent dans les autres zones urbaines, et seulement de 0,51 pour cent dans les zones rurales (Tableau 10.7). Néanmoins, l'expansion du secteur textile favoriserait les Haïtiens les plus pauvres et contribuerait positivement à la répartition globale du revenu étant donné que l'industrie du textile s'appuie davantage sur les travailleurs non qualifiés. Nos résultats suggèrent que l'expansion du secteur du textile pourrait générer une augmentation de 2,12 pour cent de revenu pour les pauvres, un gain significativement plus élevé par rapport à la moyenne nationale de 1,72 pour cent (Tableau 10.8). La courbe d'incidence de la croissance confirme ce résultat dans la mesure où le gain résultant de l'expansion des exportations textiles semble progressive tout au long des percentiles des revenus des ménages (Figure 10.10).

Figure 10.9 Courbe d'incidence de la croissance résultant de la croissance du secteur textile

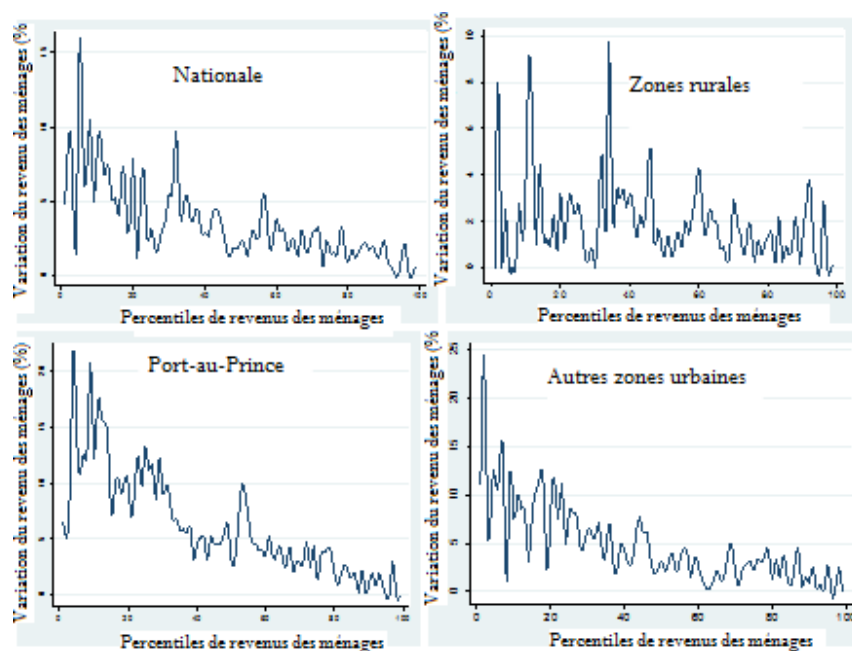


Source: Construction des auteurs.

✓ **Tourisme et réduction de la pauvreté**

633. Un élément clé de la stratégie de diversification des exportations du gouvernement est de stimuler le tourisme et de s'appuyer sur le retour de la paix et de la stabilité politique pour relancer ce secteur prometteur. Ici, nous étudions l'impact possible de cette stratégie sur la pauvreté. Le secteur de l'hôtellerie (hôtels et restaurants) emploie 4 pour cent des pauvres du pays, ce qui est légèrement inférieur à son poids dans l'ensemble de l'économie (il employait 4,5 pour cent du nombre total chefs de ménage, soit environ 40.000 personnes).

Figure 10.10 Courbe d'incidence de la croissance résultant de la croissance du tourisme



Source: Construction des auteurs.

634. Notre simulation détermine l'augmentation des recettes du tourisme nécessaire pour réduire la pauvreté nationale d'un pourcentage (voir les Tableaux 10.6, 10.7 et 10.8). Compte tenu de son faible niveau initial, l'augmentation de la fréquence touristique nécessaire pour parvenir à une réduction significative de la pauvreté est plutôt élevée dans le court terme. Réduire la pauvreté d'un point de pourcentage nécessiterait une augmentation de 96 pour cent des recettes courantes du secteur des voyages (Tableau 10.6). Cela implique de faire passer le niveau des exportations de 80 millions de dollars (en 2007) à 157 millions de dollars. Si les recettes du tourisme venaient à croître au rythme observé au cours des cinq dernières années, 22 pour cent (voir Tableau A.5), cet objectif pourrait être atteint dans les 4 ans (Tableau 10.6). Comme prévu, la réduction de la pauvreté par le tourisme bénéficierait davantage à la population urbaine qu'à celle des zones rurales. Si les revenus du tourisme venaient à générer une réduction de la pauvreté nationale d'un point de pourcentage, la réduction correspondante serait de 1,71 pour cent à Port-au-Prince, 1,11 pour cent dans les autres zones urbaines, et seulement 0,166 pour cent dans les zones rurales (Tableau 10.7). Comme dans le secteur textile, l'expansion du

tourisme favoriserait les catégories les plus pauvres des travailleurs et contribuerait positivement à la répartition globale des revenus étant donné que l'industrie du tourisme repose davantage sur les travailleurs non qualifiés. Nos résultats suggèrent que l'expansion du secteur du tourisme générerait une augmentation des revenus pour les pauvres de 4,77 pour cent (Tableau 10.8). Cette augmentation serait nettement plus élevée que la moyenne nationale de 3,47 pour cent. La courbe d'incidence de la croissance fournissant les effets de la politique pour chacun des percentiles montre que l'effet redistributif de l'expansion du tourisme est fortement progressif (Figure 10.11).

Tableau 10.6 Évolution des exportations des activités agricoles, avec une forte liaison commerciale, nécessaire pour atteindre la réduction de la pauvreté d'un point de pourcentage

Secteur des simulations	Condition initiale (2007)		Variation requise des exportations pour une réduction de la pauvreté de 1 point de pourcentage		Temps nécessaire au rythme des 5 dernières années (nombre d'années)
	Population vivant dans des ménages employés dans ces activités (000)	Exportations (millions \$EU)	Taux de variation des exportations (%)	Valeur (millions \$EU)	
Simulation: Secteur textile	77	540	53	286	6
Simulation: Tourisme	100	80	96	157	4

Source: Estimations des auteurs.

Tableau 10.7 Variations dans l'incidence de l'extrême pauvreté selon les principales zones

Secteur des simulations	National	Port-au-Prince	Autre urbain	Rural
Simulation: Textile	1,00	0,83	1,03	0,51
Simulation: Tourisme	1,00	1,71	1,11	0,16

Source: Estimations des auteurs.

Tableau 10.8 Variation du revenu de la catégorie des pauvres (croissance pro-pauvres)

Secteur des simulations	National level (%)		Port-au-Prince (%)		Other urban (%)		Rural (%)	
	Croissance pro-pauvres	Croissance moyenne	Croissance pro-pauvres	Croissance moyenne	Croissance pro-pauvres	Croissance moyenne	Croissance pro-pauvres	Croissance moyenne
Simulation: Textile	2,12	1,72	1,21	1,72	2,02	1,7	2,74	1,94
Simulation: Tourisme	4,77	3,47	9,71	6,14	6,97	4,72	2,28	1,91

Source: Estimations des auteurs.

10.5 Conclusions

635. Ce chapitre évalue les effets du commerce sur la pauvreté en Haïti en combinant une analyse historique de profils de pauvreté à des simulations ex ante de politiques commerciales. L'étude révèle que les liens actuels entre les ménages haïtiens et le commerce international restent limités car le pays n'a pas exploité tout son potentiel commercial. Environ 3 pour cent des Haïtiens vivent dans des ménages dépendant d'un secteur ayant un lien étroit avec le commerce international. La plupart des ménages haïtiens dépendent soit des services informels (commerce, construction, etc.) soit de l'agriculture traditionnelle de subsistance pour leurs moyens de d'existence.

636. Utiliser le commerce comme un outil efficace de lutte contre la pauvreté en Haïti nécessiterait de reconnecter les pauvres d'Haïti au marché international à travers au moins trois grands changements: (i) mettre à niveau avec succès les infrastructures de transport et de communication du pays, et en particulier dans les zones rurales de façon à accroître les revenus; (ii) réussir l'augmentation et la mise à niveau de la production textile haïtienne pour des produits à plus forte valeur ajoutée ; (iii) développer le secteur du tourisme harmonieusement à travers les diverses régions du pays et selon leurs avantages comparatifs (sites historiques, plages, éco-tourisme) . Atteindre cet objectif ambitieux mais réalisable nécessitera des investissements tant au niveau des producteurs pour accroître la productivité qu'au niveau des points stratégiques le long de la chaîne de valeur des produits de base afin d'améliorer l'efficacité des transactions entre les producteurs et le marché de l'exportation.

637. Une analyse plus poussée pourrait se concentrer sur les implications sociales potentielles de la réduction des coûts des importations. Compte tenu de la dépendance du pays vis-à-vis des biens étrangers à la fois aux fins de consommation intermédiaire et de consommation finale, une réduction des coûts des importations (via de meilleures infrastructures — ports, routes et télécommunications — et un abaissement des barrières) pourrait potentiellement apporter des avantages sociaux importants. Cependant, il est actuellement impossible d'effectuer une telle analyse parce que les deux dernières enquêtes sur les ménages pour Haïti ne contiennent aucune information sur la consommation.

ANNEXE

PROFIL DE LA PAUVRETÉ: ÉVALUATION DES SECTEURS CLES

Une analyse détaillée des secteurs fournit une meilleure vue de la pauvreté en Haïti (voir Tableaux A.1, A.2 et A.3):

Premièrement, le textile, qui est le premier produit d'exportation d'Haïti, a une incidence sur la pauvreté de l'ordre de 56,7 pour cent, un chiffre qui est au-dessus de la moyenne nationale et supérieur à celle des secteurs de la construction et du commerce par exemple. Le textile emploie 3 pour cent du total des travailleurs et concentre de 3,1 pour cent des pauvres au niveau national. Ce résultat suggère que le textile qui a été le secteur d'exportation le plus dynamique dans le pays au cours de la dernière décennie n'a pas réussi à produire un impact largement significatif sur la pauvreté, car il concernait des activités situées au bas de la chaîne de la valeur ajoutée utilisant relativement peu de personnes et cela sur du temps partiel avec une faible rémunération¹⁷⁶. Toutefois, le potentiel de réduction de la pauvreté au sein de ce secteur est très important dans la mesure où des gains de productivité relativement faciles pourraient être réalisés.

Deuxièmement, même si l'incidence de la pauvreté au sein de l'agriculture d'exportation, la seule activité rurale parmi les secteurs à forte orientation commerciale, est inférieure à la moyenne nationale, elle est encore très élevée. L'incidence de la pauvreté dans l'agriculture d'exportation est de 51 pour cent, comparativement à 54 pour cent en moyenne nationale. Les ménages employés dans le secteur agricole orienté vers l'exportation sont plus susceptibles d'être non-pauvres, en comparaison pas uniquement à ceux qui travaillent dans l'agriculture de subsistance, mais aussi à la moyenne nationale. Ainsi que cela a été remarqué dans de nombreux pays africains, les agriculteurs les plus pauvres sont ceux qui produisent principalement pour leur subsistance, étant donné que les agriculteurs impliqués dans la production de cultures commerciales ont tendance à être moins pauvres¹⁷⁷. Par conséquent, les mesures visant à accroître les rendements liés aux cultures commerciales (exportations traditionnelles) seraient cruciales pour le développement rural, la mise à niveau des infrastructures par exemple. Cela doperait les revenus des producteurs de cultures commerciales et encouragerait d'autres agriculteurs à passer de la production de subsistance à une production destinée à l'exportation. Ce résultat peut sembler contradictoire au regard de la situation actuelle où très peu d'Haïtiens sont engagés dans les exportations agricoles, à peine 0,1 pour cent des ménages sont des producteurs de cultures d'exportation. Toutefois, selon Verner (2008), la tendance de la production agricole d'exportation en Haïti est en baisse, parce que «les agriculteurs ont été forcés de passer à la production de cultures vivrières pour éviter la famine et en partie en raison de l'évolution des marchés internationaux.» Lutter contre la pauvreté en milieu rural nécessiterait de comprendre les incitations qui déterminent l'allocation des facteurs dans le secteur agricole.

¹⁷⁶ Toutefois, il convient de noter que le secteur textile tel qu'il apparaît dans l'enquête sur les ménages ne comprend pas uniquement l'activité textile formelle par les entreprises textiles exportatrices. Cette catégorie ne comprend pas également les petites activités de confection opérant dans le secteur informel et la production pour le marché intérieur. Séparer les deux catégories devrait fournir une vision plus précise de l'impact de l'industrie textile sur la pauvreté.

¹⁷⁷ Voir l'Étude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale (EDIC) pour le Rwanda (Banque mondiale, 2005), le Sierra Leone (Banque mondiale, 2006), la Zambie (Banque mondiale, 2005) et le Kenya (Banque mondiale, 2007).

Dans les zones rurales, les non-pauvres tendent à être ceux qui comptent davantage sur les activités non-agricoles et non-échangeables, dans la mesure où les services informels (à savoir principalement le commerce et la construction) constituent la première source de revenu pour les ruraux non pauvres, représentant en moyenne 48 pour cent de leur revenu total (voir Figure A.2). Plus le revenu du ménage est élevé, plus grande est la contribution des services informels dans son revenu total (voir Figure A.1). Cela signifie que la réduction de la pauvreté rurale nécessiterait non seulement d'augmenter les revenus de ceux qui travaillent dans l'agriculture, mais aussi que les travailleurs agricoles trouvent des formes alternatives d'emploi qui procurent des revenus plus élevés.

Tableau A. 1 Répartition de la pauvreté par industrie

	Incidence de la pauvreté	Part de pauvres dans la population totale	Part de l'emploi
Agriculture et pêche	65,9	41,7	35,3
Mines	63,1	0,3	0,3
Aliments & boissons	66,0	1,4	1,2
Textiles	56,7	3,1	3,1
Bois	46,3	1,9	2,3
Impression de papier	33,6	0,1	0,1
Plastique chimique	57,6	0,3	0,3
Non Métal	92,6	0,5	0,3
Fer et acier	43,9	0,6	0,8
Machines équip.	36,8	0,0	0,1
Utilitaire	17,7	0,1	0,2
Construction	42,9	2,7	3,5
Commerce	54,2	30,0	30,9
Hôtels & restaurants	63,6	4,5	4,0
Transports & Com.	44,7	2,6	3,2
Finances	21,1	0,2	0,6
Autres services	54,1	2,9	3,0
Administration pub.	36,4	7,0	10,8
Total	54,7	100,0	100,0

Source: Source des auteurs.

Le secteur des services informels est encore plus important dans les zones urbaines, car il représente la principale source de revenu pour les pauvres urbains aussi bien que pour les urbains non-pauvres. À Port-au-Prince, le commerce fournit près de 59 pour cent et 75 pour cent des revenus pour les pauvres et les non pauvres, respectivement. Dans d'autres zones urbaines de Port-au-Prince, ces chiffres sont 65 pour cent et 67 pour cent, respectivement. Les services de construction concentrent 2,7 pour cent des pauvres au niveau national, ce qui est nettement inférieur à leur part dans l'emploi total (3,5 pour cent). L'incidence de la pauvreté dans le secteur de la construction, 42,9 pour cent, est la plus basse parmi les secteurs qui emploient plus de 2 pour cent des chefs de ménage (à l'exception du secteur de l'administration). Ce résultat suggère qu'une augmentation de l'investissement dans ce secteur est susceptible d'avoir un effet significatif dans la réduction de la pauvreté. Une autre source importante de revenus pour les non-pauvres dans les zones urbaines comprend la contribution du salaire formel (30 du revenu

total), provenant principalement de l'administration publique, et la manufacture informelle (10 pour cent du revenu total).

Cela implique que la plupart des revenus dans les zones urbaines proviennent de biens non échangeables, soulignant ainsi la portée des défis à l'agenda de la réduction de la pauvreté au moyen du commerce. Réduire la pauvreté au moyen du commerce international nécessiterait des mesures permettant à davantage de personnes de tirer profit de nouvelles opportunités dans les secteurs commerciaux et qui facilitent les liaisons, dans un sens comme dans l'autre, entre les secteurs commerciaux et le reste de l'économie.

Principaux messages

La pauvreté est concentrée dans les zones rurales, même si le chômage rural est beaucoup plus faible que le chômage urbain-15 pour cent contre 25 pour cent en 2007 (reflétant le sous-emploi important dans les zones rurales).

Au sein des populations rurales, les personnes qui travaillent dans l'agriculture sont les plus touchées par la pauvreté. Les non-pauvres dans les zones rurales ont pour première source de revenu des services informels (à savoir principalement le commerce et la construction).

- Cela signifie que la réduction de la pauvreté nécessiterait l'augmentation des revenus de ceux qui travaillent dans l'agriculture, ou que les travailleurs agricoles trouvent d'autres formes d'emploi qui offrent des revenus plus élevés.

Les pauvres des zones urbaines travaillent principalement dans les services informels (c.-à-d. le commerce et de la construction) qui fournissent 78 pour cent et 68 pour cent des revenus pour les pauvres de Port-au-Prince et des autres zones urbaines, respectivement. Les non-pauvres dans les zones urbaines sont ceux qui reçoivent une partie importante de leur revenu d'une activité formelle (principalement des administrations et de la manufacture formelle de textile);

- Cela signifie que la réduction de la pauvreté en milieu urbain nécessiterait l'augmentation des revenus de ceux qui travaillent dans les services informels (par la relance des investissements dans la construction par exemple), et une offre de possibilités de diversification notamment par l'augmentation de l'IDE dans le tourisme et la manufacture formelle (textile).

En ce qui concerne le lien entre le commerce et la pauvreté, les secteurs où la pauvreté est la plus répandue en Haïti ont peu ou pas du tout d'exposition au commerce international. Les politiques visant à réduire la pauvreté haïtienne à travers l'accroissement des échanges devraient essentiellement se concentrer sur le traitement des contraintes d'approvisionnement, ce qui entrave la diversification des activités informelles non échangeables vers des activités échangeables dans l'agriculture et la manufacture où le pays peut avoir un avantage comparatif.

Tableau A. 2. Emploi par industrie, quintile et zone

	Urbaine							Rurale				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Total
Agriculture et pêche	14,7	8,9	6,5	5,3	4,2		64,3	59,0	48,5	53,6	35,7	35,3
Mines	0,7	0,3	0,1	0,4	0,1		0,2	0,0	1,0	0,0	0,3	0,3
Aliments & boissons	2,2	2,7	2,2	1,1	1,4		1,2	0,9	1,3	0,4	0,5	1,2
Textiles	4,1	3,4	4,1	5,6	4,3		2,1	2,9	2,0	2,7	1,6	3,1
Bois	1,9	2,5	2,8	2,4	2,3		3,0	1,8	0,7	1,9	4,4	2,3
Impression de papier	0,2	0,1	0,1	0,9	0,4		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Plastique chimique	0,9	0,2	0,4	0,3	0,1		0,1	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3
Non Métal	0,0	0,8	0,4	0,1	0,2		0,0	0,6	1,0	0,0	0,0	0,3
Fer et acier	1,0	0,7	1,2	1,3	1,9		0,0	0,6	0,4	0,5	0,8	0,8
Machines équip.	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1		0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1
Utilitaires	0,1	0,2	0,2	0,7	0,6		0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Construction	3,1	5,7	5,6	6,5	5,9		1,4	1,5	2,1	3,0	3,2	3,5
Commerce	45,1	44,8	43,3	40,9	36,7		20,8	23,8	26,4	21,3	32,3	30,9
Hôtels & restaurants	4,9	6,4	6,5	5,3	4,3		2,1	2,8	3,6	3,6	3,5	4,0
Transports & Com.	4,2	3,6	5,7	6,0	5,9		0,5	1,1	2,8	1,4	3,6	3,2
Finances	0,1	0,6	0,5	1,5	2,3		0,0	0,0	0,3	0,3	0,6	0,6
Autres services	7,6	5,6	6,5	4,5	5,2		0,3	2,1	0,9	1,7	2,1	3,0
Administration pub.	9,2	13,3	13,7	17,3	24,1		4,1	2,5	8,6	9,0	11,0	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Construction des auteurs.

Tableau A. 3. Répartition de la pauvreté dans l'industrie: 27 secteurs

Sectors	Poverty Incidence	Share of Poor in Total Population	Weight of Sector
Agriculture, chasse et services connexes	65,4	39,4	33,5
Pêche, activités de pêche d'écloseries	76,3	1,9	1,4
Mines	63,1	0,3	0,3
Production et distribution d'électricité	17,7	0,1	0,2
Construction	42,9	2,7	3,4
Commerce de gros et activités d'interm.	42,4	1,5	1,9
Commerce de détail et réparation d'objets artistiques	55,6	27,2	27,2
Commerce et réparation automobile	41,8	1,1	1,4
Hôtels et restaurants	63,6	4,5	3,9
Transport et activités auxiliaires	44,7	2,5	3,2
Activités financières	21,1	0,2	0,6
Immobilier, location et services divers	34,9	0,6	1,0
Activités d'administration publique	25,1	0,5	1,1
Education	37,3	3,4	5,1
Santé et action sociale	29,7	1,0	2,0
Activité à caractère collectif ou perso.	45,6	2,0	2,4
Activités des ménages en tant qu'employés	64,1	2,2	1,9
Activités des organisations extraterrit.	25,4	0,0	0,1
Aliments et tabac	66,0	1,4	1,2
Textiles et habillement	56,7	3,1	3,0
Production de bois et de produits en bois	59,1	1,0	1,0
Édition, imprimerie et reproduction	33,6	0,1	0,1
Fabrication de produits chimiques	57,6	0,3	0,3
Fabrication de métaux de base	92,6	0,5	0,3
Fabrication de produits métalliques	43,9	0,6	0,8
Fabrication et réparation de machines et d'équipements	36,8	0,0	0,1
Fabrication de meubles	36,9	0,9	1,3
Total	54,9	100,0	100,0

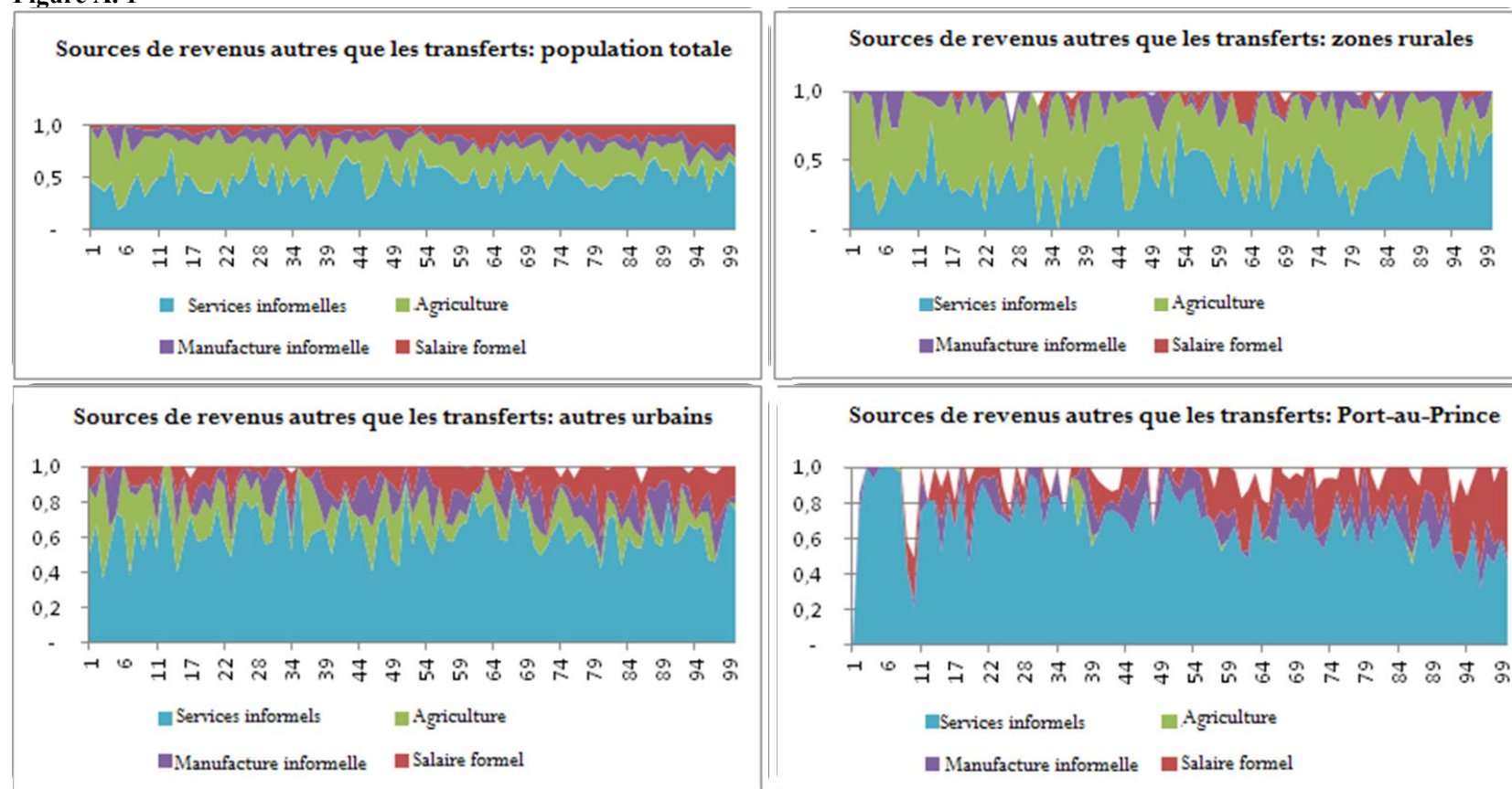
Source: Construction des auteurs.

Tableau A.4. Lien entre le commerce et la pauvreté

Code produit	Description du produit	Ratio des exportations à la rémunération du travail (%)	Ratio des exportations au revenu total (%)	Valeur du Commerce sur 2007–12 (000\$EU)	Part dans les exportations totales 2007–12	Pauvreté extrême en nombre	Population totale	Incidence de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté nationale (%)	Part dans la population totale (%)
	Produits à fort lien avec le commerce									
1730	Fabrication d'étoffes et d'articles de bonneterie	24,382	23,658	2,239,914	64,40	33,778	51,560	65,51	0,79	0,65
1912	Fabrication de bagages et de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	2,488	2,211	8,411	0,24	0	0	0,00	0,00	0,00
0113	Production de fruits, de noix, de cultures de boissons et d'épices	2,345	2,345	118,124	3,40	3,135	6,133	51,12	0,07	0,08
2400	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	882	861	89,892	2,58	15,042	29,942	50,24	0,35	0,38
1911	Tannage et apprêt des cuirs	339	339	3,539	0,10	0	0	0,00	0,00	0,00
1810	Fabrication de vêtements en cuir	165	157	730,077	20,99	111,235	197,167	56,42	2,61	2,50
	Produits à faible lien avec le commerce									
2710	Sidérurgie	12,14	12,14	293	0,01	1,055	1,055	100,00	0,02	0,01
2610	Fabrication de verre plat	11,31	10,33	174	0,01	1,059	1,059	100,00	0,02	0,01
1920	Fabrication de chaussures	9,68	9,55	932	0,03	2,891	8,049	35,92	0,07	0,10
0122	Autre élevage ; production de produits d'origine animale n.c.a.	7,64	7,41	468	0,01	524	3,243	16,16	0,01	0,04
2211	Édition de livres, brochures, livres de musique et autres publications	4,18	4,18	206	0,01	0	2,804	0,00	0,00	0,04
0500	Pêche, pisciculture et exploitations piscicoles, activités de services annexes à la pêche	2,70	2,64	3,383	0,10	87,996	115,453	76,22	2,06	1,46
2720	Production de métaux précieux et des métaux non ferreux de base	2,68	2,58	3,555	0,10	445	5,193	8,57	0,01	0,07
2021	Fabrication de panneaux de bois; fabrication de contreplaqués, de lamelles, de panneaux de particules et autres panneaux	0,93	0,87	52	0,00	31,183	38,694	80,59	0,73	0,49
1600	Fabrication de produits du tabac	0,73	0,73	0	0,00	0	0	0,00	0,00	0,00
2010	Sciage et rabotage du bois	0,60	0,60	49	0,00	3,287	10,445	31,47	0,08	0,13
0111	Culture de céréales et autres cultures n.c.a.	0,19	0,18	5,153	0,15	623,345	1,115,674	55,87	14,62	14,14
1722	Fabrication de tapis et moquettes	0,05	0,05	16	0,00	17,047	32,387	52,64	0,40	0,41
0112	Culture de légumes, horticulture et pépinières	0,03	0,03	382	0,01	488,237	768,362	63,54	11,45	9,74
1410	Extraction de pierres, de sable et d'argile	0,01	0,01	148	0,00	7,917	11,956	66,22	0,19	0,15

Sources: COMTRADE et ECVH, 2007.

Figure A. 1



Source: Construction des auteurs.

Figure A. 2

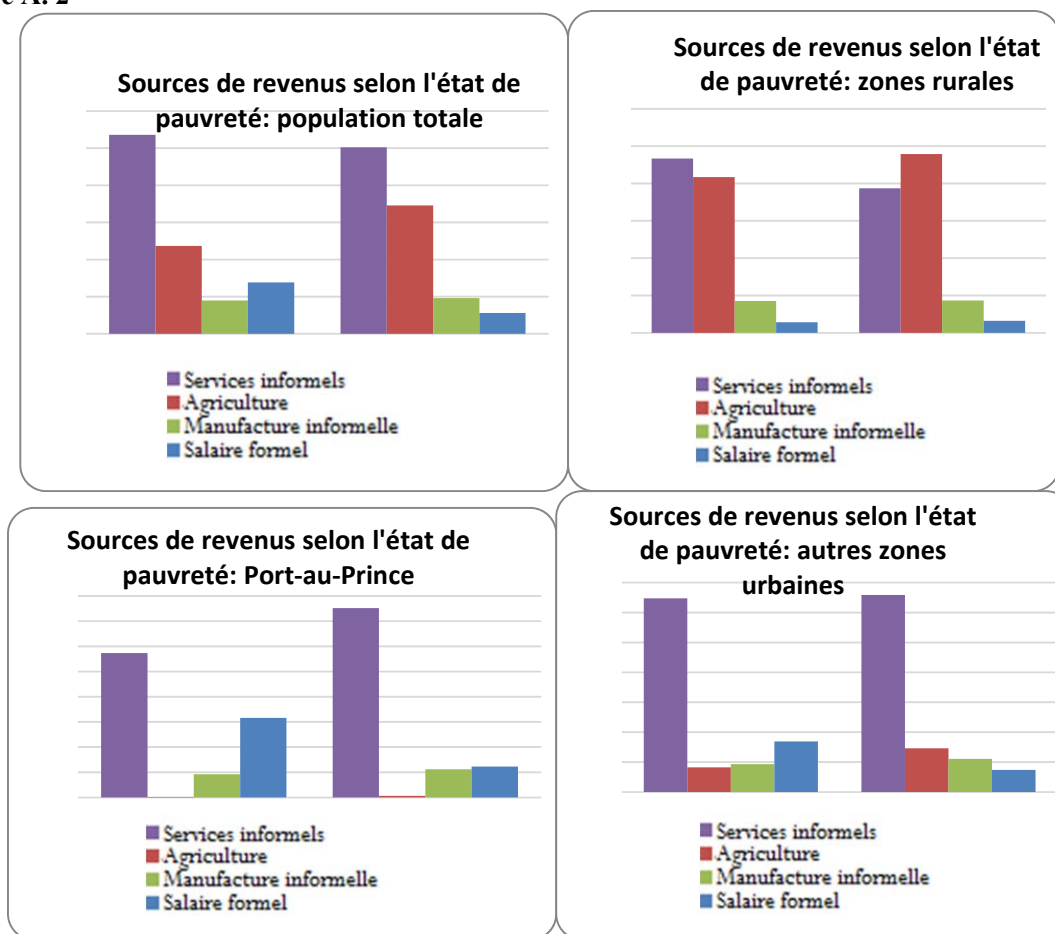


Tableau A. 5. Taux de croissance du commerce haïtien sur 5 ans pour les produits sélectionnés

	Flux commerciaux en 2007 (000 \$EU)	Flux commerciaux en 2011 (000 \$EU)	Taux de croissance annuelle sur 2007-11 (%)
Cultures de rente	37, 557.00	40,751.00	2
Textile et habillement	543,171.00	768,622.00	8
	Tourisme		
	Revenus en 2006 (000 \$EU)	Revenus en 2010 (000 \$EU)	Taux de croissance sur 2006-10 (%)
Tourisme	80,000.00	167,000.00	22

Source : Calcul des auteurs en utilisant des données COMTRADE.

ⁱ Keith Nurse et col. : the cultural industries in CARICOM, 2007

ⁱⁱ Loi portant sur le Code des Investissements modifiant le décret du 30 octobre 1989 relatif au code des investissements. Journal Officiel Le Moniteur du mardi 26 novembre 2002.

ⁱⁱⁱ Loi portant sur les zones franches. Journal Officiel Le Moniteur no 62 du vendredi 2 août 2002

^{iv} Décret du 24 février 1984 actualisant le Code du travail du 12 septembre 1961.

^{vi} Projet de loi de finances 2013- 2014, Ministère de l'économie et des finances